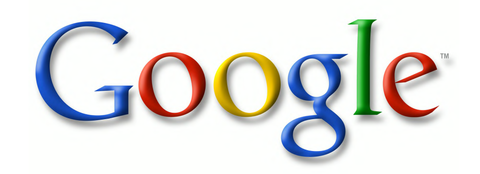



32101 065350033
Digitized by Google


VETUS & NOVUM TESTAMENTUM
DEI SUB NUMINE VIGET
PRINCETON
UNIVERSITY
LIBRARY



LA PHALANGE.

IMPRIMERIE LANGE LEVY ET COMPAGNIE,
RUE DU CROISSANT, 16.

LA PHALANGE

REVUE

DE LA SCIENCE SOCIALE

LA SÉRIE DISTRIBUE LES HARMONIES.
LES ATTRACTIONS SONT PROPORTIONNELLES
AUX DESTINÉES.

XIVe ANNÉE.

Ire SÉRIE IN-8. — TOME II.

DEUXIÈME SEMESTRE. 1845.

PARIS
AUX BUREAUX DE LA PHALANGE
RUE DE SEINE, 10.



PUBLICATION

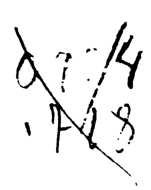
DES

MANUSCRITS DE FOURIER.

CRIMES DU COMMERCE.

[18e section du plan général.]

SOMMAIRE.



COMMERCE MENSONGER

((OU MOUVEMENT DISTRIBUTIF INVERSE)).

L'argent! l'argent! sans lui tout est stérile.

PRÉAMBULE.

Jusqu'ici j'ai prêté le flanc aux railleurs, c'est à mon tour de prendre l'offensive. Les quinze précédentes sections n'ont traité que de sujets abstrus, de destinées futures ou passées sur lesquelles tout ignorant se hâte de crier au visionnaire : fatuité commune en France, où chacun se donne du relief en ravalant les connaissances qu'il ne possède pas !

Je vais maintenant attaquer les détracteurs sur un problème de leur compétence, les mettre au défi sur la restauration financière, sur l'extinction générale des dettes publiques, même de celle de l'Angleterre. C'est là le côté faible de la Civilisation : elle se perd par les déficits et les dettes publiques, plaie traitée par tant de médecins, qui, selon l'usage, n'ont abouti, avec leurs nombreux antidotes, qu'à empirer le mal.

En indiquant le remède et pour inspirer la confiance, j'estime qu'il faut employer ici un argument de l'avare de Molière. Il s'extasie sur la convenance d'un épouseur offrant de prendre sa fille sans dot, mérite suprême aux yeux d'Harpagon, qui s'écrie : Sans dot ! mais sans dot !--Je pourrais mettre en jeu pareil argument et dire à tel souverain : Six cents millions de rente ! mais six cents millions de rente inespérés et tombant des nues sans aucun nouvel impôt ! Quel gouvernement peut résister à cet appât dans l'état de pénurie générale ? Une opération aussi facile que bienfaisante peut produire au seul gouvernement de France un revenu inespéré de six cents millions, et proportionnellement aux autres : c'est-à-dire 900 ou 300 millions, selon qu'une puissance possèdera moitié en plus ou en moins de territoire. Il suffit de citer la seule France. Chaque État saura faire la proportion de statistique. Prenons donc la France pour terme de comparaison Si elle est obérée, les autres États le sont aussi. Malgré leur détresse générale, ils peuvent (s'ils hésitaient par crainte de charlatanerie) faire l'épreuve de l'Harmonie sur une lieue carrée et un millier d'habitants. S'ils désirent quelque tempérament, quelque expérience moyenne plus rapprochée des coutumes civilisées, en ce cas je leur proposerai la mine d'or que les économistes n'ont pas su entrevoir :

l'*Entrepôt commercial* ou *Régie contrebalancée du Commerce*. Je vais faire sentir la nécessité de cette opération dans les quatre sections suivantes où je traite des crimes du commerce libre et mensonger, ou état actuel des relations commerciales qui sont le suprême degré d'anarchie.

Préalablement, pour attendrir les incrédules, je débute par l'argument : 600 millions de rente, mais 600 millions de rente inespérés et tombant des nues sans aucun nouvel impôt. N'est-ce pas là une raison plus péremptoire que le *sans dot* d'Harpagon ou l'argument irrésistible de Basile? Expliquons l'énigme.

J'ai déjà énoncé le remède, la *Régie contrebalancée*, qui aura pour effet de doubler subitement le revenu fiscal en tous pays sans établir de nouvel impôt, et assurer à l'agriculture un bénéfice égal à la totalité de l'impôt. Ce sera l'équivalent d'une suppression d'impôt. Car si un homme renté à six mille francs paie au fisc mille francs, l'innovation, qui élèvera subitement son revenu à sept mille, équivaudra pour lui à une suppression de l'impôt. Je donnerai le procédé à la fin de la 13e section.

J'insiste sur ce résultat pour faire sentir aux détracteurs leur extrême faiblesse. Quelle découverte mettront-ils en balance pour étayer leurs critiques du calcul de l'Attraction, d'où l'on tire d'une seule opération subalterne de si brillants résultats? Rendront-ils à la Civilisation un service plus opportun dans la crise actuelle où les empires, même les plus triomphants, sont aux abois sur le chapitre des finances?

Voici en peu de lignes l'énoncé de l'opération. Il repose sur le décret suivant : « L'agiotage est déclaré crime contre l'État et assimilé à la » contrebande. En conséquence, toute denrée surprise en mouvement » d'agiotage, en marche indirecte et opposée au service de consom- » mation, sera confisquée. Les contrevenants, acheteur, vendeur, expé- » diteur, détenteur ou coopérateur passés ou présents, paieront en » amende, chacun, la double valeur de l'objet agioté. »

Ce sera des dispositions exécutives de ce décret que naîtront les deux résultats miraculeux déjà cités, et un plus heureux encore, celui de relations véridiques et garanties, auxquelles la Régie contrebalancée sert d'acheminement.

Je croirais avoir peu fait pour assurer l'épreuve du calcul de l'Attraction, si je n'en avais extrait quelques opérations subalternes de divers degrés, assorties aux intérêts du moment et à l'esprit sordide qui dirige les modernes. Toute science neuve doit se prêter autant que possible aux faiblesses des contemporains, et j'ai dû leur ménager dans une division de cet ouvrage quelque entreprise analogue aux vues des chefs de la Civilisation. C'était le seul moyen de fixer leur attention et de les intéresser au calcul qui pourvoit à leur plus pressant besoin, et leur

donne sans aucun effort bien au-delà du revenu qu'ils peuvent ambitionner dans la détresse actuelle.

Sans cet accessoire, le calcul de l'Attraction aurait pu rester longtemps négligé; mais la pénurie financière qui mine tous les empires, mal toujours croissant sous nos docteurs économiques, oblige, malgré tous les doutes sur l'Attraction, à éprouver au moins une branche du calcul, l'extirpation de l'agiotage, d'où naîtront les brillants résultats énoncés plus haut :

Doublement du revenu fiscal;

Suppression compensative des impôts;

Introduction graduée du commerce véridique et garanti.

A l'aspect de ces résultats, l'épreuve de l'Attraction sur un canton d'un millier d'habitants sera forcée; car si l'on obtient d'une faible branche du calcul tant de bienfaits, ce sera un appât irrésistible à faire l'épreuve bien plus facile du calcul entier. Chacun la demandera avec le même empressement qu'on mettrait à exploiter une mine dont la première fouille découvrirait un riche filon d'or.

Répétons un avis maintes fois adressé au sujet des nouveautés. On s'en méfie, on les dédaigne parce qu'on en est privé, parce que les hâbleurs charlatans qui en promettent n'en ont jamais donné. Cent mille fabricateurs de systèmes politiques prétendent au titre de novateurs et ne sont que de stériles copistes. Leur jonglerie a discrédité d'avance et le titre de novateur et les nouveautés précieuses qui peuvent paraître. Témoin les obstacles qu'ont éprouvés toutes celles dont l'utilité est reconnue, entre autres la vaccine, l'éducation lancastrienne, le bateau à vapeur, etc.

Ainsi notre siècle, loin d'être dupe des nouveautés, est dupe de ceux qui, incapables d'en produire, les décrient avant l'épreuve et ne veulent pas même qu'on admette à l'examen les inventeurs qui consentent à subir le jugement expérimental.

La plupart des innovations proposées dans l'âge moderne ont le vice d'exiger de fortes dépenses et on les écarte avec le puissant argument : « Il n'y a pas de fonds; il faudrait des fonds. » Ici, nul besoin de fonds. Il n'en faut point pour décréter la proscription, l'extirpation de l'agiotage. Quel souverain, quel ministre, quel représentant pourrait, à moins d'être usurier de profession, se prononcer contre les mesures qui détruiront l'agiotage? Leur exécution, loin d'exiger des fonds, fournira au fisc des versements et arrhes de Régie concurrente qu'il percevra dès le lendemain du décret.

Il était temps qu'on découvrît enfin un remède à la détresse financière, germe de toutes les révolutions. Peut-on se flatter qu'elles soient finies, tant qu'on n'a pas comblé le gouffre du déficit, ulcère qu'une seule

guerre peut envenimer ? et combien de passions peuvent rallumer des guerres continentales !

En finance comme en mécanique, il est incontestable que le système est vicieux quand il faut sans cesse augmenter les rouages et compliquer la machine. Tel est le régime actuel ; il couvre les empires d'armées fiscales : n'est-il point d'autre méthode pour simplifier la perception ? Croit-on que Dieu ((dont le nom est ridiculisé dans ce siècle)) n'ait pas avisé à régler cette branche de relations sociales, qui est la base de toutes les autres, et dont les agents bien improductifs doivent être en petit nombre dans un système vraiment économique ?

Sur cette annonce d'un nouveau système fiscal, les fonctionnaires actuels ne doivent pas redouter la suppression. Le régime qui doublerait subitement les revenus des souverains fournirait de quoi continuer les traitements des agents supprimés, tout en leur ouvrant une carrière beaucoup plus séduisante que les fonctions fiscales, douanes, octrois et autres dont les emplois sont généralement pénibles et fastidieux.

Terminons en rappelant que la pauvre Civilisation allait succomber sous le faix, si l'on n'eût découvert enfin la garantie et l'extinction de toutes les dettes publiques ; on n'en prenait guère la route ; on ne s'occupait de toutes parts qu'à enraciner le vice radical des finances, le système de commerce mensonger, dont on chantait de plus en plus les louanges. Comment se fait-il que les révolutions, qui ont fait éclore tant de volumes sur les crimes de chaque profession, n'en aient produit aucun sur les crimes du commerce, tels que banqueroutes, agiotage, accaparements, usure et autres dont je vais donner un ample tableau dans la 18e section ? J'emploierai les deux suivantes à la description d'une couple de ces crimes, l'agiotage et le monopole de maîtrise, sur lesquels la réforme doit frapper pour arriver aux relations véridiques et à l'impôt naturel ou impôt du mouvement intermédiaire, dont j'ai indiqué les immenses avantages.

CRIMES DU COMMERCE.

> Monstrum horrendum, informe, ingens,
> cui lumen ademptum est.

CHAPITRE PREMIER.

ANTIENNE.

Les grands, a-t-on dit, ne nous paraissent grands que parce que nous sommes à genoux devant eux ; levons-nous. Vérité bien applicable aux

modernes qui s'agenouillent devant le minotaure commercial et s'extasient sur la grandeur de ce colosse aux pieds d'argile.

[Note marginale.] *Olim*, moines, sandales excluaient mari. *Ità*, princes *oggi* pour commerce. Ici non perfectionnement, *sed* dégénér. — Car *olim*, usure, agiotage : crime. *Oggi*, Delessert, etc., diront : fais valoir mes fonds. *Sed an* mode convenable. *Ità*, moine disait en excluant : je vais confesser, *sed quomodò ?* Voyons de plus près. — Fond ne justifie pas toute forme.

Il est vrai que cet échafaudage de monopole maritime et de puissance pécuniaire est bien fait pour imposer à de malheureux savants terrassés par la pauvreté, réduits à solliciter la protection d'un limier d'agiotage. Mais si les philosophes veulent scruter leur cœur, ils y trouveront un profond dédain pour le commerce, un désir secret de voir humilier et comprimer ces légions de fourbes qui atteignent à la fortune, en faisant profession de mépris pour les sciences, et parmi lesquels il n'y a de respectables que ceux qui osent confesser les vices de leur profession et s'en excuser sur la nécessité de marcher à la fortune, dont la vérité n'ouvrit jamais les voies en Civilisation. Cependant une science impudique vante cette profession mensongère, la déclare pleinement utile et digne d'entière protection et liberté. Une pareille doctrine est-elle de la science ou du sophisme ?

Jugez-vous vous-mêmes, philosophes ; et pour apprécier vos lumières en mécanisme commercial, comparez-les à celles acquises sur les passions et sur le système social depuis vingt-cinq siècles d'études. L'essai qu'on en a fait en 1789 a conduit les savants à l'échafaud. Leurs lumières ont enfanté un gouvernement qui envoyait à la mort autant de philosophes qu'il en pouvait saisir. Des fureurs de 1793, on a passé à d'autres gouvernements despotiques sous lesquels savants et peuples n'ont pas été sur un lit de roses. Aujourd'hui, quel est le sort de ces beaux esprits ? quel avenir s'ouvre pour eux ? est-il de carrière plus ingrate que celle de la philosophie, qui n'assure ni crédit, ni fortune, ni espoir à ses disciples ? Tel est l'abîme où les a conduits l'épreuve des systèmes sociaux qu'ils ont alambiqués pendant vingt-cinq siècles. Ont-ils mieux réussi en un siècle usé sur la controverse mercantile ? Qu'a-t-elle produit ? Au dehors : le monopole maritime ; au dedans : l'agiotage, l'usure, la banqueroute ; résultats odieux qui condamnent irrémissiblement les théories mercantiles.

Oubliez, philosophes, ces monuments d'impéritie scientifique ; vous avez été doublement abusés en étude sociale et en étude commerciale. Vos devanciers, au lieu de chercher des lumières dans l'un et l'autre genre, n'ont travaillé qu'à se dispenser de recherches en prônant et fardant tout vice établi. A les en croire, ils voulaient faire régner la liberté

et la vérité; comment donc ont-ils pu s'attacher à la Civilisation, qui est un abîme d'oppression? s'attacher au commerce, qui est un océan de mensonges? On peut leur appliquer l'adage · « Dis-moi qui tu fré- » quentes, je te dirai qui tu es. » Amis de la Civilisation et du Commerce, qu'avez-vous de commun avec la liberté et avec la vérité?

Ce n'est pas vous, auteurs vivants, qui avez engagé l'âge moderne dans ces fausses routes. Vous les avez suivies par habitude, vous avez été dupes de vos prédécesseurs en acceptant leur héritage de sophismes; d'autant plus dupes que leurs visions savantes étaient dans l'autre siècle des voies de fortune, et ne sont dans l'âge présent que des sentiers de ronces, des idoles discréditées, dont le culte n'offre qu'un calice d'amertume à qui veut s'en faire l'apôtre.

Hâtez-vous de secouer ce fardeau; rompez en visière aux théories mercantiles. Une science nouvelle se présente; elle flatte le penchant secret de vos cœurs; elle va vous conduire à la fortune par la voie de l'honneur. Quittez l'attitude rampante; revenez du découragement, de l'abjection où vous réduit l'éclat des Plutus commerciaux. Vous êtes bassement prosternés devant le veau d'or; considérez, philosophes, que le régime qui détruira cette hydre de mensonge ouvrira en même temps aux savants et artistes les voies de la fortune aujourd'hui réservée à l'ignorance et aux fourberies mercantiles.

Pour abattre cet édifice de crapule sociale, il ne fallait qu'un faible effort de génie. Enfin la découverte est faite et l'aurait été plus tôt sans le découragement des athlètes. Je vous le répète, philosophes, le commerce ne vous paraît grand que parce que vous êtes à genoux devant lui; levez-vous, poussez au monstre... mais songez que pour abattre l'esprit mercantile qui vous ravale, il faut abattre vos dogmes qui l'ont élevé. Prenez pour boussole cette maxime de l'Évangile qui ordonne l'abnégation de soi-même; reniez cette faiblesse qui vous engagea sous la bannière philosophique, et montrez-vous enfin de vrais soldats de la vérité en attaquant le commerce, mortel ennemi de toute vérité.

CHAPITRE II.

SUR L'ÉQUILIBRE DES TROIS FONCTIONS PRIMORDIALES, PAR L'ASSUJETTISSEMENT DU COMMERCE A LA VÉRITÉ.

C'est généralement un sujet plaisant que l'analyse critique du commerce à laquelle je vais procéder. Cependant il faudra quelquefois passer du plaisant au sévère, notamment dans ce chapitre, où il s'agit de

dénoncer les usurpations du commerce, de prouver qu'une étourderie des nations primitives l'a élevé mal à propos au rang de maître, et que la politique naturelle ou sociétaire doit le faire descendre au rang de valet, et délivrer par là le corps social des tyrannies mercantiles, telles que monopole intérieur et extérieur, agiotage, accaparements, usure, banqueroutes, fourberies, etc.

Il faut, dit-on, contenter tous les goûts, et comme parmi ceux qui s'occupent du commerce, la plupart sont très peu versés dans les [études] scientifiques, je vais préluder à l'analyse commerciale par deux chapitres, l'un de théorie et l'autre de critique familière. Donnons, comme de juste, le pas aux savants : ce chapitre sera pour les beaux-esprits; le suivant sera pour la canaille, [au dessus de ce dernier mot] le peuple qui se place derrière les fauteuils académiques.

Venez, publicistes et songe-creux de la Civilisation, beaux discoureurs sur les contrepoids et les garanties, sur la balance et l'équilibre des pouvoirs, fabricateurs de constitutions immortelles, comme les almanachs, pendant une année. Que de palmes constitutionnelles vous avez moissonnées depuis Lycurgue et Solon, qui constituèrent la pédérastie et l'assassinat, jusqu'à Mirabeau et Robespierre, qui constituèrent la fraternité et le culte de la Raison! Qu'il est glorieux d'avoir donné naissance à l'une de ces poupées politiques nommées constitutions, vraies gimblettes à badauds, vrais hochets de l'enfance humaine! Quand on en vient à l'analyse des bienfaits qu'elles ont répandus sur nos contemporains, ne doit-on pas être confus d'avoir étudié dans Grotius et Montesquieu l'art de jeter au moule des constitutions pour chaque pays et chaque année?

Législateurs anciens et modernes, couvrez-vous de cendres! penseurs profonds dont les conceptions traînent à leur suite l'indigence, la fourberie, l'oppression, le carnage. Désormais il n'y aura plus de jaloux entre vous : un seul chapitre va faire les funérailles de vos doctes écrits sur les contrepoids et garanties, sur la balance et l'équilibre. Cette discussion va nous engager dans l'examen des bases de la politique civilisée, science devenue bien risible par ses bévues, surtout dans le cours de la génération actuelle : plus les erreurs ont causé de désastres, plus il importe de les rectifier; et nous pouvons, dans un court exposé des relations du commerce avec le gouvernement, dissiper les sophismes de 3,000 ans dans le contrat social, et indiquer la cause qui fait échouer, en pratique, toutes nos sublimes théories de liberté politique.

Les politiques civilisés n'ont eu en théorie qu'une idée juste, celle de la trinité des pouvoirs, analogue aux trois principes de la nature. On pourrait dire qu'ils l'ont empruntée des religions d'Orient. Passons sur le plagiat : l'idée est bonne, peu importe l'origine; il est certain que l'é-

quilibre, en sens primordial, se compose de trois fonctions : les deux extrêmes et la mixte. Nous en voyons la preuve dans divers emblèmes parlants, comme la balance, dont les contenus sont équilibrés par la main distributive ou fonction mixte qui verse en proportion dans l'un et dans l'autre plateau. Ainsi, dans la musique, les basses et dessus sont conciliés par les voix moyennes qui rallient les deux parties extrêmes, et de même dans les passions, les cinq matérielles et les sept spirituelles sont équilibrées par l'entremise des trois passions mixtes ou distributives. On a donc eu raison de spéculer sur une trinité de fonctions ; mais si le principe est bon, l'on n'a pas brillé en application. Leur trinité se réduit à un seul pouvoir, qui est la violence aidée d'astuce et de jongleries.

Examinons cette thèse.

De quoi se compose leur trinité politique ? de trois fonctions : des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, qui sont de gouvernement ; on reconnaît là des gens tout occupés de se faufiler et de s'immiscer dans l'administration, et ne rêvant qu'administration. Elle ne doit intervenir qu'au tiers dans la trinité politique où ils lui ont donné les trois rôles. Examinons en détail chacun des trois, et d'abord l'ordre judiciaire ou judicature, qu'on a surnommé, je ne sais pourquoi, la justice. J'adhère à ce nom pour abréger.

Si la justice, ou ordre judiciaire, est un pouvoir, pourquoi peut-elle faire pendre celui qui vole un écu, et ne peut-elle rien contre celui qui vole cent mille écus ? Quand elle aura la faculté de faire pendre les gros voleurs, je croirai qu'elle est un pouvoir. Jusque-là, ajournons : ses prétentions à la trinité politique, sont d'autant [plus mal fondées] que lors même qu'elle parviendrait à faire punir tous les délinquants, riches ou pauvres, elle ne serait encore que le valet du pouvoir législatif.

Le premier pouvoir civilisé se nomme législatif, chargé de faire des lois sans relâche et de les faire si équivoques, si obscures, qu'on ait besoin chaque année de les interpréter, revoir, corriger, augmenter, — d'en tretenir à cet effet un bon nombre de législateurs exerçant la fonction sur laquelle spéculait le ministre Walpole, celle de vendre à beaux deniers leurs commettants. *Cur* jamais de constitution qui ne soit, dès la première année, violée vingt fois par ceux mêmes qui sont chargés de la défendre ?

Disons sans cagoterie que l'existence d'un tel pouvoir n'est fondée que sur l'irreligion ; car si l'on croit à l'universalité de la Providence, on doit croire à son code social, et du moment où il sera découvert, il n'y aura plus besoin de légistes ; on pourra leur donner congé à tous et comprendre que la législation est attribut de Dieu et non pas des hommes. Un code unitaire et des plus brefs régira bientôt les 800 millions

d'hommes qui couvrent le globe et les 3,000,000,000 qu'il contiendra au grand complet. Ce code, pendant plus de cent mille ans, ne variera pas d'une syllabe, et le globe en Harmonie ne dépensera pas une obole à solder des législateurs et agitateurs politiques.

Le deuxième pouvoir civilisé est l'exécutif ou gouvernement, pouvoir bien réel. On en est convaincu lorsqu'on essaie de le renverser. Lorsque, sous prétexte de perfectibilité, on détrône une dynastie régulière, à laquelle succèdent bientôt les tyrans, les vicissitudes prouvent que le pouvoir exécutif est le seul des trois qui mérite d'être compté. Nous l'admettrons dans la trinité des pouvoirs d'Harmonie, et nous allons le classer en trois fonctions primordiales, qui sont la *production*, la *consommation*, la *distribution*.

Les deux fonctions productive et consommative sont assez connues : il n'est pas même besoin de les définir. Observons seulement qu'il faut distraire de la catégorie productive les commerçants que nos sophistes modernes ont assimilés aux manufacturiers, gens qui produisent évidemment, tandis que le marchand n'ajoute rien à la valeur intrinsèque du produit qu'il distribue.

La troisième fonction, la distributive, est fort mal connue. Notre ignorance la croit bornée au gouvernement ; elle doit comprendre aussi le commerce, qui est branche de distribution et doit être géré par le gouvernement. A défaut, il y a duplicité d'action distributive. Analysons cette bévue, d'où sont nés 400,000 volumes philosophiques.

Les gouvernements primitifs, ceux des patriarcaux, barbares et demi-civilisés furent très-exacteurs, notamment sur les relations commerciales, qu'on traitait communément par maximations, réquisitions et monopoles. Des satrapes semblables à ceux d'Alger envahissaient bonne partie du produit, tarifaient, requéraient et prenaient partout la part du lion. En conséquence, les producteurs et consommateurs s'efforçaient d'échapper à l'avidité du gouvernement ; on décora du nom de sages ou philosophes ceux qui inventaient des rubriques de garantie, des distinctions subtiles de pouvoir législatif, exécutif et judiciaire, et autres masques de résistance aux extorsions du pouvoir distributif ou gouvernement.

Une particularité très-remarquable et dont je traiterai dans un autre chapitre, c'est que ces tyranneaux primitifs inventèrent de bonne heure le monopole ou privilège conditionnel des caravanes et des traitants. C'est la première disposition qu'inventèrent les Barbares, toujours aheurtés à mettre en ferme chaque branche de l'industrie ; tout producteur dut chercher à s'affranchir de la griffe des fermiers ou monopoleurs et se ménager une vente libre de ses denrées. Chacun triompha dès qu'on put seulement obtenir la dispense de livrer ses denrées au tarif et à des monopoleurs. Ainsi l'anarchie commerciale, ou libre concurrence, de-

vint dans les premières sociétés un trophée politique, par comparaison à un plus grand mal, qui était la sujétion aux monopoles, réquisitions, maximations.

De là naquit le libre commerce, ou anarchie mensongère, qui fut, comme tant d'autres vices, très-louable et très-utile dans son origine, (bien comparatif, borgnes rois chez des aveugles), en fournissant un moyen de résistance aux extorsions fiscales. Il semblait alors d'autant plus juste de le protéger qu'il était au berceau et hors d'état d'envahir l'influence politique. Voilà donc le germe de duplicité introduit dans l'action distributive, et le commerce émancipé du gouvernement, dont il doit être la fonction principale, mais non pas en monopole; or, dans ces âges où l'on ne connaissait point d'antidote au monopole fiscal, on crut avoir fait une prouesse politique en émancipant le commerce.

Qui le croirait? c'est là le tort capital de la politique civilisée, faute qui était pourtant nécessaire et louable à cette époque. Il est en politique diverses bévues qui semblent être un vœu de la nature et qui sont d'absurdes sottises. Par exemple, quand Charlemagne divisait son empire entre ses enfants, il pouvait alléguer de beaux motifs de tendresse paternelle et d'équité naturelle; cependant il est bien connu aujourd'hui que Charlemagne et tous ses imitateurs ont fait un acte d'insensé en dérogeant à l'unité de sceptre; que les beaux mots de nature et d'entrailles de père sont des leurres en pareille matière. Distinguons sur ce sujet la nature en simple et en composée. Charlemagne, en divisant son empire à ses héritiers obéissait à la nature simple qui conduit à la duplicité d'action, source de toute discorde. Les modernes, plus sages, n'écoutent que la nature composée, qui veut l'unité administrative, l'hérédité exclusive.

Ce fut de même une idée fort naturelle, mais idée de nature simple, que d'isoler le commerce du gouvernement. Il en résulte que la fonction distributive tombe en duplicité d'action et qu'il y a fausseté dans le commerce et fausseté dans le gouvernement. Après tant de théories pour amener les gouvernements à la justice et à la vérité, on était plus éloigné que jamais du moyen qui est d'*unitariser* la fonction distributive en réunissant le commerce au gouvernement, non pas par le monopole, qui est la plus grande monstruosité, mais par la Régie concurrente et contrebalancée dont je parlerai plus loin, et qui, en doublant le revenu fiscal, produit le précieux avantage de rallier à la vérité tout le système administratif et commercial, parce que, dans ce nouvel ordre, on n'arrive au bénéfice que par la vérité.

J'ai signalé le vice radical de la politique civilisée. C'est la duplicité d'action distributive. Ne blâmons point les anciens de cette erreur, elle

était inévitable. Il est certain que chacun dut s'occuper à sauver ses denrées de la griffe des satrapes et prôner la liberté de commerce. Les philosophes n'étaient alors occupés que d'administration, et hors d'état d'imaginer une opération comme la Régie concurrente, qui d'ailleurs était peu praticable dans les âges de médiocre industrie; ils n'ont pas même su l'inventer dans l'âge moderne, après un siècle d'études sur l'économie commerciale, dont aucun savant ne s'occupait alors. D'ailleurs ne perdons pas de vue une remarque faite au chapitre sur l'alarmisme et l'étourderie méthodique, c'est que notre globe a la propriété d'illusion obstinée. Les Grecs et les Romains, gens d'assez bon sens, étaient persuadés que la terre était plate; il n'y a pas longtemps que l'inquisition brûlait encore ceux qui auraient soutenu sa rotondité.

Ainsi depuis les problèmes d'enfants, comme l'étrier et la soupente, jusqu'aux problèmes de politique transcendante, comme la Régie contrebalancée, nous sommes évidemment un globe d'étourdis qui oublie tout, manque tout et s'opiniâtre dans ses bévues; j'en indiquerai la cause au livre postérieur en traitant du système aromal de la planète. Ne soyons donc pas surpris d'avoir commis sur des questions abstruses, comme l'unité d'action distributive, des étourderies de 3000 ans que nous avons commises de même sur des inventions comme l'étrier, qui étaient à portée de tout le monde. J'arguerai de cette impéritie générale pour solliciter la plus grande attention sur l'origine et les progrès de l'anarchie mercantile et mensongère que je vais analyser. La recherche de ses correctifs était une voie de salut ouverte aux civilisés. Dieu avait ménagé dans l'étude du commerce, comme dans toute autre science fausse, des moyens d'issue de limbe et d'acheminement aux 6e et 7e périodes.

L'antiquité aurait dû s'apercevoir que le commerce émancipé dégénérait en fourberie générale; que cette émancipation, quoique préférable au monopole, était encore loin du bon ordre, qu'on n'avait fait que substituer un vice à un autre, favoriser la libre fourberie pour résister à la tyrannie. Des gens qui prétendaient chercher l'auguste vérité n'auraient pas dû se contenter de ce résultat, qui, loin de conduire à la vérité, établit la garantie de fourberie. Car le commerce a pour principe : « Considérez un marché conclu comme irrévocable, pourvu que les contractants, loyaux ou fourbes, aient été pleinement libres au moment du traité. » Telle est la [règle] fondamentale du régime commercial. C'est donc une garantie assurée au fourbe et un régime d'entrave générale en circulation; car il y a entrave partout où il y a crainte de fraude.

Les philosophes anciens se bornèrent à railler sur les fourberies commerciales. La raillerie n'est pas un remède au vice. Il fallait chercher un mode d'exercice véridique et garanti. *On n'en connaissait point, donc*

il n'y en avait point à découvrir. Tel est l'éternel argument de la philosophie, qui toujours regarde en arrière dans le mouvement, nie la possibilité de ce qu'elle ne connaît pas et n'estime le bien que négativement, par comparaison au mal évité.

On avait échappé au monopole, il ne s'ensuivait pas que la licence du mensonge commercial fût le terme du bien. Il restait donc en affaires commerciales un grand problème d'amélioration, celui de la vérité pratique. Les philosophes, très-zélés en paroles pour la vérité, ne daignèrent pas spéculer sur son introduction pratique ; tout occupés de s'immiscer dans les affaires administratives, ils s'enfoncèrent dans leurs jongleries de balance, d'équilibre, qui leur ouvraient l'accès aux fonctions publiques, et ils ont conservé dans l'âge moderne cette même insouciance du problème de vérité commerciale : aussi les a-t-on vus, en révolution, alterner d'un vice à l'autre, des maîtrises limitées à la licence absolue, ou anarchie mensongère, sans faire ni inventions ni tentatives sur de nouvelles méthodes commerciales, garantes de la vérité. S'il est injuste de persécuter le commerce par des monopoles, il est également injuste que le commerce persécute le corps social par ses fourberies. Pourquoi le marchand, être improductif, jouit-il d'une pleine liberté d'opérations qu'on n'accorde pas même au producteur ? Celui-ci n'a pas la libre disposition de ses eaux et forêts. Il doit, dans les coupes et les travaux d'irrigation, se conformer aux convenances de la masse et agir sous l'inspection du gouvernement. Souvent, pour le bien de la masse, on lui défend telles cultures, comme les tabacs, les vignes, les défrichemens, etc. Après cela, n'est-il pas ridicule qu'un marchand qui ne crée rien et n'ajoute rien aux produits, soit, dans ses opérations, dégagé de responsabilité, qu'il ait pleine licence d'organiser ouvertement tel ou tel fléau, comme l'accaparement des grains, d'où naîtra [l'*affamement*] du peuple, ou l'accaparement de matières qui causera la désorganisation des manufactures ! Aucune autre profession ne jouit de cette liberté. On astreint un juge à ne point suivre ses opinions, à se conformer à des lois écrites, à n'agir enfin que selon les convenances générales. Un marchand seul est pleinement libre de déclarer la guerre politique à tout le corps social, d'exercer l'agiotage, l'accaparement, l'usure, la fourberie et autres brigandages, à l'abri du titre d'ami du commerce.

Lorsque les anciens se bornèrent à des railleries sur ces déportements mercantiles, on était loin de penser qu'un jour le commerce deviendrait l'arbitre de la politique sociale, que le progrès de l'art nautique et la découverte des deux Indes le rendraient aussi puissant que le gouvernement dont il est *branche distraite ;* qu'il pourrait asservir les gouvernements eux-mêmes, ainsi qu'on le voit par les monopoles maritimes et les manœuvres d'agiotage. En formant du commerce une puissance

isolée, qui jouit de l'indépendance, on a pour ainsi dire dédoublé le système administratif. On l'a divisé en deux fonctions agissant tantôt combinément, tantôt incohéremment, contre les producteurs et les consommateurs, au lieu de les protéger. ((Les anciens, tout occupés de résistance à la tyrannie administrative, ne virent pas qu'au lieu d'un tyran ils en auraient bientôt deux. Tel est l'effet du système civilisé où le commerce et le gouvernement sont parfois ligués contre la production et la consommation, parfois en guerre l'un avec l'autre.))

Si l'exercice du commerce est exempt de garanties solidaires, selon le principe : « *Laissez faire les marchands*, ils savent bien ce qui convient à leurs intérêts, » il est sûr que pour leur intérêt personnel ils ne manqueront pas de tromper, d'agioter, etc., s'adonner à l'usure, à la banqueroute, etc.; mais l'intérêt des producteurs et consommateurs est tout opposé : chacun d'eux veut n'être pas trompé sur ce qu'il achète, et obtenir de la vente de son produit le bénéfice qui la plupart du temps passe entre les mains des revendeurs ou agioteurs. Voilà donc la fonction du commerce qui, par son indépendance, opprime deux autres fonctions, la production et la consommation, et plus encore le gouvernement, spolié par les bénéfices et frais des marchands, qui sont la branche de subvention assignée au fisc dans l'ordre naturel; il restait donc à trouver le moyen de subordonner le commerce et de le placer sous la régie du gouvernement sans nuire à la liberté, sans tomber dans le monopole. Tel est le problème résolu par la Régie concurrente, à qui je donne le nom d'Entrepôt, parce qu'elle conserve jusqu'au moment de consommation la propriété du producteur sur l'objet mis en vente et les bénéfices qu'on peut en percevoir. Hors de cet ordre, le commerce libre est une armée de forbans au sein du corps social, où il forme une quatrième fonction, travaillant par ses intrigues et fourberies à spolier les trois autres, — qu'il secondera par l'assujettissement [lorsqu'il sera assujetti] à la vérité.

Envisageons bien l'erreur de la politique sur cette question. Elle a toujours pensé que les peuples devaient résister aux gouvernements, lui contester les impôts. Les peuples, au contraire, doivent résister à l'*intermédiaire*, ou commerce, qui envahit par ses frais et ses bénéfices au moins un dixième du produit. Il faut le réduire en subordonné, le fondre dans l'Administration, dont il est un chaînon, et comme l'opération qui mène à ce but établit la vérité pratique et l'association graduée ou économie naturelle, tout en doublant le revenu fiscal, les sociétés arriveront par la seule réforme du commerce mensonger à l'Unité, ou équilibre des trois fonctions Production, Consommation et Distribution, et à tous les biens sociaux, qu'elles considéraient comme des rêves depuis trois mille ans. Ainsi, un seul rouage déplacé dans une pendule peut

faire marcher à contre-sens toute la mécanique; tel est l'effet que l'émancipation du commerce produit depuis trois mille ans dans le mouvement civilisé; tout y est faux, essentiellement, systématiquement; tout sera ramené à la vérité par la seule correction du système commercial.

Plus la thèse est opposée aux préjugés actuels, plus elle est digne d'un mûr examen. La politique s'est tellement fourvoyée, a si bien aggravé, envenimé toutes les plaies, entre autres celle des impôts, qu'il n'y a plus lieu à douter de son impéritie. Il ne reste qu'à assigner les causes, et on les trouvera dans l'indépendance, dans la licence du commerce érigé en 4e fonction. L'analyse des crimes qu'engendre cette indépendance nous convaincra de la nécessité d'y appliquer le remède.

Résumons sur le dénouement des rêveries de balance et d'équilibre. Les philosophes ont cru que pour atteindre ce but il fallait affaiblir, subordonner et assujettir le gouvernement. C'est à quoi ils se sont attachés depuis trois mille ans. Il faut au contraire le renforcer, accroître sa puissance et ses trésors, tout en ne lui attribuant qu'une des trois fonctions, la distribution, *sed* entière, non morcelée. L'assertion peut effrayer nos politiques actuels, qui ne savent enrichir le gouvernement qu'aux dépens du peuple; mais l'opération d'équilibre naturel enrichira le prince aux dépens du commerce; elle partagera les bénéfices du commerce entre le prince et le peuple; elle fera rentrer dans le devoir et retourner au travail productif ces légions de parasites appelés marchands, qui se créent un domaine de piraterie au sein de chaque empire. Leur chute assurera la vraie liberté et le bien-être des peuples en garantissant la vérité des relations et la surabondance du revenu fiscal.

Étranges résultats de l'emploi de la vérité! Mais puisque les philosophes cherchent en vain depuis trois mille ans un moyen d'introduire la vérité parmi nous, ils ont dû prévoir que l'art de mettre en pratique la vérité dévoilerait de grands mystères, et le premier sera celui de l'équilibre des pouvoirs, sur lequel ils ont constamment échoué par leurs théories répressives de l'administration, méthodes opposées aux vues de la politique naturelle, qui tend à doubler la puissance et les revenus de l'administration. Eh! si l'avènement à l'Unité, à la vérité et aux autres biens qu'on doit attendre du code divin pouvait déplaire aux gouvernants, froisser leurs intérêts, leurs passions, comment parviendrait-on à leur en faire goûter la théorie et tenter l'épreuve? D'autre part, *cur* Dieu a-t-il distribué la mécanique civilisée de telle manière qu'en dépit des assauts de la philosophie, l'Administration est toujours restée investie d'une puissance prépondérante? C'est que le code divin assurant d'énormes avantages à tous les gouvernements, Dieu a dû faire fond sur eux pour l'exécution, et leur ménager des moyens suffisants pour organiser le code en tout ou en partie dès qu'il sera découvert, et pour

conduire les peuples à la fortune et à la vérité, en dépit des clameurs de la philosophie qui, par l'apologie des fourberies mercantiles, essaiera de retarder la chute de ses 400,000 volumes.

CHAPITRE III.

LE COMMERCE JUGÉ SELON LE GROS BON SENS.

Foin des beaux esprits qui ne savent que bien dire et jamais bien faire, qui avec leurs torrents de lumières conduisent le peuple à l'indigence! Ils nous réduisent à souhaiter des torrents d'ignorance qui conduiraient le peuple à la richesse. ((Foin des Académies et de la Science qui nous bernent en prétendant qu'une nation est riche et heureuse quand on y voit les rues pavées de mendiants.)) — Ainsi opine le gros bon sens que nous allons consulter sur les problèmes de mécanisme commercial.

Traitons l'affaire selon les lumières communes; mettons le débat à la portée de tout le monde et surtout des marchands qui, en général, n'ont pas de prétentions à l'Académie et n'aiment pas les subtilités scientifiques. Je vais les servir à leur goût et leur faire toucher au doigt le ridicule des théories qui ont établi l'anarchie mercantile ou concurrence libre, mensongère et complicative, aussi indigne du nom de liberté que l'était le régime de Robespierre qu'on parait de ce titre.

Posons d'abord la question en sens familier. Le système commercial actuel est-il judicieux ou absurde? Qu'en doit-on penser, en jugeant d'après les résultats notoires, tels que banqueroutes, fourberies, pullulation d'agents, monopole extérieur et intérieur, agiotage, accaparement, usure et autres prouesses de la libre concurrence? Tous ces [faits] sont-ils véritablement la perfectibilisation du perfectibilisantisme, comme le prétendent les philosophes modernes? Ils vont se hâter de répliquer que les fléaux dont je parle sont les abus du commerce. Point du tout: ils en sont les caractères essentiels, et je le prouverai tout à l'heure par l'analyse régulière sur laquelle nous préludons.

Dans tout mécanisme, soit matériel, soit politique, la véritable économie consiste à simplifier le jeu des rouages et le nombre des machines, à diminuer les dépenses et les agents plutôt que d'y ajouter. C'est une vérité triviale à force d'évidence.

Partant de ce principe, que penserait-on d'un mécanicien qui voyant un moulin en bon état et propre à moudre dix quintaux de grain par jour,

proposerait de le remplacer par un autre qui contiendrait dix fois plus de roues, de meules, bluteaux, etc., et qui exigerait dix meuniers au lieu d'un pour ne moudre que la même quantité de 10 quintaux par jour? Chacun ferait observer à ce mécanicien qu'il est dix fois fou de vouloir décupler la dépense de mouture, et qu'il faut au contraire s'évertuer à la diminuer, en simplifiant, s'il se peut, la machine.

A cela notre savant répondrait qu'en décuplant le nombre des agents, meules, roues et bluteaux, on fera gagner les meuniers, charpentiers, tailleurs de pierres, etc., et que *ça fera vivre du monde*. Oui, du monde improductif, travaillant au dépens des consommateurs, qui supporteront en dernier ressort tous ces nouveaux frais de manutention.

Mais, dira le mécanicien, ce nouveau moulin sera surchargé d'une foule de machines si embrouillées, si confusément disposées que l'œil s'y perdra : un bourgeois peu exercé n'y connaîtra rien, ne pourra pas suivre son blé et sa farine dans les nombreux déplacements, au moyen desquels le meunier pourra voler trois ou quatre fois plus de farine qu'il n'en vole à présent, et *ça fera vivre les meuniers*. — Nouvelle absurdité, dirait-on au mécanicien; nous cherchons à nous garantir de la friponnerie des meuniers et non pas à leur donner de nouveaux moyens de gruger : ce qu'ils ne font déjà que trop.

En résumé, chacun déclarerait que la proposition du mécanicien est le comble de l'impudence; que cet homme est un fripon éhonté, et que c'est lui faire trop de grâce que de l'accuser de démence. Chacun saurait réfuter son sophisme sur l'avantage de *faire vivre tels ouvriers*, chacun saurait lui faire observer qu'il faut *faire vivre ceux qui augmentent la masse du produit*, comme les laboureurs et manufacturiers, tandis qu'il faut réduire les agents et les machines qui compliquent la manutention sans rien ajouter au produit. Ce jugement que tout bon simple saurait porter suffit à renverser toute la théorie des économistes qui, dans leur système commercial, n'ont d'autre [souci] que d'employer dix fois plus d'agents et de capitaux que n'en exigerait l'économie naturelle, ou sociétaire et véridique.

On peut s'en convaincre par la pullulation de marchands survenue depuis trente ans pour un service dont l'étendue n'a point varié. On peut dans certaines villes compter jusqu'à trente marchands dans tel genre qui n'en comptait que trois en 1789. Les denrées sont-elles pour cela tombées à plus bas prix? Les marchands sont-ils devenus moins fourbes? Tant s'en faut. Les extorsions et la fourberie ont augmenté sans mesure, et ces fourmilières d'amis du commerce ont tellement raffiné en astuces, en art de la vente, qu'on est aujourd'hui trompé jusque sur les allumettes (voyez l'article Gargote chimique), qui sont en faux soufre, enduites de manière à ne pouvoir plus prendre feu. On a perfec-

tionné de même tous les autres brigandages, banqueroute, monopole, etc., dont je donnerai plus loin le tableau. Il est évident que la science dite économisme, la théorie de libre concurrence a dupé le corps social en tout sens par complication de fourberies et par complication de frais d'agents improductifs, capitaux distraits et autres dommages et déperditions qui retombent ultérieurement sur le consommateur, à qui ces nombreux marchands font supporter tous leurs frais tant par les bénéfices et fraudes, que par la banqueroute qui les dédommage aux dépens du public.

Lorsqu'on voit une science aboutir à des résultats si ridicules, n'est-elle pas condamnée par le fait? n'est-elle pas le pendant du charlatanisme que je viens de citer du moulin où l'on décuplerait le nombre des roues, des meules et des agents, pour ne moudre qu'une même quantité en temps donné et pour faciliter les larcins? Tel est le résultat où nous a conduits la libre concurrence. Vanter cette complication d'agents et de fourberies, c'est comme si l'on conseillait de combler ou intercepter les canaux afin de faire vivre beaucoup de rouliers, de charrons et d'aubergistes qu'occuperait la suppression des transports par eau.

Pourquoi prône-t-on dans le commerce le vice de complication, tandis qu'on reproche sans cesse aux administrations modernes ce même vice de multiplier des fonctionnaires, évidemment improductifs puisque leur doublement ou triplement ne parachève que la même quantité de [travaux]? Seront-elles justifiées en disant que la création de ces places parasites fait vivre du monde? L'économie consiste-t-elle à faire vivre quelques privilégiés aux dépens de la multitude? Il est sûr que si un tribunal, auquel suffisent vingt juges, est porté tout à coup à soixante également salariés, ce triplement fera vivre quarante familles, mais aux dépens de quarante mille familles d'administrés, et sans rien ajouter ni au produit ni aux fonctions utiles pour le producteur.

A l'époque où les ports de France étaient bloqués, où Marseille et Rouen ne pouvaient pas communiquer par mer, le port intérieur de Châlon-sur-Saône était le pivot d'un grand mouvement de transport par eau et par terre : pouvait-on prétendre que cette fermeture des mers était un bien parce qu'elle faisait vivre du monde à Châlon-sur-Saône et sur la route? Un seul faubourg de Lyon s'était accru de 2,000 habitants par le produit de cette industrie parasite qui obligeait à payer le transport de Marseille à Rouen dix fois plus qu'il ne coûtait par mer, indépendamment des avaries, bien plus nombreuses par la voie de terre.

Concluons qu'au lieu de s'attacher au bien du commerce, vraie sangsue qui ne cherche qu'à pressurer les producteurs et les consommateurs, cent fois plus nombreux que lui, l'on doit s'attacher au bien des classes productrices et consommatrices, qui forment l'immense majorité, et qui

supportent, l'une en diminution de bénéfices et l'autre en augmentation de frais, toutes les dépenses dont les trafiquants surchargent la distribution des produits ; et, pour exprimer [en peu de mots] cette vérité, [nous dirons] que l'économie consiste à favoriser les classes dont le service augmente la masse du produit, et à [réduire] celles qui compliquent la manutention sans rien ajouter au produit. Cette thèse n'est-elle pas [démontrée vraie] par l'adoption des mécaniques et des canaux ? D'après cela, par quel prestige les économistes ont-ils pu persuader que c'était un bien de tripler et décupler la masse des marchands, dont l'entremise, loin de rien ajouter au produit, [introduit dans la distribution] une foule de [malversations criminelles], dont on verra plus loin le tableau ?

Je suis confus de m'appesantir sur une vérité si évidente, et l'on pourra me reprocher ici de prouver que 2 et 2 font 4. Ces superfétations sont nécessaires dans notre siècle. On l'a fort bien remarqué au sujet de la mendicité, à laquelle on oppose pour antidote les dépôts de mendicité, où chaque reclus coûte (indépendamment de la vexation), le double de ce que coûte un homme libre. L'auteur et le journaliste (des *Débats*), qui s'élevaient contre cette absurde gestion, observaient fort bien qu'aujourd'hui, plus les vérités sont évidentes, plus elles sont difficiles à produire et à accréditer, et qu'il y a lieu de s'étonner quand on rencontre un homme [assez sensé] pour convenir que 2 et 2 font 4.

La multitude est fort loin de ce bon sens, notamment en théorie de commerce. Depuis qu'on a accrédité les sophismes de libre concurrence et de pullulation immodérée des marchands, notre siècle n'est plus apte à traiter les questions d'économie naturelle ou réduction du nombre des improductifs. Les esprits, sur cette question, sont comparables à des cordes fausses, dont il est impossible d'obtenir un son régulier. Les prestiges mercantiles ont vraiment faussé toutes les têtes politiques. Le commerce, aujourd'hui, est comparable à ces favoris qui envahissent tous les pouvoirs et subordonnent à eux tous les ministères. L'agriculture même n'est comptée aujourd'hui que pour accessoire du commerce. On a vu des princes, passant dans un pays purement agricole et ruiné par une mauvaise récolte, lui promettre que le *commerce irait bien.* Eh ! qu'importait à ces malheureux qu'on trafiquât et agiotât dans les marchés des grandes villes ? cela ne remplaçait pas les récoltes avortées, cela ne leur donnait pas des fonds pour acheter leur subsistance ; ils n'en furent pas moins réduits à vivre pendant six mois d'herbes sauvages et d'orties ; mais on croit secourir un village affamé en lui vantant les bénéfices de l'agiotage, dont il ne tirera pas une obole. On instruit les princes à croire que tout va pour le mieux quand les agioteurs ont fait foule à la Bourse. Mais les idées sont tellement embrouillées sur ce point qu'il n'y a plus aucun terme à la confusion. Le mot

favori, le mot *commerce*, désigne toutes les branches d'industrie, et on a tout nommé quand on a nommé le commerce, qui profite de cet engouement pour s'attribuer le bénéfice de toutes les faveurs que le gouvernement croit accorder à l'industrie productive.

Ce ne sera pas une tâche médiocre que de dissiper ces erreurs. On peut les distinguer en illusions politiques et en illusions mécaniques.

Classons-les familièrement comme on doit le faire dans un chapitre de gros bon sens.

On peut réduire les illusions politiques à une bévue fondamentale, celle de vouloir enrichir les nations au lieu d'enrichir les individus. Des calculs et tableaux de balance chiffrée nous apprennent que telle nation, Angleterre ou autre, est colossalement riche, et l'on y voit les villes jonchées de mendiants. Je ne saurais trop le redire: Londres, qui passe pour envahir les richesses du monde, Londres, d'où sont sorties les sectes d'économisme qui enseignent aux nations l'art de s'enrichir, Londres contient 115,000 mendiants, filous, vagabonds, etc.; ainsi dans toutes les villes d'Angleterre. Ne peut-on pas dire aux Anglais, en vertu du sens commun : vous êtes devenus nation riche dont le sol est couvert de pauvres; tâchez plutôt de devenir nation pauvre dont le sol soit couvert de familles aisées.

Nos beaux esprits savent prouver au besoin que la douleur n'est point un mal, que la goutte et la pierre ne causent aucune souffrance (1); chacun d'eux saura nous montrer la richesse publique dans les fourmilières de mendiants. Ils ont tous le talent de l'alchimiste qui enseigne l'art de faire de l'or, et vous fait dépenser votre or [en pure perte]. Le bon sens exige qu'on juge les [accroissements] de richesse publique par application aux individus. Le souverain, les grands, les traitants auront toujours de quoi vivre au large : c'est donc la masse et non pas les grands qu'il faut enrichir. Tel est le problème qu'éludent les savants ; ils nous bercent d'illusions commerciales sur la richesse des nations pour farder la pauvreté des individus et l'absurdité du système distributif.

Qu'importent les prestiges de monopole colonial, balances de commerce, empiètements de manufactures, qui n'aboutissent qu'à produire la majorité numérique des pauvres, comme on le voit en Angleterre, en Suisse, en France et dans toute la Civilisation ! Nos économistes ne portent jamais en compte les souffrances du peuple, ni les désastres des guerres qu'entraînent leurs spéculations ambitieuses. Tel état, comme

---

(1) Paroles d'un ancien philosophe qui, surpris dans sa chaire par quelques accès de goutte et de rhumatisme, s'écria : « Non, douleur, tu ne me feras jamais avouer que tu sois un mal. » (*Note de Fourier.*)

l'ancienne France, présente des tableaux fastueux de bénéfices coloniaux et ne dit rien des guerres maritimes, emprunts et autres [calamités] qu'il lui en a coûté; non plus que des révolutions suscitées par les prétentions coloniales. N'est-ce pas pour une jalousie de sucre et de café que l'Angleterre a provoqué cette révolution qui conduisit Louis XVI et l'élite des Français à l'échafaud, qui a enlevé 4 millions d'habitants à la France et coûté quatre milliards au seul corps du clergé? Nos économistes ne tiennent compte de tous ces fléaux : ils ne voient que leurs balances chiffrées par sous et deniers. Le renversement des trônes, le sang de plusieurs millions d'hommes n'est à leurs yeux qu'une bagatelle, pourvu qu'on agiote largement sur le sucre et sur le café. Tels sont les prestiges politiques dont il faut d'abord désabuser le siècle; il faut lui faire sentir qu'on doit mettre en parallèle les malheurs des nations avec les profits éphémères qui n'enrichissent qu'une poignée de sangsues. Les bénéfices des agioteurs de Bordeaux et de Marseille ont-ils jamais empêché que les peuples de Bretagne, du Limousin et de tant d'autres provinces françaises ne vécussent dans l'extrême pauvreté? Ce n'est donc pas la richesse des nations, mais le bien-être des individus qui doit être le but de la politique. Est-il de pays plus riche en trésors et en industrie que la Chine et l'Inde? et pourtant qu'y a-t-il de plus pauvre que leurs peuples?

Après les illusions politiques, nous aurons à dissiper les illusions mécaniques ; les notions erronées sur la machine commerciale, où l'on ne sait pas même distinguer les fonctions productives des improductives, ni distinguer ce qui est entremise parasite sujette à répression, et évitable comme l'agiotage, de ce qui est entremise indispensable et digne de protection, comme le transport. Tout cela est confondu sous le nom de commerce, bien du commerce, amis du commerce. Il faudra débrouiller cette confusion. Je renvoie à d'autres chapitres ces pesanteurs analytiques; j'ai promis de me borner dans celui-ci à des discussions de gros bon sens et à portée de tout le monde. Il serait déplacé d'y insérer des classements scientifiques, bien que le sujet y conduise.

Je les réserve pour...

Terminons.

Le [système] commercial étant la chimère la plus récente des modernes, et sa réforme étant une des issues les plus faciles pour échapper au dédale civilisé et entrer en association, il convient d'en décrire les vices en grand détail et de bien démontrer sur ce point l'excès d'impéritie de la politique. En y consacrant 4 sections, je ne pourrai en traiter que très-abréviativement.

Pour définir l'origine du mal; je vais remonter non à la création du monde ni au déluge, mais à une époque des plus anciennes, qui fut celle

de la naissance des deux extrêmes commerciaux : monopole et licence. Il faut fixer l'attention sur cette bévue originelle d'où naquit la duplicité d'action distributive, la funeste [idée] d'émanciper le commerce, et d'enlever sa direction au gouvernement, dont il est la principale attribution en politique naturelle ou sociétaire.

CHAPITRE IV.

ORIGINE DES EXTRÊMES COMMERCIAUX ET DE LA DUPLICITÉ D'ACTION DISTRIBUTIVE.

[Lacune : quatre pages blanches. — En marge du titre se trouve cette note :]

Extrêm. sont

1. Licence orig. par util. de march. libres.
Russie compte tant de march.

2. Monop. et vexation du monop. primitif.

Ordre final doit se composer des deux.

CHAPITRE V.

DE L'IMPUISSANCE DU COMMERCE POUR ENCOURAGER L'INDUSTRIE.

Quel est son but ? c'est d'élever dans chaque pays l'industrie locale au degré suffisant pour atteindre par les exportations à la balance des importations, et l'on voit tous les pays (excepté ceux de monopole) se plaindre de lésion en ce genre. La France a longtemps prohibé les sucres et denrées coloniales ; cependant elle est assez pourvue de produits à donner en balance. J'admets que ç'ait été l'effet d'une jalousie mal entendue, il n'en est pas moins certain que ces denrées sont trop coûteuses, que le système commercial n'a point réussi à les faire tomber au taux convenable, qui doit être l'échange poids pour poids du sucre avec la farine de froment.

Etablissons le débat sur un autre objet, sur la prohibition du vin, qui, cultivé depuis si longtemps, devrait être arrivé au degré d'abondance nécessaire pour faire lever les prohibitions. Cependant on a vu récemment encore la Suède prohiber les vins et eaux-de-vie. Si ces objets n'étaient

pas trop coûteux, la Suède ne craindrait pas de s'épuiser par leur consommation; mais le commerce les charge de tant de frais qu'ils deviennent ruineux pour un état pauvre. Si les vins étaient cultivés en quantité suffisante dans les lieux convenables, Espagne, Portugal, Barbarie, Calabre, Grèce, Turquie, la Suède pourrait se procurer des vins spiritueux à 4 sous la bouteille, prix à peu près équivalent au double de la bière. La Suède pourrait donc affecter à la consommation des vins les grains et frais de fabrication de la bière. Elle ne perdrait pas une obole à spéculer ainsi, et serait bien mieux abreuvée, car le vin de Calabre et de Portugal vaut bien le double de la bière.

Le système commercial ne fait rien pour la balance primordiale, qui est celle des cultures. Les nations, uniquement occupées à se jalouser, ne cultivent point les denrées nécessaires à la masse, comme le sucre et le vin; au lieu de s'exténuer en guerres pour les Antilles, elles devraient prendre des mesures pour mettre en culture les états barbaresques. Elles y auraient trouvé le double avantage de réprimer les pirateries et de se procurer à peu de distance les objets dont elles ont besoin; mais le système commercial ne porte les nations qu'aux [mesures] pénibles et malfaisantes, et jamais aux mesures d'utilité générale.

On a vu depuis peu un exemple frappant des améliorations locales dont l'Europe est susceptible. Naples a commencé à cultiver le coton, et, en peu d'années, est parvenue à fournir annuellement 30,000 quintaux de très belle matière; l'Andalousie et Grenade en fournissent aussi d'une grande beauté. Ce que l'Europe fait pour le coton, elle devrait le faire pour le blé et le vin. C'est en Barbarie qu'il faudrait créer le grenier et la cave de l'Europe. L'honneur, la sûreté et l'approvisionnement des nations policées exigeaient cette conquête des états barbaresques, mais les Princes et les Nations contracteraient vingt alliances avant d'en faire une pour un motif d'utilité. L'esprit de commerce ne les pousse en tout sens qu'à l'égoïsme. Témoin ces paroles d'un marchand anglais après la capitulation d'Alger (1) : « Au moins les pirates ne pilleront plus que des Italiens et des Français. »

Oppression pour oppression, pourquoi ne pas se fixer à celles qui seraient nécessaires et économiques? On a souvent observé qu'au lieu d'arracher les Africains de leur pays, il conviendrait de les forcer à cultiver sur les lieux, et d'abord en Barbarie, pour le repos de l'Europe. Quelque régime qu'on donnât aux Maures, ils ne seraient pas plus esclaves qu'ils le sont sous les Turcs, et l'Europe, à l'abri de leurs pira-

---

(1) En 1817, expédition de lord Exmouth, qui bombarda et fit capituler Alger. (*Note des Rédacteurs.*)

teries, serait amplement fournie des denrées qui lui manquent. Si l'esprit commercial tant vanté n'a pas assez d'influence pour provoquer ces utiles mesures, s'il ne peut pas opérer pour le bien général ces ligues civilisées que la superstition opéra tant de fois pour les croisades et autres folies, il n'est donc qu'un vice de plus inoculé aux modernes ; et, en effet, son analyse démontre qu'il ne sert qu'à multiplier et à raffiner les germes de discorde et de concussion. Semblable à la Philosophie, il engendre tous les maux opposés aux bienfaits dont il nous leurre. Il promet de réunir les nations et ne les forme qu'à l'égoïsme et à la jalousie; il promet des mesures économiques et il multiplie partout les armées fiscales et les extorsions financières ; il promet l'abondance au peuple et n'opère que l'accroissement de l'indigence et de la mendicité. Enfin, il promet le perfectionnement social et ne favorise que les progrès de la fausseté. Voilà bien la chimère convenable pour un siècle qui ne veut que des charlataneries scientifiques et ne tient aucun compte du témoignage de l'expérience.

CHAPITRE VI.

SUR L'ABORDAGE ET MANIEMENT DU COMMERCE.

Singulier titre, l'Abordage du commerce! Ne semble-t-il pas qu'il s'agisse de prendre un vaisseau à l'abordage! Précisément. Le commerce (quant à la tactique défensive) ne saurait être mieux comparé qu'à un vaisseau qui manœuvre de manière à éviter en tout sens les grappins que son adversaire veut lui jeter. Le but secret de tous les gouvernements est de prendre le commerce à l'abordage; ils l'ont assez prouvé par les monopoles de tabac, de sel et d'eau-de-vie, et même par celui de l'eau claire, dont le Sophi de Perse afferme la vente en régie. Si les ministres, tant civilisés que barbares, n'étaient contenus par certaines entraves politiques et morales, ils frapperaient sur le tout comme ils ont frappé sur quelques parties. Leur prétendue sollicitude pour le bien du commerce n'est qu'un masque à travers lequel on aperçoit fort bien leur convoitise, leur tendance commune à s'emparer du commerce. Ils y marchent peu à peu, et l'explosion ne tarderait guère, tous étant plus ou moins pressés par l'accumulation des déficits, et pressés d'adopter la maxime du financier Terray : « Prendre dans les poches où il y a de quoi prendre. » Une prise de tabac donna 80 millions de rentes à Bonaparte. Il aurait bien fait d'autres prises mercantiles s'il fût resté en

place, mais il a formé en finances une école de fidèles disciples, qui tout en déclamant contre lui pratiquent scrupuleusement son système. Si la Civilisation se prolonge, on peut assurer que l'envahissement du commerce n'est qu'ajourné. La force des circonstances, [l'accumulation] des déficits arriérés, dettes et détresses financières, entraîne tous les [états].

Sur ce point, les gouvernements ne sont retenus que par deux [obstacles], qui tomberont d'eux-mêmes :

1° Il y a obstacle moral, vergogne administrative. — Il manque dans les grands empires un ministre assez audacieux pour braver l'opinion en fait de monopole général. On trouve de pareils hommes, et, en 1788, un sieur Foulon se chargeait, à Paris, de déclarer la banqueroute de l'État, si l'on voulait l'élever au ministère. D'autres pourront se charger de même d'une tâche bien moins odieuse, celle du monopole successif qui peut prendre pièce à pièce en opérant sur chaque objet, comme on opéra sur le tabac et le sel. Dès la première guerre continentale, on sera forcé d'en venir à cet envahissement, car il n'est plus possible (en système civilisé) de prendre ailleurs que sur le commerce, et l'on y viendra par la grande raison : « Nécessité n'a point de lois. »

Tout conspire à la perte des marchands. L'opinion s'élève contre eux de jour en jour, et le public est fatigué de leur pullulation qui n'a servi évidemment qu'à multiplier les fraudes et les extorsions. Le peuple et la bourgeoisie sont, à bon droit, irrités contre eux. Les grands ne le sont pas moins. Leur ancien mépris pour le commerce n'est que plâtré, et non pas étouffé. La noblesse voit impatiemment cette classe de parvenus obscurs qui depuis deux siècles envahit successivement la richesse et l'influence, et qui, pendant la crise révolutionnaire...

Mais l'état actuel des choses, l'impéritie politique obligent à protéger ostensiblement les marchands, à leur témoigner une feinte déférence : on ose à peine essayer sur eux quelques empiètements. Il n'est pas moins certain que tous les ministères, en secret, brûlent de connaître la théorie d'abordage du commerce ou art de s'emparer du monopole général sans secousse politique ni entrave à l'industrie. La détresse financière pousse de plus en plus à cet envahissement, auquel il faudra venir par force ouverte si l'on ne découvre pas quelque voie politique pour y arriver.

Eh ! quoi de plus odieux, de plus indigne de [ménagements] que ces envahissements par monopole légal ! C'est opérer à la manière du dey d'Alger. Il semble que nos directeurs de monopole sur le tabac et le sel soient formés à son école. Que penser des économistes qui veulent la liberté commerciale, et qui ne découvrent pas de remède à ces infâmes procédés, dont l'extension est de plus en plus à craindre !

Plus le danger est imminent, plus il importe d'indiquer à tous les

gouvernements Civilisés un moyen d'*Abordage du commerce*. On procède, pour attendre, au maniement politique de cette corporation insubordonnée, de ce polype industriel qui dévore toute la substance du corps agricole et manufacturier, et qui absorbe tout le bénéfice, lequel, selon l'ordre naturel, devrait être affecté aux impositions. Posons bien le problème qui sera résolu à la 19e section : c'est d'arriver sans aucune violation des libertés industrielles à faire passer tout le commerce, tout le bénéfice de l'industrie intermédiaire entre les mains du fisc, sans déroger à la libre concurrence qui devra au contraire acquérir plus de latitude par cette innovation.

Aucun gouvernement n'a manifesté cette intention aussi activement que celui de Bonaparte. En feignant de flatter le commerce, il était impatient de s'en emparer; il préludait par des monopoles, des banques et autres escarmouches; c'était le loup furetant autour de la bergerie sans trouver d'accès. Ce gouvernement ignorait le procédé d'*Abordage du commerce*, et faillit à le découvrir. Il était contenu par la crainte de la *Répercussion*, 15e crime du commerce; il eut une intention qui sera estimée dans la postérité, c'est qu'il tendait ouvertement aux deux buts de la saine politique, à l'anéantissement du monopole maritime et de l'anarchie mercantile ou concurrence libre et mensongère. Plus d'une fois j'inclinai à lui livrer le secret, et je l'aurais fait sans la répugnance que j'avais à fléchir devant le monopole parisien, cette capitale étant un minotaure qu'il faut bassement flagorner quand on apporte une invention utile. Tel est le dégoût qui m'arrêta à l'époque où Bonaparte semblait deviner une branche du secret.

Il était question d'établir le monopole de roulage ou transport; c'eût été un envahissement moins vexatoire que celui du tabac. Bonaparte n'osa pas l'effectuer, quoiqu'il en eût semé les bruits, selon l'usage de sonder l'opinion sur une opération méditée. Singulier effet de l'impéritie politique ! Bonaparte faiblissait sur tous les points où il eût fallu de l'audace, comme la mise en régie du roulage. Ce cabinet, si renommé en subtilités fiscales, était bien pauvre [d'invention] en politique commerciale.

Un jour, des négociants devisant sur ce projet annoncé, me dirent : « Eh ! bien, l'empereur va donc se faire roulier ! » Je leur répondis : « Ce » serait l'opération la plus judicieuse qu'il eût faite de sa vie. » Chacun badina de mon opinion. Les commerçants étaient là dessus aussi ignorants que le conseil impérial, ignorant les uns et les autres que l'envahissement méthodique du commerce doit, dans tous les cas, commencer par la régie du transport sur terre et sur mer. Si le gouvernement eût franchi le pas, je lui aurais indiqué la suite du procédé que je ferai connaître à la 19e section. Achevons sur le sujet de ce chapitre.

2° Une autre cause de retard naît de la politique. L'Angleterre est intéressée à compliquer le système financier de l'Europe. C'est un moyen d'asservir chaque ministère aux subsides qu'elle distribue. Où en serait ce ressort de sa [politique] si tout-à-coup les finances de chaque État se trouvaient *à jour,* pourvues de ressources suffisantes à niveler dépenses et recettes, comme il arriverait par l'effet du monopole général du commerce! Ajoutons que les cabinets continentaux auraient trop de nerf quand ils tiendraient les rênes sans entrer en partage avec le commerce, qui est vraiment dans chaque empire une puissance, un contre-poids au cabinet.

L'influence du commerce étant devenue ce qu'était autrefois celle du clergé de Rome, l'Angleterre doit entretenir ce vice parce qu'il lui est profitable; vu le patriotisme naturel et artificiel de ses citoyens, elle doit, sur cette monstruosité sociale, spéculer dans le sens de Mithridate, qui, familiarisé avec le poison, aurait trouvé son intérêt à en boire s'il eût pu décider tout le sénat de Rome à en faire autant. Tel est [le secret de l'Angleterre]. Elle entretient par son exemple cette anarchie mercantile, qui est un poison pour les cabinets continentaux et qui n'en est pas un pour elle.

Parmi les humiliations de la politique moderne, il faut peut-être compter au premier rang celle d'échouer complètement devant le commerce, qu'elle n'a pas même su aborder et encore moins manier et maîtriser à volonté. Nos hommes d'État sont confus de l'indépendance qu'a su acquérir ce Protée, qui échappe en tous sens à l'astuce financière, et force l'administration à fléchir et à le laisser en partage d'influence avec elle. Nous aurons, sur cette conquête que méditent les gouvernements, deux problèmes à résoudre : celui de l'abordage et celui du maniement, ou art de s'emparer de la manœuvre commerciale et de la diriger aussi [facilement] qu'un général dirige celle de son armée, et amener le commerce libre à se rendre à discrétion, à se confesser d'impéritie manœuvrière, et à dire au gouvernement, comme Vercingétorix à César : « Je me croyais le premier des guerriers, mais je vous donne la palme. »

Beaux esprits, savants, qui prétendez qu'il ne reste rien à découvrir, vous aviez oublié ce problème ainsi que tant d'autres. Si vous faisiez cas de la vérité, vous auriez assigné pour but à la science l'établissement de la vérité en relations mercantiles, et jusqu'à cette [découverte] vous auriez conspué le système actuel, qui ne produit que le triomphe du mensonge. L'ordre que je vais décrire aura pour but d'assujettir le commerce aux trois [conditions] de la vérité, la concurrence et l'économie. Ce sont les trois points d'où il s'éloigne constamment dans le système actuel qui, pour établir la liberté du commerce, a établi l'asservissement

des producteurs et des consommateurs, tous victimes des fourberies, intrigues d'agiotage et frais immenses du commerce. La théorie des relations véridiques opère en sens contraire : elle tend à asservir complètement le commerce pour assurer la liberté des producteurs et des consommateurs, liberté qui se fonde sur le règne absolu de la vérité, de la concurrence et de l'économie.

Nous aurons sur cette thèse d'étranges inepties à dévoiler, et tout à l'heure la science tant prônée de nos jours, l'Économie, va sembler le comble du ridicule. Donnons-en un seul indice. Les économistes peuvent-ils ignorer que tout est mensonge dans le régime de commerce libre, et que les fourberies vont croissant dans cette branche du système social? Ils en sont informés comme tout le monde, et pourtant ils approuvent cet ordre infâme. Leur science n'est donc pas de celles qui cherchent la vérité; c'est évidemment la protectrice du mensonge dont elle cherche à consolider le régime. Plaisant dénoûment de la philosophie après trois mille ans de recherches sur la vérité!

Avant d'indiquer l'ordre de choses qui fera dominer la vérité, procédons à la définition du commerce ou régime de mensonge; c'est un sujet absolument inconnu malgré les nombreux volumes qui en ont traité. Il faut, pour l'exacte description, remonter à l'origine des choses, remonter sinon à la création du monde ni au déluge, du moins au temps très-peu éloigné où naquit le commerce, et analyser dans sa source et ses développements l'erreur primordiale qui a conduit les modernes au honteux système de vanter le règne du mensonge ou libre concurrence, à qui l'on prostitue le nom de liberté commerciale, et qui peut bien aller de pair avec la liberté des voleurs de grand chemin. L'une étant liberté de larronnage et l'autre liberté de filouterie, il y a peu de différence, et pour moi je les mets de niveau.

(La suite à la prochaine livraison.)

PRINCIPES

D'UN NOUVEAU

DROIT ADMINISTRATIF.

(Suite. — Voir la livraison précédente.)

DES BRANCHES DIVERSES DU TRAVAIL MANUEL.

La peinture que nous avons tracée d'une organisation du travail idéale et parfaite, doit nous servir à juger les règles adoptées par la société actuelle pour l'exercice de tous les états, de tous les arts. Cependant nous avons présenté ce tableau à l'occasion des professions qui se chargent de pourvoir aux besoins de nos sens, parce que ces professions occupent la classe d'hommes la plus nombreuse, la plus mal rétribuée, et que là surtout le besoin de l'organisation se fait sentir.

Étudions, le bulletin des lois à la main, la condition présente de l'ouvrier, livré aux fonctions manuelles; voyons-le créer les denrées, les façonner, les mettre en circulation.

Création des matières premières.

De la part de l'homme, la création des matières premières n'est, à proprement parler, qu'une prise de possession. Nous devons distinguer trois sources de richesses : les mines, — l'agriculture, — la pêche et la

chasse. Il faudrait les énoncer en ordre inverse, si nous suivions la marche historique : la pêche et la chasse sont la principale richesse des sauvages ; l'agriculture est commune aux barbares et aux civilisés ; l'exploitation des mines met à contribution beaucoup de sciences, et annonce une civilisation avancée.

Extraction des minéraux.

Pour juger l'état actuel de l'industrie et de la législation relatives aux mines, mettons en regard de cette industrie et de cette législation les conditions de l'organisation sériaire.

Avoir un but productif.

Des hommes ne peuvent pas former d'association pour un travail, si ce travail ne doit donner aucun bénéfice (1). Avant de commencer une entreprise, il est indispensable de s'éclairer sur ses avantages et sur ses dangers.

Les substances minérales sont utiles à l'homme pour un grand nombre d'emplois, sans parler de ceux que la science pourra conquérir encore. Dans les époques de subversion, le règne minéral fournit à la guerre l'artillerie, les armes blanches, le plomb de la balle, le salpêtre de la poudre, la pierre à fusil ou la capsule fulminante. Ce règne dote l'agriculture et l'industrie de presque tous leurs instruments. Dans la campagne, le règne minéral donne au moulin sa meule, à la ville ses édifices publics avec leurs cloches, leurs statues, leurs paratonnerres, ses maisons privées, depuis les fondations jusqu'aux vitres, aux tuyaux et aux ardoises.

La glace et son étamage, la pendule et les flambeaux qui décorent la cheminée, la vaisselle dans l'armoire, le briquet sur la table de nuit, les bijoux dans l'écrin, sont dus au règne minéral ; il peut revendiquer jusqu'au savon sur la toilette et au sel dans la cuisine ; le sel, ingrédient nécessaire dans l'*aciérie ;* il maintient une basse température dans les glacières, assaisonne et conserve les aliments. Le sel préserve l'homme et l'animal d'un grand nombre de maladies, et son usage est pour eux de première nécessité.

La houille qui brûle dans le foyer appartient encore au règne miné-

---

(1) Dans la société harmonienne, qui tient compte avant tout de l'attraction, le plaisir sera considéré comme un bénéfice, et l'on regardera toute industrie attrayante comme utile à la société, mais le législateur civilisé n'en est pas encore à ce point de vue. Les avantages et les inconvénients matériels sont les seuls qui attirent son attention quand il s'agit de réglementer l'industrie.



ral. La houille n'est pas réduite à des usages domestiques; elle alimente le haut-fourneau, le creuset de la forge, le foyer du pyroscaphe et de la locomotive, met en mouvement les pompes de la manufacture, et nous donne des bateaux, des voitures, des maisons à vapeur. La cendre de houille est un engrais qui fertilise les campagnes. Dans ses mille transformations, le règne minéral fournit au peintre des couleurs puissantes, il entre dans la composition de l'encre d'imprimerie, et donne même quelques agents à la science médicale.

Devenu monnaie, frappé d'une empreinte souveraine, le métal facilite les échanges de denrées entre les individus, entre les nations. Les produits du règne minéral n'ont pas l'importance des produits animaux ou végétaux qui sont dus à l'agriculture; les créations du cultivateur alimentent le corps de l'homme, et reçoivent des emplois de première nécessité, tandis que le minéral n'est admis dans les vivres que pour les assaisonner et les conserver. Toutefois, on vient d'entrevoir combien l'utilité du minéral est grande et variée, et pour combien de motifs le pouvoir administratif doit en favoriser l'extraction.

Cependant, pour s'éclairer, les législateurs ne doivent prononcer sur aucun ordre de faits avant d'en avoir examiné les inconvénients aussi bien que les avantages. Il faut faire une enquête *de commodo et incommodo*. Les inconvénients que peut entraîner l'exploitation des mines seront compris quand nous aurons esquissé d'une manière très-sommaire les procédés suivis dans cette exploitation.

La plupart des minéraux se cachent au sein de la terre: en *filons*, c'est-à-dire en affectant la distribution ramifiée; c'est habituellement celle des métaux; en *couches*, disposition des houilles; en *amas*, c'est l'état des minéraux arrachés de leur place primitive et roulés par les eaux. Pour tirer les minéraux de leur gîte, on les exploite, s'ils ne sont pas très-enfoncés dans le sol, *à ciel ouvert*; ce qui a lieu le plus souvent pour les carrières.

Faut-il opérer également à une faible profondeur, non plus sur le sol, mais dans le flanc d'une montagne, on emploie le *cavage*, exploitation souvent dangereuse, parce qu'elle creuse et ruine par la base une masse de terre ou de rochers. Si les minéraux se trouvent à une épaisseur plus grande, il faut pénétrer dans le sol avec fosse et lumière, établir en un mot les travaux appelés *mines*.

Distinguons dans le travail de la mine, les *travaux de recherche*, l'*exploitation* proprement dite, les *accidents*.

Travaux de recherche.

Au moyen âge, le goût du merveilleux si général et si puissant, exerça

de l'influence jusque sur la recherche des minéraux. Long-temps pour les découvrir on évoqua le démon, la nuit, dans une chapelle ruinée; long-temps on mit en jeu la baguette divinatoire, qui tremble d'elle-même aux mains de l'enchanteur, et ne s'arrête immobile que sur l'emplacement d'un trésor. Aujourd'hui, pour reconnaître le gisement des minéraux, on emploie des procédés plus scientifiques. La géologie donne des inductions qui permettent, d'après la nature apparente et superficielle du sol, d'augurer ce qu'il renferme. Ces indices n'ont rien d'infaillible, cependant ils peuvent déterminer le mineur au *sondage*.

Quand la couche métallifère se révèle par des affleurements à la surface du sol, le sondage ou percement en ligne verticale devient inutile; on se contente de mettre le minéral plus à jour, d'en découvrir une superficie assez large par des coupures appelées *tranchées*.

Pour sonder, on commence par creuser un puits de quelques mètres, solidement boisé, traversé par un madrier qui est percé à son centre d'une ouverture dans laquelle passe un tuyau de bois. Cet appareil a pour objet d'assurer au jeu de la sonde une direction bien verticale. Au-dessus du puits s'élève une *chèvre*, assemblage de piliers réunis par une barre transversale où l'on attache une poulie. A cette poulie s'enroule une corde qui suspend l'instrument de fer nommé *sonde*, dans une direction perpendiculaire au madrier, si bien que cette sonde passe par le puits, par le tuyau de bois et qu'elle mord ensuite sur le sol.

Un levier, mis en mouvement par des ouvriers, sert à *faire danser* la sonde, c'est-à-dire à l'élever et à la faire retomber en ligne verticale. A cette sonde correspond encore une *manivelle* qui permet de la faire tourner sur elle-même.

La *tête* de la sonde, surmontée d'un anneau, demeure invariablement attachée à la corde et à la poulie de la chèvre; au-dessous de cette tête s'ajustent des *tiges* de fer qui s'emboîtent les unes au bout des autres, soit par l'*emboîtage à enfourchement*, composé de deux bouts, l'un *mâle* et l'autre *femelle*, qui entrent l'un dans l'autre; soit par l'*emboîtage à vis*.

On augmente le nombre de ces tiges à mesure que la sonde pénètre plus profondément dans la terre. Chaque tige est longue de quatre à six mètres; à l'extrémité de la dernière on ajuste des instruments qui diffèrent selon la résistance du sol traversé et les exigences du travail. Ces instruments sont le *ciseau*, qui fend les roches; la *tarière*, qui creuse les terrains plus mous. Le *cylindre à soupape* recueille les matériaux divisés par les outils que nous venons de nommer, les enlève et permet de les soumettre à une analyse qui fait connaître dans quelle substance la sonde a pénétré. Quelquefois l'attaque du sol et l'enlèvement du miné-

ral sont accomplis à la fois par un instrument complexe, nommé *tarière à soupape*.

L'*alésoir*, cylindre garni d'arêtes tranchantes, est descendu pour élargir le trou de sonde toutes les fois que les tiges commencent à s'y mouvoir difficilement; d'autres outils parent à des circonstances accidentelles. Ainsi le *tire-bourre*, suffisamment décrit par son nom, retire les petits cailloux qui pourraient encombrer le trou de sonde; la *cloche à écrou*, garnie intérieurement d'une hélice à filets d'acier tranchants, mord sur les tiges brisées qui resteraient dans le trou et les enlève.

La manœuvre de la sonde, d'abord très-simple, devient lente et pénible quand on a pénétré profondément dans la terre. Toutes les fois qu'il faut changer d'outil, les ouvriers sont obligés de remonter toutes les tiges, de les saisir au moment où leur embottage se montre au-dessus du puits et de les débotter, car les dimensions de la chèvre ne permettraient pas d'élever la sonde en l'air et de la retirer tout d'une pièce.

L'instrument devenu nécessaire étant ajusté, il faut descendre de nouveau toutes les tiges et les embotter chacune à son tour, opérations tellement longues que dans les travaux de sondage les embottages et débottages consomment les sept dixièmes du temps..

Ajoutons que les tiges de fer, quand elles sont devenues nombreuses, forment un poids considérable, difficile à mouvoir. Toutes les fois que l'outil porte à faux il en résulte dans tout l'appareil un contre-coup violent qui frappe les parois du trou de sonde et peut déterminer des éboulements.

Depuis peu l'on évite les débottages et rembottages par le procédé de M. Hammon ; à la chèvre il substitue un mât de quarante à cinquante mètres terminé par une poulie. Cet appareil permet de tirer hors du trou un grand nombre de mètres de tiges sans désassembler les pièces. On ne débotte qu'après avoir tiré du sol une longueur égale à la hauteur du mât. Quant au poids et aux contre-coups des tiges de fer on peut prévenir ces inconvénients par le *sondage Chinois*. Il consiste à remplacer les tiges de fer par une corde. Ce système n'a qu'un seul défaut, il donne à l'appareil une telle légèreté que les coups de sonde manquent d'énergie, et c'est uniquement dans les terrains mous et friables qu'on peut l'employer exclusivement. S'il s'agit de percer des terrains un peu durs, il faut adapter l'outil à quelques mètres de tige et employer ensuite la corde pour unir les tiges à la poulie. En combinant le mât de M. Hammon, la corde des Chinois et les tiges de l'ancien système, on obtiendrait le sondage le plus expéditif et le moins coûteux, il épargnerait le débottage, ne donnerait aux ouvriers qu'un poids modéré à soulever et préviendrait le dommage causé par les contre-coups.

Si les recherches de mines se rattachaient à d'autres exploitations in-

dustrielles, et si l'association du maître et de l'ouvrier permettait de développer sans inhumanité pour les classes pauvres l'application des machines, l'effort des ouvriers qui font danser la sonde serait remplacé par un agent mécanique donnant en même temps la vie à plusieurs ordres de travaux.

Exploitation.

Le gisement et la nature du minéral étant reconnus par le sondage ou par des tranchées, on peut entamer les travaux souterrains appelés mines.

On les commence en creusant des puits verticaux. Ces puits sont prolongés jusqu'au *sol* et au *mur* de la mine, c'est-à-dire au fond de la couche minérale qu'on se propose d'exploiter (le mot *sol* fait opposition à celui de *ciel* qui désigne la voûte supérieure de la mine, et le mot *mur* à celui de *toit* qui a le même sens).

Exploitation *à ciel* ouvert veut dire exploitation à plafond percé.

Lorsque le puits est parvenu au sol ou au mur du minéral, on creuse des galeries horizontales qui viennent aboutir au puits comme des branches à une tige.

Le puits, appelé aussi *bure*, est habituellement surmonté d'une charpente et d'une poulie par laquelle on peut, à l'aide de *bennes*, c'est-à-dire de paniers, monter le minerai ou descendre les objets nécessaires à la mine ; aux parois du puits sont appliquées des échelles.

Nous avons supposé que les travaux commençaient sur un terrain plane ; et nous avons débuté par une ouverture verticale ou en pente. Si l'on ouvrait la mine dans le flanc d'une montagne, il faudrait pratiquer des ouvertures horizontales, des galeries d'abord, ensuite des puits. On arrive ainsi jusqu'au minerai, matière minérale brute, et on le détache du sol.

Pour pratiquer les puits et les galeries, le mineur emploie des procédés qui augmentent d'énergie à mesure que la nature se montre plus rebelle. Il attaque :

CENTRE.

Terrains mous. — La roche traitable *par la pointrolle.* — *Terrains durs.*

La roche tendre *par le pic et le levier de fer.* — La roche tenace *par les coins et la masse.*

Le terrain ébouleux *par le simple déblaiement.* — La roche récalcitrante, *par la poudre.*

Le *pic* est analogue à l'instrument recourbé, pointu par une extrémité, qu'on appelle pioche.

La *pointrolle* est un pic droit, terminé d'un côté par une pointe aiguë, de l'autre par une surface plane sur laquelle on frappe avec une masse de manière à fendre les rochers.

Il est inutile de décrire les *coins* de fer et les *masses* ou maillets avec lesquels on les enfonce pour faire éclater et détacher les blocs.

Les mineurs emploient encore des leviers ou barres de fer, et pour le déblaiement, des pelles et des *râcles* ou pelles courbées.

Pour employer la poudre, on pratique dans le roc une cavité en forme d'entonnoir renversé, la partie la plus étroite est dirigée vers l'orifice où sera fixée la bourre, afin que la force de l'explosion agisse surtout à l'intérieur, dans le corps du minéral. Pour épargner la poudre, on peut laisser dans la cavité des vides ou *chambres* d'air, l'explosion n'en est pas moins énergique.

Nous avons vu que le mineur s'ouvre passage dans le sol, verticalement par des puits, ou horizontalement par des galeries. Le puits est habituellement rond ou ovale s'il doit être muraillé; rectangulaire si l'on ne doit soutenir ses parois que par le boisage.

Les galeries poussées dans plusieurs directions finissent par n'être plus séparées que par des massifs ou des piliers de minéral qui soutiennent la voûte, et qu'on enlève en terminant les travaux. Les différents systèmes suivant lesquels on active l'épuisement d'un minéral s'appellent :

	Méth. des massifs longs.	Méth. des piliers ou galeries.	
Méthode des grandes tailles.			*Travail à cou tordu.*

Souvent, en détachant le minéral par massifs, on le taille en bancs qui s'élèvent les uns au-dessus des autres, et on lui donne la forme d'un escalier, d'un *ouvrage à gradins*, c'est celle qui permet de mettre à l'œuvre le plus grand nombre d'ouvriers à la fois.

La méthode des grandes tailles enlève le minéral par massifs énormes; on l'emploie dans les couches les plus puissantes; le travail à cou tordu, qui occupe l'autre extrémité de la série, n'est, au contraire, usité que dans les couches les plus maigres, dont l'épaisseur ne dépasse pas cinquante ou soixante centimètres. Le capitaliste ne se consume pas en dépenses pour ouvrir des galeries praticables au milieu de substances qui ne couvriraient pas les frais d'extraction, il ne creuse que le minéral exploitable. Alors l'ouvrier, souvent tout-à-fait nu à cause de la chaleur étouffante qui règne dans ces lieux sombres, se couche sur le côté et entaille les parois de la mine soutenant le *toit* par des étais en bois à mesure qu'il avance en rampant. La position gênante qu'il est obligé de

prendre a fait nommer ce mode d'exploitation *travail à cou tordu.*

Quel que soit le mode employé pour détacher le minéral, une fois enlevé de son gîte, il parcourt les galeries par le secours de l'homme, de l'animal ou des machines. L'homme, s'appuyant sur un bâton, *porte* le minéral à dos dans un sac, il le *traîne*, soit dans une benne, soit dans un char ou caisse roulante. Des *rails* peuvent accélérer le mouvement. Si la pente est contre le traîneur, un *pousseur* facilite son travail.

Enfin, les *brouettes* sont encore un moyen de roulage usité. Quand la mine a projeté dans la terre de profondes ramifications, quand les galeries sont longues, les porteurs, traîneurs, brouetteurs doivent être disposés par relais.

Le minéral arrive au puits d'extraction. S'il s'agit de houille, on l'extrait dans les mêmes bennes qui ont servi au transport, car la houille se transvase difficilement sans fragmentation et sans perte.

Le minéral extrait subit plusieurs opérations, d'abord le triage, puis s'il est métallique, le lavage, le bocardage, le grillage; on *trie*, pour séparer le minerai des morceaux de roche qui servent au filon de *gangue* ou d'enveloppe ; le trieur, armé d'un marteau de cassage, divise ces deux substances quand elles sont unies dans le même bloc.

Quand le minerai n'a pu être séparé de la gangue à l'aide du seul marteau de cassage, on le soumet au *bocard*, arbre tournant, qui met en mouvement plusieurs pilons et qui broie le minéral. Les produits de la mine sont ensuite *lavés*, c'est-à-dire placés dans plusieurs paniers que traverse un courant d'eau; les parties terreuses sont emportées. Pour augmenter l'action du lavage, on peut faire passer le courant d'eau par une *huche* ou caisse longue dans laquelle se meut un arbre muni de bras de fer, il écrase le minéral, et joint à l'action de l'eau celle de la mécanique. Cet appareil est un *patouillet.*

Le minéral, parfaitement dégagé par ces opérations successives, est soumis au *grillage*, et toute l'humidité qu'il pouvait contenir s'évapore.

Le travail par lequel on trie, on bocarde, on grille le minerai est distinct de l'exploitation des mines, bien qu'il en soit la conséquence, et habituellement l'accessoire ; ces détails appartiennent à la métallurgie (art d'ouvrer le métal); ils nécessitent des appareils dont l'ensemble se nommait, au moyen âge, *un martinet*, et qui s'appellent aujourd'hui des forges. Les forges prennent le minéral brut et le rendent propre aux emplois industriels.

Des accidents.

Dans leurs travaux, les mineurs ont à redouter tous les éléments : *la terre*, par ses éboulements, peut les écraser ou les cloîtrer dans un étroit espace, en les séparant du monde entier; quelquefois le *toit* de la galerie s'affaisse; d'autrefois, au contraire, c'est le *mur* qui s'élève; cédant à la pression que de lourdes masses minérales exercent à ses extrémités, le sol se bande comme un arc, et monte jusqu'à la voûte en comblant hermétiquement les travaux.

Dans ses percées, le mineur peut être submergé par *l'eau* souterraine, par le sang de la terre dont il a coupé les veines. L'*air* intercepté ou corrompu par des émanations délétères, menace les ouvriers d'asphyxie; enfin le gaz inflammable qui se répand dans certaines galeries ajoute à ces dangers ceux *du feu*. Telles sont pour le mineur les menaces de la nature; l'imperfection de l'industrie y joint d'autres périls : la vie de l'ouvrier peut être compromise par la rupture des machines, notamment par celle des chaînes ou paniers.

A l'éboulement des terrains, indépendamment des piliers de minéral qu'il laisse d'abord intacts, le mineur oppose :

(*Terre solide*)	(*Terre moyenne*)	*Terre ébouleuse*
le remblai.	le boisage.	le muraillement.

Le remblai consiste à battre la terre pour la consolider et l'endurcir. Dans le boisage, on emploie de préférence le chêne, à son défaut le frêne, l'orme, le sapin. Les bois s'altèrent promptement dans les mines à cause de la chaleur, de la sécheresse, de la stagnation de l'air. Il serait à désirer qu'on appliquât au boisage des mines ce système qui fait absorber un liquide conservateur par les vaisseaux des arbres, et les en pénètre complètement; l'augmentation de prix qui en résulterait pour les matériaux serait compensée par leur durée. Ajoutons que des arbres ainsi préparés devenant incombustibles, on ne verrait plus, après l'adoption de cette méthode, le boisage communiquer des incendies qui ruinent quelquefois des exploitations entières.

Le boisage des puits et celui des galeries ont lieu au moyen de *cadres* formés par quatre solives et placés de distance en distance. Ils résistent à l'effort du terrain dans quatre directions.

Si la roche dure formait un ou plusieurs côtés du puits ou de la galerie, on ne boiserait que les côtés faibles. Cette observation s'applique aussi au muraillement qui s'opère à l'aide de pierres ou de briques cimentées.

Pour prévenir les dangers de l'inondation, il faut contenir les sources souterraines ou leur donner une issue qui ne compromette pas les travaux de la mine.

On contient la source prête à jaillir des parois d'une galerie par le *serrement* et le *picotage*.

Pour serrer, vous appliquez sur la source deux larges planches maintenues en place par un travail de charpente qui les serre fortement contre la paroi de la galerie. Entre ces deux planches on a placé une grande quantité de mousse; lorsqu'elle est bien comprimée par le système de serrement on l'empêche de déborder les planches en la garnissant de *picote*. Ce sont des coins de bois qu'on enfonce entre les planches à coup de masse, de manière à fouler et à cacher complètement la mousse. Ainsi resserrée, elle forme un tissu compact et tout-à-fait imperméable. On peut, suivant les cas, doubler ou tripler les couches de mousse et le picotage.

Dans les puits, la compression des sources a lieu au moyen de châssis composés de cadres doubles ou triples, dont les intervalles sont remplis de mousse picotée. Ces châssis pressent à la fois sur les quatre parois du puits. Quand ce système se prolonge sur un assez grand espace, la suite des châssis à picoter a l'apparence d'une cuve sans fond et l'appareil se nomme *cuvelage*. On peut le remplacer par un tubage en fonte dans les pays ou le fer est à bon marché.

Au lieu de contenir les sources, la disposition du terrain permet quelquefois de creuser des puisards où elles vont se dégorger et où l'on épuise l'eau avec des pompes ; quelquefois encore par des galeries d'écoulement, on conduit la source hors de la mine.

Pour renouveler l'air dans ces souterrains où tant d'hommes, de chevaux, de lumières vivent aux dépens de l'atmosphère, où les bois fermentent, ou souvent des sources de gaz méphitiques viennent à s'ouvrir; pour éviter l'asphyxie dans ce milieu délétère, il faut établir un système d'*aérage* qui crée dans la mine entière, considérée comme un être immense, un mouvement de respiration.

Que l'air entré dans la mine trouve une issue, qu'il forme un courant depuis son entrée jusqu'à sa sortie, telles sont les conditions du problème à résoudre.

On peut, en divisant par une cloison l'ouverture de la mine, établir la respiration, l'entrée et la sortie de l'air par cet organe unique ; mais il vaut mieux, quand les localités le permettent, percer, indépendamment du puits ou de la galerie de service et d'extraction, des *cheminées d'aérage* qui expirent l'air aspiré par l'orifice de la mine. Quant au mouvement de circulation, on l'établit par des foyers allumés dans la mine, et qui produisent un fort tirage, ou par des machines de divers

genres, appelées ventilateurs. Elles soufflent l'air dans les souterrains ou le frappent et l'agitent.

Dans les lieux qui ne communiquent pas avec ce courant d'air respirable, et où d'ailleurs les sources de gaz méphitique jaillissent en abondance, l'ouvrier peut s'aventurer à l'aide d'un tube, communiquant d'une part avec sa bouche, de l'autre avec l'air non vicié. Il peut encore emporter dans ses explorations, soit un réservoir d'air respirable comprimé, soit un appareil capable de désinfecter l'air ambiant et de ne le laisser parvenir à la bouche de l'ouvrier qu'à l'état salubre.

Dans les mines, les dangers du feu sont peut-être les plus terribles. Le gaz hydrogène protocarboné, nommé *grisou* par les mineurs, flotte souvent dans les galeries. S'il rencontre une lumière, il détonne en produisant une lueur bleue, et soudain la mine entière peut s'enflammer. La présence possible de ce gaz oblige les mineurs à s'éclairer avec des appareils spéciaux. Dans les endroits où rien ne fait craindre la présence du grisou, ils peuvent se contenter de chandelles placées dans un chandelier pointu, qu'ils fichent en terre ou sur leurs chapeaux; mais si l'on doit redouter le gaz inflammable, il faut s'armer d'une lampe de sûreté, lampe fermée où la flamme est isolée de l'air ambiant. Le grisou ne s'enflamme pas lorsque, engagé dans un tube étroit, il n'est mis en contact avec le feu qu'en petite quantité. Le lampe actuellement employée est celle qui fut inventée en 1816 par l'Anglais Humphrey Davy. MM. Chèvremont, Regnier, Robert, Dumesnil, d'autres encore, l'ont perfectionnée.

Nous voyons que si le minéral a des usages précieux, son extraction menace plusieurs intérêts, et qu'elle doit être à la fois encouragée et surveillée.

Pour l'encourager, l'administration doit assurer des bénéfices et quelquefois des primes exceptionnelles au capital, au travail, au talent, qui s'engagent dans ces entreprises. Elle doit créer pour les mineurs un enseignement spécial, un avancement et des pensions de retraite, leur assurer en un mot toutes les conditions de l'organisation du travail.

Mais la mine est dangereuse pour le terrain placé au-dessus d'elle et pour la population qu'elle renferme: défonçant le sol, occupant d'ailleurs, par ses magasins, par ses machines, par les courants d'eau qu'elle réclame pour ses lavages, en un mot par les travaux non-seulement d'exploitation, mais de dégagement et de *secours*, un terrain beaucoup plus étendu que l'orifice de ses puits, elle dépossède des propriétaires et diminue le domaine de l'agriculture. Elle doit donc indemniser le propriétaire de la surface, et les permissions de miner devraient être restreintes si les mines se développaient aux dépens de l'agriculture, dans une proportion nuisible au pays.

Par l'abîme souterrain qu'elle creuse, la mine expose aux dangers de l'éboulement le terrain supérieur, avec ses constructions, ses cultures et ses habitants. Le mineur doit donc être tenu d'étayer fortement et de ne pas approcher les fondation des édifices.

A l'intérieur, l'administration doit surveiller les travaux des mines pour que les entrepreneurs garantissent la vie des ouvriers contre l'éboulement, l'inondation, l'asphyxie, l'incendie et la rupture des machines.

Sur tous ces points une législation s'est formée. A partir de Charles VI, qui ouvre la législation des mines par un statut du 30 mai 1413, presque tous les rois de France ont rendu sur les mines des édits de circonstance, favorisant quelques privilégiés. Le plus célèbre est François de la Roque, sieur de Roberval, qui obtint pour l'exploitation des mines, sous Henri II, des priviléges comparables à ceux que Hunfroy Bradleij reçut pour le desséchement des marais sous Henri IV. La monarchie constitutionnelle de Louis XVI nous a doté de la première loi générale et complète, celle du 28 juillet 1791 (1). Cette loi timide, accordant trop à la propriété privée, n'envisageant pas assez l'unité administrative, et l'intérêt général, a été remplacée par la loi du 21 avril 1810, encore en vigueur (2).

Le corps des mines, renfermant les agents de la surveillance administrative, fut organisé par un décret impérial du 18 novembre de la même année; l'assiette de la redevance fixe et proportionnelle perçue par l'État sur les mines fut déterminée par un autre décret impérial du 6 mai 1811 (3); les accidents fréquents survenus dans les mines de l'empire décidèrent le gouvernement de cette époque à promulguer pour les cas d'accident, un réglement du 3 janvier 1813 (4). Un germe d'association entre les différentes mines du royaume est déposé dans une loi du 27 avril 1838; enfin les salines ont été soumises, sauf quelques modifications, à la législation des mines par une loi du 17 juin 1840, et deux ordonnances du 7 mars et du 17 juillet 1841.

Cette législation, prolixe quand il s'agit d'assurer des priviléges à l'État, au concessionnaire, au propriétaire du sol, aux maîtres de forges, au capital en un mot, est concise ou plutôt silencieuse quand il faut déterminer les droits de l'ouvrier qui travaille dans des souterrains souvent dangereux, toujours insalubres. La législation des mines est une

(1) *V.* loi du 27 septembre 1791, relative à une erreur existant dans celle du 28 juillet 1791, concernant les mines. C'est une rectification insignifiante.

(2) *V.* discussion de cette loi, corps législatif, séance du 13 avril 1810, *Moniteur* du 15; séance du 21 avril 1810, *Moniteur* des 3 et 4 mai.

(3) *Moniteur* du 13 mai 1811.

(4) *Moniteur* du 11 janvier 1813.

loi bourgeoise, faite en faveur des capitalistes, non des prolétaires, et tout-à-fait en harmonie avec la Charte de 1830. Cependant, si l'industrie minérale participe des imperfections de notre société, elle en participe à un degré moindre que beaucoup d'autres applications de l'activité sociale.

L'agriculture, par exemple, serait soumise à moins de fléaux; elle sentirait moins vivement les effets du mal qui résume tous les autres, le morcellement, si elle était éclairée comme l'industrie des mines par un enseignement central et supérieur, dont relèveraient plusieurs écoles pratiques. L'agriculture doit envier aux mines un corps d'ingénieurs chargés de propager les meilleures méthodes et de surveiller les travaux d'utilité générale. Aussi l'organisation du travail dans les mines, critiquable au point de vue de l'avenir, peut-elle être indiquée pour modèle à beaucoup d'institutions existantes. Il y a donc un double intérêt à juger cette organisation dans le mal et dans le bien qu'elle présente.

Voici la distinction tracée par la loi du 21 avril 1810, entre les exploitations de minéraux (1) :

« Les masses de substances minérales ou fossiles renfermées dans le » sein de la terre ou existantes à la surface, sont classées relativement » aux règles de l'exploitation de chacune d'elles, sous les trois qualifi» cations de *mines, minières* et *carrières*. »

De la mine.

Aux termes de la loi de 1810 :

« Sont considérées comme mines celles connues pour contenir en » filons, en couches ou en amas, de l'or, de l'argent, du platine, du mer» cure, du plomb, du fer en *filons* ou en *couches*, du cuivre, de l'étain, » du zinc, de la calamine, du bismuth, du cobalt, de l'arsenic, du man» ganèse, de l'antimoine, du molybdène, de la plombagine ou autres » matières métalliques; du soufre, du charbon de terre ou de pierre, » du bois fossile, des bitumes, de l'alun et des sulfates à base métal» lique. »

Ainsi, suivant la définition de la loi, l'expression de mine comprend : 1° la mine métallique proprement dite; 2° les houillères; 3° les amas d'alun et de soufre, soit pur, soit composé avec des métaux.

Donnons une idée de ces différentes sources de richesses.

---

(1) Loi du 21 avril 1810, concernant les mines, les minières et les carrières.

De la mine métallique.

Tous les métaux proprement dits appartiennent à la catégorie des mines, en quelque état qu'ils se trouvent, filons, couches ou amas; le *fer* n'y est compris que s'il existe en filons ou en couches. Le fer en amas appartient à la catégorie des minières. Ce fer, habituellement déplacé par les eaux, est abondant, d'une exploitation facile, parce qu'il est voisin de la surface de la terre; enfin, son exploitation se lie presque toujours à celle d'une forge. Par ces différents motifs, la minière devrait être soumise à des règles spéciales.

Sans entrer dans de longs détails sur les métaux énumérés par la loi de 1810, disons que la *calamine* n'est qu'un alliage de zinc et d'oxygène. C'est avec ce mélange que le zinc existe le plus souvent dans la nature. Un arrêté consulaire du 23 germinal an IX fut rendu pour favoriser en France une mine de calamine appelée de la Vieille-Montagne (1). La blende, alliage de zinc et de soufre, a long-temps été négligée par la métallurgie; mais il paraît qu'on peut l'employer dans la confection du laiton, tout aussi bien que la calamine (2).

Dans les mines de zinc, on trouve abondamment le cadmium, métal blanc comme l'étain, très-ductile, qui se fond et se volatilise un peu avant le zinc; il a été découvert en 1818 par M. Stromeyer, professeur à Gœtingen (3).

Des houillières.

Les houillières, soumises au même régime législatif que les mines métalliques et comprises avec elles sous le nom de mines par la loi du 21 avril 1810, renferment le carbone, qui, plus ou moins composé, produit des substances très-diverses par leur valeur marchande et leurs emplois.

Le CARBONE pur est le diamant, parure la plus brillante que l'homme connaisse; il est employé aussi pour couper le verre, et sa poussiere polit les pierres précieuses. Combiné avec l'hydrogène, le carbone devient la HOUILLE. Cette substance résulte de la décomposition de végétaux, de forêts entières englouties par les révolutions du globe. La

(1) *Moniteur* du 26 germinal an IX.

(2) Extrait du rapport fait au conseil général des mines, d'après les ordres du conseiller d'état directeur-général des ponts-et-chaussées et des mines, sur l'état actuel des fabriques de laiton en France, et sur les avantages qui résulteront pour ces usines de la substitution de la blende à la calamine, dans la fabrication du laiton ou cuivre aune. (Séance du conseil des mines du 12 mars 1818, *Moniteur* du 26 mai 1818.)

(3) *Moniteur* du 23 et du 25 juin 1818.

houille est généralement enfouie par couches ayant un mur, paroi inférieure, parallèle au toit, qui est la paroi supérieure. Les couches s'étendent en rubans plutôt obliques qu'horizontaux; elles ondulent, présentent des renflements et des étranglements. On appelle *rejet* l'interruption totale de la couche; le rejet irrégulier produit par un mélange de substance étrangère est un *brouillage*. Le rejet produit par un plan de minéral qui coupe nettement la houille est une *faille* : on l'attribue à une fissure produite par une secousse du globe, et dans laquelle des matières étrangères à la houille se sont précipitées. — La couche de houille se retrouve au-delà de la faille, mais en général un peu au-dessous de la direction primitive.

L'espèce de houille la plus profondément enfouie et la plus dure est le *graphite* (*graphô*, écrire); elle est incombustible et donne les crayons noirs; plus près du sol se trouve l'*anthracite*, dure encore et difficile à brûler, bien qu'on l'emploie dans les fourneaux en la mêlant à des houilles d'une qualité supérieure, telles sont les espèces que la loi de 1810 appelle charbons de pierre; enfin nous arrivons à la *houille* proprement dite, au vrai charbon de terre, gras, collant, combustible; cette substance, employée au lieu du bois pour les usages domestiques, en Angleterre, en Belgique, trouve un immense débouché dans les fourneaux des forges, et surtout dans les machines à vapeur. Approchons du sol plus encore, nous trouvons le *lignite* (*lignum*, bois), d'un grand usage en Savoie, à Chambéry. Le lignite, que la loi de 1810 désigne par le mot de bois fossile, est un bois moins altéré que les espèces précédentes, on y distingue encore des fibres; enfin, dans la *tourbe*, on peut reconnaître la nature des végétaux qui la composent.

La tourbe, malgré son analogie avec le graphite, l'anthracite, la houille, les lignites, n'est pas classée par la loi, comme ces matières, dans la catégorie des mines. La règle de cette classification n'est pas l'analogie des substances, mais le degré de surveillance que le gouvernement doit imposer à l'exploitation. La division déterminée en 1810 n'est pas chimique, mais législative. L'extraction de la *tourbe*, opérée sans grands travaux, sans dangers, à la surface du sol, devait être une exploitation plus libre que celles qui exigent des puits et des galeries, aussi est-elle placée dans la classe des minières, moins entravées que les mines par l'autorité administrative.

Les espèces de houilles forment une série très-bien graduée; en mettant au centre la houille proprement dite, qui a de l'analogie avec la terre, en aile ascendante les houilles analogues à la pierre, en aile descendante les houilles analogues aux végétaux, on établirait ainsi cette série :

Centre.

	ail^on. asc.,	houille	*ail^on. desc.*,	
trans. ant.,	anthracite.	*proprem^t. dite.*	lignite.	*trans. post.*,
graphite.				tourbe.

Après le diamant et la houille se trouve, dans le genre carbone, le *bitume*, compris par la loi de 1810 dans la catégorie des mines; il est employé surtout au dallage des trottoirs. Il y a des bitumes solides, tels que le *succin* ou ambre jaune, parure, parfum, médicament; l'*asphalte*, qui tire son nom du lac Asphaltite ou mer Morte; la malthe ou poix minérale. Mais dans les espèces que nous venons de nommer, comme dans la série des houilles, la densité diminue graduellement; le *naphte* est tout-à-fait liquide.

Avant Louis XV, l'exploitation de la houille était complétement libre.

Henri IV, en 1601, avait affranchi ce minéral du dixième perçu dans toutes les mines, pour en gratifier différentes personnes, notamment les propriétaires de la surface. Louis XIV, en 1698, avait permis à tous propriétaires des terrains où il se trouverait des mines de charbons de terre ouvertes et non ouvertes, de les ouvrir et exploiter à leur profit, sans qu'ils fussent obligés d'en demander la permission. Par ces priviléges, par cette liberté pleine et entière, on voulait encourager la recherche d'un combustible qui aurait permis de ménager les forêts; mais beaucoup de propriétaires n'usèrent pas de la faculté qui leur était donnée; on vit naître entre les autres « une concurrence nuisible à leurs entreprises respectives. » C'est l'arrêt du conseil du 14 janvier 1744 qui emploie ces expressions. Par cet arrêt, Louis XV dut réglementer l'exploitation de la houille, d'autant plus que cette substance gît dans des terrains friables, sujets à l'éboulement, et qu'il fallait, par des lois fixes, protéger la sûreté de la superficie, la vie des ouvriers contre la parcimonie ou l'imprévoyance des propriétaires.

« A l'avenir, nul ne pourra ouvrir ni mettre en exploitation une mine de charbon de terre sans la permission du contrôleur général des finances.

» Ceux qui exploitent des mines déjà ouvertes, enverront, aux intendants et commissaires départis dans les provinces et généralités du royaume, une déclaration indiquant le nombre et la situation de leurs mines, la quantité d'ouvriers employés, l'évaluation du charbon de terre extrait par mois, ses principaux débouchés, ainsi que le prix des charbons, pour les actes de déclarations être envoyés au contrôleur général des finances, afin que la permission d'exploiter soit confirmée ou retirée, et que, dans tous les cas, la police de l'exploitation puisse être faite. »

Suivant l'arrêt du conseil de 1744, les puits de mines, s'ils sont ronds,

pourront avoir tel diamètre que l'entrepreneur voudra, cette forme étant la moins sujette aux éboulements; s'ils sont carrés, ils n'auront pas plus de six pieds de large, et seront *étrésillonnés*, c'est-à-dire garnis de poteaux qui soutiendront leurs parois; ils seront encore *cuvelés*, c'est-à-dire doublés de planches ou madriers maintenus par ces poteaux; les poteaux ou étrésillons seront de chêne, les planches auront au moins deux pouces d'épaisseur.

Quand la mine de charbon pourra être exploitée, au lieu de puits, par des galeries de plain-pied, pénétrant dans des montagnes, les ouvertures des galeries, si elles ne peuvent être taillées dans le roc de bonne consistance, seront maçonnées ou solidement étayées.

Quelle que soit l'entrée, on ne formera pas de galeries transversales avant d'avoir suivi la première veine jusqu'au fond, jusqu'au sol ou au mur de la mine, qui est la couche de substance étrangère sur laquelle repose le charbon de terre, l'éboulement étant possible si on perçait des galeries au-dessus d'une veine de charbon. Pour éviter ce même danger, on ne peut abandonner une houillière sans y pratiquer un touret ou puits de dix toises de profondeur, pour constater qu'il n'existe pas de veine au-dessous de celles exploitées.

Toujours, aux termes de l'arrêt du conseil de 1744, les concessionnaires de mines de charbon de terre seront tenus d'indemniser les propriétaires des terrains qu'ils feront ouvrir, de gré à gré ou à dire d'experts convenus entre les parties, sinon nommés d'office par les intendants et commissaires départis dans les provinces et généralités. Les contestations relatives à ces mines sont jugées par les intendants en première instance, par le conseil du roi en appel.

Sous Louis XVI, le 19 mars 1783 vit paraître, à Versailles, trois arrêts du conseil du roi, l'un créant l'école des mines, le second réglant l'exploitation des métaux, le troisième celle des mines de charbon (1) de terre. Nous y trouvons : nécessité de l'autorisation royale pour l'exploitation, même par les propriétaires de la surface ou les seigneurs, autorisation accordée après examens, obligations pour les exploitants en exercice de justifier de leurs titres et de l'état de leurs mines; indemnité due par les concessionnaires aux propriétaires du sol, arbitrée, s'il y a lieu, à dire d'experts, qui seraient départagés, en cas d'opinions divergentes, par l'inspecteur des mines en tournée, tiers arbitre légal, sans que la question d'indemnité puisse suspendre les travaux.

---

(1) Arrêt du conseil servant de règlement pour l'exploitation des mines de charbon de terre. Versailles, 19 mars 1783, Louis XVI. — *V.* arrêt du conseil, portant règlement pour l'exploitation des mines de charbon de terre du Boulonnais. Versailles, 14 mars 1784, Louis XVI.



Cet arrêt se trouve accompagné d'une instruction pour la sûreté des exploitations, qui reproduit les prescriptions de Louis XV, sauf de légères modifications.

Ces arrêts sur les mines de charbon, antérieurs à la Révolution française, n'ont qu'une valeur purement historique ; la loi du 28 juillet 1791 et celle du 21 avril 1810 ont soumis la houillière à toutes les règles posées pour les mines proprement dites.

En effet, les règlements que la loi apporte à l'exploitation sont motivés sur les dépenses et les dangers qu'elle entraîne. Ces dépenses et dangers sont les mêmes, quelle que soit la substance que l'on veuille extraire, toutes les fois qu'il est nécessaire d'employer les puits et les galeries.

A partir de la révolution française, la houillière n'a plus de législation spéciale. Cependant elle est un peu plus sujette aux éboulements que les autres exploitations minérales.

Le 2 février 1831 (1), la mine de houille du Bois-Mouzil, concession de Villards, département de la Loire, isola par un éboulement huit ouvriers; ils ne furent dégagés qu'au bout de huit jours. Nous rappelons ce fait pour constater le danger qu'offre l'exploitation des houillières. Nous voulons rappeler aussi que MM. l'abbé Bonnefoy, desservant de Villards, et Soviche, médecin à Montpellier, méritèrent par leur dévoûment une médaille d'or; des médailles d'argent furent accordées à six directeurs de mines et à quinze ouvriers mineurs. L'un d'eux, Antoine Dumas, une des victimes, avait distribué ses vivres à ses compagnons d'infortune, et s'était dépouillé d'une partie de ses vêtements en faveur de l'un d'eux.

L'Angleterre, la Belgique, la France, sont aujourd'hui les trois pays qui produisent le plus de houille.

Parmi les houillières les plus célèbres de la France, on peut citer les mines d'Anzin, découvertes en 1734 dans le département du Nord; ce département, riche en houillières, semble, à cet égard comme à beaucoup d'autres, participer de la Belgique. Nous citerons aussi les mines de Luzarches, dans le département de Seine-et-Oise (2); celles du Creusot (Saône-et-Loire); d'Alais, département du Gard; de Saint-Etienne et de Saint-Chamond, département de la Loire. Notre pays contient des houillières abondantes dans l'ancienne Auvergne, départements de la Loire et de la Haute-Loire; mais en perdant les frontières de l'empire nous avons perdu les houillières nombreuses de la Belgique,

---

(1) *Moniteur* du 30 avril 1832.
(2) *Moniteur* du 5 août 1818.

situées dans les départements de l'Ourthe, de Sambre-et-Meuse, de Jemmapes. Toute loi nouvelle offre des lacunes, des passages difficiles à interpréter, à concilier : l'application d'une loi n'est bien assise que lorsqu'il s'est formé sur tous ces points une jurisprudence. La jurisprudence qui complète la loi sur les mines, du 21 avril 1810, a été faite en grande partie par les cours impériales de Belgique.

« Il faut, disait M. de Girardin dans son rapport présenté sur cette » loi au corps législatif, diriger l'industrie et les capitaux vers la fabri- » cation du fer, et pour y parvenir il faut favoriser l'exploitation du » charbon de terre ; il faut lui procurer de l'écoulement dans l'intérieur, » afin d'économiser le bois et le réserver pour l'usage des fourneaux et » des forges (*Moniteur* du 4 mai 1810). »

Ainsi, d'après l'orateur, le charbon de terre doit être employé aux usages domestiques pour que le bois combustible des forêts soit réservé tout entier aux fourneaux où l'on fabrique le fer; ce serait admettre que le bois seul peut alimenter le feu des forges, mais depuis 1810 l'usage du charbon de terre s'est répandu dans les forges, il y supplée très-bien le bois et paraît tout aussi propre à cet emploi qu'à ceux de la vie domestique. Ce changement dans les mœurs industrielles n'a rendu que plus juste l'assertion principale de M. de Girardin, à savoir que les développements de la fabrication du fer ont pour condition l'abondante exploitation des houillières.

Passant aux autres avantages du charbon de terre, M. de Girardin s'est écrié : « C'est à l'usage général de ce combustible que la Belgique doit » principalement l'état florissant de son agriculture. La cendre du char- » bon de terre est un engrais pour les prairies naturelles et artificielles » qui nourrissent un grand nombre de bestiaux, et les bestiaux à leur » tour améliorent les terres et multiplient les engrais. »

La mine métallique, la houillière, les amas d'alun et de soufre, confondus sous le titre général de *mines*, sont soumis aujourd'hui à une seule et même législation. Nous allons l'examiner avant de passer aux dispositions qui règlementent les minières et carrières.

VICTOR HENNEQUIN.

(*La suite prochainement.*)

COSMOS.

(LE MONDE.)

Nous donnons encore dans cette livraison un extrait du beau livre que publie en ce moment, sous le titre de *Cosmos*, M. de Humboldt. Dans l'avant-dernier numéro de la *Phalange* (page 108), nous avons inséré un passage relatif aux tremblements de terre. Le passage suivant, où les vues de l'illustre savant s'élèvent aussi haut qu'il est donné à l'homme de pénétrer, sont de nature à fortement intéresser le lecteur.

DESCRIPTION DU CIEL.

Lorsque l'esprit humain s'enhardit jusqu'à dominer la matière, c'est-à-dire le monde des phénomènes physiques ; lorsqu'en s'aidant de l'observation réfléchie des faits visibles, il cherche à pénétrer l'essence même de la vie, à comprendre l'action des forces libres et associées de la création, il se trouve élevé à une hauteur d'où les faits particuliers lui apparaissent, tant l'horizon est vaste, partagés en groupes entourés comme d'un léger brouillard. Je choisis cette image afin de désigner le point de vue où je me place pour essayer de contempler l'Univers, et de le peindre dans ses deux sphères, le ciel et la terre. Je ne me suis point dissimulé l'audace d'une telle entreprise. De toutes les descriptions auxquelles ces pages sont destinées, celle d'un tableau général de la nature est la plus difficile, car nous ne pouvons nous laisser aller à des peintures richement variées, mais nous sommes forcé de nous borner à masser les phénomènes dans de grandes divisions existant réellement ou seulement conçues par des théories individuelles.

Classer et grouper les phénomènes, pénétrer, avec le pressentiment de découvertes continuelles, dans le jeu mystérieux des forces qui gouvernent le

monde, représenter par des images vives et fidèles les perceptions de nos sens : telle est la marche que nous avons à suivre pour embrasser et décrire le Tout (τὸ πᾶν) d'une manière digne du grand mot ΚΟΣΜΟΣ, entendu dans le sens de l'Univers, du mécanisme du monde, de la perfection de ce mécanisme. Puisse la variété immense des éléments qui s'accumulent dans un tableau de la nature ne point nuire à l'impression harmonieuse de tranquillité et d'unité que doit produire, en dernière analyse, toute composition littéraire ou purement artistique !

Des profondeurs les plus éloignées de l'espace, de la région des nébuleuses, nous descendons par degré, en traversant les différentes couches d'étoiles auxquelles appartient notre système solaire, jusqu'au sphéroïde terrestre entouré d'air et d'eau, jusqu'à sa configuration, à sa température, à son intensité magnétique, à la force vitale qui, excitée par la lumière, se développe à sa surface. C'est ainsi qu'une esquisse du monde renferme, en quelques traits, les cieux incommensurables et les êtres microscopiques du règne animal ou végétal, qui habitent dans nos eaux stagnantes et dans les écorces efflorescentes des rochers. Tout objet perceptible qu'une étude attentive de la nature a fait rechercher jusqu'à présent rentre dans notre cadre ; c'est la condition essentielle de la vérité et de la fidélité du tableau que nous voulons tracer. Mais une description de la nature telle que nous la définissons dans ces préliminaires n'a pas à s'occuper de tous les faits particuliers ; elle n'a pas besoin, pour être exacte et complète, d'examiner tous les agents physiques, tous les êtres, tous les procédés de la nature. Tout en luttant contre la tendance à l'analyse indéfinie des faits connus et réunis, le penseur qui recompose doit être en garde contre le danger d'une synthèse empirique. Une grande partie des propriétés appréciables de la matière ou de ses manifestations extérieures, pour parler le langage de la philosophie naturelle, sont certainement encore inconnues. La découverte de l'unité dans la totalité des faits n'est donc pas encore achevée. A côté de la joie d'avoir atteint un certain degré de science se place dans l'esprit de l'homme, mécontent du présent, constamment tendu vers l'avenir, le désir ardent, mélangé d'une certaine tristesse, de pénétrer dans des régions encore fermées, de découvrir des connaissances encore cachées. Un tel désir tend à resserrer plus fortement le lien qui mène, d'après de vieilles lois qui dominent le monde des idées, du connu à l'inconnu. Ce désir entretient la relation existant entre « ce que l'âme » perçoit du monde, et ce qu'elle fait sortir de ses profondeurs. (1) »

Il s'ensuit que si la nature (l'ensemble des êtres et des faits) est infinie par la forme et par le fond, elle présente aussi, pour les moyens intellectuels de l'homme, un problème incompréhensible et insoluble quant à la connaissance de toutes les causes et de l'action simultanée de toutes les forces. Il convient de faire un tel aveu quand on ne veut sonder les mystères de ce qui est et de ce qui se fait, que par l'observation directe, quand on ne veut pas

---

(1) En allemand : Was das Gemuth von der Welt erfasst, und dem, was es aus seinen Tiefen zuruckgiebt. Citation de Gœthe. (Trad.)



abandonner la voie analytique et la méthode de l'induction rigoureuse. Mais si ce désir, éternellement renouvelé, d'arriver à embrasser la totalité des faits, reste sans satisfaction, l'histoire de la conception du monde, que nous avons réservée à une autre partie de cette introduction, nous apprend comment l'humanité est parvenue successivement, et à mesure que les siècles se sont écoulés, à une connaissance partielle et relative des phénomènes. Mon but est de présenter un tableau synoptique des connaissances humaines, d'après la mesure et dans les limites du présent. Pour tout ce qui est mobile et variable dans l'espace, on ne peut trouver que des NOMBRES MOYENS, qui sont le but extrême, l'expression même des lois physiques. Les nombres nous enseignent ce qu'il y a d'invariable dans la succession des phénomènes. Ainsi, par exemple, les progrès modernes de la physique pondérale et métrique se manifestent par l'acquisition et la rectification de la valeur moyenne de certaines grandeurs; c'est ainsi qu'entrent de nouveau en scène, comme jadis dans l'école italienne, mais avec un sens bien plus vaste, les signes vraiment hiéroglyphiques, les *chiffres*, comme puissances du *cosmos*.

Les chercheurs sérieux se réjouissent de la simplicité des rapports numériques par lesquels se mesurent les dimensions des espaces célestes, la grosseur des astres et leurs mouvements périodiques, les triples éléments du magnétisme terrestre, la pression moyenne de l'atmosphère, et la quantité de chaleur que le soleil verse annuellement, ou dans chaque saison, sur tel ou tel point de la surface solide ou fluide de notre planète. Les poètes descriptifs en gémissent; la multitude curieuse s'en attriste également. Aux uns et aux autres, la science semble déserte aujourd'hui, parce qu'elle ne répond à beaucoup de questions que par des doutes, et qu'elle repousse comme insolubles d'autres questions auxquelles on croyait autrefois pouvoir faire réponse. Dans sa forme plus rigoureuse, avec ses allures plus sévères, elle se trouve dépouillée de cette grâce séduisante par laquelle une physique dogmatique et pleine de symboles savait jadis tromper la raison et occuper l'imagination. Long-temps avant la découverte du Nouveau-Monde, on croyait, des bords des îles Canaries ou des Açores, apercevoir des contrées à l'Occident. C'étaient des illusions produites, non point par la réfraction extraordinaire des rayons lumineux, mais seulement par l'aspiration vers de lointains, vers d'autres rivages. Le charme d'apparences trompeuses était prodigué par la philosophie de la nature des Grecs, la physique du moyen-âge, et même celle de siècles plus modernes. Des limites d'une science bornée, comme des bords élevés d'une île, le regard s'égare volontiers dans le vague des régions lointaines. La croyance à tout ce qui est extraordinaire ou miraculeux, revêt de contours distincts les produits d'une création idéale, et le domaine de la fantaisie, cette patrie merveilleuse des rêveries cosmologiques, géognostiques et magnétiques, est incessamment confondu avec le domaine de la vérité.

La nature considérée dans le sens multiple du mot, soit comme l'ensemble de tous les faits présents ou futurs, soit comme puissance intime et motrice, soit comme la cause primitive et mystérieuse de tous les phénomènes, se présente aux sens et à l'âme de l'homme comme ayant en elle quelque chose de terrestre, et qui le touche de bien près. Nous circonscrivons notre domaine

dans les cercles de la création organique. Quand du sein de la terre s'épanouissent les fleurs et les fruits, quand les innombrables espèces d'animaux y trouvent leur nourriture, l'image de la nature se peint plus vivement à notre âme. Dans notre perception, tout est encore terrestre. L'immense tapis d'étoiles, les vastes espaces célestes appartiennent à un tableau de l'Univers qui, par la grandeur des masses, par le nombre infini des soleils accumulés au point de faire des nébuleuses, excite notre admiration et confond notre raison, mais aussi nous reste étranger, parce que nous ne percevons point l'impression directe de la vie organique. C'est ainsi que dans les idées physiques les plus anciennes on a distingué le ciel et la terre, le haut et le bas. Une peinture du monde, destinée seulement à satisfaire le besoin de conception de nos sens, devrait donc donner d'abord la description de la terre natale. D'abord, on parlerait de la grandeur et de la forme de notre globe, de sa densité et de sa chaleur croissantes avec la profondeur, de ses couches solides ou fluides superposées, de la division de sa surface en mers et en continents, de la vie qui, sur ces deux éléments, se développe sous forme de tissu cellulaire, des plantes et des animaux, de l'océan d'air, aux vagues flottantes et agitées au fond duquel s'élèvent des chaînes de montagnes couronnées de forêts, comme les récifs et les bas-fonds tapissent le fond des mers. Après cet aperçu sur les objets terrestres, le regard s'élèverait seulement vers les espaces célestes. La terre, scène de la vie organique, serait considérée comme planète; elle prendrait place parmi les corps célestes qui circulent autour de l'une de ces innombrables étoiles, sources de lumière. Une telle manière de procéder est calquée sur le chemin parcouru par les idées de l'homme successivement modifiées; elle invoque presque cette vieille et primitive idée « d'un disque terrestre entouré d'eau » qui portait le ciel; elle va de l'observation primordiale, du connu, du proche, à l'inconnu, au lointain. Elle correspond à cette méthode fort recommandable dans les considérations mathématiques, qui est suivie dans nos traités d'astronomie, et qui prend pour point de départ le mouvement apparent des astres, afin d'arriver à leur mouvement réel.

Mais une autre marche doit être suivie dans un ouvrage qui n'a pas d'autre but que de passer en revue les connaissances déjà classées, soit qu'elles aient déjà acquis un degré de complète certitude, soit qu'elles ne soient encore arrivées qu'à une certaine probabilité, sans avoir à fournir les preuves des résultats énoncés. Ce n'est plus dès-lors du point de vue subjectif, de l'humanité, qu'il faut partir. Tout ce qui est terrestre n'est qu'une partie de l'ensemble général, et doit lui être subordonné. La conception de la nature doit être générale, doit être grande et libre, et non restreinte par des motifs de proximité, d'intérêt physique, d'utilité relative. Une description physique du Monde, un tableau de l'Univers, ne débute donc pas, parce qui est sur la terre, mais bien, par ce qui remplit la profondeur des cieux. Puis, à mesure que les sphères de la conception embrassent un espace plus restreint, il arrive qu'au contraire augmentent constamment la richesse individuelle des parties, la foule des phénomènes physiques, la connaissance des propriétés hétérogènes des objets. Du haut des régions où nous ne connaissons que les lois de la gravitation, nous descendons sur notre planète, nous passons

au jeu compliqué des forces de la vie terrestre. Cette méthode de description de la nature que nous venons d'esquisser ici est diamétralement opposée à celle qui se propose de démontrer les résultats. L'une raconte les découvertes de l'autre.

C'est par ses organes que l'homme perçoit le monde extérieur. Les phénomènes lumineux nous apprennent l'existence de la matière dans les espaces célestes les plus reculés. L'œil est l'organe de la perception de l'Univers. L'invention des appareils télescopiques a donné, depuis trois demi-siècles, aux générations nouvelles, une puissance dont les limites ne sont pas encore atteintes. L'observation primordiale et la plus générale est celle des mondes distribués dans l'espace, de la répartition de la matière, de la *création*, ainsi qu'on est dans l'habitude de désigner les êtres existants et ceux qui sont sur le point de naître. Nous voyons que la matière est, en partie, rassemblée sous forme de globes de densité et grosseur fort différentes, en rotation et circulation continuelles, et en partie, disséminée en nébuleuses, sous forme d'une atmosphère lumineuse par elle-même. Au premier aspect, les nébuleuses, ce monde de vapeurs aux formes définies, semblent varier incessamment leur mode d'agrégation. Ces taches se présentent, sous de petites dimensions en apparence, comme des disques circulaires ou elliptiques, simples ou accouplés, quelquefois liés l'un à l'autre par un fil de lumière; celles qui ont de plus grandes dimensions affectent des formes multiples, elles s'étendent en longueur ou se divisent en plusieurs branches, comme un éventail, ou semblent un anneau, nettement déterminé avec un centre obscur. On croit ces nébuleuses soumises à des procédés de formation variés et progressifs, à mesure que ces mondes vaporeux se condensent en un ou plusieurs noyaux, selon les lois de l'attraction. Deux mille cinq cents de ces taches, dans lesquelles les plus puissants télescopes n'ont pu découvrir d'étoiles, ont été énumérés et fixés à la place qui leur convient.

Le développement *génétique*, la perpétuelle transformation où paraît être cette partie du ciel, ont paru à quelques profonds observateurs présenter de l'analogie avec les phénomènes organiques. De même que dans nos forêts la même essence se présente à nous simultanément à différents degrés de croissance, et que, dans le spectacle de cette coexistence, nous puisons l'impression d'un développement vital progressif, de même nous reconnaissons dans le grand *jardin du monde* les différents degrés d'une formation successive d'étoiles. Cette condensations uccessive que supposent Anaximène et toute l'École ionienne, semble ici se faire pour ainsi dire sous nos yeux. Un tel sujet de recherche et d'induction a surtout beaucoup d'attrait pour l'imagination. Ce qui appelle si fortement l'attention sur les lois de la vie et de toutes les forces de la nature, est moins le désir de connaître le présent que celui de connaître l'avenir. Qu'importe d'ailleurs que l'avenir ne soit qu'une nouvelle forme de ce qui existe déjà matériellement; car, quant à une création proprement dite, comme fait issu du néant, comme « commencement d'existence après une non existence, » nous n'en avons connaissance ni par intuition ni par expérience.

Non-seulement la comparaison des différentes phases de développement

observées sur les nébuleuses plus ou moins condensées en leur centre, mais encore une suite d'observations directes, ont fait croire à l'observation, de véritables changements de forme, d'abord dans Andromède, et plus tard dans Argo et dans la frange isolée d'Orion. La différence de puissance des instruments employés, l'inégalité de notre atmosphère, et d'autres circonstances optiques rendent sans doute quelque peu problématiques une partie des résultats obtenus, comme connaissances acquises à l'histoire des sciences.

Les taches nébuleuses proprement dites, dont un grand nombre sont classées, dont les diverses parties ont un éclat inégal, et qui, en diminuant leur périphérie, finiront peut-être par se condenser en étoiles, aussi bien que les nébuleuses nommées planétaires, dont les disques ronds ou un peu elliptiques présentent partout un éclat uniforme, ne sauraient être confondues avec les nébuleuses globulaires composées d'étoiles. Ce ne sont point des projections d'étoiles se faisant par hasard sur une nébuleuse lointaine qui se présentent ici; non, la matière diffuse, la brume lumineuse fait masse avec l'astre qu'il entoure de toutes parts. D'après la grandeur souvent très-considérable de leur diamètre apparent, d'après l'éloignement dans lequel elles brillent, les nébuleuses stellaires, aussi bien que les nébuleuses planétaires, doivent avoir des dimensions énormes. De nouvelles et ingénieuses observations (1) relatives à l'influence très-diverse de la distance sur l'intensité de la lumière d'un disque de diamètre mesurable ou d'un point isolé lumineux par lui-même, ne rendent point invraisemblable que les nébuleuses planétaires soient des étoiles nébuleuses dans lesquelles la différence entre l'astre central et la matière diffuse environnante ne saurait être appréciée par nos appareils télescopiques.

Les magnifiques zones du ciel méridional comprises entre les parallèles du 50ᵉ au 80ᵉ degré, sont remarquablement riches en nébuleuses stellaires et en nébuleuses compactes, uniformes, dont le centre ne saurait être trouvé. Des deux nuées de Magellan qui tournent autour du pôle du Sud si peu étoilé, la plus grande paraît être, d'après les recherches les plus modernes (2), « une

(1) Les observations optiques sur la différence que présentent un point lumineux déterminé et un disque d'un angle mesurable dont l'éclat conserve son intensité à toute distance, se trouvent développées par M. Arago, *Analyse des travaux de sir William Herschel* (Annuaire du bureau des longitudes, 1842, p. 410-412 et 441).

(2) « Les deux nuées de Magellan, *nubecula major et minor*, sont des objets d'étude fort curieux. La plus grande nuée est un amas d'étoiles, et renferme des groupes d'étoiles d'une forme irrégulière, des nébuleuses globulaires et des nébuleuses stellaires d'une grandeur et d'une condensation variée. Entre ces groupes d'étoiles et de nébuleuses stellaires se trouvent en outre de grandes nébuleuses qui ne se résolvent point en étoiles, qui sont probablement formées de poussière stellaire (star-dust). Observées à l'aide d'un télescope ayant jusqu'à vingt pieds d'ouverture, elles ne représentent qu'une clarté diffuse dans le champ visuel, une espèce de fond lumineux sur lequel sont dispersés d'autres objets de forme bizarre et singulière. Dans aucune autre partie du ciel il ne se trouve réuni, en un si petit espace, tant de groupes d'étoiles et de nébuleuses que dans cette nuée. La *nubecula minor* est beaucoup moins belle, elle ne renferme plus de lumière nébuleuse non résoluble en étoiles, et les groupes d'étoiles y sont moins nombreux et plus faibles. » (Extrait d'une lettre de sir John Herschel, Feldhuysen, au Cap de Bonne-Espérance, 13 juin 1836.)

multitude d'*essaims* d'étoiles, composés en partie d'amas circulaires d'étoiles nébuleuses de diverses grandeurs, et de taches nébuleuses uniformes, qui, déversant une clarté générale sur l'horizon visuel, forment comme l'arrière-plan du tableau. » L'aspect de ces nébuleuses, du navire rayonnant Argo, et de la voie lactée comprise entre le scorpion, le centaure et la croix, la beauté, pittoresque et gracieuse comme la campagne, de tout le ciel méridional, ont fait sur moi une impression que je ne saurais oublier. La lumière zodiacale, qui prend la forme d'une pyramide, et, par son doux éclat, fait le charme des nuits des tropiques, est, ou bien un grand anneau nébuleux qui tourne entre la Terre et Mars, ou bien, mais avec moins de probabilité, la couche extrême de l'atmosphère solaire. Outre ces nuées lumineuses et les nébuleuses de forme déterminée, des observations exactes et constamment concordantes, font supposer l'existence d'une matière infiniment ténue, répandue dans tout l'univers, qui se manifeste, en vertu de sa résistance, par la diminution de l'excentricité et le raccourcissement de l'orbite de la comète d'Encke et peut-être aussi de celle de Bièle. Cette matière résistante, éthérée et cosmique, peut être considérée comme mobile, comme soumise à la gravitation, malgré sa ténuité originaire; comme condensée dans le voisinage du grand corps solaire, et comme augmentée, depuis des myriades d'années, par les exhalaisons gazeuses des queues des comètes.

En passant de la matière fluide répandue dans l'immensité des cieux (οὐρανοῦ χόρτος (1), qui, tantôt n'affecte aucune forme, et est disséminé partout, jusqu'au-delà de l'infini, sous forme d'éther universel, et tantôt est condensée en nébuleuses, à la partie compacte et solide de l'univers, on arrive à une classe de corps que l'on désigne exclusivement sous le nom d'astres ou d'étoiles. Il faut encore distinguer dans la matière qui forme les globes tous les degrés de compacité et de solidité. Notre système solaire lui-même présente toutes les nuances de densité moyenne (rapport du volume à la masse). Lorsqu'on compare les planètes, depuis Mercure jusqu'à Mars, avec le Soleil et avec Jupiter, et ensuite ces deux derniers astres avec Saturne, qui a encore une moindre densité, on arrive, en suivant une ligne descendante, à les mettre en regard avec les matières terrestres, depuis la densité de l'antimoine métallique jusqu'à celle du miel, de l'eau et du bois de sapin. Dans les comètes, qui constituent la classe la plus nombreuse des formes prises par la matière en s'individualisant

---

(1) J'aurais déjà cité plus haut, près de Himmels-Garten, *jardin du ciel*, la belle expression de χόρτος οὐρανοῦ que Hesychius emprunte d'un poète inconnu, si χόρτος n'avait pas un sens plus large qu'un espace clos, limité, « l'espace du ciel. » La parenté du mot grec avec le mot allemand *garten* (dans la langue des Goths, *gards*, dérivé d'après Jacob Grimm de *gairdan*, *cingere*) est évidente, aussi bien que sa ressemblance avec le mot slave *grad*, *gorod;* il en est de même de celle du mot latin, ainsi que le remarque Pott (*Recherches étymologiques*, t. 1, p. 144), *chors* d'où vient *corte*, cour, avec le mot ossetien *khart*. On peut encore remarquer la ressemblance du mot *gord*, *gard* des peuples du Nord, signifiant haie et puis ferme, campagne, avec le mot *gerd*, *gird* des Persans, signifiant périphérie, cercle, et ensuite par dérivation, campagne princière, château ou villa, comme dans les vieux noms de villes du Schanameh de Firdusi: Siyawakschgird, Darabgird, etc.

dans notre sphère solaire, la partie solide elle-même, que l'on a coutume d'appeler la tête ou le noyau, laisse apercevoir, par transparence, la lumière des étoiles. La masse des comètes n'atteint peut-être pas la cinq millième partie de la masse de la terre. Ainsi se montrent très-différents les procédés de formation de la matière dans les globules primitifs et peut-être dans les globules d'un ordre de choses plus avancé. La généralité la plus absolue étant notre point de départ, il était nécessaire de consigner ici cette diversité, non point comme une donnée probable, mais bien comme une donnée réelle dans l'histoire de l'univers.

Ce que Wright, Kant et Lambert avaient pressentis, d'après la seule puissance de leur raison, de l'arrangement général de l'univers, de la distribution de la matière dans l'espace, sir William Herschel l'a découvert par la voie plus certaine de l'observation et de la mesure. Ce grand homme, à la fois enthousiaste et plein de prudence dans ses recherches, a le premier sondé les profondeurs du ciel, pour fixer les limites et déterminer la forme de la région stellaire que nous habitons; il a le premier osé établir les rapports de position et de distance des nébuleuses lointaines et de notre propre système. Guillaume Herschel, selon la belle épitaphe d'Upton, a percé la voûte du ciel (*cœlorum perrupit claustra*); comme Colomb, il a pénétré dans un océan inconnu, et découvert des côtes et des archipels dont la détermination est dévolue aux siècles futurs.

Des observations sur différents degrés d'intensité de l'éclat des étoiles et sur leur nombre relatif, c'est-à-dire, sur leur rareté ou leur accumulation dans les champs des grands télescopes, ont fait admettre l'hypothèse de l'inégalité de leurs distances et de leur distribution dans les régions qu'elles contiennent. De telles suppositions ne peuvent pas, sans doute, pour faire établir une division du monde en plusieurs zones, présenter le même degré de certitude mathématique que l'on atteint dans tout ce qui concerne notre système solaire, que présente le mouvement des étoiles doubles autour d'un centre commun de gravitation, que l'on rencontre dans le mouvement apparent ou réel de tous les astres. On serait presque tenté de comparer la description physique du monde, débutant par les nébuleuses les plus éloignées, à la partie mythologique de l'histoire universelle. Ces deux branches de connaissances humaines commencent par les obscurités de l'antiquité ou des espaces inaccessibles, et là où la réalité menace de faire défaut, la fantaisie est doublement excitée à puiser dans sa propre abondance, et à donner aux formes indécises et changeantes des contours arrêtés et de la permanence.

Quand on compare l'univers à une mer parsemée d'îles comme notre planète, on peut regarder la matière comme distribuée en groupes, tantôt en nébuleuses continues de différents âges, condensées autour d'un ou de plusieurs noyaux, tantôt en groupes d'étoiles ou en astres isolés. Notre groupe stellaire, l'archipel auquel nous appartenons, constituent une région de l'espace affectant la forme aplatie d'une lentille, isolée de toutes parts, dont le grand axe est évalué à sept ou huit cents fois, et le petit axe à cent cinquante fois la distance de Sirius. En supposant que la parallaxe de Sirius ne soit pas plus grande que celle de l'étoile la plus brillante du Centaure (0",9128), la lumière qui franchit la

distance de Sirius, la parcourt en trois ans, tandis qu'il résulte de l'excellent travail de Bessel, sur la parallaxe de la remarquable étoile (1), 61e du cygne (0"3483), dont le mouvement propre considérable aurait pu faire supposer une assez grande proximité, que la lumière de cette étoile met neuf ans et un quart pour arriver jusqu'à nous. Notre groupe stellaire, disque de peu de profondeur, se partage vers le tiers en deux bras; on pense que nous sommes près de cette division, plus près de Sirius que de l'Aigle, presque au milieu de l'épaisseur de sa couche, près de son petit axe.

Cette position du système solaire et la forme de toute la nébuleuse lenticulaire ont été déterminées par une espèce de jaugeage du ciel, c'est-à-dire en nombrant les étoiles, ainsi que je l'ai déjà dit, et en prenant le rapport des espaces occupés dans le champ du télescope. La foule plus ou moins compacte d'étoiles dénote la profondeur de la couche dans ses différentes directions. Le jaugeage donne la longueur des rayons visuels, en quelque sorte la longueur de la sonde jetée pour atteindre le fond, ou plus exactement, puisqu'il n'y a ni haut ni bas, la limite extrême du firmament. L'œil aperçoit, dans la direction de l'axe longitudinal de l'instrument, à l'endroit où les étoiles sont rassemblées en plus grand nombre, les étoiles les plus lointaines accumulées dans un espace étroit, formant une lueur diffuse, une sorte de vapeur lumineuse qui paraît, par un effet de perspective, former une zone entourant la voûte entière du ciel. Cette zone, resserrée et découpée en plusieurs lambeaux d'un éclat magnifique, mais inégal, mais interrompu par des endroits obscurs, ne diffère que de peu de degrés d'un grand cercle de la sphère céleste, parce que nous sommes très près du milieu de la couche stellaire, et presque dans la *strate* même qui constitue la voie lactée. Si notre système planétaire se trouvait en dehors et à distance de cette nébuleuse stellaire, alors la voie lactée apparaîtrait à l'œil armé d'un télescope comme un anneau, et s'il était à une distance plus grande, elle semblerait une nébuleuse résoluble d'une forme arrondie.

Parmi le grand nombre de soleils changeant incessamment de place que nous connaissons, qu'on appelle improprement étoiles fixes, et qui constituent notre archipel, le soleil est le seul que l'observation directe nous signale comme corps central du mouvement de la matière globulée en rotation autour de lui

---

(1) Pour l'étoile du Centaure α (Résultats de 1839 et 1840) Maclear commet une erreur moyenne de 0"0640 dans les *Transactions de la Société astronomique*, t. XII, p. 370; pour l'étoile 61 du Cygne, Bessel commet une erreur moyenne de 0"0141, dans l'*Annuaire* de Schumacher, 1839, p. 47-49, et dans les *Nouvelles astronomiques* de Schumacher, t. XVII, p. 401-402. Je trouve sur les distances relatives des étoiles de différentes grandeurs, et sur la probabilité pour que les étoiles de troisième grandeur soient aussi trois fois plus éloignées, enfin sur la forme affectée par les couches stellaires, un passage remarquable de Képler, dans l'*Epitome* astronomique de Copernic, 1618, t. I, lib. 1, p. 34 : « Sol hic noster nil aliud est quam una ex fixis, nobis major et clarior visa, quia proprior quam fixa. Pone terram stare ad latus, una semidiametro viæ lacteа, tunc, hæc via lactea apparebit circulus parvus, vel ellipsis parva, tota declinans ad latus alterum; eritque simul uno intuitu conspicua, quæ nunc non potest nisi dimidia conspici quovis momento. Itaque fixarum sphæra non tantum orbe stellarum, sed etiam circulo lactis versus nos deorsum est terminata. »



sous les formes variées de planètes, de comètes et d'astéroïdes du genre des aérolithes. Dans les étoiles multiples (soleils doubles, ou étoiles doubles), autant qu'on a pu les étudier jusqu'à présent, on ne voit pas dominer la même dépendance planétaire des mouvements relatifs et de l'éclairage réciproque qui caractérise notre système solaire. Là aussi, deux ou plusieurs astres à lumière propre, dont les planètes et les lunes, s'il en existe, ne sont point visibles par les télescopes les plus grossissants que nous ayons, se meuvent autour d'un centre commun de gravitation. Mais ce centre de gravitation tombe peut-être dans un espace rempli de la matière universelle non globulée, tandis que le centre de rotation pour notre soleil se trouve souvent compris dans l'intérieur d'un corps central visible. Si l'on considère le soleil et la terre ou bien la terre et la lune comme des étoiles doubles, et notre système planétaire tout entier comme un groupe d'étoiles multiples, l'analogie qu'une telle assimilation fait surgir ne s'étend pas au delà des mouvements propres aux systèmes soumis à une attraction de différents ordres, mouvements indépendants de l'action de la lumière et du mode d'éclairage.

(*Traduit par* J.-A BARRAL.)

LA

GUERRE DES PAYSANS.

QUATRIÈME ARTICLE.

(Voir les précédentes livraisons.)

V

OUVERTURE DES HOSTILITÉS.

Fatigués de ces négociations sans but, que traînait en longueur l'intérêt des seigneurs; voyant les préparatifs de guerre de la confédération souabe, se ressouvenant, du reste, des trahisons du duc Ulric de Wurtemberg, les paysans s'abandonnèrent enfin à la direction des hommes du mouvement, tous prédicateurs de l'école de Munzer, et ouvrirent les hostilités en commun contre leurs ennemis coalisés, les seigneurs dans les châteaux, les évêques dans les couvents et les bourgeois dans les villes.

L'ordre et le plan d'attaque étaient tracés d'avance (cela est hors de doute) entre les différents chefs, qui, des douze districts de l'Allemagne, étaient venus à Gaisbaiern se concerter sur le but et les moyens de la guerre. Le mouvement éclata simultanément dans le commencement du printemps 1525. Le feu révolutionnaire prend d'abord dans les environs d'Ulm, et s'étend rapidement le long du Danube; en même temps les Tyroliens se soulèvent; Hans Muller de Bulgenbach se met en mouvement dans la Forêt-Noire et dans le Breisgau; les trois cohortes du lac, de l'Allgau et du Ried ouvrent les hostilités; la cohorte de Leipheim s'ébranle; les paysans de l'Alpe wurtembergeoise, de l'ordre teutonique et de Heilbronn choisissent leurs chefs; ceux des bords de la Tauber prennent les armes; Georges Metzler, à la tête d'une cohorte, fait irruption dans l'Odenwald; Wendel Hippler organise le mouvement dans le district de Hohenlohe; enfin Thomas Munzer lui-même brandit le glaive républicain dans la ville libre de Mulhouse, en Thuringe.

Bientôt des châteaux incendiés, des couvents en ruine et des bourgs démo-

lis annoncent à l'Allemagne que le paysan, esclave hier, ayant brisé ses chaînes, venait, libre aujourd'hui, engager une lutte à mort contre ses oppresseurs. Les tyrannies et les violences du présent n'ont jamais trouvé d'autre appui, d'autre raison, que les tyrannies et les violences du passé. Folie, délire, démence des aristocrates, des conservateurs de toutes les époques! Comme s'il y avait des hommes venant au monde un fouet à la hanche ou une truelle à la main.....!

Pour entraîner les paysans neutres dans le mouvement, on agit d'abord sur les curés et sur les prédicateurs des campagnes. Injonction leur fut faite, sous peine de perdre leurs cures, de ne plus prêcher les erreurs de Rome et d'exposer aux paysans la doctrine pure et claire de l'Évangile, *sans aucune interprétation ni falsification humaine.*

Afin de faire face aux dépenses pécuniaires et de tenir tête au trésor de la confédération souabe, les hommes du mouvement résolurent de s'emparer des vases sacrés, de vider les caisses cléricales et les troncs des églises, de frapper monnaie avec les cloches, et en fin de compte d'engager les biens et les terres des communes. Du reste, ils espérèrent tirer grand parti de la sécularisation des couvents et autres établissements catholiques. Partout dans les communes les radicaux l'emportèrent sur les modérés, et dès le mois d'avril les hostilités commencèrent sur toute la ligne; seulement chaque cohorte, une fois engagée, agissait selon les inspirations de son chef particulier; souvent elle rentra dans ses foyers et mit bas les armes, après avoir démoli les châteaux et forcé les seigneurs à faire des concessions.

Déjà quelques jours avant la fête de l'Annonciation, les camps du Ried s'emplissaient de paysans armés. Leur quartier-général fut établi à Leipheim, aux bords du Danube. Ils n'attendaient, pour attaquer, que le retour de leurs délégués à Ulm, chef-lieu de la confédération souabe. A peine ceux-ci annoncèrent-ils la rupture des négociations et l'approche du sénéchal Georg, que la horde de Baltringen, dès le 26 mars, assiégea plusieurs châteaux. Le bourg de Laupheim, les châteaux de Schemmerberg et de Simmetingen, furent pris, pillés et brûlés. D'ordinaire les châteaux s'appuyaient sur un village du même nom. Presque toujours les habitants mêmes de ces villages étaient les premiers au pillage et à la démolition; mais aussi ils arrêtaient le feu à temps, de peur qu'il ne gagnât leurs habitations. La horde s'avança jusqu'au château de Rottershausen, dont le seigneur absent guerroyait en Italie pour l'empereur. Les valets, trop faibles pour se défendre, se réfugièrent dans la poudrière fortifiée; mais un paysan y ayant jeté une flammèche, la poudrière sauta en l'air, ainsi qu'un grand nombre de paysans assaillants.

Le sénéchal, craignant pour ses propres châteaux, se mit à la poursuite de la horde de Baltringen, au lieu de se diriger droit sur le camp. Avec une armée forte de huit mille fantassins et de trois mille cavaliers, il se rendit le 30 mars à Erbach pour passer le Danube près de Chingen; mais ne pouvant y faire transporter l'artillerie, et voyant que la cavalerie serait inutile dans le Ried, pays marécageux, il y envoya seulement un détachement d'arquebusiers sous le commandement de Frewein de Hutten. Ce voyant, les paysans se retirèrent vers Rissdissen pour y attirer le sénéchal;

mais celui-ci s'arrêta à Erbach. Ses avant-postes se contentèrent de piller quelques villages, et furent dès le lendemain surpris par une troupe de paysans embusqués derrière une butte, qui en tuèrent cent et renvoyèrent les autres en leur attachant des baguettes blanches aux bras.

En attendant, le sénéchal délibéra avec le général Guillaume de Furstenberg sur les moyens à prendre pour forcer les paysans à accepter un combat régulier. Il leur envoya d'abord une jeune fille porteuse d'une lettre, qui les invita à rentrer pacifiquement dans leurs foyers. Cette jeune fille, malgré sa candeur, était une espionne. Les paysans répondirent qu'ils étaient prêts à entrer en négociations et envoyèrent à leur tour un parlementare. Profitant de cette circonstance, le sénéchal leur députa un second espion, un tambour, porteur de nouvelles conditions. Les paysans pénétrant les vues du sénéchal y répondirent encore, mais un instant après ils levèrent le camp et se retirèrent derrière le bois.

Si de prime abord les paysans étaient entrés en négociation, c'était par ruse : eux-mêmes ils entretenaient des intelligences secrètes dans le camp du sénéchal. A un signal donné par eux, deux tiers des lansquenets devaient se soulever, tuer leurs chefs et se réunir aux paysans ; l'attaque était concertée pour le lendemain du jour des négociations. Malheureusement le tambour espion, pris par une belle peur sur son retour vers le soir, battit l'alarme. Les lansquenets du sénéchal croyant les paysans tout près d'eux, coururent aux armes. L'alarme fut si grande, le bruit si fort, que les paysans voyant ce mouvement inusité dans le camp ennemi, crurent leurs amis trahis et pris. Au lieu donc d'avancer jusqu'au camp où les attendaient les lansquenets, ils se retirèrent précipitamment vers Stadion. Cette circonstance, si insignifiante qu'elle paraisse, a eu une grande influence sur les premières opérations des paysans, et peut-être sur toute la guerre. Plus de quinze cents soldats du sénéchal n'attendaient que le signal convenu pour embrasser la cause des paysans. Cet exemple, non-seulement aurait réagi sur cette armée de mercenaires, mais encore il aurait rehaussé le courage des campagnards. Le lendemain le sénéchal fut mis au fait de la conspiration. Il punit quelques chefs, mais pardonna aux soldats en leur promettant un riche butin. En outre il sentit le besoin de porter un grand coup, et, à cet effet, il laissa là la horde de Baltringen et marcha directement sur le camp de Leipheim.

VI

BATAILLE DE LEIPHEIM. MORT DE JACOB WEHE.

La cohorte de Leipheim, forte de cinq mille hommes, était commandée par Jacob Wehe, prédicateur de l'école de Munzer. Wehe se distinguait autant par sa frugalité et son esprit d'ordre que par sa piété et sa fermeté évangéliques. Il avait créé une caisse de guerre ainsi qu'une caisse de réserve.

Soixante chariots, chargés de vivres et de munitions, suivaient la cohorte; mais, malgré lui et quelques autres chefs qui se distinguaient par la modération, il était impossible de maintenir toujours l'ordre dans une armée indisciplinée, qui, en détruisant et en pillant des châteaux, signes d'esclavage, s'abandonna souvent à l'ivresse du moment, et n'imita pas toujours la modération et la frugalité des chefs.

Le plan de Wehe et des autres chefs des cohortes de Langenau et d'Ilertissen était de s'emparer de la ville d'Ulm, afin d'avoir un point fortifié contre le premier choc de l'armée du sénéchal. Dans ce but, il fallait d'abord prendre la ville de Weissenhorn; ils étaient déjà maîtres des bourgs de Leipheim et de Gunzbourg.

A Weissenhorn, comme partout, la haute bourgeoisie était pour la confédération souabe, tandis que le peuple, composé d'artisans et de travailleurs, s'était déclaré pour les paysans. Craignant une émeute, les magistrats n'eurent pas le courage de faire une guerre ouverte aux paysans; mais en même temps qu'ils leur firent des offres d'amitié, ils acceptèrent une garnison de trois cent quarante cavaliers du palatin et refusèrent l'entrée à un détachement de paysans. En vain ceux-ci promirent-ils d'entrer en amis, de respecter la propriété et de payer tout à beaux deniers comptant; pourquoi leur cria, à travers la porte de la ville, Jerg Ebner, l'orateur des paysans, pourquoi les habitants de Weissenhorn refuseraient-ils aux confédérés évangélistes ce qu'ils accordent même aux Juifs et aux Bohémiens? — Les magistrats, comptant sur l'arrivée du sénéchal, ne persistèrent pas moins dans leur refus tout en envoyant aux paysans des vivres et du vin. Voyant cette conduite équivoque, la cohorte de Leipheim résolut de prendre la ville d'assaut. En effet, l'armée du sénéchal approchait au pas de course, et Wehe sentait bien que sa cohorte, non exercée, ne pourrait pas supporter le choc en rase campagne, d'autant moins que les paysans n'avaient point de cavalerie. Il leur fallait donc, à tout prix, pour soutenir la guerre avec succès, ou des camps retranchés entre les montagnes et les marais, ou des villes et des bourgs fortifiés.

Donc, après avoir détruit et pillé quelques châteaux, la cohorte de Leipheim se rangea devant les murs de Weissenhorn dans l'intention de bombarder la ville. La journée se passa au milieu des préparatifs de siége; vers le soir le feu des assiégeants inquiéta déjà beaucoup les habitants de la ville, mais les paysans, toujours dans la crainte d'une surprise de la part du sénéchal, cessèrent le feu et se retirèrent derrière les retranchements du camp. Le lendemain, une horde détachée de paysans prit le couvent de Roggenbourg où elle trouva d'excellent vin du Rhin. Dans leur ivresse, les paysans détruisirent l'église, l'orgue, les vases sacrés; on fit une farce indigne avec l'ostensoir, la bibliothèque avec les archives fut brûlée, on déchira les bannières pour s'en faire des ceinturons et des bretelles. Jerg Ebner se créa abbé de Roggenbourg, s'affubla d'un manteau, et, assis sur l'autel, fit venir devant lui les paysans ses justiciables, pour leur reprocher leur impiété et leur licence. Ce fut une comédie improvisée pour narguer la puissance cléricale déchue. Cela amusait fort les paysans, mais ne contribuait guère au maintien de l'ordre

et au succès de leur cause. Au lieu de se recueillir et de serrer les rangs pour attendre de pied ferme l'armée du sénéchal, ces hordes détachées s'écartèrent à droite et à gauche du gros de la cohorte, et ne songèrent qu'au pillage. Une de ces hordes chargée de butin fut surprise le jour même par un détachement de cavalerie, qui en tua cinquante et en chassa un grand nombre dans le Danube, où ils périrent. En outre, deux cent cinquante furent faits prisonniers et conduits, les menottes aux mains, dans les prisons d'Ulm.

En général, les paysans étaient beaucoup moins cruels au commencement de la guerre que leurs ennemis. Dans leurs excursions, des abbés, des seigneurs, des bourgeois tombèrent souvent dans les mains des hordes; presque toujours ils furent élargis, même sans rançon, par l'intervention des chefs, tandis que tout paysan se promenant seul dans la campagne et pris par les gardes du sénéchal, fut massacré sans miséricorde.

Cependant, voyant le sénéchal tout près de lui, et en attendant l'arrivée de la cohorte d'Ilertissen, qui ne pouvait tarder à le joindre, Jacob Wehe, dans le but de gagner quelques jours, suspendit le siége de Weissenhorn, et essaya d'entrer en négociations avec le sénéchal et les conseillers de la confédération à Ulm.

Voici la lettre qu'il leur adressa :

« En votre double qualité d'hommes de guerre et d'hommes de robe, vous » devez avoir acquis la certitude que les rassemblements des paysans de- » viennent de plus en plus nombreux et puissants, et que dès aujourd'hui » leur cause est gagnée, en cas même qu'ils succombent sur le champ de ba- » taille, ce qui est plus que douteux. Bien des désordres ont déjà signalé cette » guerre désastreuse, mais la cohorte de Leipheim déplore ces faits, dont elle » est bien moins responsable que la confédération souabe. Afin d'empêc herdes » malheurs ultérieurs, je vous prie, au nom de la gloire de Dieu et de la paix » qui lui est agréable, d'établir un tribunal d'arbitres, composé d'hommes en- » nemis des biens temporels et amis du bien commun et de la paix générale. » Ce tribunal serait chargé d'écouter les griefs des paysans, et d'y faire droit » autant que faire se peut. »

Cette lettre est datée du 4 avril. Le porteur avait pleins pouvoirs pour entrer en négociations verbales.

Mais déjà le sénéchal serrait de près les paysans. Le jour même que Wehe écrivait cette lettre, un détachement de cavalerie, commandé par le capitaine Gerber, passait le Danube, tandis que le sénéchal lui-même, avec le gros de l'armée, marchait sur Leipheim. Là, les paysans, au nombre de trois mille, s'étaient retranchés sur le versant d'un côteau. A droite, ils avaient la rivière; à gauche, un bois, devant eux un marais, les derrières du camp étaient couverts par des barricades formées de voitures et de chariots renversés. A côté du marais, sur un petit chemin, derrière une tranchée, ils avaient également fait une barricade avec des chars et des arbres abattus entre lesquels ils avaient placé des canons et appliqué des meurtrières. La cavalerie du sénéchal fut reçue par une décharge vigoureuse; mais dès que les paysans virent que le sénéchal était venu avec toute son armée, deux fois plus forte que la cohorte, ils résolu-

rent de se retirer dans le bourg de Leipheim, pour y attendre des renforts. Malgré les difficultés et les dangers d'une retraite en face de l'ennemi, elle fut opérée avec ordre et habileté. Tout en combattant et en se retirant, les paysans enlevèrent leurs morts et leurs blessés jusqu'en face de la ville. Ce combat dura plusieurs heures. Jacob Wehe se trouvait à Gunzbourg lors de l'attaque inopinée du sénéchal; à la première nouvelle il accourut pour vaincre ou mourir à la tête de ses braves soldats. En attendant, la cavalerie du sénéchal avait eu le temps de faire le détour du marais et de s'embusquer à la Croix de pierre où les paysans débouchaient pour rentrer dans la ville. Se voyant cernés, ceux-ci firent de nouveau un mouvement de retraite vers le bois ; mais là ils furent atteints par l'avant-garde de l'ennemi. Bon nombre d'eux se jetèrent dans le Danube pour gagner l'autre bord à la nage, mais ils furent repoussés par le détachement de cavalerie sous le capitaine Gerber. Cinq cents paysans trouvèrent la mort sur le champ de bataille, quatre cents périrent dans le fleuve ; mais le gros de la cohorte, ranimé par la présence de Wehe, qui arriva au plus fort de la mêlée, força le passage de la Croix de pierre et entra dans la ville. L'ennemi ne lui avait pris que quatre fauconneaux.

Sans débrider, le sénéchal cerna la ville et se prépara à la prendre d'assaut. Jacob Wehe encouragea les siens à une résistance à outrance, mais les paysans étaient épuisés de fatigue, et les bourgeois, loin de se défendre, envoyèrent au sénéchal une députation composée de quelques vieillards et de quelques femmes pour lui offrir une capitulation. Celui-ci somma la ville de se rendre à discrétion et de lui livrer tous les prédicateurs évangéliques; la ville se rendit en effet, pendant que Wehe pointait lui-même ses canons du haut des remparts.

Il ne resta plus au malheureux Wehe qu'à chercher son salut dans la fuite. A cet effet, il se laissa glisser du haut du mur dans la cour de son presbytère, d'où un souterrain le conduisit en pleine campagne, dans la direction du Danube, aux bords duquel se trouvait une caverne. C'est dans cette caverne que Wehe se rendit, accompagné d'un ami et muni de 200 florins qu'il avait pris dans la caisse de réserve. En cas de prise d'assaut, le sénéchal avait promis à ses soldats de mettre la ville à sac et de leur abandonner le butin. Bien que la ville se fût rendue à discrétion, les soldats demandaient à cor et à cris le pillage ; mais le sénéchal craignant une réaction et la désertion de ses mercenaires chargés de butin, leur proposa de remplacer le pillage par une contribution forcée. En revanche, il leur promit l'abandon de la ville de Gunzbourg ; mais cette ville s'étant également rendue à merci, les soldats menacèrent de se révolter. Pendant que le sénéchal se dirigeait sur Gunzbourg, ils allèrent porter leurs plaintes devant le général Furstenberg, en accusant les chefs de fraude et de vol. Celui-ci leur proposa une transaction tendant à imposer tout bourgeois et paysan prisonnier d'une contribution de 4 florins, la solde d'un mois. Les soldats accédèrent à cette proposition ; les bourgeois, tenus prisonniers dans une église, souscrivirent à tout ; mais le sénéchal, à peine de retour de Gunzbourg, se rendit à l'église pour demander à ces malheureux s'ils avaient consenti de plein gré à payer 4 florins par tête ; et, sur leur réponse affirmative, il leur exposa que la contribution dépasserait la somme

de 34,000 florins, somme que jamais ils ne pourraient se procurer. Le but immédiat du sénéchal était d'empêcher ses mercenaires d'avoir de l'argent, dans la crainte qu'ils ne quittassent l'armée. En sortant de chez les prisonniers, le sénéchal disait en souriant : « Qui aurait jamais dit que je prêcherais dans l'église de Leipheim. » Il estima la contribution à 1500 florins d'or, ce qui, pour ce temps, était déjà une somme assez considérable ; mais les soldats insistèrent pour avoir leur mois de solde, et crièrent à la trahison. Le sénéchal, pour les satisfaire, leur aurait bien enfin abandonné la ville ; mais celle-ci en appela à la convention signée par le comte de Furstenberg, ce qui fit dire aux lansquenets qu'ils avaient été volés par les pillés.

Le lendemain, le sénéchal dictait ses volontés à la ville de Gunzbourg. Le conseil municipal fut gracié, la ville frappée d'une contribution de 900 florins d'or, un membre du conseil, connu pour ses idées évangéliques, taxé à 100 florins de contribution. Le pasteur seul et un lansquenet déserteur qui se trouvaient dans la ville devaient être traduits devant le conseil de guerrre.

Les recherches les plus minutieuses furent faites pour découvrir la retraite de Jacob Wehe. Les sbires du général battirent le pays en tout sens. Un chien qui aboya devant la caverne à leur approche y attira leur attention. Ils essayèrent d'y entrer en la sondant avec des lances, et les deux malheureux amis tombèrent entre leurs mains. Wehe leur offrit les 200 florins qu'il portait sur lui en échange de sa liberté ; ils acceptèrent l'argent, puis, l'attachant à un licou, ils le conduisirent à Bubesheim, quartier général du sénéchal.

Le soir même Jacob Wehe, Jerg Ebner, Ulric Schoen et son gendre Melchior Harold, ainsi que le pasteur de Gunzbourg et le lansquenet déserteur furent condamnés à mort par le tribunal de guerre présidé par le sénéchal. Les condamnés furent conduits sur un pré entre Leipheim et Bubesheim, où l'échafaud et le bourreau les attendaient.

— Maître Jacob, dit le sénéchal, lorsque celui-ci se présenta le premier pour mettre la tête sur le billot, vous auriez pu nous épargner cette peine, si au lieu de rébellion vous aviez prêché la parole de Dieu.

— Monseigneur, répondit Wehe d'un ton calme et digne, à cette heure suprême, vous ne me rendez pas justice. C'est la parole de Dieu que j'ai prêchée, mais partout et toujours la violence et les tyrannies des oppresseurs provoquent les violences et les tyrannies des opprimés. Ce n'est pas moi qui en ai jamais appelé au droit du plus fort ; demandez plutôt à mes paysans.

— M'est avis du contraire, répliqua le sénéchal.—Wehe regarda fixement son vainqueur. Puis, en haussant les épaules et d'un ton de fierté ironique, il dit : « Je n'ai jamais prêché pour moi. » Ce mouvement, ce haussement d'épaules d'un homme condamné à mort qui pourrait racheter sa vie par une prière, par une flatterie, et qui, en prononçant les paroles : *Je n'ai jamais prêché pour moi*, préfère livrer sa tête au bourreau, dit plus que dix batailles gagnées à grands renforts de lansquenets et de cavaliers.

Le chapelain du sénéchal invita alors Wehe à se confesser. — Je me suis déjà confessé dans le sein du créateur, répondit celui-ci. J'ai recommandé mon âme à celui duquel je la tiens. Se tournant vers ses compagnons de malheur qui paraissaient abattus : Frères, leur dit-il, bon courage. Nous nous re-

verrons encore aujourd'hui au paradis. Quand les yeux se ferment dans ce monde, ils s'ouvrent pour l'éternité dans l'autre. » Puis, les yeux levés vers le ciel, et après avoir prononcé à genoux le psaume : *In te domine speravi*, il posa sa tête sur le billot. Une minute après, elle roula dans l'herbe.

Jerg Ebner, Harold, Schoen et un autre chef partagèrent le sort de Wehe. Restaient encore le pasteur de Gunzbourg et le lansquenet. Le jour commençait à baisser, lorsque le soldat condamné, s'approchant du sénéchal, lui dit : — Monseigneur, ne vous semble-t-il pas qu'il fait un peu tard pour avoir la tête coupée? Cette question fit sourire le sénéchal; il gracia le soldat et le pasteur. Ce dernier, enfermé dans une cage grillée, suivit long-temps l'arrière-train du sénéchal; mais plus tard il racheta sa liberté pour 80 florins, en perdant sa cure, le droit de prêcher et de monter à cheval.

A Langenau, plusieurs paysans furent également décapités; mais, entre tous, les bourgeois d'Ulm se distinguèrent par une cruauté cynique sans exemple. Dans toutes les communes, ils députèrent des messagers pour chercher des apprentis-bourreaux, car, disaient-ils, ils espéraient faire de nombreux exemples.

Aussi, malheur à un bourgeois d'Ulm s'il tombait entre les mains des paysans. Ceux-ci avaient juré de ne jamais faire quartier à un habit noir d'Ulm.

VII

SUITE DE LA PRISE D'ARMES ET DES HOSTILITÉS EN SOUABE ET EN FRANCONIE.

Loin de décourager les paysans, la défaite de Leipheim ne faisait que raviver leur courage et aiguillonner en eux le désir de vengeance. Le sénéchal était un ennemi redoutable, mais après tout, malgré ses trois mille cavaliers, il ne pouvait pas être partout, et les hostilités étaient ouvertes sur une étendue de cent cinquante lieues. En outre, le sénéchal étant le représentant de la noblesse et de la bourgeoisie confédérées, ses mercenaires n'avaient guère d'espoir de pouvoir s'enrichir par la guerre, attendu que les chefs étaient forcés de ménager la fortune des bourgeois, tandis que les paysans avaient tout à gagner et rien à perdre. Châteaux, couvents, églises, villes, bourgs, tout était de bonne prise. Qui ne prenait les armes pour la cause de l'Évangile et de la liberté, s'enrôla dans l'espoir de retourner chargé de butin. Malheureusement cela en même temps fut cause que les camps des paysans regorgeaient de héros de tout genre, formés pour la plupart du rebut des villes, gens sans aveu, sans feu, ni lieu, ni Dieu, aussi lâches au combat qu'âpres au pillage, qui plus tard compromirent plus d'une fois la cause des paysans, si sainte au début de la guerre.

Plus que jamais les soldats réclamèrent du sénéchal le mois de solde que les prisonniers de Leipheim leur avaient promis, et refusèrent de marcher. Force lui fut de céder et de négocier avec les conseillers d'Ulm pour cette

somme. Arrêté depuis huit jours dans ses opérations, et craignant que ses propres châteaux de Wolfegg et de Waldsee ne tombassent au pouvoir des paysans, il pria quelques seigneurs du voisinage de les occuper militairement, mais les paysans, sous le commandement de Florian Greisel, les avaient devancés. Les habitants des châteaux capitulèrent bien vite et offrirent une rançon de quatre mille florins, qui, grace à l'intervention pacifique des bourgeois de Waldsee, fut acceptée. Mais les paysans ne savaient pas que madame la sénéchale et son fils se trouvaient dans le château. A peine l'apprirent-ils, que le siége recommença de plus belle.

Les châteaux et les couvents dans le Ried, dans l'Allgau, au bord du lac, dans le Hegau, dans la Forêt-Noire et dans la Franconie, tombèrent rapidement les uns après les autres dans les mains des paysans, conduits par d'anciens soldats, maintenant leurs chefs, tels que Knopf de Luibas, Walther Bach, Eitel Hans Zugelmuller, Hans Muller de Bulgenbach et autres. Ils ménagèrent les seigneurs connus par leur humanité, mais malheur à ceux qui s'étaient distingués, soit par une résistance opiniâtre aux réformes religieuses et politiques, soit par une conduite cruelle et inhumaine. Un de ces derniers, Kunz de Riedheim, fut fait prisonnier par eux. Ils le forcèrent de mettre lui-même le feu à ses châteaux. Bien que blessé, ils l'attachèrent à un licou, en souvenir de l'affront fait à Wehe, le traînèrent avec eux dans leurs excursions, souvent le forcèrent de marcher à quatre pattes, bien qu'il offrît 40,000 florins de rançon. Il se racheta toutefois plus tard, en donnant 4,000 florins à chacun des chefs.

Le prince-abbé Sébastien de Breitenstein était connu pour avoir toujours été un des seigneurs les plus riches et les plus cruels. Il s'était barricadé dans son château de Liebenthan, réputé imprenable. Mais voyant les forts et les bourgs tomber autour de lui comme par enchantement, la peur le gagna, lui qui jamais n'avait voulu se prêter à la moindre concession. Il envoya messager sur messager au chef Knopf de Luibas, pour l'engager à accepter une contribution. On ne lui répondit point. Il offrit de se rendre, pourvu qu'on le laissât se retirer avec les honneurs de la guerre. On le lui refusa. Enfin il fit la proposition de se rendre à discrétión, en demandant grace pour lui et ses gens, ce qui fut accepté. Les paysans lui garantirent la vie sauve, lui laissèrent deux chevaux, quelques coupes d'argent et 300 florins. Le reste, vaisselle, argent, or, bijoux, bétail, linge, blé, vin, matériel de guerre, livres, tout enfin fut déclaré de bonne prise, et ce butin immense fut distribué entre les différentes cohortes. Le prince se rendit à la ville de Kempten, son fief, qui, profitant de la misère du seigneur, se racheta pour la somme de 30,000 florins. Quelques bourgeois de Kempten vinrent au château dans le but de sauver les objets d'art et les vases sacrés, mais les paysans leur répondirent qu'il ne peut y avoir de l'art là où règne l'esclavage, que tout ceci avait été fait avec la sueur de leurs fronts et le produit de leurs travaux; que la liberté et l'affranchissement étaient choses aussi sacrées et plus encore qu'un saint ciboire en argent et un crucifix en or; que partant tout serait brisé, fondu et vendu, ce qui fut fait.

Chose remarquable, incroyable au premier abord, mais qui est prouvée

par des documents authentiques, l'archiduc Ferdinand d'Autriche entretenait des intelligences dans le camp des paysans, notamment avec Walther Bach (dans l'Allgau), ancien soldat dans l'armée autrichienne. Elève des dominicains, l'archiduc n'était pas grand partisan de la hiérarchie romaine. Les écrits d'Ulric de Hutten avaient lancé des éclairs jusque dans la cour d'Autriche. L'idée de l'Unité allemande flottait vaguement devant l'esprit du duc. En dépit donc de sa qualité de protecteur de la confédération souabe, formée spécialement contre les paysans, l'archiduc favorisait sous main les entreprises de ces derniers; d'abord dans l'espoir que ses possessions en seraient épargnées, puis dans le but de s'en servir pour s'emparer de la Franconie et de la Souabe. Dans le cours de la guerre cette influence se fit sentir plus d'une fois. Dès l'ouverture des hostilités, la cohorte de l'Allgau avait mis le siége devant la ville de Fussen, et celle-ci, afin d'échapper aux malheurs de la guerre, s'étant déclarée autrichienne, bien qu'elle appartînt à l'évêque d'Augsbourg, Walther Bach persuada à sa horde qu'il fallait lever le siége. Mais bientôt les paysans crièrent à la trahison, et Walther Bach dut lui-même céder sa place à un autre chef moins indulgent pour l'Autriche. Nul doute que si l'archiduc Ferdinand s'était franchement mis à la tête des paysans, en rompant ouvertement avec l'aristocratie nobiliaire et financière, il serait parvenu à ses fins; mais ayant préféré nager entre deux eaux, niant ici ses négociations, désavouant là sa participation; non seulement les paysans, se croyant trahis par les chefs, se tournèrent contre lui, mais encore il perdit la confiance de la confédération, et plus tard sa prépondérance politique dans la Souabe, où l'Autriche régnait depuis l'expulsion du duc Ulric.

Parmi les chefs de cohorte, Hans Eitel Zugelmuller et Hans Muller de Bulgenbach se distinguaient par une suite nombreuse et brillante. Le premier se faisait accompagner par une troupe de trabans en uniforme rouge, le second portait un manteau couleur pourpre et était coiffé d'une toque écarlate surmontée d'une plume d'autruche. Dix hérauts élégamment vêtus le précédaient, et derrière lui suivait le grand char orné de feuilles et de rubans, sur lequel se trouvait la grande bannière tricolore et les douze articles brillamment reliés. Un héraut à cheval en faisait la lecture, ainsi que de l'avis y joint. Bientôt les hordes du Hegau et du Klettgau et de la Forêt-Noire se joignirent à lui: en tout 4,000 hommes bien équipés et bien armés. Il prit coup sur coup les bourgs de Braunlingen, de Hulingen, les villes de Moehringen, de Geissingen, d'Aach, d'Engen, détruisit les châteaux d'Altfurstenberg, de Danauschingen et de Lupfen, fameux par sa châtelaine aux coquilles de limaçon. Dans toutes ces villes Bulgenbach laissa une garnison de paysans, et se dirigea à pas de course vers Radolfszell, ville où siégeaient les commissaires des trois districts autrichiens d'Ensisheim, d'Inspruck et de Stuttgard, et qui servit en même temps de refuge à une grande partie de la noblesse des environs.

VIII

LE MARGRAVE CASIMIR ET L'ÉVÊQUE DE BAMBERG.

Les paysans et la petite bourgeoisie de la Franconie orientale et du Riès ne restaient pas en arrière du mouvement général. Les villes de Nordlingen, d'Anspach, de Windesheim et de Nuremberg, de Bamberg et de Wurzbourg, étaient tour à tour le théâtre des troubles religieux et sociaux.

A Nordlingen, une femme dirigeait le mouvement, la femme d'Anton Forner. Elle excita le peuple contre les magistrats en faveur des prédicateurs évangéliques, suscita quelques émeutes, poussa son mari au plus fort de la mêlée, fit déposer le bourgmestre et finit par livrer la ville aux paysans, qui extorquèrent aux seigneurs une convention favorable.

Dans les principautés de Baireuth et d'Anspach régnait le margrave Casimir avec son frère Georg. Casimir tenait en même temps de Louis XI et du duc Ulric de Wurtemberg : cruel, rusé, subtil, vindicatif, luxueux et vantard, ces vices, chez lui, furent dominés par une idée politique. Il tendait à abaisser et à humilier la noblesse au profit de la bourgeoisie. Son avènement au trône fut signalé par un crime atroce. Après un dîner suivi de copieuses libations, Casimir fit saisir son propre père et le jeta dans une prison souterraine, où le malheureux vieillard languit pendant douze années. Le peuple le crut mort. C'est dans ce lugubre épisode que Schiller a puisé la première idée de son Franz Moor, dans *les Brigands*. Casimir excusa ce méfait par la raison politique que son père favorisait trop la noblesse. C'est lui qui, le premier, en Allemagne, introduisit le mode de conscription. Il choisissait ses recrues dans la bourgeoisie, leur donnait un uniforme blanc et noir, les faisait exercer par des chefs expérimentés et les renvoyait après un mois de service. Au bout de quinze mois, chaque soldat rentrait dans l'armée toujours pour la durée d'un mois. Lorsque les paysans de Hesselberg se soulevèrent, Casimir tomba sur eux avec une horde de ses soldats, et les dispersa. Il ne fit ni prisonniers, ni enquête. C'était une affaire finie pour lui (1). Il profita même de cette victoire pour refuser à la confédération souabe sa part de subsides en réclamant le retour de son contingent en soldats. Mais dans l'espace de huit jours, sa position changea du tout au tout. Partout, dans son pays, les paysans se levèrent

(1) La noblesse de Franconie était animée de la même haine que les paysans contre le clergé. De là la mollesse des mesures repressives contre les premiers attroupements des confédérés de la campagne. En 1520, la noblesse elle-même se liguait secrètement contre le clergé. Dans les statuts de la ligue on trouve entre autres les articles suivants :

« Tout gentilhomme franconien regardera les ecclésiastiques, depuis le cardinal jusqu'au chapelain, comme les apôtres du diable.

» A tout moine qui demandera un fromage, il jettera une pierre.

» Si ce moine est entré dans sa maison, il l'en chassera et fera balayer le seuil sur lequel il aura passé. »

en masse, les villes se révoltèrent au nom de l'Evangile, contre les autorités existantes. Force lui fut de faire amende honorable devant la confédération et de lui demander aide et protection à son tour. Celle-ci chargea l'évêque de Bamberg de voler à son secours avec le tiers de son contingent fédératif. Véritable fin de non recevoir; car l'évêque lui-même avait maille à partir avec les paysans et sa bonne ville de Bamberg, lui aussi s'était adressé à la confédération souabe, et celle-ci, à sa demande, ne manqua pas de charger le margrave de tirer l'évêque d'embarras.

Naguère encore l'évêché de Bamberg était une succursale de l'évêché de Mayence. Hutten, dans ses pérégrinations, s'y était arrêté assez long-temps. C'était un lieu de refuge pour tous les esprits distingués. L'évêque Georges III n'en continua pas moins, comme ses prédécesseurs, à prélever les dîmes et les impôts. Le peuple l'aimait et ne murmura pas; mais depuis que le seigneur Weigand de Redwitz occupait le siége épiscopal, le peuple lui avait demandé compte de son administration. Weigand venait de faire un pèlerinage à Jérusalem, et poursuivit les prédicateurs modernes. L'orage éclata tout-à-coup à Bamberg même.

Dans cette ville, Schwanhauser et le moine Eucharius prêchaient la parole de Dieu selon l'Évangile. Lors donc que l'évêque convoqua les chevaliers pour courir au secours du margrave, la ville, excitée par ces deux prédicateurs, se révolta. L'évêque fut forcé de se réfugier dans le fort d'Altenbourg. En attendant les paysans entrèrent dans la ville, et les bourgeois, faisant cause commune avec eux, les armèrent. Injonction fut faite à l'évêque de rentrer dans la ville. Il s'y refusa d'abord, espérant voir arriver des troupes auxiliaires de la confédération; mais se voyant abandonné et n'ayant presque personne pour défendre son fort, où il n'y avait point de vivres, il reparut dans la ville. Là il fut reçu par la bourgeoisie et les paysans armés jusqu'aux dents. L'évêque essaya d'être gracieux, on lui répondit par l'invitation de signer une convention en vertu de laquelle tous les biens cléricaux et féodaux seraient confisqués et sécularisés, toutes les immunités abolies, les impôts répartis sur tous, sans aucune distinction d'état, toutes les corvées enfin abolies. L'évêque seul devait régner, mais à condition qu'il autorisât les curés à prêcher l'Évangile dans toute sa pureté. L'évêque objecta qu'il ne pouvait pas disposer des biens de la noblesse et du clergé, et se retira à Altenbourg. A l'instant on sonna le tocsin, quelques coups de fusil même furent tirés sur l'évêque pendant sa retraite; le peuple s'ébranla, se rua sur tous les établissements cléricaux et les démolit. Au bout de deux jours, il n'y avait plus ni couvent ni bourg. On ne ménagea que deux de ces derniers, dont les seigneurs s'étaient fait peuple en renonçant à leurs droits et en partageant même les travaux les plus pénibles dans l'intérêt de la ville. Le dôme aussi fut gardé par une troupe de bourgeois. Enfin, voyant que la ville pouvait parfaitement se passer de lui, l'évêque souscrivit à tout et rentra triomphalement dans son évêché. On célébra la paix par une fête particulière, et pour narguer le margrave on lui envoya une députation pour lui annoncer qu'il pouvait en toute sûreté rester chez lui, vu que l'évêque n'en avait plus besoin. On sait que le margrave attendait des troupes que l'évêque devait lui envoyer contre les paysans. Tandis que la paix se ré-

tablissait à Bamberg, le feu révolutionnaire s'étendait rapidement dans l'évêché de Wurzbourg, dans la ville libre de Rottenbourg et dans le district de l'Ordre teutonique.

IX

MOUVEMENT A ROTTENBOURG. LE DOCTEUR CARLSTADT.

La Souabe, la Thuringe et la Franconie étaient les trois grands foyers révolutionnaires de la *guerre des paysans*. La ville libre de Rottenbourg devint le centre brûlant de cette dernière province.

Cette ville, située aux bords de la Tauber, doit son indépendance à la maison des Hohenstaufen. Il est remarquable que le nom de Hohenstaufen, en Allemagne, se rattache partout à la liberté et aux franchises des communes.

Déjà, en 1523, Jean Deuchlin prêchait dans cette ville contre la hiérarchie romaine. Comme le prédicateur Hubemayer, Deuchlin, au commencement de sa carrière, s'était distingué par son fanatisme contre les juifs. A la suite de ses prédications, ces malheureux ilotes européens furent chassés de la ville; on confisqua leurs biens, et leur synagogue fut convertie en une chapelle de la vierge; mais à peine Luther eut-il surgi, que Deuchlin, toujours à l'exemple de Hubemayer, devint un des plus fervents protestants et contribua de sa parole à la démolition de cette même chapelle, qui plus d'une fois lui avait rappelé son injustice cruelle envers un peuple malheureux et inoffensif.

Avec Deuchlin rivalisa un autre prédicateur évangélique, Hans Schmidt, qu'on appelait tout court *le Moine aveugle*. Il était en effet aveugle, mais les lumières brillantes de son esprit remplaçaient bien en lui la lumière des yeux. Le premier entre tous, Hans Schmidt reconnut la portée sociale de la réforme religieuse, et bravant toutes les menaces tous les dangers, il en exposa les conséquences dans la chaire publique. Bientôt les prédicateurs de Zwikau, disciples de Munzer, vinrent à Rottenbourg et convertirent Deuchlin et Schmidt à la doctrine de leur maître.

Au milieu de tous ces prédicateurs ambulants, on distinguait un petit homme vêtu de noir et coiffé d'un feutre blanc, autour duquel les auditeurs se grouppaient par centaines. C'était le fameux docteur Carlstadt, naguère le maître et l'ami de Luther, aujourd'hui son ennemi, et persécuté par lui comme Munzer.

Le véritable nom de Carlstadt est André Bodenstein. Carlstadt est le nom de sa ville natale, près de Wurzbourg. C'est sous ce nom qu'il fut nommé professeur à l'université de Wittenberg, quatre ans avant Luther. En 1511, il est recteur de l'université, et en 1512, doyen de la faculté théologique. C'est en cette qualité qu'il conféra le titre de docteur à Luther, son ami et son condisciple. Carlstadt avait fréquenté plusieurs universités étrangères; il était même allé à Rome. Il savait à fond les langues anciennes, et Luther dit de lui : « Après la Bible et saint Augustin, je ne connais point d'ouvrage qui égale *la Théologie mystique de l'Allemagne*, par Carlstadt. »

« Longtemps, dit l'historien Zimmermann, dont nous aimons à citer les jugements critiques, longtemps Luther et Carlstadt marchèrent de front l'un à

côté de l'autre. Celui-là reconnaissant en son maître la supériorité de la science, celui-ci se plaisant à rendre hommage au génie de son disciple. Tous les deux étaient de bonne foi, loyaux, pleins d'honneur, d'un caractère susceptible, entêtés comme de vrais Allemands, poussés par l'instinct réformateur, animés de l'amour du pays et de l'humanité; tous les deux enfin prenaient racine dans la théologie mystique; mais là s'arrête l'homogénéité de ces deux esprits. Luther s'explique cette mystique par le cœur, Carlstad procède par la raison. Le premier ne tend qu'à l'affranchissement de l'âme, le second embrasse à la fois et l'âme et le corps; l'un n'admet que le progrès graduel, en tempérant les passions par la réflexion et la force majeure de la société historique; l'autre, plus révolutionnaire, franchissant d'un bond la civilisation, tend au renversement de l'ordre de choses établi. Luther s'appuie sur les grands et les princes pour faire passer la réforme de haut en bas; Carlstadt, au contraire, s'adresse directement au peuple pour réagir de bas en haut. Luther enfin croit à la théologie; Carlstadt, balayant d'un seul coup tout ce fatras scolastique, déclare hautement que la science théologique n'est qu'une vraie chenillère, rongeant l'arbre précieux de la vie.

» Si haut que la Sainte-Écriture fût placée dans l'esprit de Carlstadt, il ne s'attacha jamais à la lettre. Le christianisme, pour lui, n'était plus une doctrine religieuse, mais une législation sociale embrassant à la fois la théorie et la pratique, l'âme et le corps, la pensée et la vie. *Il ne faut pas discuter l'Évangile,* disait-il, *il faut le pratiquer.* »

Partant de ce principe, ayant conçu un profond mépris pour les savants et les docteurs, confondant même la science avec les savants, il dépassa son but et devint exclusif. L'idée lui vint que pour être heureux il faudrait que le genre humain retournât à la première simplicité de la nature. Il déclara hautement qu'il valait mieux apprendre un état, labourer la terre, que de cultiver les sciences et les beaux-arts. Dans son zèle exclusif, il prêcha contre les images de l'art chrétien et devint la cause indirecte de la destruction de plusieurs chapelles. Pour donner en personne l'exemple de ses principes, il quitta l'Université et se rendit chez son beau-père, à la campagne de Segern. Avant son départ, il avait engagé l'autorité à faire fermer toutes les maisons de tolérance et à séculariser les couvents. « Il ne doit plus y avoir de mendiants ni de fainéants, disait-il; que les moines apprennent un état ou qu'ils cultivent la terre; quant aux vieux, ils entreront comme infirmiers aux hôpitaux. »

A Segern, Carlstadt s'habilla en paysan, conduisit la charrue, renonça à son titre de docteur, et se fit appeler frère André tout court. Tout à coup, Luther, jaloux de l'influence de Carlstadt et des réformes qu'il avait opérées sans le consulter, rompt ouvertement avec lui, et le dénonce à l'Allemagne commme un révolutionnaire de la pire espèce, comme un émule de Munzer, rebelle aux lois de la raison et du pays. En même temps, Melanchton, savant douillet et délicat, qui, n'ayant jamais entendu d'autre bruit que le frémissement des feuillets de ses livres, s'effrayait au moindre souffle de vie venant de l'extérieur, publia de véritables réquisitoires contre Carlstadt, qu'il accusa d'envier le rôle de Spartacus plutôt que celui de Périclès. Luther, enfin, après avoir refait à Wittenberg tout ce que Carlstadt avait défait, força ce der-

nier à quitter pour jamais cette ville et à se rendre à Orlamunde où il fut très-bien reçu par le peuple et l'autorité. Mais là aussi la haine de Luther l'atteignit. Grâce à ses insinuations, les écrits de Carlstadt furent tous saisis, injonction lui fut faite de ne plus rien publier, même en soumettant tout à la censure ; finalement, il fut lui-même mis sous la surveillance directe de l'autorité.

Cependant Carlstadt, malgré ses écarts, n'était pas encore révolutionnaire comme Munzer. Il dissuada même le peuple d'avoir recours à la violence et de conquérir sa liberté à la pointe de l'épée. A une lettre que Munzer adressa aux habitans d'Orlamunde, Carlstadt, en leur nom, répondit « qu'ils n'étaient » point d'avis de conquérir l'Evangile avec des lances et des épées; que la » foi était la meilleure arme ; que sous les armes ils ne seraient plus des chré- » tiens, mais des hommes exposés à toutes les chances aléatoires attachées à » l'existence humaine. Christ lui-même n'a-t-il pas dit à saint Pierre de ren- » gaîner l'épée et de combattre par la parole ? Les tyrans jubileraient trop en » nous voyant sous les armes. Eh ! diraient-ils, les voilà donc, eux qui se glo- » rifient de la puissance de leur Dieu unique. Il paraît qu'il n'est pas très » fort, ce Dieu, puisqu'ils ont besoin de se liguer ensemble pour le défendre. » A cela, Munzer, pour toute réponse, n'avait qu'un mot : Niais !

Cela n'empêcha pas Luther de prêcher contre Carlstadt, à Iéna, dès qu'il apprit que celui-ci se trouvait de passage dans cette ville. Il l'appela : *un esprit révolutionnaire de l'espèce des assassins.* Carlstadt résolut de lui en demander raison. A cet effet, il se rendit à l'*Ours noir*, où il trouva Luther banquetant avec des ambassadeurs de l'empereur et du margrave. Allant droit à lui : « Dans votre sermon d'aujourd'hui, lui dit-il, vous m'avez calomnié en me fourrant dans le même sac avec les assassins de votre crû. Celui qui dit cela de moi n'est pas un honnête homme.

— Eh ! mon cher docteur, fit Luther de sa voix la plus doucereuse et avec un sourire ironique, j'ai lu la lettre que vous avez écrite à Munzer, et j'y ai bien vu que vous protestez contre la rébellion à main armée, que vous n'êtes pas un révolutionnaire.

— Alors, donc, pourquoi dites-vous le contraire ?

— Parbleu ! si vous ne l'êtes pas aujourd'hui, vous le serez demain.

— Et vous, lui cria Carlstadt en lui tournant le dos, vous serez demain et toujours ce que vous êtes aujourd'hui, un ingrat et un calomniateur ! La postérité jugera entre nous deux.

Tous les deux avaient raison. Carlstadt n'était pas encore un réformateur politique ; mais Luther voyait bien que sous peu il le serait forcément. En effet, quelques mois après, il devint le fauteur le plus ardent du mouvement révolutionnaire à Rottenbourg.

Lorsque, quinze jours après cette scène, Luther vint prêcher à Orlamunde, il fut reçu par le peuple à coups de pierres, et ne dut son salut qu'à la fuite. Cela lui donnait à réfléchir sur ses attaques incongrues et sur sa popularité qu'il croyait inaltérable.

A peine Carlstadt parut-il en Franconie que le margrave Casimir mit sa tête à prix ; mais une fois à Rottenbourg il était sauvé, du moins pour le moment. Il y prêcha même plusieurs fois sur la voie publique.

Mais bientôt là aussi il fut poursuivi. Non-seulement on lui défendit de prêcher, mais on lui signifia même l'ordre de quitter la ville, ce qui était pour lui une véritable condamnation. Il disparut en effet. On le disait à Strasbourg ; mais il ne resta pas moins à Rottenbourg, hébergé et caché tour à tour par trois de ses amis, parmi lesquels figure Stephen Menzingen, le chef de l'opposition municipale.

Partout, dans les villes, les conseils communaux, composés des nobles et des bourgeois enrichis, étaient des conservateurs à outrance, hommes sans talent, sans énergie et sans intelligence. Le conseil municipal de Rottenbourg heurtait de front l'opinion publique depuis plus de cinquante ans, et dans les derniers temps il était entré en négociations avec le margrave Casimir et la confédération souabe, mais il n'eut pas le temps d'exécuter ses projets liberticides. Menzingen, quoique noble de naissance, se mit à la tête du peuple et de la petite bourgeoisie, et parvint, après bien des luttes, des émeutes et des coups de main, à intimider le gouvernement au point de s'en rendre maître absolu. Il ouvrit les portes de la ville aux paysans rassemblés depuis quelque temps dans la vallée de Schumpfergrund, avec lesquels il était en relations, et en même temps Carlstadt, qu'on croyait à Strasbourg, reparut, au grand étonnement de ses ennemis et à la grande joie de ses amis.

C'était lui qui, du fond de sa chambrette, avait dirigé le conseil intime de Menzingen et de ses partisans. Dès lors, Rottenbourg fut le chef-lieu du mouvement révolutionnaire en Franconie.

X

WENDEL HIPPLER ET GEORG METZLER.

Le 23 mars 1525, deux hommes étaient assis autour d'une table dans une auberge à Weinsberg. L'un était un lansquenet des comtes de Hohenlohe, l'autre un homme dans la force de l'âge, portant un chapeau à larges bords rabattus.

— J'étais aujourd'hui quelque part, dit ce dernier au soldat, où j'ai taillé de la besogne pour tes maîtres, ils ne s'en battront pas l'œil, je t'en réponds. L'homme qui prononça ces paroles s'appelait Wendel Hippler, et c'était un noble.

De tous les hommes qui ont joué un rôle actif dans *la guerre des paysans*, Wendel Hippler est le plus sage, le plus fin et le plus entreprenant. Son coup d'œil politique est toujours sûr et juste, son dévouement à la cause populaire à toute épreuve, sa conduite enfin toujours noble et résolue, aussi modérée après le succès que ferme dans l'adversité. C'est le diplomate, le chancelier de la guerre, mais un diplomate sincère et loyal (1).

(1) Nous donnerons plus tard, selon l'ordre chronologique, la constitution en 14 ar-



Hippler remplit long-temps les fonctions de chancelier auprès des comtes Georg et Albert de Hohenlohe, mais soit que son talent de premier ordre portât ombrage aux courtisans, soit que Hippler se dégoutât de l'outrecuidante médiocrité de ses maîtres et du mépris des comtes pour le talent, il quitta de bonne heure ce poste et devint l'avocat le plus fervent de la cause de l'opprimé contre les oppresseurs.

Dès les premières lueurs de la réforme, Wendel Hippler se met en relations avec les hommes du progrès et organise la propagande dans le Hohenlohe, sans faire beaucoup de bruit. Il se concerte avec tous les hommes de talent en dehors du ressort gouvernemental, fait amitié avec tous les mécontents parmi les nobles, et les ruinés de fortune parmi la bourgeoisie; enfin nous le voyons de bonne heure, avec Georg Metzler, entrer en relations avec les chefs de la grande confédération évangélique.

Georg Metzler tenait une auberge à Ballenberg. Là passaient et repassaient les chefs de filé des conjurés. Dès que les paysans de Souabe s'ébranlent, Metzler prend une perche, met un *bundschuh* dessus, et la promène dans le pays, accompagné d'un seul tambour. Cette perche, dit Hippler, était une véritable reine d'abeilles sortant de la vieille ruche. Au bout de vingt-quatre heures, un essaim de paysans, fort de deux mille hommes, bourdonnait autour d'elle, et se *ruchaient* (pardon du néologisme) dans la vallée de Schumpfergrund, véritable confluent du Rottenbourg, du Hohenlohe, de l'évêché de Mayence, de Wurzbourg, du Palatinat, etc., etc. Là l'armée prit le nom d'armée évangélique. Georg Metzler en fut élu chef. Jour et nuit cette armée s'adonnait à l'exercice des armes, et ici comme partout, les douze articles devinrent la charte des paysans.

Les comtes de Hohenlohe, malgré leur langage hautain, étaient saisis de frayeur. Ils firent des propositions de paix renfermant quelques concessions. Ces propositions allaient être prises en considération par la majorité des paysans, lorsque Wendel Hippler déclara aux comtes, ses hautains maîtres, qu'à moins de l'adoption pure et simple des douze articles, il ne pouvait y avoir de transaction possible.

— « Qu'est-ce que c'est que les douze articles? demandèrent insidieusement les envoyés des princes ; nous ne connaissons pas cela.

— Je m'en vais vous les faire connaître, répondit Hippler, qui était homme d'esprit avant tout. C'est un être qui, en temps de disette, se nourrit de racines et d'herbes sauvages, mais qui, excité par la faim inassouvie, dévore des princes, surtout des évêques et des bourgeois engraissés. Cet être s'appelle *liberté*. Il est déjà très vieux, mais plus il vieillit, chose miraculeuse! plus il gagne en force et en saveur, absolument comme le vin. Cet être enfin peut tomber malade, mais jamais il ne meurt. Parfois il quitte son pays natal pour faire des excursions en pays étrangers, mais tôt ou tard il revient plus fort, plus jeune et plus vigoureux que jamais. Allez dire aux comtes que cet ani-

---

ticles projetée par Hippler. Cette constitution, qui est un petit chef-d'œuvre pour cette époque, est l'avant-courrière de celle de 1792.

mal voyage en ce moment en Allemagne, et que présentement il broute dans la vallée de Schumpfergrund. Voilà ce que c'est que les douze articles. »

Hippler, du reste, expliqua aux envoyés que les douze articles rendraient les princes plus libres qu'ils ne sont dans l'état actuel. Les comtes de Hohenlohe comprirent si bien, qu'ils jugèrent à propos d'entrer plus tard dans la confédération tout en ayant l'intention de la trahir. Mais n'anticipons pas. Hippler attendait le commencement des opérations des paysans dans la vallée du Neckar. Ces opérations furent terribles... dès le premier pas nous sommes en pleine terreur !.......

ALEXANDRE WEILL.

(*La suite prochainement.*)

PHYSIOLOGIE

GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE

DES

ACADÉMIES*.

Nous n'avons pas tout dit sur les savants, et notre regret est vif d'avoir si fort écourté la monographie que nous leur avons consacrée dans notre précédent article. Chacun des traits que nous accumulions dans une phrase méritait les honneurs d'un chapitre spécial et nous aurions pu citer en guise d'illustration bon nombre d'exemples qui n'eussent pas médiocrement éclairé notre sujet. Ils l'eussent égayé surtout. Mais le temps nous a fait défaut, et il nous a fallu manquer à l'un des plus impérieux devoirs de la vraie science, celui de plaire en instruisant. Revenir maintenant sur nos pas est chose impossible, car devant nous s'étend une longue route dont il faut que nous atteignions le terme. Nous allons donc essayer de remplir la troisième et, Dieu merci ! la dernière partie de notre tâche critique, en passant en revue les INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES.

Si nous vous présentions un plan d'organisation, cher et patient lecteur, nous aurions à vous soumettre d'abord certaines considérations générales qui dominent tout le sujet, à développer certains principes dont

* Voyez, dans les deux premiers numéros de la *Phalange*, les articles intitulés : *De l'incertitude des sciences expérimentales. — Nécessité d'une réforme scientifique.*

tout le reste ne serait plus que l'application. Avant de vous entretenir d'aucune des parties de ce vaste mécanisme, nous vous tracerions une esquisse de l'ensemble, nous dessinerions le cadre général dans lequel chaque détail trouverait ensuite sa place. Mais nous ne saurions plus procéder de même quand, loin d'avoir à vous soumettre quelque chose de rationnel, nous entreprenons de vous faire l'exposé de ce qui est. Car les Institutions Scientifiques ne forment pas ensemble, un tout, une unité, mais une collection confuse de pièces éparses que rien ne cimente; dont aucune n'a été faite en vue des autres, dont chacune fonctionne isolément tant bien que mal. Il y a là de nombreux matériaux qui, mis en œuvre, formeraient sans doute un admirable édifice; une multitude de rouages qui, ajustés et coordonnés, composeraient une merveilleuse machine; mais de la machine et de l'édifice il n'existe que la matière première qui pourrait servir à les construire. Ainsi entre les académies et le professorat, il n'y a point de liens. Rien qui, de près ou de loin, ressemble à une hiérarchie, ne se montre entre les diverses sociétés savantes. Aussi la décision d'une de ces compagnies, même à l'égard des points les plus graves, n'engage qu'elle, et les mêmes questions peuvent être résolues contradictoirement par différentes académies. La doctrine qui règne dans une Académie, si tant est qu'il existe une Académie possédant quelque chose qui ressemble à une doctrine, se trouve en opposition formelle avec celle qu'enseigne tel ou tel professeur; et l'on peut, en allant de porte en porte, se donner la satisfaction d'entendre soutenir dans la même journée les opinions les plus opposées, même par les professeurs d'un seul établissement. Aussi est-il notoire que ceux-ci ne voisinent pas entre eux. Rien de général n'existant sous ce rapport, nous passerons sans autre préambule à l'examen de chacune des Institutions Scientifiques, à savoir : des Académies, du Professorat et des Congrès.

ACADÉMIES.

Position de la question.

Que les académies aient rendu et qu'elles rendent encore des services à la science, c'est ce que personne ne contestera. La question est de savoir si ces services sont aussi étendus qu'ils pourraient l'être et si l'organisation des académies est vraiment en rapport avec les besoins actuels des sciences.

Au premier rang, parmi ces savantes sociétés, brille l'Académie royale des sciences. Si donc nous prenons cette célèbre compagnie pour sujet d'étude, nous étudierons le corps académique dans l'un de ses membres les plus illustres; ce qui sera vrai de l'Académie des sciences sera vrai

de toutes les autres académies; et nous pourrons sans crainte conclure de celle-là à celles-ci. Ainsi ferons-nous.

Si nous disons :

Que l'Académie des sciences renferme dans son sein les membres les plus illustres du corps scientifique ;

Qu'elle est le Centre auquel viennent aboutir toutes les découvertes, le tribunal qui les juge, et que ses décisions ont partout force de loi ;

Qu'elle est, de toutes les compagnies savantes, celle qui concourt le plus efficacement aux progrès des lumières, soit par la direction qu'elle imprime aux travailleurs, soit par les découvertes de ses membres,

Nous ne serons qu'un écho fidèle d'une opinion très-générale.

Mais, d'un autre côté,

Si nous disons que l'Académie ne se recrute pas constamment parmi les plus méritants, et que de beaux et de consciencieux travaux ne sont pas toujours des titres à ses faveurs;

Que, dans les jugements qu'elle porte, l'Académie ne prend pas toujours conseil de la justice et de la raison ; qu'il s'en faut que ses décisions soient reçues avec soumission et respect, et que la plupart de ceux qui portent leur cause à son tribunal, ne se proposent autre chose que de s'assurer la publicité acquise à ses séances;

Que l'Académie, en tant que corps, ne produit rien ; qu'elle a souvent repoussé les doctrines les plus avancées; que, bien loin d'exercer aucune direction sur le monde savant, c'est elle qui reçoit l'impulsion du dehors, et que sa principale, et pour ainsi dire son unique fonction, est d'enregistrer les découvertes qui se font en dehors d'elle, sans elle, et parfois malgré elle ;

Nous serons l'écho d'une opinion qui, moins générale, il est vrai, que la première, acquiert chaque jour plus de consistance, et a pour elle l'appui de la plupart des hommes progressifs de notre temps.

Le seul moyen que nous ayons de nous faire une opinion est donc d'en appeler à l'examen des faits.

Étudions l'Académie :

1° Sous le rapport de son personnel,

2° Dans les travaux originaux de ses membres,

3° Comme direction du monde scientifique.

4° Comme tribunal scientifique,

5° Enfin comme centre auquel aboutissent toutes les découvertes.

LIVRE Ier.

DU PERSONNEL ACADÉMIQUE.

L'Académie royale des Sciences, fondée en 1666 par Colbert, élevée pendant la révolution française au rang de première classe de l'Institut, est composée de 63 membres répartis en onze sections. Dans ce nombre ne sont compris ni les Correspondants Nationaux et Étrangers, ni les Associés ; académiciens qui, comme à Rome les Sénateurs Pédaires, ont entrée au sénat, mais ne votent point.

C'est par l'élection interne que se recrute l'Académie des Sciences. L'élection démocratique n'existe nulle part dans la science, fonction démocratique par excellence.

Lorsqu'un fauteuil vient à vaquer, la Section qui aspire à se compléter, dresse une liste de candidats qu'elle choisit parmi ceux qui lui font des offres de service. Tout le monde est admis à soumissionner. Ce qui, pour le dire en passant, n'empêcha pas certain membre de l'Académie de médecine qui a échoué deux ou trois fois à l'Institut, d'inscrire sur sa carte ce titre d'un nouveau genre : CANDIDAT A L'ACADÉMIE DES SCIENCES, et cela longtemps avant que le journal la PRESSE eût songé à créer des places de *candidats à l'abonnement* ou d'*abonnés surnuméraires*.

De ceux dont elle admet les prétentions, la section dresse donc une liste. Cette liste est discutée à huis clos comme certaines affaires de la sixième chambre, puis en séance publique, et toutes les sections réunies, on vote. Les astronomes créent des botanistes et réciproquement, et lors d'une vacance dans la section de mathématiques la voix d'un entomologiste ou d'un malacologiste (doux noms !), celle de M. Milne Edwards, par exemple ou de M. Valenciennes, pèse le même poids que celle d'un astronome ou d'un géomètre, de M. Biot ou de M. Liouville ; c'est ce que Kepler appelle l'*élection arithmétique* (1). Quoi qu'il en soit, celui qui a pour lui le nombre a le droit académique.

Voyons maintenant quels résultats produit ce mode d'élection.

L'hérédité du génie prouvée par la statistique de l'Académie.

Ce qui frappe immédiatement tout cœur sensible et tout esprit systé-

---

(1) « Quand on additionne les suffrages, le jugement n'a qu'une valeur arithmétique ; quand on les pèse, il s'étend à l'ordre géométrique, en se composant, *et gravitate ferentis, et bonitate argumentorum.* » (KEPLER.)

matique qui étudie la composition du personnel académique, ce sont les liens étroits de parenté qui existent entre un grand nombre de fauteuils.

Citons quelques exemples.

L'Académie, après avoir possédé Richard père, s'est enrichie de M. Achille Richard, fils du précédent, et auteur d'*Éléments d'histoire naturelle médicale*.

L'Académie compte parmi ses membres : 1° M. Alexandre Brongniart; 2° M. Adolphe Brongniart, fils du précédent et inventeur de l'une des plus importantes découvertes de Raspail; 3° M. Dumas, auteur de la feue *Loi des Substitutions*, de la défunte *Théorie de la graisse*, etc.; 4° M. Victor Audouin, auteur des applications de la pyrale à l'agriculture; — le second, fils du premier, et les deux derniers gendres du premier et par conséquent beaux-frères du second, et l'un de l'autre.

L'Académie des Sciences a vu s'asseoir en même temps dans la salle de ses séances l'illustre Geoffroy-Saint-Hilaire, l'un des plus grands hommes de science du XIXe siècle et son fils, M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, qui, depuis un grand nombre d'années, opère une immense révolution dans la zoologie par l'établissement des *Séries parallèles;* dernier mot de la classification, quoi qu'en ait dit Buffon, qui prétendait que « la nature ne fait pas un pas qui ne soit en tout sens. »

En regard des deux Geoffroy, et comme pour compléter la proportion par quotient dont ceux-ci forment les deux premiers termes, on trouve sur les livres d'or du palais de l'Institut les noms du grand Jussieu et de M. Adrien de Jussieu, professeur de promenades aux environs de Paris.

$$G : Is\,G :: J : Ad\,J;$$

proportion dont chaque rapport peut être indifféremment remplacé par le rapport suivant :

$$GC : FC,$$

de ces deux autres quantités académiques l'illustre Georges Cuvier et son frère Frédéric Cuvier.

Enfin, pour que la péroraison soit digne de l'exorde, nous citerons la famille Cassini, fournissant à l'Académie des Sciences depuis l'année de sa fondation, depuis 1666 jusqu'en 1832, cinq générations d'astronomes, dont un botaniste et magistrat.

Je ne ferai pas aux abonnés de la *Phalange* l'injure d'insister sur la haute portée scientifique de ces faits d'expérience. Il est évident qu'ils portent un coup mortel aux opinions des physiologistes sur la non-hérédité (si légèrement admise, il faut le croire) des facultés intellectuelles. Maintenant les castes s'expliquent.

J'ai dit que tout cœur tendre puiserait dans l'étude du personnel académique les plus douces émotions, et, en effet, quand les liens de famille, vous dit-on, se relâchent chaque jour, n'est-il pas consolant de les voir se resserrer si étroitement dans le sénat académique? N'est-ce pas une noble leçon de morale en action que l'académie donne au monde? Si la famille disparaissait jamais de la terre, on la retrouverait à l'Académie des sciences!

J'ai dit aussi que tout esprit systématique rencontrerait dans cette étude le sujet des plus hautes spéculations. Cette attraction irrésistible qu'un père *enfauteuillé* exerce sur sa race, ne démontre-t-elle pas invinciblement que la loi qui gouverne les astres régit aussi les relations académiques, ce à quoi, au reste, conduit l'analogie?

— Les soixante-trois membres de l'Académie étant classés dans onze sections différentes, peut-être pensera-t-on qu'il est nécessaire pour être admis dans l'une de ces sections de s'être occupé de la spécialité dont elle porte le nom, et qu'ainsi tout membre de la section d'astronomie ou d'économie rurale ou d'art vétérinaire, etc... est astronome, agriculteur ou vétérinaire. Il n'en est rien; et ceci prouve, une fois de plus, qu'en matière d'expérience les raisonnements les plus droits en apparence ne valent pas l'observation des faits. Je livre gratuitement cet argument à ceux qui demandent que la raison soit mise au ban de la république des sciences.

Voyons donc comment le mode actuel d'élection a composé les sections de l'académie des sciences.

Pour servir à l'histoire des rapports de l'astronomie avec la botanique.

La section d'astronomie comptait dans son sein, il y a un petit nombre d'années, le comte Cassini, dernier rejeton d'une famille d'astronomes, mais que son père n'avait jamais pu faire mordre aux astres et qui ne s'était occupé que de botanique.

Il est vrai, et l'impartialité veut que nous mentionnions cette circonstance sans doute atténuante, que le dernier Cassini, étant spécialement magistrat, ne fut jamais qu'un botaniste vulgaire.

Pour servir à l'histoire des rapports de l'agriculture avec l'anatomie des insectes.

M. Victor Audouin, gendre de M. Alex. Brongniart, beau-frère de M. Adolphe Brongniart et de M. Dumas, M. V. Audouin, qui, comme ne l'ignoreront plus les lecteurs de la *Phalange,* s'était livré d'une façon toute spéciale à *l'étude de l'enveloppe des animaux articulés*

(homards, hannetons, etc.), fit, à ce titre, partie de la section d'agriculture.

Disons cependant que M. Audouin fit un mémoire sur la pyrale, et qu'en partant de la pyrale on peut, à l'aide de l'une de ces longues chaînes de raisonnements préconisées par Bacon, arriver par degrés insensibles à l'agriculture. C'est le procédé qu'emploie Grandville pour passer du crapaud à l'Apollon.

Pour servir à l'histoire des rapports des poissons avec l'art vétérinaire.

M. Rayer, généralement docteur en médecine et spécialement auteur d'observations faites par les anciens et les modernes sur les maladies des poissons, a été récemment élu membre de la section d'économie rurale et d'art vétérinaire. — Et cependant, si du palais de l'Institut nous passions à l'Académie de médecine, nous serions obligés d'admirer la sagesse et l'impartialité qui ont présidé au classement des membres de l'Académie des sciences.

Citons plutôt une nouvelle conséquence du mode d'élection en usage à l'Académie.

Les académiciens se suivent et ne se ressemblent pas.

Nous ne citerons qu'un fait, et encore citerons-nous d'après les *comptes-rendus* de l'Institut, afin que nul doute ne puisse rester dans l'esprit du lecteur, sur cette vérité si peu ressemblante *simile unlike*, comme dit Pope.

La mort de Geoffroy Saint-Hilaire avait laissé une place vacante dans la section de zoologie. On procéda au remplacement de l'illustre auteur de la *Philosophie anatomique*, des *Mémoires sur le degré d'influence des milieux ambiants*, du *Mémoire sur la loi universelle*, etc.

Il fallait un calculateur ; qui fut nommé ?

Voici l'extrait des *comptes-rendus :*

« L'Académie procède par voie de scrutin à la nomination d'un membre qui remplira, dans la section de zoologie, la place devenue vacante par le décès de M. Geoffroy Saint-Hilaire.

» Au premier tour de scrutin, le nombre des votants étant de 54,

» M. Valenciennes obtient 33 suffrages ;

» M. Duvernoy . . . . . 17 »

» M. Dujardin. . . . . . 3 »

» Il y a un billet blanc.

» M. Valenciennes, en conséquence, est proclamé élu. Sa nomination » sera soumise à l'approbation du Roi (1). »

Réponse à une objection.

Ici quelqu'un m'arrête. « Oubliez-vous, me dit-on, que l'Académie a compté parmi ses membres les Lavoisier, les Laplace, les Haüy, les Berthollet, les Jussieu, les Monge, les Lamarck, les Cuvier, les Poisson, les Fourrier, etc. ?... »

A quoi je réponds que ma partie ne s'appelle pas Scamandre, mais Michaud.

Autre réponse.

» Le soir de notre arrivée, soupant avec les principaux citoyens » (de Mégare), nous les interrogeâmes sur l'état de leur marine, ils nous » répondirent : Au temps de la guerre des Perses nous avions vingt ga- » lères à la bataille de Salamine. — Pourriez-vous mettre sur pied une » bonne armée ? — Nous avions trois mille soldats à la bataille de Pla- » tée. — Votre population est-elle nombreuse ? — Elle l'était si fort » autrefois que nous fûmes obligés d'envoyer des colonies en Sicile, » dans la Propontide, au Bosphore de Thrace et au Pont-Euxin. » (*Voyage du Jeune Anarcharsis*, chap. 37.)

— C'est assez nous occuper des personnes, passons aux choses. On juge l'arbre à ses fruits; soumettons à une impartiale analyse ceux que produit l'Académie; et, avant de préciser la part qui lui revient dans les découvertes des autres, soit qu'elle les suscite, soit qu'elle les dirige, soit qu'elle les juge, essayons d'abord de nous faire une idée exacte de ses œuvres originales.

CHANT II.

TRAVAUX ORIGINAUX DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,

Cette partie de nos recherches se divise naturellement en trois sections. Nous avons à étudier :

1° Les *travaux collectifs* de l'Académie, ceux qui, produits sous l'inspiration de ce corps, entrepris sous son ordre, sont exécutés soit par la totalité de ses membres, soit par une commission choisie dans son sein ;

2° Les *travaux individuels* de ses membres, faits en dehors de l'association et dont cet illustre corps n'encourt point la responsabilité ;

(1) Séance du 9 décembre 1844, *Comptes-rendus*, t. XIX, p. 1263.

3° Enfin, les *discussions* auxquelles donnent lieu les travaux soit individuels, soit collectifs.

PREMIÈRE SECTION.

Travaux collectifs de l'Académie royale des sciences.

. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

Voilà !

Et si, dans la folle pensée d'infirmer ce curieux résultat d'un voyage fait intrépidement à travers les vingt volumes in-quarto des comptes-rendus de l'Académie, quelqu'un s'avisait de me citer comme œuvres collectives les jugements que portent les commissions académiques sur les travaux soumis à leur examen, je le prierais de vouloir bien chercher ma réponse dans le chapitre que je consacrerai plus loin à cette fiction académique qu'on nomme commission.

Peut-être aussi quelque académicien surnuméraire, voulant gagner les bonnes grâces de l'Académie, pensera la laver de ces lignes ponctuées en me citant certains travaux résultant de l'association de deux ou trois académiciens, par exemple, l'archéologique travail de MM. Dumas, Boussingault et Payen sur la graisse. Mais je répondrais à ce monsieur que l'Académie n'est entrée pour rien dans les travaux de ces savants, qu'elle ne leur a donné aucune mission, qu'elle ne leur a imprimé aucune direction, et qu'ainsi elle n'est ni solidaire, ni responsable de leur œuvre ; ce qui, au reste, est fort avantageux pour elle dans le cas malheureux que je viens de citer.

Ne nous attachons donc pas à une recherche aussi vaine que celle de la *quadrature du cercle* et du *mouvement perpétuel*. L'Académie, croyez-moi, lecteur, croyez-en un homme qui a longtemps médité sur ce sujet ; l'Académie est un être de raison, une pure fiction ; il n'y a de réel que l'académicien ; et, puisque ce qui manifeste un corps, savoir, des œuvres collectives, n'existe pas, abordons sans plus de délai l'étude des travaux individuels des membres de l'Académie. L'illustration qui s'attache au titre d'académicien nous est un sûr garant qu'ici du moins nous rencontrerons des travaux qui ne le cèdent à aucun en intérêt et en importance.

DEUXIÈME SECTION.

Travaux individuels des membres de l'Académie des sciences.

Et d'abord il sera bon d'avoir une idée précise de la proverbiale acti-

vité que messieurs de l'Institut puisent dans ce grand amour de la science qu'on leur connaît généralement. C'est à quoi nous aidera la statistique suivante.

Statistique des travaux originaux des académiciens.

Séance du	8	janvier 1845.	1	mémoire de M. Cauchy. . . .	ci.	1
»	26	mars.	0	. . . .	ci.	0
»	2	avril.	1	mémoire de M. Cauchy. . . .	ci.	1
»	30	—	1	mémoire de M. Despretz. . .	ci.	1
»	24	mai.	1	mémoire de M. Gaudichaud. .	ci.	1
»	21	—	1	*id.*.	ci.	1
				Total.		5

Cinq mémoires en *six* semaines.

C'est-à-dire en moyenne, pour chacune de ces six semaines, 0,833.

0,833 de mémoire par semaine !

Si on me demande pourquoi j'ai fait choix de ces séances et non pas d'autres, je répondrai que je n'ai pas choisi ; je n'ai sous la main en ce moment que quelques numéros de l'*Institut*, et c'est d'eux que j'ai extrait la statistique qui précède.

Il y a certainement des séances plus fournies, et bien loin que je veuille le dissimuler, je vais en citer un exemple qui aura en outre l'avantage d'éclaircir un point fort grave qu'indique le titre suivant.

Unité des travaux académiques démontrée par les titres des mémoires lus dans une même séance.

Si des hommes se réunissaient pour lire des choses sans relations apparentes entre elles, et dont chacune serait absolument dépourvue d'intérêt pour l'immense majorité des auditeurs, ces hommes se réunissent-ils à jour fixe, portassent-ils un même titre, revêtissent-ils un même uniforme, il est clair qu'ils ne formeraient point une *société*, dans l'acception vraie de ce mot. Aussi n'en peut-il être de même d'une compagnie qui, dans l'opinion publique, est l'archétype des sociétés scientifiques.

Voici le sommaire de la séance du 10 juillet 1844 :

Addition au mémoire sur l'application électro-chimique des oxydes, par M. Becquerel ;

Recherches sur les développements primitifs de l'embryon, par M. Serres ;

Notice sur le nombre d'aliénés existant en France, par M. Moreau de Jonnès.

Voici maintenant le sommaire de la séance du 17 juillet :

Mémoire sur la résolution d'une classe d'équations numériques, par M. Libri ;

Deuxième supplément à un mémoire sur les dents des musareignes, par M. Duvernoy.

Une conséquence de ce qui précède.

Et puis étonnez-vous ensuite que pendant ces séances, si absolument dépourvues d'intérêt général, il arrive si rarement que l'Académie tout entière prête son attention aux lectures qui sont faites dans son sein ; que les uns, errant, durant ces lectures, d'une extrémité à l'autre de la salle, traitent de leurs affaires particulières ; que ceux-ci rédigent leur correspondance ; que ceux-là se plongent tête baissée dans la lecture des livres et des brochures dont ils se sont prudemment munis ; enfin, que tous donnent des preuves non équivoques du plus profond ennui, et que beaucoup quittent précipitamment la place lorsque, moins avisés que certains de leurs confrères, ils sont demeurés dans la salle plus long-temps qu'il n'est nécessaire pour signer le registre de présence ; magique registre qui, au bout de l'an, transforme en espèces sonnantes chacune des signatures qu'il reçoit.

Le peu d'unité apparente qui existe entre les nombreux travaux que nous venons de citer inspirera certainement au lecteur, comme il me l'a inspiré à moi-même, l'idée de rechercher quels sont les principes qui, adoptés par l'Académie tout entière, constituent en quelque sorte une foi commune à tous ses membres, et servent à chacun de critérium et de flambeau. Je me suis livré à cette recherche, et, pour l'édification du lecteur, j'en consignerai les résultats dans le chapitre suivant.

De la Doctrine académique.

. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

Une transition.

Mais, des travaux académiques nous n'avons vu encore que l'enseigne ; ne nous en tenons pas au titre, entrons bravement et sachons quelles méditations profondes remplissent les veilles des Pairs de la science.

Ab uno disce plures.

Voici, d'après l'*Institut*, un extrait de la séance du 9 juin 1845 :

M. Valenciennes communique les recherches qu'il a entreprises sur l'organisation des *mollusques acéphales*. Les anatomistes admettent que dans ces animaux l'organe respiratoire consiste en deux plans de feuillets branchiaux.

« M. Valenciennes a reconnu que chez les Lucines et les Corbeilles il n'existe qu'un seul feuillet branchial de chaque côté de la masse viscérale. »

Cependant n'allez pas croire sur ces apparences que l'Académie a inventé tout ce qui s'est fait de grand dans le monde depuis 1666.

Ce que l'Académie n'a pas inventé.

Car ce que l'Académie n'a pas inventé, c'est, sans compter la poudre :

Les aérostats, — La machine à vapeur, — Les chemins de fer. — Les bateaux à vapeur, — La photographie, — La galvanoplastie, — La télégraphie électrique, — La machine typographique, — La conservation et préparation des bois, — L'emploi des gaz de gueulard, — Les étoffes de verre, — L'éclairage au gaz, — Le sucre de betterave, — La téléphonie, etc., etc., etc.

Nouvelle objection.

Mais, dit-on, qui a découvert l'oxygène et l'unité de composition organique ? Qui a créé la science des ossements fossiles et de la cristallographie? Qui a classé les végétaux par familles plus ou moins naturelles? Qui a fait toutes ces choses et tant d'autres encore, si ce n'est l'Académie ?

Réponse.

L'oxygène a été découvert par Lavoisier; l'unité de composition, par Geoffroy-Saint-Hilaire ; les ossements fossiles, par Cuvier ; les lois de la cristallisation, par Haüy; les familles naturelles, par Jussieu.

On insiste.

Mais Lavoisier, Geoffroy-Saint-Hilaire, Haüy, Jussieu étaient membres de l'Académie, donc l'Académie ; etc.

Réponse décisive.

Lavoisier était fermier-général ; Haüy était prêtre ; Cuvier, pair de

France, etc. Est-ce à dire que le corps des fermiers-généraux, que le clergé, que la pairie puissent revendiquer une portion de la gloire si justement acquise à ces grands hommes ? Et si l'Académie n'a pas plus concouru que la pairie, le clergé et les fermiers généraux à la découverte de l'oxygène, des fossiles, etc..., peut-elle, plus que le clergé, la pairie et les fermiers généraux, être admise à entrer en partage avec Lavoisier, Haüy, Cuvier, Geoffroy et Jussieu?

Or y a-t-elle concouru?

Or, comme il est écrit en tête de ce chapitre, y a-t-elle concouru? C'est ce que nous apprendront deux ou trois exemples pris entre mille.

De l'appui que l'Académie des sciences a prêté aux grandes vues zoogéniques de Geoffroy Saint-Hilaire.

Nous extrayons ce qui suit d'une circulaire adressée, en 1837, aux membres de l'Institut, par Geoffroy Saint-Hilaire.

« Mon cher confrère,

» Je ne puis continuer mes recherches sur les questions philosophiques de la paléontologie... le courage moral pour poursuivre me manque... Je garderai à l'avenir mes travaux en portefeuille.

» Ce n'est plus une question accessible dans l'Académie... La liberté de la presse est partout en France, hormis dans l'Académie...

» ... J'ai posé comme règle générale qu'il n'y a de *changements produits à la surface de la terre que dépendant d'une variation, préexistante, lente et incessante, des milieux ambiants divers et consécutifs ;* je voulais établir qu'il fallait rejeter toute idée d'un cataclysme subit, violent, universel et généralement destructeur... J'ai écrit une longue dissertation à ce sujet, destinée à l'académie. Il faut que j'étouffe en moi ces pensers..... »

De l'appui que l'Académie des sciences a prêté aux vues de Lamarck, sur la variabilité de l'espèce.

Il y avait deux hommes dans Lamarck, l'un était un naturaliste ordinaire, décrivant, nommant et classant des espèces nouvelles et accomplissant d'ailleurs ce travail secondaire avec toute la supériorité qu'il comporte ; l'autre était le hardi penseur qui, de concert avec Geoffroy, essayait de remonter à l'origine des caractères que présentent les espèces. Le premier de ces hommes fit la *Flore française*, avant que la Convention eût donné ordre au botaniste habile de devenir zoologiste illustre ; après quoi il fit le *Système des animaux sans vertèbres*. Le second, le philosophe, écrivit la *Philosophie zoologique*. Or, comme le

dit Faust à Wagner : « Le peu d'hommes qui ont su quelque chose et » qui ont été assez fous pour laisser déborder leur âme, on les a de » tout temps crucifiés et brûlés » ; aujourd'hui on ne crucifie plus, on ne brûle plus, on bafoue le génie.

Écoutons M. Isid. Geoffroy.

« La destinée de ces deux ouvrages (*Système des animaux sans vertèbres* et *Philosophie zoologique*), si différents dans leur plan, si inégaux dans leur portée, devait être et fut bien diverse. Le premier, immédiatement intelligible à tous, fut immédiatement admiré de tous. Oserons-nous dire que le second, non seulement resta d'abord incompris et fut vivement critiqué, malheur inévitable pour une œuvre auss nouvelle; mais que ces esprits légers, toujours prêts à accueillir par la plaisanterie ce qui est au-dessus de leur portée, ne virent dans les magnifiques idées de Lamarck qu'une occasion de faire rire le public aux dépens des idées d'un homme de génie? Oserons-nous dire surtout que plusieurs savants distingués firent eux-mêmes comme le public, et que quelques autres crurent être cléments en pardonnant à Lamarck sa *Philosophie zoologique* en faveur de son *Système des animaux sans vertèbres.* » (*Considérations sur les sciences naturelles.*)

Les expressions de M. Isid. Geoffroy sont fort modérées, comme il convient au vrai savant. Son père, il est vrai, parlait avec une autre vivacité des indignes traitements qu'eut à subir Lamarck. Mais ce que M. Isid. Geoffroy ne dit pas, c'est d'où partit le signal de la plaisanterie. Ce que sans doute il n'a pas dû dire, c'est que parmi les *esprits légers* dont il parle, on compte les plus fortes têtes de l'Institut.

De l'appui que les vues de Dupetit-Thouars ont rencontré à l'Académie des sciences. — Précautions oratoires à l'usage des inventeurs.

Le sort de Dupetit-Thouars a été plus déplorable encore que celui de Lamarck. Avec lui la plaisanterie (et quelles plaisanteries, grand Dieu ! des joyeusetés de savants !) ne cherchait pas à se déguiser. Le frère du glorieux marin d'Aboukir est mort sans avoir pu obtenir un moment d'audience de ses collègues. Et cependant ses idées dédaignées, bafouées, lui ont survécu. Elles se présentent de nouveau aujourd'hui, mieux élaborées, revêtues d'une forme plus sévère, appuyées d'une multitude de faits nouveaux. Et si cette fois le caractère élevé autant que ferme de l'esprit infatigable qui s'en est fait le défenseur, met quelque frein à l'humeur joviale des philologistes de l'Institut, du moins aux sarcasmes qui ne sont plus de saison on a fait succéder la conspiration du silence. Ignorance ou lâcheté, on se tait. Nulle voix ne s'est encore élevée dans

le sein de l'Institut, soit pour approuver soit pour combattre comme il est du devoir de tout ami de la science.

C'est M. Gaudichaud qui a recueilli l'héritage jusqu'à lui vacant de Dupetit-Thouars ; en y ajoutant son avoir personnel, il en a fait une des plus belles fortunes scientifiques de notre temps. C'est lui qui vient de nouveau engager la bataille ; je me trompe, il n'a fait qu'accepter le combat. Il a été provoqué de telle sorte que fuir la lutte eût été avouer une défaite : « Tous mes travaux d'organogénie, tous ces travaux si consciencieux qui m'ont coûté tant de veilles, tant de pénibles explorations, des sacrifices de tout genre, tous sont erronés et ne valent même pas la peine d'être réfutés directement, on les repousse dédaigneusement, on les condamne sans autre forme de procès. »

Jugez maintenant d'après le soin que met M. Gaudichaud à se faire pardonner ce qu'il croit fermement être la vérité ; jugez de ce qu'un inventeur doit attendre de l'Académie.

« Je connais, dit-il en commençant, tout le danger auquel je m'expose dans cette lutte ; je ne me dissimule ni la force de M. de Mirbel ni mon extrême faiblesse ; mais j'aurai pour me soutenir mes profondes convictions, mon amour pour la vérité, la conscience d'accomplir un devoir. »

Ayant dit des théories de M. de Mirbel qu'elles sont fâcheuses pour la science, il ajoute aussitôt :

« Si l'Académie trouvait que cette expression fût offensante pour elle ou pour M. de Mirbel, je m'empresserais de la désavouer, quoiqu'au fond je ne puisse réellement rien lui reprocher, car je porte au cœur le sentiment du plus profond respect pour l'Académie et pour M. de Mirbel lui-même que j'ai toujours affectionné.

» Ma voix n'aura pas autant d'autorité, ne sera pas aussi puissante sur vos esprits que celle de M. de Mirbel ; mais, messieurs, vous m'écouterez avec intérêt, parce que mon langage sera celui des faits et des expériences simples et faciles. »

Précautions vaines ! Les académies sont toujours ce qu'elles étaient quand la société royale de Londres rejetait avec dédain le mémoire de Jenner sur la vaccine, et celui de Franklin sur la foudre.

Ce n'est pas ainsi qu'on se fait accepter, et voici comment il faut s'y prendre.

Comment on se fait accepter par l'Académie.

« Considérez les mémoires chimiques de Lavoisier, et vous éprouverez quelque étonnement à le voir allier à la plus grande hardiesse de pensée, une extrême prudence, une excessive réserve dans le discours... En par-

courant la suite des ouvrages de Lavoisier, on voit que ce phlogistique dont il a si peu parlé, il n'en est plus question : il ne l'admet, ni ne le rejette, il n'en parle plus... Ce n'est qu'au bout de dix ans, lorsque les vues de son génie sont transformées en convictions inébranlables, qu'il se résume, concentre ses forces, saisit au corps le phlogistique, le presse, l'accable d'arguments irrésistibles, et d'un seul coup le renverse foudroyé. » (Dumas, *Phil. chim.*)

A part la forme un peu romantique du style, la recette que nous donne l'auteur présomptif de la future *Chimie culinaire de l'ouvrier, du prisonnier et du soldat*, est de tout point excellente. Publier ses travaux sans attaquer l'erreur; faire une guerre sourde, une guerre de chausse-trapes, miner le terrain comme la taupe, en silence et dans les ténèbres; voilà la saine méthode ! mais hisser hardiment son drapeau, déclarer loyalement la guerre, se battre au grand jour, avouer enfin le but qu'on se propose ! On économiserait ainsi, il est vrai, un temps considérable, mais cela causerait un bruit incommode à l'Académie.

Alternative délicate.

D'ailleurs, et pour en revenir à notre sujet, si par cela seul que Lavoisier, Haüy, etc., étaient académiciens, l'académie a découvert avec eux l'oxygène, les fossiles, etc., il s'ensuit nécessairement qu'elle a découvert avec Darcet les propriétés nutritives de la gélatine; l'agent vital avec M. Dutrochet, et qu'elle doit, avec M. Dumas, porter le deuil de la *Loi des substitutions et de la théorie de la graisse.*

TROISIÈME SECTION.

Discussions académiques.

Les discussions sont une des manifestations nécessaires de la vie des corps, quelque bien organisés qu'ils soient. Les faits ayant des aspects très-variés, les intelligences n'étant pas moins diverses que les faits, enfin la réunion de la plus grande diversité possible d'intelligences étant une condition de puissance pour toute compagnie, il arrivera toujours que, placés en présence d'un même fait, les hommes se sépareront sur la signification qu'ils lui attribueront. Tel élément frappera celui-ci, tel autre élement préoccupera plus fortement celui-là. Chacun dès-lors s'attachera à développer le caractère auquel il attribuera la prépondérance. De là discussion. Mais si la discussion est convenablement conduite, si le travail est organisé, cette diversité d'aptitudes, loin d'être une source de vaines querelles, sera une puissante garantie de progrès réels ; elle empêchera qu'aucun aspect d'une

question soit négligé et la discussion aura pour résultat nécessaire d'en placer tous les éléments dans leurs rapports naturels, et ainsi de conduire à une connaissance entière du sujet.

Si telles sont les discussions académiques, nous n'y trouverons qu'une occasion de louanges, et rien ne saurait nous être plus doux.

Première vendange (*Prima vindemia.* Bacon.)

Je fouille dans « la gibessière de ma mémoire », comme dit Rabelais, grande autorité en cette matière et que j'ai déjà cité; mais les premières discussions dont j'y rencontre le souvenir ne sont pas heureuses, il faut en convenir.

1° *A propos de bouchons.*

C'est d'abord une vive altercation survenue entre deux des plus illustres académiciens, entre MM. Chevreul et Dumas, sur la question de savoir lequel de ces deux savants chimistes a la gloire d'avoir le premier bouché hermétiquement des bouteilles. Huit jours après une première et rude rencontre, M. Chevreul revient, pièces en main, renouveler la bataille. Ce n'est pas là ce que nous cherchons.

2° *A propos d'images.*

Le second échantillon est relatif à une discussion qui dura trois mois entre MM. Peclet et Pouillet, juste le temps de faire trois campagnes d'Austerlitz et de réduire quatre fois l'Italie. Il s'agissait..... mais nos lecteurs ne peuvent l'ignorer. M. Pouillet accusait M. Péclet de l'avoir indignement dépouillé : de s'être approprié sa chose, le fruit de ses veilles, en un mot d'avoir copié quelques unes des figures qui illustrent son traité de physique... A cette grave accusation, que répondait M. Péclet? Il avouait le fait, mais il prétendait se justifier en disant que M. Pouillet avait lui-même *emprunté* à d'autres les figures dont il réclamait la propriété. — C'est donc là un de ces cas dont le diable ne fait que rire. — Passons.

3° *A propos d'un fauteuil.*

Troisième campagne. Puissances belligérantes : MM. Biot et Sédillot. L'Arabe Abulwefa a-t-il connu la troisième inégalité lunaire? Oui! dit M. Sédillot, qui se fera un titre de cette découverte pour solliciter le premier fauteuil vacant à l'Académie des Inscriptions. Non! réplique M. Biot, qui sachant bien qu'il n'y a pas de fauteuils pour tout le monde, comprend que son fils gravira autant de degrés que M. Sédillot en des-

cendra. *Oui !* répond M. Sédillot, avec une énergie croissante; *Non !* riposte héroïquement son adversaire... Oui! non! — non! oui! — Ce chassé-croisé dura plusieurs mois. — Adressons-nous ailleurs.

Seconde vendange (*Secunda vindemia.* Bacon.)

Heureusement pour moi voici que des faits plus dignes d'attention me reviennent à l'esprit. On m'eût accusé peut-être de vouloir déprécier l'Académie en la montrant préoccupée uniquement de choses peut-être un peu futiles. Je professe, au contraire, cette opinion qu'on ne saurait trouver dans la science de plus dignes sujets d'étude que ceux qui forment l'objet de certaines discussions académiques.

N'est-ce pas en effet au sein de l'Académie qu'ont été agitées ces grandes questions dont nous avons rendu compte dans notre premier article : la question du mode d'accroissement des os, celle du mode d'accroissement dés végétaux, etc...? Et cela seul ne suffit-il pas pour établir, contre ceux (s'il en est) qui pensent le contraire, que messieurs de l'Institut ne se préoccupent pas de questions moins graves que qui que ce soit?

Nous ne reviendrons pas sur le sujet de ces discussions. Quant à la manière dont elles ont été menées, il est bon d'en dire quelques mots, car nous ne connaissons rien de plus décourageant pour quiconque aurait le tort de faire reposer l'avenir de la science sur l'Académie.

L'ordre et la marche des discussions académiques.

Il y a maintenant plusieurs années que la lutte est ouverte entre MM. Flourens et Serres; où en est la discussion? Quelle route a-t-elle suivie? Quels progrès a-t-elle faits? elle est allée rejoindre celles auxquelles ont donné lieu la variabilité de l'espèce, l'unité de composition, etc. Elle a été close aussitôt qu'entamée.

Quant à la question du développement des végétaux, c'est une autre affaire, et la conduite de M. Gaudichaud mérite autant d'éloges que celle de son adversaire encoure de blâme Quelle que soit l'opinion qu'on ait sur les travaux de M. Gaudichaud, ce qu'on ne peut lui contester, c'est une conviction profonde, un sincère amour de la science, et cela ne messied jamais même au savant. On ne saurait en dire autant de M. de Mirbel. On n'en saurait dire autant d'un homme qui, après avoir commencé l'attaque, se sauve, se cache, fait le mort, tandis que celui qu'il a provoqué entasse faits sur faits, arguments sur arguments et l'appelle vainement au combat. M. Gaudichaud a annoncé, dès le début, qu'il était décidé à avoir tort ou raison et, chose inusitée

à l'Académie, il tient sa promesse. Il n'a point, comme MM. Serres et Flourens, déserté le champ de bataille après en avoir soulevé la poussière ; il s'y est établi. S'il ébranle les rétranchements derrière lesquels se cache son insaisissable adversaire, c'est ce que nul ne saurait dire encore avec certitude, mais ce qui n'est pas douteux, c'est que si les choses continuent, il fera large brèche à l'honneur scientifique de celui-ci.

Ceci posé, qu'en dites-vous? N'est-ce pas chose merveilleuse que l'existence de telles contradictions? Imagineriez-vous une société organisée de telle sorte que, ses membres ayant conçu les idées les plus opposées pussent persister indéfiniment chacun dans son opinion, sans que la société intervienne dans la discussion pour la diriger, pour la mener à bonne fin, pour empêcher qu'elle dégénère en question personnelle? Une réunion d'individus dont chacun réduit à ses propres moyens ne reçoit nul aide de ses co-associés, et ne subit point leur contrôle, une telle réunion n'est-elle pas tout l'opposé d'une société véritable?

La conduite de l'Académie est si extraordinaire, que sans doute on me soupçonnera d'exagération, on m'accusera de donner une idée inexacte du rôle qu'elle joue dans ces occasions solennelles.

Eh quoi! Si quelques-uns d'entre nous se réunissaient dans les salons de la *Phalange*, dans le but de travailler aux progrès de la science, lorsqu'une discussion viendrait à surgir, notre petite société se regarderait comme intéressée tout entière dans cette discussion; aucun de nous ne se croirait étranger aux débats; chacun voudrait concourir, dans la mesure de ses forces, à la solution de la question; et ce que nous, obscurs amis de la science, nous regarderions comme un devoir, vous voulez nous donner à penser que l'Académie néglige de le faire! La tête du corps scientifique de France, l'assemblée la plus illustre du monde, ferait aussi bon marché de sa dignité et des intérêts de la science! cela n'est pas croyable.

Je ne demande pas mieux, pour mon compte, que de prendre l'Académie sur le fait d'intervention dans les discussions auxquelles elle assiste. Ouvrons, s'il vous plaît, les comptes-rendus, et demandons à ce fidèle écho des séances académiques quel rôle a joué cet illustre corps dans les graves disputes auxquelles la question des os et celle des végétaux ont donné lieu...

Intervention de l'Académie dans les discussions scientifiques.

J'ouvre les *Comptes-rendus*, et je cherche quelles mesures d'ordre

et de progrès l'Académie a prises après la première réponse de M. Gaudichaud à M. de Mirbel ; les *comptes-rendus* consultés me répondent (p. 1390 du t. XVI) qu'aussitôt que M. Gaudichaud eut terminé, la parole fut donnée à M. Serres pour la lecture de *Recherches sur les développements primitifs de l'embryon*. Peut-être n'apercevez-vous pas bien le lien de continuité qui existe entre ces deux Mémoires.

Que s'est-il passé à l'Académie quand M. Serres prétendit couler à fond les travaux de M. Flourens sur les développements des os ? M. de Blainville a présenté à l'Académie un ouvrage de M. Benjamin Delessert (t. XIV, p. 309).

Et depuis que ces derniers savants, ayant, il paraît, épuisé toutes leurs forces dans une seule rencontre, ont fait succéder un si profond silence à leur bruyante attaque, l'Académie, vigilante gardienne des intérêts de la science, leur a-t-elle rappelé qu'ils ont soulevé une question grave dont la solution importe à la science ? Elle n'en a rien fait.

Il y a plus, sur cette même question des os, la discussion s'étant engagée entre M. Doyère (dont M. Serres était le collaborateur) et M. Mandl, après quelques décharges à blanc, M. Doyère écrit à l'Académie « qu'il « renonce à continuer la discussion, M. Mandl n'ayant, suivant lui, ré- » pondu en aucune manière aux objections soulevées contre l'opinion « qu'il soutient. » — Qu'eût fait en pareil cas un corps vraiment animé de l'amour de la science? Sans doute il eût posé la question dans ses véritables termes. L'Académie s'est bornée à accuser réception de la lettre de M. Doyère. Il paraît que l'Académie ne tient pas absolument à savoir comment les os se développent.

L'Académie ne se conduit pas autrement à l'occasion du différend survenu entre MM. Gaudichaud et Mirbel. Rien dans cette affaire ne ferait soupçonner qu'il y a une Académie. En vain M. Gaudichaud en appelle-t-il à ses collègues ; l'Académie se tait; les botanistes de l'institut, MM. de Jussieu, Brongniart, Richard se taisent : un plaisant les a dernièrement menacés de l'histoire !

N'allons pas plus loin.

Nous avons cherché et nous n'avons pas trouvé, — et nous ne devions pas trouver, car nous cherchions ce qui ne doit pas être. Voyez plutôt quel est, d'après les plus imposantes autorités, le...

Rôle qui convient à l'Académie dans les discussions scientifiques.

Ce grave témoignage nous est fourni par Baumé, Cadet, Darcet et Sage; il fut porté dans une occasion solennelle, lors du rapport que ces

illustres chimistes firent sur la *Nouvelle nomenclature de chimie*, présentée par Morveau, Lavoisier, Berthollet et Fourcroy.

» Nous n'irons pas plus loin (est-il dit dans ce rapport), nous dirons seulement que lorsque nous nous sommes permis ces réflexions, nous n'avons pas plus prétendu combattre la théorie nouvelle que défendre l'ancienne...

» Nous pensons donc qu'il faut soumettre cette théorie nouvelle, ainsi que sa nomenclature, à l'épreuve du temps, au choc des expériences, au balancement des opinions qui en est la suite ; enfin au jugement du public, comme au seul tribunal d'où elles doivent et puissent ressortir...

» Et c'est dans cette vue que nous croyons que le tableau de Nomenclature nouvelle de Chimie, avec les Mémoires qui y sont joints, peuvent être imprimés et rendus publics, sous le privilège de l'Académie, de manière pourtant qu'on ne puisse pas en inférer qu'elle adopte ou qu'elle rejette la nouvelle théorie; l'Académie doit par cette impartialité qui a toujours fait la base de sa conduite, attendre l'épreuve du temps et le jugement des physiciens. Alors ce sera à elle à donner la sanction à ce que l'un et l'autre auront proclamé ; à légitimer enfin, dans cette nomenclature, ce qui plaira à l'usage, à l'oreille et au génie de la langue d'en adopter (1). »

Que de réflexions inspire ce curieux passage : une commission qui, formée pour l'examen d'une théorie, déclare ne la combattre ni la défendre ! — l'Académie, prise pour juge, s'en remettant au jugement du public ! — l'Académie qui ne défend ni ne rejette ! — l'Académie décorant cette étrange neutralité du nom d'impartialité ! — l'Académie se bornant à donner sa sanction au jugement que porteront les physiciens !

Assez là-dessus. Nous sommes évidemment tombés sur une mauvaise veine. Tâchons de rencontrer un plus riche filon. Et puisque les travaux originaux des académiciens fournissent une si rare matière à d'intéressantes considérations, voyons si nous ne trouverons pas une ample compensation dans le rôle que l'Académie joue dans les découvertes des autres. C'est là sans doute qu'elle déploie tout son génie, et nous ne l'avons trouvée si faible sur tant de points que parce qu'elle a concentré ici toute son activité. Or, en cela nous ne pouvons que l'approuver : nous devons même l'admirer, car au lieu de disséminer ses forces devant une multitude de places d'une importance secondaire, ce qui l'eût rendue incapable d'aucune action d'éclat, elle s'est résolument portée en masse au cœur de la difficulté, là où tout coup heureux

(1) *Méthode de nomenclature chimique* proposée par MM. de Morveau, etc... Paris, 1787, p. 250 et suiv.



est un coup décisif. En fait de découvertes originales, elle n'eût pu produire que ce que d'autres peuvent faire aussi bien qu'elle, mais en se consacrant à la direction du corps scientifique, elle aura rempli une fonction qu'un corps aussi auguste pouvait seul remplir, car cette fonction est la première de toutes: en toutes choses le succès d'une entreprise dépend de la manière dont elle est menée, et le succès de la science veut que les efforts des travailleurs soient dirigés vers un seul et même but.

Pour que le plus grand œuvre à souhait se consomme,
Il ne faut qu'un esprit, un seul pour mille bras.
(FAUST.)

C'est là, sans aucun doute, ce qu'a compris le premier corps savant de France, et c'est sur ce terrain que nous allons reconnaître sa grandeur.

Ainsi soit-il.

IIIe PARTIE.

DE L'ACADÉMIE COMME DIRIGEANT LE CORPS SCIENTIFIQUE.

L'un des devoirs de l'Académie.

La première chose que l'Académie ait dû se proposer a été de dresser un programme des *desiderata* de la science, une indication des découvertes dont la science a besoin. Ainsi, par elle chacun aura pu porter ses forces sur des questions importantes et nul n'aura été exposé à consacrer son temps et son intelligence à des problèmes ou inabordables ou dépourvus d'intérêt. On chercherait vainement une occupation plus digne que celle-là d'un corps illustre; car nulle n'exige plus de savoir, nulle œuvre non plus ne saurait être plus utile. Les découvertes les plus brillantes, ni celle de l'attraction, ni la photographie, ni la galvanoplastie, ne sauraient avoir de plus heureux résultats. Procurons-nous donc cet utile recueil et analysons-en fidèlement le contenu.

Analyse du tableau des desiderata *de la science créé par l'Académie royale des sciences, pour l'utilité des inventeurs.*

. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

Suite.

Pour le coup me voici pris en flagrant délit de diffamation.—Eh quoi! vous osez nous donner cette prétendue analyse pour l'expression fidèle de l'œuvre académique !

— Je la tiens pour complète.

— Ignorez-vous donc?... Non! vous n'ignorez pas, mais vous feignez d'oublier et les instructions fournies par l'Académie aux expéditions de circumnavigation et les sujets de prix qu'elle propose chaque année.

— J'allais justement y venir quand vous m'avez si violemment interrompu.

— A la bonne heure, reprend notre académicien.

— Mais j'allais y venir pour montrer combien est inexcusable la lacune que je viens de constater.

En effet, quelqu'un aurait-il la prétention de nous donner comme un véritable programme de découvertes les quelques questions que l'Académie propose annuellement comme sujets de prix, ou les instructions qu'elle dresse à l'usage exclusif de ceux qui se proposent de passer la Ligne ou de visiter les régions polaires ?

Cependant que prouvent et ces sujets de prix et ces instructions, sinon qu'il importe à la science d'éveiller, de stimuler l'attention des savants, et d'imprimer une direction à leurs efforts?

Or ce qui est utile pour trois ou quatre questions proposées annuellement, serait-il moins utile, moins urgent pour l'immensité de questions laissées encore sans réponse, et dont les découvertes de chaque jour accroissent incessamment le nombre? Ce qui est utile pour ceux qui entreprennent le tour du monde, le serait-il moins pour ceux qui, fixés dans une localité, n'en ont pas pour cela un moins vif désir de concourir aux progrès de la science?

Ces prix proposés et ces instructions prouvent que l'Académie a senti aussi bien que vous et moi l'utilité et l'importance du grand travail qui manque encore à la science, et que pour n'avoir pas accompli cette œuvre belle mais difficile, l'Académie n'a pas l'excuse de l'ignorance.

Ces prix proposés et ces instructions prouvent que l'utilité de l'œuvre n'est pas contestée par l'Académie, mais que de cette œuvre l'Académie n'a rempli jusqu'à présent qu'une partie insignifiante et de toutes la plus facile.

Voici au reste une citation qui va nous prouver qu'en formulant des sujets de prix, et qu'en donnant des instructions aux voyageurs, l'Académie ne s'est en aucune façon proposé de combler la lacune dont nous signalons l'existence. Ainsi qu'on va le voir, ces instructions et ces sujets

de prix ne se rattachent dans l'esprit de l'Académie à aucune idée d'ensemble, à aucune vue systématique sur les moyens d'activer, d'éclairer et de discipliner le zèle des amis de la science.

Un témoignage irrécusable.

« J'ai lu quelque part, dit M. Arago (1), que certain personnage se lamentait un jour devant d'Alembert de ce que l'*Encyclopédie* avait acquis une si vaste étendue : vous auriez été bien plus à plaindre repartit le philosophe, si nous avions rédigé une encyclopédie négative (une encyclopédie contenant la simple indication des choses que nous ignorons) ; Dans ce cas, cent volumes *in-folio* n'auraient certainement pas suffi.

» La réponse, je l'avouerai, m'avait paru jusqu'ici plus piquante que juste. Le progrès des connaissances humaines nous montre, chaque jour, il est vrai, combien nos prédécesseurs étaient ignorants; combien, à notre tour, nous le paraîtrons à ceux qui doivent nous remplacer; mais la plupart des grandes découvertes arrivent spontanément, sans qu'il ait été donné à personne de les prévoir, ni de les soupçonner......

» Avouons-le cependant, à côté des grandes et rares découvertes, qui de temps à autre viennent tout à coup, ou du moins sans préparation visible, renouveler certaines faces des sciences, il y a des questions importantes, bien définies, bien caractérisées et qu'on peut avec confiance recommander aux observateurs. Appelé récemment, par l'Académie, à rédiger les instructions concernant la physique du globe, qui devaient être remises au commandant *de la Bonite*, je reconnus bientôt que l'auteur d'une encyclopédie négative, même en se bornant à ce qui est clair, net, précis, aurait à signaler infiniment plus de lacunes que je ne l'avais d'abord imaginé. Il me parut aussi que ce genre de publications pourrait devenir fort utile, qu'une foule de personnes instruites et désœuvrées en recevraient une excitation qui les ferait passer du rôle passif de contemplateurs, dans les rangs plus nombreux de la science militante. Au surplus, les lecteurs de l'Annuaire connaissent maintenant la série d'idées qui m'a conduit à substituer au développement habituel de quelque théorie complète d'astronomie, de physique ou de mécanique, un article dans lequel il sera sans cesse question, au contraire, de ce que nous savons à peine, et même de ce que nous ne savons pas du tout. C'est donc à eux de décider si de semblables pro-

. . . .

(1) Questions à résoudre concernant la météorologie, l'hydrographie et l'art nautique. (*Annuaire de* 1836, p. 252.)

grammes raisonnés auraient les avantages que je leur attribue, ou s'il convient de s'en tenir à ce premier essai.»

L'illustre secrétaire perpétuel est, on peut le dire sans exagération, l'âme de l'Académie des Sciences; en lui se résume toute l'activité de cette compagnie, et la seule fonction vraiment utile qu'elle remplisse (1), cette fonction est tout entière et admirablement remplie par M. Arago. La pensée de ce savant académicien peut donc être rigoureusement considérée comme l'expression la plus haute et la plus complète de la pensée académique. Eh bien ! la citation qui précède montre que l'idée de *recommander aux observateurs les questions importantes* est une idée venue tout nouvellement à l'esprit de l'auteur, et que cette idée est à ce point dépourvue de précédents que craignant de se méprendre en lui attribuant de grands avantages, il déclare la soumettre au jugement du public.

Une autre fonction de l'Académie.

En même temps que la création d'un programme de découvertes, un autre travail entre de toute nécessité dans les fonctions d'une compagnie qui dirige réellement le corps scientifique, nous voulons parler de l'établissement d'un *catalogue exact et complet des faits acquis*, des travaux accomplis, des découvertes qui ont droit de cité dans la science. Ce travail et le précédent, se complètent l'un l'autre, celui-ci sert de base au premier; car, en effet, avant d'indiquer les besoins de la science, il faut de toute nécessité avoir connaissance des acquisitions qu'elle a faites. Ce catalogue précédant, dans l'ordre des temps, le programme des découvertes, l'absence maintenant constatée de ce programme n'entraîne pas nécessairement l'absence du catalogue. Et bien qu'à lui seul ce dernier soit insuffisant, puisqu'il ne peut pousser les travailleurs en avant, il peut au moins les empêcher de retourner en arrière, c'est-à-dire de chercher ce qui est trouvé, d'inventer ce qui est connu. L'Académie a-t-elle sous ce rapport rempli son devoir ?

Catalogue des découvertes dont se sont enrichies les sciences, dressé par ordre de l'Académie des sciences.

. . . .

(1) Nous voulons parler de la vulgarisation des faits nouveaux.

Réflexions sur le catalogue qui précède.

Ainsi l'Académie n'y a même pas songé! Le croirait-on, il y a assez peu d'ordre dans la science pour qu'un homme qui a conçu un sujet de recherches n'ait aucun moyen de trouver immédiatement et sûrement ce qui a été fait sur ce sujet, ou même de savoir s'il a jamais été abordé ? S'il tient à ne pas faire quelque découverte déjà faite, il faudra qu'il consulte des milliers de journaux, de livres et de brochures; et comme il en résulterait une immense perte de temps, comme d'ailleurs la chose est absolument impossible, et qu'enfin on aime assez à se croire sur la voie de quelque découverte importante, il marchera droit devant soi sans s'inquiéter du passé. Or, l'expérience montre qu'ainsi faisant, on n'atteint souvent d'autre résultat que de remettre en lumière une découverte oubliée. Oui! les faits de chaque jour prouvent que les plus importantes découvertes peuvent tomber dans l'oubli le plus profond. Ces germes précieux sont enfouis à l'insu de tous dans les recueils scientifiques, et la dépense de force qui eût suffi pour les féconder est consacrée à les créer de nouveau ! Comme Pénélope, la science semble défaire la nuit ce qu'elle a fait la veille pour le recommencer le lendemain. Nous pourrions en citer de nombreuses preuves.

De quelques découvertes rétrospectives.

Hier, par exemple, on découvre l'action vivifiante de l'électricité sur la végétation. Les physiologistes, les agriculteurs s'émeuvent, c'est là un fait nouveau dans la science, un fait inattendu ! Non ! C'est une dé couverte mort-née il y a cinquante ans, ainsi qu'en font foi les registres mortuaires de l'Académie des sciences. Les faits de ce genre fourmillent. Celui-là suffit pour montrer que l'Académie a manqué ici encore au devoir du corps dont la fonction est de diriger le monde scientifique.

L'étendue du mal qui résulte de cette lacune est beaucoup plus grande qu'on ne saurait le croire. Il ne faut pas faire entrer en ligne de compte seulement les découvertes qui se reproduisent de point en point, mais aussi une multitude de faits qui ont dans le passé des racines moins puissantes. Chaque fois qu'un fait nouveau se produisant avec éclat vient éveiller l'attention publique, aussitôt une multitude de faits anciens auxquels personne n'avait jamais songé est remise en lumière. Ainsi l'invention de la télégraphie électrique prend-elle racine chez nous, on apprend tout à coup que depuis longtemps déjà en Espagne, en France, en Suisse, en Angleterre, l'idée en est venue à plusieurs, et que des expériences, depuis oubliées, ont été tentées jadis avec succès.

N'est-il pas évident que si de tels faits, au lieu de tomber dans l'ou-

bli, avaient pris place dans un recueil, où chacun eût pu les trouver, n'est-il pas vrai, surtout, que s'il existait un corps vraiment animé de l'amour des progrès scientifiques, ces faits eûssent été fécondés beaucoup plus tôt et que beaucoup plus tôt on en eût déduit toutes les conséquences qu'ils renferment?

Ici encore, nous trouvons donc l'Académie au-dessous du rang qu'elle occupe ? Toutefois nos lecteurs, j'en suis sûr, ne se font pas encore une idée exacte de l'étendue du mal. On conviendra maintenant que l'Académie n'a pas songé à doter le monde savant des précieux éléments d'ordre et de progrès dont nous venons de constater l'absence. Il faut se rendre à l'évidence. Mais on pensera que si l'Académie n'a point publié ces documents indispensables, du moins elle a une connaissance entière de tout ce qui s'est fait dans son sein, et n'ignore aucun des documents enregistrés dans ses archives.

Comme quoi l'Académie dirigeant le corps scientifique, aucune découverte ne lui échappe.

Hélas ! il n'en est rien ! Cette vieille découverte de l'action de l'électricité sur la végétation a précisément été communiquée à l'Académie des sciences. Mais les Académiciens ne connaissent point leurs richesses. Est-ce en raison du nombre de celles-ci ou par défaut d'ordre? On sait maintenant à quoi s'en tenir. Ainsi M. Becquerel, membre de l'Académie des sciences, a repris il y a quelques années les expériences faites sur l'électricité, sans se douter que la découverte qu'il espérait faire était depuis longtemps inscrite dans les annales de la compagnie dont il fait partie. Par parenthèse, les expériences de M. Becquerel furent toutes négatives ; et c'est ce qui a contribué à donner tant d'éclat au renouvellement de la vieille découverte. On la croyait impossible.

Dire ce que les académies n'ont pas fait, c'est aborder un sujet vraiment inépuisable. Puisque l'Académie des sciences dirige, dit-on, le corps scientifique, elle a dû se concerter avec les autres académies, avec les autres centres de directions, avec les sociétés royales de Berlin, de Londres, de Bruxelles, etc. Cela est de toute nécessité, car la science n'est point une chose nationale; la science n'est point française, belge ou allemande ; elle est universelle. Il importe donc que la direction imprimée aux savants français ne sont pas en contradiction avec celle que recevront les savants de tel ou tel autre pays. Il importe que partout chacun soit informé de ce qui se fait partout.

—Que le peu de succès de nos entreprises ne fasse pas faiblir nos courages. Cherchons avec l'intention de trouver.

Entente cordiale des Académiés.

Parmi les prix proposés par l'Académie de Bruxelles dans le premier semestre de 1842, se trouve la question suivante :

« Le gonflement et l'affaissement alternatifs du cerveau et de la moëlle épinière, isochrones avec l'inspiration et l'expiration, ne sont pas encore suffisamment expliqués. L'Académie demande : 1° *Quelle est la cause immédiate de ce phénomène? 2° Quelle est, en général, l'influence de la respiration sur la circulation veineuse?* »

Or, la question est traitée et résolue; c'est du moins l'opinion de M. Flourens dans les *Recherches expérimentales sur le système nerveux*, qu'a publiées ce physiologiste.

Mais si nous ne trouvons nulle part de preuves du haut domaine que l'Académie, au dire de quelques-uns, exerce sur le monde scientifique, en échange nous rencontrons à chaque pas des faits qui semblent indiquer que l'Académie, loin de donner l'impulsion, la reçoit.

Comme quoi dans le monde scientifique c'est la queue qui mène la tête.

Un jour un homme fait une merveilleuse découverte : le daguerréotype est inventé. L'Académie, il faut l'avouer, n'y était pour rien; mais, à partir de ce moment, c'est à qui, dans le sein de l'Académie, suivra la route ouverte par M. Daguerre.

Quelque temps après, une découverte non moins admirable, celle de la galvanoplastie, est faite. L'Académie n'avait pas plus trempé dans celle-là que dans l'autre; mais, avec la même ardeur que précédemment, elle se presse sur les derrières de MM. Delarive, Elkington et Ruolz.

Bientôt les expériences faites entre Kingstown et Dalkey sur les chemins de fer atmosphériques viennent préoccuper fortement l'attention publique. A partir de ce moment, l'Académie, immuable dans son système de changement, se lance sur les nouvelles voies de transport.

Il n'y a pas de découverte importante qui n'ait opéré la même révolution dans les occupations académiques.

Une similitude.

Ces faits n'indiquent-ils pas que l'Académie n'a point d'idée qui la préoccupe très vivement, et qu'elle ressemble un peu à ces gens qui, sortant de chez eux sans but arrêté, s'abandonnent aux chances des rencontres qu'ils pourront faire ?

Il faut convenir aussi que, sous ce rapport, l'intérieur de l'Académie

des sciences ressemble beaucoup à l'étalage de ces habiles industriels qui, actifs à exploiter les mobiles préoccupations du public, baptisent leurs marchandises du nom de l'objet à la mode; de sorte qu'aujourd'hui tout est à la girafe, un autre jour aux Bédouins, plus tard aux Ioways. De même, à l'Académie, tout est en un jour à la gélatine: elle déteint sur tout; le lendemain l'arsenic détrône la gélatine, et l'on ne parle pas d'autre chose, jusqu'à ce que vienne le daguerréotype, qui, à son tour, cède la place à la galvanoplastie, à la télégraphie électrique, etc....

Ainsi, non-seulement l'Académie ne dirige pas le corps scientifique, mais elle ne se dirige plus elle-même; elle va sans but arrêté, ne sachant pas où elle aboutira, absolument incapable de rien prévoir, comme le démontrent les faits les plus graves. Cette Académie, qui est censé diriger le monde scientifique, n'a rien su prévoir touchant les explosions si nombreuses et si meurtrières des machines à vapeur. Non-seulement elle n'a rien prévu, mais quand d'horribles désastres, comme celui du Vieux-Valeffe, par exemple, sont venus l'arracher à sa coupable indifférence, alors même elle n'a su organiser aucun système de recherches, ni appeler l'attention publique sur ce terrain, ni indiquer à personne la voie à suivre. Quand les chemins de fer se sont introduits chez nous, l'Académie n'a point su prévoir non plus les dangers auxquels ils exposeraient; elle n'a tenté ni recommandé aucune expérience, et l'épouvantable catastrophe du 8 mai ne lui a pas donné l'idée de jouer un rôle plus élevé que celui de recevoir les communications de ceux qui veulent bien se faire ses correspondants.

— Partis à la recherche des mérites académiques, nos efforts ont jusqu'à présent eu peu de succès; néanmoins, je le répète, que tant de déceptions ne nous découragent pas. Allons jusqu'au bout de la carrière ouverte devant nous, et suspendons notre jugement jusqu'à ce que nous ayons suivi l'Académie dans tous ses travaux. Or, si l'Académie ne dirige rien, peut-être juge-t-elle. Allons voir rendre la justice académique.

IVe ÉTAPE.

DE L'ACADÉMIE COMME TRIBUNAL SCIENTIFIQUE.

L'Académie (cela est connu de tout le monde), l'Académie des sciences est un tribunal devant lequel comparaissent toutes les découvertes scientifiques. Ses jugements, dictés toujours par une vaste science et une haute impartialité, sont reçus avec respect par ceux-là mêmes qu'elle condamne. Ses arrêts ont force de loi d'un pôle à l'autre du monde sa-

vant. Sentinelle vigilante, l'Académie accueille avec empressement tout mérite, elle fait impitoyablement feu sur l'erreur. Grâce à elle, enfin, chacun sait à quoi s'en tenir sur la valeur réelle de tout ce qui se fait.

De quelques cas d'incompétence.

— Vous me tirez là d'un grand embarras, me dit un studieux jeune homme. Depuis long-temps je cherche, mais en vain, ce que je dois croire touchant certaines questions graves sur lesquelles sont divisés les hommes les plus compétents. Enfin, je vais sortir d'incertitude, car, de ce pas, je cours prendre connaissance des décisions de l'Académie.

— Un moment, s'il vous plaît. S'agira t-il de la question de la graisse, soulevée entre MM. Dumas et Liébig ?

— Oui. Et de la loi des substitutions aussi.

— Et du mode de formation des os?

— Justement. Et de l'accroissement des végétaux par la même occasion.

— Et de la phrénologie?

— Vous y êtes. Et du magnétisme.

— Et de l'homéopathie ?

— Et de l'hydrothérapie.

— Et de la médecine de Raspail?

— Et de son système de chimie, et de sa physiologie, ainsi que de maintes autres choses sur lesquelles j'ai besoin de me faire une opinion. Adieu.

— Un mot, de grâce ; l'Académie n'a d'opinion sur rien de tout cela. L'Académie ne juge pas les découvertes de ses membres, et, par conséquent, n'a rien à vous dire ni sur la question des os, ni sur celle des végétaux, ni sur la loi des substitutions ; l'Académie ne s'occupe pas de ce qui est contraire aux idées reçues et, dès-lors, n'a rien à démêler ni avec la phrénologie, ni avec le magnétisme, ni avec l'homéopathie ; l'Académie ne juge que les découvertes de ceux qui l'en sollicitent, et conséquemment n'a rien à faire ni avec le savant Raspail, ni avec beaucoup d'autres.

Voilà, pensez-vous, un tribunal qui exerce la justice d'une étrange façon. — C'est comme cela. Les membres sont inviolables, et ils peuvent, sans encourir sa censure, soutenir les opinions les plus contraires aux progrès de la science. Et si un homme obscur proclame une grande vérité ou publie une erreur monstrueuse, il faudra que, coupable, il vienne se dénoncer lui-même ; ou, qu'inventeur véritable, il sollicite et mendie des suffrages. L'Académie n'est point un gardien assez vigilant des intérêts de la science pour courir, de son propre mouvement,

au-devant du progrès ou de l'erreur. Et ce tribunal, institué, dit-on, en vue des progrès de la science, refusera toute enquête à l'égard des théories et faits nouveaux, sous prétexte qu'ils sont invraisemblables, contraires aux idées reçues. C'est là, il faut en convenir, une singulière manière d'aider au développement de la connaissance humaine.

— Qu'à cela ne tienne, dit quelqu'un ; je ne suis, Dieu merci, dans aucune des catégories dont vous venez de parler. Les faits que j'annonce, bien que considérables, ne sont en opposition avec aucune des idées reçues. Je n'ai point encore, hélas ! l'honneur de faire partie de l'Académie, et ne me proposant d'autre but que le triomphe de la vérité, je solliciterai, sans crainte, le jugement de cette compagnie. Ai-je raison? l'approbation d'un corps aussi illustre fera la fortune de ma découverte. Suis-je dans l'erreur ? qu'on me le prouve et j'en ferai l'aveu sincère. Je vais, sans retard, remettre mon livre aux mains de M. Pingard.

— Votre livre, dites-vous?... Vous avez fait imprimer vos découvertes ? Alors, mon cher monsieur, vous n'êtes pas dans les conditions requises pour obtenir un rapport. *L'Académie ne juge pas les livres imprimés*. Cela vous étonne, mais cela est ainsi. La vérite imprimée n'a point droit à la protection de l'Académie. L'erreur imprimée n'a point à redouter la vindicte académique.

Cependant il est avec l'Académie comme avec le ciel des accommodements. Êtes-vous parent ou ami d'un académicien ? Si le ciel en naissant vous a formé tel, tout peut s'arranger. Vous aurez un rapport verbal.

Qu'est-ce que cela, dites-vous ?

C'est un rapport à l'usage exclusif des amis. Le règlement s'opposant à ce qu'on lise un rapport, on le parle. Comme en définitive le rapport est imprimé, le résultat est absolument le même. Mais vous ne pouvez vous adresser directement à l'Académie. La chose doit venir de celui de ses membres qui se chargera de présenter votre livre; vous voyez par conséquent que la condition d'amitié que je mentionnais tout-à-l'heure est indispensable.

Cela ne vous suffit-il pas, et ne sauriez-vous renoncer aux honneurs du rapport écrit, lu et imprimé ? Il est encore, je vous le dis confidentiellement, il est un moyen d'arriver à ce grand résultat. Mais toujours à la condition susdite. Que votre illustre ami déclare à l'Académie que votre livre, il est vrai, a été imprimé, mais qu'il n'a pas été mis en vente, et que vous ne l'avez fait imprimer que pour l'usage exclusif de l'Académie. On pensera que vous avez agi ainsi par égard pour les yeux de vos commissaires à venir. On se plaira à voir en vous un homme prêt à souscrire au jugement, quel qu'il soit, de l'Académie ; à livrer même, en cas de besoin, toute son édition au pilon. Cette pieuse sollicitude,

cette respectueuse déférence, ne sauraient manquer de vous gagner les cœurs académiques. A coup sûr, vous obtiendrez une commission, et si une commission n'est pas un rapport , c'est du moins la condition *sine quâ non* d'un rapport.

Un problème.

Un homme a fait ou présume avoir fait une découverte, et le fait dont il pense avoir enrichi la science est jusqu'à présent resté inédit. Ce savant ne fait partie d'aucune académie, et il désire appeler sur son travail l'attention de la classe des sciences de l'Institut. On demande combien il a de chances pour obtenir un rapport, n'étant lié de parenté ni d'amitié avec aucun des membres de l'Académie ?

Je pose le problème, mais je n'essaierai pas de le résoudre ; car, pour le tirer au clair, il faudrait préalablement dresser une statistique de tous les rapports faits et non faits pendant un certain nombre d'années. Je me bornerai à fournir quelques renseignements qui pourront mettre sur la voie ceux qui estimeront les résultats probables de cet attrayant travail assez considérables pour se décider à l'entreprendre.

Documents pour servir à l'histoire des commissions académiques.

Les faits qui suivent inspireront au lecteur cette rassurante conviction, que messieurs de l'Institut n'ont point, comme Turgot, peur de mourir avant l'âge. On va voir s'ils fondent quelque espérance sur le lendemain.

Celui qui, suivant les expressions du *compte-rendu*, *remplit la place* de l'auteur de la *Philosophie anatomique*, M. Valenciennes découvrit, il y a quelques années, un fait communiqué long-temps auparavant à l'Académie des sciences par M. Lamarre-Picquot ; à savoir, que la chaleur propre de quelques serpents l'emporte, pendant la couvaison, sur la température ambiante, de sorte que, dans cette circonstance au moins, des animaux dits à *sang froid* deviennent animaux à *sang chaud*. L'illustre savant, que ses hautes études sur les caractères spécifiques des *poissons* ont fait nommer à la chaire des *mollusques* du Muséum, renouvela la découverte de M. Lamarre-Picquot sur un serpent python. Vingt-quatre observations thermométriques indiquèrent une chaleur propre de 41° centig., la température environnante étant de 22° centig.

Cette intéressante observation était en contradiction formelle avec tous les faits classiques ; mais, émanant d'un homme dont la place était depuis long-temps retenue à l'Académie, elle ne dut soulever aucune protestation dans le sein de cette honorable compagnie. Ce que voyant, M. Lamarre-Picquot, premier inventeur de la découverte de M. Valen-

ciennes, demanda l'annulation d'un jugement rendu jadis contre lui au nom de l'Académie, par M. Duméril, qui s'était refusé à croire les serpents capables d'une telle infraction aux lois posées par les maîtres de la science. Alors, ce savant académicien, dont les médecins admirent les connaissances en histoire naturelle, et dont les naturalistes vantent fort le savoir médical, M. Duméril, qui n'avait fait d'abord aucune opposition au séditieux travail de son ami le professeur de mollusques, fut contraint de se prononcer. Persistant dans l'opinion au nom de laquelle il avait jadis exécuté M. Lamarre-Picquot, il combattit par des raisonnements ingénieux les observations thermométriques de son futur collègue.

Nomination d'une commission. Mais voici que les imaginations s'échauffent. Il ne s'agit plus d'un reptile, mais du règne animal tout entier ; les lois générales de la physiologie sont mises en cause. L'Académie se demande si la division des animaux en animaux à sang froid et animaux à sang chaud doit toujours être admise. Déjà on entrevoit de brillants résultats. Chacun veut entrer dans la nouvelle voie de recherches qui vient de s'ouvrir devant l'Académie au moment où elle s'y attendait le moins, comme cela lui arrive pour toute voie nouvelle de recherches. Des chimistes, des physiciens, des physiologistes entrent dans une même commission.—Il y a de cela trois ans passés, et la commission n'a point dit encore lequel mérite le plus de confiance du thermomètre de M. Valenciennes ou de la logique de M. Duméril.

—Le 2 janvier de l'année 1843, une communication de M. de Gasparin, relative à l'emploi de l'arsenic à haute dose dans le traitement des moutons attaqués de pleurésie chronique, donne lieu à la formation d'une autre commission. C'est un luxe peu coûteux dont l'Académie se passe aisément la fantaisie, la chose ne l'engageant à rien.

Le fait rapporté par M. de Gasparin intéressant à la fois la physiologie, l'économie rurale et la salubrité publique, ce fait était assez curieux pour fixer l'attention toujours disponible de l'Académie. Aussi les historiens dignes de foi racontent-ils que huit jours après sa formation, la commission rendait déjà compte de quelques expériences préparatoires. A partir de ce moment les communications se multiplièrent. L'arsenic à haute dose plut à l'Académie. Cependant deux ans et demi se sont passés, et l'honorable commission de l'arsenic a si bien fait la morte que beaucoup de gens professent des doutes sur son existence.

—Le 5 juin de la même année, une commission est chargée de constater certaines circonstances relatives à un coup de foudre qui frappa une maison située près d'un paratonnerre qui, d'après les suppositions admises, eût dû la protéger. Le fait était intéressant à plus d'un titre : d'ailleurs, l'Académie avait été consultée par l'administration sur la grandeur du rayon dans lequel s'exerce l'influence du paratonnerre. L'oc-

casion était précieuse ; elle fut saisie au vol; — on attend encore le rapport de la commission.

Lors de la terrible catastrophe du chemin de fer de la rive droite, l'Académie, qui ne marche jamais qu'à la remorque des évènements, se préoccupa comme tout le monde des dangers des chemins de fer; une commission fut chargée de l'étude de ce grave sujet. C'était sans doute s'y prendre un peu tard; mais dans de telles matières mieux vaut tard que jamais, car des évènements tout aussi déplorables peuvent se produire d'un moment à l'autre; il faut apprendre à les prévenir. La commission ne manqua pas de sujet d'études, car nous ne comptons pas moins de cent et une communications adressées à l'Académie en l'espace de huit séances. Et cependant l'immense gravité des faits soumis à son examen n'a point suffi pour que la commission des chemins de fer se départtt des habitudes d'indifférence et de lenteur que paraissent avoir adoptées les commissions académiques.

—Une question qui est aussi d'une grande gravité, celle des quarantaines, a donné lieu depuis long-temps à la formation d'une commission. Ici, comme dans tous les compartiments des sciences *fixes, exactes et positives*, l'incertitude est aussi grande que possible. Les uns réclament l'abolition du système quarantenaire, les autres demandent le *statu quo*. C'est aux commissions académiques saisies de la question par le gouvernement lui-même qu'il appartenait de la résoudre. La santé publique en cause, les plus graves intérêts commerciaux impliqués dans la question, tout lui faisait un devoir d'agir avec zèle, avec activité. Une solution devenait urgente, surtout depuis que l'Autriche et l'Angleterre ayant aboli les quarantaines pour les provenances d'Orient, notre commerce se trouvait placé dans des circonstances désavantageuses.

Le gouvernement attendit en vain, et force lui fut de passer outre. L'ordonnance du 22 mai vint abolir les quarantaines pour les provenances du Maroc, de la Grèce et de Tunis, avant que la commission académique eût répondu à aucune des questions qui lui avaient été posées.

Le système des quarantaines est maintenu sur tous les autres points, et, d'après le rapport au roi qui précède l'ordonnance, le gouvernement se fonderait sur ce que les académies n'ont point encore résolu la question. « Quand les corps savants délibèrent encore, est-il dit dans ce rapport, quand ils hésitent, l'administration a-t-elle le droit de trancher la question? » Mais ce qui prouve que l'administration a d'autres motifs que l'hésitation des Académies, c'est que tout en ajournant la question à l'égard de certains points, elle la résout de son propre mouvement en ce qui concerne les trois points que nous avons cités. L'initiative prise par l'administration, prouve donc qu'elle sait aussi bien que nous ce

qu'elle doit attendre du zèle de l'Académie pour la science et le bien public.

D'ailleurs, la commission de l'Académie délibère-t-elle? A l'occasion de ce rapport au roi, M. Aubert-Roche, l'un des plus chauds partisans de l'abolition des quarantaines, écrivit à M. le secrétaire perpétuel, « le priant de vouloir bien interpeller la commission afin qu'elle déclarât si elle ferait ou non un rapport. » A cela, qu'a répondu l'Académie? L'Académie, par l'organe de M. Flourens, a répondu, me croirez-vous, lecteur? l'Académie a répondu que *MM. les commissaires ne savent pas où sont les pièces relatives à la question.*

On a remarqué sans doute que la plupart des questions précédentes, et nous pourrions en allonger énormément la déplorable liste (ainsi nous n'avons rien dit, ni des papiers de sûreté, ni de la gélatine), sont de la plus haute gravité. On a dû remarquer, en outre, que pour les unes l'Académie a été saisie de leur examen par l'administration; que pour les autres, elle s'en est elle-même imposé l'étude. Si donc l'Académie se hâte si lentement dans de telles circonstances, que devra-t-il arriver quand la question soumise à son examen n'aura ni été ni choisie par elle, ni déférée à son tribunal par l'autorité, mais humblement soumise à ses lumières par un homme que rien autre chose ne recommande que son dévouement à la science? Si le temps nous le permettait, nous ferions, d'après *les comptes-rendus*, le relevé des commissions qui, nommées à la demande des auteurs, ont laissé s'écouler des années entières sans donner signe de vie; la liste en serait longue. Il ne serait pas moins instructif de déterminer le nombre de ceux qui écrivent au président de l'Académie pour le prier de hâter le rapport des commissions. Il serait également utile de dresser la statistique de ceux qui, fatigués d'attendre, renoncent au rapport et demandent la restitution des pièces qu'ils ont soumises à l'Académie; demande à laquelle, il faut le dire, l'Académie se hâte toujours d'obtempérer. Enfin, il serait bon d'offrir à ces plébéiens de la science, qui, pour la plupart, sont trop habitués au joug pour concevoir d'eux-mêmes la pensée de le secouer, l'exemple d'hommes de tête et de cœur qui, poussés à bout, n'ont pas craint de dire son fait à l'Académie. Témoin M. de Jouffroy. Après avoir vainement demandé et attendu son rapport, las du rôle de suppliant, si indigne d'un homme qui apporte une découverte, il donna à l'Académie cette leçon sévère : « Une commission de l'Académie, à propos de l'invention des pyroscaphes par mon père, a décidé, sans daigner s'appuyer d'explications motivées, que l'idée d'appliquer la force de la vapeur à la navigation était extravagante et impraticable, et pourtant, à cette époque même, mon père remontait le cours de la Saône sur un bateau à roues du port de 300 milliers, avec le seul secours d'une ma-

chine à vapeur donnant un mouvement circulaire, telle enfin que les étrangers l'ont copiée, et que la France l'a recopiée après eux. » — Et quand ces bons exemples les auraient rappelés au sentiment de leur dignité, allant plus loin, nous aimerions à leur citer les hommes qui, forts de leur bon droit, n'ont pas craint de déclarer la guerre à l'Académie, par exemple M. Boutigny, qui la menaça d'un volume intitulé : *Des Erreurs des Académiciens et du Servilisme des savants du second ordre*. « On trouvera dans ce volume, disait-il, des faits fort curieux, des anecdotes singulières et des exemples de pillage dont on ne se doute guère. » L'Académie, effrayée, se hâta de faire la paix, et M. Boutigny dut à la peur ce qu'il n'avait pu obtenir de la justice. Enfin, nous terminerions par l'histoire de ceux qui, ne se bornant pas à une déclaration d'hostilité, sont entrés résolument en campagne, comme MM. Raspail, Passot et une foule d'autres. Nous remplirons cette tâche laborieuse quand nous publierons le livre dont ces articles ne sont que des extraits.

Et maintenant que nous vous avons donné quelques-uns des éléments du calcul que nous vous proposions en commençant, il est bon de savoir à quoi s'en tenir sur la valeur des rapports peu nombreux qui sont faits à l'Académie. Entrons, s'il vous plaît, à l'Académie.

La vérité sur les commissions.

Voici précisément un académicien qui se dispose à lire un rapport. Le hasard nous sert merveilleusement. Ecoutons.

LE RAPPORTEUR. *Rapport sur un mémoire intitulé, etc... Commissaires : MM...* etc...

Il y a tout à parier que la seconde partie de ce titre est une pure fiction. Il est bien vrai qu'il a été nommé une commission, mais il est également incontestable que dans l'immense majorité des cas le rapporteur a seul examiné le mémoire soumis à l'Académie et que ses collègues l'ont signé de confiance. Nous prouverons ce que nous avançons.

Quoi qu'il en soit, le rapporteur continue sa lecture, et cependant des conversations particulières s'engagent entre les fauteuils académiques... Depuis long-temps le rapporteur a terminé et il attend encore que ses conclusions soient mises aux voix, le président étant engagé dans une intéressante conversation avec l'un de ses voisins; enfin, un membre moins distrait rappelle le président à ses fonctions. Alors,

LE PRÉSIDENT. Messieurs, vous venez d'entendre la lecture du rapport.

Ceci, soit dit en passant, pourrait passer pour une fine plaisanterie académique.

LE PRÉSIDENT (*continuant*). Quelqu'un a-t-il des observations à faire sur la lecture du rapport?

Profond silence.

LE PRÉSIDENT. Les conclusions du rapport sont adoptées.

C'est encore là une fiction académique. Pour rester dans le vrai, il faut dire qu'un académicien (être concret), et non pas une commission (être de raison), est venu lire un rapport rédigé par lui seul en présence d'une réunion d'hommes dont l'immense majorité, étrangers au sujet qu'il a traité, n'ont prêté aucune attention à cette lecture; et que ce rapport n'a pas été rejeté (le mot adopté étant impropre) je ne dis pas par l'Académie, qui, prise en masse, est incompétente, mais par deux ou trois académiciens qui appartiennent à la spécialité mise sur le tapis, — et nous faisons la part belle à l'Académie; car, combien de fois des géomètres, des astronomes, des physiciens, etc., ont-ils seuls *approuvé* (style académique) les conclusions d'un rapport sur des questions de botanique, de zoologie, et réciproquement.

Et cependant on pratique à l'Académie de médecine une manière de suffrage beaucoup plus remarquable encore.

Une séance de l'Académie de médecine.

Il y a de cela quelques années, un procès criminel, à l'occasion duquel M. Orfila a été fait prince, venait de soulever une grave question de médecine légale. La chimie était en feu. On se battait depuis plusieurs mois rue de Poitiers. Jusque-là la victoire restait indécise ; mais les hostilités touchaient évidemment à leur terme, car de part et d'autre les munitions devenaient rares. On annonçait même qu'un coup décisif allait être frappé un certain mardi; ce jour-là une des deux armées resterait, disait-on, sur le champ de bataille. Je voulus assister à ce dernier acte d'une lutte de géants. J'arrive. Une foule nombreuse encombre les abords de la place. J'essaie, mais en vain, de me faire jour à travers ces flots pressés ; impossible d'atteindre l'enceinte où va être vidée cette homérique querelle. Grande fut ma douleur ! Mais, à quelques jours de là, mes regrets se calmèrent en lisant dans un journal le compte-rendu suivant de cette séance :

« On nous demande pourquoi nous nous sommes abstenus de reproduire les débats sur l'arsenic qui ont rempli pendant plusieurs semaines les séances de l'Académie royale de médecine. Nous allons le dire. »

Après quelques observations étrangères au sujet qui nous occupe, le journal ajoute :

« La seule chose sur laquelle nous ayons voulu garder le silence, c'est le scandale de ces séances où des intérêts de personnes se

substituent effrontément aux intérêts de la science et de la société. Toutefois nous reconnaissons que c'est exposer nos lecteurs à une grave erreur que de leur communiquer sans aucune observation les conclusions adoptées par l'Académie. *La plupart d'entre eux se croiraient sans doute fondés à leur attribuer l'autorité qui semble inséparable des décisions d'une société si haut placée, et ils se tromperaient.* Ils supposeraient qu'un travail d'une si incontestable gravité, dont le magistrat s'enquerra, qui fera foi en justice, a été le résultat de méditations approfondies et de discussions calmes et sévères, *et ils se tromperaient encore.* »

« ...On croira sans doute que nous exagérons. Il faut, en effet, avoir assisté à ces séances pour s'en faire une idée. Qu'on juge des autres par quelques traits de celle qui a clos les débats et qui, de toutes, a été la moins tumultueuse.

« A l'ouverture de la séance, le président agite un peu vivement une énorme sonnette. Aussitôt le secrétaire annuel de partir d'un éclat de rire qui se propage parmi les académiciens et le public. Le calme rétabli à grand'peine, le secrétaire donne lecture du procès-verbal, curieux document qui, sans doute, eût couvert de confusion les membres de l'Académie, s'ils y eussent prêté attention. Il y était en effet raconté dans les plus minutieux détails comment le président n'ayant pu mettre un terme à la violence de la discussion, dégénérée en interpellations et en personnalités, s'était vu forcé de lever la séance. Ce dernier, M. Roux, prend alors la parole pour rappeler à ses confrères la gravité de la question qui leur est soumise et les *engager à une conduite décente* (ce sont ses propres termes). Recommandation vaine ! A peine la discussion est-elle ouverte, que messieurs les académiciens quittent leur place et engagent, sur des tons de voix plus ou moins élevés, des conversations particulières. Bientôt le désordre est à son comble. Le président se lève, agite avec colère sa sonnette et interpelle directement les causeurs. Si nous voulions suivre pas à pas cette séance dans ce qu'elle a offert d'inconvenant et de trivial, nous n'en finirions pas. Voici un trait qui permettra de s'en faire une idée : M. Chomel avait proposé un amendement ; M. le président en fait, au milieu d'un tumulte incroyable, une lecture qu'on n'écoute pas. On passe alors à un autre amendement. Mais M. Chomel, qui pense qu'on n'a pas procédé d'une façon assez régulière à l'égard du sien, réclame : Mon amendement ! s'écrie-t-il. — Votre amendement ? répond le président, *enfoncé !...* Les journalistes avaient franchi leurs bancs ; le public s'était introduit dans l'enceinte réservée. Plusieurs académiciens réclament. Le président intervient; il ordonne aux étrangers de se retirer. Personne ne bouge. Les étudiants s'asseyent sur les ban-

quettes académiques, prennent part aux délibérations, approuvent ou improuvent à haute voix, et *quand le moment vient de voter*, — nous garantissons le fait, — ces mêmes étudiants *levant leurs mains décident la victoire jusque-là indécise.* »

Mais il faut prouver notre assertion sur la valeur réelle des commissions. Deux faits pris dans la masse nous suffiront.

Pièces à l'appui.

Dans sa séance du 8 mai 1843, l'Académie des sciences entend la lecture d'un rapport sur un mémoire de M. J. Payer, ayant pour titre : *Sur la tendance des tiges vers la lumière* (commissaires, MM. de Mirbel, Dutrochet; Becquerel, rapporteur). Nous copions textuellement dans le compte-rendu.

Quinze jours après, M. Dutrochet, l'un des commissaires ci-dessus nommés, présente des *Observations relatives au rapport fait par M. Becquerel.* Nous en extrayons ce qui suit :

« Je me proposais de répéter les expériences contenues dans ce Mémoire et de faire le rapport, mais M. Payer ayant fortement insisté, et à plusieurs reprises, pour retirer ce Mémoire de mes mains, afin de le confier à M. Becquerel, j'ai dû m'en dessaisir. Cela explique pourquoi le rapport sur ce Mémoire de physiologie végétale a été fait par M. Becquerel, dont ce n'est pas la science spéciale. Je m'attendais cependant à être consulté par mon honorable confrère pendant que j'étais encore à Paris, d'où je ne suis parti qu'à la fin d'avril ; mais je n'ai su qu'il s'était occupé de répéter les expériences de M. Payer, et je n'ai connu son rapport que par l'impression de ce rapport dans le compte-rendu de la séance du 8 mai dernier. *Ainsi je n'ai point à répondre de son contenu, qui même me blesse en certains points, et c'est à tort que je suis implicitement censé avoir vérifié, avec MM. de Mirbel et Becquerel, les expériences de M. Payer.* »

Cette manière de procéder n'est pas particulière à l'Académie des Sciences : elle est commune à tous les corps savants. L'Académie de Médecine entre autres la pratique largement. En voici la preuve prise dans un des derniers numéros de la *Gazette médicale*.

Une commission composée de MM. Londe, Martin Solon et Lagneau, rapporteur, avait été formée pour l'examen d'un Mémoire de M. Castelneau sur l'inoculation de la syphilis comme moyen thérapeutique. Après une longue analyse du Mémoire, M. le rapporteur, partageant à cet égard l'opinion de M. Castelneau, s'élève avec force contre la pratique de l'inoculation, qu'il considère comme un moyen de diagnostic inutile et sans valeur, et comme une pratique dangereuse qui peut avoir de graves inconvénients pour les malades.

M. Londe. *Comme membre de la commission, je crois devoir demander quelques explications* à M. le rapporteur sur plusieurs points que je ne voudrais pas laisser passer sans discussion...

M. Dubois (d'Amiens) interrompt M. Londe en lui faisant remarquer ce que son interpellation a d'irrégulier. Membre de la commission, dit-il, M. Londe a dû prendre connaissance du rapport avant de le signer, et, s'il avait des observations à faire, il devait les faire avant la lecture du rapport en séance publique.

M. Londe. *J'ai signé le rapport, il est vrai, mais sans en avoir pris connaissance.*

M. Dubois (d'Amiens). *Je viens d'apprendre à l'instant que M. Martin Solon n'a pas eu connaissance non plus du rapport.* Je pense que dans cet état de choses le rapport doit être renvoyé à la commission.

M. Gerdy. Je m'oppose au renvoi. *Si l'on exigeait que l'on ne vînt lire des rapports qu'après que chacun des commissaires en aurait pris connaissance, nous n'en entendrions jamais. Nous savons tous combien il est difficile de réunir des commissaires. Je fais partie d'une commission instituée depuis deux ans pour la nomination de correspondants et nous n'avons jamais pu parvenir à nous trouver tous réunis. Je pense que les rapporteurs doivent passer outre ; agir autrement ce serait rendre les travaux de l'Académie presque impossibles.*

M. Lagneau. Avant de lire mon rapport je l'ai communiqué à M. Londe, qui l'a signé de confiance, sans avoir eu le temps, sans doute, d'en prendre connaissance. JAMAIS OU PRESQUE JAMAIS LES CHOSES NE SE SONT PASSÉES AUTREMENT. »

Tout commentaire serait inutile. Passons sans délai à la dernière partie de cette véridique histoire.

Ve JOURNÉE.

DE L'ACADÉMIE COMME CENTRE DE LUMIÈRES.

C'est ici que l'Académie triomphe ; c'est ici que son utilité brille de tout son éclat ; c'est ici que l'accusation expire sur les lèvres des détracteurs gagés de cet illustre corps.

Qui ne sait, en effet, que l'Académie entretient des correspondances dans toutes les parties du monde, que partout où il se trouve un homme d'études il y a un correspondant de l'Académie, et qu'en aucun lieu rien ne se fait de valable qui ne vienne aboutir à l'Académie ? Voulez-vous être au courant des progrès de la science ? assistez aux séances de l'A-

cadémie ou lisez ses *comptes-rendus*, rien ne vous échappera de ce qui est vraiment digne d'attention.

A vrai dire, quand il en serait ainsi, il n'y aurait là rien qui dût nous surprendre; l'Académie se montrant si ménagère de ses forces sur tous les autres points, il ne serait pas surprenant que les ayant concentrées ici, elle remplît merveilleusement cette utile fonction. Si ce corps a résilié les hautes fonctions d'inventeur, d'instigateur de découvertes et de directeur du progrès, pour se consacrer tout entier à la réception des découvertes des autres, on ne peut pas douter qu'il n'accomplisse merveilleusement cette tâche.

Importance de la correspondance académique.

J'ouvre les *comptes-rendus* et je vois qu'en effet la correspondance de l'Académie est considérable; si considérable, que si on s'avisait de retirer de ces gros volumes les travaux des personnes étrangères à l'Académie et auxquels l'Académie n'a pris aucune part, un petit in-octavo suffirait amplement à rendre compte des travaux personnels de messieurs les membres de cette compagnie.

Je remarque que les numéros des comptes-rendus sont de grosseur fort inégale. Les uns forment d'épaisses brochures, les autres se réduisent à quelques pages d'impression. J'ouvre ces numéros et je reconnais que la différence doit en être imputée aux correspondants de l'Académie. Dans le premier cas, en effet, la correspondance est abondamment fournie; dans le second elle est nulle.

Exemple : Le numéro du 20 mars 1843 se compose seulement de quatre pages de texte; l'Académie n'avait reçu du dehors aucune communication; la séance fut entièrement remplie par le compte-rendu que fit M. Arago des observations recueillies sur la comète qui excitait alors l'attention publique. On se demande avec anxiété ce qui serait advenu de l'Académie, n'eût été cette comète.

Autre exemple : Numéro du 27 mars 1843, douze pages d'impression. La correspondance avait fait défaut; heureusement la comète tenait bon, et M. Dutrochet avait à communiquer une note sur les forces épipoliques. L'Académie fut encore sauvée ce jour-là.

Le 4 novembre 1845 l'Académie courut de plus grands dangers. Pas le plus petit mot de correspondance, pas une seule note originale. M. Pouillet vint au secours de l'Académie en présentant la quatrième édition de son Traité de physique.

Cependant l'Académie de médecine, qui est aussi un centre de lumières, mais qui ne s'adresse qu'à une spécialité, et dont d'ailleurs la réputation est moins bien établie que celle de l'Académie des sciences, a

eu de plus mauvais quarts d'heures à passer que sa sœur aînée, témoin le compte-rendu suivant de sa séance du 4 février 1845, que nous empruntons à la *Gazette Médicale*.

« Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

» M. le président annonce à l'Académie que la santé de M. Ribes n'est pas améliorée; quant à M. Virey il est complètement rétabli.

» M. Ségalas saisit cette occasion pour donner des nouvelles de M. Royer-Collard dont l'état est très-satisfaisant.

» L'Académie accueille ces renseignements avec un vif intérêt. »

Voici, au contraire, une séance de l'Académie des sciences très-abondamment fournie. C'est celle du 7 juillet de cette année, Nous ne comptons pas moins de quarante-cinq notes, mémoires, etc. Quarante-trois de ces communications émanent de personnes étrangères à l'Académie.

Ainsi il est amplement établi, non-seulement que la correspondance de l'Académie est très-considérable, mais encore que c'est en elle que réside le principal intérêt de ses séances, comme la seule utilité de cet auguste corps.

Un sujet de recherches.

En présence du résultat tout-à-fait inattendu de ces recherches, j'éprouve le désir de savoir combien d'années se sont écoulées depuis que tels ou tels membres de l'Académie n'ont pas fourni à la science des travaux originaux. Le temps me manque pour mettre cette lumineuse idée à exécution. Je la livre à quiconque voudra la féconder, déclarant faire abandon de mes droits de priorité. S'adresser, pour avoir des renseignements exacts, à MM. Adolphe Brongniart, Achille Richard, Adrien de Jussieu, etc.

Ce qu'on ne doit pas chercher dans la correspondance académique.

Cependant ne croyez pas que tout ce qui se fait d'important dans le monde vienne aboutir à l'Académie des sciences. D'abord, étant connue la disposition de l'Académie pour tout ce qui est contraire aux principes classiques, on conçoit qu'un savant un peu au courant des mœurs scientifiques n'ira point lui adresser une découverte en contradiction formelle avec les idées reçues. L'Académie, il y a quelques jours encore, accueillait avec des murmures un procédé pour la purification des huiles de schiste, qui contiennent de l'arsenic, uniquement parce que ce procédé avait le tort d'être trop nouveau. Disons toutefois que cela lui valut une bonne leçon de M. Arago, qui lui rappela le paratonnerre et la vaccine, repoussés par la Société de Londres. Il eût pu citer aussi Fulton, fort mal accueilli par l'Académie de Paris. C'eût été un *argu-*

mentum ad Academiam. Aussi les phalènes imprudentes qui sont venues une fois se brûler à la lumière académique ne s'y font plus reprendre, et M. Arago a parfaitement précisé le sentiment des savants sur le genre d'accueil qu'ils peuvent attendre des Académies, quand il a écrit : « Il est des phénomènes extraordinaires sur lesquels la science possède peu d'observations, par la raison que ceux à qui il a été donné de les voir, évitent d'en parler de peur de passer pour des rêveurs sans discernement (1). »

On doit donc s'attendre à ne rencontrer à l'Institut, aucun de ces faits excentriques qui mettent en défaut toutes les théories. Ainsi, le savant M. Boutigny avait depuis long-temps renoncé à lui rien communiquer touchant le curieux état des corps dont on lui doit la découverte et qu'il a appelé l'état sphéroïdal, quand M. Regnault a ajouté au mérite d'avoir le premier rendu justice à l'un des plus grands chimistes de notre temps, à M. Laurent, celui de faire rentrer en grâce auprès de la *pairie* scientifique l'honorable M. Boutigny. Il n'est pas douteux que l'anatomiste qui s'écarterait trop de la ligne tracée par les maîtres ne devra pas s'adresser à une Académie qui, tout récemment, a eu le malheur de ne donner qu'une voix au chef des anatomistes de la savante Allemagne, au plus grand des anatomistes actuels, à l'illustre Carus. Et cependant ces réserves ne sont pas les seules qu'il faille faire.

Il ne faut pas, en effet, partager l'erreur si commune de ceux qui pensent qu'à part les exceptions précédentes tout ce qui se fait dans le monde vient aboutir à l'Institut. A ce compte, les Académies d'Angleterre, de Belgique, d'Allemagne, d'Italie et de Russie ne seraient que des doublures de l'Académie de France. Il ne faut pas croire que pour se tenir au courant des progrès de la science, il suffise de suivre assidûment les travaux de l'Institut. A ceux qui éprouveront cette noble ambition, nous donnerons le conseil de joindre à la lecture des *Comptes-rendus* celle des *Mémoires* des Académies ci-dessus citées, du *Philosophical Magazine*, des *Archives de Puggendorff*, de celles de *Muller*, du *Journal américain*, et de mille autres recueils qui ne font rien moins que double emploi avec celui de l'Académie des sciences.

Une définition.

Il n'est pas non plus exact de dire que l'Académie correspond avec ceux dont elle reçoit les communications, et ce n'est que par abus de langage que ces travaux prennent place dans les *comptes-rendus* sous le titre de *correspondance*. En français usuel correspondance signifie

(1) Annuaire de 1836.

commerce réciproque de deux ou de plusieurs personnes éloignées l'une de l'autre. Si quelqu'un, si un corps reçoit des lettres et des communications qu'il n'a pas demandées et auxquelles il ne fait nulle réponse, cette personne ni ce corps ne peuvent rigoureusement se dire en correspondance avec les auteurs de ces communications et ceux-ci ne peuvent s'intituler correspondants de cette personne ou de ce corps. Or, c'est ainsi que les choses se passent à l'Académie des sciences de l'Institut de France.

La vérité sur la correspondance académique.

Ce n'est donc ni en réponse à des renseignemens demandés, ni dans l'espoir d'obtenir des éclaircissements sur les objets de leurs communications que les prétendus correspondants de l'Académie s'adressent à cette compagnie. Quel est donc le but qu'ils se proposent? C'est de faire participer leurs travaux à l'immense publicité acquise aux séances académiques, depuis que les journaux quotidiens en rendent compte. Et c'est ici le cas de relever un acte de noire ingratitude. Certains académiciens ont regretté (M. Biot a eu ce tort) qu'on eût permis aux journalistes de rendre compte des séances académiques. A leur sens, c'est là une grande faveur. Ces illustres savants n'ont pas vu que sans le secours de la presse, l'Académie descendrait bientôt du haut rang qu'elle occupe encore, puisqu'elle ne pourrait plus offrir à ceux qui s'adressent à elle la seule chose qu'ils y viennent chercher, à savoir, la publicité.

Une classification qui n'est pas parallélique.

Les personnes qui s'adressent à l'Académie appartiennent à quatre classes :

1° Celle des vrais savants qui viennent y chercher la publicité.

2° Celle des charlatans, qui y trouvent une réclame gratuite.

3° Celle des inventeurs anonymes qui y déposent des paquets cachetés.

4° La catégorie très-mêlee de ceux qui y agitent des questions de priorité et y portent de fréquentes accusations de plagiat.

Emblêmes académiques

De telle sorte que l'Académie est très-bien représentée pour ceux-ci par une *annonce*,

Et pour ceux-là par des *tréteaux*,

Qu'elle est pour les uns une *date*,

Et pour les autres une *arène*.

Pièces à l'appui.

«Depuis long-temps, dit le rédacteur des feuilletons scientifiques de la *Démocratie pacifique*, les travailleurs ont appris par une triste expérience que les rapports sont rares à l'Académie, et s'ils continuent à la rendre confidente de leurs recherches, c'est bien plutôt à cause de la publicité que les organes de la presse donnent aux séances académiques, qu'à cause de l'intelligent concours de ce grand corps scientifique. » M. Barral n'a fait qu'exprimer une pensée commune à tous les rédacteurs scientifiques des journaux. Nous n'avons sous la main que la *Démocratie*, mais rien ne serait plus facile que de montrer l'unanimité de la presse entière sur ce point.

M. Raspail déclare que dès qu'il eut acquis la connaissance des mœurs académiques, il n'alla plus demander à l'Académie que la publicité dont elle jouit.

» Le patronage de l'Institut, dit M. Boutigny, est complètement insignifiant pour les hommes qui tiennent à autre chose qu'à des succès éphémères. »

Quant aux charlatans, notre assertion n'a pas besoin de preuves. L'Académie est devenue leur rendez-vous général, et cela devait être en raison de son organisation. Mais ici la vérité ressemblerait à l'injure. Rappelons seulement que c'est surtout par la médecine que cette classe de correspondants est entrée à l'Institut, et passons de suite aux deux dernières catégories.

Lecteur, la plaie que nous allons étaler sous vos yeux, cet étroit esprit d'individualisme, cet égoïsme aveugle qui préside à la plupart des actions des savants, n'est pas, vous le savez, le privilège de ceux-ci; mais nulle part cette maladie n'a revêtu des caractères plus tranchés que parmi ces sages modernes dont nous vous avons retracé naguère les transcendantes spéculations. Cette affection passée depuis long-temps à l'état chronique se reconnaît dans la science aux caractères suivants :

Paquets cachetés, réclamations de priorité, accusations de plagiat.

Réclamations de priorité ! phénomène récent dans l'histoire de la pensée. — Paquets cachetés ! procédé que ne connurent ni les Kepler, ni les Galilée, ni les Newton, ni les Leibnitz. *O tempora, ó mores ! dicebat Tullius olim.*

Théorie du paquet cacheté.

Un homme a cru voir un fait qu'il croit nouveau. Toutefois il n'est pas certain d'avoir bien vu, et il ne sait pas davantage si ce qu'il pré-

sume avoir vu n'a pas été déjà vu par d'autres. C'est une chose dont il s'assurera. Mais comme il a peut-être vu réellement et que personne n'a peut-être encore vu ce qu"il soupçonne avoir vu, il est bon, il est juste, il est digne qu'il s'assure à tout hasard la propriété éventuelle de la découverte présumée. Donc, il raconte tout au long son soupçon d'invention, l'enferme dans un paquet qu'il cachète avec soin et adresse à l'Académie. L'Académie en accepte le dépôt avec d'autant plus d'empressement que la chose ne l'engage absolument à rien. Or donc, si des recherches ultérieures apprennent à l'inventeur problématique qu'il n'avait pas vu ce qu'il soupçonnait avoir vu, le paquet demeurera cacheté. Mais si, au contraire, sa découverte passe de l'état de doute à l'état d'affirmation ; si, par, exemple, un laborieux savant vient à faire et à publier la découverte que l'auteur du paquet cacheté avait entrevue, alors celui-ci demandera que le susdit paquet soit déballé. Les câbles rompus, les sceaux brisés, M. le secrétaire perpétuel donnera lecture du mystérieux dépôt, après quoi il sera mis hors de doute que l'auteur du paquet doit être considéré comme premier inventeur du fait qui s'y trouve relaté ; que désormais son nom est inséparable dudit fait, et que ledit fait doit être considéré comme sa propriété personnelle.

Pratique du paquet cacheté.

La réception des paquets cachetés est une branche d'études académiques qui a pris un développement considérable. Voici quelques chiffres qui le prouveront.

Pendant le premier semestre de l'année 1842, l'entrepôt académique a reçu trente-cinq paquets cachetés ; — il en a emmagasiné vingt-quatre pendant le second semestre de la même année.

En 1843, les affaires ont pris un plus grand développement. L'Académie a reçu en consignation pendant le premier semestre quarante-deux ballots ; il en est entré cinquante dans le cours du second semestre.

Total en deux ans, 151 colis.

Un Monsieur en a à lui seul expédié trois dans le seul mois de novembre 1843.

Où l'on ouvre un paquet cacheté.

Il est bon maintenant de savoir ce que renferment ces précieux dépôts.

Un exemple entre autres.

« M. l'abbé Matalène demande l'ouverture d'un paquet cacheté qu'il avait adressé au mois de décembre dernier, et le renvoi à une commission de la note contenue sous ce pli.

» La note contient des considérations sur les dimensions du soleil. » (*Comptes-rendus*, t. XIV, p. 27.)

Nos lecteurs ne peuvent ignorer que l'abbé Matalène est l'auteur de l'*Anti-Copernic*, ouvrage où « *il prouve* (c'est M. l'abbé qui parle) *que le soleil n'a pas un mètre de diamètre*.

Où l'auteur risque une réflexion.

Supposons qu'aussitôt après la lecture du rapport de M. Dumas sur les procédés de dorage imaginés par MM. Elkington et de Ruolz, un homme se fût présenté à l'Institut, disant : « J'ai fait depuis long-temps la découverte qui vient d'être l'objet d'un rapport, je l'ai consignée dans un mémoire déposé depuis vingt ans dans mes cartons d'où je l'extrais aujourd'hui pour le soumettre à l'examen de l'Académie. » — Pourquoi n'avez-vous pas rendu publique une telle découverte, dirait-on aussitôt? — Ah! répondrait notre homme, c'est que je n'étais pas bien sûr encore de sa réalité, et j'étais sur le point de faire des expériences décisives quand le mémoire dont j'ai entendu la lecture est venu dissiper tous mes doutes. Il est certain maintenant que j'ai fait une découverte. — Fort bien, répondrait l'Académie, et cela prouve que vous êtes un homme de beaucoup d'esprit; mais MM. de Ruolz et Elkington n'en sont pas moins les véritables et seuls inventeurs du fait : 1° parce qu'ils étaient arrivés à une certitude quand vous étiez encore dans le doute; et 2° parce qu'ils ont les premiers enrichi le monde de cette belle découverte. A eux tout le mérite, eux seuls ont droit à la reconnaissance publique et vous ne pouvez entrer en partage avec eux.

Nous avons supposé un homme parfaitement digne de confiance, mais le plus souvent une déclaration de ce genre soulèverait des doutes graves dans les esprits. On se demanderait si le mémoire présenté n'a pas été rédigé depuis l'annonce de la découverte qui a donné lieu à sa production. — De là l'utilité du paquet cacheté. — Le paquet cacheté est une date certaine, — mais il n'est rien de plus et il ne saurait, contrairement à l'opinion de ceux qui le pratiquent, donner plus de mérite à une découverte que si son auteur eût gardé entre ses mains le mémoire où il l'a consignée. Son dépôt eût-il précédé de longues années la découverte à l'occasion de laquelle il est ouvert, il ne saurait faire entrer son auteur en partage avec l'auteur de cette découverte. Ce dernier demeure, en bonne justice et comme dans le cas précédent, seul et véritable inventeur.

Le grand développement qu'a pris cette mesquine invention, atteste à quel point de désunion en sont venus les savants. Il ne s'agit plus des affaires de la science, chacun n'a en vue que son affaire personnelle.

Mais cette invention, qui résulte de la déplorable disposition d'esprit des hommes de science, tend elle-même à l'entretenir, et c'est pour cela qu'il serait avantageux pour la science d'abolir cette ridicule et inutile pratique; l'avantage ne serait pas moindre pour l'Académie, dont ce rôle d'entrepositaire de paquets cachetés compromet singulièrement la dignité.

Un service à rendre à l'Académie.

Beaucoup d'académiciens ont senti tout ce que cette fonction, si bénévolement remplie par l'Académie, a de compromettant pour cette aristocratique assemblée; ils voient avec douleur l'effrayante extension que prend ce genre d'affaire. Mais en toutes choses les puissances sont peu disposées aux réformes. Ce serait donc rendre un grand service à l'Académie que de l'affranchir d'un joug qui lui pèse et qu'elle n'ose secouer. Pour cela, que faut-il faire? *Avis aux vrais amis de l'Institut.* Il faut rendre excessif l'abus que l'on déplore. Devancer le temps, multiplier à tel point, dès aujourd'hui, les paquets cachetés qu'il n'y ait plus moyen d'y tenir, et que l'Académie se voie dans l'alternative ou d'agrandir ses bâtiments, ou de refuser aucun dépôt de ce genre. Donc, que les amis de l'Académie se concertent pour lui adresser chaque lundi des monceaux de paquets cachetés, que le bureau ploie sous le poids de leurs envois, que les secrétaires n'y puissent plus tenir, que M. Flourens soit contraint de donner sa démission, et l'Académie sera sauvée; et si la reconnaissance n'est point un vain mot, ils auront droit aux lauriers académiques.

Réclamations de priorité.

Abyssus abyssum invocat! Les paquets cachetés conduisent aux réclamations de priorité.

L'inventeur du sucre de raisin, Proust, ayant découvert le proto-chlorure de cuivre, attribua à Pelletier le mérite de cette découverte. « Pelletier, dit-il, a décrit l'action du proto-chlorure d'étain sur les dissolutions salines de tous les métaux, les sels de cuivre seuls exceptés. Puisqu'il a examiné la manière d'agir de tous les autres sels, il est impossible qu'il ait omis d'essayer aussi ces derniers; nécessairement il les a essayés. S'il n'en a pas parlé, c'est qu'ils lui ont offert un fait qui lui a paru digne d'une attention spéciale et qu'il a réservé pour en faire une étude ultérieure. Il a donc reconnu la formation du proto-chlorure de cuivre, et c'est lui qui en est l'inventeur. »

Voilà, direz-vous, une raison singulière! Proust veut que Pelletier soit l'inventeur du proto-chlorure de cuivre, parce que celui-ci n'en a pas

parlé. — Ce mode d'argumentation est cependant très-fréquemment employé par ceux qui veulent établir leurs droits à une invention quelconque. Seulement, d'habitude, ce n'est pas Proust qui l'emploie au profit de Pelletier, mais Pelletier qui le pratique contre Proust. Ainsi c'est sur un motif de ce genre qu'un membre de l'Académie de Bruxelles s'appuyait naguère pour établir le droit de M. Dumas à la grande découverte de M. Laurent, celle de la conservation des types dans les substitutions. Cet académicien, se fondait en effet sur ce que M. Dumas n'en avait pas parlé, il prouvait qu'un mémoire de M. Dumas contient cette idée à l'*état latent*. Il termina ainsi sa démonstration : « Messieurs, ces commentaires ne sont pas de moi, mais de M. Dumas; qui mieux que lui pourrait interpréter ses écrits? » Or, c'est justement à M. Dumas que nous avons emprunté le récit du trait qui précède.

Les réclamations de priorité, maladie de même famille que la précédente, prend, comme celle-ci, une extension effrayante. La science est comme le sol, divisée en une multitude de petites propriétés privées ; on ne peut plus toucher à rien sans s'exposer à mettre la main sur le bien d'autrui. On ne saurait faire un pas sans se heurter à un mur de clôture et sans entendre une voix qui intime l'ordre de passer au large ; un pas de plus et on crie : au voleur ! Exemples :

M. Fleuriau communique à l'Académie un moyen de mettre à volonté les chevaux dans l'obscurité pour les empêcher de prendre le mors au dents. Aussitôt MM. Niepce et Eloffe demandent l'ouverture d'un paquet cacheté. Le paquet contient un Mémoire sur des œillères mobiles appliquées aux brides des chevaux comme moyen de les forcer à s'arrêter d'eux-mêmes lorsqu'ils s'emportent. Par la vertu des paquets cachetés ces messieurs sont donc propriétaires légitimes. Mais voici que M. Fleuriau arrive tenant à la main un numéro du *Constitutionnel* antérieur de quatre mois au dépôt du susdit paquet et dans lequel il a fait connaître sa découverte. — Alors les œillères sont à M. Fleuriau. — Survient M. Perquin qui, faisant d'une pierre deux coups, envoie un portrait ressemblant d'Attila et prouve qu'il a décrit 1° en détail, 2° depuis longues années, 3° dans un ouvrage imprimé, les œillères tutrices dont on se dispute l'invention. — Jusqu'à présent, la chose en est restée là. Nous ne promettons pas de tenir nos lecteurs au courant.

M. Rigollot fait-il fonctionner devant l'Académie un régulateur des gaz d'éclairage, M. Boquillon rappelle aussitôt qu'il a présenté, depuis long-temps à la susdite Académie (qui l'avait complètement oublié), un appareil construit sur le même principe.

M. Schuster annonce-t-il qu'il a appliqué avec succès l'electropuncture au traitement de l'hydrocèle, M. Leroy d'Étiolles écrit aussitôt qu'il a non pas fait usage, mais *proposé* de faire usage de ce moyen.

M. Amussat remplace-t-il la ligature des artères par leur torsion, aussitôt M. Thierry prouve qu'il a écrit autrefois en parlant de ce procédé : « Ne pourrait-on pas se servir de ce moyen ? »

M. L.-L. Bonaparte substitue-t-il l'emploi du lactate de quinine à celui du sulfate, M. Conti rappelle qu'il a écrit jadis une lettre sur l'emploi de ce sel dans les fièvres intermittentes.

M. Lamé expose-t-il en janvier 1842 un nouveau système de physique, M. Morin prouve qu'il a développé le même système en 1819.

Terminons par un fait significatif.

MM. Joly et Boisgiraud soulèvent contre M. Dutrochet une réclamation de priorité que cet académicien caractérise très-bien en disant qu'autant vaudrait réclamer la priorité sur la cuisinière qui nettoie ses vases en y faisant bouillir de l'eau rendue alcaline par la cendre, et que dorénavant on ne pourra plus nettoyer non-seulement un vase, mais un corps métallique quelconque par la chaleur portée presqu'au rouge sans que MM. Joly et Boisgiraud ne *se reconnaissent eux-mêmes* dans l'emploi de ce procédé.

Cette ardeur avec laquelle les savants se disputent la priorité des objets de la plus mince valeur, ces faits, si misérables en eux-mêmes, et qui jouent cependant un si grand rôle dans l'histoire des sciences au XIX[e] siècle indiquent assez que la maladie dont notre époque est atteinte, cette maladie de l'individualisme qui tend à réduire la société en poussière, n'a pas épargné les savants. Et comment en serait-il autrement? Voit-on que sachant qu'il leur appartient d'améliorer et de transformer le monde, ils se gardent avec soin de sa corruption ? Pour le plus grand nombre, au contraire, la science n'est-elle pas un état, pour quelques-uns même un moyen? Cela étant, rien de plus naturel que cette triste conformité de la science et du monde. Rien, néanmoins, n'est plus contraire au caractère de la science, et il a fallu que la société fût entrée bien avant dans cette voie pour qu'elle pût façonner si complètement la science à son image; car s'il est un sujet dont la contemplation soit capable de garantir l'âme des atteintes de ce triste mal, ce sujet est sans contredit la science.

Il semble en effet que sur ce terrain il n'y ait nul moyen, même pour les individualités les plus égoïstes, de s'aveugler complètement sur leur propre mérite, il semble que là nul ne puisse se considérer comme l'homme indispensable, et que le rôle ridicule de la *mouche du coche*, emploi qui, partout ailleurs, trouve tant de sujets capables, soit ici impossible. Que sont, en effet, les plus hautes individualités devant la science elle-même ? Qu'est-ce que le génie des Newton, des Galilée, des Lavoisier, en présence de l'astronomie, de la physique et de la chimie? Ces grands hommes ont-ils inventé la science? Aucun d'eux aurait-il pu dire avec

quelque semblant de raison : Cette science est la mienne, et sans moi elle n'eût jamais été ? Auraient-ils été ce qu'ils ont été sans leurs devanciers ? Leur œuvre est-elle autre chose que la conséquence nécessaire de ce qui a été fait avant eux ? Quelque inattendues qu'aient pu d'abord paraître leurs découvertes, n'étaient-elles pas en réalité la manifestation fidèle de l'esprit de leur temps ? La fonction qu'ils ont accomplie, s'ils l'avaient laissée intacte, ne se serait-il présenté personne pour la remplir ? La science enfin était-elle livrée à leur merci ?

L'histoire répond à ces questions, et les réponses de l'histoire sont toutes dans le sens de la solidarité et de la collectivité. L'histoire montre que la science n'est la propriété ni le privilège de personne, mais une fonction collective à l'accomplissement de laquelle chacun concourt, sans pouvoir un instant se soustraire à l'influence ni de ses devanciers, ni de ses contemporains. Le génie le plus individuel des temps modernes, Descartes, est l'expression la plus fidèle de son temps.

L'histoire prouve que la *science* n'est ni une aristocratie, ni une tyrannie, mais une démocratie ; qu'il n'est point de sa nature de porter ni le nom, ni la livrée d'aucun homme, même du plus puissant par l'intelligence.— Mais il n'y a point d'intelligence hors ligne et sans égale dans la science moderne.—La science des temps aristocratiques s'appelait Pythagore, Thalès, etc. Nul encore n'est arrivé à donner son nom à la science moderne ; nul n'y arrivera. Et, quand aux gouvernements aristocratiques le progrès des temps s'apprête à substituer les gouvernements démocratiques, c'est alors que cette science, élaborée *par tous* dans ses détails, tend à se constituer *par tous* dans son unité. La science est la démocratie même. C'est la démocratie dans la plus élevée et la plus radieuse des sphères ; celle des intelligences. Cette science, sans précédent dans le monde, où il n'y eût jusqu'à présent que des doctrines individuelles, c'est-à-dire des aristocraties scientifiques, cette science est la plus magnifique légitimation des tendances de la société moderne ; créée par tous, elle ne saurait jamais exercer le despotisme qu'exercèrent au moyen-âge les doctrines de l'antiquité grecque ; et les individualités fières pourront y adhérer sans réserve, car elles n'auront point à y subir le joug d'autres individualités, mais elles adhèreront en elle à l'esprit même qui les anime, à l'esprit de l'humanité dont chacun de nous est membre.

Ces hautes vérités sont lettres closes pour les savants de notre temps. Chacun se dit dans son cœur : « Il n'y a que moi ! Moi seul suis grand ! » Chacun s'avoue le premier homme de sa science, sinon de son siècle, et il n'y en a guère qui n'aient songé avec inquiétude à ce qu'il serait advenu de cette science si, plus économes de leurs forces, ils s'étaient évité la peine de penser. Les œuvres que leur génie enfante ne sont pas pour eux une occasion de pieux hommage envers l'humanité

qui les inspire ; la satisfaction qu'ils y puisent n'est pas celle d'avoir rempli une utile fonction en échange des dons qu'ils ont reçus ; ce n'est pour eux qu'un motif de s'admirer eux-mêmes, une occasion d'accroître la puissance de leur chétive personne.

O génie sans pareil et dont Dieu dans son infinie bonté a bien voulu un jour enrichir notre humble planète !

Savez-vous ce qu'eussent fait les mathématiques si Newton n'eût point découvert le *calcul des fluxions?* — Elles se fussent contenté du *calcul intégral*, dont Leibnitz faisait la découverte en même temps que Newton.

Savez-vous comment eût fait la chimie pour découvrir l'oxygène, si Lavoisier n'eût point existé ? — Elle s'en fût rapportée à Priestley, et à défaut de Priestley, ô génie unique ! Scheele l'eût très bien tirée d'affaire.

Et l'anatomie, qui l'eût mise en possession de l'unité de composition organique sans Geoffroy-Saint-Hilaire, le savez-vous ? — Pour moi, je crois que Carus et Oken y eussent suffi.

Et que fût devenue l'idée de l'unité en botanique sans Gœthe, ô homme indispensable, le savez-vous ? — Savez-vous que Decandolle l'introduisait dans la science en même temps que Gœthe ?

O vous qui, croyant à la génération spontanée de vos idées, pensez qu'elles se forment de toutes pièces dans vos divins cerveaux,

Savez-vous qu'avant que Harvey la formulât rigoureusement, l'idée de la circulation était partout dans la science ?

Savez-vous qu'il en était de même avant Bell de la distinction des nerfs moteurs et sensoriels, admise même antérieurement à Galien ?

Savez-vous qu'avant Gall l'idée de la localisation des facultés se retrouve en tous lieux, dans Albert-le-Grand, dans Saint-Thomas, dans tous les théologiens de cette époque et chez beaucoup d'auteurs qui traçaient sur le cerveau les noms de ces facultés ?

Savez-vous qu'avant que Gall fît la découverte capitale de l'entre-croisement des nerfs, cette découverte avait été faite et très-bien faite par Pourfour du Petit, et que cet anatomiste n'avait pas été seul à la faire, mais qu'à défaut et de lui et de Gall, Mistichelly, Winslow, etc., eussent comblé la lacune ?

Savez-vous que l'idée fondamentale de la méthode des développements dans l'étude du cerveau, savez-vous que cette idée est une découverte oubliée de Vieussens et de Pourfour du Petit ?

O partisans de l'homogénie spirituelle, qui, dans le pieux hommage que vous vous adressez à vous-mêmes, élevez une barrière entre vous et l'humanité,

Pensez-vous que Newton eût découvert l'attraction s'il n'avait été précédé par Kepler, Borelli, Hooke, Wren et bien d'autres ?

Êtes-vous sûr que M. Mitscherlich eût fait la belle découverte de l'isomorphisme sans les travaux antérieurs de MM. Gay-Lussac et Beudant ?

O cœurs héroïques qui vous faites forts de suffire à tout, pourriez-vous me citer un homme qui à lui *seul* ait étudié un *seul* fait de façon à ce qu'il n'ait plus été besoin d'y revenir ? pourriez-vous me dire le nom de celui qui a amené l'art de l'imprimerie au point où il en est, et me donner le même renseignement en ce qui concerne l'inventeur de la machine à vapeur ?

Et ils soulèvent des questions de priorité ! et l'Académie, prise à témoin de ces vaines et égoïstes discussions, les encourage par son silence! N'est-ce pas cependant au corps qui occupe le sommet de l'édifice scientifique qu'il appartiendrait de rappeler aux savants les principes si méconnus de la solidarité humaine : « Vous vous disputez chaque jour avec acharnement le mince mérite des plus humbles inventions : ignorez-vous donc qu'il n'est pas une seule découverte considérable dont plusieurs hommes n'aient eu l'idée en même temps et qui n'ait été réalisée en plusieurs lieux à la fois ? qu'il n'en est pas une qui n'ait été longuement préparée par les découvertes antérieures, qui ne soit l'expression fidèle de l'esprit de son temps, et qui enfin, pour être menée à perfection, n'ait exigé le concours d'un nombre plus ou moins grand de travailleurs ? Si ces faits vous sont connus, tirez-en donc cette conséquence rigoureuse, qu'il n'est pas vrai, ainsi que vous le pensez communément, que toute la gloire des idées et des faits dont vous enrichissez la science vous revienne exclusivement, mais qu'il vous faut en reporter une part, et la plus grande, à la pensée collective, à l'esprit de tous, à l'humanité qui vous inspire. Au lieu donc de vous disputer follement une propriété qui n'est à aucun de vous en particulier, reconnaissez votre mutuelle solidarité, et l'ayant reconnue, réunissez vos forces pour marcher ensemble à de nouvelles et plus rapides conquêtes ! » Tel est le langage qui conviendrait à l'Académie, mais que l'Académie ne tiendra pas et pour cause.

Accusations de plagiat.

Des réclamations de priorité aux accusations de plagiat il n'y a qu'un pas ; souvent même une accusation de plagiat a commencé par être une réclamation de priorité.

Leibnitz disait qu'il aimait à voir croître dans les jardins d'autrui les

plantes dont il avait fourni les graines : c'est un goût que ne partagent pas les savants de notre temps.

M. Liebig accuse M. Dumas de lui avoir *emprunté* les éléments de sa *statique chimique* des êtres organisés.

M. Laurent accuse le même M. Dumas de lui avoir *emprunté* l'idée de la conservation des types dans les substitutions.

M. Dien accuse M. Donné de lui avoir *emprunté* un photomètre dont celui-ci a fait un lactoscope. — Le Dieu est devenu cuvette.

M. Raspail accuse M. Turpin de lui avoir fait l'*emprunt textuel* de sa Théorie du développement de la fécule.

Il accuse M. Adolphe Brongniart de lui avoir *emprunté* ses Travaux sur la structure du pollen.

M. Jobard accuse M. Selligue d'avoir contracté envers lui une multitude de dettes du même genre.

Bornons-nous généreusement à ce petit nombre d'exemples.

S'il n'y a point une morale à l'usage spécial des savants, de telles accusations portent un grave préjudice à l'honneur de ceux qu'elles atteignent. Pour employer le mot propre il s'agit ici d'une véritable accusation de vol. Il serait donc grandement intéressant, et pour ceux qui courent la chance d'être dépouillés et pour ceux qui risquent d'être calomniés, que de telles accusations pussent être immédiatement appréciées à leur juste valeur. Rien ne serait plus simple évidemment que la solution de telles questions; aussi rien n'indique-t-il mieux les vices de l'organisation actuelle que cette impunité du vol et ce droit de calomnie qu'elle accorde à chacun.

ENVOI.

Lecteur, qui m'avez accompagné dans ce long et triste voyage, voici le moment de nous séparer. Vous connaissez maintenant les Académies; en étudiant celle de Paris, vous avez sondé les reins et les consciences de toutes celles qui embellissent ce globe paradisiaque, car les Académies forment, comme disent les naturalistes, *une famille très-naturelle;* toutes se ressemblent, et quiconque en a vu une, celui-là les a toutes vues. Vous pouvez donc apprécier l'utilité des mesures que j'ai proposées dans mon précédent article et sur lesquelles votre sagacité me dispense de revenir; vous pouvez aussi opter en pleine connaissance

de cause entre les deux opinions que je vous ai exposées au moment de notre départ ; aussi me garderai-je de vous dire la mienne. Ma tâche est donc achevée, — et il ne me reste plus, cher lecteur, qu'à prendre congé de vous, ce que je ne ferai pas sans vous assurer que j'aurai un grand plaisir à me trouver de nouveau dans votre compagnie.

Adieu, cher lecteur, à bientôt.

VICTOR MEUNIER.

ORIGINE

DES

TYPES PHILOSOPHIQUES ET SOCIAUX.

FAUST. — DON JUAN. — HAMLET. — ALCESTE.

A côté des types d'amour, de jalousie, d'ambition, comme Roméo et Juliette, le Cid et Chimène, Othello et Macbeth, il en est d'autres moins populaires peut-être, et ne descendant pas aussi avant dans les masses, mais d'une philosophie plus élevée, d'une application moins restreinte. Ils ne sont pas seulement, comme ceux que je viens de nommer, l'expression d'une passion distincte particulière et locale soumise aux faits, aux aventures, à tous les hasards de la vie, et changeant de costume et de langage selon les mœurs et les pays. Ils représentent plutôt une idée philosophique et sociale et par cela même applicable non à une seule ville, à une seule année, à un seul homme, mais à toute une contrée, à toute une époque, à toute une civilisation. C'est là le caractère principal de *Faust*, de *Don Juan*, de *Hamlet* et d'*Alceste*.

Ces quatre types, les plus complets, les plus généraux, dominent les autres, comme le clocher d'une cathédrale domine les maisons qui l'entourent. Ils sont plus grands, ils voient plus loin, ils marchent plus vite; ce sont les éclaireurs de la grande armée humaine, ils fraient des chemins inconnus; à celui qui succombe un autre succède, et chacun à son tour s'avance et meurt frappé par ceux qui marchent derrière lui. Pendant que Roméo proteste contre une loi exceptionnelle qui étouffe une passion particulière; pendant que le Cid pleure sur ses malheurs; pen-

dant que Macbeth combat pour la réalisation de ses désirs, Faust et Don Juan, Hamlet et Alceste protestent contre une loi universelle qui gouverne toute une civilisation, pleurent sur les malheurs de tous, et combattent pour tous les désirs naturels, pour toutes les ambitions légitimes ; sans trop s'inquiéter des effets multiples et variés, ils remontent à la cause universelle pour trouver le mal, semblables au voyageur qui, sans s'arrêter à regarder les ruisseaux, les haies et les prairies, gagne le sommet de la montagne où d'un seul coup d'œil il peut embrasser tout l'ensemble du paysage.

Faust, Don Juan, Hamlet et Alceste, ont un lien commun, ce sont les anneaux d'une même chaîne ; de l'un à l'autre la transition est facile, naturelle et logique ; chacun d'eux est la protestation de l'époque qui les a enfantés ; à eux tous ils sont la protestation de plusieurs siècles. Ils ont réagi, chacun selon sa nature, contre le flot qui s'étend de plus en plus, à mesure qu'une civilisation incomplète dénature et pervertit les sentiments et les passions humaines. A eux tous, enfin, ils ont fait naître une littérature à la fois mystique et sensuelle, sceptique et misanthropique.

I

Avant d'aller plus loin, je dois prévenir que le Faust dont je dois parler ici et que je fais passer avant les autres parce que la chronologie et la logique le veulent, n'est pas le Faust de Goëthe; c'est le Faust du moyen-âge, débarrassé autant que possible de tous les voiles où l'ont enveloppé les commentateurs. Celui de Goëthe est le Faust du dix-neuvième siècle, plus sceptique et plus railleur qu'il ne convient, et moins chrétien que le *Prométhée* d'Eschyle, qui renaît tout entier dans le Faust historique déjà populaire avant le quinzième siècle.

Faust est communément regardé comme le type de l'insurrection de l'esprit contre Dieu ; on se le représente faisant alliance avec le démon, pour s'élever jusqu'aux suprêmes hauteurs d'où il pense pouvoir égaler sinon dominer la puissance universelle contre laquelle il se révolte ; et en même temps, chose singulière ! qu'on lui accorde par cette pensée de révolte même la reconnaissance explicite de l'existence de Dieu , on le proclame athée. Ce serait du moins impie qu'il faudrait dire.

A la vérité, Faust n'est ni athée ni impie. Il l'est si on ne voit de lui seulement ce que nous en montre la légende ; mais il ne l'est plus si on écarte ce manteau qui, à dessein, le cache à moitié. La légende est son ennemie, c'est contre elle seulement qu'il s'est révolté, et aussi s'en est-elle vengée en lui faisant une histoire et une vie, en lui prêtant des

pensées et des actions telles qu'il lui en fallait pour justifier son triomphe sur lui. Le grand crime de Faust, c'est d'avoir voulu marcher seul et selon la libre inspiration de son esprit. La légende, qui alors prenait sous les bras chaque homme dès le berceau, et le soutenait et le guidait sans le quitter un instant jusqu'aux portes de la tombe, — la légende a senti que passer auprès d'elle sans implorer son secours, c'était la tuer, et se retournant contre le solitaire orgueilleux, elle l'a signalé à tous comme son ennemi, et par conséquent comme l'ennemi de Dieu qu'elle croyait représenter. Elle en a fait un démoniaque et un athée.

Pour ne pas croire à elle et par elle, Faust cependant n'était pas un athée; c'était, au contraire, un croyant plus près du vrai. Le premier il a eu assez de vigueur pour arriver à Dieu par la seule force de sa pensée; à l'aide du seul principe éternel que tout homme porte en soi, dans une solitude fermée aux bruits du dehors sans le secours du dogme et en passant par-dessus, il a connu Dieu dans son essence et dans ses attributs, il a pu mesurer la distance exacte qui le séparait de lui et régler leurs rapports communs. Cette science à la fois précise et infinie, il la défendra, comme bien on pense, contre tout ce qui voudra l'attaquer et l'amoindrir. Aussi, dès qu'il sortira de sa solitude, il ne voudra pas prendre l'horizon borné qu'il aura devant lui pour cet horizon sans bornes qu'il a rêvé; il ne voudra plus prendre le ciel où il se heurtera le front pour le ciel qu'il a deviné. A travers la légende il ne pourra distinguer la religion, à travers le dogme il ne pourra voir Dieu.

Toute la lutte de Faust se réduit donc à une lutte contre un dogme étroit qui fait de l'esprit un esclave sans volonté, de l'homme un être sans pensée; il ne proteste pas contre Dieu; loin de là, il proteste contre sa manifestation sociale. Il peut le faire comprendre et voir à l'humanité comme lui-même le comprend et le voit. Il refuse de descendre de la montagne, où le Verbe est visible, dans la vallée, où il ne fera que l'entrevoir, et il appelle ceux de la vallée sur la montagne. Il veut les affranchir des légendes qui ont produit ce dogme arbitraire et fatal qui amoindrit l'homme sans agrandir Dieu, augmente les distances, diminue les rapports et refoule les élans de l'esprit sous prétexte de le diriger. Le dogme est donc trop étroit, Faust veut l'agrandir, voilà tout: car plus le dogme est grand plus l'esprit est libre, et l'esprit c'est tout l'homme.

Il veut agrandir le dogme pour se rapprocher de Dieu, mais non point pour se mettre à son niveau. Cette pensée ne lui est jamais venue, son orgueil est grand, aussi grand qu'il a le droit de l'être, et, à cause de cela même, s'arrête juste au point qu'il ne peut franchir sans folie et sans être humilié par son impuissance.

Seules les passions mauvaises résultant des rapports des hommes entre eux, de l'état des mœurs et de la civilisation, peuvent se retourner

contre la civilisation, contre les mœurs, contre les hommes qui les ont produites. Mais l'orgueil de Faust n'est que la juste conscience de sa dignité; c'est une passion naturelle que Dieu même lui a donnée; et de même qu'une conséquence ne peut se retourner contre son principe au point de l'absorber ou seulement de l'égaler, de même l'homme, aussi grand que soit son orgueil, ne tentera jamais de se hausser jusqu'à Dieu. Pour qu'il en vienne là, il faudrait que Dieu eût été singulièrement abaissé et que le dogme eût fait descendre son trône bien près de la terre. Non, Faust ne veut pas escalader le ciel comme les Titans, il veut tout simplement s'en approcher le plus près possible; car plus il en sera près, plus il sera grand, et Dieu est honoré de la grandeur de l'homme.

La protestation de Faust est la protestation de l'esprit au moyen-âge. Elle n'est pas seulement philosophique, mais surtout et avant tout humaine et sociale. Si le principe divin est altéré, tous les principes humains et sociaux qui s'y rattachent le seront également. Il faut donc veiller à ce que l'esprit qui conçoit le principe générique conserve sa nature spontanée et divine, et ne se sacrifie pas à une puissance inférieure et terrestre; car s'il se dénature, s'il ne peut s'élancer aussi haut et avec autant de liberté qu'il le doit, l'humanité tout entière en est ébranlée. Si la pensée ne peut se développer dans sa juste mesure, toutes les passions naturelles sont comprimées comme elle, tous les sentiments sont froissés proportionnellement, tous les rapports des hommes entre eux sont viciés d'autant, une morale étroite enveloppe la société dans un réseau qui se resserre de plus en plus, et une civilisation tronquée, incomplète et contre nature s'élèvera à la place de la civilisation naturelle qui devait donner satisfaction à tous les instincts, à tous les besoins refoulés par la première. Nous devons donc communiquer avec Dieu sans le secours de l'interprétation humaine et dogmatique, mortelle pour la liberté de la pensée. Ce qu'il lui faut, ce sont des plaines sans limites où elle puisse déployer ses ailes selon sa libre fantaisie. La multiplicité des dogmes ayant perdu l'esprit de vie, le nombre infini des vieilles légendes ne peut que la gêner et lui cacher Dieu comme les nuages cachent le ciel.

Toutes poétiques qu'elles étaient, les légendes du moyen âge tendaient à remplacer l'idée par le fait. A la place d'une vertu, elles mettaient un homme, un saint. Esclaves du dogme, elles remplaçaient ces voiles transparents qui flottent entre le ciel et l'homme par un voile impénétrable fait à l'image du firmament des astronomes égyptiens. Elles commettaient la faute d'arrêter et de fermer ce qui doit toujours rester libre et ouvert; elles avaient la prétention de faire toucher au doigt ce qu'on ne doit que deviner : elles mettaient en un mot la science, et une science étroite, à la place de l'intuition. Quand l'esprit eut passé au tra-

vers de cette science, quand il eut appris ce qu'elle apprenait naturellement, il voulut aller au-delà; mais la doctrine s'y opposa. Elle déclara la science parfaite et universelle, et ordonna à la pensée de ne pas franchir les bornes prescrites et de se replier sur elle-même.

La doctrine limitait l'infini.

La pensée humaine était ainsi circonscrite à la venue de Faust; quand il a voulu donner à la sienne son libre développement, il s'est aperçu qu'elle était enfermée dans un cercle fatal dont il ne pouvait sortir qu'en forçant la doctrine. Il l'a entrepris, mais les docteurs se sont retournés contre lui; ils ont fait passer ses paroles de délivrance pour des paroles de révolte; ils ont effrayé et éloigné de lui, au nom de Dieu, les hommes qu'il voulait en rapprocher, et ils l'ont laissé se consumer et succomber dans son isolement, sur sa montagne.

Pour nous, Faust doit être la protestation de l'esprit : il est venu le premier, avant Don Juan même, parce que la passion qui se trouve froissée avant toutes les autres et qui se manifeste alors qu'elles sont encore endormies, c'est l'orgueil; l'orgueil, la première, la plus grande et la dernière passion de l'homme!

Malgré la lutte de Faust, le dogme a été accepté par l'homme avec superstition, avec humilité, avec terreur. L'Homme a consenti à limiter l'essor de sa pensée, à réprimer les élans de son esprit. Il s'est courbé autant qu'on l'a voulu, il a cru tout ce qu'on lui a enseigné. Après tout, s'est-il dit, les affaires du ciel regardent les docteurs et les prêtres; laissons-nous conduire et diriger par eux; nous irons où ils nous diront d'aller, nous nous arrêterons où ils nous ordonneront de nous arrêter. Puisqu'ils disent « cela est », cela doit être. Ne fatiguons pas notre esprit en le forçant à gravir des hauteurs inaccessibles; nous sommes assez grands. L'humilité est une vertu, l'orgueil est un vice. Point d'orgueil! l'orgueil mène à l'impiété.

L'homme, en abandonnant les droits de l'esprit, ne croyait pas sans doute autant s'engager. En acceptant le dogme, il ne songeait pas à son application; en adoptant le principe, il ne prévoyait pas la conséquence. Elle était bien facile à prévoir cependant. Il aurait dû lui paraître naturel que le dogme pesât proportionnellement sur tous ses attributs. Le droit de la pensée, dont tous les autres émanent, étant violé, tous les autres devaient l'être aussi. La même loi doit régir l'esprit et les sens, et si on ne permet de rêver que dans certaines limites, on ne permettra de jouir que dans une certaine mesure. Maître de la tête, maître du corps, dit un proverbe indien.

En effet, le dogme s'empare non-seulement du corps, mais du cœur, mais de tous les sentiments, mais de toutes les passions. Dieu, suivant lui, est jaloux de toute jouissance. Tous les désirs qui ne se portent pas

vers lui sont des désirs criminels; tous les instincts qui ne sont pas dirigés vers le ciel, sont des instincts contre nature ! La terre ne doit rien à l'homme ; elle est un champ d'épreuve semé de cailloux et embarrassé de ronces où il doit se déchirer les pieds. Dieu s'est sacrifié pour nous, à notre tour sacrifions-nous pour lui. Le rire l'insulte, la joie l'irrite, mortifions-nous, donnons-lui notre sang, nos larmes ; le plus beau de nos droits, c'est celui de souffrir. Nous n'avons même que celui-là, les autres portent atteinte à la grandeur divine.

La doctrine, comme on voit, faisait écraser la terre par le ciel ; au nom de la divinité elle tuait l'humanité. L'homme s'est laissé long-temps conduire par elle sans se révolter ; comme il lui avait donné droit de direction sur la plus grande et la meilleure partie de lui-même, il ne pouvait lui refuser le même pouvoir sur ses attributs inférieurs. Cependant, à la longue, comme cette doctrine, pour rendre son autorité plus forte, devenait plus formidable et plus sévère, comme tous les jours elle faisait de Dieu un Dieu plus despote et plus exigeant, et des hommes des esclaves plus misérables, du fond des consciences s'élevèrent les sourdes et confuses rumeurs qui devaient réveiller Don Juan.

Don Juan, lui aussi, est une victime de la légende ; long-temps les poëtes n'ont pu en parler sans l'accuser au moins d'athéisme pour satisfaire l'opinion générale. Pas plus que Faust, cependant, Don Juan n'est athée ; comme lui il a protesté contre la mauvaise interprétation d'une loi divine, mais il ne s'est pas révolté contre la loi elle-même. De même que Faust avait protesté contre le dogme, trop étroit en lui-même, Don Juan proteste contre l'application nécessairement trop rigoureuse et injuste de ce même dogme. Il ne fait que demander le libre développement des facultés naturelles que Dieu lui avait données et que la doctrine voulait lui enlever. S'il paraît lever la tête avec trop de fierté contre le ciel, c'est qu'on le dépeint comme la demeure d'un maître inexorable, auquel l'homme se doit tout entier, et auquel il doit sacrifier tout bonheur terrestre, toute sensation, tout sentiment. D'ailleurs, ce n'est pas le vrai ciel de Dieu que Don Juan regarde avec orgueil et menace, mais celui des docteurs.

Je me représente don Juan élevé dans la solitude et venant se mêler aux hommes pour dépenser avec eux les dons naturels qu'il tient de Dieu, et aussi pour donner cours aux besoins d'expansion, aux désirs d'amour et de volupté qui le font rêver. Il est confiant et croyant, il s'aime, il aime l'homme, il aime tout ce qui l'entoure ; il est beau, brave, vigoureux ; son âme est jeune, expansive, ardente ; son corps bondit sous le désir. Il entre dans une église pour remercier Dieu de tous les

moyens de bonheur qu'il lui a donnés. L'église est splendide, sous les voûtes on respire comme sous le ciel ; le soleil qui fait scintiller les vitres, y fait entrer la douce joie avec ses doux rayons affaiblis Don Juan s'y trouve plus heureux, plus fort, plus grand, plus joyeux. D'abord il était seul dans la nef, mais bientôt elle se remplit. Ceux qui viennent y entrent avec terreur, les yeux en terre, le dos courbé, presque à genoux; ils se traînent sur les dalles, ils s'accusent en pleurant et en se frappant la poitrine. Un d'eux élève la voix, il va parler de Dieu. Don Juan prête l'oreille: quoique joyeux et heureux, les paroles de consolation sont toujours douces à entendre, et quelles paroles autres peut-on prononcer à propos de Dieu? « Qui osera chercher le bonheur dans la vie, qui l'osera chercher dans le plaisir? Dieu l'a mis dans les larmes, dans la souffrance; il a donné à l'homme un cilice pour vêtement; il maudit quiconque le change pour un autre plus doux. Quoi de réel? Le sacrifice, la douleur, la mort! Quoi de chimérique? La joie, le plaisir, la vie! Désolation éternelle pour l'homme! l'homme n'est rien, Dieu est tout. Craignons Dieu. » Don Juan est d'abord étonné, puis effrayé. Il s'enfuit, mais les paroles qu'il a entendues se sont répandues dans la ville; partout les mêmes mots frappent son oreille, partout les mêmes devoirs sont recommandés. Il va se heurter à chaque pas contre la morale enfantée par l'application du dogme; il se redresse alors contre cette morale et se révolte contre elle, au nom de ce qu'elle opprime le plus ostensiblement, au nom des sens. Il est le défenseur du corps, comme Faust était celui de l'esprit. La complète et légitime satisfaction des sens, voilà ce que Don Juan a cherché. Il l'a cherchée dans l'amour, qui est l'expression la plus délicate du plaisir, en même temps que la passion la plus nécessaire, la plus naturelle et par suite la plus froissée et la moins libre sous les lois conventionnelles en contradiction avec la loi naturelle.

On a dit cependant, croyant le rendre plus poétique et plus grand, que Don Juan cherchait dans l'amour l'idéal seulement. Je crois qu'on s'est trompé: Don Juan ne cherche pas l'idéal; car l'idéal est un désir spontané et intime qui a son accomplissement dans son existence même, qu'on porte en soi dans son cœur, mais qu'on ne trouve pas en dehors dans le cœur des autres. On a conscience de l'idéal alors seulement qu'on le possède, et on ne le possède qu'en donnant un entier développement aux facultés d'amour plus ou moins grandes que l'on porte en soi, ce qui ne dépend pas de celui qui est aimé, mais de celui qui aime. Don Juan n'a pas trouvé l'idéal près de dona Anna, près de dona Elvire, parce qu'il ne les aimait pas selon toute sa puissance. S'il ne l'a pas trouvé près de celles qui leur ont succédé, c'est qu'il ne les a pas aimées. Peut-être l'avait-il trouvé bien avant ses amours avec elles, mais sans le chercher; par instinct, non par réflexion; non pas en étant mieux et

davantage aimé par une maîtresse plus belle, mais en aimant lui-même et mieux et davantage.

On ne cherche l'idéal d'ailleurs que dans les sociétés blasées, où l'amour est froissé et méconnu par les petits intérêts, par les petites passions, et même alors ce n'est plus lui qu'on cherche, c'est l'amour lui-même; mais Don Juan n'en est pas encore là. Dans la société où il vit, si l'amour est inconnu et attaqué, il ne l'est pas au nom des intérêts humains, mais au contraire au nom de ceux de la puissance divine. Ce qui donne de la grandeur à l'attaque et de l'héroïsme à la défense, ce ne sont point ces conséquences plus ou moins pernicieuses et plus ou moins dangereuses pour l'ordre établi et les institutions convenues qu'on a à sauvegarder, c'est le principe lui-même combattu à sa source sans détour et face à face. Aussi pour Don Juan, l'amour qui n'a pas encore été noyé sous les commentaires des civilisations, n'est-il pas un sentiment vague et indéfini, mais bien une passion nette et précise dont les lois sont écrites dans un code indestructible. Aussi pour lui l'amour n'est-il pas un désir, mais une réalité. Ce n'est donc pas lui qui a besoin de l'idéal, ce sont ceux qui ont accepté l'application du dogme; loin d'avoir à le demander, il a au contraire à le donner.

Ce que Don Juan cherche encore dans l'amour, c'est le réveil de la femme. La femme, toujours impressionnable et confiante, s'est plus complètement sacrifiée au dogme que l'homme lui-même; elle s'est donnée tout entière à cette divinité terrible à qui tout doit se rapporter; elle a pour ainsi dire cloîtré son cœur, elle a eu peur de l'homme, elle s'en est éloignée le plus possible. Celui-ci, à son tour, dans sa solitude, privé de la libre expansion du cœur et des douces joies de l'amour, toujours séparé de sa compagne éternelle par la statue de pierre descendue du ciel, n'y trouvant ni bonheur ni joie, a cru qu'il n'y avait pas droit, et il a laissé s'éteindre avec l'amour de soi l'amour de l'humanité.

Y avait-il, en effet, une humanité au temps de Don Juan? L'homme est-il compté, et se compte-t-il lui-même pour quelque chose? Jamais la vie n'a été ravie avec si peu de remords, jamais perdue avec si peu de regrets.

Eh bien, c'est cette humanité qui se meurt, se dégrade, et n'a plus conscience d'elle-même, c'est cette humanité, au nom de laquelle il fait l'aumône au pauvre qui la lui demande au nom de Dieu, que Don Juan voudrait sauver et ramener au sentiment de sa grandeur et à la connaissance de ses droits. Son moyen, ce sera l'amour; son auxiliaire, la femme. Il fera comprendre à la femme que Dieu ne punit pas tout désir, toute volupté dont il n'est pas la cause et l'effet, et qu'il y a d'autres joies et d'autres douleurs que les joies et les douleurs mystiques. Il réveillera en elle les sentiments qui n'y sont jamais qu'assoupis, et la

femme, une fois le pied sur cette douce route, sera suivie de près par l'homme, et tous les deux, se tenant par la main, prieront Dieu en s'aimant.

Mais pour que l'homme et la femme sussent se rapprocher, il aurait fallu briser la statue de pierre qui les séparait. Don Juan s'est en vain élancé contre elle, son épée s'est broyée contre une poitrine de granit. La statue l'a saisi de sa main froide, et l'étouffe dans ses bras de marbre.

II

Jusqu'à présent la protestation de l'homme semble avoir été dirigée contre le ciel ou plutôt contre le dogme. Faust et Don Juan ne tendaient qu'à entretenir entre Dieu et l'homme l'harmonie des rapports. La cause qu'ils défendaient était philosophique en même temps que sociale. Maintenant nous allons assister à la lutte de l'humanité contre elle-même ; ce ne sera plus contre la doctrine que l'on protestera, mais contre la civilisation. La philosophie cèdera le pas au socialisme. De Don Juan nous arrivons facilement à Alceste, en passant par Hamlet.

Hamlet, à vrai dire, ne proteste pas, du moins en apparence, il ne fait que constater le résultat de l'acceptation du dogme et surtout de son application.

Hamlet, comme Alceste, est un misanthrope, mais il diffère du lui en ce que sa haine pour les hommes n'a pas pour cause l'amour de l'humanité qu'ils méconnaissent dans leurs rapports communs, mais bien au contraire le mépris de cette humanité même, mépris résultant de l'application rigoureuse et étroite du dogme. Nous avons vu que la doctrine, pour rendre son autorité plus imposante, ordonnait le sacrifice et la douleur en vue du ciel et des récompenses divines. C'était, au fond, prêcher l'égoïsme, car ce mépris de chacun pour soi-même s'est changé en amour, après s'être rejeté sur tous le jour où le doute atteignit le dogme dans son principe même. L'homme, on le conçoit, qui doutait de Dieu, pour lequel il souffrait, et par conséquent des récompenses qu'il en attendait dans une autre vie, a voulu jouir sur la terre du bonheur qu'il n'était plus sûr de trouver dans le ciel, et il a fui la douleur et le sacrifice avec autant d'ardeur qu'il les recherchait autrefois, et il s'est révolté avec haine cette fois contre les autres hommes qui lui faisaient obstacle et que la doctrine lui avait enseigné à mépriser. Chaque homme, en ce moment, n'en veut pas à la société d'opprimer les passions de tous, mais elle lui en veut de gêner ses passions individuelles.

Hamlet représente admirablement cet état de l'esprit, il ne peut percer

les brouillards du dogme; il doute de Dieu, et, par suite, de tout ce dont Dieu est le principe et la cause. Sur toute chose, sur le bien comme sur le mal, sur la vie comme sur la mort, il ne peut dire que le *peut-être* de Rabelais et le *que sais-je* de Montaigne. Il imite l'éclectisme de ce dernier; il place le bien à côté du mal, la vertu près du crime, et ne conclut jamais. Mais son doute le plus poignant, le plus terrible, celui qui le fait errer seul la nuit, dans son palais, à la recherche des fantômes, c'est le doute de lui-même; son *être ou ne pas être* l'obsède, le poursuit, l'irrite, le fatigue et l'épouvante plus que ne le fait le sceptre de son père, plus que ne le ferait le poignard de Macbeth; car ce doute de lui-même, auquel il ne peut échapper, le jette dans l'égoïsme et la haine de l'homme. Du moment où il ne sait d'où il vient ni où il va, du moment qu'il ignore son passé et ne voit rien dans l'avenir, il veut se rattacher au présent, au présent hideux et haïssable.

Hamlet est égoïste et misanthrope; il est égoïste par scepticisme et misanthrope par égoïsme; il hait l'homme, parce que l'homme le fait souffrir, et il s'aime, lui, parce qu'il ne veut pas se sacrifier pour des chimères; il ne veut pas donner à l'humanité, à laquelle il ne croit pas, ce qu'il donnait à Dieu. Il s'isole autant qu'il est possible; il a peur de l'amour autant que de la haine; il s'éloigne d'Ophélie avec autant d'empressement que de Polonius. Ce qui prouve qu'il est davantage affecté par ses malheurs particuliers que par le malheur universel, et que sa misanthropie a pour cause son égoïsme et non pas l'amour et le respect de l'humanité outragée, c'est son mépris pour elle. Remarquez, en effet, que Hamlet ne s'adresse jamais à l'homme avec des paroles d'amour ou d'indignation; qu'il ne cherche pas à réveiller en lui le sentiment étouffé du bien ou du vrai; il n'emprunte jamais que le langage du sarcasme; il lui présente le miroir où il peut voir sa laideur morale, et lui dit: « Voilà ce que tu es »; mais il n'ajoute jamais: « Tu pourrais être autrement ».

C'est en cela qu'il diffère tant d'Alceste, cet autre misanthrope, qui s'indigne et sent la rougeur lui monter au front lorsqu'il voit les hommes se traiter comme ils font. Hamlet, lui, riait de l'humanité et s'en amusait; il se complaisait à lui faire faire montre de ses petitesses et à lui faire prendre un nuage pour un éléphant. Loin de l'abaisser, au contraire, Alceste veut l'élever à ses propres yeux, et il est plutôt prêt à pleurer de ses vices que d'en rire. Ces différences viennent de ce que l'un vogue sur la mer du scepticisme comme une barque sans rame et sans gouvernail, la nuit sur l'Océan, et que l'autre, au contraire, est éclairé par un phare éclatant qui dissipe les ténèbres et montre le vrai chemin: la foi a un principe général et universel.

Ce qui fait la grandeur d'Alceste, c'est que le principe de l'amour de soi, qui est au fond du cœur de tout homme, est par lui dégagé de toute personnalité, de tout intérêt particulier, de toute conséquence individuelle, et, ainsi purifié et agrandi, appliqué à l'humanité tout entière.

Alceste, contrairement aux autres misanthropes, ne l'est pas par accident, mais bien par principe, et pour ainsi dire par inspiration. Si Timon, le violent Timon, n'avait pas été repoussé et ruiné par les hommes, s'il n'avait pas perdu le rang qu'il occupait parmi eux, est-il bien sûr qu'il les eût haïs? Loin de là, car nous l'avons vu, dans la prospérité, les trouvant tous bons, dignes et adorables au dernier degré; il lui a fallu être malheureux pour savoir qu'il y en avait d'autres que lui, et il ne s'est aperçu de la bassesse et des vices de l'homme que le jour où cette bassesse et ces vices se sont attaqués à lui. Et le doux et mélancolique Jacques (1), le solitaire de la forêt des Ardennes, pourquoi donc s'est-il fait misanthrope? Est-ce par raison, par réflexion, par principe? A-t-il abandonné sa cour et son trône pour se retremper loin de la société dans la vertu? Mon Dieu, non! il les a abandonnés le jour où on l'en a chassé, et il pensait pouvoir donner cours à ses vertus naturelles aussi bien parmi les hommes que dans la solitude, et sous le dais royal qu'à l'ombre d'un chêne. Timon et Jacques, en un mot, ne haïssent la civilisation qu'autant qu'ils y sont malheureux et l'aiment lorsqu'ils sont heureux.

Alceste, lui, est au-dessus des misères et des accidents de la vie; il n'a pas regardé, avant de se faire une conviction, ce qu'il pouvait y trouver d'avantageux et de nuisible, ou plutôt sa conviction s'est faite toute seule; il n'a eu qu'à l'accepter et à en faire une théorie. Cependant il avait tout intérêt à la repousser et à la combattre comme paradoxale et dangereuse. Qui le portait, en effet, à haïr cette société dont il était un des premiers? ne semblait-elle pas avoir été faite tout exprès pour son bonheur? Elle n'avait pour lui que sourires bienveillants et politesses gracieuses. Nul n'était mieux placé pour y couler des jours calmes et heureux, enviés et honorés; elle lui avait donné un beau nom, une grande fortune; elle promettait à son ambition les honneurs et la gloire. Eh bien! sans motif, sans qu'il y soit moins aimé et honoré, voilà qu'il s'attaque à elle, qu'il s'en prend, on ne sait pourquoi, à ses usages, à ses mœurs; il la raille, il la méprise, il s'indigne contre elle, il l'insulte, il semble vouloir rompre un réseau invisible pour tous, et enfin, renonçant aux droits qu'elle lui reconnaissait, aux avantages qu'il y trouvait, au bonheur qu'elle lui promettait, il s'en éloigne avec colère et imprécation.

---

(1) Personnage d'une des pièces de Shakespeare.

Que cherchait donc Alceste? que voulait-il ? que désirait-il ? Il cherchait précisément ce qu'il ne pouvait trouver : il ne cherchait ni les honneurs ni les dignités; il cherchait l'honneur, la dignité, mais l'honneur dégagé de toute interprétation sociale, mais la dignité hors des usages et des mœurs; cet honneur qui réside, non dans la valeur intellectuelle ou sociale, mais dans la valeur morale. Cette dignité qui dépend, non de ce que les autres pensent de vous, mais de ce que vous en pensez vous-même; cet honneur et cette dignité enfin, qui, s'émoussent et s'altèrent au contact des petites choses, que les petites actions dénaturent, qu'étouffent les petites pensées et que perdent vite dans les civilisations raffinées, les heureux et les puissants. Alceste voulait encore rester tellement au-dessus des usages et des mœurs, qu'ils ne pussent troubler en rien l'harmonie intérieure, et que le cœur, par exemple, pût se suffire à lui-même, et l'amour se satisfaire en dehors d'eux. Il était difficile que dans une société organisée comme l'était celle du dix-septième siècle, l'honneur, la dignité, le cœur, ne perdissent rien de leur grandeur originelle; l'homme y disparaissait dans les classes, et la nature dans la convention. Chacun ne s'honorait soi-même qu'autant qu'il était honoré des autres, et qu'il se trouvait sur un degré plus ou moins élevé de l'échelle. La dignité se perdait dans les rapports obséquieux et le cœur s'habituait à n'aimer que selon les règles et les convenances.

Suivons un peu Alceste dans cette société. Il y était honoré, mais pourquoi ? parce qu'il était puissant et riche et de la classe dite honorable; le respect qu'on avait pour lui ne ressemblait pas à ce respect qu'il aurait voulu que tout homme eût pour tout autre, indépendamment du costume, du titre et du rang; celui qu'on lui rendait, comme à tant d'autres, lui paraissait peu flatteur, à lui qui s'était fait une si haute idée de la grandeur de l'humanité et de l'estime à laquelle chacun de ses membres avait droit. Il l'attristait même en lui montrant combien les hommes se rapetissaient à plaisir et combien ils devaient avoir perdu le sentiment de leur valeur originelle pour se glorifier et glorifier les autres de choses si peu enviables.

Dans les rapports journaliers, le sentiment de sa dignité native était froissé à chaque moment par le spectacle des plaisirs conventionnels et des joies factices, dont l'habitude dessèche, amortit, et diminue de moitié toutes les passions nécessaires et d'essence divine. Ces joies et ces plaisirs, médiocres par eux-mêmes, avaient encore cela de repoussant pour lui, qu'ils s'imposaient à la longue et finissaient par devenir indispensables à ceux qui s'y laissaient aller, de sorte qu'en amitié comme en amour on était forcé de les accepter, quoiqu'ils en diminuassent la force et en altérassent la pureté.

L'amour, l'amitié ne pouvaient trouver leur force et leur développe-

ment, en eux-mêmes; ils n'avaient pas le courage de se débarrasser des langes dont les mœurs les enveloppaient, ils avaient besoin non-seulement de l'égalité de la fortune et du rang, mais encore de toutes les distractions frivoles, que la passion seule, déviée de son principe et renversée de son piédestal, ne pouvait remplacer.

C'est contre cet abâtardissement de la passion qu'Alceste a protesté; il combat pour les droits du cœur, comme Faust et Don Juan l'ont fait pour ceux de l'esprit et du corps. Il veut l'arracher à toute influence extérieure; il veut le ramener à la vérité de son principe et à sa grandeur, à sa puissance et à sa pureté natives.

Il ne fait rien autre chose près de Célimène, quand il veut la délivrer des liens légers, imperceptibles et cependant si difficiles à rompre, qui l'empêchent de s'élever vers des régions plus pures. Il veut que son amour trouve son contentement dans son existence même, et aussi bien dans la solitude que parmi les hommes.

L'amour ramené dans sa voie naturelle aurait entraîné à sa suite, en les régénérant, tous les autres sentiments affaiblis, pervertis et dénaturés; les hommes grandis auraient chassé de leur cœur toutes leurs mauvaises et petites pensées de fausse ambition et de bien-être égoïste; ils auraient fait remonter l'humanité sur son piédestal, et l'auraient guidée vers l'avenir en chantant des hymnes d'amour et de fraternité.

Mais Alceste n'a pu animer la statue. Cette même statue de pierre, descendue du ciel pour entraîner Don Juan dans l'abîme, est ressortie de terre pour le combattre à son tour, et il a dû fuir dans la plus inconnue des solitudes pour ne pas être étouffé par son embrassement.

Malgré leur défaite, Faust, Don Juan, Hamlet et Alceste, n'ont pas protesté inutilement. Le cri qu'ils ont poussé en succombant ne s'est pas éteint sans écho. Ils ont créé le grand fleuve où tant d'autres types, faits à leur image, sont venus se désaltérer, et ils ont enfanté, comme je l'ai dit en commençant, toute une littérature. Ce mélange, en effet, de mysticisme philosophique, de sensualité idéale, de scepticisme éclectique, de misanthropie humanitaire, qui caractérise la littérature des cinquante dernières années et surtout la littérature *Byronnienne*, ne descend-t-il pas en ligne droite du mysticisme philosophique de Faust, de la sensualité idéale de Don Juan, du scepticisme éclectique d'Hamlet et de la misanthropie humanitaire d'Alceste? Enfin, je trouve qu'ils ont été réunis et fondus dans le type le plus philosophique, le plus complet et le plus grand, sans aucun doute, de notre littérature contemporaine, dans Lélia.

Lélia, comme Faust, s'élance par la pensée au-delà des nuages qui cachent le ciel et n'aspire qu'à connaître Dieu sans le secours du dogme. Comme Don Juan, elle cherche dans l'amour une égale liberté pour les

sens et pour le cœur, et lutte contre la morale étroite de la doctrine. Comme Hamlet, elle se laisse aller au désespoir et au scepticisme, faute de trouver un foyer qui rallume son enthousiasme solitaire, et aussi par mépris pour l'homme trop courbé sous le dogme et ses conséquences. Et enfin, comme Alceste, elle se retrempe et se régénère par l'amour de l'humanité; comme lui, elle veut ranimer le cœur de marbre d'une société pétrifiée, et comme lui elle est repoussée par la statue de pierre symbolique.

Mais pourquoi donc Lélia et les autres types dont elle procède ne sont-ils pas entrés plus avant dans le cœur des masses et n'ont-ils pas entraîné la foule après eux? Pourquoi l'homme en a-t-il eu peur et les a-t-il regardés comme des ennemis? C'est qu'ils ont eu la démarche trop fière et la voix trop rude. Fiers de leur droit et de leur force, ils n'ont pas daigné s'abaisser pour tendre la main aux hommes timides; ils ont cru que tous devaient voir aussi loin qu'eux et marcher aussi vite. Que n'ont-ils remplacé leurs paroles brèves et impératives par le doux mot espagnol *consuelo*, consolation? Ils n'auraient pas marché sur la route qu'ils frayaient, solitaires et comme des proscrits; des peuples entiers les auraient suivis comme les fidèles suivaient les apôtres.

EUGÈNE MARON.

BIBLIOGRAPHIE.

DES SONS DE LA PAROLE.

Par LOUIS-ERNEST OLIVIER.

Ce livre est une savante et consciencieuse analyse des sons élémentaires de la voix humaine, ou, en d'autres termes, de l'alphabet naturel. A ce titre, nous pouvons le recommander à tous ceux qui s'intéressent à ce genre d'étude. Sans être un travail parfait, c'est bien certainement le plus complet qui existe, à notre connaissance.

L'auteur nous promet une suite à ce volume, laquelle doit contenir un *Lettron universel*, ou cadre complet de l'alphabet naturel. D'après les analyses contenues dans ce premier volume, nous craignons que le travail qui doit suivre ne se ressente des imperfections de celui-ci, et si l'auteur veut bien agréer nos observations, nous lui soumettrons sommairement le résultat de nos propres études sur ce même sujet, afin qu'il puisse en faire son profit, soit positivement, soit négativement.

On sait que Fourier a indiqué dans une note (page 567 du *Nouveau Monde industriel*) un cadre d'alphabet naturel développé en troisième degré, selon la méthode sériaire. Il a donné aussi une idée approximative des sons élémentaires qui doivent trouver leur place dans ce cadre; mais, la langue française ne contenant pas tous les sons élémentaires de la voix humaine, Fourier n'a pas pu indiquer exactement tous ces sons. Aussi n'a-t-il donné que le cadre, comme disposition complète des fonctions élémentaires, laissant à d'autres le soin de déterminer la nature spéciale de chaque son, et son emplacement régulier dans l'échelle.

Nous avons essayé cette seconde partie de la tâche, et nous la soumettons à l'auteur du livre en question, ainsi qu'à ceux des membres de l'école phalanstérienne qui s'intéressent à cette étude. Il va sans dire que nous sommes loin de considérer notre travail comme parfait, quoique ce soit à nos yeux moins incomplet que le travail de M. Olivier.

Nous donnerons d'abord le cadre des sons élémentaires d'après M. Olivier, et le nôtre ensuite, sans observations ni développements, puisque c'est pour des initiés seuls que nous écrivons ces quelques lignes sommaires.

CADRE COMPLET D'ALPHABET NATUREL,

Selon M. Olivier.

Cinq paires de voyelles et cinq classes de consonnes.

A. O. EAU, OU, É; I, ŒU, EU, U, I.
W, V. TH, Z, J, Y. G; F. F. TH. S. CH. G. CH.
B. D. G. P. J. K: M, NN, N, L, L, R.

A } *la, amour, pendant, âpre, pâte, patte.*
AI } *baie, les, bain, sein, vin, être, balai, état.*

O } *opérer, mobile, cor, tort, bon.*
ŒU } *œuvre, meuble, neuf.*

EAU } *eau, beau, dos, écho, saut.*
EU } *eu, eux, feu, deux, lieu.*

OU } *où, boue, bout, ouïe, oui.*
U } *une, utile, bu, eus.*

É } *été, fée, aimé, né.*
I } *nid, bis, ivre, j'y suis.*

En outre de ces cinq paires de voyelles, M. Olivier croit devoir distinguer ce qu'il appelle

« La vocale, E { *le, me, de, ce.*

» La vocale est le seul son qui soit unique dans son genre, etc. » (p. 116.)

CINQ CLASSES DE CONSONNES.

Première classe.

W } *water, word, while; ouate, oui, ouest.*
V } *veuve, louvre, voix, vrai,*
TH } *this, there, those* (anglais).
Z } *zèle, rose, mise, nasal, lèse.*
J } *je, joie, loge, page, juger.*
Y } *yeux, yeuse, payen, voyons.*
G } *jagen, wogen, kugel* (allemand).

Deuxième classe.

F } . . . . . . pour faire ce son « l'on approche les lèvres comme en jouant du fifre. »
F } *feu, fier, œuf, offre.*
TH } *think, thick, with* (anglais).
S } *sel, rosse, vice, nation, caisse.*
CH } *chez, chou, tache, vache, chuchoter, jucher.*
G } *legen, liegen, lugen* (allemand).
CH } *wachen, suchen, loch* (allemand).

Troisième classe.

B	*robe, tube, baie, beau, bras, fibre.*
D	*ode, roder, doux, deux, souder.*
G	*rogue, figue, gué, garçon.*
P	*cape, tappes, passe, piper.*
T	*côte, botte, tout, total.*
K	*bouc, toque, quatre, qui, carré.*

Quatrième classe.

M	*ami, rime, comme, comment, mal.*
N	*une, année, anna, nous.*
N	*l'an, le lin, l'on, un, envie, entier, enfer, anguille.*

Cinquième classe.

L	*aile, mâle, mal, ville, allée.*
L	(le *l* barré des Polonais.)

Sixième classe.

R	*air, or, beurre, arrêt, rare.* »

La plus grande partie du livre de M. Olivier est consacrée à l'analyse critique et organique de ces sons élémentaires et parfaitement simples de la voix humaine.

Comme nous l'avons dit, ce travail d'analyse est extrêmement remarquable. Il ne lui manque qu'une chose, c'est d'être plus complet, plus régulier sous le rapport de la méthode et de l'universalité du cadre.

Voici le cadre indiqué par Fourier et rempli par nous, approximativement :

CADRE ÉLÉMENTAIRE.

PFH		THS		TSSH		H
P. F.	—	TH. S. R.	—	T. TCH. CH. K.	—	HKH. NKN. Y.
B. V.	—	TH. Z. L.	—	D. DJH. J. G.	—	HGH. NGN. W.
M		THZ		NN		N

A. E. I. — O. O. OU. — Â. EU. U.

On voit à l'inspection de ce tableau que les sons simples ne sont pas représentés par des lettres simples. Cette irrégularité d'orthographe est plus ou moins commune à toutes les langues de l'Europe. C'est un désordre auquel il n'est pas facile de remédier.

Les voyelles se groupent ainsi dans le cadre de Fourier.

Pivotales. . . .	a — là, patte. â — pâques. ô — Or.	
Sous-pivotales..	e — fée, né. i — nid, bis. o — dos, saut. ou — ou, bout.	
Mixtes ou ambiguës. . .	u — bu, vue. eu — eux, feu.	

Ces voyelles peuvent se multiplier en variétés secondaires par les fonctions suivantes, de

Durée.	1. long. 2. bref. 3. moyen. 4. ambigu.	Ton.	1. grave. 2. aigu. 3. grèle. 4. sourd.
Calibre.	1. ouvert. 2. fermé. 3. moyen. 4. ambigu.	Timbre.	1. masculin. 2. féminin. 3. enfantin. 4. Vieillardin.

On pourrait les multiplier encore par d'autres fonctions qu'il serait trop long d'expliquer ici. Nous nous bornerons à une série d'exemples sur les variétés de calibre, en faisant observer toutefois que nos exemples sont des à peu près choisis à la hâte.

Pivotales.	Pivotale mineure.	a	1. fermé . .	a.	*lame.*
			2. moyen. .	a.	*la.*
			3. ouvert. .	a.	*l'art.*
	Pivotale neutre.	â	1. fermé . .	â.	*l'âme.*
			2. moyen. .	â.	*Jacques.*
			3. ouvert. .	â.	*pâtre.*
	Pivotale majeure.	o	1. fermé . .	o.	*horreur.*
			2. moyen. .	o.	——
			3. ouvert. .	o.	*Laure.*
Sous-pivotales.	Hyper mineure.	e	1. fermé . .	e.	*fée.*
			2. moyen. .	e.	*dès.*
			3. ouvert. .	e.	*faire.*
	Hyper neutre.	eu	1. fermé . .	eu.	*feutre.*
			2. moyen. .	eu.	*gueule.*
			3. ouvert. .	eu.	*leur, le.*
	Hyper majeure.	o	1. fermé . .	o.	*somme, note.*
			2. moyen. .	o.	*oval.*
			3. ouvert. .	o.	*eau, au.*

Sous-pivotales.	Hypo mineure.	i	1. fermé . .	i.	*iris.*
			2. moyen. .	i.	*mixte.*
			3. ouvert. .	i.	*gîte.*
	Hypo neutre.	u	1. fermé . .	u.	*pure.*
			2. moyen. .	u.	*flûte.*
			3. ouvert. .	u.	*vu.*
	Hypo majeure.	ou	1. fermé . .	ou.	*pour.*
			2. moyen. .	ou.	*foule.*
			3. ouvert. .	ou.	*où.*

Nous avons négligé les degrés muets, ambigus ou indistincts d'ouverture des voyelles.

Comme nous l'avons dit, ces sons peuvent être triplés, quadruplés par les distinctions de durée (*longue, brève, moyenne* et *ambiguë*). Tout le monde peut faire l'application des fonctions indiquées plus haut, pour dégager toutes les variétés possibles des voyelles simples.

Il n'y a que trois distinctions primordiales en échelle de premier degré; ce sont :

Les mineures. . .	a.	e.	i	la, les, lis.
Les mixtes	*â.*	*eu.*	*u*	Pâques, feu, lu.
Les majeures. . .	o.	o.	ou	or, eau, où.

Quant aux consonnes, il n'y a qu'un petit nombre qui demandent une explication de notre part, et principalement celles qui ne sont que peu ou point usitées en langue française.

B. V. M. forment un groupe bien connu.

P. F : PFH, le dernier de ce groupe, est un son élémentaire qui n'est pas représenté par une lettre spéciale en français : c'est le *f* dont parle M. Olivier. Pour le prononcer, « l'on approche les lèvres comme pour jouer du fifre. » On pourrait l'appeler zéphyrante. On le prononce quand on souffle une chandelle, sauf à y mettre un son vocal.

Ce n'est ni *p* ni *f*, mais un son formé par le dégagement des lèvres à moitié disposées pour le son de *p* ou de *f*.

TH. S. R : THS. Le premier de ce groupe est le *th* des Anglais dans le mot *think*. Le dernier est le son que font généralement les Français quand ils essaient pour la première fois d'imiter le *th* anglais. C'est une espèce de *zezayant*, que les Anglais désignent par le mot *lispe*.

TH. Z : THZ. Le premier de ce groupe est le *th* des Anglais dans le mot *this*. C'est à l'autre *th*, ce qu'est le *d* au *t*.

Le *thz* est au *ths* ce que le *z* est au *s*. Les Piémontais disent *thze* pour *je*. Pour former ce *zezayant* doux, ainsi que le *lispant* ou *zezayant* dur, il faut prononcer la lettre *z* et le *s* comme si la langue était trop volumineuse pour agir librement dans la bouche, et ne pouvait faire autrement que de s'embarrasser un peu entre les dents.

T. TCH. CH, K. TSSH. *Tout*, *cicala* (prononcé *tchicala* par les Italiens), *Charles*, *Karl* (Carl), *tssh*. Le dernier son de ce groupe est une sifflante aussi forte que *ss*, et presque aussi nette que *t*. C'est un mixte entre les deux ; c'est le son que l'on prononce quand on appelle familièrement quelqu'un qui passe.

L. D. DJH, J. G : NN. *la, doux, djar* (anglais), *je, nonne.*
HKH, NKN. Y : H. } Il n'est pas facile d'expliquer ces deux groupes
HGH, NGN. W. N. } de consonnes.

Le *H* (aspiré) et le *N* (nasal) sont bien connus en français, et les demi-consonnes *w* et *y*, sont assez connus dans les mots *ouatte* et *yatagan;* mais les sons gutturaux de HKH et de HGH ne sont connus que dans l'espagnol, l'arabe, l'allemand, etc. Le premier est le son *ich*, des Allemands, et le second en est la contre-partie moins dure. Le son de NGN. se trouve dans les mots anglais qui terminent en *ingham;* le son de NKN. en est la contre-partie dure.

Ces deux sons élémentaires sont beaucoup employés en langue turque, pour le génitif de beaucoup de substantifs, nous a-t-on dit.

D'après ce cadre général, il y aurait trente-deux espèces de consonnes, qu'on peut multiplier par trois variétés d'effet : l'*initial*, le *final* et le *mixte* : *ab, ba, abba.*

Les trente-deux espèces de consonnes forment quatre grandes classes subdivisées par les trois caractères de *fortes, douces* et *mixtes*, ou *majeur, mineur* et *neutre.*

Exemple.

Majeure ou forte.	P. F., etc.
Mineure ou douce.	B. V., etc.
Neutres ou mixtes.	M. PFH., etc.

Il n'est pas facile d'indiquer en quelques mots le caractère organique de chacune des consonnes de l'échelle générale, mais on peut les indiquer approximativement par les mots suivants, en commençant l'échelle progressive par les deux premières lettres P et B.

UT. .	1. —	Labiales.		B. P.
	✶ —	Dento-labiales.		V. F.
RÉ. .	2. —	Dento-linguales.		TH. TH
	✶ —	Lingua-palatales (1). . .	1°	Z. S.
MI. .	3. —	Lingua-palatales. . . .	2°	L. R.
FA. .	4. —	Lingua-palatales. . . .	3°	D. T.
	✶ —	Lingua-palatales. . . .	4°	DJH. TCH.
SOL. .	5. —	Lingua-palatales. . . .	5°	J. CH.
	✶ —	Lingua-palatales. . . .	6°	G. K.
LA. .	6. —	Gutturales.		HGH. HKH.
	✶ —	Nasa-gutturales.		NGN. NKN.
SI. . .	7. (2)	Demi-voyelles.		W. Y.

12 consonnes douces ou mineures.
12 consonnes fortes ou majeures.

Les consonnes neutres ou ambiguës peuvent être nommées :

---

(1) Les sons lingua-palataux sont variés par l'attouchement de la langue contre le palais, depuis la pointe de la langue jusqu'à la racine.

(2) Nous avons indiqué les analogies de cette échelle avec la gamme musicale, sous le rapport des affinités parallèles, simples, sans différences de gravité ou d'acuité.

La mugissante.	M	8 consonnes neutres.
La zéphyrante.	PFH	
La lispante.	THS	
La zezayante.	THZ	
La sifflante.	HTSS	
La ——	NN.	
La hissante (l'aspirée).	H	
La nasilllante.	N	

Il y aurait beaucoup de développements à donner à ces aperçus généraux, mais le temps nous manque pour suivre une pareille étude dans tous ses détails scientifiques. Plus tard, nous pourrons y revenir. Pour le moment nous la laissons à d'autres plus aptes que nous à ce genre de travail.

Nous répétons en finissant que le livre de M. Olivier, mérite à tout égard de fixer l'attention de tous ceux qui s'intéressent à ces sortes de travaux.

H. D.

DE L'ESCLAVAGE ET DE L'ÉMANCIPATION DES NOIRS,

Par M. CASTELLI, ancien préfet apostolique de la Martinique. Un vol. in-8°. 1844.

Ce livre respire un parfum de haute et sublime religiosité. Le vénérable prélat qui l'a écrit a parfaitement compris que l'émancipation, pour être efficace, ne peut pas s'accomplir brusquement, et doit subir une préparation nécessaire : il cite Moïse et le Christ, comme les exemples les plus élevés qu'il puisse donner de cette sage temporisation qui, aux moyens de force et de destruction, préfère les aplanissements et les conciliations sages, prudentes, fécondes et toujours plus charitables que ces violences et ces indignations qui, sous prétexte de guérir subitement les maux existants, ne font que les aggraver ou leur en substituer de nouveaux.

Il explique qu'une des meilleures préparations à la liberté de l'esclave est l'éducation intellectuelle et religieuse : il montre combien, et c'est là le but principal de son ouvrage, le clergé de nos colonies, faute de ressources et d'un personnel assez nombreux, est forcément au-dessous de sa tâche : il propose de recruter ce clergé dans une congrégation religieuse qui assurerait constamment à nos colonies le nombre de prêtres et de missionnaires dont elles ont besoin. Nous avouerons, sans détour, notre pensée à cet égard : il nous semble qu'il ne faudrait user de ce moyen qu'avec discrétion ; l'abus des congrégations est facile ; or, par malheur, il est vrai de dire que la forte organisation sacerdotale qui couvre la chrétienté est et a été trop souvent nuisible à la religion, fomentant sans cesse au milieu d'elle des ambitions dangereuses par le voile sacré dont elles s'enveloppent.

Mais sans discuter ce point, nous ne pouvons que louer, qu'admirer même l'ardente charité dont le livre de M. Castelli est empreint à toutes les pages, et qui éclate souvent en paroles éloquentes. Citons les lignes suivantes, où nous sommes heureux de voir le prêtre catholique manifester cette opinion consolante que Dieu ne refuse pas le bonheur à l'homme sur cette terre :

Dieu a fait l'homme pour le rendre heureux.

« Dieu étant tout amour et d'une sagesse infinie, a dû nécessairement avoir un but en créant le monde, et ce but a dû être être essentiellement bon et digne de lui.

» Dieu ne l'a point créé pour sa gloire ni pour son bonheur; car sa gloire est immense et ne peut venir que de lui-même, et son bonheur est souverain et ne peut nullement s'accroître ni diminuer.

» Ce n'est que dans notre intérêt et pour nous rendre heureux que Dieu a créé toutes choses.

» Nous voyons qu'une grande partie des œuvres de Dieu dans la création sont inanimées, insensibles et par conséquent incapables de bonheur. Mais il est évident que toutes ces choses ont été faites pour entretenir la vie des êtres animés et sensibles et contribuer à leur bonheur, et principalement pour l'homme, qui est le seul être dans la création capable de s'élever par la pensée jusqu'à Dieu; de le connaître et de l'aimer, et qui seul a été créé à l'image et ressemblance de Dieu... »

Et plus loin, un autre passage de l'auteur, que l'on peut rapprocher des bénédictions intelligentes dont nos prélats français ont bien voulu entourer, dans ces dernières années, nos grandes entreprises industrielles, indiquerait que l'Église commence à *ouvrir* le sens caché de l'un des plus importants versets du premier chapitre de la Genèse, qui assigne à l'homme sa fonction sur la terre :

« Notre âme est immortelle ; son Dieu créateur a gravé en elle son image ; elle ne périra pas. Oui, elle est immortelle, cette libre pensée humaine, rayon descendu du foyer divin, plus grand que le monde, plus noble et plus lumineux que le soleil qui le couvre de ses feux.

» Non, elle ne sera point anéantie cette pensée humaine qui seule a reçu la confidence de la création, et LE SOIN DE LA DÉVELOPPER DANS SES PLANS SECONDAIRES; cette pensée qui paraît avoir été introduite dans l'univers pour que toutes ses merveilles pussent être comprises, pour que Dieu fût admiré dans ses œuvres et CONTINUÉ DANS SES DESSEINS. »

L'homme appelé à développer la création dans les plans secondaires de Dieu, à continuer Dieu dans ses desseins ! mais ce n'est plus là la créature tremblant devant son Seigneur, rachetant une faute primitive par des expiations, des tortures sans fin, dans une vallé de misères et de larmes, cette vallée est véritablement le théâtre éclatant, le premier théâtre où la mission glorieuse de l'homme doit s'exercer, en attendant que, transformé dans une vie future, il puisse, sous une autre forme, adorer Dieu et aller ailleurs le continuer dans ses œuvres.

Quel changement dans le dogme ! Ce n'est plus une vie d'épreuves et de souffrances qui nous attend; si nous souffrons, c'est que nous ne remplissons pas la volonté de Dieu, c'est que nous rejetons la mission qu'il nous a confiée, c'est que nous ne nous rendons pas les continuateurs de son ouvrage, ainsi qu'il nous l'a prescrit. Non, non, il n'a pas ordonné que nos prières fussent des gémissements continuels; il ne veut de nous que des actions de grâce. Celui qui travaille prie, et prie de la manière la plus agréable à Dieu ; car il le développe dans ses plans secondaires et il le continue dans sa création.

Dieu n'a pas paré la terre pour qu'elle restât inculte dans nos mains ; Dieu n'a pas répandu autour de nous, dans les forces cachées de la nature, autant de serviteurs puissants pour que nous ne nous en servissions pas. Après avoir

mis en nous les hautes facultés de l'intelligence et de l'imagination, il ne nous a pas ordonné de les tenir enfouies et inutiles dans notre cerveau et dans notre cœur.

Quelle futilité ce serait qu'une science, qu'une Connaissance étendue des choses, sans application et sans résultat! Quelle contradiction qu'une puissance indéfinie d'expansions et d'activité condamnée à rester oisive dans une contemplation inféconde des œuvres de Dieu.

Et cependant qu'est-ce que toutes ces forces en exercice, si ce n'est le développement de l'industrie, des sciences, des arts, de la poésie ; si ce n'est le luxe, si ce n'est la jouissance, si ce n'est la satisfaction des sentiments les plus tendres, les plus élevés, les plus divers; en un mot, si ce n'est le bonheur terrestre?

Or, en effet, comment le continuateur de Dieu sur la terre serait-il malheureux en accomplissant l'ordre de Dieu, et heureux en ne l'accomplissant pas; heureux en ne travaillant pas ; heureux en laissant endormir au sein de la nature toutes les forces qui y ont été mises; heureux en ne développant ni ses sens, ni son intelligence ; heureux en ne connaissant pas l'innombrable famille qui vit avec lui sur cette terre, leur domaine commun?

Est-ce l'homme brut, ignorant, isolé qui peut *continuer* Dieu ? Est-ce le Sauvage, le Patriarche ou le Barbare, peuplades sans industrie et sans science, sans lien entre elles? Est-ce même le Civilisé ? Mais le Civilisé commence à peine à se connaître lui-même ; mais le Civilisé est encore en guerre avec ses semblables; mais le Civilisé n'occupe qu'une petite partie du globe terrestre ? Qui peut donc être le continuateur de Dieu ? C'est l'Humanité seule, c'est la grande famille humaine, fortement reliée avec elle-même, se connaissant tout entière, et pourvue de tous les instruments de puissance que la prévoyance divine a mis à sa portée.

Erreur profonde de tous les sages et de tous les législateurs du passé! L'état de morcellement de l'humanité ne leur a pas permis de comprendre que les individus, que les nations n'étaient que les membres de ce grand corps qui couvre la terre entière et à qui celle-ci appartient; que leurs lois et leurs préceptes, faits en vue seulement de cette fraction sur laquelle ils avaient les yeux fixés, étaient nécessairement incomplets et périssables. Maintenant cette erreur n'est plus permise; nous commencons à avoir conscience de la solidarité de toute la famille humaine; c'est là un signe que nous aurons bientôt connaissance du Code Divin, qui règle les relations de l'Humanité, et lui permettra en toute vérité de continuer sur la terre les desseins de Dieu.

E. B.

LES JUIFS, ROIS DE L'ÉPOQUE.

Histoire de la féodalité financière, par A. Toussenel. — 1 vol. in-8°. Paris, 1845. — Se vend 5 fr. à la librairie sociétaire, 10 rue de Seine.

Révéler à une époque le mal qui la dévore, ne pas se contenter de nommer cette maladie, mais en décrire toutes les phases, en caractériser tous les développements, sans qu'aucune considération extérieure vienne jamais tempérer la rigueur du jugement, c'est là un courage dont bien peu d'écrivains se soient jamais montrés capables, mais qui éclate à chaque page du livre de M. Toussenel.

Voyant, de la manière la plus lucide, tous les progrès, toutes les franchises de la vie moderne sur le point d'être confisqués ou monopolisés par une féodalité redoutable, armée d'une invincible puissance, celle de l'argent, M. Toussenel signale, en quelque sorte, la stratégie de son usurpation, c'est-à-dire tous les procédés qu'elle met en œuvre pour circonscrire le monde dans un cercle toujours plus resserré, pour s'emparer de toutes les sources vives de la société contemporaine afin de transformer les obstacles qui pourraient s'opposer à son envahissement, en moyens, en agents de corruption et de domination. Le culte du Veau d'Or menace de devenir la religion de la majorité des Français, et M. Toussenel, représentant la religion de la Fance dans sa plus pure orthodoxie, c'est-à-dire dans son idéal de justice et de dévouement, lance l'anathème contre cette infernale hérésie.

M. Toussenel a vu dans notre histoire comment les majorités s'affranchissent des minorités tyranniques, comment, avant même d'être parvenues à leur dernier degré de développement moral, elles peuvent secouer un joug avilissant et punir les aristocraties qui trahissent leur mission. Ce qui manque au peuple, le plus souvent, pour donner à sa protestation une consécration suprême et une irrésistible efficacité, ce n'est pas la force ni le courage, ni le dévouement, vertus communes aux races malheureuses, c'est l'ensemble, l'harmonie, l'unité, qui fondent toutes ces énergies disparates et divergentes dans une seule et même impulsion, toutes ces colères confuses dans une flétrissure unique, qui frappent de terreur l'ennemi commun, comme s'il entendait sa réprobation venir du ciel poussé à bout par ses iniquités.

Il y a similitude, aux yeux de M. Toussenel, entre l'*ancien* régime et le régime actuel. La féodalité, comme l'hydre de la fable, reparaît sous une forme nouvelle; elle grandit chaque jour et va bientôt rétablir le servage, comme par le passé. Rois et peuples sont asservis par ce dominateur insatiable et brutal. Une *sainte* alliance peut donc seule, encore une fois, les sauver. C'est là le cri d'alarme jeté par l'auteur de l'*Histoire de la féodalité financière*.

Nous renonçons à donner à nos lecteurs la moindre idée de la forme tout à la fois claire, précise et rigoureuse de cet ouvrage; nous aimons mieux les mettre à même de juger et d'admirer en citant la plus grande partie d'un chapitre dans lequel l'auteur a déployé toute sa verve pour peindre ce qu'il nomme, avec une ironie si poignante, *les privilèges du peuple*.

Bien que l'auteur soit de nos amis, nous n'avons pas cru devoir nous interdire l'expression vive de nos sympathies pour son œuvre, que nous croyons bonne et courageuse. Nous l'avons cru d'autant mieux que M. Toussenel ne s'étant pas, dans cet ouvrage, placé au point de vue de la propagande phalanstérienne, il est tout personnellement responsable de sa pensée, en même temps qu'il nous laisse toute latitude pour les réserves que nous pourrions faire sur quelques passages d'une polémique peut-être trop personnelle, sur certaines idées un peu âpres; mais nous ne pouvons mieux résumer notre propre pensée qu'en rapportant les dernières lignes de l'avertissement des directeurs de la librairie sociétaire placé en tête de l'ouvrage :

« Si vous vous sentez, lecteur, le désir de connaître votre époque; si vous voulez visiter l'Enfer moderne, l'Enfer réel, Enfer mille fois plus palpitant d'intérêt que celui du Dante et de Virgile, et bien plus originalement infernal, puisque c'est le crime qui est récompensé et la vertu punie, allez en avant, suivez votre guide, et passez-lui quelques violences, quelques indignations, quelques généreuses colères; il faut beaucoup lui pardonner, parce qu'il a beaucoup vu... »

E. St.

Voici comment M. Toussenel entame son chapitre des *Privilèges du Peuple*.

Je veux prendre l'homme du peuple maintenant, de sa naissance à sa mort, pour récapituler les bonheurs de son existence et dire la vérité sur les privilèges dont les révolutions politiques l'ont nanti. Ce que j'appelle le peuple, c'est la masse des travailleurs, c'est tout ce qui vit du salaire de l'intelligence ou des bras.

La naissance de l'enfant du peuple est accueillie dans sa famille comme une calamité. La première parole qui se prononce sur lui est une malédiction. Si la pauvre famille ne se décharge pas sur l'État de son nouveau fardeau, auquel cas il y a deux chances sur trois pour que la malheureuse créature, qui n'avait pas demandé à naître, périsse avant sa dixième année, cette pauvre famille sera forcée d'utiliser l'enfant dès sa plus tendre jeunesse, et aussitôt que sa main sera assez forte pour manier l'écheveau ou la bobine, ou conduire la vache au pâturage voisin. Si la funeste étoile de l'enfant l'a fait naître au sein d'une ville manufacturière, le voilà dès ses plus jeunes ans attaché au service d'une machine aux poumons de fer, et malheur à lui s'il s'endort, le fouet de la Némésis commerciale est là pour le punir des nécessités de sa nature. J'ai dit qu'en Angleterre on empoisonnait l'enfant avec du laudanum pour délivrer sa mère de ses importunités. Il a fallu qu'en ces derniers temps la loi, une loi qu'on n'exécute pas, intervînt au nom de l'humanité pour proportionner les heures du travail aux forces de l'Enfant. Que les philanthropes me disent de quoi cet enfant est coupable, pour être condamné de si bonne heure au supplice du bagne, comme l'assassin et le faussaire, dont la condition est moins dure. Les forçats, du moins, travaillent au grand air; lui, il est renfermé dans une salle close, au milieu des émanations méphitiques du soufre, du coton, de la laine, quand ses muscles délicats et sa poitrine auraient tant besoin, pour se développer, de mouvement et d'air pur. Comment cette organisation si tendre résisterait-elle à cette cause incessante d'étiolement et d'énervation. Encore, si les leçons du prêtre ou de l'instituteur venaient de temps à autre rafraîchir son imagination encore vierge, de l'idée d'un Dieu bon, d'un Dieu rémunérateur du travail en cette vie et dans l'autre! Mais où prendre le temps du catéchisme, de l'école? Les salaires d'un enfant sont si faibles et on l'a nourri si long-temps, celui-là, *pour rien*. Vous voyez bien que la misère du père et de la mère s'oppose au développement de l'intelligence et du cœur, aussi bien qu'au développement des muscles de l'enfant. Que reste-t-il au pauvre abandonné pour s'instruire? L'exemple, hélas! de ses compagnons de chaîne et l'enseignement oral ou pratique de l'atelier, où les jeunes gens des deux sexes sont souvent confondus!

Et puis, à quoi lui servirait cet enseignement primaire dont tant de bouches menteuses ont si long-temps préconisé la vertu!

Si la nature de cet enfant est ardente et impétueuse, l'éducation n'aura d'autre effet que d'aiguillonner vivement ses désirs et ses appétits, sans lui donner les moyens de les satisfaire. C'est de la barbarie philanthropique et pas autre chose que l'éducation en ce cas. Si le tempérament de l'enfant est

triste et mélancolique, le développement de son intelligence ne servira qu'à lui faire mieux comprendre sa misère.

L'éducation ne peut être que le développement des aptitudes naturelles de l'enfant, de ses facultés utiles. L'éducation ne peut profiter au peuple, qu'à la condition que l'aptitude et les facultés natives de chaque individu trouveront dans la société un emploi avantageux et *certain*. Or, puisque le capital a accaparé tous les bénéfices du travail et toutes les positions lucratives, puisque le capital ne laisse aucune place à la capacité, il s'ensuit que les trois quarts de nos écoles ne sont autre chose que des fabriques d'émeutiers. Les partisans de l'obscurantisme sont encore plus logiques et plus humains dans leurs tristes doctrines que nos prétendus libéraux et nos hommes de progrès.

Ainsi se passe l'enfance du prolétaire, dans les travaux répugnants de l'atelier ou de la domesticité agricole. A l'âge de vingt ans, le service de l'État le réclame, et prélève sur sa liberté et sur sa vie un tribut de sept ans. Il faut qu'il aille garder les jouissances et les propriétés du riche, lui, le malheureux qui n'a rien, et qu'il aille conquérir par sa mort, en cette terre empestée d'Afrique, des grades pour ses chefs. Au lieu de le laisser à la culture de la terre, où il pouvait contribuer *activement* à la production de la richesse nationale, on l'envoie parader *oisivement* dans les cités industrielles, où il défendra au besoin les comptoirs de l'aristocratie financière, et échangera des balles avec ses frères d'esclavage de St-Merry ou de St-Bonaventure. On lui alloue, en retour de cet impôt qu'on prélève sur sa liberté et sa vie, un salaire de 35 centimes par jour, sur lesquels 35 centimes on lui en retient 30 pour sa subsistance.

De retour dans ses foyers, le prolétaire libéré vient augmenter le nombre de ces malheureux travailleurs qui se font concurrence entre eux pour augmenter la part du bénéfice des maîtres, comme si ce n'était pas assez déjà d'avoir à subir la concurrence de ceux-ci. Puis sa misère s'accouple à une autre misère, et le fléau de la fécondité, *privilège de l'indigence*, s'étend sur son maigre grabat pour poser aux gouvernements effrayés le problème de Malthus.

Ah! si ces faux savants qu'on nomme économistes voulaient chercher les solutions de leurs problèmes dans le dogme de la charité chrétienne, s'ils voulaient étudier la volonté divine dans les œuvres de Dieu, les nuages de leurs problèmes si menaçants et si noirs s'éclairciraient bien vite, pour laisser échapper aux yeux de tous leurs lucides solutions.

Pour les hommes simples qui savent lire avec leur cœur dans le livre de la nature, la solution du problème de Malthus est écrite partout. Dieu fait dire partout à ses créatures animées de tous les règnes, aux mammifères et aux poissons comme aux fleurs : que la fécondité des espèces est proportionnelle aux chances de destruction qui menacent ces espèces.

Dieu ne donne pas la même fécondité aux grandes races des quadrupèdes qui vivent de la chair des animaux, qu'aux races destinées à leur servir de pâture. La perdrix multiplie plus que l'oiseau de proie, le hareng que la baleine.

La vache et la jument trop bien nourries perdent leur lait et deviennent

stériles. Tout le monde sait cela, excepté les économistes qui sont payés pour le savoir.

Quand l'églantier des forêts est transplanté dans les riches plates-bandes des jardins, sa fleur simple et sans parfum s'y transforme bientôt en une rose magnifique, douée du plus doux parfum, du plus vif éclat; mais cette rose est devenue stérile. Ses étamines, *les organes de la reproduction*, se sont dilatées sous l'influence de la richesse du sol, et se sont métamorphosées en éblouissants pétales, charme de l'odorat et des yeux.

Tout cela veut dire que la richesse de la constitution et le luxe de la santé sont les vrais contre-poids de la fécondité, et qu'il n'y a pas d'autre remède à l'exubérance de la population que la généralisation du bien-être.

Quels sont les pays d'Europe où se manifeste le plus douloureusement la maladie de pléthore? Ceux-là précisément où règne la plus épouvantable indigence : l'Irlande, la Sicile, l'Angleterre, la Belgique, la France, la Silésie, le Wurtemberg, là où le sort des travailleurs est le plus misérable, où l'espèce est menacée le plus directement de la faim.

Donnez le bien-être au peuple, encore une fois, et le débordement de la population ne vous effraiera plus. Voilà la solution du problème de Malthus !

Mais le remède est trop simple pour les économistes, et puis pour ménager la santé du peuple, il conviendrait d'abord d'arracher au commerce le droit de falsifier les denrées, et le *Journal des Débats* et celui des *Économistes* n'entendent pas qu'on enlève au commerce ses nobles privilèges, qu'on lui lie les *quatre membres*, pour me servir de l'ingénieuse comparaison d'un candidat de l'Institut, lauréat Montyon. Le *Journal des Débats*, le *Globe* et le Journal de M. Louis Reybaud considèrent déjà comme des *cerveaux détraqués* ceux qui veulent que les gouvernements s'occupent de donner le nécessaire au peuple; que serait-ce, grand Dieu! si quelque ministre aussi malavisé que moi, s'aventurait jusqu'à parler de *bien-être !*

Les économistes anglais et leurs complices aiment mieux crier à la population d'arrêter, mais la population ne les écoutera pas. Les insolents ont été jusqu'à demander à la loi, je l'ai lu dans leurs journaux et dans leurs livres, d'interdire à tout pauvre le droit de se marier, comme si le pauvre avait besoin de la permission de la municipalité pour prendre femme. Les entendez-vous, les impies !... Ils osent dire que les prolétaires, dont le nom n'avait représenté jusqu'ici qu'une idée de reproduction et un chiffre, ils osent dire que les prolétaires ne sont pas même bons pour *peupler*, comme les faisans et les lièvres des parcs aristocratiques; ils veulent, dans l'*intérêt de l'ordre*, arracher au travailleur pauvre *le droit d'amour et de paternité* qu'ils laissent à la brute, et que Dieu nous a donné à tous dans sa générosité infinie!

Ah! jamais du moins, j'en suis sûr, les nobles d'autrefois n'ont revendiqué pour leur caste, comme vous autres Turcarets, le privilége du mariage et de la paternité. Et sans doute parce que leurs filles n'avaient pas besoin d'argent comme les vôtres pour s'acheter des hommes par-devant notaire, leur puritanisme aussi était moins rigoureux, et leur tolérance plus charitable pour les faiblesses de la fille du peuple, jeune et belle, qui aime mieux se donner que se vendre.

Mais moi, je vous réponds, criminels contempteurs de la volonté de Dieu, je vous réponds que si cette terre, où je n'aperçois que des vides, était réellement trop étroite pour contenir tout son monde ; que s'il fallait à la société de nouveaux sacrifices humains, dogme impie, la première portion de l'humanité à supprimer, ce serait votre engeance, entendez-vous, votre engeance étiolée et rachitique. Oui, s'il y avait quelqu'un de trop sur cette terre, ce que je nie, ce seraient vos filles décharnées, contrefaites et scrofuleuses ; vos filles qui ne trouveraient pas même d'amants comme les filles du peuple, si elles n'avaient de l'or pour acheter des maris, vos filles pâles et chétives qui sont obligées d'emprunter à la fille robuste des champs le lait de ses mamelles pour *nourrir et régénérer* votre race abâtardie ! . . . .

Poursuivons. J'ai dit tout à l'heure le sort de l'homme du peuple, du prolétaire, père d'une nombreuse famille. Ses besoins ont quintuplé sans que son salaire se soit accru ; au contraire, il a dû diminuer par le fait de la concurrence et des machines nouvelles. Un jour, malgré tout son courage, il a été forcé de reconnaître l'inutilité de ses efforts pour *joindre les deux bouts*. Un chômage accidentel, une blessure reçue sur le champ du travail, l'ont tenu éloigné de l'atelier pendant une semaine, et cette courte suspension de salaire a suffi pour le plonger, lui et les siens, dans la plus affreuse détresse ; car le soldat de la production n'a pas, comme le soldat de la destruction, un hôpital et un salaire suffisant pour les cas de maladie ou d'infirmité. Alors le chagrin et le désespoir se sont emparés de lui. Il lui a été impossible de porter ses regards sur sa famille, sans que l'avenir de ses enfants lui ait fait entrer en l'esprit de lugubres pensées. *Il a maudit la fécondité de sa femme et la beauté de sa fille,* et peu à peu il a été tenté de s'éloigner d'un spectacle douloureux. Il a demandé des consolations et l'oubli de l'avenir à l'ivresse. Bientôt l'abrutissement et la sénilité précoce sont venus, qui lui ont fait réclamer comme une grâce d'être admis à l'hospice. Si cette grâce, qui ne s'accorde pas à tous les malheureux, lui a été refusée, il a mendié pour obtenir le bénéfice de l'incarcération. Conduit à la prison, il a bientôt appris que sa femme, réduite par son abandon au dénuement le plus absolu, a fait argent de la jeunesse de sa fille, ou que celle-ci s'est vendue noblement elle-même, pour alléger l'affreuse situation de sa mère. Car c'est encore un des privilèges exclusifs du peuple, et que ses deux révolutions ne lui ont pas ravi, de fournir du plus pur de son sang un aliment à la luxure du riche. Les moralistes et les économistes disent qu'il faut qu'il en soit ainsi..., qu'il faut que la fille du peuple s'immole à la prostitution, pour sauver *la fille comme il faut* de la brutalité des hommes.

Telle est la vie commune de l'ouvrier des grandes villes, telles les misères du travailleur des champs. Le travail précoce dans l'enfance, la perte de la liberté dans la jeunesse, un travail excessif, mal rétribué, toutes les tortures physiques et morales dans l'âge mur, la perspective de l'hôpital pour ses vieux jours : voilà les privilèges de ce peuple qui *a brisé si glorieusement ses fers par deux fois* en un demi-siècle !

MÉLANGES.

LA LIBERTÉ SELON LES ÉCONOMISTES.

Il y a un grand malentendu entre l'Économie politique et nous : c'est sur le mot *liberté*. Essayons d'éclaircir le brouillard qui empêche nos adversaires de nous voir comme nous sommes et leur fait imaginer de terribles choses sur notre compte.

Car voici ce que dit M. Rossi, interprète en ce point de la pensée de ses confrères : « Nous sommes une société d'hommes libres, et tous ces réformateurs (nous sommes obligés de nous comprendre dans ce mot *tous*) voudraient, sous une forme ou sous une autre, nous ramener à la servitude... mettre au néant la liberté et la responsabilité individuelles. » (*Journal des Économistes*, mars 1845).

Comment se fait-il que nous, qui pensons réaliser par l'organisation phalanstérienne la plus grande somme de liberté que l'on ait jamais osé concevoir, nous ramenions l'humanité à la servitude ? Qui peut induire les économistes à nous accuser de ce méfait ?

Pour débrouiller l'énigme, commençons par retracer, d'après M. Rossi lui-même le tableau du sort du travailleur dans la société actuelle (que M. Rossi appelle une société d'hommes libres) ; puis ensuite nous indiquerons la position du travailleur dans la vie phalanstérienne. Après avoir mis ainsi en présence l'un de l'autre ces deux états, nous tâcherons de savoir ce qu'il faut réellement entendre par liberté.

Les paroles de M. Rossi par lesquelles il nous condamne sont tirées d'une *Introduction* à l'essai de Malthus sur la population ; c'est dans cette même introduction que l'on trouve la description que nous allons citer de la liberté du travailleur civilisé. Malthus, on le sait, établit en thèse économique que l'accroissement des populations tend à diminuer le taux des salaires, et, par suite, il conseille aux prolétaires d'opposer à la misère les *obstacles préventifs* suivants (p. 342) : un travail incessant, l'esprit d'ordre et d'économie, une prudence inébranlable, une haute moralité (par ces deux dernières qualités il faut entendre le célibat, ou, en cas de mariage, le petit nombre d'enfants).

M. Rossi appuie cette thèse qui est vraie en Civilisation, et a jugé à propos,

pour la propager, de composer cette introduction tout exprès pour une nouvelle édition de Malthus; car « c'est aux travailleurs, et en particulier aux prolétaires des pays depuis long-temps habités et exploités qu'il s'adresse; c'est d'eux qu'il s'agit essentiellement dans toutes les questions qui concernent la population, et encore une fois c'est de la jeunesse laborieuse, des travailleurs honnêtes que l'Économiste prend soin et qu'il veut essayer de dessiller les yeux. »

Puis il poursuit:

« Nous voudrions d'abord leur demander: Quel est le pays que vous habitez? Est-ce un pays purement agricole, et dont toute l'industrie consiste à vendre l'excédant de ses produits? Ne croyez pas que pour cela votre position soit des plus simples et des mieux assurées. Examinons.

Qu'êtes-vous dans ce pays? Êtes-vous de petits propriétaires, ou des métayers, des colons, maîtres de vos outils et de votre cheptel? Je me rassure; vous n'aurez pas seulement de l'honnêteté, mais de la dignité, du respect pour vous-mêmes et pour votre famille. Vos mariages ne seront pas précoces, imprudents; *souvent même le fils aîné se mariera seul;* les autres, et ils seront peu nombreux, demeureront dans la famille à la fois co-propriétaires et serviteurs, ou chercheront à pénétrer dans l'église, dans l'armée, ou ils loueront leur travail dans les grandes entreprises agricoles. Une disette, un désastre vient-il vous surprendre, vous saurez remplacer sur vos tables le pain par la pomme de terre, vendre votre cochon, votre volaille, votre vin, pour acheter du blé; vous refuser pour cette année tout habillement nouveau et toute dépense extraordinaire; en un mot, tenir tête à l'orage en redoublant de courage et d'activité. Je vous vois heureux et dignes comme les paysans intelligents et laborieux de plus d'un canton de la France, de la Suisse, de l'Italie. Les mauvaises années elles-mêmes vous sont utiles comme instruction et avertissement. Vous vous dites alors: Que serions-nous devenus, grand Dieu! si notre famille était deux ou trois fois plus nombreuse qu'elle ne l'est! Ce que vous seriez devenus? Vous n'avez qu'à regarder non loin de vous pour l'apprendre, et si ces tristes exemples n'étaient pas à votre portée, ouvrez le livre de Malthus, ce vaste recueil de faits, et vous verrez ce que deviennent, sous le fléau d'une disette, ces populations imprévoyantes qui, déjà dans les temps ordinaires, se trouvent réduites au strict nécessaire.

Habitez-vous, au contraire, un pays purement agricole, mais tout de grandes propriétés et de grandes cultures, et n'êtes-vous que des journaliers? Votre position, si simple en apparence, se complique et demande toute votre attention. Ce domaine, auquel s'applique votre travail, n'est en réalité qu'une manufacture. Après avoir débattu ses conditions avec le propriétaire qui lui loue la machine, le fermier doit d'abord s'assurer qu'il pourra recouvrer ses avances et payer le fermage, et tout naturellement chercher ensuite à retirer le plus qu'il pourra de profit net de son entreprise. Pourquoi vous offrirait-il un salaire élevé, si vous vous présentez en foule à sa porte? Qu'arrivera-t-il en cas de mauvaise récolte? Il se peut que le fermier lui-même en souffre, il se peut aussi que l'élévation des prix compense pour lui la rareté des produits: cela dépend de plusieurs circonstances inutiles à énumérer ici. Mais vous, que pouvez-vous espérer, si, par le nombre excessif des journaliers qui se font concurrence, le fermier dicte la loi du marché? Pressés par la faim, vous serez heureux de conserver le même salaire en argent, qui sera

loin de représenter le même salaire en nature ; et si, par les circonstances, les fermiers eux-mêmes se trouvaient atteints par les effets de la disette, vous verriez vos salaires en argent s'abaisser ; car assurément l'entrepreneur, sachant que vous avez plus besoin de lui qu'il n'a besoin de vous, ne consentirait pas à vous faire, dans le partage, la part du lion. N'oubliez pas que, dans un pays ainsi constitué, si la concurrence peut animer l'offre du travail, elle n'anime jamais la demande. On ne multiplie pas à plaisir ces grandes manufactures agricoles. Les familles prolétaires peuvent s'accroître dans les villages : le nombre des grands propriétaires et des fermiers ne s'accroît pas ; l'étendue de la terre reste la même, et si la culture peut en être améliorée successivement, ces améliorations sont presque toujours lentes, et souvent elles ne s'accomplissent que par des machines qui diminuent, pour un temps ou à toujours, le travail humain. Dans ces pays, si la population est excessive, les jours de disette sont affreux ; vous voyez des hommes hâves, décharnés, chancelants, errer dans la campagne et disputer aux animaux la plus immonde nourriture.

Les pays purement agricoles, sans commerce, sans industrie, n'ont, dans les jours malheureux, ni le secours des grands capitaux disponibles, ni les ressources et la hardiesse de l'esprit mercantile : on n'y sait que souffrir et mourir. On n'y est admirable que de silence et de résignation.

Ce n'est cependant pas là ce que la société offre de plus compliqué et de plus dangereux aux classes laborieuses. Portez, maintenant, vos regards sur les pays essentiellement industriels et manufacturiers, là où l'agriculture n'est presque qu'une occupation secondaire, là où le capital, prenant les formes les plus diverses, s'applique à satisfaire ici tous les besoins généraux d'un peuple civilisé, là tous les caprices de la mode et les goûts raffinés de l'opulence. Suivez cette production dans ses formes si diverses, dans ses phénomènes si compliqués. Ces matières premières, si nombreuses, si variées, c'est des quatre parties du monde qu'il faut les tirer ; ces mélanges ne restent jamais les mêmes ; ces dessins, on est forcé de les renouveler chaque année. La concurrence veille sans cesse avec son regard perçant et cupide. Malheur à celui qui s'arrête un instant ! Il est écrasé par la foule qui le suit au pas de course. Rejoindre celui qui vous précède, le fouler aux pieds et passer outre, c'est là l'effort incessant de l'industrie ; c'est sa loi et sa vie. Il y a plus ; tous ceux qui ont profondément étudié ces grandes questions sociales vous diront que la liberté, régulière et pacifique lorsque les individus, obligés de se conformer aux indications de la nature, travaillent d'accord avec elle et profitent de ses forces au lieu de les contrarier, est devenue querelleuse, tyrannique et désordonnée le jour où les gouvernements ont voulu faire mieux que la Providence et donner au Nord les industries du Midi, au Midi les industries du Nord. La concurrence des individus est devenue alors concurrence des États, et il s'est formé dans le domaine de l'industrie un singulier mélange de liberté et de servitude. Les lois naturelles de l'économie publique se sont compliquées des lois positives de chaque nation, lois variables comme les intérêts de la politique, impitoyables comme l'intérêt personnel aux prises avec les intérêts généraux ; lois qui sont pour la liberté tour à tour des armes et des entraves, qui enfantent les représailles et la contrebande, les haines nationales et les crises commerciales ; bref, lois de guerre et de désordre.

Au milieu de ce chaos, que deviennent les travailleurs, ceux qui vivent au jour le jour, et qui, en cas de malheur, n'ont ni des épargnes à consommer, ni une cabane où s'abriter, ni un coin de terre à bêcher ? Leur est-il donné de

comprendre les questions si complexes dont ils sont eux-mêmes un élément, ces questions qu'un petit nombre d'économistes peut à grand'peine démêler? Hélas! ce n'est que par les cruels enseignements de l'expérience que l'ouvrier parvient enfin à deviner tout ce qu'il y a d'incertain et de précaire dans ses rapports avec cette industrie artificielle qui est elle-même si incertaine, si capricieuse, si variable. Un haut salaire vous remplit aujourd'hui le cœur de joie; le bonheur de votre famille vous paraît assuré; vous encouragez le mariage de votre enfant, qui lui aussi est employé avec vous dans la même manufacture. Imprudent! vous ne savez peut-être pas que votre entrepreneur ne trouve ses débouchés qu'aux États-Unis, en Allemagne, en Russie, et que demain l'esprit de représailles fermera les frontières de ces États à ses produits, ou ne les admettra que chargés de droits énormes; vous n'avez peut-être pas considéré que les objets que vous fabriquez ne sont qu'une affaire de mode, un caprice, et que, très-recherchés, chèrement payés aujourd'hui, ils seront abandonnés demain pour une autre nouveauté que vous ne produirez pas. Vous qui comptez sur la dextérité de vos mains et la sagacité de votre coup d'œil pour obtenir toujours le salaire d'un habile ouvrier, vous ne vous doutez pas du coup que va vous porter, du bouleversement que va produire dans votre industrie un homme, un seul homme; au moyen de quoi? d'une idée. Mais cette idée enfante une machine mille fois plus puissante que vous, plus régulière dans son travail, plus exacte dans ses produits. Qu'êtes-vous à côté d'elle? C'est le piéton, même le plus vigoureux et le plus alerte, à côté d'une locomotive.

Vous cherchez alors une autre occupation, un autre travail. Mais d'où vient qu'ici votre dextérité n'est plus la même, et que votre habileté est mise en doute? C'est que la division du travail a développé l'une de vos forces et engourdi toutes les autres. La division du travail, dont les effets économiques sont simerveilleux pour le résultat général, n'est pas sans inconvénientspour les individus, et ajoute aux difficultés de leur situation dans les vicissitudes de l'industrie. (Ce *n'est pas sans inconvénients* ne vous semble-t-il pas admirable?)

Enfin, qui vous assure que la guerre ne viendra pas tout-à-coup anéantir le commerce et paralyser par-là la production de votre pays? Voulez-vous rester dans le vrai? Dites-vous bien qu'il n'y a pas de jour où vous ne puissiez vous réveiller, au bruit sinistre d'une nouvelle qui entraînera la ruine de votre industrie. Car l'un des phénomènes les plus compliqués de toute société civile, c'est assurément la production industrielle, telle surtout que l'ont faite les rivalités nationales, si l'on veut tenir compte de tous les éléments qui lui sont nécessaires, de toutes les influences qui la dominent, de toutes les vicissitudes auxquelles elle est exposée. C'est dans ce phénomène si complexe, si varié, que se trouve pour ainsi dire compris le travailleur; il y figure, il en fait partie, il en est un élément essentiel, qui ne peut ni se passer ni s'isoler de tous les autres éléments du même fait. Il agit sur eux et il en subit la réaction. Ce qu'il y a de variable et d'incertain dans l'un s'ajoute à tout ce ce qu'il y a d'incertain et de variable dans tous les autres. Travail, montant du capital fixe, montant du capital circulant, forme et puissance de l'un et de l'autre capital, concurrence des producteurs, concurrence des consommateurs, lois économiques, relations d'État à État, rien n'est certain, permanent, immuable, et un seul de ces éléments ne peut se modifier sans modifier en plus ou moins, en bien ou en mal tous les autres.

Or, sur ce terrain, toujours si mobile, où il peut tout-à-coup s'ouvrir un abîme, quels sont les plus exposés de tous ceux qui ont le courage de s'y

aventurer? Sont-ce les capitalistes? Nullement. Le capitaliste, à moins qu'il n'ait à se reprocher une folle imprudence, n'est jamais pris entièrement au dépourvu; s'il essuie des pertes, il sauve une partie de sa fortune; s'il ne perçoit pas de profits cette année, il peut attendre les profits de l'année suivante; ses économies, son crédit lui viennent en aide; souvent il n'a qu'à supprimer ses dépenses de luxe pour rétablir l'équilibre de son budget domestique; enfin, fût-il obligé de plier ses voiles et de quitter les affaires, il ne se retirerait pas sans quelques moyens d'existence; et, en cédant à la mauvaise fortune, il peut retrouver dans sa retraite *otium cum dignitate*. (Voir le tableau de la hiérarchie de la banqueroute par Fourier, 1re livraison.) Rien de semblable pour le travailleur qui vit au jour le jour et ne possède absolument que ses bras. Le malheur le frappe avant qu'il en soupçonne les approches. Quelles sont alors ses ressources? La charité publique ou particulière ! L'émigration ! L'enrôlement !... »

Cette description, exemple curieux de cécité intellectuelle, et dont nous n'avons pas retranché un mot, remplit les pages 336, 337, 338 et 339 du *Journal des Économistes* (mars 1845.) Or, c'est à la page 342 que M. Rossi dit que la société actuelle est une société d'hommes *libres*.

Il est clair que dans son esprit le mot liberté a une tout autre signification que celle que nous lui donnons nous-mêmes; le travailleur qu'il appelle libre et dont il vient de retracer la vie, est, d'après M. Rossi lui-même, constamment misérable, obéit sans cesse à des maîtres, n'a aucun développement d'intelligence, ne peut avoir aucun développement de cœur, puisqu'on lui défend d'aimer ou du moins de se marier (l'Économiste ne permet le mariage qu'aux fils aînés), vit au jour le jour, ne possède absolument que ses bras, ne peut très-souvent trouver d'autres ressources que dans la charité, l'émigration, l'enrôlement !

Ce qui prouve encore mieux que M. Rossi n'attache pas le même sens que nous à ce mot: *liberté*, c'est qu'à la même page 342 il dit immédiatement, ainsi que nous l'avons rapporté plus haut, que nous voulons ramener les hommes à la servitude.

Il doit connaître l'organisation phalanstérienne qu'il critique. Or, que voit-on dans cette organisation?

Le travailleur, élevé gratuitement dans le milieu le plus favorable à l'éclosion de ses instincts, de ses facultés; puis, lorsqu'il est devenu adulte, trouvant sous la main un travail toujours assuré, agréable, attrayant, bien rétribué; il n'obéit pas à des maîtres, mais il est associé avec d'autres travailleurs pour concourir à un travail commun où les aptitudes diverses établissent seules la hiérarchie du commandement. Il peut aimer et se marier, car des ressources abondantes sont créées et entretenues par les bienfaits d'une association économique, il peut cesser ou reprendre son travail à sa convenance, sans avoir à craindre de mourir de faim, ni d'être expulsé ou marchandé au-dessous de sa valeur productive; il peut quitter quand cela lui plaît le pays qu'il habite et transporter ailleurs sa fortune et son industrie, assuré de retrouver partout des ateliers qui s'ouvriront devant lui; il lui est donné de jouir de tout le luxe et des fêtes des palais d'Harmonie; il est assuré que sa vieillesse sera honorée par la Société et qu'il n'aura pas à craindre le délais-

sement et les misères de toutes sortes qui assaillent la vieillesse des travailleurs de notre temps; enfin, pendant tout le cours de sa vie, il jouira de la véritable égalité, c'est-à-dire que ses facultés, entièrement développées et favorisées par un autre milieu social, le mettront à la place où sa nature propre l'appelle.

Tout cela est une utopie, soit; mais c'est cet état utopiste, tel que nous venons de le décrire, que M. Rossi appelle une servitude. Encore une fois, il est hors de doute que nous ne sommes pas d'accord sur les mots, car nous, nous prétendons que notre travailleur phalanstérien, qu'il appelle esclave, est libre; et nous appelons esclave, *ou à peu près*, le salarié qu'il décore du nom d'*homme* libre, et dont toute la vie, telle qu'il vient de la décrire lui-même, nous paraît un long esclavage.

Cependant, quand l'on voit ses adversaires tomber dans ce qui paraît au premier coup-d'œil une énorme absurdité, il faut retenir son jugement, car c'est souvent un signe qu'ils se sont placés à un point de vue faux, peut-être, tout au moins incomplet, mais que vous-même n'avez pas pris soin de suffisamment éclaircir.

Ainsi, que M. Rossi appelle *libre* l'homme dont il vient de peindre en traits si énergiques la misérable et précaire existence, et *esclave* le travailleur phalanstérien, d'où cette apparente absurdité peut-elle provenir, et qui a pu l'entraîner dans ce jugement si faux? Un sentiment très-juste et très-légitime au fond, mais vicié par des préjugés: cherchons à expliquer ce point, qui lui est commun avec tous les économistes.

L'incohérence sociale, c'est-à-dire l'activité des forces vives, mais non organisées de l'homme, a produit depuis long-temps la lutte, l'antagonisme, et, par suite, l'exploitation de la masse par quelques individus; une des formes de cette exploitation a même été jusqu'à faire perdre à la majeure partie des hommes la propriété de leurs personnes pour la transmettre à d'autres hommes; il y a eu des maîtres et des esclaves. Eh bien! le progrès le plus notable accompli par le christianisme a été précisément l'abolition de l'esclavage; c'est-à-dire que la masse est rentrée peu à peu dans la propriété de sa personne, sans cependant sortir de l'incohérence sociale, de la lutte sociale qui dure toujours et continue de rendre l'humanité malheureuse; mais néanmoins, en fait, l'homme est redevenu *libre*, c'est-à-dire qu'il n'appartient à personne.

Le travailleur de M. Rossi est donc réellement *libre*, mais d'une liberté incomplète, très incomplète.

Mais pourquoi le savant économiste appelle-t-il esclave le travailleur phalanstérien? Parce qu'il a une fausse idée du système d'organisation que nous proposons.

Dans certaines théories on représente l'individu comme appartenant à la société; dans ces théories, l'individu ne possède donc pas la première condition de la liberté, qui est la propriété absolue de sa personne; il n'appartient plus à un autre homme, mais à la societé; tous ses actes ne sont qu'un accomplissement de la fonction que la société lui impose ou lui maintient;

or, cette idéalité, nommée *Société, État*, a pour interprètes, pour exécuteurs, un certain nombre d'hommes qui formeraient une autre espèce d'aristocratie, écrasant la liberté individuelle sous le poids de la volonté prétendue de la masse ; ce qui, sous une autre forme, pour nous servir des expressions de M. Rossi, nous ramènerait à la servitude ; — c'est-à-dire non plus à la servitude directe d'homme à homme, mais à une autre servitude, à la perte de la personnalité au profit de la communauté, et en, définitive, soyez-en certain, au profit de quelques hommes qui seraient censés représenter la volonté de la communauté.

Nous n'admettons pas ces théories républicaines ou communistes : pour nous, avant toute chose, l'individualité est sacrée, s'appartient à elle-même et n'appartient à personne, pas plus à une autre individualité qu'à la Société ; elle a certes des devoirs à remplir envers cette Société, mais des devoirs de relation libre. Ce n'est pas la règle du couvent ou de la caserne, pas plus que la loi et l'intervention constante d'un pouvoir supérieur, qui doivent commander nos actions ; car alors nous ne serions pas libres, même quand ce règlement ou commandement tournerait au bien général.

Hors de la spontanéité, il n'y a point de liberté réelle.

La répugnance de M. Rossi et des autres économistes est donc très-juste ; ils entendent les réformateurs parler au nom de l'État, demander que l'État fasse ceci ou cela, déclarer que tout citoyen n'est pas autre chose qu'un *fonctionnaire* de l'État ; et alors ils comprennent que dans ce système l'individualité, la spontanéité, la liberté est perdue, ou, tout au moins, compromise..

Mais pourquoi nous adresser à nous de pareils reproches ? Avons-nous jamais enseigné quelque chose d'analogue ?

Et d'abord écartons une chicane de mots : Que chacun remplisse une *fonction dans* la Société, c'est vrai, mais cela n'est pas la même chose de dire qu'il est fonctionnaire *de* la Société. Le négociant actuel remplit une fonction *dans* l'État, mais le militaire et l'employé sont fonctionnaires *de* l'État. Le premier est libre, a conservé toute sa personnalité, et ne dépend que des évènements ; les seconds ne sont déjà plus libres : ils ont aliéné une partie de leur personne, et dépendent de la volonté d'autres hommes, qui règlent leurs actions et l'emploi de leurs facultés sans les consulter (1).

Il y aura toujours des fonctionnaires *de* l'État, *de* l'Humanité, mais la question est de savoir si tous les hommes seront des fonctionnaires remplissant un emploi spécial, assigné par une autorité supérieure, et auquel ils ne pourront se dérobèr.

Mais la liberté de ce négociant dont nous venons de parler n'est pas une liberté *ordonnée* ; il ne reste libre qu'à la condition de rester isolé et d'être

(1) Il est inutile d'énumérer toutes les servitudes personnelles du militaire et de l'employé du gouvernement. Citons-en seulement deux : ils n'ont pas le choix de leur résidence, qui leur est imposée, ils ne peuvent se marier sans la permission de leurs supérieurs de divers degrés, ou tout au moins le militaire, à qui cette permission est très-souvent refusée, le célibat étant devenu en quelque sorte un des points de la discipline sévère à laquelle il est soumis.



continuellement en lutte avec tout ce qui l'entoure pour sauver son indépendance (comme l'ouvrier qui, trop faible, succombe en général dans cette lutte), tandis que le militaire ou l'employé est tombé dans un demi-esclavage, mais fait partie d'une hiérarchie, d'un ensemble ordonné, où tout tend à l'harmonie des diverses parties.

Quel est donc le problème? Établir un ordre dans lequel la liberté subsiste, établir une liberté qui ne soit pas contraire à l'ordre.

Que l'Économie politique demande à la Politique, sa sœur aînée, habitant le même sanctuaire, et qui n'a jamais su constituer un peu passablement que l'ordre : Qu'est-ce que la liberté sans ordre ? Anarchie, licence, répondra la Politique ; et elle lui montrera facilement que dans le mouvement commercial actuel tout est anarchique. Que la Politique demande, de son côté, à l'Économie politique : Qu'est-ce que l'ordre sans liberté ? Servitude, oppression, répondra indubitablement celle-ci, et elle aura encore raison.

Mais nous, nous ajouterons de plus que ces mots : anarchie et servitude, licence et oppression, sont unis par un lien invincible ; car l'anarchie engendre la servitude, et toute oppression est compagne de la licence.

En effet, que peuvent produire des forces non ordonnées entre elles ? L'univers n'est-il pas un ensemble de forces harmoniquement disposées ? Si on pouvait admettre cette hypothèse que ces forces fussent entièrement libres, ne voyez-vous pas que la lutte des éléments engendrerait aussitôt le chaos?

Tout être organisé est une certaine quantité de forces reliées entre elles, et concourant à un but commun.

Or, la société est-elle organisée ? Non, puisque les forces humaines qui la composent sont en lutte perpétuelle entre elles-mêmes, s'écrasent réciproquement et entravent leur développement mutuel. D'où vient cela? Qu'on a laissé les hommes à l'état de pure liberté ; en permettant à des forces non coordonnées entre elles d'agir au hasard, il devait nécessairement arriver qu'une partie de ces hommes, de ces forces, écraserait les autres hommes, les autres forces, les autres libertés.

Il faut donc organiser la société, c'est-à-dire, sans détruire la personnalité, la rendre solidaire des autres personnalités, et nouer ensemble leurs mouvements.

L'homme étant donné comme individualité formant le premier degré d'association d'un certain nombre de forces, il s'agit d'en trouver les relations naturelles avec les individualités semblables.

Allons-nous le lier du premier coup avec toute la société, le perdre dans cet océan d'individualités humaines qui couvre la terre ? Non. Du premier degré d'organisme, qui est l'individualité même, nous passons au second degré, qui est l'agrégation, l'association des forces les plus voisines, nous passons à la *Commune*.

•

La commune associée est un organisme de second degré, où un certain nombre d'individualités sont unies librement entre elles. Ces individualités sont les membres et les forces vivantes de la Commune, comme les bras et les jambes, les muscles et l'âme sont les membres et la force vivante de l'individu.

Est-ce la société qui forme et qui maintient l'organisation individuelle? Non. Eh bien! ce n'est pas davantage la société qui forme et qui maintient la commune. La *Commune organisée* est un individu, est un corps, est une âme, est enfin un homme multiple; aussi cet être élevé à la seconde puissance ne doit-il pas être formé au hasard; de même que l'individu simple, l'homme-composé ou Commune forme et existe d'après certaines lois qui président à sa formation et à son maintien; et c'est une des gloires de Fourier d'avoir cherché à déterminer ces lois.

Une fois la commune formée, elle entre en relations avec les autres communes et concourt avec elles à composer des organismes de 3ᵉ degré, 4ᵉ degré, etc., etc. sous le nom de Province d'État, etc.; mais, en tout état de cause, l'individualité première, l'homme, conserve sa spontanéité, sa liberté à l'égard de la Société, qui n'exerce sur lui aucune suzeraineté directe, et à qui il n'est lié que par l'intermédiaire de la commune et que par les devoirs généraux de conscience et d'humanité.

Maintenant, montrons aux Économistes qu'ils nous adressent à tort les reproches de ramener la servitude, de faire perdre la liberté.

Dans le phalanstère, l'individu obéit-il à la Société? Est-ce la Société qui dirige, qui lui commande les travaux qu'il exécute? Nullement (bien entendu dans le cercle des travaux individuels), si nous entendons par Société, soit l'humanité tout entière, soit une fraction plus restreinte, appelée État, Patrie : l'individu n'est donc pas le fonctionnaire de la Société ainsi définie. Les rapports qu'il aura avec celle-ci seront constamment libres, spontanés et non obligatoires.

Entendons-nous par Société cette fraction encore plus restreinte de l'humanité qui compose l'atelier où travaille l'individu, c'est-à-dire l'atelier communal? Ici il est clair que l'ordre devant régner dans cet atelier, le pouvoir qui dirige la commune dirige aussi les travaux (de concert avec les travailleurs); mais est-il pour cela maître de l'individu? L'individu qui garde sa personnalité à l'égard de l'État, la perdrait-il à l'égard de la Commune comme le moine *lié* envers le couvent? Non, car on n'en reste pas moins libre pour accepter une direction, pour coopérer avec ordre à des travaux; on ne cesse d'être libre, à ce point de vue de la personnalité, de la spontanéité, que lorsqu'on est attaché à un travail que l'on ne veut pas accomplir, à une fonction qui déplaît, à un sol qu'on voudrait quitter. Or, le travailleur phalanstérien n'est forcé à aucun travail, et peut porter quand et où bon lui semble les fruits accumulés de son activité, et son activité elle-même, avec assurance d'en trouver emploi. En outre il coopère à la direction du travail de l'Association par ses conseils, par son influence, par son vote.

Au résumé, ni en théorie, ni en pratique, la personnalité ne se trouve un seul instant mise en péril : — en pratique, parce que l'État ou la Société ne règle pas activement les rapports des individus, il ne règle que les rapports des communes (deuxième puissance d'agrégation, à laquelle s'élève l'individualité humaine, première puissance); — en théorie, parce que l'individualité humaine est posée comme inviolable.

Ces explications sommaires doivent suffire pour démontrer que les Économistes qui ont raison de demander la perpétuation de cette inviolabilité de l'individualité humaine, ont tort de craindre que nous ne l'admettions pas comme eux; ils ont tort, en outre, de croire que notre pratique soit contraire à ce principe; ils ont tort, en troisième lieu, de penser que la pratique actuelle qu'ils préconisent, garantisse cette individualité ; d'après la description de M. Rossi lui-même, dans l'ordre social actuel, cette individualité, libre sur un seul point, est, sur tous les autres, soumise à un cruel esclavage.

Comment se fait-il que les Économistes ne s'en aperçoivent pas.

Nous allons en dire la raison.

Tout-à-l'heure nous parlions de l'étroite parenté qui existe entre la Politique et l'Économie politique, et qui, par suite, engendre une entente cordiale, une touchante intimité entre les Économistes et les Politiques : on les voit, en effet, s'entr'aider mutuellement comme de véritables frères, et la courte-échelle de la camaraderie n'est jamais employée plus souvent qu'entre ces deux classes de savants.

Et cependant l'Économie politique est l'ennemie ou tout au moins la rivale de sa sœur aînée la Politique; la seule pensée, le seul soin de la cadette est de se débarrasser des étreintes de l'autre ; la connaissant assez pour savoir qu'elle sacrifie tout à l'ordre, elle s'en défie à ce point qu'elle est sans cesse occupée de lui interdire l'entrée du champ économique. Posée sans cesse en sentinelle sur les limites de ce champ pour en écarter la Politique, le temps lui manque pour s'occuper de ce qui se passe à l'intérieur, qui est livré à une déplorable anarchie.

Au fond du cœur et surtout dans les premiers temps qui suivirent sa naissance, elle n'aurait pas été fâchée de voir ramener un peu d'ordre dans l'industrie ; mais elle n'a jamais conçu la chose comme possible que par l'intervention détestée de la Politique ; alors elle se résigna à tous les maux du laissez-faire, du laissez-passer, plutôt que de devoir son salut à son ennemie intime. Elle a même fini par se faire une illusion complète; elle applaudit à tous les maux de la concurrence désordonnée, pleurant d'un côté, comme M. Rossi, sur le sort de l'ouvrier, riant de l'autre sur la liberté dont jouit le salarié; ou bien encore, l'œil droit toujours ouvert sur ces odieux règlements administratifs qui viennent à tort et à travers régler l'industrie, et l'œil gauche toujours fermé sur les désordres du commerce mensonger.

Ainsi, qu'au moyen d'une taxe imposée par l'État, un marchand puisse gagner 20 francs sur une marchandise dont la taxe lui confère une sorte de monopole, l'Économie politique est furieuse, et dans sa colère, elle démontre très-clairement qu'il y a là abus; seulement elle exagère de beaucoup la portée de la mesure.

Pourquoi l'Économie politique s'aperçoit-elle de ce vice ? Uniquement parce qu'il est *légal*, parce qu'il provient du gouvernement et émane de sa sœur chérie la Politique ; mais que par suite de l'anarchie commerciale et industrielle il arrive qu'un marchand vende 30 ou 40 francs trop cher la denrée taxée tout-à-l'heure 20 francs pas le gouvernement, ou toute autre denrée quelconque; — ou bien, en termes plus généraux, si le corps social est

spolié par les falsifications des marchands, par l'agiotage, par la pullulation parasite des agents, par les accaparements, par les banqueroutes, par les réductions de salaire, etc., etc., etc.; si le marchand s'enrichit aux dépens du producteur et du consommateur, si l'ouvrier est sans cesse misérable et à la merci des machines et du hasard, etc., tous ces faits *économiques* sont, pour l'Économie politique, comme s'ils n'existaient pas; elle ne les voit pas, elle n'en parle pas.—Cela ne provient pas des mesures prises par le gouvernement, cela ne la regarde pas.

Pour résumer en peu de mots notre opinion sur l'Économie politique, et pour faire la part de ses avantages et de ses vices, nous la comparerions volontiers à un *essayeur* qui, armé de sa pierre de touche, peut bien dire, « ceci est ou n'est pas de l'or », mais qui est incapable de faire ou de travailler l'or. Ainsi, toutes les fois que l'Économie politique, à propos d'une mesure légale, réclame en faveur de la liberté, elle a raison; on peut être à peu près certain que cette mesure porte atteinte à la liberté, mais l'Économie politique ne sait pas aller au-delà de la critique; elle est à jamais incapable d'organiser quoi que ce soit : c'est à une autre science qu'est réservée cette gloire.

Mais, après ce long détour, dans lequel M. Rossi, pour ne pas se fatiguer, à refusé de nous suivre, allons le retrouver assis tranquillement au pied de quelque chêne, auprès de ces travailleurs *dont il prend tant de souci*, et leur conseillant, avec un sérieux imperturbable, de ne pas se marier et de n'avoir pas d'enfants; retournons auprès de lui, mais non plus dans l'intention de le critiquer trop amèrement. En effet, nous lui devons quelque reconnaissance pour les aveux précieux que nous avons enregistrés tout au long, et qui, au lieu de lui faire chercher, sur la trace de Malthus, des palliatifs inapplicables, auraient dû l'engager à *suspecter* la forme sociale contre laquelle il a dressé ce formidable acte d'accusation; en outre, nous avons d'autres remerciements à lui faire.

Car il prononce enfin le mot d'association; mais de peur de lui faire dire plus qu'il n'a entendu, citons le textuellement :

« C'est alors (quand les deux sexes auront mis de la prudence et de la moralité dans leurs rapports; phrase déjà expliquée plus haut : pas de mariages, pas d'enfants), c'est alors que les classes laborieuses pourront s'élever graduellement, si elles savent en même temps user avec intelligence de leurs forces et de leurs moyens. J'ai montré dans mon *Cours d'économie politique* combien chaque famille d'ouvriers pouvait améliorer sa condition par un système équitable de secours mutuels et de dépenses en commun; c'est là ce qu'il est raisonnable de demander à l'esprit d'association et de confraternité. Dans ces limites, l'exemple des communautés religieuses, des monastères est très-bon à proposer. Car l'isolement est funeste à ceux qui ont très-peu à dépenser, à ceux qui ne peuvent pas faire d'avances, acheter leurs provisions en gros et en temps utile, consacrer beaucoup de temps, beaucoup de soins à leur économie domestique. La multiplication des ménages pour les pauvres est une duperie; et, sans rêver une vie absolument commune, qui ne convient pas à des hom-

mes ayant femme et enfants, et qui tendrait à détruire l'esprit de famille, il est une communauté partielle, une communauté d'achats, d'approvisionnements, de chauffage, de repas, de secours, qui n'a rien d'impossible ni d'immoral, et qui ne dépasse nullement par ses combinaisons l'intelligence des classes laborieuses. Si, au lieu de prêter l'oreille aux rêveries des hommes à systèmes, elles ne prennent conseil que de leur équité et de leur bon sens naturel, elles pourront multiplier et étendre sans peine les essais déjà réalisés dans cet ordre de faits. Cela ne fait pas de bruit, cela n'a point d'éclat, et n'a pas besoin, pour s'accomplir, d'un Josué qui arrête le cours de la société; mais aussi sont-ce là des voies qui ne mènent ni à la cour d'assises ni à Charenton. Des associations volontaires, temporaires, de cinq, six, dix familles, plus ou moins, pour mettre en commun, non leur travail, non leur vie tout entière, non ce qu'il y a de plus personnel dans l'homme et de plus intime dans la famille, mais une partie de leurs gains, de leurs dépenses, de leur consommation, de leur vie domestique matérielle et extérieure, dans une vue de secours mutuel, ne seraient pas seulement, pour les travailleurs, un moyen de bien-être, mais un moyen d'éducation et de moralité. Peut-être verrions-nous un jour autour de ces foyers domestiques agrandis, une partie au moins de ces imprudents ou de ces égoïstes qui peuplent aujourd'hui les plus sales tavernes et grossissent la bourse du cupide marchand qui les empoisonne. C'est là la part que l'homme peut faire à l'esprit d'association. Il ne faut jamais abdiquer sa liberté personnelle, moins encore doit-on exiger dans son propre intérêt le sacrifice de la liberté d'autrui. »

C'est là bien peu d'association; mais enfin il faut nous rappeler que J. B. Say, le maître et l'oracle des Économistes français, n'avait jamais prononcé ce terrible mot d'association : nous devons nos éloges à M. Rossi, quoiqu'il la limite à la table commune (achats, cuisson et consommation d'aliments), en déclarant que cela n'a rien d'impossible ni d'immoral. Cette déclaration nous rassure, car on a long-temps dit que c'était impossible, sinon immoral; mais serait-il impossible que les ouvriers habitassent aussi des maisons communes? Qu'y aurait-il là d'impossible ou d'immoral?

Rien, apparemment, car un autre économiste, qui n'est pas encore désavoué par ses confrères, M. Wolowski (Voir la *Démocratie Pacifique* du 24 août), parle *avec éloge* de deux combinaisons, l'une desquelles serait une grande maison, avec cuisine, buanderie, infirmerie commune; des bains, une bibliothèque, des chauffoirs ou lieux de réunion pour les cours, pour la lecture, une salle d'asile et une crèche (éducation de l'enfance) : les vieillards seraient chargés de l'infirmerie et de la surveillance des enfants. Dans l'autre combinaison, *préférée*, il est vrai, par M. Wolowski, un édifice central contenant les divers établissements destinés aux relations générales, et, autour de l'édifice commun, les habitations isolées des ouvriers.

Cela n'est ni impossible, ni immoral, puisqu'à Munster, suivant le même M. Wolowski, M. Hartmann a établi pour ses nombreux ouvriers une habitation unique pour procurer les économies qui résultent nécessairement *des travaux domestiques accomplis en commun.*

Ainsi voilà déjà plusieurs degrés de la vie d'association adoptés par les Économistes : la préparation sociétaire des aliments et l'habitation quasi-so-

ciétaire ; de plus, l'éducation sociétaire des crèches et des salles d'asile (enfants jusqu'à 6 ou 7 ans); il ne serait pas non plus impossible ni immoral de donner une éducation commune aux enfants plus âgés, jusqu'à 18 ans environ, puisque les écoles d'enfants ne sont pas rares; il s'en trouve même dans quelques manufactures.

Ainsi il ne resterait plus qu'à organiser le travail sociétairement; c'est là où se heurtent les préjugés de nos Economistes : « c'est impossible et même im moral ! s'écrient-ils en chœur. »

Oui, c'est impossible sans une Science : l'organisation du travail ne dérive pas d'imaginations et de caprices ; elle sera le fait d'un Art véritable; il est tout simple que vous la déclariez impossible, ne connaissant ni cette science ni cet art.

Ici nous n'avons rien à dire autre chose que : Etudiez-les dans les livres qui prétendent les renfermer, ou faites-vous vous-mêmes cette science et cet art; et, en attendant voyez combien vos préceptes et vos conseils sont au-dessous de la tâche qui vous est dévolue.

Vous tracez vous-mêmes de poignants tableaux de misère, de désordre et d'oppression sociale. Et que prescrivez-vous ? D'un côté, de ne pas se marier; de l'autre, d'abolir les tarifs de douane ; c'est sur ce dernier point surtout que vous insistez; comme si en France, l'un des pays les plus libres du monde entier, la misère d'une partie de la population, son état d'abaissement, d'infériorité intellectuelle et morale, l'antagonisme des classes, etc., etc,, tenaient à l'existence de quelques tarifs, à quelques monopoles du gouvernement, à quelques fonctions privilégiées.

Et c'est cependant là toute votre science : abolissez les tarifs ! Mesurez la petitesse du remède à la grandeur du mal, et vous commencerez peut-être à soupçonner qu'il vous reste encore beaucoup à apprendre ; ce qui est certainement le lot de chacun de nous, pauvres mortels; mais vous, Économistes, vous avez d'autant plus à faire qu'après avoir passé beaucoup de temps à lire et écrire une multitude de volumes, toute votre science qui aboutit à ces deux axiomes : « Abolissez les tarifs et ne vous mariez pas, » pourrait bien n'être pas regardée comme une science. E. B.

LES LIENS DE FAMILLE.

Dans le relâchement de tous les liens sociaux qui caractérise notre époque, il est un lien autour duquel les pensées se resserrent avec d'autant plus d'énergie qu'ils voient les autres leur échapper; ce lien, c'est le plus étroit de tous, et par cela même le plus sensible à l'égoïsme qui nous domine; c'est la famille. Ses apologistes s'aperçoivent bien que l'action dissolvante qui s'est glissée partout n'a pas épargné l'intimité du sanctuaire domestique, mais ils croient, les aveugles, pouvoir sauver cette seule pièce du navire menacé en abandonnant les autres à la furie de la tempête. Hélas ! si la société se dis-

sout, c'est qu'elle est composée d'éléments qui se repoussent et que des attaches, désormais usées, ne suffisent plus à maintenir. Ces éléments sont les familles ; isolées les unes des autres, elles se livrent une guerre continuelle, et cette hostilité extérieure réagit à son tour sur leurs relations intérieures ; elle y introduit le désordre et les change surtout en hostilité prononcée au moment où la famille se sépare pour se subdiviser en familles nouvelles. Quiconque a eu à s'occuper de procès sait dans quelle énorme proportion y figurent les contestations entre frères et sœurs, et même entre pères et enfants.

Toutes les discordes sociales tiennent à la même cause profonde, à l'isolement des familles, et le remède qui mettra l'harmonie dans les relations des familles entre elles fera en même temps pénétrer la paix et le repos dans leur sein : c'est leur association. Mais, faute de bien comprendre ce que c'est que l'association, on craint pour l'individualité des éléments qu'elle tend à réunir, et l'on s'écrie qu'associer les familles, c'est les absorber, les anéantir. Erreur profonde, qui est de nos jours l'une des plus grandes objections que l'on oppose au socialisme, et qui pourtant ne repose que sur un malentendu.

Qu'est-ce qui constitue la famille? Voilà ce qu'on devrait bien se demander avant de répéter cette objection devenue banale. Est-ce la cohabitation des parents et des enfants sous le même toit, leur présence à la même table? Mais, s'il en est ainsi, le lien serait donc plus étroit dans ces familles que la misère force à s'enfermer tout entières dans la même chambre, à coucher dans le même lit, à manger dans la même écuelle! Le bon sens répugne à cette conclusion, aussi bien que l'expérience. Est-ce l'éducation exclusive des enfants par le père et la mère qui les attache les uns aux autres? Ici encore nous ne voyons pas que l'éducation privée, fût-elle donnée directement par les parents en toute chose, fasse de meilleurs fils, des filles plus soumises que l'éducation publique, reçue soit sous les yeux de la famille, soit même au dehors. Sans nul doute, l'éducation établit des liens d'affection et de reconnaissance qui resserrent le lien familial ; mais il n'est nullement nécessaire pour cela que l'enfant reçoive de ses père et mère toute l'instruction dont il a besoin, ni même toutes les leçons destinées à former son cœur et son caractère. La famille a son rôle à jouer dans l'éducation : elle n'est pas chargée de l'éducation tout entière. Enfin, est-ce la transmission du patrimoine qui constitue l'individualité de la famille ? En partie sans doute; mais qui oserait dire que ce lien tout matériel est le seul qui unisse le père aux enfants, le frère à la sœur, le fils à sa mère ?

La famille a une base plus solide que toutes ces circonstances extérieures : non seulement elle peut survivre à leur modification, mais dans des circonstances mieux appropriées aux besoins de l'homme, le lien de la famille peut, et doit se fortifier ; car l'amour de la famille est dans la nature humaine.

Laissons parler ici l'auteur *du Prêtre, de la Femme et de la Famille*, ouvrage qui a dû sa vogue à la polémique, et dont le fond est pourtant dans un sentiment de nature bien plus tendre et bien plus serein, dans l'amour de la paix domestique et de l'intimité conjugale.

« L'homme moderne, dit M. Michelet, victime de la division du travail, condamné souvent à une spécialité étroite où il perd le sentiment de la vie gé-

nérale, et où il s'atrophie lui-même, aurait besoin de trouver chez lui un esprit jeune et serein, moins spécialisé, mieux équilibré, qui le sortît du métier et lui rendît le sentiment de la grande et douce harmonie. Dans ce temps d'âpre concurrence, où le jour est plein d'efforts, où l'on revient chez soi brisé, moins de travaux encore que de désappointements, il faudrait une femme au foyer pour rafraîchir le front brûlant de l'homme. Cet ouvrier (sommes-nous autre chose dans nos spécialités?), ce forgeron altéré d'avoir trop battu le fer, elle lui rouvrirait la source vive du beau et du bon, de Dieu et de la nature; il boirait un moment aux eaux éternelles... Alors il *oublierait*, il respirerait et reprendrait cœur... Relevé ainsi par elle, il la soulèverait à son tour de sa main puissante, la mènerait dans son monde à lui, dans sa voie d'idées nouvelles et de progrès, dans la voie de l'avenir! »

Plus loin, M. Michelet ne décrit pas avec moins d'amour l'éducation maternelle.

« Règle générale, à laquelle du moins je n'ai guère vu d'exceptions, les hommes supérieurs sont tous *les fils de leur mère;* ils en reproduisent l'empreinte morale aussi bien que les traits. »

« Je vais bien vous étonner. Eh bien! je vous dirai que sans elle, justement, il ne sera jamais homme. La mère seule est assez patiente pour développer la jeune créature, en ménageant sa liberté. Il faut prendre garde, bien garde de placer l'enfant, faible encore et trop pliable, sous la main des étrangers. Les mieux intentionnés risquent, en pesant trop sur lui, de lui courber les épaules, en sorte que jamais il ne se redresse. Le monde est plein d'hommes qui, pour avoir porté trop tôt un joug pesant, restent serfs toute leur vie. Une trop forte, trop précoce éducation a brisé en eux quelque chose, l'originalité, le *genius*, l'*ingegno* qui est la fine fleur de l'homme.

» L'ingénuité originale et libre du caractère, le génie sacré qu'on apporte à la naissance, qui les respecte aujourd'hui? C'est presque toujours le côté qui blesse et qu'on blâme, c'est le côté par lequel *celui-ci n'est pas comme tout le monde*...

» Pauvre liberté! qui donc aura ses yeux pour te voir, un cœur pour te ménager? Qui donc aura la patience, l'indulgence infinie pour supporter tes premiers écarts, pour encourager parfois ce qui fatigue l'étranger, l'indifférent, le père même?... Dieu seul qui a fait cette création, et qui, l'ayant faite, la sait assez bien pour y voir, pour y aimer le bien jusque dans le mal... Dieu, dis-je, et la mère avec Dieu : ici, c'est la même chose. »

On le voit bien, dans la pensée de M. Michelet, ce qui fait la famille, ce n'est pas son isolement matériel et moral, ce ne sont pas les murailles qui entourent le foyer. L'âme de la famille est ailleurs, elle est dans l'amour, et cette âme-là saura bien se faire un corps à sa convenance pour remplacer celui qui tombe en pourriture aujourd'hui. La famille est une sphère où l'homme est aimé pour lui-même, abstraction faite de ses services, de ses qualités, de ses défauts, par la seule raison qu'il appartient à cette sphère parce qu'il est fils ou fille, père ou mère, frère ou sœur, parce qu'il est comme la continuation ou la souche de nous-mêmes, parce que c'est par lui que nous faisons corps avec l'humanité.

C'est là un lien bien autrement fort que celui de la cohabitation, du ménage commun et de la confusion des intérêts; c'est un lien d'affection pure, tandis que le rapprochement matériel et forcé est bien souvent une source de désagréments, de contrariétés et même d'injustices.

Si les familles étaient associées entre elles pour les choses du ménage, pour l'éducation de leurs enfants, pour la gestion de leurs patrimoines, elles ne cesseraient pas pour cela d'être elles-mêmes. L'époux n'en serait pas moins heureux, après une journée laborieuse et bien remplie, de se jeter dans les bras d'une femme qui partage toutes ses peines, tous ses plaisirs : après les luttes qu'il aura soutenues sur le champ de bataille de l'industrie, il versera dans un cœur qu'il sentira tout à lui les enivrements de la victoire, ou bien il puisera le baume consolateur de sa défaite et le courage d'une lutte nouvelle. Et puis il quittera ses préoccupations exclusives en prêtant l'oreille à celles de sa femme, et tous deux, se complétant l'un par l'autre, s'appuyant et se redressant mutuellement, formeront un seul être moral, vivant dans une région supérieure, se ralliant au passé par leurs ancêtres, et se continuant dans l'avenir par leurs enfants. Leur soin sera d'entourer l'enfance et la jeunesse de ceux-ci de toutes ces affectueuses précautions qui peuvent adoucir les chocs du dehors et permettre à la jeune plante de se développer suivant son originalité. Ils recevront leur fils au sortir de ses leçons et de ses jeux, et le consoleront, par leurs caresses, de la franchise quelquefois un peu brutale de ses camarades et de ses maîtres ; ils réveilleront en lui cette confiance intérieure que de premiers échecs auront peut-être ébranlée, et ils l'empêcheront de s'endormir dans la joie de ses succès en lui disant toutes les espérances qu'ils fondent sur lui. Ils lui transmettront l'esprit qui les anime et les nobles sentiments de leurs aïeux, en lui racontant leur histoire : ils exalteront en lui l'amour du nom qu'ils lui légueront, et lui inspireront le désir de s'en rendre digne, pour qu'à leur tour ils puissent être fiers de son mérite ; ils lui laisseront enfin l'héritage non-seulement de leurs biens, mais de leur gloire, avec la douce confiance qu'il saura faire fructifier l'un et l'autre. Voilà ce que sera la famille dans la grande association des familles. O vous qui avez une idée de ce qui en fait l'essence et la vie, ne craignez pas qu'elle périsse dans cette atmosphère de l'association, faite pour féconder tous les bons germes, tous les sentiments généreux, toutes les aspirations d'amour, de confiance et de paix !

CH. K.

UNE PENSÉE DE GOETHE.

Méphisthophélès (scène de l'Écolier).

« Je sais trop ce que c'est que cette science du droit. Les lois et les droits se succèdent comme une éternelle maladie ; ils traînent de génération en gé-

nération et s'avancent sourdement d'un lieu dans un autre. Raison devient folie, bienfait devient tourment. Malheur à toi, fils de tes pères, malheur à toi ! car du *droit né avec nous*, hélas ! il n'en est jamais question. »

Le droit né avec nous !... Eh ! quel est ce droit, seigneur Méphisto ? Veux-tu parler du droit naturel, tel qu'on l'entend communément ? Ce serait un non sens ; c'est bien d'un droit naturel pourtant que tu plains l'absence, mais du vrai et non du faux ; de ce droit né avec nous, qui concorde avec notre organisation, avec notre véritable et native manière d'être, avec nos facultés, nos penchants, nos passions.

Hélas ! comme tu dis, de celui-là il n'est jamais question.

Mais, c'est que s'il en était question, Méphistophélès, le sort de la famille humaine éprouverait un changement complet : ce serait une révolution radicale, une transformation si entière que les esprits les plus élevés éprouvent le vertige en y pensant.

Ah ! Goëthe, est-ce une inspiration de poète, une prophétie par toi-même incomprise que tu as exprimée, — ou bien n'est-ce qu'un non-sens de plus à ajouter à tant d'autres ?

Droit né avec nous !... Par là tu ne veux pas dire les droits que nous avons individuellement, par opposition et contradiction à ceux des autres individus.

Le droit est une expression générale qui comprend les relations des divers individus entre eux ; il suppose donc des relations justes et non injustes, amies et non ennemies.

Le droit naturel devient un droit divin, un code écrit par Dieu même, dans lequel il a réglé l'organisation humaine et ses développements.

Voilà ce que c'est que le droit né avec nous.

Oh ! si c'est ainsi que vous consentez à l'entendre, et avec toutes ses conséquences, ne regardez plus le monde en arrière de vous, car on y croit l'homme mal fait, son organisation mauvaise, et, par suite, en dehors de tout droit juste et préétabli. Regardez en avant !

HÉLÈNE.

O vous qui saisissez la vivante harmonie
De la forme parfaite alliée au génie,
Apôtre épris d'amour pour l'antique beauté,
Venez ! — Allons revoir l'archipel enchanté,

Le paradis païen, la contrée immortelle
Où rayonne Aphrodite au cœur de Praxitèle ;
Où les dieux helléniens, Paros immaculé
De qui le ciel attique a seul été foulé,
Jaillissent, lumineux, sous la main qui les crée,
Dans leur nudité chaste et leur pose sacrée.

Venez ! — Soit que pour eux nous quittions le séjour
Où nos yeux tout d'abord se sont ouverts au jour : —
L'île aux blondes moissons qui, de Cérès aimée,
Enclôt l'Etna fumant dans sa plaine embaumée;
Soit la chaude Lybie, ou Crète aux cent cités,
La riante Ausonie, habile aux voluptés,
Où l'on voit Parthénope, ardente et faible reine,
Sommeiller demi-nue aux bras de la syrène !
Soit que notre trirème, au cours aventureux,
Ait quitté de Milet les rivages heureux ; —
Qu'Éole soit propice au doux pèlerinage !
Que Thétys aux yeux bleus, nous guidant à la nage,
Avec ses bras d'albâtre entr'ouvre dans les flots
Un chemin de cristal d'Ionie à Délos;
Puis, de l'île divine aux bords sacrés d'Athènes;
Et là, d'un bras pieux abaissons les antennes.

Comme deux étrangers, d'humbles aïeux issus,
Ami, baignons nos pieds aux eaux de l'Ilyssus,
Par un soir qui permette à l'oreille flattée
D'ouïr chanter l'abeille aux ruches d'Aristée,
Et le troupeau, docile à la voix des bouviers,
Revenir à pas lents par les bois d'oliviers.
Écoutez, écoutez ! — la vague de Pirée
Murmure doucement une plainte inspirée
Qui roule dans nos cœurs, profond, mélodieux,
Le poème éternel des héros et des dieux ! —
Voyez ! — comme des plis d'une royale robe,
L'ombre, tombant des cieux, à demi nous dérobe
Les blocs marmoréens sous qui dort abrité
L'Olympe descendu du ciel inhabité;
Et la ville si belle, et le saint promontoire
Où Platon a dressé son sublime oratoire !
O fille de Minerve, assise aux flots chanteurs,
Qu'il est doux de rêver à tes pieds enchanteurs !
Qu'il est doux, contemplant ta merveilleuse enceinte,
De s'abreuver long-temps d'une volupté sainte;
Tandis qu'un fier rayon qu'Hélios a dardé
De l'horizon lointain par sa flamme inondé,
Du temple impérissable où le regard s'attache,
Couronne avec respect la majesté sans tache.

Inaltérable azur, ô terre ! ô doux berceau
Dont Saturne jamais n'effacera le sceau !

Radieux firmament dont la subtile haleine
Sculpte en contours divins les beaux membres d'Hélène !
Où Faust, en vieillissant, par l'amour altéré,
Vers l'idéal qui sauve, ardemment attiré,
Sentira quelque jour la blanche Tyndaride
Mettre un souffle céleste en sa poitrine aride,
Puis, comme un cher fantôme exhalé du tombeau,
Ne laisser en ses mains qu'un fragile flambeau !
Terre et cieux ! c'est à vous que la fille du Cygne
De sa race divine a révélé le signe :
Victorieuse et nue en sa vivace ardeur,
Vous avez la beauté que revêt la pudeur !
De votre sein fécond Hélène révélée,
Pour un aveugle monde enfin s'est envolée ;
Et ce monde la voit et ne la connaît pas !
Dans l'inflexible cercle où cheminent ses pas,
Il gémit sous le poids de son ombre première,
Ne sachant point qu'Hélène est la toute-lumière !

Ah ! brisons ce vain rêve où notre cœur blessé
D'un regret inutile, ami, s'est trop bercé.
Nous n'avons point, aux flots que l'aviron argente,
Poussé notre vaisseau des sables d'Agrigente ;
Nous n'avons point quitté le golfe de cristal
Où Parthénope rit de son gardien fatal,
Ni le bord lybien, ni la molle Ionie.
Nous ne sommes point nés à l'époque finie
Où, la mère des dieux, l'ardente antiquité,
Voulut vivre et mourir de sa propre beauté !
Non, non ! — sur la limite où notre âge chancelle,
Oh ! cherchons en avant l'Hélène universelle !
Non le marbre vivant, mais l'astre au feu si beau
Qui reluit dans nos cœurs comme un sacré flambeau !
La multiple beauté dont l'attraction lie
D'un lien d'amour, le ciel à la terre embellie,
Et qui fera tout homme, au moment de l'adieu,
Plus digne de ce monde et plus digne de Dieu !
Et disons : — forme, idée ! ô beauté, sois bénie !
Sublime identité d'où jaillit l'harmonie,
Sois bénie à jamais, sainte langue des dieux,
Toujours inépuisable en flots mélodieux !
Où l'astre inaperçu, l'oiseau dans la ramure,
Confondent leurs concerts, — où l'infini murmure !
Sois bénie à jamais, sur terre comme au ciel,
Toi par qui l'Amphion du culte essentiel

Bâtira de ses chants la Thèbes éternelle;
Toi qui, faisant vibrer ta corde maternelle,
Toujours une et multiple, et sept fois palpitant,
Pleine d'accords divins, verseras en chantant,
Comme en deux cœurs touchés par ta voix inspirée,
Entre l'homme et la terre une amitié sacrée!

LECONTE DE LISLE.

Juillet 1845.

MES PENSÉES SUR L'ŒUVRE DE FOURIER.

Nous avons trouvé sous ce titre, parmi les papiers de Fourier, une pièce de vers portant la signature de M. Godin, juge de paix à Champagnoles (Jura), et en même temps l'original d'une lettre adressée par Fourier en 1826, à M. J.-A. Godin, ancien notaire à Lons-le-Saulnier, en remerciement de vers que ce dernier aurait composés en l'honneur de la découverte sociétaire. Nous avons pensé que la pièce de vers ci-après était la reproduction plus étendue de celle dont il est parlé dans cette lettre. Elle nous a paru mériter de paraître dans notre Revue; nous la ferons suivre de la lettre de Fourier.

I.

Vous qui dormez dans la nuit sombre,
Des temps prescrits pour les douleurs,
Enfants de Dieu, peuples sans nombre,
Vous qui rêvez des jours meilleurs,
Levez-vous, car voici l'aurore,
Et déjà la nuit se colore
Du feu sacré, du feu d'amour;
C'est l'esprit de Dieu qui s'élance:
Gloire au Très-Grand! peuples, silence!
Voici le jour!

Voici le jour et voici l'heure,
Levez-vous et brisez le lugubre beffroi;
Consolez la terre qui pleure,
Voici la loi!

Debout! la douleur est impie
Et trouble l'harmonie

Des célestes concerts.
Debout ! voici la loi divine,
La loi d'éternelle origine
Co-existante aux univers.

Si vous souffrez dans la nuit sombre,
Si vous pleurez, consolez-vous :
Enfants de Dieu, peuples sans nombre,
Vous qui rêvez des jours plus doux,
Voici la parole de vie,
De paix, d'alliance et d'amour;
Écoutez, écoutez, c'est la voix du génie :
Voici le jour !

Voici la science féconde,
Enfants ! voici le feu sacré :
Salut au Rédempteur du monde
Et gloire à Dieu !

Gloire à Dieu ! salut au génie ;
Le génie est ami de Dieu,
C'est l'étincelle de sa vie ;
C'est le pur éther de son feu.
Salut donc, noble ami des hommes,
Car, du siècle impie où nous sommes,
Renversant l'infâme Babel,
Sous les débris de l'égoïsme
Ta voix écrase l'athéisme
Qui voulait abolir le ciel.

De ses feux inondant nos plages,
Ainsi l'astre éclatant du jour
Dissipe ou calme les orages
D'une nuit qui fuit à son tour ;
Ainsi ta parole irradie,
Et, ravivant dans l'harmonie
Les destins de l'humanité,
Dissipe et chasse les ténèbres
Qui couvraient de voiles funèbres
La Nature et la Vérité !

A l'œuvre, à l'œuvre, enfants, c'est elle,
C'est la Vérité, la voilà.....
C'est la voix auguste, éternelle
De l'Éternel, de Jéhova.
La voilà des cieux revenue,
Virile enfin, mais toujours nue;

Toujours fidèle à l'Unité ;
La voilà, mère sans souillure,
Immense comme la Nature,
Belle de toute la beauté !

Salut, ô puissance féconde !
Loi d'attrait, sainte Vérité,
Lien sacré d'un autre monde,
Et de l'homme à l'immensité,
Salut ! Dans le temps et l'espace,
Modulant la forme qui passe
Au creuset d'un tout éternel,
C'est toi qui soutiens l'harmonie,
Par la mort balançant la vie
Au sein d'un ordre universel.

Salut, ô puissance féconde !
C'est toi qui, créant l'homme Roi,
Gérant, dominateur d'un monde,
Lui dis sans cesse : Élève-toi ;
Prends à deux mains, prends cette terre :
Travaille, écrase la misère,
Hydre enfant d'un trop long sommeil ;
Lève-toi ; honte à la paresse :
Viens, beau d'amour et de jeunesse,
Viens redire encore au réveil :

Levez-vous, enfants, voilà l'heure :
Accourez et brisez le lugubre beffroi.
Le monde attend, la Terre pleure,
Car la Terre est hors de la loi.
Au flambeau de l'analogie
Marchez, cherchez, puisez la vie ;
Parez ce globe, il est à vous.
Dieu lui-même ordonne qu'on l'aime,
Voici sa loi, sa loi suprême :
Associons-nous, aimons-nous !

Associons-nous, voici l'heure,
Brisons le lugubre beffroi,
Consolons la Terre qui pleure,
Voilà la loi !

La loi d'amour, riche, harmonique,
Hiérarchique, analogique,

Co-éternelle à l'Éternel;
La loi qui reçoit et qui donne,
Qui prend, qui rend, sème et moissonne,
Qui régit la terre et le ciel.

A l'œuvre donc, honte au mensonge,
Qui prit pour drapeau la douleur;
Abjurons, comme un mauvais songe,
Cinq mille ans d'écrasante erreur.
Paix à la loi du sacrifice !
Devant la bonté, la justice,
Relevons un front couronné !
Homme, sors de ta léthargie,
Goûte enfin le miel de la vie :
Debout ! debout ! l'heure a sonné !

L'heure a sonné, vois-tu l'aurore?
Vois-tu la nuit qui se colore
Du feu sacré, du feu d'amour?
C'est la Vérité qui s'avance :
Bonheur, mon Dieu ! Terre, silence,
Voici le jour !

II.

Ainsi mon âme abandonnée
A des pensers délicieux,
Gravitait vers sa destinée
Et déjà planait dans les cieux;
Déjà la sublime science
Refaisant mon intelligence,
J'avais désappris le passé,
Et je disais : Dieu veut qu'on l'aime.
En son nom qui crie anathème
Est méchant, impie, insensé !

Et je rêvais, car la nature,
Souriant au Dieu bienfaiteur,
Étalait partout la parure
De la richesse et du bonheur.
Par le plaisir, par la tendresse,
A l'école de la sagesse
Je voyais l'homme convié,
Et l'homme, ayant brisé ses chaînes,
Abjurait ses antiques haines
Sur les autels de l'Amitié.

. . . .

Vœux perdus ! Nos Français frivoles,
Toujours esclaves du bon ton,
Sacrifiaient à des idoles
Les vastes pensers de Newton !
Ainsi, dans un sombre délire
Que vingt siècles ont dû maudire,
Un barbare, un fou musulman,
Le farouche Omar sacrifie
Tous les trésors d'Alexandrie
Au fatalisme du Coran.

. . . .

Douleur ! pitié sous sa bannière,
Amis, du moins, serrons nos rangs,
Car le Maître a semé la terre
Qui doit engloutir les tyrans.
Courage, enfants, et les tempêtes
Qui toujours grondaient sur nos têtes
Vont se changer en un jour pur.
Le flot brisé sur le rivage,
Après les fureurs de l'orage,
Des cieux réfléchira l'azur.

Du grand homme qu'elle a vu naître
Gènes méconnaît les talents,
Mais Colomb, pour un autre maître,
A bravé les flots et les vents.
Tandis qu'une indigne patrie
Insultait au puissant génie
De son plus hardi citoyen,
Colomb, déployant sa bannière,
Avait d'un nouvel hémisphère
Enrichi le monde chrétien.

A l'œuvre, donc, amis, courage !
Méprisons les sots détracteurs;
De Fourier l'immortel ouvrage
Fait pâlir nos savants docteurs.
Vainement leur tourbe impuissante
Déclare une guerre sanglante
Au géant qui ferme l'enfer.
Levons-nous, et du fatalisme
Dénudant le froid égoïsme,
Écrasons le sceptre de fer.

Voyez les siècles qui s'écoulent
Au souffle de l'Éternité ;
Des âges les débris s'écroulent
Dans le sein de l'immensité.
Hâtons-nous ! sortons de la fange ;
Élevons, groupés par phalange,
Le palais de la Vérité.
A l'œuvre, enfants ! au Phalanstère !
Là le bonheur, là la lumière
Couronneront l'humanité !

Voici déjà, voici l'aurore ;
Voyez la nuit qui se colore
Du feu sacré, du feu d'amour !
C'est la Vérité qui s'avance :
Bonheur, mon Dieu ! Terre, silence !
Voici le jour !

GODIN,
Juge de paix à Champagnoles (Jura).

A M. J. A. Godin, notaire à Lons-le-Saulnier.

Paris, 11 juin 1826.

Monsieur,

J'ai reçu, il y a quelque temps, la pièce de vers que vous avez eu la bonté de composer en l'honneur de ma découverte : je vous en aurais plus tôt adressé mes remerciements, si je n'eusse attendu une réponse de ma nièce Cornélie Clerc, qui m'avait demandé une recommandation pour vous, en me disant que vous étiez mon zélé partisan. A ce titre, j'ai pris la liberté de lui remettre ladite recommandation, et vous remercie infiniment des égards que vous avez eus pour elle.

Je vois que vous savez apprécier l'importance du sujet que j'ai traité, et l'inconséquence de la nation française, nouvel Omar dans cette circonstance, comme vous le dites fort bien à la quatrième stance.

Je voudrais pouvoir accepter l'augure de la cinquième, et penser que je surmonterai comme Colomb les obstacles élevés par les envieux; nous verrons si l'abrégé que je prépare atteindra ce but; mais il faut peu attendre d'un siècle si dépravé en pareils jugements; il ne pardonne aux inventeurs qu'après leur mort, au moment où chacun croit pouvoir, en toute sûreté, les piller, les travestir sans qu'ils reviennent défendre leur bien; mais j'ai, dans l'abrégé, disposé ma doctrine

de telle manière qu'il ne restera aux Cosaques scientifiques aucun moyen d'exercer leur savoir-faire.

Du reste, il y a apparence qu'on formera aisément une société en Angleterre, pour l'essai de l'Attraction industrielle ; et ce premier pas une fois fait, les Français, ne s'éveillant que lorsque les Anglais ont donné l'impulsion, seront tout-à-coup les plus empressés de mettre à l'épreuve la théorie de l'Association.

Croyez que je suis très-sensible à l'honneur que vous me faites en me dédiant cette jolie composition, qui n'est point, comme vous le dites modestement, au-dessous de la règle *si canimus sylvas*, mais bien à la hauteur du sujet.

Je regrette de n'avoir pas eu l'avantage de faire votre connaissance pendant le séjour que j'ai fait, l'automne dernier, dans vos environs ; si quelque circonstance m'y ramène, je serai très-empressé d'aller vous présenter les assurances de ma considération affecteuse.

Ch. Fourier,

Rue de Richelieu, hôtel de Hollande, 45.

V. Considerant.



PUBLICATION DES MANUSCRITS DE FOURIER.

Chaque cahier portant une couverture de couleur différente, et chacune de ces couleurs correspondant à une des touches de la gamme puissantielle de distribution des 9 tomes, nous indiquerons à l'avenir la couleur de chaque cahier publié.

Le cahier des *Trois Unités externes* est LUSTRÉ ARGENT.
Le cahier de *Cosmogonie* est JAUNE.
Le cahier *Crimes du Commerce* est ORANGÉ A POIS ROUGES.

Le cahier des *Crimes du Commerce* sera terminé dans la prochaine livraison; dans les livraisons suivantes nous publierons les cahiers ci-après.

1° DEUXIÈME CAHIER ROSAT.

SOMMAIRE.

Sur l'excellence de l'ordre mesuré.
Accord des Séries mesurées en contraste.
Tableau de Séries mesurées de 3e puissance.
Accord des Séries mesurées en identité.
De la binoctave ou Série mesurée à double timbre.
Des Séries mesurées de 4e et 5e puissances.
Des préventions relatives aux nombres.
Coup d'œil sur le mécanisme d'Harmonie.
Système bi-composé des approvisionnements d'harmonie.
Des noyaux passionnels.
Accord de la morale avec les droits naturels.

2° QUATRIÈME CAHIER SOUCI.

SOMMAIRE.

Des transitions et désordres apparents de l'univers.
Parallèles des vices apparents du mouvement avec les vices réels du génie; exemples tirés de la diffraction.
Même parallèle appliqué aux transitions et sous-transitions.
Même parallèle appliqué aux subversions.
Échelle parallèle des Attractions sociales.
Application à la période civilisée.
Conclusion.

ANNONCES.

SECONDE SÉRIE (24 volumes).

RONSARD.—Régnier, Marot. (Sous presse). 1 v.
VOLTAIRE.—Contes, Épitres, Satires et Poésies mêlées, Traductions et Imitations 1
VOLTAIRE. — Romans 1
CHEFS-D'ŒUVRE TRAGIQUES de Rotrou, Crébillon, Lafosse, Saurin, de Belloi, Pompignan, Chénier, Ducis, Luce de Lancival, N. Le Mercier 2
CHEFS-D'ŒUVRE COMIQUES. (Sous presse) 3
ROUSSEAU.—Nouvelle Héloïse 1
ROUSSEAU.—Émile, ou de l'Éducation 1
ROUSSEAU. — Confessions 1
HAMILTON. — Mémoires du chevalier de Grammont, etc. (Sous presse) 1
COURIER. — Pamphlets, Daphnis et Chloé, etc. 1 v.
SCRIBE. — Théâtre choisi 5
DE STAEL.—Corinne, ou l'Italie. 1
DE STAEL. — De l'Allemagne 1
BEAUMARCHAIS. —Théâtre 1
PETITS CHEFS-D'ŒUVRE HISTORIQUES. (Sous presse) 2

CHEFS-D'ŒUVRE ÉTRANGERS.

DANTE. — La Divina Comedia, précédée de la Vie du Dante, par Boccace 1
TASSE.—Gerusalemme liberata et Aminta 1
PÉTRARQUE. — (Sous presse)
ARIOSTO. — (Sous presse) 2
BOCCACE. — Il Decamerone (Sous presse) 2

NOUVELLE BIOGRAPHIE CLASSIQUE. 1 vol. in-18, format anglais. Prix : **3** fr. **50** c. — **ROMANS COMPLETS DE WALTER SCOTT**, traduction nouvelle, revue par M. Barré, professeur de philosophie, 14 vol. in-8°, avec 120 gravures en taille-douce et une description de l'Écosse. Prix : **42** fr. — Chefs-d'œuvre de **COOPER**, traduits par Benjamin Delaroche, 6 vol. in-8°. Prix : **10** fr. **50** c. — Œuvres complètes de **MADAME COTTIN**. Prix : **5** fr. — **TOM JONES**. Prix : **3** f. **40** c.

A Paris, chez A. BRULLÉ, éditeur de musique, grande galerie des Panoramas, 16.

Poésies de Théophile Gautier, *mise en musique par* Allyre Bureau ; *vignettes de* Célestin Nanteuil.

NUIT D'ATTENTE, romance pour soprano ou ténor. 2 fr.
OU VOULEZ-VOUS ALLER, barcarolle, *id.* 2
LA BLANCHE TOMBE, mélodie avec accompagnement de *cor anglais, basson* ou *violoncelle ad libitum* ; **LA COLOMBE MESSAGÈRE**, romance. } *réunies :* 4 fr. 50 c.

Poésies de divers, mises en musique par Allyre Bureau, *vignettes de* Celestin Nanteuil.

LE ROITELET, chansonnette. L. M. Stofflet. 2
LE SENTIER MAUDIT, légende, Ch. Catelin, avec accompagnement de *cor anglais* ou *violoncelle ad libitum.* 2
LE RENDEZ-VOUS A LA MONTAGNE, nocturne, A. Catelin, avec accompagnement de *hautbois* obligé. 2
DIEU DE LA LUMIÈRE, prière extraite des harmonies de Lamartine, pour voix de basse-taille. 2 50
LA FILLE D'O-TAITI, orientale de Victor Hugo. 2

Musique instrumentale.

DUO pour *piano* et *violon*, sur des motifs de *Parisina*, par Ch. Thery et Allyre Bureau. 9

FANTAISIE sur des airs populaires Bretons : l'*Appel aux paroisses*, *An Hanigoz*, *le Passepied*, pour piano et violon, par CH. THERY et ALLYRE BUREAU. 9

ANDANTE MESTO, pour *violon* avec accompagnement de piano, dédié à L. MASSART, par G.-P. DUPERRAY et ALLYRE BUREAU. 6

SIX VALSES pour piano et violon, par ALLYRE BUREAU. 5

AIR DE BALLET dans le style moderne pour piano, dédié à mademoiselle LOUISE MATTMANN, par ALLYRE BUREAU. 5

LES QUOTIDIENS, 50 exercices réunis en deux pages formant le complément de toutes les méthodes de *piano*, par ALLYRE BUREAU. 2

A Paris, chez BERNARD LATTE, éditeur, passage de l'Opéra.

LA NOTTE PLACIDA, sérénade pour ténor, par ALLYRE BUREAU. 3

LA BARCHETTA BRUNA, duetto, barcarolle pour basse et ténor, musique de ALLYRE BUREAU. 4 50

LE BARYTON MODERNE, 12 vocalises pour voix de baryton, dédiées à M. Olimpio Aguado, par G. RONCONI. 20

A Paris, chez E. TROUPENAS et comp., rue Neuve-Vivienne, 40.

DIX VALSES ET DEUX ÉCOSSAISES, pour le piano, par LÉON KREUTZER. 5

SIX ÉTUDES suivies d'une **SONATE**, dans l'ancien style pour piano, par LÉON KREUTZER, — les Etudes : 15 fr.; — la Sonate : 7 f. 50; — réunies : 20

A Paris, chez RICHAULT, boulevart Poissonnière, 26, au premier.

DEUX SONATES pour piano, par LÉON KREUTZER, chaque : 10

A Paris, chez HENRI LEMOINE, rue de l'Échelle, 9.

TROIS ROMANCES SANS PAROLES pour piano, par mademoiselle H. WILD. — N° 1, romance; — n° 2, chœur; — n° 3, rêverie. 6

LES FLEURS DES BOIS, 1re suite de valses pour piano, par H. MILET (aujourd'hui madame RAOUL BOUDON). 5

LES BRISES DU DANUBE, 2e suite de valsespour piano, par la même. 5

En vente à la LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE, 10, rue de Seine.

LA RÉDEMPTION TERRESTRE par l'AMOUR DIVIN, par la Science et par l'Art. — Gravure sur bois, d'après le dessin de D. PAPETY.

Prix : Sur papier blanc.................... 30 c.
— Sur papier de Chine.................. 50
— » » grand format pour être encadrée à grandes marges. 75

Cette gravure, qui orne l'*Almanach phalanstérien*, peut fort bien figurer en tête des œuvres complètes de Fourier. Ceux de nos abonnés qui nous en feront la demande la recevront *franco* avec le prochain numéro de la *Phalange*.

Les épreuves sur grand papier ne peuvent pas être jointes à la *Revue*, il faut que les acheteurs les fassent retirer à notre bureau, ou qu'ils les fassent demander par les dépositaires du comptoir central de leur localité.

Imprimerie LANGE LÉVY et Comp., rue du Croissant, 16.

MANUSCRITS DE FOURIER.

CRIMES DU COMMERCE.

(Fin. — Voir la précédente livraison.)

CHAPITRE VII.

DISTINCTION ENTRE LES MOUVEMENTS PRODUCTIFS ET LES MOUVEMENTS PARASITES DU COMMERCE.

C'est ici un chapitre de fadeurs analytiques pour lequel il faut demander grâce, car il n'est rien d'ennuyeux comme les détails théoriques, et je promets la plus grande brièveté.

Il faut protéger le commerce, disent nos bons esprits. Je vais démontrer le contraire et établir que, en commerce comme en tout, l'économie naturelle ou productive consiste à économiser les ressorts autant que possible, ou, en d'autres termes, simplifier le mécanisme, par voie coërcitive qui ne laisse aucune faculté de développement aux complications matérielles et politiques, c'est-à-dire aux superfluités de ressorts et entraves de mensonges.

Le commerce ou trafic comprend toutes les fonctions qui distribuent le produit sans rien ajouter à sa valeur réelle. Le but du commerce est d'atteindre au minimum de mouvement pour chaque effet; de même que la perfection de toute mécanique est dans le minimum de machines, ou économie de ressorts.

Il y a dans le commerce trois ordres de mouvements à distinguer et à traiter diversement:



1° Les fonctions utiles qu'il faut protéger, comme le transport, le détail distributif, etc., mais réduire aux voies les plus directes, à la plus grande économie d'agents, de capitaux, etc.

2° Les fonctions superflues, comme l'agiotage, les complications mensongères, les pullulations d'agents et autres vices qu'il faut réprimer par l'association et le régime véridique.

3° Les fonctions mixtes, comme certains [agents] mercantiles, les manufacturiers qui participent du genre productif et du genre improductif et dont il faut protéger les uns et réprimer les autres.

On doit considérer comme improductifs dans chaque fonction tous les agents, capitaux et ressorts politiques et matériels que l'association et l'emploi de la vérité pourront supprimer sans rien diminuer de la masse du produit.

On a reconnu cette vérité au sujet des manufactures qui pourtant sont productives. On s'efforce d'en abréger le travail par des mécaniques souvent funestes à une masse d'ouvriers au moment de leur apparition. Ce froissement de quelques malheureux n'empêche pas de reconnaître en principe la nécessité de simplifier même les manufactures, qui sont travail productif et qui ajoutent à la valeur réelle des matières. On juge improductif le service d'un ouvrier dès l'instant où une abréviation mécanique ou distributive, pouvant dispenser de son travail sans diminuer le produit, permet d'affecter cet ouvrier à d'autres fonctions. Or, si l'on admet en principe l'utilité des réductions d'agents dans l'agriculture et dans les manufactures, comment nos économistes ont-ils pu concevoir la plaisante idée de favoriser la pullulation d'agents du commerce, qui est purement improductif, et de l'élever, par des illusions sur la concurrence, au quadruple et même au décuple du nombre d'agents que l'on a vu suffire dans les précédentes années ?

Les fonctions commerciales sont souvent compliquées avec les productives. Par exemple, un fabricant devient commerçant dans le moment où il exerce l'agiotage des matières, et de même lorsqu'il débite des mensonges en vendant ses étoffes et donnant les mauvaises qualités pour les bonnes. Dans ce cas les mensonges compliquent le mouvement au lieu de le simplifier ; ils deviennent une entrave digne de répression. Le fabricant est donc un agent mixte producteur dans un sens et traficant dans l'autre, digne d'encouragement dans les fonctions productives, et de répression dans les fonctions commerciales.

Même chose peut arriver d'un traficant. Il peut devenir indirectement manufacturier. Par exemple : celui qui spéculerait sur des vins et s'occuperait pendant plusieurs années à leur donner des soins d'amélioration, serait indirectement manufacturier puisqu'il ajouterait à la valeur réelle du produit. Ce n'est pas là le fait des marchands de vins, qui ne

s'occupent qu'à frelater et à dénaturer les vins ; mais s'il arrivait que l'un d'entre eux fût honnête homme dans cette manutention, son industrie, sur ce point, rentrerait dans l'ordre manufacturier et serait partiellement digne de protection. J'ai défini la tâche à remplir, passons à l'exposé de l'association initiale qui atteindra progressivement aux divers buts proposés.

CHAPITRE VIII.

INITIATIVE DE L'ORDRE SOCIÉTAIRE VÉRIDIQUE ET RÉDUCTIF PAR L'ENTREPÔT CONCURRENT.

Un mal ne va jamais sans l'autre, dit certain adage qu'il faut ici rétorquer. L'on doit dire en [style] d'Harmonie qu'un bien ne va jamais sans l'autre. Elle donne toujours un résultat de bonheur composé, c'est-à-dire, qu'en cherchant un bien, on en obtient deux. C'est le contre-pied du mécanisme civilisé, qui toujours nous frappe de deux fléaux à la fois.

Ainsi, l'Association initiale qui remédie aux fourberies du commerce, est aussi le remède à l'indigence et à beaucoup d'autres [fléaux]. Je vais l'exposer en abrégé. Qu'on ne se hâte pas d'élever des objections anticipées, qu'on attende la fin de ce Titre, où je décrirai par degré chaque développement de l'Entrepôt Concurrent ou association initiale, qui, dans les débuts, doit se restreindre à une partie de ses attributions, et ne se déployer que successivement : associer d'abord les relations commerciales intérieures, puis les relations commerciales extérieures, puis d'autres branches de relations.

L'on doit se rappeler la différence établie entre les deux théories de l'Attraction et de l'Association. La première est voie d'avènement subit et collectif au bonheur ; la deuxième est voie d'élévation lente, partielle et graduée. On peut atteindre à l'Association par une foule de procédés dont l'enchaînement conduit peu à peu au mécanisme général, au *tourbillon passionnel* (1); dans ce cas, la métamorphose est lente, et l'on peut employer un siècle à s'élever d'échelon en échelon dans la carrière de l'Association.

Ajoutons que ces tentatives graduées nécessiteraient des changements successifs dans les édifices : car l'Association de divers degrés ne peut guère tirer parti des édifices d'un degré inférieur. L'Entrepôt Concurrent que nous allons décrire et qui n'est que le germe d'Association agri-

(1) Nom primitivement donné par Fourier à *la Phalange*.

cole, ne peut déjà pas faire usage des édifices de nos villages civilisés. La Série Mixte Composée, qui n'est point encore l'Harmonie ne pourrait pas faire usage des édifices, de l'Entrepôt concurrent. Il serait donc bien dispendieux d'éprouver successivement les échelons de l'Association : ce qui serait arrivé si l'esprit humain, au lieu de découvrir le plein calcul de l'Attraction passionnelle, n'eût découvert que les rameaux inférieurs, les opérations d'Association subalterne et progressive. Je vais décrire l'une des principales, qui est d'ordre mixte, en ce qu'elle opère à la fois sur l'Agriculture et sur les fabriques et le commerce, différente en cela des deux précédentes, dont l'une, le monopole composé, n'opère qu'en politique commerciale, et l'autre, la maîtrise proportionnelle, n'opère que sur la mécanique mercantile. Nous passons à une mesure d'ordre plus relevé. L'Entrepôt concurrent que je vais décrire opère sur les trois branches du système industriel.

L'*Entrepôt concurrent* a pour but de liguer les trois fonctions sociales, Production, Consommation et Distribution, contre tout empiètement intermédiaire ; d'établir le système distributif de manière à éviter tous les frais, extorsions et tromperies dont les parasites commerciaux surchargent l'objet mis en circulation ; de réserver tout le bénéfice de vente au producteur primitif, sauf la provision du gouvernement, qui est gérant de l'entrepôt et qui garantit le producteur contre les rapines des sangsues appelées marchands, dont l'un gagne sur l'achat fait au village de production ; l'autre sur l'achat en gros dans le port d'embarquement ; l'autre sur la vente en gros au port de débarquement ; l'autre sur la revente en détail au point de consommation ultérieure.

Outre ces pirateries successives, les intermédiaires commerciaux trompent le consommateur en lui vendant pour première qualité ce qui est deuxième ou troisième ; puis, ils spolient le producteur en le réduisant à donner ses premières qualités au prix des deuxièmes, en achetant sa denrée à crédit, et lui faisant banqueroute. L'Entrepôt concurrent doit présenter au producteur des garanties contre tous ces brigandages. Il a pour but :

Le Licenciement successif et complet des forbans commerciaux ;
L'Association prompte et solidaire des manufacturiers ;
L'Association lente et successive des cultivateurs ;
L'Avance économique aux producteurs pauvres.

L'Entrepôt concurrent ne procède que par consignation et transits successifs qui conduisent la denrée jusqu'au lieu de consommation sans qu'elle cesse d'appartenir au producteur. Celui-ci reçoit une avance partielle de moitié ou deux tiers de la valeur, selon les denrées. Cette avance est tirée des fonds laissés à l'entrepôt par les producteurs dont il

a vendu les denrées, et qui ont un intérêt, comme on le verra plus loin, à lui laisser en dépôt leurs capitaux.

Nos cultivateurs et propriétaires ne pourraient, dans leur détresse actuelle, ni laisser à une agence des capitaux provenant de la vente de leurs denrées, ni attendre que la denrée fût parvenue au lieu de consommation ultérieure; ils ont besoin de vendre, à l'instant de récolte, et au comptant, quoiqu'à vil prix. On verra plus loin comment le nouvel ordre donne successivement aux producteurs pauvres ces facultés d'attendre la consommation, et aux riches celle de laisser leurs fonds en dépôt à modique intérêt. Ce n'est pas du premier coup qu'on atteindra les deux buts; mais on y arrivera très rapidement. Là-dessus je rappelle qu'il ne faut pas, selon la coutume française, se hâter d'élever des objections d'impossibilité avant que le mécanisme ne soit exposé en plein et avec détail des incidents qui exigeront au début quelques suspens ou modifications provisoires sur diverses branches.

Le manifeste contre les fourberies commerciales pourra être borné à la déclaration suivante :

Les brigandages des traficants, la banqueroute, l'agiotage, l'accaparement, etc., sont proscrits; la propriété intermédiaire, source de tous ces désordres, est également proscrite, sauf à être extirpée par degrés.

Le négoce des productions agricoles et manufacturières sera mis en régie d'entrepôt concurrent et trinaire, étayé des garanties nécessaires à assurer la vérité et la liberté des relations distributives d'achat, de vente, d'échange, etc.

Cette régie concurrente sera sous la direction d'un ministre de l'intermédiaire et de trois comptoirs centraux, qui établiront leurs succursales et annexes solidaires dans tous les lieux susceptibles d'en comporter, savoir : l'entrepôt trinaire pour des masses d'environ 30,000 habitants: les annexes pour tout canton d'environ 1,500 habitants, et les succursales dans les grandes villes où l'entrepôt trinaire n'abonderait pas aux distributions locales.

En licenciant les cohortes mensongères de traficants pour établir la vérité, on devra s'appuyer du motif exprimé dans l'alternative suivante: ou le traficant, agioteur, usurier et fourbe mercantile, a des capitaux dans son commerce, et alors il pourra subsister dans l'agriculture ou la fabrique, avec qui il formera société; ou, s'il n'a pas de fonds, c'est un agent dangereux que le plus petit revers entraînera à la banqueroute et qu'il faut licencier par mesure de sûreté; ou, s'il dit avoir des capitaux médiocres dont il ne tirerait pas en agriculture de quoi faire subsister sa famille, il doit être encore licencié comme vampire industriel tirant d'un service improductif plus qu'on ne recueille du service productif de l'agriculture.

Ce système réductif doit s'appliquer en partie aux fabricants dépourvus de capitaux suffisants. Le nouvel ordre ne les licenciera pas, car ils sont producteurs; mais il les forcera à l'association économique ou régime solidaire.

Par mesure préalable au licenciement, on décrètera le décuplement de la patente des traficants, en leur annonçant que dès l'année suivante ils seront assujétis à la solidarité. Cette mesure décidera la majeure partie à la retraite.

Pour préparer l'association des manufacturiers, on élèvera par double, triple, quadruple, etc., la patente des petits ateliers qui sont susceptibles de réunion locale et sociétaire, en leur annonçant que l'on procèdera dès l'année suivante aux mesures de solidarisation dans chaque genre, avec faculté à toute corporation solidaire de surveiller et d'interdire au besoin ceux de ses membres qui voudraient hasarder quelque entreprise au-dessus de leurs moyens et compromettre la compagnie solidaire.

Après ces préliminaires, on pourra procéder à l'occupation du commerce. Il faudra observer à ce sujet qu'en opérant sur des civilisés, quel que soit le bien qu'on leur prépare, il faut se régler sur ce que la Civilisation est essentiellement déraisonnable et rétive aux innovations d'évidente nécessité : témoins l'unité métrique, les jantes larges et autres nouveautés salutaires, dont les unes ont échoué faute de sévérité dans l'introduction; les autres n'ont réussi que par l'emploi du mode coërcitif, dont se sont loués après coup ceux qui avaient opposé la plus vive résistance. La Civilisation, en fait d'établissements utiles, est un malade rétif qu'il faut garrotter pour lui faire subir l'opération dont il remerciera le chirurgien quand elle sera achevée. Ainsi, dans l'organisation de l'Entrepôt concurrent, sans recourir aux mesures vexatoires, aux suppressions subites dont on fit usage lors du monopole des tabacs, il faudra pourtant procéder avec fermeté et former un noyau considérable en frappant d'abord sur les branches les plus susceptibles d'encadrement.

L'occupation du commerce commencera par un extrême de série, par une fonction ambiguë, celle du roulage ou transport, formant l'extrême matériel. Les rouliers seront formés en compagnie solidaire, voiturant à option pour l'un des trois entrepôts, au moyen de quoi la régie générale se trouvera d'emblée en possession de la surveillance générale du mouvement dont elle pourra dresser des tableaux périodiques.

Ensuite elle procèdera à l'extirpation du commerce en s'établissant consignataire sous avance de la demi-valeur, et quelquefois des deux tiers quand l'objet ne sera pas susceptible de baisse. Elle stipulera sur tout objet consigné la double faculté de le mettre en vente locale au détail, et d'en distribuer à ses succursales ou d'en expédier à ses

annexes les quantités qu'elles pourront en consommer en détail.

Les trois entrepôts, pour garantie de leur aptitude aux distributions de région, devront prendre à leur charge tous frais et dommages de retour sur un objet qui rebrousserait chemin faute de consommation.

Chaque entrepôt fera lever des échantillons de toute denrée à mettre en vente. Dès-lors chaque partie arrivée dans une ville, soit dans le cas de division entre les trois comptoirs, soit dans le cas de réunion en un seul, se trouvera échantillée dans un ou plusieurs des trois. On pourra, en une visite aux trois bureaux, prendre connaissance de toutes les parties existant sur la place et même au dehors dans les entrepôts supérieurs. Or, comme il est fort aisé à chaque fabricant ou consommateur de visiter trois bureaux, l'industrie mensongère et parasite, qu'on nomme courtage, deviendra pleinement inutile par cette simplification de mécanisme, et les frais de courtage rentreront dans la masse des bénéfices à partager entre les producteurs et le fisc. On verra plus loin que les bourses de commerce et autres mouvements parasites deviendront de même inutiles, et tomberont à mesure que le progrès de la vérité dissipera toutes les formes astucieuses.

L'entrepôt aura, dès son début, une grande quantité de consignations, parce que les fabricants étant grevés de la patente décuple et vingtuple s'il le faut, puis du risque de solidarité et de la provision d'indemnité à l'entrepôt, seront dans le cas d'élever sans mesure leurs extorsions et grivelages. Cette considération, jointe aux craintes de fraude, rebutera promptement tous les consommateurs qui ne courront aucun risque de fraude à l'entrepôt, ainsi qu'on le verra plus loin.

La régie trinaire donnera dans son manifeste un exposé de ses conditions d'entrepôt, d'abord sur les provisions de vente, d'achat, d'estimation, d'expédition, d'emmagasinage, de transit, etc.

Dans le début et jusqu'à l'organisation des conseils d'estimation, chacun des trois entrepôts traitera comme négociant consignataire, vendant selon la cote arbitraire donnée par chaque producteur. Les provisions seront de sept degrés selon les gradations de gros, mi-gros et détail.

En voici un exemple sur une denrée très-connue, le savon :

Vente en gros d'une cuite de savon, 200 caisses. . . .	3 0/0
En moyen gros demi-tiers et quart de cuite.	3 1/2 0/0
En bas gros, portions jusqu'à 2 caisses.	4 0/0
En mixte, ni gros ni détail, 1 caisse.	4 1/2 0/0
En haut détail, demi-tiers et quart de caisse.	5 0/0
En moyen détail, portions jusqu'à une barre.	5 1/2 0/0
En bas détail, morceaux découpés.	6 0/0

L'archi-gros se composera des cargaisons ou magasins considérables, comme un vaisseau de blé, de fer, de soude. La provision sur ces ventes

sera moindre encore que sur les sept classes de gros; en détail elle se réduira à 2 0/0.

Les provisions des sept degrés sur chaque denrée seront fixées en conseil de producteurs et manufacturiers sous la présidence du ministre de l'intermédiaire. Il en sera de même des provisions d'expédition, de transit et autres; les trois entrepôts devant opérer en système unitaire.

Toute denrée expédiée aux trafiquants ne pouvant leur parvenir que par l'une des trois agences de roulage de l'Entrepôt concurrent, elle sera grevée, avant la remise au trafiquant, d'une prime égale à la provision du septième degré ou bas détail, comme serait 6 0/0 sur du savon, afin que le trafiquant étant surchargé de cette prime, plus de la patente décuple du le risque de solidarité, ne puisse pas lutter contre les entrepôts.

L'Entrepôt concurrent ne régissant rien pour son compte et ne pouvant pas courir de risque ni faire banqueroute, a toujours en dépôt, à modique intérêt, une masse de fonds des producteurs qui ont vendu par son entremise; il les emploie en avances aux producteurs étrangers ou régnicoles qui lui font des consignations.

A mesure que les étrangers établiront chez eux l'Entrepôt concurrent, on traitera avec lui en transit et en provisions convenues de royaume à royaume. Jusque là, comme il y aurait risque de banqueroute à expédier à des étrangers non solidarisés, on astreindra tout trafiquant et commissionnaire à payer à l'entrepôt la provision d'usage, soit 2 ou 3 0/0 sur la valeur des expéditions, afin que l'étranger capable de payer comptant soit intéressé à traiter de ses achats par l'entrepôt. Quant aux étrangers qui ne paieront pas comptant et qui souscriraient à ce surcroît de provision pour donner la préférence au trafiquant, leur clientèle sera généralement dédaignée, car les fabricants une fois solidarisés et assujétis à une responsabilité collective, ne permettront à aucun d'entre eux des expéditions hasardeuses au dehors, des envois à crédit à des gens non garantis par la solidarité.

Toutefois chaque fabricant sera libre de vendre au comptant et en droiture aux étrangers sans se grever de la provision de l'entrepôt; mais on verra plus loin que les consommateurs étrangers ou régnicoles se défieront de tout objet qui n'aura pas passé aux évaluations de quelque entrepôt. Ces frais d'estimation seront très-peu coûteux, quelquefois de 1/4 0/0.

Aucun des trois entrepôts ne pourra faire aux producteurs des avances plus fortes que l'autre, l'avance étant réglée sur chaque denrée, en système unitaire, au conseil général des producteurs, présidé par le ministre de l'intermédiaire. La concurrence ne devra reposer que sur l'activité

des soins donnés à la consommation locale par chacun des trois entrepôts.

Aucun des trois ne pouvant faire faillite, puisqu'ils ne courent aucun risque, les producteurs étrangers inclineront volontiers à leur faire des consignations pour échapper à la rapacité des trafiquants, que la décuple et vingtuple patente rendra de plus en plus fripons.

Les consignations locales ne seront pas très-abondantes au début, parce que les menus fabricants et cultivateurs, toujours pressés d'argent, ont besoin de vendre au comptant ou à terme fixe et très-court. Ce genre de débouché est déjà négligé par les fabricants et producteurs qui ne répugnent point à traiter par consignation sur avances. On amènera en peu de temps toute l'agriculture à traiter de même avec l'Entrepôt concurrent, par l'entremise du Comptoir communal dont il sera parlé plus loin.

Si l'entrepôt, destiné à verser le produit de ses recettes en avances au producteur, était obligé de traiter avec chaque paysan, ici pour un sac de blé, là pour un tonneau de vin, ses détails de gestion se compliqueraient à l'infini. D'autre part, s'il manquait ces consignations de détail, ce serait nécessiter l'existence des trafiquants qui iraient, comme aujourd'hui, acheter les menues parties de chaque paysan pour en former des masses présentables dans les expéditions de mer ou de terre. On manquerait ainsi le but principal de l'établissement, qui est d'assurer au producteur, petit ou grand, tout le bénéfice que sa denrée doit donner au lieu de consommation définitive, sauf les provisions de l'Entrepôt concurrent. Or, comment un pauvre paysan, qui ne livre au commerce qu'une futaille d'huile ou de vin, s'établirait-il en relation avec les colonies américaines, avec les ports ou villes du Nord où cette futaille sera consommée?

Voici le moyen :

J'ai dit que l'Entrepôt concurrent établit au moins une annexe par canton de 1,500 habitants, annexe qui correspond avec les trois entrepôts du foyer le plus prochain. Elle est pourvue des objets de consommation présumable dans ce canton, puis des échantillons d'objets dont la consommation serait douteuse, et qu'elle ne fait venir que sur commission. Lesdits échantillons sont accompagnés de la notice des conseils d'estimation dont il sera parlé.

Au moyen de ces ventes, l'Annexe a toujours des fonds à donner en avance aux producteurs pauvres qui veulent différer de vendre. Elle a d'ailleurs d'autres fonds par son crédit sur les entrepôts de foyer qui ont beaucoup de capitaux à remettre aux Annexes.

Les marchandises sur lesquelles un producteur prend des avances doivent être vendues par entremise de l'Entrepôt, ou, si le propriétaire

les vend lui-même, la provision est réduite selon les [sept degrés]. Dans l'un ou l'autre cas, ces denrées ou étoffes sont consignées au magasin communal.

C'est un édifice joint à l'Annexe, contenant, pour le service du canton, les greniers, caves et hangards adaptés au genre de produits que fournit le territoire.

Il est inutile d'ajouter que les gérants de l'Entrepôt, comme de l'Annexe, ne sont pas salariés à prix fixe, mais qu'ils jouissent d'un dividende sur la masse des provisions que perçoivent l'Entrepôt ou l'Annexe pour les ventes, achats et avances. Nos méthodes financières du salaire fixe seraient inadmissibles dans un ordre sociétaire.

Après cet exposé du dispositif de l'Entrepôt, il faut passer aux détails sur la gestion, les séances et les intérêts des producteurs qui font les versements. Ce sera l'objet des sept propriétés que je vais décrire. [Voir le tableau p. 204, dans lequel se trouvent mentionnées dix propriétés, trois ayant été ajoutées ultérieurement par Fourier.] Je remarque provisoirement que l'entrepôt, pour [envahir] le commerce entier, n'aura point recouru à des mesures vexatoires de monopole. Il n'aura envahi et paralysé d'emblée que le roulage et le courtage, qui sont les deux extrêmes de série en mat[ériel] et en pol[itique], deux négoces qui n'exigent pas un versement de capitaux et qui ne portent pas sur des risques effectifs.

Quant aux négociants, il ne les aura [éliminés] que progressivement par l'intervention des trois moyens :

Décuplement de la patente ;

Prime sur la remise ou expédition des objets qu'ils vendent ou achètent ;

Solidarité.

Ces trois [moyens] éteindraient doucement le commerce et lui laisseraient au moins trois ans de [latitude] pour la retraite successive de tous ses membres, dont les plus pauvres finiraient par obtenir quelque emploi dans les gestions de l'Entrepôt et de ses Succursales ou Annexes. Passons à l'exposé de leurs propriétés.

CHAPITRE IX.

FORMATION ET PROPRIÉTÉS DU COMPTOIR COMMUNAL.

Dire que tous les cultivateurs, si défiants aujourd'hui pour la remise de leurs denrées, seront fort empressés de les mettre au magasin communal, qui pourtant leur coûtera certaines provisions de gestion, vente, expédition, etc., c'est avancer une chose très-inconcevable, comparativement à l'état actuel où les gouvernements ne cherchent qu'à sur-

prendre les administrés, qui, par ce motif, ont pour règle de s'isoler de lui autant que possible, et donneraient plutôt leur blé à 90 sous la mesure que de le confier au gouvernement sur une perspective de vente à 100 sous.

Ils ont raison et cent fois raison en Civilisation ; mais l'Entrepôt concurrent n'est plus la Civilisation, c'est une [mesure] de Garantisme ou 6e période. On va voir que l'Entrepôt concurrent est pleinement libre et indépendant du gouvernement, quoiqu'il soit sous la [direction] du ministre de l'intermédiaire et qu'il verse à ce ministère tous ses bénéfices, moins le dividende alloué aux gérants de diverses classes.

L'entrepôt se gouverne lui-même par des conseils ou [ ] de divers degrés, depuis la *boursette* communale du petit canton de 1,500 habitants, jusqu'aux trois *bourseries* supérieures qui siégent dans chaque résidence princière, et opèrent sous la direction du ministre de l'intermédiaire, lequel n'est point maître, mais seulement président des trois entrepôts, et n'a pas le pouvoir de rien innover dans le mécanisme, quoiqu'il en perçoive le bénéfice.

Le but des trois entrepôts est de s'élever, eux et les producteurs, à la plus complète indépendance, et tel est aussi l'intérêt du Gouvernement. Étant associé de l'entrepôt à dividende fixe, deux tiers des provisions au Gouvernement et un tiers aux gérants, il est intéressé à ce que l'entrepôt élève son bénéfice au plus haut degré possible. Or, ce bénéfice est proportionnel à la liberté dont jouissent l'entrepôt et les producteurs; bien entendu que cette liberté ne s'étend pas aux mesures qui contre-carreraient la politique du conseil d'état : si le conseil a défendu pour un temps la sortie des blés ou l'entrée des soies, sans doute il a sur ce point la surveillance de l'entrepôt concurrent; mais, relativement au mode de gestion intérieure, l'Entrepôt reste pleinement libre, sauf à obéir aux lois de l'État; et telle est la principale amorce des cultivateurs à traiter avec l'entrepôt. Un sac de blé que Gros-Pierre envoie à l'entrepôt n'est fourni qu'à la gestion de bourserie communale ou conseil des producteurs, dont Gros-Pierre lui-même sera membre, tandis que le même sac de blé envoyé au marché voisin sera soumis aux inspections des municipaux, des douaniers, etc., autres autorités dont Gros-Pierre n'est point membre, mais subordonné. Pour mieux convaincre de cette liberté dont jouissent les consignataires à l'entrepôt, je vais analyser ses propriétés classées en sept [dix] branches.

Propriétés de l'Entrepôt concurrent.

1° Avance de tout le numéraire commercial aux producteurs;
2° Économie des soins journaliers de gestion et de vente;

3° Économie méthodique des complications, déperditions et dommages négatifs;
4° Compensation et commutation de négoce des produits mis en vente;
5° Émulation collective pour la régularité des fournitures;
6° Justification de valeur réelle pour l'acheteur et le vendeur;
7° Bénéfice de consommation ultérieure assuré aux producteurs;
8° Émulation individuelle;
9° Combinaison des manufactures avec l'agriculture;
10° Fusion et agglomération progressive des agences fiscales;

Unité. Contraste avec le mécanisme civilisé par contact d'extrêmes.

§ Ier. *Avance de tout le numéraire commercial au Producteur.*

Lorsqu'il n'existera plus d'emploi en trafic, agiotage, usure, etc., il faudra placer en domaines ou laisser à l'Entrepôt, qui, donnant sans risques ni [délais] le revenu des bons domaines, soit 3 0/0, sera nécessairement préféré par la faculté de retirer les fonds à volonté. On place en Angleterre des fonds chez le banquier, sans aucun intérêt, et pour le seul avantage de le retirer à volonté; encore court-on le risque de banqueroute. Il sera fort agréable de les placer à 3 0/0, exempts de risques, payables à volonté, quand il n'existera pas de placements usuraires et mercantiles. De là vient que l'entrepôt et les annexes auront à offrir en avance aux cultivateurs et aux entrepreneurs de travaux utiles tout le numéraire employé aujourd'hui aux [spéculations] mercantiles.

L'avance ne fût-elle que de la demi-valeur des denrées qu'on livre au magasin communal, peut déjà conduire le paysan à six mois de délai sur la vente. L'on voit fréquemment, dès le mois de novembre, les cultivateurs éprouver des besoins, se plaindre de ce qu'on ne vend pas les blés à peine battus, les vins à peine sortis de la cuve. S'ils avaient l'avance de demi-valeur, ils pourraient différer la vente jusqu'en mai. A défaut, ils sont obligés d'avilir les denrées, de se presser de les offrir pour acquitter les contributions et fermages, et contraints souvent de racheter en mai du grain à prix double de celui auquel ils ont vendu en novembre. C'est ce qu'on a vu dans tout le cours des printemps de 1811 et 1817, où les paysans vendaient au printemps leurs bestiaux et leurs champs pour acheter du pain, après avoir vendu en automne leur blé pour payer le fermage et les agios de l'usurier.

Ce serait donc un avantage énorme pour le petit cultivateur que l'avance de moitié du prix réel de sa récolte, au modique intérêt de 4 0/0 l'an. C'est ce qu'il obtient de droit à l'entrepôt concurrent; et il en obtient la prolongation à 5 0/0 pour plusieurs années, pour peu qu'il ait des terres ou immeubles qui présentent garantie. Sans le secours

de ces avances, comment prévenir la ruine du paysan, surtout dans les pays vignobles, où il est toujours criblé par [l'usurier] et spolié par l'accapareur, à qui il livre au bout d'un mois des vins qui souvent auraient besoin, pour atteindre à leur valeur, d'être gardés plusieurs années. Si l'on ne fournit pas au cultivateur des avances pour différer suffisamment la vente, l'ordre industriel n'est qu'une tyrannie méthodique, une ligue de quelques vampires contre la masse des cultivateurs, qu'on dépouille peu à peu, qu'on réduit au rôle d'ilotes travaillant pour les usuriers, accapareurs et amis du commerce. Après cela on se plaint de l'indigence : c'est dans la pénurie du petit cultivateur qu'il faut en chercher une des sources, et y appliquer remède par l'avance conditionnelle sur dépôt du produit. Nous allons examiner plus en détail à l'article suivant les dommages qui résultent de ce défaut d'avances.

§ II. *Économie des soins journaliers de gestion et de vente.*

En formant le magasin communal, on forme par suite le syndicat ou comptoir de gestion et de manutention ; il est nécessaire que tous ceux qui ont déposé au magasin se rassemblent périodiquement en consulte ou bourserie communale, à l'effet de délibérer sur les chances de vente ou délai pour le tout ou partie de chaque produit. Les votes sont comptés dans ces assemblés selon la proportion du produit versé. Si le magasin contient 100 quintaux de laine, celui qui en a versé 20 quintaux a 20 votes sur 100. Son vote est compté pour un cinquième. Celui qui n'a versé que des blés n'opine pas sur la question des laines, et *vice versâ.*

Quant à la manutention, l'on choisit des commissaires gérants parmi les plus expérimentés du canton, et comme les soins ne coûtent guère plus pour 100 parties que pour 10 lorsqu'on procède avec intelligence, chacun des consignataires fera une épargne considérable de temps et déperditions, et ses denrées seront mieux soignées. Il n'en coûtera qu'une provision imperceptible qui sera allouée aux commissaires gérants du matériel. Combien de denrées en liquide ou solide periclitent chez le paysan et le bourgeois faute de soins et de moyens ! Combien de denrées *avortent*, n'arrivent qu'à moitié ou au quart de la perfection à laquelle elles devraient atteindre ! Chacun des consignataires pourra vérifier aux séances de manutention le bon état des denrées qu'il aura versées.

Pour simplifier les frais de manutention, les parties à peu près semblables en qualité, à dire d'experts, seront réunies au gré des producteurs assemblés. Dès lors, sur 100 versements en blé ou en denrée quelconque, la consulte ou bourserie du canton pourra réduire les qualités

à 4 ou 5 distinctes, et mélanger les parties homogènes, ce qui abrégera prodigieusement les soins de gestion et de manutention. L'on n'aura que 5 ventes à faire au lieu de 100, et ainsi de tous les détails qui sont compliqués à l'infini dans le mécanisme individuel de nos villages, dont les habitants vont, pour la vente de 5 à 6 sacs de blé, musarder pendant une journée entière au marché de la ville voisine, y perdre leur journée de travail et celle de leurs chevaux, les frais de nourriture pour hommes et chevaux, les frais de cabaret, de jeu et autres dissipations qui dégénèrent en habitude ruineuse et dépravent le paysan. Le comptoir communal ne leur coûtera pas, pour la manutention et la vente de 100 sacs de blé moitié de ce que coûte aujourd'hui la vente de 5 à 6 sacs formant le contenu d'un chariot que le paysan conduit chaque semaine à la ville pour subvenir à ses dépenses journalières, auxquelles pourvoirait l'annexe par une avance de moitié ou 2/3 sur le tout qui lui serait consigné.

Même économie s'établira sur tous les détails de relations agricoles qui sont compliquées à l'infini dans l'ordre actuel. Dès lors, le magasin communal n'aura que très peu de chose à exiger pour la manutention; il ne pourra pas gagner sur les sociétaires, car eux-mêmes sont gérants, assistant, s'il leur plaît, aux séances des commissaires de gestion, et libres de se proposer pour gérants à prix inférieur, sauf à justifier des connaissances requises.

Quant aux syndicat, bourserie, correspondance et régie permanente du Comptoir, les fonctions en seront purement honorifiques et sans salaire comme sans fatigues : la principale relation, qui est celle de correspondance générale, roulant sur le correspondant de l'Annexe.

Ledit gérant assiste aux assemblées périodiques ou bourseries des producteurs. Il leur communique les avis et tableaux reçus du foyer provincial des trois entrepôts, qui font réimprimer et envoyer régulièrement à chaque annexe de canton tous les résumés de demandes et offres faites par les entrepôts lointains.

Sur cette communication, les bourgeois et paysans qui ont versé au magasin communal du canton délibèrent en bourserie ou consulte sur l'alternative de vendre ou garder le tout ou partie, de fournir pour telle commission, d'expédier pour telle consignation demandée par les entrepôts lointains avec lesquels il n'y a jamais à courir le risque d'une obole sur la gestion ni les rentrées, mais seulement sur la variation de prix dans les marchés de consommation. Sur cette chance, les divers cantons recevront, par entremise de leur Annexe, tous les renseignements nécessaires pour agir avec connaissance de cause, et seront mieux informés de l'état journalier des marchés du globe que ne l'est aujourd'hui un négociant faisant cent mille francs en frais de bureau. Cet état de choses flat-

tera singulièrement l'amour-propre des paysans. Chacun d'eux assemblé en bourserie de canton pourra raisonner sur les tableaux du mouvement industriel du globe, qui seront soumis à son inspection, et chaque paysan s'empressera de verser quelques sacs de blé, quelques pièces de vin au comptoir communal pour venir se pavaner à la Bourse. Tout cultivateur aura la fierté d'un matador de Londres ou d'Amsterdam, qui prétend influencer le mouvement industriel du globe, et cette prétention, qui est vice [aujourd'hui] parmi les négociants, qu'elle excite [à des entreprises hasardeuses] deviendra [un moyen précieux d'activité pour les paysans], en ce qu'elle ne les stimulera qu'à perfectionner les produits, ainsi qu'on s'en convaincra dans les détails suivants.

§ III. *Économie méthodique des complications, déperditions et dommages négatifs.*

Ici nous avons à convaincre de dissipation les coutumes réputées les plus économiques dans le mécanisme civilisé.

Commençons par l'objet le plus important, la vente des grains. Il n'est pas une province où le paysan obéré ne soit obligé de vendre prématurément et de livrer à la consommation ses blés ou grains divers qui n'ont pas ressué et qui éprouvent une perte de plus d'un dixième à la boulangerie. Si l'on ajoute les autres dommages du mécanisme civilisé, les absorptions de naufrage par expédition hors de temps opportun, les avaries de route sur terre et sur mer, et dans les greniers mal disposés, comme sont les trois quarts de ceux des paysans ; on conviendra que la Civilisation perd, en dix ans, une récolte entière par le seul effet de la mauvaise tenue, et qu'au bout de dix ans les comptoirs communaux trouveraient dans le seul bénéfice de gestion régulière de quoi former le grenier préservatif ou provision anticipée d'une année de grain, que tout canton se réservera dans le nouvel ordre, indépendamment des magasins de vente courante.

Étrangers à toutes ces précautions, nos systèmes commerciaux ne conduisent qu'à la famine périodique où l'on arrive si fréquemment par les mesures de gestion [désordonnée] dont le mécanisme civilisé présente une série si nombreuse.

Si des grains et produits solides nous passons aux liquides qui exigent des soins plus minutieux, la déperdition est bien autrement considérable ; aussi n'entend-on parler dans les pays vignobles que de vins tournés et poussés, tandis qu'à peine un quart des vins parvient à sa maturité *manufacturière*. Ainsi que je l'ai dit au chapitre des 3 ordres d'industrie (4e section mineure), même dégât a lieu sur tous les liquides et indépendamment des pertes positives, comme naufrages par

précipitation, avaries par mauvaise gestion, il faut porter en compte le dommage négatif ou perte sur la valeur éventuelle d'une denrée qui aurait pu, au moyen de soins convenables, s'élever au décuple de la valeur qu'elle avait au moment où des cultivateurs obérés l'ont livrée prématurément à la consommation. Quant à la complication, j'en ai décrit les [effets] au chapitre du parasitisme, de l'agiotage et autres menées improductives qui sont prévenues par l'Entrepôt concurrent.

§ IV. *Compensation et commutation de négoce des produits consignés.*

Si quelqu'un des producteurs consignants se décide à vendre, quoique la masse ait délibéré de garder, on peut vendre séparément autant de denrées qu'il en a versé, vingt ou trente quintaux de blé ; mais il arrive d'ordinaire que la masse communale achète la partie du consignataire pressé de vendre : elle s'en charge aux prix courants bien constatés, sauf déduction des frais de régie et de provision. L'on prend à la caisse de l'Annexe une somme en compte courant pour solder le vendeur qui a déjà reçu moitié en avances, et les magasins ne subissent aucun dérangement jusqu'à l'époque où la masse communale se décide à vendre en tout ou en partie.

Cette précaution est indiquée par le bon sens à tous les agioteurs. Du moment où ils ont accaparé une denrée, ils achètent les petites parties dont la vente à bas prix et l'avilissement compromettraient leur massif. Ce que les agioteurs font pour eux dans l'ordre mercantile, les producteurs de chaque commune le feront dans l'ordre *garantiste*, et lorsque tous les cantons s'accorderont à ne laisser avilir aucune denrée, on ne verra pas les produits tomber à des prix qui ne couvrent pas les frais de culture, comme en 1804 où l'on donnait le contenu d'un tonneau de vin pour deux tonneaux vides. Ainsi la Civilisation par défaut d'avances pécuniaires, de mobilier agricole et de concert commercial, n'aboutit qu'à ruiner le cultivateur par l'abondance aussi bien que par la disette.

Souvent, pour le bien de la masse, on pourra commuer les ventes. Supposons que cinq ou six producteurs ayant déposé des laines ou des soies se décident à vendre par besoin d'argent, quoique l'opinion de la très-grande majorité soit de garder et que les vendeurs mêmes aient des regrets sur l'aliénation que nécessite leur pénurie ; alors, pour éviter le double inconvénient de prendre à la caisse de l'Annexe une forte somme à intérêt et de se défaire d'un produit que la bourserie communale juge bon à conserver, l'on vendra un autre objet, comme blé, vin, huile, etc.

dont on aura moins de chance à espérer. Ainsi la commune conserve toujours ses produits les plus avantageux, et la masse du canton n'est jamais lésée par les vicissitudes commerciales qui, au reste, deviennent très-rares et faibles dans ce nouvel ordre, où les relations prennent une assiette régulière, parce que tout canton conservant toujours une masse de subsistances et matières pour parer à une mauvaise récolte, il n'y a, malgré les variations annuelles, jamais de crise fatiguante, notamment sur l'objet important qui est l'approvisionnement des grains.

§ V. *Emulation collective pour la régularité des fournitures.*

Au moyen des ventes commuées dont j'ai parlé, toute commune peut rassembler ce qu'elle a de régulier, élaguer ce qu'elle a de défectueux, le consommer dans les marchés vicinaux, ventes et emplois journaliers. Tout canton d'Annexe, formant au moins 1500 habitants, s'attache à réserver pour les ventes lointaines, pour les commissions et consignations expédiées en armement, des parties régulières qu'on nomme, en style commercial, *qualités d'ordre*, bien suivies, bien adaptées au service qui leur est assigné. Une matière commune, mais régulière, assure la réputation du producteur aussi bien qu'une matière superfine ; car il faut fabriquer pour le laboureur comme pour le potentat. De là vient qu'un canton jouit d'un grand renom lorsqu'il livre en denrées ou matières communes une qualité d'ordre, une partie suivie, bien conditionnée, apte à remplir l'emploi.

Tel sera le but, le point d'amour-propre de tous les comptoirs communaux du moment où ils seront formés ; leur mobile collectif sera l'orgueil industriel, le soin de la renommée du canton. Il faudra se mettre en état de la soutenir en bourserie ou consulte provinciale, qui sera un congrès de producteurs dont l'assemblée se tient deux fois par an au foyer d'entrepôt de la province. Tout canton d'Annexe y envoie deux députés au moins. C'est là que se débattent et se classent les renommées locales ; leur fixation n'est pas arbitraire, elle se fonde sur les dépositions écrites des entrepôts lointains, qui ont placé les parties expédiées et revêtues du sceau du canton producteur. Dès-lors si un canton veut être cité avec honneur en pays lointain et au foyer provincial, il doit s'étudier à livrer des parties d'ordre dans le genre qu'il peut produire, et faire écouler en consommation locale tout ce qui pourrait [diminuer] le relief auquel prétend le canton. Il serait hautement blâmé s'il présentait des qualités inférieures à ce qu'on peut attendre de lui.

Ce levier d'amour-propre général devient bientôt un germe d'émulation individuelle. Ceux qui connaissent les passions dominantes du paysan, sa manie d'intervenir dans le débat des intérêts de la commune,

son empressement à siéger dans une assemblée des matadors du canton, sentiront combien tout cultivateur s'efforcera dans ce nouvel ordre de faire briller ses produits, surtout quand il aura la certitude d'en obtenir, outre la renommée, divers avantages pécuniaires, comme l'avance de capitaux à bas prix pour plusieurs années. L'on verra plus loin quels secours obtiendront en ce genre les cultivateurs distingués au comptoir communal.

§ VI. *Justification de valeur réelle pour l'acheteur et pour le vendeur*.

C'est ici le problème de la vérité sur lequel ont tant disserté nos beaux esprits, mais il s'agit de vérité *pratique* et non pas imaginaire.

Dans le régime garantiste, tout objet mis en vente n'arrive aux lieux de consommation lointaine qu'appuyé de la notice de plusieurs estimations successives, dont la deuxième rectifierait les erreurs ou les exagérations de la première.

Ces estimations, fort peu coûteuses, sont faites par les Comptoirs Provinciaux, à qui l'on présente les échantillons levés par expertise de plusieurs cantons réunis. Un Comptoir communal ne lève pas lui-même l'échantillon de ses blés, de ses vins; on les lève dans les tournées d'expertise que font des commissaires spéciaux tirés de chacun des cantons; aucun d'entre eux ne voulant tolérer que l'un s'arroge un relief usurpé, ne puisse compromettre le pays en présentant des échantillons infidèles qui seraient démentis par les envois de parties.

Les échantillons doivent être levés en concurrence trinaire par trois agences de jurés, dont les fonctions sont honorifiques et gratuites, parce qu'elles conduisent à des emplois supérieurs.

1° L'échantillon est levé par les producteurs des cantons vicinaux réunis en jury et tirés de sept cantons au moins : on sait combien chaque canton incline peu à faire briller les productions du canton voisin et rival;

2° Par les producteurs jurés de la consulte provinciale, dont chacun inclinera encore moins à faire briller les antagonistes de son district;

3° Par les commissaires de l'Entrepôt concurrent; étant chargé de faire l'expédition et la vente par ses entrepôts co-associés, il a un intérêt [puissant] à ce que la province dont il est l'agent soit avantageusement connue. Or, dans cet ordre (qui est le Garantisme et non pas la Civilisation), l'on ne peut se distinguer que par la fidélité des déclarations des livraisons; car on est assuré de recevoir toujours vingt démentis infamants pour le plus petit mensonge.

Cette levée trinaire d'échantillons n'est point une formalité onéreuse

ni incommode. Souvent, dans l'ordre actuel, un négociant donne les échantillons d'une partie de denrées à sept ou huit courtiers, qui, tous à la file, viennent visiter et échantiller chaque balle, chaque tonneau, et en exprimer arbitrairement son avis, quelquefois les déprécier en secret vers les acheteurs, à qui ils veulent [en vendre] une autre partie. Il n'en sera pas de même du triple échantillage de Garantisme. Les levées se borneront aux trois agences indiquées, et chacun sera obligé d'exprimer et rédiger authentiquement son avis d'expertise, avant même qu'il ne soit communiqué à la consulte provinciale des producteurs. Elle statuera sur un avis moyen, après comparaison et dégustation des trois échantillons d'experts jurés, et à cet examen assistera toujours une députation du canton producteur.

On peut entrevoir, d'après cet usage inconnu parmi nous, que toute partie qui n'aura pas été échantillée sur les lieux par un jury d'expertise trinaire, ne sera pas admissible en commerce extérieur, et qu'il faudra consommer localement ou réunir en pacotilles dépréciables et suspectes les denrées qui n'auront pas pu soutenir ces estimations et [expertises] de concurrence trinaire, au lieu d'origine et au lieu d'expédition et de consommation, où elles seront de nouveau vérifiées.

Les échantillons portés en congrès provincial y sont essayés, dégustés et classés. La partie de denrées ne doit pas être expédiée sans le relevé d'estimation du congrès d'origine. Comme elle coûte fort peu de chose, à peine 1/4 pour 1,000, on soupçonnerait d'intention frauduleuse un canton qui expédierait sans donner note certifiée d'estimation originelle qui motive ses [décisions], opine sur les qualités intrinsèques et les emplois fructueux à espérer.

Les Comptoirs provinciaux n'ont point d'initiative sur le prix; ils se bornent à classer les degrés de valeur comparativement, en prenant pour terme moyen un nombre quelconque; soit 1,000, qu'on applique à la partie de moyenne valeur, puis on estime les autres en progression ascendante ou descendante, comme : 1,005, 1,007, 1,012, 998, 996, 993. Au moyen de cette méthode, la consulte provinciale ne préjuge rien sur les prix à obtenir ; elle se borne à opiner sur les degrés supérieurs ou inférieurs dont elle fait le classement ; puis elle constate les qualités et emplois à espérer par une analyse qu'on relève de ses registres pour l'envoyer au canton producteur. Cette pièce doit accompagner la partie lorsqu'elle est expédiée dans des régions lointaines, où elle est vérifiée de nouveau par une consulte provinciale qui constate la justesse de l'évaluation originelle et les dommages de route, s'il en existe.

Au moyen de ces précautions, il n'y a rien de vague ni d'arbitraire sur les qualités des objets vendus. Dès lors, la principale difficulté de vente est levée d'avance. On n'hésite en achat que par doute sur les qua-

lités et emplois. Dès que ces deux problèmes sont éclaircis, on a bientôt statué sur un prix équitable comparativement avec les ventes précédentes et l'état des récoltes, qui, dans ce nouvel ordre (Garantisme, 6e période), seront connues et recensées par tableaux recueillis chaque semaine de tous les points du globe.

Un canton, avant d'envoyer ses échantillons à la consulte provinciale, ne manque pas de prendre l'initiative d'estimation et d'en apprécier lui-même les qualités et emplois avec une exactitude scrupuleuse. La consulte n'admet pas pour valables les appréciations d'un canton, parce que nul ne peut être juge dans sa propre cause; un canton ne déclarera jamais que son blé, son vin, son huile soient mauvais. Cependant on lit à la consulte la déclaration du canton producteur débattue contradictoirement avec celle des experts priseurs qui ont levé les échantillons et qui sont membres de divers cantons voisins, tous intéressés à ne pas se laisser éclipser par un concurrent vicinal.

Toute bourserie cantonnale qui classerait mal et qui parviendrait à abuser quelques-uns des experts échantilleurs, s'exposerait à des démentis et affronts successifs qui déshonoreraient son canton. Elle serait d'abord confondue par la consulte provinciale, puis par les consultes éloignées des lieux de consommation ultérieure qui réitèrent les expertises tant sur la conformité avec les échantillons envoyés que sur la régularité intérieure des parties, dont toute inégalité doit être énoncée très-scrupuleusement, sous peine de suspicion et de vérification détaillée aux frais du canton producteur et de la province qui a certifié ces échantillons levés par jury trinaire.

On peut conclure de ces [détails] que les comptoirs de canton et les consultes provinciales mettront la plus rigoureuse exactitude à définir l'objet mis en vente et expédié au dehors. Il peut, en passant dans des régions lointaines, y être examiné par 2 et 3 entrepôts, où le canton d'origine, où sa province recevraient autant de démentis, se perdraient de réputation et verraient bientôt leur produit rebuté de tout le monde, par suite d'un mensonge, auquel dommage il faudrait ajouter celui du déshonneur que les civilisés comptent pour rien en fait de commerce, mais qui est [redouté] dans la période Garantisme, où l'honneur est le ressort le plus puissant de toute la mécanique sociale.

L'honneur est un ressort inconnu dans nos transactions commerciales civilisées. Un canton a bien quelques prétentions selon les faveurs que la nature lui a faites; assurément le canton de Vougeot (Bourgogne) s'offenserait qu'on l'assimilât à celui de Suresne (près Paris); mais les particuliers individuellement ne travaillent qu'à compromettre le canton par les falsifications. J'ai vu du vin de Clos-Vougeot, vin des propriétaires T. R., si drogué, si mauvais, qu'on était obligé de le donner aux bate-

liers du Rhône (je descendais à Beaucaire avec le banquier desdits propriétaires, qui avait cru nous régaler de leur infernal vin).

Bref, les particuliers commerçant isolément, oublient l'honneur pour le bénéfice momentané, qui devient bientôt germe de perte par la diffamation du canton, tandis que les masses communales forcées par les précautions dont j'ai parlé à s'inquiéter de l'honneur et de la renommée, s'attachent à un genre de bénéfices fondé sur la [confiance], bénéfice moins colossal sur l'instant, mais soutenu, croissant, honorable, et bien plus [considérable] en dernière analyse. En résumé, tout canton, en Garantisme, trouvera honneur et bénéfice à la gestion communale, tandis qu'il trouve, en Civilisation, déshonneur et ruine à la gestion individuelle qui produit constamment deux vices à la fois par opposition à la méthode sociétaire d'où naissent toujours deux biens à la fois.

Il serait bien facile à l'entrepôt concurrent, dès son début, de former lui-même les cargaisons et les assurer ; mais il dérogerait aux deux buts principaux de son institution, l'un est de présenter une solvabilité sans bornes, afin d'être nanti de tous les fonds que la chute de l'agiotage, de l'usure et du trafic laisseront disponibles ; l'autre est de garantir au producteur tout bénéfice jusqu'au local de consommation des denrées confiées à sa gestion ; il contreviendrait à ces deux conditions s'il envahissait l'office d'armateur composant la cargaison; lors même qu'il ferait assurer contre tout risque, en justifiant à registre ouvert sur ses assurances, il resterait exposé au soupçon d'insolvabilité de ses assureurs, et il [ ] ; c'est en évitant strictement toute chance de perte qu'il jouira d'un crédit colossal et du dépôt constant des capitaux sur l'emploi desquels se fonde tout son système politique.

§ VII. *Bénéfice de consommation ultérieure assuré au producteur.*

C'est un résultat auquel on ne pourra atteindre que par degrés, et à mesure que les renommées des cantons seront constatées et classées ; plus elles s'étendront au loin, plus le canton aura de chances pour obtenir en droiture les demandes des pays lointains, éviter les frais d'achat par l'entrepôt et surtout l'entremise des armateurs qui subsisteraient encore pendant quelques années dans ce nouvel ordre.

Lorsque les producteurs auront acquis une aisance collective par les avances du comptoir communal et que les manufacturiers auront atteint de même à l'aisance collective par l'association solidaire qu'aura forcée la patente croissante, les uns et les autres pourront faire l'avance et l'expédition maritime de leurs produits pour un temps suffisant à effectuer la vente des envois et l'achat des retours ; ils confieront aux vaisseaux de

l'entrepôt préférablement à ceux des armateurs, de qui souvent l'on n'est payé qu'autant que l'expédition est suivie d'un heureux retour ; les armateurs étant dans l'usage de faire banqueroute quand ils éprouvent un revers. Au reste, on les astreindra à la solidarité, mais en les grevant de diverses [redevances] dans le genre de celles exprimées (page 198), afin d'assurer plein avantage aux vaisseaux de l'entrepôt sur lesquels il ne restera que la chance de capture dont on se couvrira comme aujourd'hui par les assurances.

L'entrepôt ne hasardant rien, pas même les carcasses de vaisseaux, traitera avec les constructeurs ou armateurs comme avec les voituriers ; un vaisseau n'étant qu'une voiture plus [grande] que celles de terre. Les trois entrepôts débuteront, sur le commerce de mer comme sur celui de terre, en prenant d'abord possession du transport et du fret, soit en cabotage, soit en expéditions lointaines, et sans garantie d'assurances ni d'entretien de navires; l'entrepôt ne devant courir aucun risque ni compromettre en aucun cas son crédit, qui est le Palladium de l'agriculture, à laquelle il verse des fonds.

Les Comptoirs communaux traiteront avec l'entrepôt comme affréteur de vaisseaux; tout ce qui est transport étant attribution exclusive de l'Entrepôt, qui doit avoir connaissance et gestion de tout le mouvement.

Jusqu'à l'établissement des magasins communaux et entrepôts concurrents dans les pays barbares, il faudra traiter avec ces contrées selon la méthode commerciale; alors, pour vaquer aux ventes des chargements et achats des retours, la masse des producteurs faisant des expéditions enverra, d'accord avec l'entrepôt, dés agents sans passer par la griffe des armateurs qu'on a voulu ennoblir, je ne sais à quel titre. On devait donc ennoblir du même coup les procureurs, qui ne l'emportent sur les armateurs ni en astuce ni en rapacité.

Après ces dispositions, il ne restera du commerce actuel ou trafic mensonger que deux branches.

1° Les ventes de chargements expédiés et les achats de retour en pays barbares, jusqu'à ce que ces contrées aient adopté la mesure de l'Entrepôt concurrent qu'elles se hâteront d'organiser par appât de bénéfice fiscal. Ensuite les entrepôts, tant barbares que civilisés, pourront s'expédier en consignations respectives. D'ailleurs, l'établissement de l'entrepôt et du magasin communal en pays barbares en change complètement les mœurs et coutumes sociales, et les élève à un mixte de Barbarie et de Garantisme ;

2° Il restera un trafic mensonger dans les marchés de consommation locale et vicinale, jusqu'à ce qu'on ait opéré l'association domestique et alimentaire qui est dans l'ordre sociétaire une branche supérieure à celle du commerce. Au reste, la fourberie et la complication des marchés

de la ville seront bien diminués par la publicité des ventes et opérations de l'entrepôt concurrent qui serviront de règle aux minutieuses relations du marché. Plusieurs de ses fourberies [ ], entre autres celles du marché des grains, seront comme anéanties du moment où les boulangers et consommateurs pourront puiser avec garantie de qualité dans les magasins communaux ou dans ceux des trois entrepôts; les autres marchés, si ruineux par la perte de temps et les faux frais qu'ils causent au paysan, seront successivement absorbés par de nouvelles dispositions sociétaires dont ce n'est pas le lieu de nous occuper.

§ VIII. *Émulation individuelle.*

Dans l'ordre actuel, il n'existe aucun ressort d'émulation pour le cultivateur; il ne connaît d'autre aiguillon que la famine; il n'a nul moyen de se distinguer et s'avancer; point de fonctions publiques en agriculture, point d'appui; au contraire, des railleries à essuyer dans toute entreprise. Les Comptoirs communaux créent en tous sens des stimulants pour l'homme industrieux: il a d'abord l'appât de devenir l'un des commissaires au soin des magasins, caves et greniers communaux. Cette fonction, sans produire un grand lucre, donne un relief considérable. C'est un moyen de protection pour obtenir un prêt supérieur à la masse de ses propriétés. L'Annexe, qui ne court aucun risque, ne donnerait pas de fonds sans garantie au plus honnête homme; mais le comptoir communal, qui est solidaire, peut prendre à l'Annexe des fonds pour les individus qu'il veut obliger; il les prend à la caisse d'annexe au taux de 4 0/0, puisqu'elle les obtient à 3 0/0 des propriétaires; il les prête à 5 0/0 à ses protégés reconnus intelligents et admis comme tels en séance de bourserie, et le bénéfice de 1 0/0 est appliqué aux frais de gestion communale. Ainsi les hommes industrieux de chaque bourgade ou canton seront assurés d'obtenir à 5 0/0 des secours pécuniaires qu'ils ne trouveraient pas à 10 0/0 dans l'ordre civilisé, où il n'y a d'appui que pour les intrigants et les fripons.

Un des vices capitaux de l'industrie civilisée, surtout dans les campagnes, c'est de n'ouvrir aucune carrière d'avancement à l'individu qui a du mérite sans fortune. De là naît cette [funeste habitude] de n'estimer les hommes qu'au poids de l'or; ce qui détruit l'émulation dans sa source: quel prix le public et l'individu peuvent-ils y attacher quand elle ne conduit à rien, faute d'emplois sociaux qui ne peuvent naître que du régime d'association?

Parmi les fonctions publiques dont il nécessitera la création, j'ai cité celle des commissaires gérants du magasin communal. J'en pourrais citer une foule d'autres, surtout pour les femmes qui n'ont jamais aucun

emploi public en Civilisation ; tandis que dans le régime garantiste auquel tient l'Entrepôt concurrent, il est une foule d'emplois publics pour l'un et l'autre sexe, et il faut se hâter de le dire afin de rassurer les nombreux employés qui pourraient s'alarmer à l'annonce des suppressions et des réductions que cet ordre causera en administration. Pour une place qu'il supprimera en ce genre, il en créera trois en agriculture, mais ce seront des fonctions productives ou fonctions d'agents occupés à [seconder] les associations économiques de la masse, tandis que les agents fiscaux dans l'ordre actuel n'ont d'autre emploi que de spolier pièce à pièce chaque membre de la masse désunie.

Usons d'un exemple pour caractériser ce contraste des agents fiscaux civilisés ou spoliateurs de la masse désunie et des agents *cantonniens* ou curateurs économiques de la masse combinée. Les fiscaux les plus détestés du paysan, les rats de cave ou gapiaux ne produisent rien à la masse qu'ils ne cessent de harceler : par contre les commissaires de la cave communale seront des économes très-précieux, qui épargneront au paysan : 1° les dommages *positifs*, les maladies des denrées mal gérées faute de capitaux, d'intelligence, d'ustensiles, surtout dans les pays vignobles où l'on n'entend parler que de vins tournés et poussés chez les paysans et les particuliers inhabiles à cette gestion ; 2° les dommages *neutres* de denrées qui, sans se détériorer, n'avancent pas en perfection quand elles ne reçoivent pas les [maniements] requis, dans des édifices convenables que les paysans ne sauraient construire ; 3° les dommages *négatifs* ou perte de consommation prématurée dont j'ai déjà parlé.

Dans un tel ordre social, toute commune en rétribuant à une modique provision les commissaires communaux qui lui vaudront tous ces avantages, dépensera moins qu'aujourd'hui pour solder les rats de caves ou gapiaux qui la désolent et qui seront inutiles, lorsque les impôts agricoles seront abonnés selon la méthode usitée en Garantisme ou sixième période. Ainsi tous les fiscaux actuels en changeant de fonctions deviendront utiles aux communes dont ils sont l'effroi. Celles-ci dépenseront moins à payer des producteurs, qu'aujourd'hui à [entretenir] des improductifs par l'entremise du gouvernement.

Objectera-t-on que les fiscaux supprimés n'auront pas les connaissances nécessaires pour être placés à titre de commissaires gérants du magasin communal ? Mais ce travail ne sera qu'une des nombreuses fonctions que créera le nouvel ordre agricole : pour en estimer le nombre, on peut le comparer à celui des officiers et sous-officiers d'un régiment à égal nombre. Ainsi, dans un canton de 1,500 habitants, où il n'y a en Civilisation d'autre officier agricole que le garde champêtre, il faudra en Garantisme 150 employés, dont moitié de femmes en tous degrés. La gestion des cuisines sociétaires ou pensionnats communaux li-

bres emploiera beaucoup de femmes en qualité de gérantes, et chacun de ces nouveaux fonctionnaires vaudra à la masse un produit au moins quadruple du bénéfice qu'il percevra.

On a pu en voir un aperçu aux chapitres qui traitent des fonctions des officiers des groupes industriels et séries de groupes ; fonctions incompatibles avec l'ordre civilisé qui, au contraire, a la propriété de multiplier de plus en plus le nombre des employés improductifs occupés à spolier l'ordre social sous prétexte de l'administrer. A la vérité, ils administrent, mais selon la méthode civilisée, qui tend à augmenter les rouages inutiles et compliquer le mécanisme, tandis que dans la période 6e (le Garantisme) le fisc ayant des moyens d'abonner tout impôt sans essuyer de fraude, il obtient d'autant plus de bénéfice qu'il a moins d'agents, et il ne tend qu'à en réduire le nombre.

Je n'envisage ce contraste que sous le rapport de l'émulation individuelle qu'il [faudra faire naître] dans le nouvel ordre, où le moindre canton fournira à ses habitants, propriétaires ou [paysans], une foule de ces emplois publics et [productifs] qu'ils vont aujourd'hui chercher dans les villes, dans ces gouffres d'absorption qui seront désertés du moment où un [nouvel ordre] aura remédié aux complications mercantiles et administratives qui pressurent, avilissent la campagne, y détruisent toute émulation individuelle en ne lui offrant ni véhicules, ni récompenses, ni appuis.

§ IX. *Combinaison des manufactures avec l'agriculture.*

Cet amalgame semble effectué dans certaines campagnes, comme en Flandre, en Normandie, dont les paysans apportent chaque semaine leurs étoffes au marché. Il s'agit d'établir une méthode moins imparfaite.

Le système actuel des manufactures est des plus désastreux, il n'offre partout que des fourmilières de misérables dont le travail est aussi contraire à la santé qu'à la fortune du peuple. La santé exige que l'homme varie ses exercices, qu'il évite de s'assujétir et se priver de mouvement corporel pendant des journées entières, comme on le voit dans les ateliers civilisés.

Pour organiser les manufactures selon le mode naturel et sanitaire, il faudra diverses innovations qui ne peuvent avoir lieu que successivement dans la conjoncture dont nous traitons, et d'abord il faudra ménager aux cultivateurs un superflu de temps, une épargne sur leurs moments qu'absorbe le mode actuel de gestion. Raisonnons sur cette économie de [temps] et sur le moyen d'y parvenir.

Les comptoirs communaux, en élevant des fabriques, auraient peu de bénéfice à espérer, s'ils voulaient rivaliser celles déjà établies, et n'y

trouveraient aucune économie du temps employé aux cultures et soins domestiques. Il est une fabrication qui atteindra ce but et qui pourra s'appliquer à toutes les communes : c'est celle de la nourriture combinée. Ce que la Civilisation fait pour les soupes économiques, le Garantisme le fera pour la nourriture de toute la masse des paysans dont elle entreprendra l'association alimentaire en tables de trois classes. Elle assurera aux paysans deux grands avantages : d'être beaucoup mieux nourris à moins de frais, et épargner les 9/10 du temps et du combustible employé par leurs ménagères à préparer de mauvais aliments.

Le comptoir communal, dans le petit bénéfice qu'il tirera de cette entreprise, de ce pensionnat alimentaire, ne pourra pas être jalousé, puisque le profit sera réparti à la commune entière en proportion du versement que chacun aura fait au magasin. Quant aux pauvres qui n'auront rien à verser, ils s'estimeront fort heureux qu'on leur avance la nourriture de 3e classe en à-compte sur des travaux qu'ils souscriront. On a vu au traité de l'Harmonie combien les cuisines collectives sont économiques et favorables au pauvre ; il n'est aucune branche de l'association qui puisse être plus utile et plus agréable au peuple, à qui elle procurera une meilleure chère à moins de frais et avec épargne de temps ; elle serait le principal acheminement à l'association complète.

Après cette amélioration, qui laisserait un grand superflu de temps aux cultivateurs, et surtout aux femmes, on profiterait de ce chômage pour élever un atelier dans chaque canton. Dès-lors la campagne jouirait de quelque aisance et de divers agréments qui lui sont inconnus aujourd'hui. Les habitants cesseraient de la déserter pour aller encombrer les ateliers des villes, qui, dans leur dénuement habituel et leur stagnation périodique, nous présentent le même vice de distribution que j'ai remarqué dans l'ordre administratif : d'une part, le gouvernement et le commerce, qui se divisent pour pressurer l'industrie au lieu de s'allier pour la soutenir par l'entrepôt concurrent; d'autre part, l'agriculture et les fabriques se divisant pour se faire rançonner respectivement par le commerce mensonger, dont la chute amènerait leur réunion et leur fortune. Ainsi, l'ordre civilisé n'est qu'un écho de lui-même, qu'une répétition de certains effets vicieux qu'on voit se reproduire en tout sens dans les détails de ce mécanisme le plus compliqué qui puisse exister dans la nature. Eh ! ne voit-on pas sans cesse la honte de nos perfectibiliseurs dans le scandale que j'ai signalé déjà, l'accroissement continuel des improductifs gouvernants et marchands dont la multitude fait craindre avec raison qu'il ne faille bientôt employer moitié de chaque peuple à gruger l'autre moitié, vice dont la destruction sera un des nombreux bienfaits de l'Entrepôt concurrent.

§ X. *Fusion et agglomération progressive des agences fiscales.*

Le but économique en finances doit être d'abonner chaque impôt avec les communes, autant que possible, et de leur en confier la répartition. C'est à quoi l'on ne saurait parvenir dans l'ordre civilisé, où il règne tant de confusion, qu'on ne connaît pas même la population : encore moins les récoltes, sur le recensement desquelles une défiance bien fondée suggérera à chacun des déclarations très-fausses, témoin ce colloque de deux maires en 1811 : « Quelle déclaration avez-vous faite » sur le blé de votre commune ? — J'ai déclaré moitié ; et vous ? — » Moi, un peu moins de moitié. » Voilà comme les gouvernements sont informés en Civilisation.

Les notions sont régulières en Garantisme où le Gouvernement tient par l'Entrepôt concurrent tous les fils du mouvement, et peut connaître exactement les détails de la production, sans aucune perquisition d'agents fiscaux. Alors les communes, devenues plus aisées, pourront abonner et payer à jour fixe la plupart des impôts, dont la perception exige des armées, et dont la répartition sera partout régulière quand elle sera débattue en consulte ou bourserie communale, où l'on connaît exactement la valeur des terres et les moyens de l'individu.

Les armées fiscales disparaîtront successivement avec les abus qui en nécessitent l'entretien. Quand l'impôt sera abonné par une commune, il ne sera plus besoin de la meubler de garnisaires; quand il n'y aura plus de contrebande, il ne sera plus besoin de douaniers. Or, la suppression de la contrebande serait un des résultats [les plus assurés] du Garantisme.

En effet, lorsque la masse des cultivateurs, et surtout des femmes, aura obtenu par les branches d'association alimentaire et autres une prodigieuse économie de temps et des avances pécuniaires à modique intérêt, l'industrie manufacturière sera poussée en peu de temps et dans tous les pays au plus haut degré possible. Chaque région sera bientôt pourvue de toutes les manufactures qu'elle peut comporter. On a vu en France, depuis le commencement du siècle, combien cette industrie marche rapidement quand elle est tant soit peu encouragée. Dix années ont suffi pour faire tomber tous les préjugés d'impossibilité, et cependant l'industrie n'a pas eu le quart des encouragements qu'elle trouvera dans le Garantisme où tout le canton se voue à quelque genre d'industrie et parvient bientôt à exceller dans celles que le sol et les relations locales peuvent favoriser.

Du moment où chaque pays aura suffisamment de manufactures, les jalousies industrielles cesseront, il ne restera que peu d'objets à inter-

dire ou grever d'un droit d'entrée; et, comme ils seront nécessaires, on pourra convenir, moyennant un modique droit, de leur expédition d'entrepôt à entrepôt. Le Gouvernement pourra en faire l'achat dans les pays étrangers, parce que le régime commercial est exempt de fraudes dans ce nouvel ordre. Il pourra sommer les manufactures et cantons qui désirent tel objet prohibé, d'adresser leurs commissions au ministre de l'intermédiaire, et nommer eux-mêmes leurs agents pour aller faire le choix. Alors la contrebande n'existera plus, parce que le gouvernement fera lui-même introduire du prohibé, sans frais et à modique prime. Il connaîtra la quantité du produit confié à chaque entrepôt, et celui des trois qui se hasarderait à tromper le fisc sur cet objet, risquerait la destitution et la ruine de plus de cent fonctionnaires solidairement responsables. Il courrait ce risque pour une misérable fraude qui n'irait pas à deux ou trois balles sans être découverte, et ne donnerait qu'une ombre de bénéfice, à cause de la modicité du droit et du grand nombre des copartageants.

Aujourd'hui l'on court un hasard, parce qu'un seul négociant trouve de gros bénéfices et ne compromet que lui seul. C'est double motif pour hasarder la contrebande. Aussi trouve-t-on dans les villes frontières presque autant de contrebandiers que de négociants. Tous ces vices inhérents à l'ordre mensonger tombent d'eux-mêmes dès l'instant ou l'on organise l'association, et en moins de dix ans elle absorbe peu à peu toutes les armées fiscales et [agences] de parasitisme auxquelles donne naissance le régime de libre mensonge et d'incohérence industrielle prônée par les économistes.

Propriétés unitaires de l'Entrepôt concurrent.

Les dispositions empruntées à l'Harmonie ont toujours deux propriétés d'antidote composé, produisant double cure. Le premier, qu'on peut examiner au sujet de la contrebande comme de tout autre vice du régime commercial, c'est que ce régime donne toujours deux pertes au lieu d'un bien à désirer, tandis que l'ordre sociétaire donne toujours deux bénéfices au lieu d'un mal évité. En effet, supposons que le gouvernement pût acheter et fournir lui-même les objets prohibés dont on fait l'introduction en fraude, il aurait, dans ce cas :

Le bénéfice partagé entre les contrebandiers, acheteurs, assureurs et introducteurs.

L'épargne des frais d'armées d'employés contre lesdits contrebandiers.

En outre, il y aurait pour la nation bénéfice du retour de ces improductifs à la culture et aux fonctions utiles. L'ordre actuel produit tous les dommages opposés. C'est ainsi qu'en tout sens l'imbécile Civilisation

s'exténue en dispositions improductives, tandis que ses beaux esprits la leurrent par des verbiages sur le perfectionnement de la perfectibilité. On voit qu'il ne manque pas de remèdes à toutes les plaies, mais les remèdes ne peuvent se trouver que dans les inventions, comme l'Entrepôt concurrent, qui forment issue de l'ordre civilisé et entrée dans les périodes supérieures. Quant à la Civilisation, plus on essaie de la [consolider], plus on s'enfonce dans le labyrinthe passionnel où toutes nos [élucubrations] morales et économiques, sans cesse confondues, attestent de plus en plus qu'il faut chercher la raison et le bonheur hors du mécanisme civilisé.

Le second effet est de liguer la masse pour le soutien d'elle-même et de l'individu, tandis que la Civilisation favorise l'individu pour spolier la masse. Nous en voyons chaque jour l'effet dans les campagnes où un spéculateur obtient à vil prix les récoltes de vingt pauvres paysans, tandis qu'un usurier perçoit en intérêt la moitié du produit de ces vingt récoltes. Il en est de même dans les fabriques, où le riche négociant a toutes les facilités pour ruiner les petits ouvriers qui ne trouvent aucun appui.

On a vu l'effet contraire dans la description des propriétés de l'Entrepôt concurrent, qui d'abord pourvoit aux besoins pressants par l'avance de demi-valeur faite par l'annexe, et qui assure aux cultivateurs estimés la faculté d'obtenir des fonds du Comptoir communal, qui les puise à la caisse de l'Annexe à 4 0/0 et les avance à ses protégés en y ajoutant un agio de 1 0/0 applicable à ses frais de gestion. Ce sera donc ici la masse qui se liguera pour soutenir l'individu et soutenir de capitaux l'homme industrieux avec qui le comptoir communal ne risque point de s'engager inconsidérément, puisqu'il voit exécuter les améliorations qui sont l'objet des emprunts et pour lesquelles le cultivateur ne trouverait pas des avances à 10 0/0 dans nos cités.

L'ordre civilisé présente donc une série de lésions qui frappent sur le gouvernement comme sur la masse du peuple; aussi toutes les puissances n'arrivent-elles qu'à s'obérer progressivement. Les politiques se sont récriés de tous temps sur cette propriété essentielle du mécanisme civilisé : ces lésions de la masse pour le bénéfice de l'individu, lésions qui s'étendent depuis les [grands fléaux], comme la guerre où un tyran fait périr un million d'hommes pour satisfaire ses caprices, jusqu'aux menues servitudes qui assujettissent les petites masses ou villages à des tyranneaux subalternes, comme l'agioteur, l'usurier et tant d'autres.

Ces désordres, que l'on peut nommer contre-marche de justice distributive, sont un résultat nécessaire de l'existence et de l'absence du code divin. S'il doit établir la garantie des masses contre la tyrannie individuelle, il est naturel que l'ordre philosophique ou législation des hommes, ou Civilisation, établisse en tout sens l'asservissement de la

masse aux fantaisies tyranniques de l'individu. Ce contraste équivaut à celui du papillon et de la chenille qui sont en renversement d'organes.

Je ne saurais trop répéter, au sujet des issues de Civilisation, qu'il est infiniment plus facile d'en sortir tout-à-fait que partiellement, et que la fondation d'un tourbillon passionnel [phalange] qui suffirait à harmoniser le globe entier est une opération bien plus prompte que celle des comptoirs communaux, qui n'organiseraient que la vérité des relations commerciales et l'acheminement partiel vers l'Harmonie.

J'ai décrit cette opération pour indiquer les échelons par lesquels la science aurait dû s'élever. C'était un régime distributif par l'Entrepôt concurrent qu'il fallait commencer, puis par le Comptoir communal. De là on aurait passé à d'autres branches d'association, comme celle du régime alimentaire, puis à l'alliance des manufactures avec les cultures; puis à l'organisation des cultures en tribus de 7e période. Ainsi, avant d'arriver au tourbillon passionnel [phalange], le génie aurait pu consumer deux ou trois siècles à ces gradations, d'autant mieux que, lorsqu'on est arrivé à quelque bien, l'orgueil pousse à croire qu'on a atteint la plus grande perfection, prestige que la philosophie renforce par ses cris de perfectibilité, propres à enivrer les sots et à paralyser le génie.

Aujourd'hui que l'on connaît le degré ultérieur de la destinée industrielle, le tourbillon passionnel [la phalange], il serait doublement absurde de s'arrêter aux essais gradués que je viens de citer. Car, outre le retard d'avènement au bonheur parfait et à la haute opulence, on éprouverait le dommage des reconstructions successives d'édifices qui ne peuvent pas servir en passant d'un degré à un autre. Ceux de Civilisation auraient déjà peu d'emploi en 6e période et point du tout en 7e; encore moins en 8e; ceux de 6e période peu d'emploi en 7e, et point en 8e, et ceux de 7e période fort peu d'emploi en 8e; d'où l'on voit combien il y aurait de faux frais et dommages à essuyer en reconstruction, si le monde social s'acheminait par degré vers l'Harmonie.

Ajoutons que les plantations tombent partiellement dans cet inconvénient. Un verger civilisé ne sera pas inutile; mais il ne sera pas disposé convenablement aux habitudes de 7e période, et celui de 7e sera de même gênant pour les habitudes de l'Harmonie; de sorte qu'en passant d'une période à l'autre, il faut procéder à de nouvelles plantations.

Toutefois, j'ai dû signaler ces gradations en échelons pour signaler l'étourderie de la raison civilisée, qui n'a pas même su découvrir les degrés inférieurs d'association, d'abord l'Entrepôt concurrent; et remarquons que, dans cette faute, la perfidie est de moitié, et qu'il y a toujours double défaut dans les aberrations de la philosophie : 1° per-

fidie en vantant le vice dominant, les fourberies mercantiles et autres, pour se dispenser de chercher un ordre véridique et manie [de s'être] toujours aheurtée à chercher les voies [de perfectionnement] dans le mécanisme administratif, au lieu de les chercher dans l'industrie, qui est le point d'issue ouvert à l'esprit humain pour s'élever à l'Harmonie, du consentement des souverains, tandis que les innovations administratives sont des guerres indirectes au souverain à qui la nature suggère avec raison de rejeter ces rêveries philosophiques. Elles ne sauraient conduire les peuples au bonheur, puisqu'elles ne les conduisent toujours qu'à la Civilisation, et la fâcheuse épreuve que le siècle vient d'en faire prouve assez que, pour entrer dans les voies du bonheur, la meilleure règle est de suivre des routes opposées à celles de la philosophie, dont tous les systèmes, ne donnant pour résultats que la fourberie, l'indigence, l'opprobre, l'oppression et le carnage, sont nécessairement l'antipode des vues sociales de Dieu ((si l'on suppose Dieu ami des hommes)).

[A la fin de ce cahier se trouve la note suivante, qui n'a point trait au sujet traité, et se rapporterait mieux au cahier des *Trois Unités externes* précédemment publié; mais elle est intéressante en ce qu'elle relate un passage remarquable d'un discours prononcé en 1819 par M. de la Bourdonnaye.

A cette époque, le transfert des rentes sur l'État, qui étaient alors toujours nominatives, ne s'opérait qu'à Paris; cette mesure restrictive avait pour résultat d'éloigner de la rente les habitants de la province. Le ministre proposa une loi dont les dispositions permettaient d'opérer désormais le transfert dans les départements mêmes, et d'y faire payer les arrérages.

Dans l'exposé des motifs, le ministre avait dit que l'état de choses alors existant laissait à Paris une masse de rentes *difficile à gouverner : à soutenir,* voulez-vous dire, ajoutaient M. de la Bourdonnaye et les autres membres de la droite, qui comprenaient fort bien que la mesure proposée était toute favorable à l'ascendant de la haute banque, en ce qu'elle faciliterait le placement des emprunts déjà créés, et par suite la création de nouveaux emprunts qui soutireraient l'argent des provinces pour le faire affluer à la bourse de Paris et dériver dans les coffres-forts des banquiers. La gauche soutint le projet de loi; mais, dans le discours prononcé en son nom par le banquier Casimir Périer, on ne trouve pas le moindre soupçon de la portée politique du projet, qui, sous la forme d'une très-simple mesure d'administration (juste et raisonnable au fond), renfermait un germe puissant de développement pour la puissance des financiers, en agrandissant le marché de la bourse de Paris, et en appelant des capitaux nouveaux, détournés de l'agriculture et de l'industrie manufacturière, aux emplois parasites de la spéculation et de l'agiotage, comme viennent de le faire plus énergiquement que jamais les lois sur les chemins de fer, encore plus favorables à la constitution de l'aristocratie financière. La loi fut votée par 124 voix seulement, fournies par la gauche et une partie du

centre, contre 104 voix données par la droite et le surplus du centre. (Voir le *Moniteur* des 26 et 27 mars 1819.)—Voici la note de Fourier.]

M. de la Bourdonnaye. 24 mars 1819. — *An* bon que le gouvernement *gouverne* les rentes?

« Paris est le centre des nouveautés dangereuses de révolution; vous voulez encore, au moyen des rentes que vous disséminez sur tant de points du royaume, en faire le régulateur du crédit public, le centre de tous les intérêts, de tout agiotage, le moteur de toute action et réaction commerciale. Vous voudriez transporter le gouvernement dans la Bourse de la capitale; lui donner la direction générale de l'opinion, constituer la monarchie en république aristocratique, dont les banquiers et les capitalistes seraient les magnifiques seigneurs, et les propriétaires seraient des ilotes politiques. La puissance des écus serait la force virtuelle, la cupidité et les spéculations hasardeuses seraient le principe générateur et déterminant, et vous ne voyez pas que, dans un moment où tout est en agitation, inquiétude et propension à des changements politiques, l'embarras de la Bourse, la situation précaire des capitalistes, l'incertitude des fortunes impossibles à réaliser, sont les seuls garants de la tranquillité publique et le gage de la stabilité de l'État. Quel aveuglement ou quel crime! »

Id vrai, *sed* bel éloge de Civ[ilisation] en 3e phase, tendant à 4e, à monopole féodal.



PRINCIPES

D'UN NOUVEAU

DROIT ADMINISTRATIF.

TROISIÈME ARTICLE.

(Voir les deux précédentes livraisons.)

ASSOCIATION DU CAPITAL, DU TRAVAIL ET DU TALENT
DANS L'EXPLOITATION DES MINES.

Après avoir donné une idée sommaire de l'extraction des minéraux, examinons comment les trois leviers industriels, le capital, le travail et le talent interviennent dans cette exploitation.

Dans l'exploitation des mines, l'association intégrale n'existe pas ; on voit souvent les capitalistes se liguer ensemble ; mais l'ouvrier exclu de la participation aux bénéfices subit irrévocablement la loi du salaire (1).

L'absence d'association rend la machine profitable au capitaliste seul. C'est une des raisons pour lesquelles l'emploi des mécaniques dans les

---

(1) Voici quelques indications sur le salaire des travailleurs employés aux mines ; nous les extrayons d'un bon ouvrage élémentaire, le *Manuel Roret*, à qui nous en laissons la responsabilité.

Journée des charpentiers qui posent la chèvre ou le mât de sondage.	3 fr.	00 c.
Pose d'un mètre de boisage, 8 heures de travail..................	1	35
Main d'œuvre de maçon pour un mètre de muraillement, dix heures de travail..................	4	00
Aide du maçon, dix heures de travail..................	»	85
Journée ordinaire de mineur ou de charpentier travaillant au *serrement* dans les mines..................	1	77

mines s'est peu développé; l'on n'a pas osé réduire au désespoir les noires populations de mineurs. Ajoutons que l'espace inégal, étranglé, dans lequel s'opèrent les travaux est peu favorable au jeu des machines. Souvent, à l'extérieur, la vapeur est employée à l'extraction du minerai; on a même vu des machines à vapeur fonctionnant dans les souterrains, mais ce dernier fait est rare. En général, le génie du mécanicien ne s'est pas aventuré dans les galeries; le travail s'y fait presque entièrement à la main. L'homme de fer de Willy Brown et le bélier de M. Wood roulant sur des rails pour aller frapper les parois de la mine ont été promptement abandonnés.

Aujourd'hui, le capital, dans l'industrie minérale, est représenté par trois éléments : par l'*État*, qui donne le droit d'exploiter la mine ; par le *propriétaire de la superficie*, qui souffre l'occupation de son sol ; enfin, par le *concessionnaire*, qui fournit les machines et le numéraire nécessaires à l'exploitation.

Dans la pratique, ces trois éléments demeurent habituellement séparés. L'État, propriétaire de toutes les mines, aurait le droit de les mettre en valeur par lui-même, de régir des exploitations nationales; mais il use peu de ce droit; sauf exception très rare, il le concède. Le concessionnaire de la mine n'est pas confondu avec le propriétaire du sol, et lors même que le propriétaire de la surface obtient la concession, pour l'obtention de laquelle sa qualité ne lui donne aucun privilége, le propriétaire du sol et le propriétaire de la mine sont toujours en lui deux êtres distincts, et distincts à ce point que le premier reçoit de l'autre une redevance évaluée par l'administration.

Quels motifs ont porté le législateur à établir cette triple division entre les intéressés qui participent aux produits de la mine à titre de capitalistes? Pour le faire comprendre, il est indispensable de remonter aux principes du droit naturel relativement à la propriété, en général; nous mettrons ensuite ces principes en regard de la matière spéciale des mines.

De la propriété au point de vue du droit absolu.

Le principe fondamental sur lequel repose le droit de propriété, c'est que tout être intelligent et libre est propriétaire de la valeur créée par son activité. Ce que j'ai fait, déduction faite du concours qui m'a été prêté par des puissances extérieures, ce qui n'existerait pas sans moi, est à moi, comme le monde est à Dieu. Aucun pouvoir n'a le droit de m'enlever ce que j'ai produit. On ne pourrait me le soustraire que pour l'attribuer à des êtres qui ne l'auraient pas créé : voilà ce que l'équité n'admettrait pas.

A propos de quels objets la question de propriété est-elle soulevée ?

D'abord, à propos du sol, de la terre, élément primitif, base du développement pour toutes les valeurs.

L'homme n'a pas créé la terre; aussi la terre ne peut-elle être appropriée par aucun individu ; elle est à Dieu, qui a donné l'usufruit du globe à l'humanité tout entière, mais qui n'autorise personne à posséder en propre aucun coin du sol ; il n'y a que les fruits du travail humain qui soient susceptibles d'appropriation individuelle.

Serait-il possible d'établir un système qui conservât à la jouissance du sol un caractère collectif, tout en admettant des droits individuels sur les fruits du travail humain ?

Un pareil système peut être connu et même réalisé ; mais, pour s'en faire une idée nette, il faut sortir, en esprit, de la société actuelle.

Un équipage naufragé s'établit sur une île déserte : ici, rien ne s'oppose à la complète observation du droit naturel.

Tous les naufragés ont un droit égal à la terre ; ils travaillent pour augmenter les richesses brutes que le sol présente. On ne fractionne pas le sol, on ne le divise pas en portions. Tout en l'exploitant unitairement, tout en considérant la jouissance de la terre comme chose commune, n'est-il pas possible d'attribuer à chacun soit les produits qu'il a créés, soit une valeur représentative acceptée par lui ? N'est-il pas possible, en un mot, de répartir les valeurs productives, proportionnellement au concours de chacun dans la production ?

Pendant la premiere génération, le problème peut être résolu sans grande difficulté ; mais, à la suite des travaux, la terre, la base de production, augmente de valeur ; c'est là une création de l'homme. La deuxième génération aura le bénéfice de cette plus-value. Les fruits produits ont été, en grande partie consommés ; mais, à partir de la seconde génération, il faudra nécessairement répartir la réserve et la plus-value.

Cet excédant, qui n'est point créé par les membres de la seconde génération, ne peut lui être distribué que conformément aux intentions du créateur, du légitime propriétaire, et le droit de tester se trouve ainsi rattaché au principe qui nous a servi de point de départ : tout être intelligent et libre est propriétaire de la valeur créée par son activité.

De la propriété au point de vue de l'histoire et du droit relatif.

Dans le développement historique de la société, les choses ne se sont point passées comme dans notre île déserte, et le droit absolu n'a pas régné. Dans l'état sauvage, nous trouvons le droit de tous à la terre représenté par les quatre droits naturels, cueillette, chasse, pêche et pâture ; mais, dans la société patriarchale et surtout barbare, la scène change.

Chaque famille se constitue un patrimoine exclusif; la propriété territoriale se morcèle. Cette appropriation de la terre est contraire au droit absolu, mais c'est une phase par laquelle il fallait nécessairement passer pour que la terre fût défrichée, mise en valeur. La science sociale nous donne les moyens d'intéresser les hommes à la culture, tout en conservant à la jouissance du sol un caractère collectif; mais, tant que les problèmes de l'association et du travail attrayant n'ont pas été résolus, le sol ne pouvait être cultivé que si des individus trouvaient un intérêt exclusif à l'exploitation de telle ou telle parcelle.

Nécessité de réaliser le droit absolu.

Depuis la barbarie, l'humanité, relativement à la possession du sol, est dans un système faux. Nous ne pouvons pas détruire tous les effets d'une méprise qui remonte à tant de siècles ni refaire les comptes de l'humanité. Pour construire une société nouvelle, nous devons utiliser tous les matériaux contenus dans celle-ci. Il faut, non par violence, mais par attraction que chacun fasse de sa proprieté l'usage le plus conforme à l'intérêt général.

Notre idéal de société ne sera pas l'état sauvage qui est exclusif de l'organisation agricole; nous ne pouvons emprunter à ce régime que les quatre droits naturels, encore faut-il en organiser l'exercice et les remplacer en beaucoup de circonstances par des équivalents librement consentis.

Phase transitoire

La société est sortie historiquement des conditions du droit absolu le droit relatif qui a régi la propriété pendant les périodes barbare et civilisée avait son utilité, mais ce n'était qu'une utilité transitoire. Il faut rentrer dans les conditions du droit absolu, l'opinion le demande, et déjà de toutes parts ses représentants les plus exaltés prononcent anathème contre la propriété individuelle.

Pour sortir du droit relatif et pour organiser la société conformément au droit absolu qui exclut l'appropriation de la terre, il faut trouver une transition qui se relie aux antécédents de l'humanité et qui, d'un autre côté, appartienne à l'avenir. Cette transition, c'est l'Association qui la fournit.

Ceux que l'appropriation du sol a dépouillés de la jouissance de la terre ont toujours la propriété des bras, mais ils ne peuvent pas en tirer parti, car ils sont dans la dépendance des hommes qui possèdent les instruments de travail; réalisez l'association du capital, du travail et du

talent, vous n'avez plus de prolétaires salariés ; chacun participe aux bénéfices sociaux dans la proportion du concours qu'il apporte à la création des valeurs.

Non-seulement l'association du capital, du travail et du talent réalise les conditions de la justice, mais par cela seul qu'elle les réalise, elle développe une production de richesse tellement considérable que les monopoleurs de la société actuelle trouvent eux-mêmes un immense intérêt à la transformation et y souscrivent de bon cœur.

Supposons la société engagée dans cette phase transitoire qui la fera passer du droit relatif des sociétés subversives au droit absolu : il se produira des établissements sociétaires dans lesquels tous les éléments de la production interviendront suivant des conditions stipulées par des contrats. On dira aux capitalistes : aujourd'hui votre argent vous rapporte tant, cet intérêt vous sera d'abord garanti ; au travailleur, on garantira son salaire actuel ; tous les bénéfices acquis au-delà de cette limite seront répartis à tous les coopérateurs de la production proportionnellement au capital et au travail fournis, au talent déployé par eux.

Avenir de l'humanité.

La stipulation d'un intérêt de l'argent et d'un salaire, voilà le côté transitoire, le côté qui se rattache à la société actuelle *dans* les établissements que nous venons de décrire ; progressivement ces vestiges du passé s'en effaceront : plus de stipulation d'intérêts ni de salaire. Le dividende de chacun est subordonné aux chances de l'association, et ces chances chacun les accepte avec empressement, avec enthousiasme, car l'exploitation unitaire de l'agriculture et de l'industrie prévient mille déperditions ; l'éducation la plus conforme à la nature fait éclore toutes les vocations de l'homme et multiplie sa puissance ; les richesses se produisent avec surabondance, et tous les hommes sont à l'abri du besoin. La société assure à tous, sans exception, un *minimum* qui va croissant à mesure que le luxe progresse, que les arts et l'opulence universelle se développent. Dans un pareil état social la terre ne se fractionne plus, n'est plus soumise à l'omnipotence des individus, elle est redevenue le patrimoine de toute l'humanité ; c'est la Commune qui cultive : quant aux valeurs créées par le travail, elles appartiennent aux individus qui les ont produites. Si la société a besoin de ces valeurs, elle n'en dépouillera pas les maîtres légitimes. Pour faire triompher l'intérêt général, l'Harmonie ne saurait employer ces moyens de contrainte, que la Civilisation met en usage faute de lumières suffisantes et de procédés meilleurs. En Harmonie, c'est par attraction seulement que l'individu doit être déterminé à faire profiter la société de ses créations ; il les abandonnera si

vous lui offrez des équivalents qui lui soient plus utiles que ces créations mêmes, si par exemple, l'emploi de son activité lui assure, dans les produits de l'association dont il est membre, une part proportionnelle à son concours; à son concours en travail, car plus il a travaillé, plus il a créé; à son concours en talent; car plus il a de talent, plus ses créations sont précieuses, et plus les avantages qu'on lui offre en échange doivent s'élever. Enfin, dans la Commune parfaitement organisée, l'associé doit être rémunéré en raison de son capital.

Qu'est-ce que le capital? Dans la phase transitoire ce sera peut-être de la terre. Chaque propriétaire du sol morcelé échangera sa parcelle contre un crédit, contre un titre; mais en pleine Harmonie, nul ne possède individuellement aucune terre; le capital est une accumulation de fruits, de produits, une réserve dont la société peut avoir besoin. Si elle en a besoin, il est juste qu'elle la paie, qu'elle la fasse sortir des mains du propriétaire par attraction pure, en assurant à celui-ci des avantages proportionnés au besoin qu'elle a de sa chose. Ainsi se trouve encouragée la fonction d'accumuler, de réserver, fonction très-utile, car une société ne doit pas vivre au jour le jour.

Faut-il refuser à l'individu cette faculté d'accumuler, et lui enlever de force, pour les attribuer à la société, tous ceux de ses produits qui dépassent sa consommation journalière? Ce serait un odieux abus de la force, abus dont la société souffrirait elle-même. Le droit d'accumuler excite l'homme au travail, lui permet de former des liens nombreux avec ses semblables, par ces dons affectueux qu'inspirent l'amitié, l'amour, la famille, la communauté d'industrie. L'homme qui possède au-delà de ses besoins personnels, peut se livrer à des vocations utiles, que la société n'aurait pas devinées, que le plein exercice de sa liberté lui révèle. Il peut encourager puissamment la branche de l'art ou de l'industrie qui lui plaît; il peut avoir le mérite du dévoûment, du sacrifice, mérite que je n'aurai jamais si je suis réduit par l'autorité sociale à la portion congrue, si d'homme libre on me fait machine, et si on limite chez moi le droit d'acquérir à la satisfaction des premiers besoins matériels.

Du droit de propriété appliqué aux mines.

Le droit de propriété, tel que nous venons de le concevoir, est ignoré de nos législateurs : ils suivent encore les errements de la législation romaine; elle a consacré comme des principes absolus, définitifs, les faits qu'elle trouvait accomplis. Le droit romain sans remonter aux principes éternels qui doivent dominer cette matière, sanctionne, codifie l'organisation de la propriété, telle que l'avaient faite des sociétés tran-

sitoires et subversives. Il ratifie et formule le morcellement de la terre entre les individus. Chacun des hommes qui occupent un compartiment du sol est maître absolu dans cette limite ; il a le *jus utendi*, *fruendi et abutendi*, droit d'user, droit de jouir ou de recueillir les fruits, droit de disposer, c'est-à-dire d'aliéner ou de détruire. Ce droit, il peut l'exercer *au-dessus* de son terrain jusqu'au ciel; *au-dessous*, jusqu'aux entrailles de la terre ; tel est le système de propriété que Rome a transmis à la France.

Dans sa limite, le propriétaire romain peut user comme bon lui semble, cultiver avec ignorance et de manière à produire une disette, détruire sans motif même une chose utile, même un objet d'art irréparable ; les besoins, les nécessités publiques ne font pas loi chez lui. Son intérêt bien entendu lui persuadera-t-il de mettre sa terre en culture, d'en vendre les fruits, de faire participer la société tout entière aux produits qu'il en tire ? Nous devons l'espérer, mais on ne peut l'y contraindre ; s'il est ignorant, s'il est malintentionné, nul ne peut intervenir : les frontières de la propriété sont sacrées.

Tels ne sont pas les rapports légitimes et rationnels de l'homme avec le sol. L'humanité commence à s'en appercevoir depuis des siècles. Les législateurs eux-mêmes, s'ils ne reconnaissent pas le vice du système général, le morcellement, l'appropriation individuelle de la terre, sentent du moins que le droit romain attribue à chaque propriétaire un pouvoir exagéré sur les objets de son domaine. On se dit que la législation romaine exagère, dans l'ordre moral, quand elle attribue au propriétaire le droit de consommer sa chose sans avoir égard aux convenances de la société. On sait que la législation romaine exagère évidemment dans l'ordre physique lorsqu'elle ne donne pour borne à la propriété *du dessus* que le ciel, à la propriété *du dessous* que le centre de la terre.

Toute la législation, par un mouvement continu, tend à réduire la première de ces exagérations. L'intérêt collectif doit primer l'intérêt individuel. Ce principe est incontestable en Civilisation comme en Harmonie ; mais en Harmonie, c'est librement, c'est par attrait que les individus concourent au bonheur général ; nul n'est comprimé, froissé ; la Civilisation qui ne connaît pas les conditions de l'association universelle, qui ne sait pas réaliser l'ordre par le plein essor de la liberté, est obligée, pour faire primer l'intérêt collectif, d'employer la contrainte et elle en use. Les restrictions apportées à la propriété individuelle se multiplient sans cesse. Le propriétaire ne plantera pas, ne bâtira pas sans règle ; il doit respecter le chemin qui sert à tous, ménager à son voisin le jour et la lumière, s'abstenir de percer des vues trop larges ou trop rapprochées sur l'héritage d'autrui ; limitée dans son intensité par les servitudes, la propriété

individuelle du sol l'est dans sa durée par la prescription. Et les impôts! et le logement des gens de guerre! et le glanage! et le corps des ponts-et-chaussées qui, malgré toi, propriétaire, prend les pierres de ta carrière pour les réparations de la grande route, et l'expropriation pour cause d'utilité publique, démolissant ta maison de fond en comble, que de blessures au *jus utendi*, *fruendi*, *abutendi!* Chaque jour les besoins sociaux contraignent l'État à anticiper davantage sur les attributions exorbitantes de la propriété privée.

Quant aux exagérations de la propriété individuelle dans l'ordre physique, à ce prolongement indéfini long-temps attribué à la propriété du dessus et du dessous, le législateur commence à s'éclairer à cet égard, et rien n'était plus propre à lui ouvrir les yeux que la nécessité de régler la matière des mines.

Au point de vue absolu, la mine fait partie de la terre, n'est pas créée par l'homme, ne saurait être possédée individuellement; elle appartient au genre humain, qui doit la régir au mieux des intérêts sociaux, en appelant à l'exploiter les hommes les plus capables, ceux qui ont le plus de vocation pour les travaux de cette nature.

A cet égard, la théorie de la législation française est très-avancée; chez nous, la mine est à l'État; il concède à peu près gratuitement le droit d'exploiter soit aux individus, soit aux associations qui possèdent les moyens les plus complets de réussite.

Un pareil système se sépare entièrement des principes posés par le code civil relativement à la propriété du sol. C'est qu'en présence des mines ces principes se sont trouvés tout-à-fait inapplicables.

Quand l'extraction des minéraux était rare, quand elle n'était pas suivie par des procédés très-scientifiques, on pouvait, par ignorance, englober ces richesses dans ce qu'on appelait la *propriété du dessous.* Mais, les allures des mines une fois bien reconnues, on a vu que ces puissantes ramifications n'avaient aucun rapport avec la distribution par cases que le propriétaire trace à la surface du sol. On a senti que le propriétaire, alléguant l'occupation et le travail pour justifier son droit sur la superficie qu'il effleure avec la charrue et la bêche, manquait de prétexte pour exercer un droit sur ces masses profondément enfouies. On a compris que pour extraire ces richesses précieuses pour le genre humain, les lumières, les capitaux, l'intention, pourraient faire défaut au maître de la superficie. Quand même il pourrait et voudrait exploiter dans la circonscription de sa terre, l'extraction, pour couvrir les dépenses premières, devrait s'étendre sous la terre des propriétaires voisins, et la théorie de la propriété romaine ne donne aucune recette pour les contraindre à le souffrir. Ces difficultés envisagées, on abandonna, quant aux mines, la fiction de cette propriété qui pénètre à travers l'empire des

gnomes jusqu'à ce qu'elle rencontre, au centre de la terre, la propriété des antipodes.

La propriété des mines est distincte de la propriété exercée sur la surface du sol.

La propriété des mines appartient à l'État.

L'État concède le droit de les exploiter aux personnes qui réunissent les capitaux et la capacité suffisants.

La concession comprend le droit de suivre tous les filons de la mine et d'exproprier les possesseurs des terrains et cours d'eau nécessaires à l'exploitation.

Le propriétaire de la superficie doit être indemnisé du préjudice qu'il éprouve.

Tels sont les principes qui dominent en France la législation relative aux mines.

. . . .
. . . . (1)

GERMES D'ATTRACTION QUE PRÉSENTE LE TRAVAIL DES MINES.

Aujourd'hui les mineurs, comme les autre ouvriers, travaillent pour ne pas mourir de faim. C'est la contrainte, et la contrainte la plus dure qui leur met à la main le pic et le pointrolle. Les conditions du travail attrayant, libre choix, exercice parcellaire, échelle compacte de groupes contigus, courtes séances, sont à leur égard absolument négligées. Attraction pour le travail des mines! va-t-on s'écrier; est-il possible de la faire naître? l'homme peut-il renoncer avec plaisir à la vue du ciel pour descendre dans les abîmes à la merci d'une chaîne fragile?

Nous le reconnaissons, tous les hommes n'ont pas une pareille vocation, elle est exceptionnelle. Ajoutons que le travail des mines, tel qu'il se présente aujourd'hui, avec misère pour l'ouvrier, fonctions compliquées, longues séances, est capable d'étouffer la vocation chez la plus grande partie de ceux qui l'auraient éprouvée. Mais, placez le travailleur dans les conditions que nous avons indiquées, et l'attraction pour le travail souterrain lui-même va se développer chez une minorité proportionnelle aux besoins du genre humain.

---

(1) Le manuscrit dont nous extrayons ces fragments analyse avec détail la législation des mines et la jurisprudence qui en est l'interprétation. Malgré l'intérêt pratique de ces développements, ils sont trop judiciaires, et s'adresseut à un public trop spécial pour trouver place dans cette *Revue*. Nous n'avons conservé que les passages étroitement liés à la science sociale.

Le mineur se livre à des travaux difficiles, héroïques, faits pour flatter les natures aventureuses. Il trouve des émotions fortes dans les chances qu'il court, dans sa lutte contre l'éboulement, contre l'eau qu'il entend sourdre à ses pieds, au-dessus de sa tête; contre le gaz inflammable, nommé par les mineurs allemands le *génie aux flammes bleuâtres*. Ces périls qu'il affronte, et que les progrès de l'art rendront désormais moins menaçants, le rehaussent à ses yeux, à ceux des industriels dont les fonctions sont plus douces.

Dans les solennités d'une province organisée, une série de mineurs apparaîtrait vêtue de costumes obscurs : sombre et glorieuse, elle y serait vénérée comme un corps énergique et dévoué au bien social. C'est ainsi qu'aujourd'hui, dans un cortège formé de troupes de terre, aux uniformes éclatants, apparaît une cohorte de marins. Leur habillement est d'une coupe simple, d'une nuance foncée : tout semble noir, jusqu'à leur pistolet et à leur sabre d'abordage. Le sombre effet de cette masse est à peine atténué par le contraste des chapeaux de paille et des chemises bleues. Mais cette troupe excite chez les spectateurs un sentiment d'estime, auquel contribue jusqu'à la grave simplicité de son costume. On sait que les hommes qui portent cet uniforme risquent leur vie pour la guerre et aussi pour la science, en campagne et en pleine paix. On sait que leur carrière est toujours militante et qu'ils bravent tantôt les boulets ramés, tantôt le naufrage, pour la richesse et la gloire de la nation.

Ainsi, dans une époque entièrement pacifique, dont nous pouvons hâter l'aurore, une troupe de mineurs serait fière de ses périls, fière des services qu'elle rend à tous; l'esprit de corps y serait rehaussé par le dévouement, par ce sentiment religieux que Fourier nomme *Unitéisme*.

Pour le mineur, les régions dans lesquelles il s'enfonce n'ont-elles pas un vif attrait de curiosité ? Là, tout s'éloigne de l'aspect habituel : le monde est renversé. Le mineur, placé dans la benne, descend rapidement vers les abîmes. Au-dessus de sa tête, l'orifice du puits, éclairé par la lumière du jour, semble un soleil qui replie ses rayons; bientôt ce n'est plus qu'une étoile, qu'un point lumineux. Voici l'obscurité, voici la chaleur souterraine qui annonce l'approche du feu central. Dans ce monde nouveau, que de mystères, mais aussi que de révélations ! L'écorce de la terre, informe pour l'habitant de la surface, apparaît ici dans sa coupe, divisée par couches de couleurs variées, incrustée de fossiles divers. Les veines de ce marbre, par leurs ondulations, semblent indiquer le passage des eaux. Voici les forêts enfouies, ou, comme l'a dit Henri II dans une ordonnance, *les bois et les racines du déluge*. Ces terres sont marquetées de coquilles en spirales, en volutes, qui s'éloignent par degrés des formes connues pour arriver aux types antédilu-

viens. Les débris que détache le fer du mineur, lui retracent les gigantesques ébauches par lesquelles la nature préludait à la création de l'homme. L'ichtyosaure, crocodile colossal, dégage des massifs sa tête triangulaire.

L'outil du mineur a touché le crâne d'un mastodonte. Cette mâchoire inférieure, dont les défenses sont courbées vers le sol, est celle du *dinotherium*. La nature enfouit profondément tous ses essais. Dans les mines, la pensée peut reconstruire l'histoire du globe et de ses révolutions, les périodes neptunienne et vulcanienne, la série des créations animale et végétale qui ont précédé la décoration actuelle de notre globe. Elle se dit que le temps des ébauches n'est pas encore terminé ; que si la création a trouvé dans l'homme son roi, l'être qui aspire par le cœur à l'empire du globe, et qui peut l'exercer par l'intelligence, la nature, infestée de serpents, de scorpions, de hyènes, empoisonnée par les plantes vénéneuses, n'est pas encore en harmonie avec la mission providentielle de l'espèce humaine, et que la terre n'a pas produit son dernier enfantement.

Aux charmes du péril, à la gloire du dévouement, à l'intérêt de curiosité, joignons, pour attirer le mineur, les riches aspects sous lesquels s'offre souvent le minéral, le produit le plus précieux de la création. Les masses de quartz, comme des blocs de neige, renvoient au mineur les rayons de sa lampe ; les corindons blancs, bleus, rouges, lilas ou jaunes lancent un feu diversement coloré, comme les grappes d'étoiles qui tombent des fusées. Le jaspe, sous une glace violette et transparente, laisse entrevoir mille alvéoles semblables à une ruche. Les minéraux de l'apparence la plus modeste, depuis la houille cassante jusqu'au sel gemme, plaisent encore par un éclat presque métallique, des formes rectilignes et cristallisées.

Quelle imagination n'est émue quand elle se figure, sous une voûte d'argent étoilée par les torches, au milieu d'arceaux d'argent qui se multiplient à l'infini comme les voûtes d'une forêt, Han d'Islande recevant le serment des mineurs de la Dalécarlie ! L'homme, entouré de ces richesses, se sent parvenu au trésor de la création, à l'*œrarium* de la nature.

Ce trésor n'est pas sans gardiens, ou du moins la poésie va lui en créer de fantastiques. Le charme sombre, mais puissant, de la mine aura pour consécration le prestige du merveilleux. La vie étrange du mineur, la physionomie bizarre des régions qu'il traverse, tout prête à l'illusion, tout peut créer des fantômes. Ces galeries naturelles, étroites, surplombées, qui serpentent dans l'intérieur des montagnes et où l'homme est obligé de ramper, ces voûtes aussi hautes que celles de nos cathédrales, où la chauve-souris plane, et dont les stalactites descendent comme au-

tant de lustres ; tandis que les stalagmites s'élèvent du sol pour les rejoindre, ne sont-ce pas des palais faits pour des êtres surnaturels ? Une horreur mystérieuse ne s'éveille-t-elle pas dans les âmes, lorsqu'au sein de ces obscures profondeurs on entend couler la source, et quand on voit glisser, à la lumière des torches, les mineurs de Worsley frappant l'eau de la rame et transportant le minerai en nacelle? Toujours l'imagination des peuples a rempli la mine de ces apparitions que l'on craint et que l'on désire à la fois. Le mineur de Crète, qui descendait dans les mines une lampe fixée au front, devient le Cyclope. Partout, au sein de la terre, veillent des griffons à l'œil de flamme, et le merveilleux donne un charme à tous les souterrains, à toutes les catacombes, depuis les mines de Hartz, dont le génie apparaît sur les hauteurs du Brooken, jusqu'aux grottes de Sassenage en Dauphiné, où la fée Mélusine a perdu ses pierreries.

La vocation pour le travail des mines n'a rien d'impossible. Pensons à la sagesse de Dieu, qui a rendu les minéraux nécessaires à l'homme et qui régit toutes les fonctions utiles par l'attraction, nous jugerons que de pareilles vocations peuvent exister. Contemplons ensuite la mine dans son aspect menaçant et mystérieux, dans sa richesse éblouissante, dans sa poésie fantastique, nous déciderons que de pareilles vocations existent.

Pour les développer, il faudrait mettre toutes les personnes capables de les éprouver en contact avec les travaux des mineurs. L'attrait pour cette vie n'est pas toujours universel chez les membres de ces noires populations dont les cabanes se pressent à l'orifice de la mine, et qui se vouent héréditairement au travail souterrain. Cet attrait n'est pas toujours exclu des régions où la mine n'existe pas. La nature dissémine les vocations industrielles suivant des lois qui nous sont encore inconnues, mais qui ont pour but de mêler et d'unir les différentes contrées. Pour que l'éducation remplit son premier devoir, éclosion des vocations, il faudrait que l'enfant, eût de bonne heure sous les yeux l'exercice vivant de toutes les industries. Témoin de celles qui sont en harmonie avec son organisation, il s'y précipiterait comme Achille, vêtu en femme, se jette sur les armes, et le choc ferait jaillir de la pierre le feu qu'elle recèle.

Dans une commune associée comprenant un grand nombre de séries, l'enfant pourra voir en pleine activité l'atelier qui correspond à ses goûts les plus vifs ; agriculture, industrie, art, science, tout sera combiné sur le même terrain. Dans un pareil milieu, l'attraction industrielle se révèlerait dès le bas-âge. Plus tard, on ferait parcourir au jeune homme les provinces où sont cultivées les industries que ne comporte pas son pays natal, et l'on donnerait un sens pratique, une utilité réelle à cet

adage que répètent les civilisés sans le comprendre : Les voyages sont le complément de l'éducation.

Il est impossible aujourd'hui de présenter à l'enfance le spécimen vivant de toutes les industries, attendu que la commune rustique, vouée à de monotones cultures, n'offre point une combinaison méthodique des travaux champêtres, de l'industrie et des arts. Les voyages, toujours lents et coûteux, sont le privilége de l'opulence, mais il serait utile de répandre dans les écoles primaires et dans les salles d'asile des recueils d'estampes *coloriées*, représentant avec autant d'exactitude et de précision que possible les différents arts et métiers en exercice. On a fait dans ce genre quelques essais, sans parler des Chinois, qui ont retracé dans plusieurs collections de précieuses miniatures la cuisson de la porcelaine, la récolte du thé, la fabrication de la soie ; nous avons connu en France, sous le nom de *Galerie industrielle*, un livre d'images capable de graver dans l'esprit de l'enfance des idées fort justes sur la récolte du cacao, le raffinage du sucre, la chapellerie, la papeterie. De pareils livres devraient se multiplier dès à présent et faire concurrence aux images de soldats et de batailles. Aux yeux même de l'enfant, les tableaux industriels auront l'avantage sur les peintures guerrières, quand l'industrie aura, comme l'armée, ses pompeux étalages, ses riches costumes, sa musique, ses étendards. Ce que nous disions des estampes s'applique aux jouets. Tant qu'on ne pourra faire parcourir à l'enfant tous les ateliers industriels, il faudra que les représentations, les symboles de l'industrie soient portés sous ses yeux et que les goûts développés en lui par ce spectacle soient pris en sérieuse considération par les parents et les instituteurs. Alors la société possèdera des lumières, des indications précieuses pour réaliser, dans la fonction du mineur comme dans toutes les autres, une des conditions les plus importantes du travail sériaire, libre vocation des travailleurs.

Germes du classement par groupes.

Pour que le travail des mines fût complétement organisé, il faudrait généraliser une idée que l'intérêt bien entendu a déjà suggérée aux chefs d'exploitation. Nous voulons parler de la division du travail et de la répartition des ouvriers par groupes. Divisez et simplifiez autant que possible les fonctions, elles en seront mieux faites. Divisez les ouvriers attachés aux mines en sections, que vous appellerez à votre choix groupes, brigades, compagnies. Le goût, l'expérience et la dextérité de chacun règleront la distribution des rôles.

Ainsi, toute mine emploie nécessairement :

Des charpentiers pour l'établissement de la chèvre et du mât de sondage;

D'autres charpentiers pour les travaux de boisage, notamment la fabrication et la pose des pièces de serrement;

Des maçons pour le muraillement;

Des mineurs proprement dits, chargés de creuser le sol et de détacher le minerai.

Il serait bon, parmi les mineurs, de distinguer et d'astreindre à des études spéciales les artificiers qui font jouer la poudre.

Après les mineurs, il faut classer les porteurs, traineurs et brouetteurs, qui sont généralement les plus jeunes ouvriers.

A ces groupes, si l'association prospérait, il conviendrait de donner un costume uniforme, ne fussent que des blouses pareilles; l'esprit de corps y gagnerait. La musique serait d'un excellent effet pour soutenir le courage des mineurs. En Amérique, dans plusieurs exploitations minérales, elle est employée.

Aujourd'hui les fonctionnaires appartenant au corps des mines portent seuls un costume régulier, encore le montrent-ils bien rarement aux regards du public. Ce frac bleu, brodé d'or au collet et aux parements, serait identique à l'uniforme des ponts-et-chaussées, si le collet était rouge; mais l'ingénieur des mines porte le collet et les parements en velours bleu, de la couleur de l'habit, de ce bleu indigo qui, soumis aux variations de la politique, s'est appelé successivement bleu de roi, bleu impérial et bleu national. Les boutons, qui sont dorés, ont pour légende: *Corps royal des mines*. Au centre ils portaient, lors de l'organisation du corps en 1810, un aigle, remplacé depuis par la fleur-de-lys de la restauration et le coq du gouvernement actuel. Si ce costume est rarement porté, si, malgré l'ordonnance, il ne l'est pas sur les travaux, c'est qu'il ne présente aucune harmonie avec les fonctions d'un ingénieur des mines. Il est impossible de descendre dans un puits de charbon avec une épée et un habit brodé d'or. Si l'on veut réhabiliter l'uniforme, et c'est notre désir, il importe de réformer ces tricornes, ces rapières, ces fracs gênants dont toutes les administrations ont été dotées par l'empire.

Germes d'alternance dans le travail.

Le travail des mines est tellement insalubre et fatigant que les ouvriers dans beaucoup de localités n'y travaillent pas la journée entière.

A Saint-Étienne, le mineur descend dans la mine à cinq heures du matin, il en sort à cinq heures du soir; il travaille chaque jour pendant dix heures environ, car il consacre deux heures à ses repas. Dans beaucoup d'exploitations belges, on a partagé les ouvriers en fractions qui se re-

lèvent au bout de quelques heures. Le devoir du chef d'exploitation est de faire respecter cet ordre, d'empêcher que des individus ne fassent le double de leur tâche, diminuant ainsi la part de leurs camarades et abrégeant leur propre vie. Il faut restreindre autant que possible la durée des séances, si elles sont nuisibles à l'ouvrier, en conciliant toutefois ce devoir avec le besoin que l'exploitation a de ses sueurs et la nécessité où il est de gagner sa vie. Dans une commune sociétaire, dans une réunion de plusieurs séries industrielles, la séance de travail pourrait se réduire à deux ou trois heures; mais si on organisait isolément le travail des mines, on devrait se contenter de ne pas excéder l'ouvrier, de lui faire voir chaque jour le soleil. Une exploitation puissante et fondée sur le principe de l'association pourrait offrir au mineur, pendant les instants où il est rendu à la clarté du jour, une industrie peu fatigante, formant contraste avec ses labeurs souterrains. Aux environs de Liège, le mineur, quand il sort de la houillère, aime à former des jardins, à cultiver les fleurs les plus riantes. Consultez ces inspirations natives; occupez le repos du mineur d'une manière aussi agréable que fructueuse; une fois engagé dans cette voie, vous comprendrez bientôt que toute branche de travail, pour être constituée régulièrement, a besoin de s'engrener avec vingt autres, et que pour le problème de l'organisation du travail il n'est qu'une solution complète et décisive : c'est l'organisation intégrale de la Commune

VICTOR HENNEQUIN.

LA

QUESTION RELIGIEUSE.

QUATRIÈME ARTICLE.

(Voir les trois premières livraisons.)

CADRE D'ÉTUDES.

Dans notre dernier article (livraison mai-juin), nous avons donné la première partie du cadre général d'études sur la question religieuse, et nous en avons examiné les deux premiers points de vue générale; nous passons au troisième point.

DES TYPES ORGANIQUES ET DES FORMES SYMBOLIQUES.

Ce troisième point de vue de la question, développée en progression générale, peut se subdiviser en cinq ou dix parties, savoir :

1° Diverses formes de culte, symboles, rites, dogmes, sacrifices, etc.
Diverses langues et formes de langage particuliers à chaque secte religieuse ou philosophique.

2° Nature particulière des doctrines de chacune des sectes connues.
Différences de ces doctrines et de leurs points de vue respectifs.

3° Développements progressifs de la doctrine et du culte dans chaque religion : conciles œcuméniques, traditions authentiques, etc.
Abus du pouvoir et *oublis* du devoir dans chaque secte.

4° Contradictions réelles ou apparentes entre les types organiques et les formes symboliques dans les révélations et les cultes.
Distinction des types sériaires en modulations analogiques.

5° Distinction du Verbe révélé, d'avec la parole humaine.
Ralliement final des sectes et des doctrines diverses.

L'examen complet de ces questions secondaires demanderait des développements historiques et méthodiques trop considérables pour trouver place dans une revue. Nous ferons néanmoins des efforts pour concilier les exigences de la brièveté avec celles de l'intégralité.

DES DIVERSES FORMES DE CULTE, SYMBOLES, RITES, DOGMES, ETC.

Dans chaque religion, les symboles, rites, sacrifices et formes générales du culte sont aux dogmes ce que le corps humain est à l'esprit : c'est-à-dire la forme organique et extérieure qui manifeste l'esprit intérieur. Le caractère des dogmes dans une religion quelconque est donc plus ou moins bien manifesté par les rites et cérémonies du culte extérieur, comme les facultés d'une âme individuelle sont plus ou moins bien servies par le système organique du corps de cette âme.

Ces formes extérieures, cependant, ne dévoilent pas toujours à première vue les mystères des dogmes qu'elles symbolisent. Elles demandent à être approfondies.

Il faudrait analyser tous les dogmes divers et leurs formes de cultes pour être à même de les comparer, et voir en quoi ils sont supérieurs les uns aux autres dans certaines parties de leurs organismes respectifs. Ce travail serait long et très-compliqué. Nous nous bornerons à l'indiquer, en faisant l'analyse d'une seule religion à ce point de vue.

Nous prendrons la religion judéo-chrétienne pour exemple d'analyse, en laissant de côté cependant le culte judaïque, proprement dit. Il est bon toutefois de faire observer que le culte Chrétien est, en grande partie, une transformation assez régulière des divers rites et cérémonies du culte Mosaïque.

Nous aurons donc à examiner le culte chrétien sous les rapports

Des sacrements et rites divers;

Des formes et rites particuliers à chaque espèce de sacrement;

De l'institution successive des sacrements, disciplines, rites, etc.;

Des interprétations fragmentaires des dogmes, symboles, etc.;

Des divergences d'idées sur les dogmes, les disciplines, les rites, etc.;

Des révolutions et des progrès en dogmes et disciplines;

Des permutations (innovations et retours) des dogmes, disciplines, etc.;

De la multiplicité des sectes dissidentes et des cultes différents;

Des formes différentes de cultes qui symbolisent un même dogme religieux;

Du parallélisme entre les symboles du culte et les principes du dogme;

Du mélange des dogmes et des cultes différents;

Du délaissement du culte par indifférence du dogme;

Du but simple du culte;
Du but composé du culte.

DES SACREMENTS ET RITES DIVERS.

Les principaux rites et symboles de l'Église chrétienne sont les saints sacrements. L'Église catholique en admet sept, savoir : le Baptême, la Confirmation, l'Eucharistie, la Pénitence, l'Extrême-Onction, l'Ordre et le Mariage.

Les deux principaux sacrements sont le Baptême et l'Eucharistie; l'importance et même la nécessité de quelques-uns des autres sont plus ou moins contestées par certaines sectes de chrétiens.

Les dissidences ne se bornent pas au nombre et à l'importance de quelques-uns des sacrements, elles s'étendent, à la forme et à l'interprétation des dogmes que symbolisent ces sacrements.

Les protestants en général n'admettent pas la doctrine catholique de la *transsubstantiation*, ou la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie. Ils se bornent au sens purement littéral du symbole commémoratif. En cela, nous croyons qu'ils se sont trompés (nous expliquerons pourquoi), quelque raison qu'ils aient d'ailleurs à vouloir sortir du mysticisme purement superstitieux.

Au sein même du protestantisme, des dissidences existent au sujet du sacrement du Baptême, et surtout par rapport à la forme. Les uns tiennent à l'immersion complète après l'âge de la raison, quand le néophyte peut comprendre toute l'importance de l'initiation; les autres conservent les formes établies avant l'époque de la réforme dans l'Église catholique.

Il est évident que le Baptême et l'Eucharistie sont les principaux des sacrements de l'Église chrétienne, puisqu'ils symbolisent l'*initiation* des membres de l'Église et l'*unité collective* de ces membres en Jésus-Christ, le chef de l'Église.

Le Baptême symbolise la transition de l'incohérence générale des cultes à l'unité du culte catholique ou universel, puisque tout le monde, juifs ou payens, est appelé à entrer par cette porte dans l'Église unitaire.

Aujourd'hui le culte religieux est peu vivant, et l'initiation à la foi religieuse, à la science mystique, est extrêmement superficielle. Il en résulte des effets fâcheux; un délaissement presque général du culte par inintelligence du dogme. Les mystères qui sont mal expliqués jettent les esprits dans deux mauvaises voies : le scepticisme d'une part, et de l'autre la superstition, deux voies également dégradantes pour l'intelligence des peuples. On multiplie les missions étrangères, tandis

qu'on néglige d'une manière déplorable le pain quotidien spirituel des peuples convertis depuis long-temps. La religion et ses mystères ne sont guère qu'une lettre morte, un corps sans vie au milieu de la chrétienté même. La plupart des symboles sont devenus des mythes dont le sens dogmatique a été perdu, ou tellement altéré qu'on n'y reconnaît presque rien de sérieux et de vraiment divin.

Ce n'est pas à nous de critiquer sans réserve tout le clergé chrétien; mais nous croyons devoir dire qu'un travail très-important reste à faire pour pénétrer plus avant dans les mystères de la parole divine et du culte religieux.

DE L'EUCHARISTIE.

On sait généralement que le sacrifice de la messe, dans l'Église Catholique, symbolise à la fois la transformation du sacrifice matériel dans l'Église ancienne ou judaïque, et le sacrifice spirituel de la Rédemption par le Christ.

Le sacrement de l'Eucharistie a été institué par ces paroles du Christ : « Pendant qu'ils soupaient, Jésus prit du pain, et l'ayant béni, il le » rompit et le donna à ses disciples, en disant : Prenez et mangez, ceci » est mon corps. Et, prenant le calice, il rendit grâces, et il le leur » donna, en disant : Buvez-en tous, car ceci est mon sang, *le sang* de » la nouvelle alliance, qui sera répandu pour plusieurs pour la rémis- » sion des péchés. » (Saint Matthieu, XXVI, 26).

Ces paroles sont tirées de l'Évangile selon saint Matthieu, qui est le plus littéral des quatre Évangiles. La contre-partie spirituelle se trouve dans l'Évangile selon saint Jean, le plus mystique des quatre.

« En vérité, en vérité, je vous le dis : Celui qui croit en moi a la vie » éternelle. Je suis le pain de la vie. Vos pères ont mangé la manne » dans le désert, et ils sont morts. Mais voici le pain qui est descendu » du Ciel, afin que celui qui en mange ne meure point.

» Je suis le pain vivant qui suis descendu du Ciel. Si quelqu'un mange » de ce pain, il vivra éternellement ; et le pain que je donnerai, c'est ma » chair que je dois donner pour la vie du monde.

» Les juifs disputaient donc entre eux, en disant : Comment celui-ci nous peut-il donner sa chair à manger ?

» Et Jésus leur dit : En vérité, en vérité, je vous le dis : si vous ne » mangez la chair du Fils de l'Homme et ne buvez son sang, vous n'au- » rez point la vie en vous. Celui qui mange ma chair et boit mon sang, » a la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour ; car ma chair » est véritablement viande, et mon sang est véritablement breuvage.

» Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi et je de-
» meure en lui.

» Comme mon Père, qui m'a envoyé, est vivant, et que je vis par
» mon père; de même celui qui me mange vivra aussi par moi. C'est ici
» le pain qui est descendu du ciel. Ce n'est pas comme la manne que
» vos pères ont mangée et qui ne les a pas empêchés de mourir. Celui
» qui mangera ce pain vivra éternellement. » (Saint Jean, VI. 47, etc.)

Il y a une infinité de sens lumineux dans ces paroles. Il nous serait impossible d'en développer la millième partie.

Après avoir sacrifié sa chair et son sang matériellement sur la Croix, le Christ nous offre continuellement le symbole du sacrifice moral ou spirituel, du dévouement social qui doit nous conduire à l'harmonie future dans le Ciel et sur la terre, — à l'unité intégrale ou religieuse du genre humain dans les deux sphères de la vie, terrestre et céleste.

Le sacrement de l'Eucharistie est le symbole du verbe éternel de la vérité et de l'amour, le pain et le vin spirituels qui doivent nourrir l'intelligence des peuples comme le pain et le vin matériels nourrissent leurs corps.

Il y a beaucoup de controverses dans l'Église chrétienne sur le sens des mots du Christ et sur la forme efficace (1) du sacrement. Ces discussions théologiques nous mèneraient trop loin. Nous ne parlerons pas du dogme de la *Transsubstantiation*, qui est le sens catholique du sacrement de l'Eucharistie, très diversement expliqué par les sectes du protestantisme. La question spéciale qui nous occupe se borne à l'examen général des rapports qui existent entre les formes du culte et le dogme spécial symbolisé par un rite quelconque. Nous ferons observer toutefois que, de même que le dogme des protestants par rapport à l'Eucharistie diffère de celui des catholiques; de même le rite de la communion protestante qui symbolise le dogme de l'unité des âmes en Jésus-Christ diffère essentiellement du rite catholique. Il en est ainsi de la plupart des formes du culte de ces deux grandes divisions de l'Église chrétienne, tant il est vrai qu'il y a toujours un rapport intime entre l'esprit et la forme. En rappelant les esprits à la lumière naturelle du bon sens dans l'interprétation des paroles de l'Évangile, les protestants ont plus ou moins négligé le sens interne et vraiment supérieur de la Révélation divine.

---

(1) Par le mot *efficace*, on entend ici faire une distinction entre la forme protestante de l'Eucharistie, qui fixe l'esprit dans la croyance au symbolisme commémoratif simple, sans mystère, et la forme catholique, qui porte l'esprit à l'étude du mystère symbolisé. La forme catholique est efficace, à ce point de vue, en ce qu'elle excite l'esprit à pénétrer plus avant et à comprendre. La forme protestante est inefficace, en ce qu'elle laisse croire qu'il n'y a pas de mystère à pénétrer.



On verra, quand nous traiterons du sens interne et mystique du Verbe divin, que les paroles du Christ qui sont le fondement de l'Eucharistie ont un sens profondément religieux et céleste, supérieur au sens purement littéral d'un symbole commémoratif ; mais, dès à présent, nous pouvons dire que le pain et le vin de l'esprit sont la vérité qui doit nourrir l'âme et l'intelligence des hommes pour former la chair et le sang spirituels du corps collectif de l'espèce humaine, unie en Dieu, comme le pain et le vin matériels nourrissent les organes et forment la chair et le sang du corps de l'individu. Le sacrement de l'Eucharistie est donc d'une importance mystique immense, non pas comme symbole d'unité religieuse et commémorative seulement, mais comme type matériel de l'influence permanente du Verbe de Dieu, Esprit de vérité, dans l'âme des hommes, pour nourrir leur intelligence de substance spirituelle. Or, la vérité est aussi nécessaire à la vie de l'âme, que la substance matérielle est nécessaire à l'existence du corps.

Si donc le Christ est réellement l'Homme-Dieu, le chef de toutes les âmes sur notre globe, il est le chef des corps, qui sont les vêtements de ces âmes ; et dès lors toute la substance physique lui est subordonnée comme la substance spirituelle.

Ceci est conforme à l'Évangile, où il est dit : « Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et dans la terre. » (Saint Matthieu, XXVIII, 18).

Pour peu qu'on réfléchisse sur la fonction de chef suprême ou Providence directe et immédiate des âmes humaines dans leur unité collective, terrestre et céleste, on verra que le véritable Christ ou l'Homme-Dieu doit être nécessairement investi de la direction intégrale des âmes humaines dans le ciel et sur la terre, comme le dit l'Évangile. Or, cette puissance providentielle doit être intégrale dans sa sphère, et s'étendre à la fois au physique, au moral et à l'intellectuel envisagés sous le triple rapport du *simple*, du *composé* et du *mixte*, ou de pivot, et contre-pivots composés.

PIVOTS.	*Simple :*	corps et âme personnels du Christ ou Seigneur.
	Composé :	corps et âme collectifs de l'humanité régie par le Christ.
CONTRE-PIVOTS.	*Simple :*	unité matérielle planétaire, d'où se tire la substance pour former et pour nourrir les corps des humains.
	Composé :	unité spirituelle planétaire, d'où se tirent les âmes qui viennent habiter ces corps.

Sous ce point de vue, l'âme et le corps de notre planète forment l'in-

dividualité *interne* de notre globe; l'âme et le corps collectifs de l'humanité forment l'individualité *externe* ou l'enveloppe de notre globe. Les deux êtres réunis forment l'individualité composée ou intégrale de notre planète, qui tient un certain rang dans notre système solaire.

Ce qui concerne le corps humanitaire, en le considérant comme enveloppe de notre globe, ainsi que la source immédiate des corps, des âmes et des esprits, doit être subordonné à la Providence immédiate du chef suprême de l'humanité, l'Homme-Dieu.

La source immédiate des corps humains, c'est la terre, ou plutôt les fruits de la terre qui nourrissent les corps. Or, les principaux fruits de la terre sont le raisin et les céréales dont se composent le pain et le vin.

Personne ne peut nier que la terre en bloc, ou plutôt la surface de la terre et tous les fruits qu'elle porte, n'appartiennent à l'espèce humaine en propriété collective. L'espèce humaine, à son tour, forme un corps collectif religieux dont l'Homme-Dieu est le chef. D'où il suit qu'en langage symbolique l'humanité entière forme le corps mystique du Christ, qui est la tête de l'Église universelle.

L'humanité entière nourrit son corps des fruits de la terre, sa propriété collective, la source de sa chair et de son sang, et sans laquelle son existence physique ou matérielle est impossible. — Si donc cette substance matérielle qui forme la chair et le sang des humains, devient le corps collectif du Christ, après son assimilation par les organes de la digestion, elle doit être également la propriété du Christ, la substance réelle du corps collectif de l'humanité, avant cette transformation en chair et en sang. D'où il suit qu'en langage symbolique et providentiel, le Christ pouvait dire : En vérité, en vérité, les substances solides ou fluides, le pain et le vin, avec lesquels vous vous nourrissez pour former le corps collectif qui est mon corps ; et ce pain et ce vin sont la substance de ma chair et de mon sang collectifs, puisque toute puissance m'a été donnée dans le ciel et dans la terre. Et remarquons bien ces paroles : ce n'est pas seulement *sur* la terre, mais *dans* la terre (1).

C'est donc réellement le corps du Christ, la matière qui lui est subordonnée, que l'on s'assimile quand on prend le pain et le vin symboliques du sacrement, et c'est réellement l'esprit du Christ que l'on s'assimile quand on prend par l'intelligence le Verbe de la Révélation divine.

Il faut apprendre à découvrir le véritable sens du dogme sous les formes symboliques du culte religieux, et à distinguer, en tout sens,

(1) « Mangez de tout ce qui se vend à la boucherie, sans vous enquérir d'où il vient, par un scrupule de conscience ; *car la terre, et tout ce qu'elle contient, est au Seigneur.* » (I. Cor. X, 26.)



la différence entre la vie interne et les formes organiques externes. « La lettre tue, c'est l'esprit qui vivifie. Les paroles que je vous dis sont esprit et vie. » (S. JEAN, VI, 63). Telles sont les paroles du Christ que nous devons chercher à comprendre, si nous désirons réellement la vie religieuse et l'unité en Dieu.

Il y aurait beaucoup d'autres choses à dire sur l'importance suprême du symbole d'unité religieuse, contenu dans le saint sacrement de l'Eucharistie, mais nous nous arrêterons à une seule observation pour le moment : c'est que, de même que l'enfance de l'individu n'est guère que matérielle ou organique, sans intelligence, de même l'enfance collective de l'espèce humaine, en fait d'unité religieuse, n'est guère que littérale et symbolique, sans grande intelligence de l'esprit véritable du Verbe de Dieu et des mystères de la Révélation : et de même que l'intelligence de l'individu se développe proportionnellement plus que le corps après l'âge de l'enfance, de même l'intelligence de l'esprit interne et mystique du Verbe doit se développer avec plus d'intensité que celle de la lettre simple dans l'âge avancé de l'humanité. Les types organiques et les formes symboliques auront un sens et une portée plus élevés, au fur et à mesure que la raison et l'intelligence se seront élevées dans le monde. Le corps de la religion sera moins considéré que l'âme ; les rites et cérémonies, moins que l'esprit ; et, après une carrière symbolique et mystérieuse, pour ainsi dire matérielle, la religion manifestera une âme active et intelligente dans l'unité intégrale de l'humanité en Dieu.

De là on comprend aussi l'importance capitale des types organiques et des formes symboliques dans les premiers âges de l'enfance, soit individuelle, soit collective, et l'interprétation littérale du Verbe divin pendant cet état d'enfance religieuse. L'enfance individuelle ne pourra jamais pénétrer plus avant que la lettre du Verbe révélé, même en temps d'Harmonie, et le culte extérieur doit servir toujours à impressionner l'imagination par des types et symboles, pour engager l'esprit à s'informer de la vie qui anime la religion, et des principes qui président aux destinées de l'espèce humaine.

Il en est de même de tous les sacrements de l'Église catholique, de tous les symboles, rites et cérémonies du culte religieux, basé sur une révélation divine. Disons quelques mots des sacrements de l'Ordre et du Mariage.

DES SACREMENTS DE L'ORDRE ET DU MARIAGE.

On sait qu'il y a beaucoup de dissidences dans l'Église chrétienne sur les dogmes et les symboles de ces deux sacrements. Il y a séparation

complète entre les Églises dites Épiscopales et celles dites Presbytériennes, par rapport au sacrement de l'Ordre ou de la consécration des ministres de l'Évangile. L'Eglise nationale de l'Écosse est la principale des communions presbytériennes. L'Épiscopat est admis par les Églises romaine, grecque et anglicane.

La différence qui existe entre ces divisions de l'Église chrétienne, par rapport à l'institution du sacrement de l'Ordre, consiste en ce que l'une prend la forme démocratique et l'autre celle d'une hiérarchie plus ou moins aristocratique

Il y a d'autres différences entre les diverses églises chrétiennes, au sujet du sacrement de l'Ordre; la principale de ces différences se rapporte au mariage des prêtres ou des ministres de l'Évangile. Dans l'Église romaine, le mariage des prêtres a été aboli depuis des siècles. Dans l'Église grecque et dans la plupart des Églises réformées, le mariage des prêtres est admis. C'est une question de discipline ecclésiastique qui peut varier selon les temps et les lieux. Il en est de même de la question du mariage des simples fidèles. Dans ces derniers temps il y a eu beaucoup de controverses religieuses sur le dogme et le sacrement du Mariage. De nouvelles sectes se sont constituées sur de nouvelles interprétations de l'Évangile, et la question du mariage est une de celles qui ont le plus fixé l'attention des novateurs.

Ces nouvelles sectes enseignent que le sacrement du Mariage ne devrait jamais être profané par des considérations de pur intérêt ou de convenance mondaine. Ils prétendent que le seul mariage divin, c'est l'union des cœurs, et que, dès que cette union vient à cesser, le mariage est dissous et le sacrement est vainement et faussement invoqué pour légitimer devant Dieu et devant l'Église, l'union des personnes antipathiques. Le divorce motivé par l'incompatibilité des conjoints est, par conséquent, réclamé par ces nouvelles doctrines.

Ces novateurs dans le dogme ne manquent pas de textes à citer dans l'Évangile pour soutenir leur théorie. Ils vont même jusqu'à dire que la plupart des mariages ne sont que des unions de convenance matérielles, et que de telles unions sont flétries par l'Évangile, sous le nom d'adultère, ou de commerce sexuel sans lien d'affection entre les époux mal assortis. Ils font une distinction capitale entre des associés de ménage ou de fortune, et des conjoints d'affection. Le dogme de l'Église n'établit aucune distinction entre ces deux genres d'association; il les consacre également par le sacrement du mariage; mais l'Évangile ne les confond nullement; bien au contraire. Heureusement, l'interprétation du dogme peut se modifier, selon le progrès des lumières, sans porter atteinte à la vérité du Verbe révélé.

Ces nouveaux dogmes religieux sur le mariage, sont d'accord avec

nous dans leur définition de l'adultère. D'après Fourier, il y a deux genres de ressorts dans l'affection d'amour : l'attrait des sens et l'attrait de l'âme, ou l'attrait matériel et l'attrait spirituel. Le commerce sexuel sans amour spirituel est reconnu ignoble par le bon sens naturel, et toutes les fois que cela a lieu, soit entre époux, soit entre gens non mariés, il y a prostitution d'une espèce quelconque, qu'on le nomme cynisme, fornication ou adultère. Or, ces nouvelles sectes religieuses, prétendant que la plupart des mariages aujourd'hui ne sont que des unions de convenance, sans affection, et souvent même sans attrait réel des sens, disent que, dans ces cas, le sacrement du Mariage ne consacre que des unions adultères devant Dieu, des profanations d'amour que les ministres de l'Évangile devraient flétrir par la vérité, au lieu de les approuver tacitement par leur indifférence.

Le mariage est une question très-importante au point de vue social et économique, aussi bien qu'au point de vue religieux ; il importe extrêmement de ne pas confondre l'association des intérêts du ménage avec l'union des sexes et la constitution de la famille; et surtout de ne point subordonner l'amour conjugal aux intérêts matériels des individus. Ménage et Mariage ne sont pas une seule et même chose dans l'Évangile, bien qu'ils soient trop confondus aujourd'hui dans le dogme religieux. La science sociale, qui nous enseigne la méthode d'organiser le ménage sociétaire, viendra puissamment en aide à l'Église pour régénérer l'institution du mariage, et faire ressortir la lumière du Verbe par rapport à l'union conjugale des sexes.

C'est une question délicate à traiter aujourd'hui, au milieu des difficultés pratiques de l'association domestique, ou ménage sociétaire, et des préjugés qui obstruent les intelligences par rapport aux unions conjugales. Le Code civil et le dogme religieux veulent que ces unions soient permanentes, quelle que soit l'incompatibilité des caractères. L'esprit moderne demande que le divorce soit admis toutes les fois que l'incompatibilité devient insupportable aux deux époux. L'association domestique agricole nous fournit une solution du problème presque insoluble pour la Civilisation basée sur la famille simple, isolée en ménage comme en liens d'affection. En ménage isolé, l'intérêt des enfants défend à la législation de permettre le divorce entre époux incompatibles, de sorte que les affections se trouvent *nécessairement* subordonnées aux intérêts matériels dans le mariage indissoluble; mais l'association des familles, pour l'intérêt matériel et les avantages du ménage sociétaire, permettra à la famille de se constituer librement sur les affections réelles du cœur, sans forcer, par le mariage indissoluble, le commerce sexuel entre époux antipathiques. De tels rapports forcés constituent, sans aucun doute, l'adultère ou la fausseté sexuelle par excellence,

quoiqu'ils soient autorisés par les lois et par les dogmes religieux actuels.

Le cynisme, la prostitution, la fornication et l'adultère ne sont que des mots indiquant des formes différentes de la fausseté en commerce sexuel ; et comme il est reconnu que le mot ne fait rien à la chose, la sanction de l'État et le sacrement de l'Église ne peuvent empêcher les mariages de convenance d'être une espèce de prostitution légale, dans laquelle les affections sont subordonnées aux intérêts, et même étouffées par eux.

C'est bien à tort que l'on invoque l'Évangile pour de pareilles unions, car le Verbe est formellement opposé à la fausseté morale, quelle qu'en soit la forme, légale ou illégale. La vérité illégale et non sacrée par l'Église est plus sainte que la fausseté légalisée par l'État et consacrée par l'Église. Ce n'est pas à dire que la sanction de l'État et le sacrement de l'Église soient indifférents à l'ordre social ; au contraire, ils sont d'une importance capitale ; mais les lois et les disciplines peuvent changer avec le temps et doivent progresser avec les développements de l'esprit public, dont ils sont en quelque sorte les formes organiques ou le corps.

Cette question demande une analyse régulière, une étude approfondie, car c'est le problème capital d'une réforme sociale. Le côté économique seulement entrave la marche de l'esprit dans l'examen du principe religieux. L'Église et l'État reculent devant les difficultés toutes matérielles de la famille isolée en ménage, et la nécessité actuelle de maintenir bon gré, mal gré, le mariage consommé. La nécessité du lien matériel de la famille dans l'intérêt des enfants et de la stabilité de l'État (*civilisé*), impose silence à la voix de la religion sur la vérité du mariage. L'association seule peut rendre la liberté à l'amour conjugal, sans nuire à l'indépendance de la famille, aux douceurs de l'affection de paternité. Ce problème se trouve pleinement résolu par l'affranchissement de la famille isolée des embarras du ménage isolé, dans une proportion voulue, qui peut varier de tous les degrés entre le dégagement absolu du ménage, et le ménage organisé en mode simple, isolé, comme à présent.

Il est intéressant de remarquer aussi que toutes les nouvelles idées religieuses sur le mariage abordent le problème du ménage sociétaire, et toutes les écoles socialistes sont aussi amenées à l'étude de la question religieuse.

Si l'on suppose que le divorce devenu facile par l'association des intérêts matériels du ménage, rendrait instables les affections et les unions conjugales, nous pouvons répondre que le contraire est plus probable, parce que les affections libres ne seraient plus dominées par les calculs d'intérêt en contrat de mariage. La famille serait aussi mieux constituée, plus unie, qu'elle ne l'est à présent, parce que les intérêts matériels et

l'ennui de l'isolement seraient moins impérieux qu'ils ne le sont dans l'état actuel. Les jeunes gens ne se marieraient que par affection réciproque et sincère; et dès lors, l'accord spirituel vrai ne manquerait pas de durer bien plus long-temps; et surtout si le divorce n'était permis que pour incompatibilité constatée, notoire et insurmontable.

Nous devons faire observer ici que le divorce n'est pas possible, selon nous, dans l'ordre civilisé, où le ménage isolé exige la permanence du mariage dans l'intérêt des enfants, de la famille, et de l'État, quelle que soit d'ailleurs la fausseté des rapports entre époux. Ce n'est que dans l'ordre *sociétaire* que le divorce devient admissible pour empêcher l'adultère ou le commerce sexuel ignoble entre époux incompatibles. Nous n'en parlons donc qu'au point de vue de la religion et de l'avenir, afin d'éclairer les consciences et de préparer la voie de la transformation sociale déjà commencée dans les idées. Les écoles sociales ont posé le problème du ménage sociétaire, et subsidiairement celui du mariage et du divorce libres; mais les nouvelles sectes religieuses ont posé en première ligne la question du mariage véridique et saint, sans trop se préoccuper des intérêts matériels du ménage. Partout les chrétiens *millennaires* se préoccupent vivement de cette question, et particulièrement ceux qu'on appelle *Mormons* aux États-Unis. Tels sont aussi les *Quakers blancs*, les *Israélites spirituels*, et d'autres sectes religieuses en Angleterre.

En effet, la question du mariage est éminemment une question religieuse, bien qu'elle touche intimement au problème d'économie sociale. Aussi les sectes religieuses ont-elles une conviction bien plus profonde, une énergie bien plus forte, une influence bien plus irrésistible que les écoles socialistes, en traitant la question du mariage et du divorce. Les socialistes osent à peine avouer leurs idées sur la réforme conjugale devant les préjugés dominants, tandis que les sectes religieuses ont le courage de foudroyer les dogmes et les codes qui sont contraires à l'esprit de l'Évangile, de fouler aux pieds les préjugés du monde qui sont engendrés par les intérêts égoïstes et par l'ignorance du Verbe divin. Ils affirment que dans beaucoup de cas de mariage légal, les associés de ménage cohabitent de par la loi des hommes et malgré la loi de Dieu.

Voici à peu près leurs raisonnements sur la question du mariage et des textes de l'Évangile qui s'y rapportent.

Ils font d'abord une distinction capitale entre l'enseignement purement disciplinaire de saint Paul dans sa Ire Épître aux Corinthiens, chap. VII, et le Verbe de l'Évangile selon saint Matthieu, chap. XIX Saint Marc. chap. X, saint Luc, chap. XX, où il est dit :

« Les Pharisiens vinrent aussi à lui pour le tenter, et ils lui dirent :



» Est-il permis à un homme de quitter sa femme pour quelque cause » que ce soit ?

» Il leur répondit : N'avez-vous point lu que celui qui créa l'homme » dès le commencement les créa mâle et femelle ? et qu'il dit : Pour cette » raison, l'homme abandonnera son père et sa mère, et il s'attachera à » sa femme, et ils seront deux dans une seule chair.

» Ainsi ils ne sont plus deux, mais une seule chair. *Que l'homme donc » ne sépare pas ce que Dieu a joint.*

» Mais pourquoi, lui dirent-ils, Moïse a-t-il ordonné qu'on donne à » sa femme un écrit de séparation et qu'on la renvoie ?

» Il leur répondit : C'est à cause de la dureté de votre cœur que » Moïse vous a permis de quitter vos femmes ; mais cela n'a pas été ainsi » dans le commencement. Aussi je déclare que quiconque quitte sa » femme, *si ce n'est en cas d'adultère*, et en épouse une autre, com- » met un adultère ; et que celui qui épouse celle qu'un autre a quittée » commet aussi un adultère.

» Les disciples lui dirent : Si la condition d'un homme est telle à l'é- » gard de sa femme, il n'est pas avantageux de se marier.

» Il leur dit : *Tous ne sont pas capables de cette résolution, mais » ceux à qui il a été donné d'en-haut.* Car il y a des *eunuques* qui » sont nés tels dès le ventre de leur mère ; il y en a que les hommes ont » fait eunuques, et il y en a qui se sont rendus eunuques eux-mêmes » pour gagner le royaume des cieux. *Qui peut comprendre ceci le » comprenne.* »

Les nouvelles sectes religieuses font ressortir particulièrement le sens renfermé dans certaines parties de ces textes, telles que celles-ci : « *Que l'homme donc ne sépare pas ce que Dieu a joint.* » Or, pour eux, Dieu est esprit plus que matière, et par conséquent ceux qui sont joints par l'esprit et le cœur sont ceux que *Dieu a joints*, et non pas ceux qui s'épousent par convenance matérielle et mondaine, et qui font une abomination en invoquant le sacrement de l'Église sur de pareilles faussetés conjugales. Il y a double crime religieux dans la plupart des mariages de convenance : d'une part, séparation de ceux que *Dieu a joints* par l'amour spirituel, et, d'autre part, adultère réel par le commerce sexuel faussement protégé par la loi de l'État et le sacrement de l'Église.

Que si le mariage consacre un amour vrai dans le commencement, qui dégénère en antipathie par le temps, le divorce devrait intervenir pour empêcher la continuation du commerce sexuel entre époux dont les sentiments sont devenus antipathiques ; puisque l'union sexuelle des corps pendant la division réelle des âmes est ce qui constitue l'adultère ou la fausseté conjugale, aussi bien que le cynisme plus ou moins en

dehors du mariage. *En cas d'adultère*, les époux peuvent et doivent se séparer, divorcer réciproquement; c'est-à-dire en cas de commerce sexuel sans amour spirituel, soit entre les époux eux-mêmes, soit entre l'un des époux et un tiers. Dans tous ces cas, le divorce est commandé par l'Évangile. Enfin, toute espèce de commerce sexuel sans amour spirituel constitue un crime religieux, quel que soit le nom qu'on donne au fait, qu'on l'appelle cynisme, prostitution, fornication ou adultère. Les noms divers ne se rapportent qu'aux nuances dans les degrés et les formes, sans rien changer à ce commerce faux qui est condamné par l'Évangile. En un mot, le dogme nouveau se résume ainsi : sans amour spirituel et réciproque, pas de mariage.

Il y a un autre point qui occupe sérieusement les esprits : c'est celui de l'exception à la loi du mariage, indiqué dans l'Évangile.

Cette exception a donné lieu à beaucoup de controverses. On discute sur les divers sens du mot *eunuque* dans cette loi. Dans la dernière phrase du texte : *Qui peut comprendre ceci le comprenne*, on croit voir un avertissement pour stimuler à chercher un sens plus profond que le sens ordinaire et purement littéral des mots. Le mot d'*eunuque* est-il applicable au physique seulement, ou au moral et au physique également ? Et, dans ce dernier cas, quel est le sens moral du mot ? Serait-ce que certains individus seraient, dès leur naissance, incapables d'amour spécial pour l'autre sexe, et, par conséquent, inaptes au mariage, à la fidélité conjugale ? Que certains individus s'imposeraient le célibat et se priveraient des douceurs de l'affection conjugale, pour se garantir contre les difficultés d'élever une famille, afin d'être plus libres pour travailler au progrès de l'humanité ? Que veut dire : « *Tous ne sont pas capables de cette résolution, mais ceux à qui il a été donné d'en-haut ?* » Est-ce la résolution de s'en tenir au mariage vrai, et au divorce en cas d'adultère ? Ou bien est-ce la résolution de se rendre eunuque (nul en amour ou en procréation) afin de se vouer plus librement au culte de la vérité pour gagner le royaume des cieux, l'harmonie sociale et religieuse ? Ou serait-ce que l'exception est admissible et applicable en tous les cas ?

L'exception Évangélique à la loi du mariage est très-diversement entendue par les diverses sectes religieuses. Les *millennaires* surtout sont très-préoccupés de savoir si le mariage doit durer dans le règne de la perfection sur la terre. Ils s'appuient sur le texte suivant de l'Évangile et sur d'autres textes semblables pour discuter cette grande question :

« Lors donc que la résurrection arrivera, duquel des sept frères » sera-t-elle femme, puisqu'elle l'a été de tous ?

» Jésus leur répondit : Les enfants de ce SIÈCLE-CI épousent des fem- » mes, et les femmes des maris; mais pour ceux qui seront jugés dignes

» d'avoir part à CE SIÈCLE *à venir* ET à la résurrection des morts, ils ne » se marieront PLUS et n'épouseront plus de femmes. Car alors ils ne » pourront plus mourir, parce qu'ils deviendront égaux aux anges, et » qu'étant enfants de la résurrection, ils seront enfants de Dieu. »

Donc, les enfants de Dieu, qui sont les enfants de la vérité divine, ne se marient pas; et si le royaume des cieux doit un jour descendre sur cette terre, et la volonté de Dieu être faite « sur la terre comme au ciel » les hommes des siècles à venir « *ne se marieront plus, n'épouseront plus de femmes.* »

Ainsi raisonnent les chrétiens *millennaires*, les « israélites spirituels », et ils s'appuient sur la distinction faite par la conjonction ET, qui lie les mots CE SIÈCLE *à venir* avec les mots *résurrection des morts*, en contraste du céleste au terrestre, après le contraste purement terrestre qui existe dans le même texte entre les mots : *Les enfants de* CE SIÈCLE-CI, etc., *ceux qui seront jugés dignes d'avoir part à* CE SIÈCLE *à venir* ET *à la résurrection des morts.* »

Les nouvelles sectes religieuses sont donc pour le mariage pur, sans commerce sexuel faux, et pour le divorce en cas d'antipathie morale dans l'état actuel du monde; et pour le nouveau monde moral, qui est la nouvelle Jérusalem céleste ou l'harmonie sur la terre, ils ont foi dans l'Évangile, qui dit : « Pour ceux qui seront jugés dignes d'avoir part à ce siècle *à venir*, et à la résurrection des morts, ils ne se marieront plus et n'épouseront plus de femmes. »

Ce mot de PLUS renferme aussi une énigme; car, pour que les hommes de ce siècle *à venir* ne se marient plus, il faut qu'ils aient eu déjà l'usage de se marier dans des siècles antérieurs. Ceci toucherait à la théorie de la métempsychose en application composée, céleste et terrestre. Nous nous abstenons d'en parler pour revenir à la question, en faisant observer toutefois, que le mot *plus* doit nécessairement s'appliquer à *ce siècle* à venir, soit sur cette terre, soit dans le ciel. Or, si on voulait l'appliquer au dernier cas seulement, le même mot de *plus* impliquerait que dans le siècle d'alors on se mariait, même au ciel, mais que dans ce siècle *à venir* on ne s'y marierait plus.

Si l'on admet l'hypothèse du mariage au ciel, aussi bien que sur la terre, à l'époque du Christ, on doit admettre que le changement, dans CE SIÈCLE *à venir*, s'applique également aux deux états, terrestre et céleste. De toute manière la question est intéressante. Car, si le mariage, tel qu'on l'entendait alors et tel qu'on l'entend encore aujourd'hui, ne devra plus exister, dans ce siècle à venir, soit au ciel, soit sur la terre, soit dans les deux mondes à la fois, quelle sera donc la loi des unions de sexes différents dans l'un et l'autre monde? Cette question a embarrassé les théologiens, et quelques-uns d'entre eux ont résolu le pro-

blème pour eux-mêmes, en supposant qu'il n'y aura plus de sexe ni d'organes sexuels dans l'avenir d'harmonie sociale et religieuse, soit mondain, soit ultramondain.

Cette solution est peu satisfaisante. Elle suppose une transformation organique, une nouvelle création; elle nous renvoie à l'histoire de la Genèse, où il est dit que « Dieu créa l'homme à son image; il le créa à l'image de Dieu, et il les créa mâle et femelle. » (Genèse, I. 27.) Si donc l'homme a été fait à l'image de Dieu, à l'époque même de la création, mâle et femelle, en l'image de qui seront-ils quand ils n'auront plus de sexe? Quels seront le *lieu*, l'*époque*, le *mode* de cette nouvelle création, de cette transformation absolue? C'est un cercle vicieux de raisonnement. Laissons-le aux mystiques simplistes, et revenons à la question générale du culte symbolique, en faisant observer toutefois que la question du mariage véridique et celle de prévenir l'adultère légal, sont dignes de l'attention religieuse de tous les bons esprits.

Rappelons-nous aussi que, selon l'Évangile, les lois religieuses changent avec les temps : « La loi et les prophètes *ont duré* jusqu'à Jean; depuis ce temps-là, le royaume de Dieu est annoncé *aux hommes*, et chacun fait effort pour y entrer. » (S. Luc. XVI, 16.)

DES RITES ET SYMBOLES DIVERS.

Il y a beaucoup de symboles dans le culte religieux qu'il serait trop long d'analyser ici. Tels sont ceux des formes de l'autel et de ses accessoires, lumières, encens, etc., etc,

L'autel et ses accessoires doivent symboliser l'unité spirituelle des âmes en Dieu. Les lumières représentent les ministres de l'Évangile, qui sont les lumières intellectuelles qui doivent éclairer tous le corps des fidèles.

Citons deux épîtres de saint Paul, pour donner une idée de ce sujet.

« Pour ce qui est des dons spirituels, mes frères, je ne veux pas que vous ignoriez ce que vous devez savoir.

» Vous vous souvenez bien qu'étant Païens, vous vous laissiez entraîner, selon qu'on vous menait vers les idoles muettes.

» Je vous déclare donc que nul homme parlant par l'Esprit de Dieu ne dit anathème à JÉSUS, et que nul ne peut confesser que JÉSUS est le Seigneur, sinon par le Saint-Esprit.

» Or, il y a diversité de dons spirituels; mais il n'y a qu'un même Esprit. Il y a diversité de ministres; mais il n'y a qu'un même Seigneur. Il y a diversité d'opérations *surnaturelles;* mais il n'y a qu'un Dieu qui opère tout en tous.

» Or, les dons du Saint-Esprit qui se font connaître au dehors, sont

donnés à chacun pour l'utilité de l'*Église*, L'un reçoit du *saint* Esprit *le don* de parler dans une *haute* sagesse; un autre reçoit du même Esprit *le don* de parler avec science; un autre reçoit la foi, par le même Esprit; un autre reçoit du même Esprit la grâce de guérir les maladies; un autre *le don* de faire des miracles; un autre le discernement des Esprits; un autre *le don* de parler diverses langues; un autre l'interprétation des langues.

» Or, c'est un seul et même Esprit qui opère toutes choses, distribuant à chacun ces dons, selon qu'il lui plaît.

» Et comme notre corps n'étant qu'un, est composé de plusieurs membres, et qu'encore qu'il y ait plusieurs membres, ils ne font tous néanmoins qu'un même corps; il en est de même de Jésus-Christ.

» Car nous avons tous été baptisés dans le même Esprit, pour n'être tous ensemble qu'un même corps, soit Juifs ou Gentils, soit esclaves ou libres. Et nous avons tous reçu un *divin* breuvage pour n'être qu'un même esprit.

» Aussi le corps n'est pas un seul membre, mais plusieurs. Si le pied disait: Puisque je ne suis pas la main, je ne suis pas du corps, ne serait-il point pour cela du corps? Et si l'oreille disait: Puisque je ne suis pas l'œil, je ne suis pas du corps, ne serait-elle point pour cela du corps? Si tout le corps était œil, où serait l'ouïe? Et s'il était ouïe, où serait l'odorat?

» Mais Dieu a mis dans le corps *plusieurs* membres, et il les a placés comme il lui a plu.

» Que si tous les membres n'étaient qu'un seul membre, où serait le corps? Mais il y a plusieurs membres, et *tous ne font qu'*un seul corps,

» Or, l'œil ne peut pas dire à la main: Je n'ai pas besoin de votre secours, non plus que la tête ne peut pas dire aux pieds: Vous ne m'êtes pas nécessaires. Mais, au contraire, les membres qui paraissent les plus faibles, sont les plus nécessaires.

» Nous honorons même *par nos vêtements* les parties du corps qui paraissent les moins honorables, et nous couvrons avec plus de soin et d'honnêteté celles qui sont moins honnêtes. Car, pour celles qui sont honnêtes, elles n'en ont pas besoin. Mais Dieu a mis un tel ordre dans tout le corps, qu'on honore davantage ce qui est moins honorable de soi-même. Afin qu'il n'y ait point de schisme ni de division dans le corps; mais que tous les membres conspirent mutuellement à s'entr'aider les uns les autres. Et si l'un des membres souffre, tous les autres souffrent avec lui; ou si l'un des membres reçoit de l'honneur, tous les autres s'en réjouissent avec lui. Or, vous êtes le corps de Jésus-Christ et membres les uns des autres.

» Ainsi, Dieu a établi dans son Église, premièrement des Apôtres,

secondement des prophètes, et troisièmement des docteurs; ensuite, ceux qui ont la vertu de faire des miracles; puis ceux qui ont la grâce de guérir les maladies; ceux qui ont le don d'assister les frères; ceux qui ont le don de gouverner; ceux qui ont le don de parler diverses langues; ceux qui ont le don de les interpréter.

» Tous sont-ils apôtres? tous sont-ils prophètes? tous sont-ils docteurs? tous font-ils des miracles? tous ont-ils la grâce de guérir les maladies? tous parlent-ils plusieurs langues? tous ont-ils le don de les interpréter?

» Entre ces dons, ayez plus d'empressement pour les meilleurs. Mais je m'en vais vous montrer encore une voie beaucoup plus excellente. » (I. Cor. XII.)

Ce que nous venons de citer se rapporte principalement au symbolisme de l'unité; mais ce qui suit se rapporte à la réalisation de l'harmonie sociale et religieuse.

« Si je parle toutes les langues des hommes et le langage des anges, et que je n'aie point la charité, je ne suis que comme un airain sonnant et une cymbale retentissante. Quand j'aurais le don de prophétie; que je pénétrerais tous les mystères, et que j'aurais une parfaite science de toutes choses; quand j'aurais encore toute la foi *possible*, jusqu'à transporter les montagnes, si je n'ai point la charité, je ne suis rien. Et quand j'aurais distribué tout mon bien pour nourrir les pauvres, et que j'aurais livré mon corps pour être brûlé, si je n'ai point la charité, tout cela ne me sert de rien.

» La charité est patiente, elle est douce et bienfaisante. La charité n'est point envieuse, elle n'est point téméraire et précipitée. Elle ne s'enfle point d'orgueil. Elle n'est point dédaigneuse. Elle ne cherche point ses propres intérêts. Elle ne se pique et ne s'aigrit de rien. Elle n'a point de mauvais soupçons. Elle ne se réjouit point de l'injustice, mais elle se réjouit de la vérité. Elle tolère tout, elle croit tout, elle espère tout, elle souffre tout.

» La charité ne finira jamais. Les prophéties n'auront plus de lieu, les langues cesseront, et la science sera abolie; car, ce que nous savons maintenant de science et de prophétie est très-imparfait; mais, lorsque nous serons dans l'état parfait, tout ce qui est imparfait sera aboli.

» Quand j'étais enfant, je parlais en enfant, je jugeais en enfant, je raisonnais en enfant; mais, lorsque je suis devenu homme, je me suis défait de tout ce qui tenait de l'enfant.

» Nous ne voyons maintenant que comme en un miroir et en des énigmes; mais alors nous verrons *Dieu* face à face. Je ne connais maintenant *Dieu* qu'imparfaitement, mais alors je le connaîtrai comme je suis moi-même connu.

« Or, ces trois *vertus*, la foi, l'espérance et la charité demeurent; mais la charité est la plus excellente des trois. » (1. Cor. XIII).

Toute cette belle révélation sur la puissance et la destinée de l'esprit de charité ou amour du prochain, se rapporte, sans aucun doute, à l'harmonie terrestre aussi bien qu'à l'harmonie céleste; et même plus spécialement à la première qu'à la dernière. Sans cela, la foi et l'espérance seraient plus excellentes que la charité. Il est évident pour nous, que tout ce qui précède le règne de l'harmonie sociale et religieuse sur la terre, n'est qu'exceptionnel, symbolique et temporaire. Le règne de la foi et de l'espérance doit nous conduire à l'harmonie terrestre. L'amour de Dieu et l'amour du prochain sont le règne de la charité par excellence.

Cette prescience de l'apôtre saint Paul est vraiment merveilleuse. Sa comparaison de l'enfance individuelle à l'enfance collective, est admirable. Sa prédiction de la fin du règne de l'imperfection et du symbolisme, qui doit faire place au règne du réel divin et harmonique, est inspirée; car la science d'alors n'en savait rien.

Pour en revenir au symbolisme des rites et sacrements, nous dirons que les vêtements du prêtre doivent symboliser l'harmonie et la pureté des idées religieuses qui sont, pour ainsi dire, les vêtements de l'esprit. Nous ne savons pas quel cas on fait aujourd'hui, dans l'église, de la science du symbolisme, mais nous avons tout lieu de croire qu'on la néglige.

Il y a une secte nouvelle en Angleterre qui s'occupe particulièrement du symbolisme religieux et des principes représentés par des symboles consacrés. Le fondateur de cette secte se nommait *Irving*. Il est mort. Ses co-religionnaires ont établi l'ordre primitif des divers ministères au sein de l'Église, c'est-à-dire des apôtres, des prophètes, des docteurs, etc., etc. Le principal membre de cette secte est un riche banquier de Londres, nommé Drummond. Ils ont déjà dévoilé beaucoup de mystères par rapport au symbolisme, et bien qu'ils soient généralement un peu exclusifs dans leurs doctrines, comme la plupart des sectes dogmatiques, ils ont rendu de grands services à l'esprit du progrès religieux.

Selon eux, les lumières spirituelles de l'autel sont les ministres de la vérité religieuse : l'encens spirituel qu'on doit offrir à Dieu, c'est l'amour de la vérité.

Ils font de belles interprétations des textes de l'Écriture et, entre autres, des textes suivants, qui se rapportent au sacerdoce de la vérité.

« Dieu ayant parlé autrefois à nos pères en divers temps et en diverses manières par les prophètes, vient enfin de nous parler en ces derniers jours par son propre fils, qu'il a fait héritier de toutes choses, et par

qui il a même créé les siècles. (C'est-à-dire ordonné la durée et les développements successifs du genre humain sur notre globe.)

» Et comme il est la splendeur de sa gloire, et le caractère de sa substance, et qu'il soutient tout par la puissance de sa parole, après nous avoir purifiés de nos péchés, il est assis au plus haut du ciel à la droite de la *souveraine* Majesté, étant aussi élevé au-dessus des anges que le nom qu'il a reçu est plus excellent que le leur.

» Car qui est l'ange à qui Dieu ait jamais dit : Vous êtes mon fils ; je vous ai engendré aujourd'hui ? Et ailleurs : Je serai ton père et il sera mon fils. Et lorsqu'il a introduit de nouveau son premier né dans le monde, il dit : Que tous les anges de Dieu l'adorent.

» Aussi l'*Écriture* dit, touchant les anges : Dieu se sert des esprits pour en faire ses ambassadeurs et ses anges, et des flammes ardentes pour en faire ses ministres. . . . .
Tous les anges ne sont-ils pas des esprits qui tiennent lieu de serviteurs et de ministres, étant envoyés pour exercer leur ministère en faveur de ceux qui doivent être les héritiers du salut. » (Héb. 1.).

Ceci implique pleinement que les anges du ciel sont envoyés sur la terre pour le salut des humains. De cette idée à celle de la métempsychose, il n'y a qu'un pas, et cependant la plupart des croyants hésiteraient à faire ce pas !

Quant à la signification de la plupart des rites et disciplines religieuses parmi nous, on en est généralement peu instruit. C'est pourtant un côté fort important de la question religieuse, envisagée dans sa généralité intégrale. Car chaque religion a ses formes de culte qui représentent ses idées doctrinales et fondamentales à un degré plus ou moins fidèle, plus ou moins compréhensible, et quelquefois sans doute à un degré plus ou moins oublié, mort ou fossilisé.

Tel fut l'état du culte catholique au quinzième siècle, où la masse des fidèles ne savait rien ou presque rien sur l'Évangile, et où le culte, aussi bien que les dogmes de l'Église, était une espèce de momie, ou corps sans âme. Le clergé était l'âme de l'Église, et sa volonté égarée, la seule loi de Dieu. La révélation était perdue dans les abus de l'autorité corrompue, et le cadavre de la vraie religion semait, par sa dissolution, la subversion morale et la peste de l'esprit dans l'atmosphère de l'âme.

De là aussi, en grande partie, les errements de l'hérésie et de la philosophie négative.

Il faut distinguer les cultes morts ou fossilisés des cultes vivants, les dogmes sans vie des dogmes vivants, soit dans les siècles modernes, soit dans l'antiquité.

Il faut distinguer aussi les ressemblances qui existent entre les cultes

et les dogmes qui vivent encore, et ceux qui ont perdu la vie complètement et n'existent plus qu'en état de fossiles organiques, comme les Verbes incarnés des époques antédiluviennes : tels que les rapports entre l'éléphant et le rhinocéros qui vivent encore, et les fossiles de Mastodonte et autres Verbes incarnés qui n'existent plus.

Il faut ensuite distinguer les types primitifs de leurs dégénérations parmi les espèces vivantes des cultes et des dogmes, comme parmi les espèces vivantes du règne animal.

Nous renvoyons à la table, page 241, pour indiquer la marche à suivre dans l'étude des diverses formes de culte avec leurs symboles, rites, dogmes et cérémonies respectifs, comme on étudierait l'anatomie comparée et la physiologie des types organiques, animés ou inanimés, dans la nature.

Une chose des plus évidentes aujourd'hui, c'est que le culte religieux est plus ou moins délaissé par indifférence au dogme, et aussi, en grande partie, par ignorance des rapports intimes qui lient le culte symbolique à l'esprit de l'Évangile. Il est donc d'une grande importance de revenir au dogme religieux par l'étude libre et approfondie des cultes. Nous avons besoin d'être édifiés à ce sujet.

Quel est le but du culte religieux ? Voilà une question immense.

Le but simple est de symboliser l'esprit du dogme religieux, de la vérité divine. Le but composé est d'initier les esprits aux principes de cette vérité et de rallier les humains par la pratique universelle de ces principes.

Voilà un but noble, assurément, un but sublime. Pourquoi en sommes-nous si éloignés ? Est-ce la faute de tout le monde en général, ou plutôt doit-on en accuser la torpeur des ministres de l'Évangile ? Question inutile. Ce qu'il nous importe le plus de savoir, c'est qu'il est du devoir de tous de chercher et de pratiquer la vérité religieuse, et particulièrement de ceux qui ont pour mission d'éclairer leurs semblables à la fois par l'exemple et la science.

Il y a des vérités sublimes, voilées par la lettre du Verbe et par les symboles du culte. Il importe plus que jamais aujourd'hui de les dévoiler. Que tous se mettent à l'œuvre, chacun selon son esprit et ses moyens. Quant à nous, nos limites restreintes nous forcent à passer maintenant à un autre point de vue de la question religieuse.

Hugh. Doherty.

DU DROIT AU TRAVAIL

ET

DE SON ORGANISATION PRATIQUE.

Si vis pacem, para panem.
Panem nostrum quotidianum ..
Panem corporis atque animæ...

L'article qu'on va lire n'est que le premier chapitre d'un ouvrage comprenant sept livres, dont l'auteur a déjà terminé quelques parties.

Dans une Introduction rapide, l'auteur détermine la nature de son sujet, qui, dans son expression la plus générale, consiste à rechercher la formule de la Politique applicable aux besoins nouveaux de l'Humanité.

Après avoir dit à quel signe on reconnaît qu'une Science est constituée, il montre qu'il y a unité entre la sphère morale et la sphère physique, et que la seule différence qui puisse exister entre les lois de l'une et celles de l'autre, réside dans le caractère, dans le mode d'application, et, si l'on peut ainsi parler, dans la politique de ces lois. « Voulez-vous donc, ajoute-t-il, connaître la Politique applicable à l'espèce humaine, constituez la Science de l'Humanité. »

De ces données l'auteur déduit son programme. Il montrera que, le principe générateur de la Science sociale étant découvert, cette Science elle-même est constituée; il dira la loi de son application absolue; il recherchera les lois de son application transitoire, et tirera de cette double étude des conclusions et des formules applicables à la Politique progressive des sociétés actuelles.

L'auteur entre ensuite en matière.

LIVRE PREMIER.

RECHERCHE D'UNE POLITIQUE RATIONNELLE.

Définitions.

La Politique était autrefois, elle est encore aujourd'hui, dans son acception pratique, l'art de gouverner d'après des conventions factices et des règles arbitraires.

Peu importe dès-lors à l'homme d'état de savoir s'il existe ou non des lois préétablies, régissant les rapports de tous les êtres entre eux.

Pour nous, qui croyons à l'établissement de ces lois primordiales, le sens du mot — politique — doit être élargi. Il doit être élevé au niveau de la pensée de Montesquieu, lorsque, parlant des lois dans leur signification la plus étendue, il dit : « Les lois sont les rapports nécessaires qui dé- » rivent de la nature des choses ; tous les êtres ont leurs lois ; la divi- » nité a ses lois ; le monde matériel a ses lois ; les intelligences supé- » rieures à l'homme ont leurs lois ; les bêtes ont leurs lois ; l'homme a » ses lois. »

Ainsi, constatons tout d'abord qu'il existe *deux Politiques* : — une fausse, la politique du passé ; — une vraie, la politique définitive de l'avenir.

Rien de ce qui intéresse les hommes, rien de ce qui concerne leurs relations, n'est hors du cadre de la politique vraie, qui doit dire comme le poète :

Humani nihil à me alienum puto.

La vraie, la grande Politique n'est donc pas un art variable et relatif ; c'est une science fixe, absolue, positive, — la Science de la Vie des Sociétés humaines.

Après avoir fixé le sens et déterminé l'étendue de la politique vraie, faisons ressortir, en peu de mots, ses caractères généraux et son mode d'action.

Les deux politiques.

La politique fausse était l'*Art du commandement*. — Dans son acception la plus élevée, la politique vraie est la *Science du bonheur public*.

La politique fausse était ténébreuse, arbitraire, indécise, impuissante, cruelle. — La politique vraie est lumineuse et juste; elle porte en elle la fixité, l'autorité, l'humanité de la science.

La politique fausse divisait pour régner. — La politique vraie associe pour régir.

La politique fausse oscillait confusément, violemment, de l'Ordre à la Liberté, ces deux pôles de la vie sociale. Elle croyait voir entre eux une éternelle antinomie. — La politique vraie se met en équilibre stable avec ces deux pôles; elle satisfait à la fois aux besoins du Progrès et aux exigences de la Conservation. Elle ne voit, dans ces deux aspirations également persistantes, que les deux termes d'une même loi providentielle.

Si cette politique, à la fois conservatrice et progressive, qu'ont entrevue les grands génies de tous les temps, si cette politique d'unité et d'harmonie est restée jusqu'au commencement de ce siècle à l'état purement instinctif, jamais, il faut en convenir, jamais le monde n'eut plus de motifs et de moyens pour passer du rêve à la réalité.

Nous verrons plus tard les moyens: examinons d'abord les motifs.

CHAPITRE PREMIER.

ÉTAT DES HOMMES ET DES CHOSES A NOTRE ÉPOQUE.

La part du bien et celle du mal.

Que se passe-t-il autour de nous? quel spectacle nous offrent les empires civilisés? Partout la lutte, partout les conflits, partout enfin des menaces de révolution politique et sociale! A côté d'une faible part de bien et de progrès réel, divine sève vivifiant quelques rameaux de l'arbre humanitaire, l'optimisme le plus robuste est contraint de confesser l'envahissement du mal au cœur de l'arbre lui-même.

Industrie, Commerce, Agriculture.

Sublimes révélations de Dieu, faites pour être saluées par les acclamations des peuples, les découvertes de la science sont devenues autant d'instruments d'indigence et d'oppression pour ces travailleurs qu'elles doivent enrichir, émanciper, — autant de sources de déceptions, de tortures pour le génie de leurs nobles inventeurs.

C'est là que nous entraîne le courant naturel des choses de notre temps. Les gros capitaux absorbent tout commerce, s'emparent de toute industrie, et peu à peu réduisent au prolétariat, — cette forme moderne de l'esclavage, — tant de laborieux artisans qui, malgré leur courage, leurs sueurs, leurs privations, vaincus, terrassés, meurtris, voient périr avec eux projets, espérances, amitiés, famille !

Transportons-nous au milieu des champs : avec plus d'atonie dans l'existence, les privations y sont-elles plus supportables? L'hostitilité y est-elle moins vive du travailleur au propriétaire, moins dure du maître au manouvrier?... Si le prolétaire des villes peut se voir jeté tout à coup hors de la manufacture ou de l'atelier, son unique ressource, n'est-ce pas dans nos campagnes qu'on rencontre isolés, à peine vêtus, ces hommes faméliques, ces *gens à la journée*, ces bandes de mendiants qui, repoussés des grands centres de population, et traînant à leur suite le vol, l'incendie, tous les désordres, tous les crimes, viennent s'abattre partout où la police n'a pas encore établi ses traquenards?... Et puis, qu'est-ce donc que l'hypothèque? qu'est-ce donc que l'usure? qu'est-ce donc que la vente par expropriation?

Danger de la situation.

Gardons-nous de ne voir dans ces sinistres que des faits particuliers, dans ces chutes que des catastrophes individuelles.

En se généralisant chez nous, ces catastrophes prennent un caractère social; en se manifestant à divers degrés chez tous les peuples civilisés, et sous tous les régimes politiques, elles revêtent un caractère universel.

Et ces prolétaires, ces victimes de l'anarchie industrielle, supportent d'autant plus impatiemment leur esclavage indirect, ou, pour mieux dire, leur liberté sans garanties, qu'ils mesurent d'un œil plus sûr toute l'étendue de leurs droits d'hommes et de citoyens.

On conçoit que les esclaves de l'antiquité, réduits, en droit comme en fait, à l'état servile, et soigneusement privés de culture intellectuelle, aient été long-temps et facilement contenus. Soit qu'ils fussent nés dans

l'esclavage, soit qu'ils y fussent tombés par les hasards de la guerre, ils acceptaient cet état comme légitime. Leur nature était autre que celle du maître ou du conquérant. Si une parole d'émancipation, si un cri vengeur s'échappait de la bouche de l'un d'eux, ce cri se trouvait aussitôt étouffé sous les sarcasmes des autres esclaves; car c'est le résultat fatal de toute oppression de diviser les opprimés contre eux-mêmes.

Mais ce qui rend la situation actuelle éminemment périlleuse, c'est que, — plus le prolétariat s'étend, plus les prolétaires s'éclairent sur leurs droits et maudissent l'injustice sociale dont ils portent tout le fardeau. Car, si le fait est contre eux, — pour eux est le Droit, ce Droit proclamé par Dieu même, sous le nom de fraternité.

Est-ce là le seul péril? Non! L'esclave antique, comme le serf du moyen-âge, pouvait du moins jouir d'une certaine sécurité, et surtout en laisser à ses maîtres.

La loi romaine, il est vrai, accordait au maître sur l'esclave, au père sur l'enfant, le droit de vie et de mort; mais les mœurs le leur contestaient, et le patron, comme plus tard le seigneur féodal, était légalement, moralement, religieusement tenu de subvenir aux besoins de son esclave, de son serf.

Y a-t-il de nos jours un lien légal du travailleur au chef industriel, un lien religieux du capitaliste au prolétaire? Non! et si l'homme mourant de faim, mais libre, ne puisait dans le sentiment même de sa liberté une dignité idéale inconnue à l'esclave, combien, dirions-nous, le sort de l'esclave n'est-il pas préférable au sort du prolétaire? combien ne vaut-il pas mieux être la propriété d'autrui, la chose d'un maître, que d'être réduit à solliciter qui vous repousse, à implorer qui ne vous doit rien, pas même de la pitié?

Abandon, soucis poignants, liberté illusoire, continuelles et toujours trompeuses excitations au luxe, tel est le sort de nos prolétaires. Insolidarité, tel est le grand fléau qui retombe sur tous.

Et cette insolidarité, les mœurs publiques ne la repoussent pas; bien plus, ils la consacrent. Ne l'ont-ils pas décorée du nom de liberté?

Les Corporations d'états.

Liberté!... Ah! nos pères, dans leur générosité ardente, mais peu éclairée, ont pensé qu'il suffirait de proclamer ton nom pour que tu fusses, pour que la justice descendît avec toi sur la terre! Dans un noble élan de patriotisme et de haute humanité, ils ont aboli les Corporations d'états, parce que ces institutions donnaient naissance à toutes sortes d'abus, et reposaient sur des privilèges iniques, oppressifs.

Ce qu'ils ont fait est bien fait, sans doute ; la tâche qui leur était réservée, ils l'ont courageusement accomplie.

Mais leur expérience et la nôtre nous ont assez appris ce qu'ils ne savaient pas, ce qu'ils ne pouvaient savoir. L'œuvre, qu'ils n'ont qu'ébauchée, nous devons, — exempts de préjugés, — la poursuivre avec passion ; nous devons la couronner.

Leur principe et leur application.

Bien évidemment, les corporations ne sont pas mauvaises en elles-mêmes. Le milieu où elles fonctionnent peut seul leur donner un caractère exclusif, et partant les rendre dangereuses.

Ces associations partielles et incomplètes qu'on appelait les maîtrises et les jurandes, étaient vicieuses en ce que, se préoccupant seulement du principe d'Ordre, elles ne laissaient rien ou presque rien à la liberté, à la spontanéité humaine.

Mais on ne doit pas plus confondre le principe corporatif avec l'application qui en a été faite par les jurandes, qu'on ne peut condamner le principe opposé, celui de la concurrence, au nom des excès qu'il engendre dans son exercice actuel.

Les deux principes sont bons ; ils veulent être associés, et peuvent l'être : nous le montrerons plus tard.

Non, le principe corporatif n'est point, en soi, exclusif de la liberté. Tout au contraire, il lui assure des garanties ; il est le moyen d'ordonner la liberté, en produisant : à l'intérieur, convergence spontanée des efforts ; à l'extérieur, accord des intérêts.

Or, par suite de leur fausse organisation, les jurandes, répulsives à l'extérieur, compressives à l'intérieur, semaient la haine et récoltaient la révolte.

Pourquoi ? parce qu'elles fonctionnaient d'après un mode d'ordre simple, étroit, exclusif ; parce qu'elles enfermaient le travail dans un cadre arrêté d'avance, inflexible, d'où l'homme ne pouvait sortir, où il ne pouvait entrer que par des efforts de génie.

Sous ce régime, le progrès rencontrait d'insurmontables obstacles.

Pour les abattre, fallait-il donc renverser l'association ? Non ! il fallait la constituer sur de meilleures, sur de plus larges bases. Fallait-il rompre ces liens et, pour ainsi parler, ces artères qui, distribuant inégalement à chacun les sucs nourriciers qu'elles empruntent à tous, font, des individus d'un même état, autant de membres d'une même famille, d'un même corps ? Non, ces artères que la compression rendait inertes, il fallait les appeler à la vie, en leur infusant le sang fécond de la liberté.

Le laissez-faire.

Mais la Liberté, comme l'Ordre, comme toutes les choses d'essence divine, LA LIBERTÉ VEUT ÊTRE ORGANISÉE.

Dans son application au commerce et à l'industrie, ne la voyons-nous pas, lorsqu'elle agit sans contre-poids, engendrer le monopole d'une part et le paupérisme de l'autre?

Et pense-t-on que nos pères aient prévu ces deux inévitables conséquences?... Aucun symptôme ne les leur indiquait. L'Angleterre, il est vrai, glissait déjà sur la pente d'une concurrence sans règle et d'un industrialisme sans frein; mais cependant elle n'avait pas encore étalé aux yeux du monde toutes ses plaies, toutes ses douleurs, toutes ses hontes.

Que les déchirements industriels de la Grande-Bretagne servent de leçon aux autres peuples! Sachons bien comment cette fière et active et industrieuse Angleterre se trouve être à la fois la plus opulente et la plus affamée, la plus héroïque et la plus misérable des nations, et par quelle succession de faits, en quelque sorte nécessaires, elle a pu arriver à cet état de marasme qui la mine, la dissout, lui tord les entrailles.

La liberté du commerce en Angleterre.

L'origine des libertés de la Grande-Bretagne ne remonte pas, comme quelques auteurs l'ont pensé, à la *Grande Charte* de Jean-Sans-Terre. Arrachée au monarque anglais par les barons révoltés, cette charte ne consacrait que les privilèges féodaux de la noblesse.

Ce n'est donc pas au commencement du XIIIe siècle, mais seulement dans la seconde moitié du XVe, pendant la *guerre des deux roses*, que l'on rencontre les premières traces de ces immunités accordées une à une par les prétendants au trône d'Angleterre. Ces traces, nous les trouvons surtout dans la seconde moitié du XVIIe siècle, depuis la convocation du *long parlement* (1641) jusqu'à l'avènement de Georges Ier (1714).

Horace a dit:

> Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi.

Oui, les peuples sont punis des folies de leurs rois; mais, grâce au ciel, la punition leur profite quelquefois. Et s'il s'agissait de démontrer que souvent, dans les sociétés mal organisées, la violence précipite le progrès plus que ne le saurait faire la justice, nous en acquerrions la preuve en constatant ce qu'était l'Angleterre avant la guerre des deux roses, avant

même l'usurpation de Cromwell, et ce qu'elle se trouva être au début du XVIII[e] siècle.

Les disputes des deux petits-fils d'Édouard III, et plus tard les troubles qui précédèrent et suivirent l'élévation du Protecteur, furent pour les villes d'Angleterre une excellente occasion de réclamer, d'exercer des droits en dehors du pouvoir royal. Ces troubles, en relâchant les liens de l'autorité et des coutumes anciennes, permirent aux cités d'étendre, de fait, les privilèges qui leur étaient concédés; et les principes, les tendances de la secte puritaine dont Cromwell fut le chef, favorisèrent l'émancipation des individus en même temps que celle des communes.

Le respect idolâtre que les Anglais professent pour la tradition ne permet guère chez eux l'abrogation d'aucune loi. Aussi les anciens règlements, les anciennes chartes concernant les villes, les corporations, le commerce, subsistent-ils encore dans les archives poudreuses du droit public.

Mais des usages tout nouveaux ont prévalu dans la pratique. Il n'en pouvait être autrement. Les inventions de toute nature qui modifièrent successivement le domaine industriel, le développement du système colonial et l'esprit d'entreprise si naturel aux Anglais, tout les conduisit à développer, à activer la production; d'un autre côté, la concurrence étrangère força la baisse des prix. Les corporations d'états ne pouvaient suffire à tant de besoins, à tant d'exigences; elles tombèrent donc en désuétude, et l'on peut dire que, dès le commencement du XVIII[e] siècle, le *régime de la liberté industrielle et commerciale* (c'est le nom qu'on lui a donné) est en pleine vigueur chez nos voisins, tandis que chez nous il ne date que de 1776 ou même de 1789.

Voilà pourquoi le mal a fait plus de progrès en Angleterre que sur le continent.

Analyse de la Concurrence anarchique.

L'histoire de la Concurrence est beaucoup plus courte à raconter que celle des succcessions politiques : ici, en effet, tout est soumis aux caprices de quelques individus remuants, tandis que là les faits se produisent en vertu de lois fixes et invariables.

Entrons dans une ville de dix mille âmes. Voici cent fabricants d'étoffes qui, tenant leur état de leurs ancêtres, l'exerçant moins par vocation que par lien traditionnel, et se reposant d'ailleurs sur le nombre fixe des maîtrises, sont peu stimulés par l'ambition, et se contentent d'une honnête aisance. Nous ne louons ni ne blâmons cet état de choses : nous le constatons.

A ce moment, une industrie, un métier, c'est, pour ceux de la corporation, le moyen de vivre et d'élever une famille.

Peu à peu, les conditions du travail se modifient, les barrières sont levées : chacun peut devenir fabricant d'étoffes. La concurrence qui ne s'exerçait qu'entre les cent maîtres devient illimitée quant au nombre des concurrents, illimitée quant à son mode d'action.

Le jour où la liberté du travail est déclarée, il se produit un *mieux-être* sensible. Le point de départ de chaque industrieux étant à peu près égal, et les capitaux n'ayant pas eu le temps d'élever leur monopole sur les débris du privilège, les forces industrielles, quoique privées d'organisation, s'équilibrent d'elles-mêmes. D'ailleurs, les besoins de la consommation se développent avec l'activité sociale, et de nouveaux fabricants d'étoffes peuvent s'établir à côté des anciens sans nuire aux opérations de ceux-ci.

A ce moment, tous sont appelés et beaucoup sont élus. La liberté, décrétée en théorie, semble vouloir se réaliser en fait; le peuple entier chante ses bienfaits; et, s'il s'était trouvé alors au pouvoir un homme de génie pour introduire de l'ordre et des garanties au sein de ces forces libres, jamais l'Industrie n'aurait su combien de maux peut produire une liberté *désordonnée*.

Cependant le champ du travail ne tarde pas à se transformer. Bientôt il n'y a plus de proportion entre le nombre des fabricants et les besoins de la fabrication. Le prix des produits s'abaisse à mesure que chaque producteur reçoit moins de commandes. La gêne se fait sentir, et alors ce n'est pas toujours le plus digne, le plus honnête, qui sort vainqueur du combat.

Car, dès ce moment, l'industrie est un combat, un combat acharné.

Les affaires et les capitaux vont aux plus heureux ou aux plus habiles. Or, les grosses sommes sont comme les gros bataillons; à elles nécessairement la victoire! Celui qui débute avec un capital considérable, agissant sur une plus grande échelle, peut, avec des frais généraux relativement moindres, gagner plus en livrant à meilleur compte des produits mieux confectionnés.

Le combat, sans cesser d'être acharné, devient inégal.

La Concurrence croît toujours en intensité. Les plus faibles, les moins armés se retirent tout meurtris de la lutte; ils font faillite et deviennent les commis, les contre-maîtres ou simplement les ouvriers de leurs adversaires plus heureux. Ceux-ci, multipliant les coups de la concurrence, et tendant à se culbuter les uns les autres, réduisent les prix, réduisent les salaires, augmentent les heures de travail, font exécuter par des femmes, par des enfants, les travaux qu'enchérit trop la main d'œuvre de l'homme; enfin, à force de marcher dans cette voie sans issue, ils

font de leurs travailleurs de véritables brutes, des machines de chair humaine.

L'industrie n'est plus seulement un combat inégal : c'est une guerre à mort, cruelle pour les maîtres, implacable pour les ouvriers, pour les salariés.

Y a-t-il encore des maîtres?

Maîtres et salariés!... Est-ce donc qu'il y a encore des *maîtres* après l'abolition des maîtrises? Oui, la réalité, plus forte que toutes les fictions législatives, a conservé ces désignations. En vain la condition du chef d'industrie, en vain l'état politique du travailleur ont-ils été modifiés, leurs rapports sociaux sont restés les mêmes; le salariat existe comme avant 89; comme avant 89, il y a bien réellement des maîtres et des ouvriers.

Y a-t-il encore des classes?

C'est par le même motif que le mot de *classe*, tant de fois aboli dans ce pays où les Français sont égaux d'après la Charte, est prononcé chaque jour dans la conversation comme dans les discours officiels. La loi ne punit-elle pas la *provocation à la haine entre les diverses* CLASSES *de la société?...* Il le fallait bien, puisque ce mot répond à une idée, à une réalité vivante. Des classes? Mais il en existe aujourd'hui plus qu'avant 89; car, à toutes les distinctions de l'ancien régime on a ajouté une distinction plus profonde que toutes les autres : il y a la classe qui possède et celle qui est dénuée; il y a la classe qui fait les lois et celle qui les subit.

Suite de l'analyse de la Concurrence anarchique.

Nous venons de voir les moyens extrêmes employés par les maîtres, imposés aux maîtres par la force aveugle dont ils sont, eux aussi, les esclaves. Bientôt ces moyens ne suffisent plus. A mesure que la Concurrence diminue le prix des produits, le fabricant en affaiblit la qualité, le commerçant les dénature, le négociant, à force d'expédier ces produits sophistiqués, perd d'honneur sa propre nation, et celle-ci voit une trop juste défiance lui fermer, un à un, tous les marchés étrangers.

L'industrie devient un guet-apens.

Tout le monde souffre, le consommateur, le producteur, le commerçant lui-même, enfin et surtout l'ouvrier qui peut d'autant moins se refuser à la dépréciation de son salaire que les maîtres dont il dépend sont de moins en moins nombreux.

Car la guerre n'est pas seulement des maîtres aux maîtres; elle n'est pas seulement des maîtres aux ouvriers; elle est encore des ouvriers entre eux, et c'est alors qu'elle est le plus meurtrière.

Cercle vicieux de l'industrie actuelle.

Dans nos sociétés inconséquentes et pleines de contradictions, la dépréciation des salaires sévit en raison directe des nécessités de chacun. Plus un ouvrier a de besoins et de charges, moins il a de chances d'y pourvoir.

Voici un dialogue instructif que nous empruntons à un ouvrage dont nous ne partageons pas d'ailleurs tous les principes :

« Un entrepreneur a besoin d'un ouvrier : trois se présentent. — Combien pour votre travail? Trois francs : j'ai une femme et des enfants. — Bien. Et vous? — Deux francs et demi : je n'ai pas d'enfants, mais j'ai une femme. — A merveille. Et vous? — Deux francs me suffiront : je suis seul. — A vous donc la préférence (1). »

C'est ainsi que le fait social tourne contre le principe social. L'ouvrier assez imprudent pour élever une famille, se voit repoussé par cette société qui chante des hymnes en l'honneur de la famille, mais qui, pareille aux dévôts psalmodiant des paroles inconnues, ne sait offrir à l'arche sainte qu'un encens hypocrite et lui consacrer qu'un culte perfide.

Et, quand on nous raconte les festins des anthropophages, l'épouvante nous saisit... Horreur! ils se nourrissent de chair humaine, et c'est pour manger leurs semblables qu'ils exercent le noble métier des armes !...

Mais quelle autre fin a-t-elle donc, cette guerre industrielle qui nous dévore jusqu'aux os? Quelle mort est la plus affreuse, celle que donne le javelot du sauvage, ou bien celle qu'amènent lentement, péniblement, les privations et la misère? Ne sommes-nous pas, au physique comme au moral, dans une société de cannibales? Et le peuple, dans son bon sens, n'a-t-il pas raison de dire que « les hommes se mangent entre eux? »

L'esclavage indirect.

Oui, quoique le nom d'esclave ait disparu, l'esclavage subsiste au milieu de nous. Oui, ces prolétaires, ces *meurt-de-faim* (puisque le mot a été fait) sont bien véritablement les esclaves de la société moderne; esclaves du besoin sinon d'un homme, esclaves de fait sinon de droit.

---

(1) *Organisation du travail*, par M. Louis Blanc.

Car, nous l'avons dit et nous voulons le répéter : si le droit social qui les inféodait à un maître a cessé de les affliger, l'impossibilité de trouver du travail est à certains égards une affliction plus poignante encore, et la servitude qui en résulte, pour être indirecte, n'en est pas moins terrible : elle en est plus pressante !

Quel moyen ont-ils de la conjurer? peuvent-ils agir? peuvent-ils se concerter au nom de leurs communs intérêts ? Non ! ils sont divisés, désunis, et les pouvoirs sociaux entretiennent cette funeste division.

Et, comble d'infortune et de contradictions ! tandis que les maîtres peuvent se concerter, se coaliser, sans tomber sous le coup de la loi, ou du moins sans être atteints par les magistrats, les ouvriers des différents *devoirs* ne peuvent s'entendre, même pacifiquement, sans qu'on leur oppose comme un reproche, comme un délit, cette trève à leurs querelles de compagnonnage, et sans que les plus dévoués, les plus estimables soient traqués, arrêtés, jugés, condamnés.

Car la classe qui tient aujourd'hui le pouvoir, au lieu de réglementer pour tous, en vue de son propre repos, le droit d'association, a décrété un jour que ce droit sacré n'existait pas...

. . . .

Mais cependant, le prolétaire?...

Miné dans sa force corporelle et, par suite, dans sa force morale, par un travail excessif, monotone, et trop souvent exercé dans des ateliers malsains ; démoralisé par son état de dépendance et d'infériorité forcée; refoulé dans ses aspirations, troublé dans ses croyances, opprimé dans ses plus chères affections par l'abus que font de leur autorité des maîtres matérialistes et dissolus ; en butte à toutes les exploitations, à tous les passe-droit ; trop pauvre pour en demander justice aux hommes ; sans espérance, sans lendemain, — comment le prolétaire ne finirait-il pas par se dépraver dans son âme et par s'atrophier dans son corps ?

Aussi, son désespoir, énergique d'abord, se replie-t-il dans un abattement stupide. « Le commerce, nous disait dernièrement ou ouvrier, va peut-être bien pour les maîtres, mais pour nous, oh ! non !... Notre sort nous condamne à la misère à perpétuité ! »

Conclusion sur l'Industrie, le Commerce et l'Agriculture.

Une fois parvenue à ce terme, l'Industrie, libre en droit, est, en fait, un monopole odieux, terrible, inhumain. L'industriel est un suzerain, et l'ouvrier un serf avec illusion de liberté.

A lui tous les droits métaphysiques et abstraits. Plaisirs de la propriété, jouissances de l'ambition, pures ardeurs de l'amour, joies de la

famille, douceurs de l'amitié, consolations de la religion, tout lui est permis... Tout lui est impossible!

A chacun de ses pas, de ses désirs, de ses projets, à chacune de ses pensées s'attache une amère, une inévitable ironie.

Mais ce qui se passe dans l'industrie, se passe également dans le commerce: ici des fortunes colossales, pléthoriques; là, de lentes déconfitures suivies d'un épuisement, d'un dénuement absolu. D'un côté, des hommes qui, sans rien produire, aspirent à eux tout le suc du travail général,—vrais parasites pour qui, dans l'Océan industriel, toute cargaison n'est qu'une occasion de prélèvement; de l'autre, des hommes qui n'ont pas même droit de recueillir les épaves; ici, des maîtres exigeants; là, des serviteurs en révolte souvent déclarée, toujours intentionnelle.

On a voulu éviter l'oppression *directe* et les inégalités qui résultaient du régime des corporations, et l'on est arrivé à une oppression *indirecte* beaucoup plus douloureuse, à des inégalités beaucoup plus choquantes, beaucoup plus révoltantes, — le tout par mauvais emploi de la liberté.

Et cette ville que nous avons dite, est-elle seulement de dix mille âmes? Non! elle est de trois mille, elle est de cent mille, elle est de quinze cent mille âmes.

Est-elle seulement en Angleterre? Non! elle est en France, elle est en Allemagne; elle est partout où la concurrence anarchique a pu porter ses fruits, partout où elle a développé cette instabilité cruelle qui s'étend des bas-fonds de la société aux plus hautes sphères du pouvoir et de la grandeur.

Mais, du moins, cette instabilité funeste se concentre-t-elle au sein des villes? Non! elle a envahi même l'atelier agricole. Là ce ne sont pas toujours les bras qui sont de trop, ce sont au contraire les bras qui font défaut; c'est le manouvrier qui dicte la loi au cultivateur obéré par des avances au-dessus de ses forces, ruiné par les inondations, par la grêle, par la pluie, par le soleil, par les épizooties, par toutes les rigueurs d'une atmosphère aussi irrégulière, aussi implacable que l'industrie elle-même.

Et, au fond de tous les rapports sociaux, que rencontre-t-on? L'incohérence, l'hostilité, la guerre! C'est, dans l'industrie, tantôt l'absorbant monopole d'un puissant manufacturier, tantôt la lutte de petits producteurs sans moyens, sans science et bientôt sans conscience. C'est, dans l'agriculture, tantôt la concentration abusive, et par suite, la stérilisation du sol entre les mains d'un seul, tantôt le morcellement, l'émiettement excessif de la propriété, qui perd alors en force productive ce qu'elle gagne en complication de fossés, de clôtures, d'entraves de toute espèce! — Et partout l'intérêt général est déserté par l'intérêt indivi-

duel. Les hommes ont dit : « Chacun pour soi et Dieu pour tous; » et Dieu à répondu : « Tous contre tous, Dieu pour personne ! »

Il est des exceptions, sans doute; mais qu'importent les exceptions? « Ce ne sont pas ceux qui sont en santé qui ont besoin de médecin : ce sont ceux qui se portent mal (1). »

Nous ne devons donc considérer ici, ni l'accélération de l'essor industriel, ni l'accroissement des produits, ni l'élévation de la richesse générale; car ces précieuses conquêtes, ces brillantes promesses d'avenir, ne font que rendre plus saillante aujourd'hui l'iniquité du mode qui préside à la production, à la répartition de la fortune publique.

Mais si nous négligeons, pour l'instant, ce côté lumineux du tableau, nous n'avons pas, non plus, cherché à l'assombrir par la peinture des spoliations dont le corps social est victime. Nous n'avons montré ni la disette réelle, ni la pénurie factice, ni les accaparements, ni les engorgements de produits. Nous avons décrit le cercle vicieux où tournent l'industrie, le commerce et l'agriculture; mais en même temps nous avons supposé qu'ils suivaient une marche régulière dans le mal.

Que sera-ce donc si nous tenons compte de ces secousses profondes, de ces crises, de ces chômages, qui viennent périodiquement attester un défaut d'équilibre entre toutes les branches du travail ?

Que sera-ce si nous y ajoutons ces fièvres de l'industrialisme que provoque l'intrigue, que développe l'appât du gain, et qui, refoulant toute la sève sociale dans un seul des mille canaux de la circulation, appauvrissent tous les autres, en paralysent l'action, les épuisent, les tarissent, les frappent de mort?

Que sera-encore si nous insistons sur le fait si fréquent de l'introduction d'une machine qui n'aboutit pas seulement à une intermittence de travail, mais à la suppression instantanée de toute une industrie, à la mise hors d'emploi d'un certain nombre de bras?

Que sera-ce enfin si nous envisageons ces oscillations brusques et incessamment renouvelées qui affectent les produits agricoles dans les bonnes comme dans les mauvaises années? Car c'est un problème posé devant cette singulière société, que de savoir si l'abondance des récoltes, des produits de toute nature, ne correspond pas à un appauvrissement et n'est pas une calamité pire que la pénurie!

Récriminations puériles.

Et l'on s'étonnerait ensuite de la folle surexcitation des ambitions qui s'agitent dans l'atelier industriel, et des désordres honteux dont on voit

(1) S. Matt., chap. IX.

qu'il est le théâtre ! Et, dans ce pêle-mêle où le vaincu expire de misère et de faim, où le Capital, le Travail et le Talent, ces trois leviers d'industrie, au lieu de concourir au même but, sont disposés à contre-sens l'un de l'autre, on voudrait trouver la droiture, la bienveillance, les mœurs douces, les sentiments moraux, les sentiments humains !

Mais il n'est plante si vivace qui ne meure dans une atmosphère empestée ou sur un sol inhospitalier.

Or, envisageons dans quelles conditions, dans quelle atmosphère se meut la société industrielle.

L'esclave, sous les patriarches et même dans les États barbares, le serf au moyen âge, l'ouvrier du temps des jurandes, étaient connus du chef, du seigneur, du maître ; et il est bien difficile de manquer de bienveillance envers l'homme dont on suit le travail journalier, dont on sait les passions, les faiblesses, les douleurs.

Aujourd'hui, le chef industriel et le travailleur sont complètement étrangers l'un à l'autre. A force de s'éloigner, ils ont fini par se perdre de vue. Comment connaîtrait-il ses *hommes-liges*, le manufacturier qui en emploie trois cents, mille, quinze cents, et qui, loin de pouvoir surveiller leurs travaux par lui-même, vivre de leur vie, souffrir de leurs souffrances, est absorbé par les soucis qu'entraîne une entreprise colossale, par les relations multipliées qu'elle exige, par les calculs arides, desséchants, dont elle lui fait une loi ? A-t-il une heure à donner à la bienveillance, une minute à la compassion, une seconde aux sentiments humains ?...

Et l'on s'étonnerait que l'argent soit le seul Dieu de ce siècle, où seul il mène aux honneurs, à la considération !

Ah ! qu'il y aurait bien plus lieu d'être surpris, si ce désordre universel n'affectait pas profondément la nature de toutes les relations ; si, de l'instabilité générale, ne naissaient pas les souffrances, les ruines, les suicides, la corruption ; si l'orgueil des riches, sans cesse en contact avec une population affamée et mécontente, ne se transformait pas en dureté de cœur, et si toutes ces collisions et toutes les injustices qui en sont inséparables ne produisaient pas la haine, les trahisons, la méconnaissance des supériorités sociales, le mépris de l'autorité, le relâchement des liens de famille, l'exploitation du pauvre, les attaques à la propriété, la fourberie dans les contrats, l'hypocrisie, l'égoïsme, l'athéisme et l'immoralité à tous les degrés de l'échelle sociale !

Il faut juger l'arbre à ses fruits.

Et puis encore on s'étonnerait de l'apparition de ces doctrines subversives de nivellement, de communauté, qui égarent les masses souf-

frantes. Mais le véritable fauteur de ces doctrines, c'est la société elle-même; leurs véritables causes, ce sont les iniquités de l'ordre social.

Quel droit a-t-il au respect, celui qui ne reconnaît aucun droit?

Il faut juger l'arbre à ses fruits. Déclamer contre les mauvais fruits de l'arbre, à quoi bon? On greffe l'arbre, et les fruits se modifient; sinon il faut que l'arbre soit détruit...

Ainsi des sociétés humaines. On ne peut incriminer une doctrine sans incriminer la société qui la voit naître.

Or, à côté de désirs plus larges, de théories plus compréhensives, quelles doctrines a produites la société moderne? En France et en Allemagne, le communisme; en Angleterre, le communisme et le chartisme. Double plaie, double péril pour la Grande-Bretagne. Cela doit être, s'il est vrai que l'Angleterre soit la plus vieillie, la plus malade des nations modernes.

La Féodalité nouvelle.

Voici donc la situation :

Grâce aux progrès de la concurrence anarchique, l'Angleterre a vu naître, à côté de sa féodalité nobiliaire, une féodalité beaucoup plus redoutable; car elle ne tient au peuple, elle ne se révèle à lui que par des rapports d'exploitant à exploité; c'est la féodalité financière et mercantile, qui se sert des prolétaires comme de gens taillables et corvéables à merci, qui les traite comme des machines à production ou les chasse comme des animaux nuisibles.

Et cet état insolidaire qu'on appelle la liberté du travail, c'est, pour le riche, la liberté de se ruiner en écrasant le pauvre, qui, souvent, lui fait payer bien cher son abjection; c'est, pour le pauvre, la liberté de mourir de faim lente, s'il veut rester honnête et élever une famille. Cette dérisoire et anti-sociale liberté du travail, qu'est-elle en dernière analyse, sinon la grande pourvoyeuse de la misère, de la débauche, de la prostitution, de tous les vices, de tous les délits, de tous les crimes?

Résumons cet état, cette marche des choses, dans une courte formule: LA LIBERTÉ SIMPLE ENGENDRE LE MONOPOLE ET LE PAUPÉRISME.

L'Angleterre descend rapidement sur cette pente où nous glissons nous-mêmes. Voulons-nous continuer à l'y suivre? Qu'on médite sur cette question!

Objections optimistes.

Il est, nous le savons, des esprits légers, tout prêts à repousser la comparaison qui vient d'être établie entre le mouvement social de l'Angleterre et celui de la France ou des autres États d'Europe.

L'accumulation excessive des capitaux dans certaines mains est, diront-ils, un fait parallèle et inhérent à cet autre fait, l'agglomération d'une grande étendue de terre entre les mains d'un seul; mais ces deux faits ne sont pas à craindre dans un pays où, sous l'empire de la loi sur les héritages, les propriétés foncières vont toujours en se morcelant et les capitaux toujours en se divisant.

Réponse.

Cette objection n'est que spécieuse.

Les deux faits qu'elle présente comme simultanés ne s'enchaînent pas nécessairement ; l'un peut se produire sans l'autre.

Qu'importe, en effet, que le capital mobilier ou immobilier tende toujours à se diviser, si le monopole industriel, résultat du mauvais agencement des choses, l'accumule sans cesse et sans cesse aux mains de quelques banquiers, de quelques spéculateurs, et s'il suffit qu'un capitaliste ait un peu d'habileté ou de bonheur pour élever une grande fabrique, une grande maison de commerce sur la ruine de ses concurrents ? Ce sera un élément d'instabilité de plus; mais on ne voit pas en quoi le morcellement indéfini du sol et de la culture (qui, d'ailleurs, pour avoir produit transitoirement quelque bien, n'en est pas moins, comme nous le verrons plus tard, une cause de souffrance et d'appauvrissement social), empêcherait les conséquences extrêmes que nous prévoyons.

Toutefois, nous accordons que la loi sur les héritages, telle qu'elle subsiste en Angleterre, a pu contribuer à accélérer dans ce pays l'avènement de la féodalité financière; mais on nous accordera aussi que l'exemple des fortunes exagérées de la Grande-Bretagne est un stimulant énergique pour nos ambitions, une cause qui précipitera chez nous la formation de la nouvelle féodalité, c'est-à-dire l'asservissement du plus grand nombre.

Il est d'ailleurs un phénomène que nous présente l'Angleterre, et que la France, il est permis de le croire, ne reproduira pas jusqu'au bout : c'est ce calme plein de haines, terrible, effrayant; c'est cette passivité stupéfiante du prolétaire anglais au sein du luxe et des privations ; c'est ce respect craintif, mais menaçant, que garde pour les jouissances de ses oppresseurs ce moderne Tantale, créateur des produits offerts à son impuissante convoitise.

Certes, le peuple de France ne subirait pas de telles extrémités sans culbuter la société impie et inhumaine qui inflige à l'immense majorité de ses membres ce raffinement de tortures, et il faudra que le malheur ait

bien fortement agi sur nos âmes pour que nous supportions jamais tant de crimes contre la dignité humaine, contre le droit humain.

Résumé sur la situation.

Non ! non ! En vain les heureux de ce monde, craignant de troubler leur quiétude, chercheraient-ils à se faire illusion en contemplant le calme qui règne à la surface... L'abîme est au bout de notre voie ; le nombre des crimes augmente en même temps que celui des prolétaires, et le paupérisme qui ronge la Grande-Bretagne, s'installe au milieu de nos cités.

Considérons donc chaque délit qui se commet, chaque crime qui s'exécute, chaque misère qui nous tend la main, comme la révélation d'une souffrance secrète, et osons compter par chaque infraction les imprécations des délinquants et des victimes...

La société actuelle est en butte à deux genres d'attaques : l'attaque par la révolte brutale, l'attaque par les Doctrines.

Les Doctrines.

Repousser les Doctrines, soit par le dédain, soit par des raisonnements tirés des nécessités de l'ordre actuel ; à la négation du droit de propriété, par exemple, opposer les théories si vulnérables, si vermoulues sur lesquels repose ou plutôt trébuche aujourd'hui notre Droit officiel, — c'est présenter l'arbre à la hache. Pour défendre ce grand principe de la Propriété, auquel nous devons, en définitive, tout le progrès dans le passé, il faut des théories plus larges, des principes plus humains et plus vrais...

La Révolte.

D'un autre côté, supposer aux mesures coërcitives la puissance de maintenir long-temps encore un état de choses qui engendre la haine et recèle la révolte, c'est imaginer la plus stupide des théories. La compression agit sur la société comme la fonte sur la vapeur. La force expansive de celle-ci fait éclater parfois le métal qui semblait défier tous ses efforts... Plus les prolétaires sont nombreux et opprimés, plus ils sont près de briser le cadre qui les étreint...

Aller plus loin encore : nier que la haine ait sa raison d'être, prétendre que la révolte n'est pas sérieuse, qu'elle n'a pas de racines profondes dans le sol industriel et social, c'est se complaire dans un aveuglement coupable et dangereux ; c'est agir comme la stupide autruche qui cache sa tête sous le sable, et s'imagine que le chasseur ne la voit pas parce qu'elle-même a cessé de le voir.

Retour sur nous-mêmes.

Quoi donc ! l'aiguillon de tant de misères n'éveillera-t-il pas les esprits engourdis ? n'ouvrira-t-il pas les cœurs fermés à l'espérance et à la pitié ?

Est-ce une raison de reculer ou de nous arrêter devant les menaces de l'avenir, parce que les difficultés nous arrivent de tous les points de l'horizon, nous assiégent en bataillons pressés, et parce qu'il n'est pas un principe, pas une institution, pas un dogme économique ou social qui ne soit remis en question ?

Hélas ! on serait tenté de désespérer des hommes, lorsqu'on voit ce que peut sur leur intelligence l'empire des habitudes et des idées reçues, lorsqu'en présence de tous les sinistres qu'enregistre l'industrie, de toutes les catastrophes qui se succèdent dans les diverses branches du domaine politique et social, on trouve encore des gens pour soutenir que tout est bien, que la prospérité est croissante, et pour vanter l'immobilisme social et les avantages du *statu quo*. Pitoyables sophistes, qui vous bornez à constater l'accroissement réel des richesses dans une classe de plus en plus restreinte, exceptionnelle, vous oubliez la masse immense qui s'agite sous vos pieds, cette masse d'autant plus broyée par le poids des écus accumulés au-dessus de sa tête, que son indigence, à elle, devient chaque jour plus horrible et plus nue !

Ne sont-ce pas là les contradictions, d'autres disent les *contrastes*, que nous remarquons chaque jour autour de nous ?

Appel à la pitié.

Mais c'est bien pis chez nos voisins d'Outre-Manche....

Quand on songe à l'horrible dénuement des prolétaires anglais, quand on reporte sa pensée sur ces milliers de travailleurs, de femmes, d'enfants condamnés par le besoin au supplice des mines, quand on réfléchit aux tortures de ce peuple mendiant qui végète exténué sur la riante terre d'Irlande ; quand on compare ces haillons à l'opulence des familles qui en vivent, on se demande comment les femmes anglaises, ces grandes dames si dévotes, peuvent aller au temple rendre au père commun des actions de grâces... Eh ! de quoi, juste ciel ! Est-ce de la dépravation de leurs frères en Dieu, de tous ces hommes qui se voient refuser le pain de l'âme comme celui du corps ? Est-ce de la misère de leurs sœurs en Jésus-Christ, pauvres victimes condamnées au vice, et que dévore le minotaure de la prostitution ?

Et si le sexe faible et aimant, endormi par les flatteurs des riches,

aveuglé par les contempteurs des pauvres, accepte trop facilement des sophismes qui le dispensent d'approfondir la question, quel espoir fonder sur le sexe fort?

Appel à la raison.

Mais, si la miséricorde ne peut se faire entendre, la raison sera-t-elle mieux écoutée? Essayons.

L'homme cherche avant tout à satisfaire ses désirs. Quelles sont donc les cordes de son âme dont la vibration harmonieuse et pleine lui soit garantie aujourd'hui? Quel de ses désirs, quelle de ses facultés obtient son libre, son entier épanouissement?

Si le prolétaire, dans son état de dépendance, ne trouve pas d'amis même parmi ses pareils, le riche est-il plus heureux en amitié? — Qui peut compter sur l'amour quand c'est l'argent seul qui en règle les rapports? — L'ambition? mais c'est le hasard, c'est l'intrigue qui élèvent aujourd'hui le favori qu'abaisseront demain ces deux divinités décevantes. — La famille? que de déceptions, que de soucis! — La religion? Honte à qui peut être heureux religieusement quand l'immense majorité de ses frères est dans la souffrance! malheur à qui peut être tranquille dans sa foi, quand la charité n'existe pas sur la terre!

Appel à l'intérêt.

Mais qui donc profite de ce monstrueux état de choses? qui donc a intérêt à le maintenir, à le perpétuer?

Les pères de famille ne sont-ils pas menacés dans leurs enfants par la séduction, par la débauche, par l'immoralité? Sont-ils sûrs de léguer à leur postérité une position heureuse, un avenir calme, indépendant? Le sort incertain que cette société-ci fait aux classes sacrifiées, elle n'en exempte pas toujours même les plus riches... S'ils croient n'avoir rien à redouter pour eux-mêmes, ne craignent-ils pas que leurs petits-neveux soient un jour réduits à mendier à la porte des hôtels qui les auront vus naître? Et les annales judiciaires, les exemples, les révélations de chaque jour ne sont-ils pas là pour les avertir et les épouvanter?

Les propriétaires se croient-ils à l'abri de cette instabilité qui voit crouler les fortunes les mieux assises? Pensent-ils, si nous continuons à tourner dans le cercle de la politique actuelle, pensent-ils toucher au terme des révolutions, des spoliations, des confiscations, des guerres sociales? A supposer même que l'état de plus en plus précaire de leurs frères dépossédés permette la sérénité au front de ceux qui possèdent, n'y a-t-il plus contre eux le vol, le pillage, l'incendie? Et s'ils se croient

assurés contre toutes les attaques à la propriété, n'y a-t-il pas les crimes contre les personnes ?

Les industriels, les manufacturiers, les négociants, pensent-ils que le servage effectif du travailleur soit la meilleure base possible pour l'édifice de leur fortune ? Les sinistres quotidiens des hautes sphères industrielles ne leur disent-ils pas combien cette base est fragile ? La sourde hostilité des serfs industriels, leurs révoltes ouvertes, leurs vengeances cachées ont-elles donc amené si peu de collisions sanglantes qu'on puisse ne pas s'en préoccuper ?

Et d'ailleurs, un régime sous lequel la concurrence réduit incessamment des bénéfices toujours plus restreints, est-il bien rassurant ? Et à côté du pillage, qui du moins ne sévit que par moments, n'y a-t-il pas quelque chose de plus menaçant encore, — le gaspillage, l'éparpillement des forces sociales, qui appauvrit et ruine les maîtres aussi bien que les ouvriers, et finirait, si l'on n'y mettait ordre, par tarir toute source de production ?

Ceux qui se disent conservateurs ne se doutent-ils pas qu'à force de comprimer le mouvement, ils provoquent, ils nécessitent tôt au tard des éxplosions terribles ? Ne voient-ils pas qu'il est aussi impossible d'immobiliser le courant social que d'arrêter le cours des fleuves ? Ne comprennent-ils pas que la vie des sociétés, comme celle des individus, est un perpétuel échange, une perpétuelle modification, et que le plus efficace moyen d'ordre, — c'est précisément de dispenser, avec mesure, avec convenance, avec régularité, les doses de droits et les doses de libertés ?

Ceux qui s'intitulent hommes de progrès ne s'aperçoivent-ils pas, à leur tour, que le plus efficace moyen de liberté, — c'est de mettre de l'ordre dans l'usage même de la liberté, et d'assurer avant tout la compétence de tout homme investi d'un droit ; et que décréter des droits, en généraliser de plus en plus l'application, n'est que la seconde partie de la tâche dont la première et la plus essentielle consiste à organiser l'exercice de ces mêmes droits, afin qu'ils ne tournent pas au détriment de la liberté, au détriment de ceux-là mêmes auxquels ils sont dévolus ?

Les partisans des anciennes coutumes, de l'ancienne hiérarchie, ne reconnaîtront-ils pas que les sociétés humaines, comme tous les êtres créés, ne reculent point vers leur passé, que ce qui est fossilisé ne renaît point à la vie, et qu'un être ne vit qu'à la condition de parcourir des phases toujours nouvelles ?

Ils regrettent la tradition brisée, interrompue, méconnue... Il faut leur dire que la tradition n'a été méconnue que parce qu'elle a méconnu elle-même le nécessaire élément du Progrès, et qu'elle renaîtra plus légitime et plus forte le jour où elle pourra s'asseoir sur la Liberté ordonnée.

Ils regrettent les anciennes formes, les anciennes coutumes, les anciennes institutions; quelques-uns songent même à les rétablir. Il faut leur dire qu'il est bon d'y puiser des enseignements et des applications partielles; mais que, la caste est une institution d'un autre temps, et qu'enfin on ne refait pas l'histoire.

Que si, dans leur aversion peu réfléchie pour d'inévitables innovations, les partisans de la tradition niaient l'aptitude des hommes pour la liberté en montrant l'abus qu'ils en ont fait depuis cinquante ans; s'ils prétendaient que l'Autorité est le seul instrument de gouvernement; il faudrait leur faire remarquer que la génération de 89, déviée par un esclavage séculaire, n'avait pas la plénitude de ses facultés, la maturité de sa raison. Quel être paraît mieux doué pour la liberté que l'aigle planant au haut des cieux? Cependant, si l'on enferme, si l'on asservit l'aiglon, et qu'un jour il vienne à briser sa chaîne, quel usage fera-t-il de sa liberté? Incapable de mesurer son vol, il s'élancera étourdiment dans les airs, puis on le verra s'égarer, retomber et périr dans son inexpérience. Qui donc osera conclure que le noble animal soit né pour l'esclavage?

Et puis, à ceux que préoccupe le mauvais emploi de la liberté, il faut opposer le mauvais emploi du pouvoir; il faut dresser devant eux la sanglante statue du passé.

Appel à la souffrance.

Mais si tous, — propriétaires, industriels, conservateurs, légitimistes, libéraux,—méconnaissent leurs plus vrais, leurs plus pressants intérêts; s'ils ne comprennent pas que la réalisation des vœux légitimes de chacun ne peut se trouver que dans la voie du salut de tous, peut-être seront-ils plus accessibles au sentiment de la douleur.

Or, parmi ceux que je viens de nommer, en est-il beaucoup qui échappent à ces douleurs morales, à ces souffrances intellectuelles qui, comparées aux privations matérielles du pauvre, sont quelquefois réputées, et avec raison, plus poignantes encore?

Ne parlons pas ici des désespoirs de l'enfant, de l'écrasement du faible, de l'abandon du vieillard, de l'étouffement de la femme, des terreurs du mari... Jetons un instant le voile sur la vie intérieure pour ne considérer que les relations d'un ordre plus général.

Les gens de commerce sont-ils assez fatigués, disons le mot, assez dégoûtés d'un état qui les oblige à la pratique du mensonge, de la fraude, de la fourberie, et où ils perdent par lambeaux une conscience trop souvent mise à l'épreuve?

Les industriels sont-ils assez affligés dans ce monde où le plus capa-

ble peut trouver sa ruine, où le plus honnête la trouve presque inévitablement, où le génie mène droit à l'abandon, à l'indigence, à la persécution, au ridicule?

Tous, — commerçants et industriels, — ne sentent-ils pas peser sur eux cette Féodalité nouvelle, dont le monopole toujours croissant envahit par degrés tous les canaux du commerce et de l'industrie, et ne tend à rien de moins qu'à absorber à son profit tout le génie humain? Ne voient-ils pas que partout le bazar se substitue à la boutique, que partout l'usine remplace l'atelier?

Les coryphées de la Féodalité eux-mêmes, les hauts barons de la finance, sont-ils exempts de toute angoisse lorsqu'ils voient sans cesse attaqué, parfois ébranlé, l'échafaudage de leurs spéculations que peut renverser tout-à-coup une déclaration de guerre, un évènement imprévu, une fausse manœuvre de Bourse? S'il leur arrive de mesurer de l'œil l'espace béant qui les sépare des travailleurs, n'ont-ils jamais été pris de vertige? Fût-il composé du métal dont leurs caisses sont remplies, leur cœur n'a-t-il jamais tressailli? Et s'ils viennent à réfléchir au peu de solidité des trônes et des constitutions, n'ont-ils jamais ressenti une impression pénible à l'idée que le moindre incident peut amener une révolution, et qu'une révolution peut les engloutir vivants au fond de ce gouffre qu'ils creusent incessamment entre eux et le reste des hommes?

. . . .

A qui nous adresserons-nous encore? aux hommes d'état, aux fonctionnaires publics... A qui encore? aux avocats, aux juges...

Les fonctionnaires publics n'ont-ils rien à reprocher à un monde où le talent le mieux constaté, le mieux établi, ne peut cependant parvenir, ne peut se maintenir qu'en appelant l'intrigue à son aide?

Les avocats ne sont-ils pas obligés de comprimer, de torturer, de déformer leur âme au contact de circonstances qui les obligent à soutenir le mensonge et à fausser la vérité? — la vérité, cette éternelle aspiration de l'homme, qui n'offre au magistrat irrésolu que des apparences douteuses ou de trompeuses lueurs?

Les médecins, ces lévites de la souffrance physique, n'éprouvent-ils aucune souffrance morale, quand il leur faut exiger du client, souvent ingrat, hélas! le prix d'un service éminemment social? Ne sentent-ils pas leur âme s'endurcir, se pétrifier à l'aspect de douleurs aggravées par la misère, par l'ignorance, compliquées par un milieu social qui déjoue, qui annihile toutes leurs combinaisons et contrarie tous leurs efforts?

Et les artistes! et les poètes!.. Quand ils s'adressent à une nation de 35 millions d'âmes, à peine rencontrent-ils quelques centaines d'amateurs se contredisant dans l'exaltation des œuvres d'art, quelques

dizaines de connaisseurs assez instruits pour les comprendre et les apprécier !

Mais nous voulons interroger trois classes d'hommes que leurs souffrances et leurs luttes devraient spécialement éclairer sur l'imminence des bouleversements sociaux : les hommes du pouvoir, qui sont la tête de la nation, la bourgeoisie qui en est aujourd'hui la force, et enfin les hommes vraiment, profondément, largement religieux, qui en sont, ou qui, du moins, devraient en être l'âme.

Appel aux dépositaires du pouvoir.

Au sommet de la première classe se trouvent les monarques, les chefs élus ou héréditaires, et chez nous, en France, le Roi, modérateur entre les pouvoirs responsables. En nous adressant à lui, nous nous adressons aux ministres, aux pairs, aux députés; nous nous adressons à tous les rois, à tous les puissants de la terre.

O Roi, vous que l'on dit si apte à débrouiller les énigmes politiques de ce temps-ci, n'avez-vous jamais remarqué l'énigme sociale, l'énigme coulée en bronze, que, devant vous, sous les fenêtres de votre palais, le hasard ou la fantaisie de l'architecte a posée sur une base de pierre fruste, image brutalement exacte de la pensée qu'enferme ce métal.

Ce métal, ce chef-d'œuvre de la sculpture moderne, c'est un lion occupé, non pas à dévorer un serpent, comme le croient des observateurs superficiels, mais à le tenir en respect, tout en évitant une morsure redoutable, mortelle !

N'avez-vous jamais laissé tomber un de vos regards sur ce combat dangereux, ô Roi ? Et ne vous êtes-vous jamais demandé quel est le lion, qui est le serpent ?

Considérez-les attentivement tous deux : ce lion, c'est la Puissance, mais la puissance attaquée, harcelée, inquiétée, mise en question, mise en colère. Pour se faire accepter, je me trompe, pour se faire obéir, voyez comme elle étreint sous ses ongles le ventre de l'hydre qui, tortueuse, flexible, infatigable, parvient, après mille replis, à dresser fièrement la tête, et menace face à face le roi des animaux.

Lequel des deux adversaires aura la victoire ? on ne le sait ! Lequel éprouve le plus d'effroi ? est-ce le serpent comprimé, écrasé par la Puissance ? Est-ce le lion faisant tête à la Révolte ? on ne le sait ! Lequel est plus dans son droit ? Est-ce la Révolte qui prétexte le Liberté et crie contre l'Oppression ? Est-ce la Puissance qui prétexte l'Ordre et crie contre l'Anarchie ? On ne le sait ! Nous le direz-vous, ô Roi ?

Si ces deux antagonistes, que l'on retrouve en présence à toutes les époques des sociétés passées, ont également tort, pourquoi co-existent-ils?

et s'ils ont également raison, ou si seulement chacun d'eux porte dans ses prétentions une part de raison, de droit, de légitimité, pourquoi ne s'accordent-ils pas ? pourquoi se sont-ils combattus jusqu'ici ? Nous le direz-vous, ô Roi?... Ce combat sera-t-il éternel ? ce combat doit-il cesser un jour ?

Ah ! si vous ne savez pas le mot de cette énigme, quel tourment doit être le vôtre ? Si vous doutez du droit, si vous doutez de la victoire, si vous croyez à la perpétuité du combat, si vous voyez vos descendants sans cesse aux prises avec l'hydre, vous n'avez pas, non ! vous ne pouvez avoir de nuits sans cauchemar !

Sans doute, quand on est assis au Pouvoir, il paraît commode de décider que les hommes sont nés mauvais, indisciplinables, et, quoique monté d'hier au faîte, de décréter que la société est immuable, que l'homme seul est changeant...

Mais la terrible énigme n'en reste pas moins debout !

Et cette énigme, croyez-vous que la Politique actuelle, croyez-vous que la Diplomatie suffisent pour la débrouiller ? Ah ! ne vous abusez pas à ce point ! Le peuple a du bon sens, ô Roi, et son indifférence pour tout ce qui s'agite au-dessus de lui vous enseigne qu'il n'y a pas de traité d'alliance, pas de loi d'impôt, pas de loi de douane, pas de réglement d'administration, qui puisse modifier les rapports actuels de l'ouvrier au maître, émanciper l'un, donner à l'autre des garanties, et changer le salaire en participation, la lutte en coopération.

Non, tant que le travail sera rétribué par le salaire, tant que le salariat sera maintenu, aucune disposition législative, aucune puissance au monde ne pourra améliorer le sort du travailleur. Et ceux qui, tout en voulant conserver, dans leur intégrité, les conditions actuelles du travail, vous accusent de ne rien faire pour le peuple, ceux-là vous accusent à tort. Pourquoi ? parce que le salaire s'établit sur le rapport de l'offre à la demande, que la concurrence réductive est la seule règle qui en détermine le taux, et qu'il ne dépend pas de vous de l'élever ou de l'abaisser. Pourquoi ? parce que si vous dégrevez un produit, une denréé à l'usage de l'ouvrier, aussitôt son salaire s'abaisse au niveau de ses besoins, au niveau de l'absolu nécessaire ; et cet équilibre de misère est le résultat forcé du cercle vicieux où tourne l'industrie.

Une loi, un traité de commerce ou d'alliance peuvent favoriser ou entraver l'accroissement de la richesse générale ; mais tout cela n'a d'effet qu'à la surface : il faut des INSTITUTIONS pour agir sur les couches intérieures, pour modifier, pour améliorer, pour perfectionner les rapports des hommes entre eux ; or c'est la nature de ces rapports qui fait, en dernière analyse, la faiblesse ou la force des États.

Appel à la Bourgeoisie.

Toi, du moins, Bourgeoisie, toi qui, hier encore, étais une énigme, réalité vivante aujourd'hui, as-tu pénétré la nouvelle formule du Sphinx ? peux-tu répondre à ses questions ?

Ce n'est pas toi qui soutiendras que la société est immuable, et que l'homme seul est inconstant. Car si tu as un rang dans la société, si tu t'appelles d'un nom moderne, c'est que la societé s'est transformée sous les efforts de nos pères.

Tes droits, Classe moyenne, viennent d'être reconnus, consacrés après de rudes combats. Mais n'as-tu rien oublié depuis ton avènement ? Ignores-tu que les hommes qui viennent immédiatement après toi, comme tu venais naguère après la noblesse, ignores-tu que le peuple, les prolétaires, sont aujourd'hui dans la situation de nos pères en 89 ? qu'ils n'exercent pas de droits, qu'on ne leur en accorde point ? Ce que faisaient nos pères il y a cinquante ans, ne sais-tu pas qu'ils le font aujourd'hui ? Seulement la différence des temps a fait différente la réclamation du peuple : ils voulaient *la Liberté du travail*; il veut *le Droit au travail.*

Eh ! garde-toi de dire en masse, comme disent quelques mauvais riches, quelques mauvais bourgeois : « Plus les ouvriers seront pauvres, mieux nous les tiendrons; la faim est un frein salutaire; plus la faim dévorera leurs entrailles, plus ils seront à notre merci... » — La classe laborieuse s'éclaire; des voix généreuses l'instruisent, tes professeurs mêmes laissent tomber sur elle quelques lambeaux des vérités éternelles... Comme tu as fait ta révolution politique, elle fera sa révolution sociale.

L'ancienne aristocratie n'a pas voulu donner la liberté ! « Que chacun soit selon sa naissance, » disait-elle.... — 89 lui a répondu.

La bourgeoisie refusera t-elle les moyens de la liberté ? Dira-t-elle : « Que chacun soit selon sa fortune » ? — Un 89 social lui répondra !

Les troubles de Paris, de Lyon, de Rive-de-Gier ne sont que des symptômes que suivra tôt ou tard une éruption; et tous ces mouvements désordonnés, tous ces soulèvements tumultueux sont le prélude de la guerre terrible qui nous menace, de la guerre entre l'homme qui possède et l'homme qui n'a rien !

Et cette guerre, qui peut la conjurer ? Sera-ce la philosophie négative du passé ?

Sera-ce l'économisme descriptif, cette science douteuse des Bentham, des Say, des Malthus, des Smith, des Ricardo ? Non, la philosophie et l'économisme, après avoir analysé le passé et le présent, sont ve-

nus expirer aux portes de l'avenir... *Laissons les morts enterrer leurs morts...*

Sera-ce le christianisme abrutissant des sacristains, qui voudraient, d'une religion d'amour, de lumière et de liberté, faire un instrument de haine, d'obscurantisme et d'oppression ?

Sera-ce le retour à la royauté légitime ?

Sera-ce la constitution d'un république ?

Sera-ce enfin ce régime constitutionnel qui, dit-on, suffit à tous les besoins?... Non, les révoltes qui ont troublé, qui troubleront encore l'oligarchique et constitutionnelle Angleterre, la monarchique Allemagne, la républicaine Helvétie, prouvent que le principe du gouvernement est ici hors de cause. Et, comme nous avons dit aux rois, aux ministres, à tous les détenteurs du pouvoir que toute la vieille politique, toutes les lois, tous les décrets ne sont pas de force à sauver les nations, de même nous disons à la Bourgeoisie que ce n'est ni un changement de roi, ni un changement de forme gouvernementale, qui modifiera les rapports des citoyens entre eux; nous lui disons que, devant un aussi grand problème, dix 89 ne suffiraient pas, et que la révolution qui s'apprête, si elle peut être plus pacifique, doit être aussi plus profonde que la première.

Encore, dans ce grand conflit de 89, où l'on vit la Bourgeoisie se ruer sur la Noblesse, celle-ci avait presque le droit d'être aveugle. Huit cents ans d'existence, de puissance, de tradition, lui avaient fait une autre nature, un autre sang ; elle le croyait, du moins.

Mais nous, les bourgeois de 89, nous oublierions une si récente origine ! Un pareil vertige se pourrait-il comprendre, se pourrait-il excuser ?... Ah ! nous sommes bien du même sang que le peuple d'où nous sortons à peine, auquel, grâce à Dieu, nous appartenons encore. Couche intermédiaire de la société française, c'est d'hier seulement que nous avons recouvert la première couche, la couche nobiliaire. Sommes-nous destinés à subir la loi des formations géologiques ? et faudra-t-il qu'une troisième couche vienne peser sur nous et nous déplacer violemment ?... Élevons le peuple, si nous ne voulons pas qu'il se superpose à nous ! Sa souffrance est notre souffrance ! nous sommes trop près de lui pour ne pas la ressentir.

D'ailleurs, les pauvres seuls ont-ils de faux amis, des maîtresses infidèles, des femmes coupables, dissipatrices, des fils ingrats et débauchés ? Les enfants du pauvre sont-ils les seuls dont l'éducation soit accompagnée de douleurs ? Les filles du pauvre sont-elles seules sacrifiées dans des unions mal assorties, seules dévouées à l'abandon, exposées à la prostitution, à l'infamie ?...

Appel aux esprits religieux.

Et vous, qui voulez la charité, la fraternité, l'unité des hommes entre eux et avec Dieu ; esprits religieux, chaque scandale, chaque vice de cette société-ci ne vous est-il pas une souffrance ? Ah ! si vous avez pris au sérieux les préceptes du divin Rédempteur, vous devez avoir hâte de constituer une société de frères ! vous devez souffrir toutes les tortures de l'âme et du cœur dans une société qui consacre l'oppression de la femme, qui tolère l'abandon du vieillard, qui permet la mauvaise éducation de l'enfant.

Dites, ce monde où nous vivons est-il selon le vœu de celui qui a dit des enfants : « Laissez-les venir à moi, car le royaume des cieux est à ceux qui leur ressemblent ? »

Vivons-nous dans ce monde voulu par le Christ où la femme, non-seulement doit être la chair de notre chair et les os de nos os, — ce qui constitue purement un devoir de l'homme envers la femme, — mais où elle doit être le cœur de notre cœur, le désir de notre désir, la pensée de notre pensée, — ce qui constitue le lien d'amour, l'unité vivante des deux sexes en un seul être, la *famille !*

Cette société, enfin, est-elle selon le cœur de celui qui a dit : « Aimez-vous les uns les autres, et aimez Dieu, votre père : c'est là toute la loi et les prophètes ! » douces et salutaires paroles, aspiration divine vers le lien d'amour universel, vers l'unité vivante et aimante de tous les membres de la grande famille en un seul être, l'HUMANITÉ !

Sommes-nous chrétiens, enfin ? sommes-nous chrétiens, et voulons-nous l'être ?...

L'Église a transformé le dogme antique ; mais les rapports des hommes entre eux sont toujours les mêmes. La société est restée païenne ; et, quoique nous récitions tous les jours l'oraison dominicale, la volonté de Dieu n'est pas faite sur la terre comme au ciel, puisque le désordre se poursuit sur la terre en face des célestes harmonies.

Non ! Dieu ne nous a pas encore donné le pain quotidien que nous lui demandons depuis dix-huit cents ans ! Mais, aussi, avons-nous accompli la recommandation du Christ ? Avons-nous prié du fond du cœur ou seulement du bout des lèvres ? Quand il nous est ordonné de prier par paroles et par actions, ne nous sommes-nous pas bornés aux paroles ? S'il ne nous a pas été ouvert, avons-nous frappé ? Si nous n'avons pas trouvé, avons-nous cherché avec simplicité, avec foi ? Et si nous n'avons pas cherché premièrement *le royaume de Dieu et sa justice*, avons-nous le droit de nous plaindre que les autres biens ne nous soient pas donnés par surcroît ?

Hommes religieux, ne vous laissez pas décourager. Vous avez la charité; ayez la foi, ayez l'espérance. Plus vous souffrez de l'anarchie sociale, plus il vous sera donné d'être heureux quand vous connaîtrez qu'il dépend de l'homme, en disposant des éléments que Dieu a mis sous sa main, de faire enfin descendre sur la terre ce règne du Seigneur que nous appelons dans nos prières, et de faire apparaître au milieu de nous le Christ vivant et resplendissant.

Rois, peuples, nobles, bourgeois, hommes religieux, ayez foi! que votre souffrance même vous soit une révélation!...

Mais, quoi! chacun se murant dans son égoïsme, compte échapper aux infortunes qui brisent l'existence du prochain!... Espérant laisser assez peu de chance au hasard pour n'être pas atteint par lui, chacun cherche à se sauver de son côté!... Il n'y a donc plus debout ni sentiment humain, ni désir de progrès? Que faire, que dire au milieu de tant de ruines? Faut-il désespérer du monde?... Ah! ce serait désespérer de Dieu! Restons calmes, impavides, et, dût notre voix se perdre sans écho, montrons aux hommes que leur espérance est vaine autant qu'impie, et que nul ne peut faire son salut individuel dans cette vie ni dans l'autre.

Appel aux matérialistes.

Vous, qui ne reconnaissez que le règne de la matière, qui ne croyez qu'à ce que touchent vos sens, qu'à ce que voient les yeux de votre corps, vous qui ne voulez songer qu'à votre existence actuelle, sur quoi comptez-vous? Qui vous garantit que vous serez demain dans la situation que vous occupez aujourd'hui?

Aujourd'hui, la bourgeoisie, de complicité avec la classe riche, exerce des monopoles de fait; et, comme tout monopole tend à restreindre le nombre des co-partageants, la partie des privilégiés qui se forme en féodalité industrielle, s'éloigne de plus en plus de la masse. A mesure que celle-ci acquiert la conscience de cette monstrueuse et toujours croissante inégalité, ceux-là deviennent plus durs, et ils se cantonnent dans leur droit. Jamais état fut-il plus dangereux, jamais situation fut elle plus tendue?...

. . . .

Mais, quand le danger serait loin encore, n'entendez-vous pas la voix de la nature outragée par un ordre social anti-humain : « Vous voulez conserver votre société, vous dit-elle; vous voulez rester dans l'incohérence, vous tenez à vos usages, à vos fausses relations; poursuivez donc votre marche à travers le sang et la boue... Dieu vous a faits libres dans

votre sphère... Pour moi, je ne perds pas mes droits... Toute subversion paie un tribut : sur dix mariages, neuf malheureux ; sur dix hommes, un criminel, trois déshonnêtes, cinq méprisables ; sur dix établissements, deux qui croulent ! Il me faut des suicides et des incendies, des vols et des assassinats, des meurtres juridiques et des erreurs judiciaires !... Il me faut des banqueroutes et des révolutions, et des guerres civiles, et le bagne, et le bourreau !... Tous les ans je veux avoir des têtes : tant pour l'émeute, tant pour la guerre, tant pour la vengeance, tant pour le guet-apens, tant pour l'échafaud !! »

Que résoudre ? Qui peut se flatter d'échapper à ces coupes réglées ? Qui peut compter sur les évènements ? Qui peut répondre de sa fortune, de sa réputation, de sa vie ?...

Appel aux spiritualistes.

Et vous qui ne voyez dans la matière qu'une des manifestations de la vie, sachez que Dieu ne veut pas seulement relier les hommes à lui et les hommes entre eux, mais qu'il relie dans sa pensée, dans son amour, les âmes, les vies. Pour Dieu, tout est solidaire, tout est éternel. Ce qui est sera toujours, a toujours été. L'association des éléments varie, leurs manifestations sont diverses : les éléments sont toujours identiques, la somme en est toujours la même. Pas une molécule de votre corps ne sera anéantie ; pas une molécule de votre âme ne sera dispersée. Dieu le veut ainsi ; c'est sa loi, et il l'observe.

Mais si la solidarité universelle est la loi de Dieu, comment trouveriez-vous l'harmonie et le bonheur dans le monde des âmes, tant que par vos œuvres l'harmonie n'aura pas été faite dans ce monde-ci ? Que dis-je ? si le bonheur que vous vous promettez dans l'autre vie est en raison de la supériorité de l'âme sur le corps, et comme intelligence et comme sensibilité, n'en doit-il pas être de même de la douleur ? Et si l'enfer est ici-bas, qu'espérez-vous trouver là-haut ?...

La vie, la vie universelle est un échange, et la solidarité ne serait pas complète s'il n'y avait pas échange entre la vie terrestre et la vie supérieure. Dieu veut cet échange ; c'est la condition de la vie, c'est une loi de sa justice et de sa toute-puissance, et il l'observe.

Mais, s'il y a échange, c'est-à-dire migration d'une vie dans l'autre, — qui dit aux riches, qui dit à ceux qu'on nomme les heureux du monde, qui leur dit qu'ils retrouveront ici-bas la place que le hasard leur a assignée pendant cette vie ? Ils ne la retrouveront pas !! Dieu est juste ; il ne peut l'être envers toutes ses créatures qu'en dispensant à chacune d'elles, dans le sein de l'infini, les doses de souffrances et les doses de bonheur.

Hommes, regardez bien vos enfants : ils sont faits à votre image physique; sont-ils faits à votre image morale, à votre image intellectuelle ? Ont-ils vos passions, vos goûts, vos vocations, vos sentiments, votre ambition ?... Hommes, vos enfants ne tiennent de vous que la forme ; vos enfants ne vous sont que des successeurs indirects, incomplets ; c'est vous qui vous succédez directement, complètement, à vous-mêmes, dans le flot des générations successives.

En travaillant pour le bonheur particulier de vos descendants, ne négligez donc pas le sort du dernier de vos semblables ; car sa douleur, vous l'éprouverez ; sa misère, vous l'endurerez ; ses haillons, vous en serez couverts, si vous ne vous appliquez à supprimer de ce monde les haillons, la misère et la douleur.

L'apôtre l'a dit : « Aucun ne peut être sauvé qu'autant que tous seront sauvés. » Pour nous sauver nous-mêmes, sauvons, il le faut ! sauvons l'Humanité.

F. Cantagrel.

(A une prochaine livraison le second chapitre : Caractère spécial du XIXe siècle, sa mission.)

ÉTUDE

SUR L'AMÉNAGEMENT

DES COURS D'EAU EN GÉNÉRAL

ET

DU RHONE EN PARTICULIER.

I

De toutes les questions qui se rattachent à l'exploitation générale du globe et qui peuvent tenter aujourd'hui l'ambition de nos ingénieurs, il n'en est pas de plus belle que celle qui a pour objet l'aménagement des eaux courantes.

Les actions mécaniques qu'exercent à la surface de la terre les cours d'eau qui y circulent, ont commencé à se produire à une époque fort reculée dans l'histoire de notre planète. Durant la première période géologique, le feu seul possédait la terre : comme un robuste forgeron, cet agent dut fondre, pétrir et façonner la solide carcasse du globe ; mais, sur ce sol volcanique, sorti tout brûlant de la fournaise, la vie ne pouvait éclore, une seconde besogne était à faire, et il y fallut un autre ouvrier. L'eau, retenue jusque là en vapeur au sein de l'atmosphère, se condense alors, et s'empare de l'aride écorce que le feu vient d'abandonner ; elle en distrait les parties meubles, et, après les avoir divisées, mélangées, remuées de mille manières, les étend en couches régulières sur la roche primitive qui leur sert de support. Ce ne sont alors, d'un pôle à l'autre, que courants furieux qui cherchent leur niveau, dociles instruments dont la nature se sert pour approprier enfin la surface terrestre aux besoins de la vie organique qui va y paraître. Pour résumer

les effets de cette seconde période, deux mots suffisent : partout où une plante peut croître, le sol où elle puise la vie a été déposé là par les eaux ; les seuls points d'où la vie soit absente, sont les roches qui se sont dérobées, par leur élévation, au bienfait des grandes inondations.

L'opération préparatoire est accomplie, mais les agents qui y ont pris part n'ont pas résigné leurs fonctions : tandis que le feu, refoulé dans les profondeurs du globe, fait encore sentir son action par des soulèvements, des tremblements de terre et des éruptions volcaniques, l'eau manifeste la sienne en remaniant sans cesse la surface des bassins qu'elle arrose. Reprise par l'évaporation, elle s'accumule sur les montagnes, ruisselle sur leurs versants qu'elle nivelle ; traverse les plaines qu'elle exhausse en les fécondant, et retourne à la mer, qu'elle refoule devant de fertiles alluvions. Tout, dans ce grand système hydraulique, respire l'ordre, l'harmonie et les desseins d'une nature bienveillante. Porte-t-il sa demeure dans la partie supérieure du bassin, l'homme y trouve, auprès des grandes forêts et des gîtes métallurgiques, un atelier tout préparé, où les chutes d'eau n'attendent que ses ordres pour mettre en mouvement ses machines et transporter au loin ses produits ; descend-il dans la vallée, au bord de ces *routes qui marchent*, un sol toujours revivifié lui offre les inépuisables ressources du travail agricole ; gagne-t-il l'embouchure, un port s'ouvre devant lui avec la riche perspective des expéditions maritimes. Aussi, voyez comme le génie de la civilisation, attiré par ces promesses, va presque toujours s'asseoir au bord des fleuves, associant ainsi aux noms des grands peuples les noms du Gange, du Nil, de l'Euphrate, du Tibre, du Rhin, de la Seine et de la Tamise.

Mais cet ordre, si bien ébauché, est instable et semble condamné à se détruire par l'effet des forces mêmes qui l'ont fondé. Sous l'action des torrents qui les ravinent, les montagnes tendent à revenir à leur ancienne stérilité et menacent de s'écrouler sur les plaines ; les vallées, ensevelies quelquefois sous ces débris, voient leur fleuve s'appauvrir, s'emporter en crues monstrueuses, divaguer en fantasques méandres dont il change incessamment les tortueux replis, et combler enfin le port qu'il avait creusé lui-même. Le montagnard déserte les sommets dont le sol a fui sous ses pieds, le colon abandonne aux caprices du fleuve les champs qu'il ne peut plus cultiver, le marin entraîne ses vaisseaux loin d'une plage qui n'a plus d'abri, et tous s'en vont de compagnie chercher une terre où la nature n'ait pas encore détruit son propre ouvrage.

Ne dirait-on pas qu'en faisant concourir les forces brutes dont elle dispose à l'exécution de son plan primitif, la nature ait compté sur l'intervention ultérieure d'un être intelligent auquel elle aurait laissé le

soin de maintenir le branle qu'elle avait donné de conserver l'ordre qu'elle avait établi? Mais où est-il cet être dont l'intelligence devait achever l'œuvre des forces brutes? — Serait-ce l'homme? Voyons ce que l'homme a fait jusqu'ici.

L'homme a commencé par ne rien faire du tout. En présence de ces grands phénomènes, il est resté inactif, spectateur imbécile, impuissant à les comprendre, à les prévoir comme à les modifier; ces forces aveugles et redoutables, dont il était le jouet, n'ont éveillé en lui que des sentiments superstitieux. Un Dieu, assis auprès de chaque source, en réglait arbitrairement le *régime*, et, suivant qu'il penchait ou relevait son urne, imposait aux peuples les lois de son humeur favorable ou sévère. Rien, du moins, en ces temps crédules, ne venait contrarier l'action des forces brutes; l'homme n'ajoutait pas aux causes naturellement perturbatrices les effets destructeurs d'une intervention maladroite; tout au contraire, l'instinct, pressentant les conditions auxquelles l'ordre était attaché, les avait mises sous la protection des idées superstitieuses. C'est ainsi qu'en déclarant sacrés les bois placés sur les hauts lieux, on avait garanti la condition fondamentale qui domine, comme nous le verrons, toute la question des eaux courantes. — A la suite d'un débordement du Tibre, qui, sous le règne de Tibère, avait porté ses ravages jusqu'au cœur de la ville, on entreprit, nous dit Tacite, de *réprimer* les excès du fleuve, *remedium coercendi fluminis*. On proposait de dériver les cours d'eau et les lacs auxquels étaient dues ces crues excessives. Aussitôt ce ne fut qu'un cri d'effroi dans toutes les colonies, des envoyés accourent à Rome pour réclamer contre ce violent remède : qu'arrivera-t-il si l'on rejette hors de leur bassin le Clanis et le Nar, et si l'on comble le lac Veline? les champs les plus fertiles de l'Italie ruinés, les campagnes enfouies sous les eaux, des accidents enfin qu'on ne peut ni prévoir ni calculer! Mais, parmi ces réclamations, il en est une qui les domine toutes : « La nature a consulté pour le mieux les intérêts humains en assignant aux fleuves leurs sources et leurs parcours, leurs » origines aussi bien que leurs fins. Ne doit-on pas aussi respecter la » religion des alliés qui ont consacré des retraites, des bois et des autels » aux rivières, objet du culte de leurs ancêtres. Le Tibre, enfin, le Tibre, lui-même, ne consent pas, en exemptant ses affluents du tribut » de leurs eaux, à couler avec moins de gloire. » Que ce soit, ajoute l'historien, les instances des colonies, ou la difficulté des travaux, ou *la superstition*, toujours est-il qu'on fit prévaloir l'avis de Pison, qui opinait pour ne rien changer.

Plus tard les superstitions ont disparu, et avec elles ces vagues, mais utiles notions que les premiers hommes avaient acquises dans la familiarité de la nature; l'homme s'est décidé à agir, l'art de l'ingénieur a pris

naissance. Mais cet art a-t-il rempli ses fonctions, possède-t-il sa vraie formule? l'expérience démontre le contraire.

Je n'ai que faire de retracer le spectacle qu'offrent tous les pays qui ont été le théâtre des anciennes civilisations; les montagnes dénudées et croulantes, les fleuves dégradés, les vallées converties en déserts ou en marécages, les rivages ensevelis sous les sables ou la vase. Trop de distance nous sépare de ces points du globe, trop de temps s'est écoulé depuis que l'ordre en a disparu, et, d'ailleurs, l'art moderne peut décliner la responsabilité de ces accidents. Mais, sans sortir de notre temps ni de notre pays, jetez les yeux sur un des grands bassins placés sous la main de nos ingénieurs, vous verrez (la suite de cette étude en fournira des exemples précis) le désordre croître en dépit de tous les efforts et s'emparer peu à peu de ces contrées; bien plus, vous verrez l'homme, ajoutant son influence à celle des causes perturbatrices, se ranger du parti de la destruction et précipiter le moment où l'équilibre naturel sera définitivement rompu.

A quoi tient cette profonde insuffisance de l'art moderne? c'est qu'au lieu de remonter aux causes des phénomènes pour en assurer le développement régulier, on s'est attaqué directement aux effets partiels et consécutifs en leur opposant de vains palliatifs. La nature a ses lois, l'art y substitue ses artifices; un grand système de compensation opposait l'une à l'autre les forces brutes et les faisait converger vers un but commun; l'homme, chargé de maintenir cette harmonieuse solidarité, ne sait seulement pas la comprendre; il suspend ou laisse s'éteindre un de ses modérateurs, et prétend ensuite retenir les autres agents dans leurs anciennes limites. A côté de chaque cours d'eau, qu'un Dieu ne régit plus, on a placé un ingénieur, non pas comme l'écuyer auprès du docile animal qu'il s'agit de dresser, mais comme le cornac auprès de la bête farouche qu'il faut museler à tout prix. Fidèle à cette mission, l'ingénieur contrarie la nature au lieu de la seconder, et s'efforce en vain de remédier violemment aux désordres qu'il aurait dû prévenir, *remedium coercendi fluminis*, comme disait Tacite. C'est la contrainte à la place du libre essor, la lutte à la place du concours, la violence à la place de l'harmonie. L'art enfin s'est fait l'adversaire de la nature, dont il devrait être l'associé, et la nature révoltée se venge de l'aggression par le désordre.

Les faits précis que j'exposerai plus loin, justifieront ce que j'avance; ils montreront en même temps comment s'élève peu à peu la méthode rationnelle qui doit remplacer bientôt ces grossiers artifices. En pareille matière, comme en bien d'autres, les généralités n'enfantent rien de solide et peuvent tout au plus fonder d'inertes convictions; c'est de l'étude exacte de quelques faits bien déterminés et bien choisis que sor-

tent les principes féconds et les croyances actives. « La théorie du mou-
» vement des eaux courantes, dit Buffon, est encore sujette à beaucoup
» de difficultés et d'obscurités, et il est très-difficile de donner des rè-
» gles générales qui puissent s'appliquer à tous les cas particuliers :
» l'expérience est ici plus nécessaire que la spéculation; il faut non-
» seulement connaître par expérience les effets ordinaires des fleuves en
» général, mais il faut encore connaître en particulier la rivière à la-
» quelle on a affaire, si l'on veut en raisonner juste et y faire des tra-
» vaux utiles et durables. Les remarques que j'ai données sont nouvelles
» pour la plupart; il serait à désirer qu'on rassemblât beaucoup d'ob-
» servations semblables, on parviendrait peut-être à éclaircir cette ma-
» tière et à donner des règles certaines pour contenir et diriger les fleu-
» ves et prévenir les dommages que cause la violente impétuosité des
» eaux. »

Les vœux de Buffon ont été remplis et ses espérances dépassées; il a suffi qu'on recueillît une série complète d'observations sur les points principaux d'un de nos grands bassins, pour voir sortir de ces observations locales les conséquences les plus neuves, les plus générales et les plus fécondes. Voilà ce que je vais montrer tout à l'heure. Mais avant de m'*élever aux détails*, je dois placer ici une considération capitale que j'invoquerai dans toute la suite de cette étude, et qui va en déterminer d'avance les divisions naturelles.

II

Les effets mécaniques si variés que produisent les cours d'eau à la surface du sol se réduisent rigoureusement à deux : *affouiller* et *attérir*. Ces deux actions inverses, par lesquelles se creuse ou s'exhausse le lit, sont déterminées par une condition unique, la vitesse de l'eau. Partout où le courant est rapide, il tend à affouiller; vient-il à se ralentir, il attérit.

Ce principe si simple, que fournissent également la théorie et l'observation, est la clef du problème. De là les allures en apparence si capricieuses des cours d'eau, les modifications continuelles qu'ils font subir au terrain, enfin toutes leurs propriétés géoplastiques; de là aussi les artifices rationnels, consistant à prévenir ou à provoquer l'une ou l'autre des deux actions, suivant qu'elles sont utiles ou nuisibles. — Qu'on nous permette de montrer dès à présent, sur un exemple pris entre mille, comment ce principe se prête à l'explication des phénomènes qui semblent au premier abord les plus bizarres.

Lorsqu'un torrent, descendu des montagnes, débouche dans la vallée,

ses eaux ralenties s'étalent sur une large surface qu'elles couvrent de leurs déjections; c'est là que le torrent fait son lit, mais la forme plate du terrain, l'incohérence des matériaux dont il est formé, les brusques variations que subit le volume des eaux, tout concourt à donner une extrême instabilité au lit qui se creuse et se comble à chaque crue, se portant successivement et comme au hasard sur les points les plus éloignés. Maintenant que sur cette vaste grève, livrée aux divagations du torrent, un obstacle se présente, une saillie de rocher, une berge plus escarpée ou un ouvrage d'art, un effet très-singulier va se produire inévitablement. Le torrent se porte sur l'obstacle, s'y accole et, désertant les autres parties de la plage, se fixe dans un canal étroit qu'il approfondit de plus en plus. Dans certains pays où ce phénomène est bien connu, les habitants le caractérisent en disant que les torrents *aiment à lécher les rochers;* c'est un énoncé pittoresque qui n'explique rien, et autant vaudrait dire que les torrents irrités contre les obstacles qui s'opposent au libre cours de leurs divagations, en font le siége et s'acharnent à les miner par la base. Il n'y a là ni amour ni haine, mais un effet nécessaire de la cause générale que nous venons de signaler. En effet, tant que sur le passage des eaux aucun obstacle ne les resserre et n'en accélère le mouvement, le courant peu rapide affouille peu et ne trac sur la surface du sol qu'un faible sillon; à la crue suivante, les eaux débordées ne retomberont pas dans cette ornière, et il suffira de la moindre circonstance, d'une touffe de broussailles par exemple, pour les dévier et les jeter sur un autre point; un nouveau sillon se creusera donc ailleurs, et le lit abandonné recevra des déjections qui l'auront bientôt comblé. Ainsi la surface générale du terrain, visitée successivement en tous ses points par les eaux, s'exhausse uniformément et se prête toujours aux jeux fantasques du torrent. Mais voilà qu'un obstacle se présente en un point : que va-t-il arriver? Il n'y a tout d'abord aucune raison pour que le torrent se porte vers ce point plutôt que vers tout autre; mais bientôt une crue, en répandant les eaux de tous côtés, les amènera au pied de l'obstacle; dès-lors l'eau resserrée en ce point court plus vite et entraîne une partie du terrain. Ce premier affouillement peut être encore assez faible, mais chaque fois que les eaux repasseront en ce point, elles devront le creuser toujours davantage sans jamais y laisser de dépôt : si donc elles ne s'y établissent pas encore d'une manière définitive, au moins s'y porteront-elles désormais de préférence. Ainsi, à chaque nouveau contact, la probabilité d'un contact prochain augmente : bientôt on peut affirmer que les eaux toucheront constamment l'obstacle et s'y fixeront sans plus le quitter. — Il n'est pas besoin de dire que ce phénomène si frappant dans le lit des torrents se représente avec d'autres caractères dans tous les cours d'eau, qu'il donne naissance aux gouf-

fres qu'on observe sous les arches des ponts et le long des digues, que les ingénieurs en peuvent tirer le plus grand parti pour diriger les fleuves à leur gré, en employant pour cela la force même qui les fait naturellement divaguer. L'effet est rattaché à sa cause, voilà l'important, et ici, comme toujours, l'explication rationnelle du phénomène nous donne le moyen de le prévoir et même de le modifier à notre profit.

J'ai dit que le principe général dont je viens de faire une application me donnerait les divisions naturelles de ce travail ; en effet, on trouve tout d'abord ce principe inscrit sur la surface de chaque bassin, en y distinguant trois régions que caractérisent nettement leur forme, leur position et les effets constants que les eaux exercent dans chacune d'elles.

La première s'étend sur les croupes des montagnes et sur cet ensemble de talus qui forme comme un vaste entonnoir dans lequel les eaux se rassemblent et dont le goulot aboutit au lit du cours d'eau. Là, les eaux, favorisées par la pente, tendent exclusivement à affouiller et à entraîner plus loin les terres qu'elles ont arrachées : c'est *le bassin de réception.*

La seconde région, qui se rapporte au cours d'eau proprement dit, présente la forme d'une vallée, dont la coupe transversale donnerait une ligne concave vers le ciel, et dans le creux de laquelle les eaux se tracent un lit plus ou moins encaissé. Là, les deux actions, qui ont pour effet d'affouiller et d'attérir, s'exercent tour à tour pour exhausser ou raviner le sol de la vallée, pour modifier la forme du lit en creusant les berges ou les couvrant d'alluvions : c'est le *canal d'écoulement.*

La troisième région comprend cette plage que le cours d'eau forme de toutes pièces à son embouchure, en y acccumulant le limon ou les sables dont il s'est chargé plus haut. Là est le siège principal des attérissements ; il faut se représenter cette partie de la vallée non plus comme un sillon tracé dans le sol, mais comme une chaussée bombée en dos d'âne au faîte de laquelle les eaux s'ouvrent, au travers des débris, un lit divaguant : c'est le *lit de déjection.*

Pour embrasser ces grands phénomènes dans leur ensemble, il n'y avait qu'une marche à suivre. Il fallait, après avoir choisi un bassin présentant sur une grande échelle tous les caractères propres à chacune de ces trois divisions fondamentales, y instituer un système général d'observations qui, descendant le cours du fleuve, depuis ses sources jusqu'à son embouchure, fît connaître les lois naturelles qui président au mouvement des eaux et les artifices rationnels qui peuvent en assurer le développement régulier. Or, nous possédons sur notre territoire un bassin qui satisfait parfaitement à ces conditions ; c'est cette longue suite de

plans inclinés qui, descendant des cimes les plus élevées des Alpes françaises, se prolongent suivant des pentes adoucies à travers le Dauphiné et la Provence, et se terminent aux grands attérissements de la Camargue. Sur ce vaste théâtre, qui constitue le bassin du Rhône, la nature semble avoir réuni, comme à dessein, toutes les données d'une observation complète, et c'est là que des ingénieurs, animés de l'esprit positif, ont recueilli dans ces dix dernières années les éléments qui peuvent servir à fonder sur des bases rationnelles la théorie de l'aménagement des fleuves.

C'est à l'intelligente initiative d'un ingénieur ordinaire des ponts-et-chaussées que nous devons le premier terme de cette belle série d'études. Envoyé en 1836 dans le département des Hautes-Alpes, M. Surell se trouva jeté au milieu d'un pays désolé par les torrents qui ravagent ces versants alpestres avec une énergie terrible et toujours croissante. Frappé de la violence singulière du phénomène, ému de la misère de ces pauvres montagnards, que l'incurie de l'administration centrale laisse aux prises avec le plus redoutable des fléaux, il entreprit de connaître les causes qui donnent naissance aux torrents des Alpes, et de leur disputer une partie de notre territoire, qui semble voué à une ruine prochaine. Il parcourut ces montagnes, assistant, pour ainsi dire, à la formation des torrents, relevant avec soin leurs plans, étudiant leurs allures, suivant pied à pied leurs ravages, constatant les diverses influences qui résultent du climat, de la constitution géologique du sol, de la présence des troupeaux, des défrichements, des dispositions législatives, etc. S'élevant peu à peu de ces observations minutieuses aux considérations les plus générales, et, parvenu au terme de ses recherches, il composa un mémoire qui attira aussitôt l'attention de l'administration. Ce mémoire, imprimé par les ordres du ministre des travaux publics et couronné depuis par l'Institut, porte pour titre : *Études sur les Torrents des Hautes-Alpes* (1).

Quelques années plus tard, le gouvernement se décidait enfin à créer un service spécial pour la navigation du Rhône, et un certain nombre d'ingénieurs, parmi lesquels nous retrouvons M. Surell, s'échelonnaient le long de cette grande ligne qui, de Lyon à Arles, présente la plus belle voie hydraulique que la nature ait donnée à notre pays. L'enquête dressée par nos ingénieurs fit aussitôt ressortir l'importance commerciale du Rhône et les grands intérêts agricoles qui s'y rattachent; des observations nombreuses recueillies sur toute la longueur du fleuve, dégagèrent les lois naturelles qui régissent son cours; un vaste projet s'élabora,

---

(1) Un vol. in-4°. Paris, 1841. Chez Carilian-Gœury.

qui, après avoir reçu l'approbation du conseil général des ponts-et-chaussées, est venu expirer au seuil de l'enceinte législative, et dort aujourd'hui dans les cartons du ministère. Mais les éléments de ce travail sont consignés dans un mémoire excellent émané du service spécial du Rhône, et intitulé : *Mémoire sur l'état actuel de la navigation du Rhône, et sur les moyens de l'améliorer* (1).

Bientôt après, nos ingénieurs étaient appelés au secours de la Provence, que des inondations inouies jusqu'alors venaient de frapper coup sur coup ; tous leurs efforts se concentraient de ce côté. Là, placés au milieu de circonstances toutes nouvelles, ils engageaient avec le fleuve une lutte terrible, dans laquelle le sort de ces riches provinces était en jeu ; ils improvisaient des moyens de défense, relevaient les digues, construisaient des quais, organisaient la police du fleuve, et concevaient le projet de réunir toutes les populations des rivières dans une association la plus vaste qui ait encore été essayée dans notre pays. Cette nouvelle entreprise a donné lieu à une troisième publication sous ce titre : *Mémoire sur l'organisation d'un syndicat général de Beaucaire à la mer* (2).

Ce sont ces trois mémoires que je me propose d'analyser ici, et qui serviront de bases à cette étude (3). Je suivrai nos ingénieurs dans les trois stations qu'ils ont successivement occupées dans le bassin du Rhône, j'exposerai les principes simples et rigoureux qu'ils ont trouvés ou confirmés ; et ce résumé, s'il n'est pas trop infidèle, fournira, je pense, quelques renseignements utiles à ceux qui s'intéressent au développement des travaux publics dans notre pays.

---

(1) In-4°. Avignon, imprimerie de Bonnet fils.
(2) In-4°. Avignon.
(3) Aux trois pièces que je viens de citer il faut en joindre une quatrième que les ingénieurs du service spécial doivent publier prochainement, et qui complètera la monographie du Rhône. C'est un atlas contenant, dans une série de cartes détaillées, la description complète de la vallée du Rhône, et l'indication de tous les ouvrages d'art qui existent aujourd'hui sur le fleuve.

A. Rentier.

(*La suite au prochain numéro.*)

LA JUSTICE

EN

ÉGYPTE.

En fait de mœurs, de lois, d'usages et d'idées, l'Orient et l'Occident procèdent en raison inverse l'un de l'autre. Il serait difficile de dire si c'est l'Orient qui a pris la vie au rebours de l'Occident, ou si c'est l'Occident qui a pris la vie au rebours de l'Orient. Ce qu'il y a de certain, c'est que ces deux mondes forment une perpétuelle antithèse.

Ainsi, les Orientaux épousent plusieurs femmes, mais les cachent soigneusement; les Occidentaux n'en épousent qu'une, mais aiment à la montrer. En Occident, c'est la femme qui apporte une dot au mari; en Orient, c'est le mari qui dote la femme. En Occident, ce sont les femmes qui sont encore attachées à l'ancienne croyance religieuse, tandis que les hommes sont incrédules; en Orient, ce sont les hommes qui sont restés croyants, tandis que les femmes sont athées.

Les Orientaux écrivent de droite à gauche, les Occidentaux écrivent de gauche à droite. Quand les Occidentaux entrent dans un salon, ils ôtent leur chapeau; les Orientaux ôtent leurs souliers. Les femmes, en Orient, portent des pantalons, et les hommes des robes; on sait que l'inverse a lieu en Occident. Les Occidentaux se rasent la barbe et se laissent pousser les cheveux, les Orientaux se laissent pousser la barbe et se rasent la tête. Les Occidentaux croient fêter Dieu en fermant les boutiques et les ateliers, les Orientaux en les ouvrant et étalant les plus riches marchandises.

En Occident, le fils porte le nom de son père; en Orient, le père prend souvent le nom de son fils. Les Orientaux mesurent le temps d'après la lune, et les Occidentaux d'après le soleil : dans l'année mahométane, la

période lunaire est principale; dans l'année grégorienne, c'est la période solaire. Les Orientaux saluent en avançant la main; les Occidentaux, en retirant le pied. En Occident, le bon ton défend de fumer; en Orient, le narguilé ou le chybouk est le signe caractéristique de la bonne compagnie. Les Occidentaux portent la décoration militaire du côté gauche, les Orientaux du côté droit. En Occident, l'homme qui a été condamné aux travaux forcés est déshonoré; en Orient, il arrive quelquefois qu'on sort du bagne pour remplir les plus hautes fonctions de l'État. Enfin, en Occident, on estime les gens d'esprit; en Orient, ce sont les fous que l'on révère.

Cette opposition constante, on la retrouve dans la manière de concevoir et d'appliquer la justice, dans l'expiation, dans la pénalité, dans l'organisation judiciaire. En Occident, le juge est renfermé dans la lettre de la loi écrite; il doit se borner à en faire une application mécanique; souvent même il n'est pas appelé à constater l'existence du fait auquel il s'agit d'appliquer la loi. En Orient, la plus grande latitude est laissée au juge, qui est une sorte de loi vivante. Les nombreux écrits de jurisprudence, commentaires du Koran, ainsi que le Koran lui-même, ont plutôt pour objet d'inspirer le juge que de lui tracer d'avance la décision qui doit émaner de sa sagesse. D'ailleurs, la loi musulmane fait une large part à la diversité et à l'occasionnalité. Le Prophète a senti que la notion du juste et de l'injuste étant indéfiniment progressive au sein de l'humanité, tout acte de justice qui en précède un autre doit être moins parfait que ce dernier. Il a donc regardé la loi écrite comme un règlement temporaire et élastique, et il a souvent donné lui-même l'exemple de la modification du texte. Ce n'est que long-temps après Mahomet que les fanatiques ont voulu trouver dans le Koran une révélation de justice infinie. Les musulmans n'ont pas de jurisprudence fondée sur les précédents; chez eux, le commentaire remplace la coutume. Aussi, l'étude des commentaires est-elle encore la base de l'enseignement juridique en Orient.

I

D'après les jurisconsultes orientaux, l'homme est le produit de l'organisation par les circonstances, et tout désordre vient du défaut d'harmonie entre ces deux éléments constitutifs de l'être social. Le bien et le mal ne sont pas seulement dans l'individu; ils sont aussi dans la société. La médecine s'occupe plus spécialement du mal dans l'individu, la législation du mal dans la société. A ce point de vue, il est vrai de dire que la justice, de même que l'administration, est la création des circonstances que le législateur estime propres à améliorer l'état moral des

individus. La justice n'a pas uniquement pour objet d'éduquer, d'élever; elle consiste aussi à abaisser, à réprimer; elle doit mettre chaque personne et chaque chose à sa place, attribuer les biens à qui ils appartiennent, placer les personnes dans les milieux qui leur conviennent.

La société a-t-elle le droit de se venger de l'individu? Non, évidemment; car ce droit ne résulterait que de la force. Mais la société a le droit, comme elle a le devoir, d'améliorer le coupable. La peine, le châtiment, l'expiation, ne sont donc qu'un levier appliqué à la transformation progressive du délinquant. Aussi, ce levier ne peut-il être absolu, ni dans la série du développement humanitaire, ni dans un temps donné pour tous les individus. C'est ce qui explique les différences de législation pénale chez les différents peuples. Cette différence doit être encore plus tranchée, si l'on considère les deux grands massifs de civilisation qu'on pourrait appeler les deux pôles de l'humanité, l'Orient et l'Occident.

En rentrant dans l'idée purement chrétienne, il n'y a pas de législation et de justice possibles; il n'y a de possible que le sacrifice, l'abnégation, le pardon des injures. Jésus, type de l'individu et de la société, s'est laissé crucifier et a pardonné à ses bourreaux. En vertu d'un pareil principe, comment réagir sur le coupable? Si l'on ajoute encore à ce principe la doctrine du mépris des biens de la terre, comment établir une justice distributive, une législation civile? Aussi, en Europe, la justice n'a jamais été chrétienne; elle a toujours découlé du principe féodal: ce sont les rois qui instituent les tribunaux et nomment les magistrats. Mahomet, au contraire, a puni et récompensé; il a réparti la richesse en vertu du principe du dévouement et du travail militaires. Le dernier acte de sa vie a été un acte de justice distributive, puisque, quelques heures avant de mourir, il se fit porter dans la chaire en présence des fidèles assemblés, et qu'après avoir demandé s'il ne devait rien à personne, il solda une petite dette qu'un des assistants lui réclama. On conçoit donc que les successeurs de Mahomet aient rendu la justice en son nom; ils étaient conséquents au principe posé par le révélateur. Mais, dans ce principe, se trouvait encore l'imputabilité absolue et l'emploi de l'épée, qui en est le corollaire. C'est pourquoi l'islamisme a dû être battu en brèche par la conscience des peuples et par la foi chrétienne plus progressive dans sa négation. Bien qu'imparfaite sous cet aspect (imperfection qu'elle partageait d'ailleurs avec la législation féodale d'Occident), la législation mahométane ne méritait pas cette espèce d'abandon et de mépris dont les jurisconsultes occidentaux semblent l'avoir frappée. Qu'on se rappelle qu'elle a servi à constituer et à régir une société très-puissante et très-riche, en Espagne, en Afrique, en Asie;

et qu'on la juge d'après ses œuvres plutôt que d'après les préjugés répandus contre elle!

II

Depuis quelques années, on s'est beaucoup occupé de l'étude du droit comparé; les savants allemands ont élevé cette étude à l'état de science; leurs investigations historiques, leurs travaux consciencieux et profonds sur ces matières ardues attestent la force et la sagacité de leur esprit, leur puissance de recherche et de méditation. Mais, comme on n'a établi la comparaison qu'entre les législations occidentales, anciennes ou modernes, surtout entre le droit romain et le droit féodal, on a toujours tourné dans le même cercle, et on n'a pu arriver à une notion complète et pratique. En effet, toutes les législations occidentales découlent du même principe, et ce principe n'est que la moitié de la vérité. Les jurisconsultes n'ont vu qu'une des faces, un des pôles de la science, semblables à des navigateurs qui voudraient connaître la terre et n'en parcourraient éternellement que le pôle boréal. La comparaison devait s'établir entre le droit occidental et le droit oriental, entre le droit féodal et le droit musulman. Ce rapprochement eût été fécond en résultats; il eût ouvert à la science un immense horizon, et lui eût montré les premières perspectives d'un nouveau monde juridique. En voyant que le droit musulman n'est point uniquement fondé sur l'hérédité (1), mais sur la nomination et la coadjution; que, dans l'attribution des biens, l'esprit de la loi est de n'admettre d'autre privilége que le mérite; que, dans tout litige, la jurisprudence ne tient compte que du travail et de l'utilité produite; la science eût trouvé la solution d'une foule de problèmes insolubles sur le terrain du droit féodal.

En France, les questions de législation pénale sont celles qui ont de préférence occupé les esprits. Ce point de vue était plus pratique, et pourtant on n'a pu arriver qu'à des résultats pour ainsi dire matériels et externes, qui n'ont eu que peu ou point d'influence sur l'amendement des coupables. En étudiant les systèmes pénitentiaires, surtout en Amérique, on n'a vu que la pénitence chrétienne, c'est-à-dire le retranchement de la société, l'excommunication par l'emprisonnement. L'amélioration du régime des prisons et des bagnes, tel a été l'objet principal des études des pénalistes modernes. Et, comme le plus grand nombre des délits est ordinairement commis par des individus pauvres, on a cherché à restreindre les amendes pécuniaires et à élargir la sphère des

(1) En établissant l'hérédité politique, la famille ottomane a été infidèle à la religion qu'elle embrassait.

emprisonnements. Toutes ces tendances ont été progressives, mais incomplètes. Il y a même au fond de tout cela une grande inconséquence; car, vouloir moraliser le pauvre par la prison ou l'amende, c'est-à-dire en lui enlevant le peu qu'il a et les moyens de l'augmenter, c'est le démoraliser encore plus, puisqu'il est démontré que la plupart de ses délits sont des vols, et n'ont presque toujours d'autre cause que l'indigence. Ce cercle vicieux n'indique-t-il pas que c'est plutôt dans un nouveau principe d'attribution des biens qu'il faut chercher le remède?

Tous les systèmes d'amélioration du régime des prisons et des bagnes sont évidemment insuffisants. Tant que le travail physique sera forcément imposé au condamné, tant que ce travail ne sera pas réhabilité et rendu attrayant par l'assainissement des ateliers, la variété des fonctions, l'association et la répartition proportionnelle, les prisons et les bagnes seront des foyers de corruption où, malgré toutes les séparations, distinctions et classements possibles, le vice se communiquera de proche en proche, et formera comme un égoût infect dans lequel tout ce qui plonge devient plus criminel encore. C'est ainsi que se trouve justifié le préjugé qui flétrit les hommes sortis des prisons ou des bagnes, et qui empêche leur réhabilitation sociale. Ce préjugé est la meilleure critique du système pénitentiaire de l'Occident.

En Orient, où il n'existe presque pas de prisons, et où les bagnes, ordinairement mobiles, n'offrent pas ce caractère de démoralisation, l'expiation n'est pas flétrissante. A l'expiration de sa peine, le condamné reprend sa place dans la société : personne ne le repousse ; on le regarde comme un convalescent digne d'intérêt et d'égards.

N'aurait-elle produit que ce résultat, il est certain que la législation musulmane mériterait d'être étudiée par les bons esprits. Notre siècle se vante de sa philosophie éclectique et universelle ; mais, sous le rapport de la justice et du droit, l'éclectisme de notre siècle n'a point encore été asez complet pour toucher à l'Orient. Ici les préjugés du moyen-âge sont encore dans toute leur vigueur. Notre établissement à Alger n'a pas même eu puissance de nous faire apprécier la sagesse du Koran et de ses commentaires. Nous sommes campés au milieu de l'islamisme ; nous y avons apporté nos codes et nos institutions civiles à la suite de nos armées ; et nous, si philosophes et si éclectiques en Europe, nous ne daignons pas même jeter les yeux sur ce qu'il y a de social, de raisonnable et d'universel dans la législation, le droit, la justice et les mœurs de l'Orient. Si les Romains avaient conquis l'Afrique musulmane, ils auraient placé Mahomet dans leur Panthéon. Mais Voltaire ne voyait dans le Prophète de l'Orient qu'un habile imposteur. Les Français de notre siècle, enfants de la philosophie voltairienne, peuvent-ils voir en lui un législateur éminent ?

Qu'on nous permette de citer un exemple à l'appui de nos éloges. Nous le puiserons dans une des matières les plus délicates de la législation, le jeu et le pari. Il suffira, pour montrer l'esprit éminemment juste et social de la législation mahométane.

On sait que les dispositions de nos codes sur le jeu et le pari ont été prises dans Pothier, qui les avait puisées dans le droit romain. Elles refusent l'action contre le perdant, mais accordent une exception au gagnant. Aux yeux du préteur, le gagnant qui prouvait que le perdant l'avait volontairement payé était à l'abri de toute poursuite. Ce système pouvait convenir à Rome, où, par une fausse application de ce sentiment de l'honneur dont nous sommes redevables à la chevalerie et au moyen-âge, on n'avait pas entouré les dettes de jeu d'un préjugé auquel les âmes les plus fortement trempées échappent le plus difficilement. Mais, dans notre société moderne, la volonté du perdant qui paie est évidemment déterminée par ce préjugé, comme celle du duelliste qui croise le fer. Accorder une exception au gagnant, c'est donc donner une prime au préjugé, c'est l'étayer sur la loi elle-même. Telle ne doit point être l'influence des lois sur les mœurs.

Selon la législation musulmane, la convention de jeu et de pari est entièrement nulle, et n'engendre ni action ni exception. Lorsque le perdant a volontairement payé, le gagnant doit lui demander, en présence de témoins, s'il lui pardonne de bon cœur. Dans le cas d'une réponse affirmative, le gagnant peut garder l'argent, mais il doit en employer la moitié en œuvres de bienfaisance; dans le cas d'une réponse négative, il doit rendre l'argent au perdant; si le gagnant ne vient pas implorer son pardon ou offrir la restitution des sommes gagnées, le perdant peut le poursuivre en justice, où il sera condamné à cette restitution, avec dommages-intérêts et sans préjudice de la pénalité. Par ces sages dispositions, le Prophète a su préserver les musulmans de la passion du jeu, qui eût été terrible sous le soleil d'Arabie. Il est facile aussi d'y reconnaître le principe dont nous avons parlé, et qui est le véritable esprit de toute la législation musulmane, savoir que toute attribution de biens doit être le résultat d'un travail utile, d'un mérite social.

III

Nous n'entreprendrons pas l'exposition didactique des principes du droit musulman; ce serait le sujet d'un livre qui manque à la science. Nous nous bornerons à esquisser rapidement l'organisation actuelle de la justice en Egypte, ses transformations et ses tendances sous le gouvernement de Mohammed-Ali, le mode de procédure et les moyens pénitentiaires dont elle fait usage.

La prodigieuse modification que le génie de Mohammed-Ali a fait subir à la propriété en Egypte, devait apporter de notables changemens dans le système judiciaire. La concentration de toutes les propriétés rurales aux mains du chef de l'État, a réduit l'appareil de judicature aux proportions les plus limitées. En effet, dès que la propriété n'est plus morcelée, il n'est presque plus besoin de tribunaux. Toutes les contestations de bornage, de servitudes, d'usufruits, d'hypothèques, de transmission à titre gratuit et onéreux, sont tout à coup supprimées. Il n'y a presque plus matière à procès. C'est une immense économie de frais, de temps et de forces vives improductivement dépensées aux luttes judiciaires. Libre des entraves de la chicane et de l'impôt qu'elle prélève, l'exploitation agricole, si elle est dirigée par d'habiles administrateurs, prend alors un essor nouveau. Tous les débats, tous les délits relatifs à cette exploitation, sont déférés à l'administrateur qui, par cette qualité même, est en position de mieux les apprécier. Le bureau de l'administrateur devient le prétoire du juge.

Tel est l'état général de la justice en Egypte. Avant l'établissement de l'unité territoriale il y avait, dans les principaux villages, un délégué du kadi chargé de terminer les contestations des fellahs; aujourd'hui, ce sont les cheyks-el-beled et les maimours (1), nommés par Mohammed-Ali, qui rendent la justice en même temps qu'ils dirigent l'administration. Mais lorsque les cheyks-el-beled et les maimours n'ont pu terminer les différends à la satisfaction des parties, lorsque quelque cultivateur ou quelque membre de l'administration a des plaintes à faire entendre, lorsqu'il se présente quelque cas anormal, quelque délit extraordinaire contre les biens ou contre les personnes, c'est au pacha que l'on s'adresse comme juge en dernier ressort. En effet, dans un pays où toute la propriété territoriale appartient au souverain, on sent qu'il doit être l'arbitre suprême des contestations qui peuvent s'élever entre ses nombreux fermiers, comme aussi de leurs délits positifs ou négatifs contre le système d'administration. Semblable au baron féodal, de qui émanait toute juridiction, Mohammed-Ali, en vertu de son système de propriété politique, tend à devenir la source unique de toute justice.

Le dernier de ses sujets peut présenter un placet au pacha. C'est un usage qui remonte jusqu'au temps des premiers kalifes, et dont on trouve une foule d'exemples dans l'histoire des sultans de Constantinople. En tournée dans les villages du Delta, en résidence à Alexandrie ou au

(1) Le cheyk-el-beled est le chef de la commune. Cette fonction répond à celle de maire, mais elle est plus étendue; car elle s'applique au travail agricole. Il en est de même de la fonction du maimour, qui est le chef du département, c'est-à-dire une sorte de préfet ayant dans ses attributions l'agriculture et l'industrie manufacturière.

Kaire, le pacha reçoit une grande quantité de ces pétitions, et chaque jour il consacre plusieurs heures à leur examen consciencieux. S'il s'agit d'une demande litigieuse contre un particulier, le pacha fait communiquer la requête au défendeur, qui doit répondre immédiatement. Quand le pacha rejette, il fait une légère déchirure au placet, et on le rend au pétitionnaire ainsi déchiré; quand il approuve, il le conserve intact, et met au bas l'ordonnance d'exécution. Le pétitionnaire peut renouveler jusqu'à trois fois un placet déchiré. Dans trois jours il a une réponse. Les pétitions aux chambres représentatives ne sont certes pas examinées avec autant de célérité.

Habitués à scinder les pouvoirs, quelques publicistes européens trouveront peut-être que cette confusion de l'administration et du judiciaire n'est pas conforme aux principes d'une bonne constitution politique. Il est vrai que la réunion du pouvoir administratif et judiciaire est ici bien évidente; le cumul de ces deux pouvoirs existe dans toute la hiérarchie, depuis le cheyk-el-beled jusqu'au pacha; mais le cumul et l'unité de pouvoir sont dans la nature des Orientaux, beaucoup plus enclins à la synthèse qu'à l'analyse sociale. On objectera peut-être que le grand propriétaire, l'État, représenté par le souverain, devient ainsi à la fois juge et partie; mais c'est un inconvénient inhérent à la nature même des choses. Ne se reproduit-il pas également dans le système européen, où le chef de l'État dirige à la fois le système administratif et judiciaire, nomme les fonctionnaires de l'un et de l'autre ordre, bien que les uns soient amovibles et que les autres ne le soient pas? Mais, en Egypte, de même que dans l'organisation constitutionnelle, c'est toujours par des subdélégués que l'action administrative et judiciaire s'exerce, et, comme ces subdélégués ont pour mobile le plus grand développement possible de la production, ils sont ordinairement impartiaux dans les contestations entre travailleurs, bien que sévères pour tout ce qui touche aux intérêts de l'État.

Au surplus, il faut reconnaître que cette nouvelle organisation judiciaire a été créée par Mohammed-Ali, non comme dérivant d'un principe de droit, mais comme conséquence d'un fait, l'unité territoriale; car, d'après les lois de l'empire ottoman, Mohammed-Ali n'est que pacha, c'est-à-dire chef de la force militaire, et il ne pouvait juger que les délits militaires et faire exécuter les sentences rendues par le kadi ou ses délégués. Le système adopté par la Porte, de temps immémorial, pour le gouvernement de ses provinces, consistait à y envoyer chaque année trois fonctionnaires principaux : le *pacha*, commandant de la force militaire; le *defterdar*, chargé de l'administration et de la comptabilité; et le *mollah*, investi de l'autorité judiciaire (ce qui comprenait les mariages, les divorces, et en général l'état des personnes, comme aussi

les écoles et le service des mosquées). Cette division trinaire des fonctions souveraines, la surveillance réciproque des fonctionnaires, leur mutation annuelle, étaient des garanties contre l'usurpation ou la révolte. Cependant, par la nature même du gouvernement turc, le chef de la force militaire, le pacha, acquérait nécessairement une prépondérance sur les deux autres, et l'expérience démontrait que c'était toujours lui qui s'essayait à la révolte et tendait à rétablir dans les provinces l'unité de pouvoir. C'était alors que, pour empêcher dans l'empire la constitution d'une unité rivale de celle de Stamboul, la Porte envoyait le cordon au pacha révolté.

A l'époque où Mohammed-Ali travaillait à se rendre indépendant, il y avait en Egypte un defterdar (1); mais l'habile pacha le gagna à son parti, lui donna une de ses filles en mariage, l'envoya guerroyer dans le Sennaar, et le laissa se gorger de richesses dont il était extrêmement avide. Au moyen de présents et de négociations, on obtint que ce defterdar serait confirmé chaque année par la Porte, et il l'a été en effet jusqu'à sa mort. Depuis, il n'a plus été envoyé de defterdar en Égypte. Seulement, de temps à autre, quaud il est dû quelque arriéré, un effendi arrive de Constantinople, chargé de presser l'envoi de cet arriéré, et d'examiner, pour la forme, la comptabilité administrative. D'après la même fiction, Mohammed-Ali est confirmé chaque année dans son pachalik par un firman émané de la Porte. Quant au mollah, le principe subsiste encore au fond et en la forme; le divan de Constantinople a soin de nommer et d'envoyer annuellement un nouveau mollah pour la province d'Égypte. Mais les attributions de ce fonctionnaire sont bien amoindries; il ne lui reste plus que ce qui concerne les biens de ville et les effets mobiliers, les mariages et les divorces.

Mohammed-Ali a constitué militairement ses écoles, ses fabriques, ses chantiers, et même son harem, afin d'avoir juridiction sur toutes les personnes qui les composent. De plus, en s'emparant de toutes les propriétés territoriales, sans en excepter celles du clergé, qui prie et qui juge en Orient, il a dû, par compensation, le salarier; ce qui a placé indirectement ce corps sous sa dépendance. Enfin, comme en sa qualité de chef de la force armée, il était chargé de faire la police du pays, d'appréhender les coupables et de procéder aux exécutions, il a étendu les attributions des tribunaux militaires auxquels ces fonctions étaient dévolues, leur a donné le pouvoir de réviser avant d'exécuter, et même

(1) C'est ce fameux Defterdar-Bey, si connu par ses richesses et sa cruauté, qui fit ferrer un maréchal dont la maladresse avait blessé son cheval, qui fit ouvrir le ventre à un homme accusé d'avoir volé du lait qu'il avait bu, et qui donnait audience appuyé sur la tête d'un lion couché à ses pieds.



celui de sentencier, en se faisant assister par les juges civils, dont on a fini par se passer. Il a réduit par là le mollah et les kadis à n'avoir plus qu'une ombre d'autorité. En agissant ainsi, Mohammed-Ali était encore l'expression du progrès; car cette justice des kadis est devenue un trafic dont on ne rougit même plus. La justice des *mékémehs* n'existe réellement qu'entre les pauvres qui ne peuvent la mettre à l'enchère : entre les riches, elle appartient au plus offrant et dernier enchérisseur; entre un pauvre et un riche, il n'y a pas de procès possible, car c'est toujours le pauvre qui aurait tort. C'est donc bien sagement que Mohammed-Ali a restreint la sphère de cette justice dépravée. Cependant, les classes inférieures, dont elle fait les mariages et les divorces, conservent toujours pour elle une certaine vénération, fondée sur l'habitude et sur une bienveillance religieuse qu'elles trouvent dans ces magistrats équitables en face de la pauvreté. On peut dire qu'en Orient la loi vaut mieux que ses ministres, tandis que le contraire a lieu peut-être en Occident.

L'œuvre de Mohammed-Ali étant une œuvre de scission et d'opposition militaire, a eu pour caractère principal d'élever tout ce qui porte le sabre et le tarbouch, de subalterniser tout ce qui porte la robe et le turban. Ce qui explique l'assentiment du peuple égyptien à ce mouvement, c'est l'état de corruption, d'ignorance et de nullité où étaient tombés les gens de robe, tandis que les militaires, dans leur rudesse et leur indépendance, avaient encore de l'énergie, de la valeur, un sens droit et juste. Cette superposition était donc un progrès, si elle avait su se contenir dans de justes limites. Ce progrès a été manifeste pour ce qui concerne la police des villes et des campagnes, et la répression des délits en général. C'est par la justice militaire, avec ses formes expéditives et radicales, que Mohammed-Ali a purgé l'Égypte de tous les malfaiteurs qui l'infestaient, et qui attaquaient surtout les Européens. Rien de plus simple et de plus sûr que cette justice; le même homme est à la fois ministère public, jury, cour d'assises, exécuteur des hautes-œuvres; dans l'espace d'un quart-d'heure, on saisit un délinquant, on instruit son procès, on le condamne, on le fait pendre ou décapiter. Il arrive quelquefois que dans les rues ou les carrefours du Kaire le délinquant est exécuté sur l'heure et le lieu même du délit. Il n'y a pas d'emplacement officiel pour les exécutions; elles se font au premier endroit propice, mais de préférence dans les bazars et les quartiers populeux. On laisse le cadavre trois jours exposé, avec un écriteau sur la poitrine indiquant la nature du crime. Quand on tranche la tête à un raya, on la place entre les jambes du cadavre. Il n'y a presque pas de femmes condamnées à mort par la justice publique; quand on exécute une femme, on lui tranche la tête au bord du Nil, et on jette le cadavre à l'eau dans un sac.

Au reste, il n'y a aujourd'hui en Egypte qu'un très-petit nombre d'exécutions capitales ; les meurtres sont très-rares ; les vols avec effraction sont inconnus ; les vols domestiques, dans de certaines limites, sont presque tolérés par l'usage ; les empoisonnements n'ont jamais lieu chez les classes inférieures ; il n'y a guère que quelques dilapidations trop scandaleuses, quelques assassinats pour vol, quelques récidives de vol avec violences, qui donnent lieu à l'application de la peine capitale. Le catalogue des crimes, comme celui des maladies, est très-peu étendu en Égypte ; on n'y trouve pas ce raffinement de criminalité propre aux nations occidentales ; enfin il y a des faits qui sont crimes chez ces nations, et qui ne le sont pas en Égypte, tels que la vénalité, la polygamie, le meurtre de son propre esclave. Proportion gardée, il se commet annuellement moins de crimes en Égypte qu'en France ou en Angleterre. Ne pourrait-on pas en induire que les natures spirituelles sont plus aggressives, plus portées à faire le mal, que les natures matérielles ? Ce qu'il y a de certain, c'est que dans l'état d'immoralité, de doute, de méfiance, où il s'agite en Europe, l'esprit est fertile en expédients pour attaquer, pour nuire, et surtout pour échapper aux poursuites de la justice. Dans le dédale des formes et des procédures, l'esprit se rit de la loi, la combat avec ses propres armes, et souvent en triomphe. Les nations européennes n'ont-elles à puiser aucun élément de progrès dans cette justice orientale qu'elles regardent comme si barbare et si rétrograde ? Certes, personne ne prétendra que la célérité dans la justice soit un défaut, surtout quand elle est accompagnée de la certitude ; on peut frapper vite et frapper bien ; l'inspiration la plus prompte est presque toujours la plus vraie ; et puis, en Orient, on est pressé de vivre, et on se ferait un scrupule de gaspiller le temps des accusés et celui des juges. En Orient, il y a dans la solidarité populaire, il y a dans l'air, dans le soleil, un je ne sais quoi, un véritable magnétisme, qui fait découvrir soudain la vérité en matière criminelle. En Occident, au contraire, on voit l'esprit, qui est pourtant si prompt de sa nature, s'entourer de lenteurs, d'instructions, de méditations, pour juger un délit. Et souvent, après tant de travail, l'esprit n'arrive qu'au doute et le crime échappe à la peine.

IV

La justice égyptienne a trois principaux moyens de répression, la peine capitale, les travaux et le kourbach. On fait très-rarement usage de la prison ; cependant, depuis que les européens ont acquis de l'influence en Egypte, par imitation, l'on emploie un peu plus fréquem-

ment ce moyen pénitentiaire. La peine capitale, comme nous venons de le voir, consiste à avoir la tête tranchée ou à être pendu (1) ; les Européens ont introduit, pour les militaires sous le drapeau, la peine de mort par fusillement. Les travaux consistent à être placé dans les arsenaux et les chantiers, le pied lié avec un simple anneau de fer, et quelquefois attaché au pied d'un compagnon d'infortune. On impose aux condamnés les travaux les plus pénibles; mais cette peine n'est point infâmante ; car le travail n'est jamais infâmant en Orient; les condamnés ne sont point un objet de mépris pour les autres travailleurs, qui les regardent toujours comme des frères. Ce sont surtout les ouvriers enrégimentés que l'on condamne aux travaux ; une faute contre la discipline, un léger vol dans une fabrique ou un chantier, peuvent donner lieu à l'application de cette peine. C'est ordinairement le nazir (2) de l'établissement qui la prononce ; il n'y a pas de temps fixé pour sa durée ; la même volonté, qui a puni les délinquants, les délivre quand elle les croit corrigés. Pour les fonctionnaires prévaricateurs, et en général pour les condamnés civils, il y a à Aboukir des prisons-bagnes, dans des forteresses, où les détenus ne sont pas soumis à des travaux aussi rudes, mais sont pourtant plus rigoureusement surveillés. Ces bagnes ne sont pas plus flétrissants que les autres ; car on cite des fonctionnaires publics, qui, au bout de deux ou trois ans, en ont été tirés par le pacha, pour être réintégrés immédiatement dans leurs fonctions et quelquefois même élevés à des fonctions supérieures. L'idée des musulmans est qu'un homme qui a subi sa peine a payé sa dette à la société, et est aussi pur, aussi honnête qu'auparavant. Cette manière de voir est bien plus rationnelle, plus humaine que notre préjugé qui semble nous faire croire que c'est la peine qui flétrit plutôt que le crime, et qui nous fait regarder cette flétrissure comme indélébile. L'opinion publique, en Europe, ne réhabilite jamais complètement un condamné. Sous ce rapport, les Orientaux sont plus avancés que les Occidentaux. Aux sociétés chrétiennes ils enseignent l'indulgence et le pardon des injures. Leurs idées sur la justice ne sont donc pas aussi barbares qu'on veut bien le dire. Les femmes ne sont jamais condamnées aux travaux ; on remplace quelquefois cette peine par celle des arrêts chez le juge ; mais ils durent très-peu de temps. En général, les peines infligées aux femmes sont de courte durée, et on ne

(1) Un firman de Mohammed-Ali a défendu aux juges d'appliquer la peine de mort. Ils ne peuvent prononcer que la peine des travaux forcés à perpétuité. Au pacha appartient le droit d'approuver la peine infligée, de l'augmenter, de la diminuer, et même de faire grâce. Il peut seul prononcer la peine capitale dans des cas très-graves. C'est pourquoi il serait inexact de dire que la peine de mort est abolie en Égypte. D'ailleurs, depuis le firman dont il s'agit, il y a eu des exécutions capitales.

(2) Le nazir est le directeur d'un établissement industriel appartenant à l'État.

voit jamais une femme en état flagrant de punition. C'est un sentiment très-délicat qui a fait comprendre aux Orientaux que cet être faible ne devait pas être exposé à l'humiliation publique, et qu'il ne fallait pas lui ôter le prestige dont il doit toujours être entouré.

La prison est peu dans le goût des Orientaux. La prison est un monachisme forcé, et l'Égyptien a une nature très-peu moine. On ne pense pas, en Égypte, que pour rendre un homme meilleur il faille l'isoler, le séparer de ses semblables; d'ailleurs, pour des gens qui croient au fatalisme la privation de la liberté est peu de chose, et elle est compensée par le plaisir du repos. On se figure, en Europe, qu'en enfermant un homme entre quatre murailles, seul avec lui-même, livré à ses réflexions, on se figure que la solitude le moralisera et le corrigera; mais l'expérience prouve qu'en se retournant ainsi sur lui-même il ne fait qu'agrandir la plaie de son âme, et qu'il sort de sa prison plus pervers qu'avant d'y entrer. Si vous le mettez en rapport avec les autres prisonniers, c'est bien pis encore, et la démoralisation est bien plus active; car tous ces détenus multiplient l'un par l'autre leurs mauvais penchants particuliers, et il en résulte une corruption élevée à sa plus haute puissance.

La solitude et la méditation ne rendent meilleur que celui qui est déjà bon. Aussi, dans la plupart des cas, l'emprisonnement employé comme moyen pénitentiaire n'est autre chose qu'un cercle vicieux. Il suppose, en effet, que la moralisation viendra du condamné lui-même, tandis qu'elle ne peut venir que de l'extérieur. Comment donc se fait-il que les Européens, qui croient avoir pénétré tous les mystères du cœur humain et qui sont si grands partisans de la liberté, aient usé si largement du moyen de correction qui consiste à priver de cette liberté? La prodigalité de l'emprisonnement dans les législations pénales de l'Occident, n'est, à l'insu même des législateurs, qu'une imitation du système monacal, qui, dans les commencements du christianisme et dans le moyen âge, a été aussi un grand levier pénitentiaire. Entraîné par certaines habitudes de l'esprit, on n'a pas remarqué qu'il y a toute la différence de la liberté à la contrainte, et que cette différence détruit toute l'efficacité du moyen correctionnel. Les Romains n'employaient guère la prison; les Francs et les conquérants du Nord n'en faisaient pas non plus usage. Cette idée de séquestration, d'excommunication, de solitude forcée, a été empruntée par nos législations civiles à la discipline intérieure de l'Église. Celle-ci ne faisait elle-même que suivre l'exemple des grands solitaires qui, pour expier leurs fautes, se condamnaient à la retraite, à l'isolement, au silence. Mais les premiers chrétiens avaient à faire mûrir en eux une grande pensée; ils allaient au désert, emportant dans leur âme un élément d'avenir; ils étaient, sans contredit, les hommes les

meilleurs et les plus avancés de l'époque; ils se séparaient d'un monde corrompu, d'un milieu qui ne les comprenait pas. La solitude alors était religieuse et moralisante; elle ne l'est plus, par les raisons inverses. Le monde, aujourd'hui, vaut mieux que les prisons, les cloîtres, les couvents, et tous les lieux où l'on s'isole, où l'on se cache. Cet isolement n'est plus que le signe de la fainéantise, de l'égoïsme, de la corruption.

L'homme devient plus religieux en se rendant utile à ses semblables et non en vivant uniquement en lui-même et pour lui-même. D'ailleurs, chaque individu n'est point infini, comme semble le faire supposer le dogme chrétien sur lequel est fondé le principe de la solitude, et il a à prendre dans tous les autres hommes des éléments qui lui manquent. Pour son progrès, comme pour son amendement, un milieu normal lui est donc plus utile que l'isolement. Eh quoi! l'Égypte, terre classique de la servitude, n'a pas de maisons de détention, pas de prisons préventives ou afflictives; tout le monde y jouit de l'air et du soleil, même les condamnés aux travaux; et l'Europe, pays d'indépendance et de liberté, est couverte de prisons et de cachots comme autrefois de couvents! N'est-il pas temps enfin de comprendre que dans les couvents la solitude était libre et moralisante, tandis que dans les prisons elle est forcée et corruptrice? Et puis, quelle perte énorme d'action et de force vive! Dirait-on que c'est en Europe qu'est née la science de l'économie politique? En vérité, quand on est face à face avec ce beau soleil d'Égypte, l'idée de contraindre un homme à l'inaction et à la solitude paraît la chose la plus impossible du monde. Ce qui étonne encore plus, c'est que le sentiment libéral qui a soulevé les peuples d'Europe contre les couvents volontaires, ne les soulève pas contre les couvents forcés. Quand on y réfléchit bien, on voit que la législation européenne manque son but; elle veut moraliser l'esprit en l'emprisonnant, mais elle n'emprisonne que le corps; au milieu des cachots, l'esprit garde sa liberté et se révolte contre le principe anti-social qui veut le borner au lieu de l'étendre. Pour emprisonner l'esprit, il faut le relier à un dogme; le seul moyen de le moraliser, c'est de le mettre dans une prison libre. Quant au corps, on ne doit jamais en entraver les mouvements et la libre allure; ce serait entraver l'œuvre de Dieu même, qui, par l'action de l'homme, crée incessamment l'univers. Cette profusion d'emprisonnements est un délit de lèse-industrie, et la législation occidentale doit être modifiée sur ce point.

Si la justice orientale est extrêmement sobre de la peine de l'emprisonnement, en revanche, elle est très prodigue de la peine du bâtonnement. Le batonnement est employé, en Egypte, tantôt comme peine, tantôt comme moyen de découvrir la vérité. Sous ce rapport, on peut

dire que la question existe en Égypte. On met un homme sous le bâton pour lui faire avouer son crime, pour lui faire nommer ses complices; le simple soupçon justifie cette question préalable. Le juge ordonne de frapper jusqu'à ce qu'il obtienne des aveux, ou qu'il soit convaincu de l'innocence du patient. Celui-ci est couché à plat-ventre, contre terre, et on le frappe sur la partie postérieure du corps ou sur la plante des pieds, qu'on relève en pliant les genoux; on se sert ou de lanières de peaux d'hippopotame appelées *kourbachs*, ou de bambous qui ne peuvent fracturer les os. Pendant l'opération, le juge demeure impassible, les jambes croisées, sur son divan, le chybouk à la main. De temps en temps, il interrompt les exécuteurs pour demander au patient s'il est décidé à faire quelques aveux; et, sur sa réponse négative, il ordonne de recommencer. Il y a des Arabes qui peuvent supporter 800, 900, 1000 coups. Mais le juge ne pousse pas la question au delà d'une certaine limite; quand il voit que la douleur ne peut rien arracher au patient, et que celui-ci est en danger de succomber, il le renvoie; de sorte qu'en supposant la culpabilité, la simple question a été pour celui-ci une punition suffisante. « Mais, s'il est innocent ? » dira-t-on. Ici, on ne peut résoudre le problème que par le fait vivant, c'est-à-dire par l'instinct du juge. Et on peut affirmer que chez les magistrats égyptiens cet instinct est vraiment prodigieux; ils flairent en quelque sorte la culpabilité ou l'innocence des prévenus; à la manière dont un Arabe reçoit la question, ils reconnaissent de suite s'il est innocent et ignorant du délit, et ils arrêtent alors immédiatement l'exécuteur. D'ailleurs, le même inconvénient ne se présente-t-il pas dans le système européen ? et n'a-t on pas souvent retenu pendant nombre d'années en prison et même au secret des personnes dont un arrêt de non-lieu ou un acquittement aux assises constate enfin l'innocence ? Combien eussent échangé volontiers ces longues années de prison pour quelques coups de kourbachs ? En Europe, on n'a pas encore remarqué que la question a lieu indirectement par la prison. Car, en réalité, on ne peut pas instruire une procédure sans question, à moins de supposer le coupable pris en flagrant délit ou assez honnête homme pour confesser lui-même son crime. Or, c'est là l'exception, et non la règle. Mais la prison est une question impuissante; elle ne fait que fortifier le coupable dans sa lutte contre la société. En Europe, les délinquants et les complices, quand ils sont certains que le délit ne peut être découvert, se rient de l'instruction orale; ils s'en font souvent une occasion de mépriser, d'injurier, d'accuser leurs juges. En Égypte, la seule crainte de la question empêche souvent bien des crimes, et engage surtout ceux qui ont connaissance du délit à le révéler à la justice. Avec ce système de solidarité, le coupable est bien vite trouvé; pas n'est besoin de mouchards, d'agents de police et de

gendarmes; il suffit de quelques *cavas* armés de kourbachs, qui se transportent partout avec le magistrat, et qui interrogent les plus suspects par la douleur, jusqu'à ce que quelqu'un parle et fasse connaître le coupable.

On emploie le bâtonnement comme peine dans une foule de cas, pour toutes les petites contraventions journalières; il est employé aussi pour les délits plus importants, et il est souvent alors la préface obligée des travaux. La peine du bâtonnement est appliquée indistinctement aux hommes et aux femmes; on l'applique très-rarement aux enfants. Il est d'ailleurs facile de graduer la peine et de la proportionner au délit; depuis un coup de kourbach jusqu'à mille il y a une échelle assez vaste, une gradation de douleur qui peut s'appliquer à toutes les nuances du méfait. Les juges égyptiens ont pour cela un tact merveilleux; comme les médecins, ils devinent la dose de douleur qu'il faut administrer. Ils n'ont, pour cette appréciation, d'autre guide que l'habitude et l'instinct; mais ils se trompent rarement. Le pacha est persuadé que cet instinct fait partie de la capacité judiciaire, et il punit d'une assez forte amende les fonctionnaires qui font expirer un fellah sous le bâton. La récidive de cette faute serait même un motif de destitution; car Mohammed-Ali, qui a été obligé de dépeupler les campagnes pour ses armées, et qui voit ses champs incultes faute de bras, connaît tout le prix de la vie d'un homme. Au reste, la prison européenne tue aussi bien que le kourbach égyptien; indépendamment des suicides, il n'est pas rare de voir des prisonniers mourir de douleur et de désespoir; et le juge qui a condamné à cette prison n'a pas de responsabilité, car il se retranche derrière la loi écrite, être abstrait et éminemment irresponsable.

V

La justice du pacha, l'ancienne justice militaire, est exercée par le bacha-aga et par l'effendi-gouverneur. Le bacha-aga est à la fois commissaire de police et juge de paix; c'est à lui que l'on porte d'abord toutes les affaires. S'il les estime de sa compétence, il les instruit et les décide sur-le-champ; s'il croit le différend ou le délit trop grave ou trop compliqué pour lui, il renvoie à l'effendi-gouverneur. Celui-ci est une sorte de délégué, de représentant du pacha pour la justice; quand l'affaire est simple et qu'il se croit capable de la décider seul, il la juge de suite; dans le cas contraire, il renvoie les parties au tribunal du kadi, nommé en arabe *mékémeh*, ou bien il mande auprès de lui les docteurs de ce tribunal, et se fait assister par eux pour décider la question. C'est surtout en matière civile qu'il appelle ainsi les docteurs du mékémeh. L'effendi-gouverneur peut juger toutes sortes d'affaires et appliquer

toutes sortes de peines quand il s'agit d'un coupable subalterne ; mais si le délinquant est un homme d'un certain rang, il doit en référer au pacha. Quant au bacha-aga, il ne peut juger que les contraventions et les affaires civiles minimes ; il ne peut employer le kourbach que dans des limites très-restreintes. Au reste, il n'y a aucune règle pour la compétence ; elle dépend entièrement du juge, qui retient ou renvoie une affaire selon qu'il le croit convenable, sauf aux parties, si elles se trouvent mal jugées, à former appel au pacha. Dans ce cas, le juge qui n'a pas bien apprécié la compétence, et qui ne s'est pas estimé à sa juste valeur, est exposé à être réprimandé et puni par l'autorité supérieure. Il en est de même de la peine ; elle est entièrement laissée à l'arbitraire du juge, qui comprend que son propre intérêt est d'en faire une application juste et convenable ; car le condamné peut toujours, avec un petit bout de papier et quatre lignes d'écriture (1), s'adresser au chef de l'État pour se plaindre de l'injustice ou de l'erreur du juge.

Quelquefois les parties elles-mêmes, quand il s'agit d'intérêts civils et surtout d'intérêts importants, portent directement l'affaire au mékémeh ; mais, après avoir obtenu une sentence, il faut revenir à l'effendi-gouverneur, qui seul peut la mettre à exécution. Cet effendi représente le pouvoir militaire exécutif, comme le bacha-aga représente l'autorité qui recherche et instruit. Entre ces deux juges portant le sabre, se plaçait naturellement le pouvoir des docteurs, le corps des gens de robe, l'autorité judiciaire dérivant du mollah ; c'était le lien entre ces deux ordres de faits, l'instruction et l'exécution, tel qu'il avait été établi par l'ancienne constitution du gouvernement des provinces. Mais, comme nous l'avons déjà remarqué, la politique de Mohammed-Ali a été de restreindre ce pouvoir intermédiaire, de lui ôter le plus possible de son importance, d'agrandir ainsi les deux juridictions militaires, en leur don-

(1) Les placets au pacha sont écrits sur un morceau de papier large comme la main, par le premier écrivain public des bazars, et ne coûtent que quelques centimes. Plus le papier est petit et l'écriture brève, plus on honore celui qui reçoit le placet. C'est toujours, comme on voit, le même contraste, la même antithèse, entre les usages de l'Orient et ceux de l'Occident. Ce qu'on ne saurait trop louer dans la justice orientale, c'est la célérité et l'économie. Devant tous les tribunaux égyptiens, aussi bien que devant celui du pacha, toute l'instruction écrite consiste en un bout de requête de quelques lignes. Quelquefois cette demande est communiquée au défendeur, et il doit y répondre par écrit. Voilà toute la procédure. Si le juge l'estime nécessaire, on entend les parties et les témoins ; car, en Orient, pays d'action plutôt que d'écriture, le témoignage est admis au civil et au criminel, dans tous les cas et pour toutes les sommes. Mais tout cela se fait gratuitement. Il faut en excepter les *kogés*, c'est-à-dire les titres de propriété pour la translation d'un bien immobilier. En délivrant ces titres, le mékémeh perçoit un droit de deux pour cent sur la valeur de l'immeuble ; mais, à l'instar de l'Europe, on a soin, pour éluder le droit, de déclarer une valeur inférieure à la valeur réelle. Dans le mékémeh, le notariat est uni au tribunal, comme cela existe chez beaucoup de peuples.

nant les attributions du tribunal du milieu; de telle sorte que peu à peu l'instruction et l'exécution sont devenues principales et primitives, et le jugement secondaire et accessoire. Mohammed-Ali est allé plus loin encore; il a nommé un kadi à Alexandrie, et il a fait choix naturellement d'un homme à sa dévotion. Ainsi, la subalternisation a été complète; le pouvoir judiciaire n'a plus été qu'une émanation du pouvoir militaire.

VI

Le pacha a aussi créé des tribunaux de commerce mixtes, composés d'Égyptiens et d'Européens. Ces tribunaux sont une sorte de transition entre la justice européenne et la justice musulmane. Ils essaient d'appliquer la législation commerciale française; mais ils n'y réussissent que d'une façon très-imparfaite; car il faudrait changer tout le système économique musulman, et détruire des faits et des idées qui ne sont peut-être pas destinés à disparaître entièrement. Au reste, la compétence des tribunaux du pacha ne s'étend qu'aux affaires commerciales entre les nationaux et les étrangers, lorsque ceux-ci sont demandeurs; quand ils sont défendeurs, ils doivent être actionnés à leur consulat respectif.

Cette justice des consulats offre une singulière marqueterie de législations diverses au milieu de l'unité égyptienne. En se transportant en Orient, les nations européennes ont stipulé et obtenu qu'elles seraient jugées par leurs magistrats et d'après leurs lois particulières, même pour les délits et les contrats du droit des gens. La législation mahométane était trop antipathique à leurs mœurs et à leurs idées pour que les Occidentaux consentissent à s'y soumettre en aucun point. Mais cette stipulation n'était pas fondée sur la réciprocité; car les musulmans, en Europe, ne sont pas jugés par un kadi ni d'après le Koran. Ce qui a déterminé les Ottomans à concéder cette dérogation au principe de la réciprocité politique, c'est que la justice, chez eux, dérivant de la loi religieuse, ils ne pouvaient exercer aucune juridiction sur des hommes placés en dehors de l'islamisme. Les Européens se sont donc installés sur la terre d'Orient avec leurs mœurs, leurs lois, leurs tribunaux, leur état civil; ils y ont transporté la nationalité, aussi entière qu'elle pouvait l'être sans le territoire. Mais, comme ils ne pouvaient manquer d'avoir de fréquents rapports entre eux, cette diversité de lois, de juridictions, de formes et de procédures est devenue fâcheuse pour eux-mêmes. Chaque tribunal consulaire incline à donner droit à son national, de sorte qu'il y a un grand intérêt à être défendeur. Le mieux est de se faire juger par arbitres. Mais l'exécution des sentences est hérissée de difficultés. Au reste, notre but n'est pas de traiter ici de la justice con-

sulaire en Orient. Nous ne dirons donc pas tout ce que notre expérience personnelle a pu nous apprendre à cet égard. Nous nous contenterons seulement d'observer, d'une manière générale, qu'il semble que, sous le soleil d'Orient, les textes fondent et disparaissent, pour ne laisser place qu'à la volonté souveraine de l'homme. Malgré leurs habitudes avocassières, les Occidentaux eux-mêmes se trouvent entraînés dans cette voie. Ainsi, les consuls et les assesseurs qu'ils se donnent, se déterminent bien plutôt par des motifs de droit naturel et de convenance que par les rigoureuses déductions de la loi écrite. Influencés à leur insu par le milieu où ils vivent, les consuls prennent souvent leurs propres inspirations pour celles de la loi; ils remplacent les formes européennes par une action prompte et directe, sans avoir toutefois la même pénétration, le même instinct de la vérité, et le même bonheur pour la découvrir, que possèdent les juges orientaux. Ils se laissent surtout aller aux influences de coterie, d'amitié et de position. Il prennent ainsi le mauvais côté de l'Orient, sans en prendre le bon (1).

VII

En résumant tout ce qui précède, nous trouvons en Égypte trois sources de justice : 1° celle qui émane de Mohammed-Alí, en sa double qualité de propriétaire du sol et de souverain militaire; elle tend à devenir générale pour tous les habitants du pays et à passer des choses aux personnes; 2° celle qui dérive de la suzeraineté des sultans, qui est la véritable justice musulmane représentée par le muphti de Cons-

(1) Indépendamment de cette justice générale, il y a encore une justice particulière et domestique, la justice qui est exercée dans l'intérieur des maisons et des harems, sur les esclaves, les mamelucks et les femmes. La justice générale ne peut intervenir dans les domaines de cette justice privée qui agit en souveraine absolue, et dont les actes ne peuvent être contrôlés par aucun pouvoir. Toutefois, s'il s'agissait de mettre à mort une épouse, pour un de ces crimes qu'un maître de harem ne pardonne pas, il devrait avertir le pacha, par forme de déférence. Cette mesure préalable est surtout usitée lorsque l'épouse a des parents puissants, qui pourraient porter plainte au pacha. Si elle n'a point de parents, et surtout de parentes qui puissent venir la visiter, comme alors il est probable que sa mort sera éternellement ignorée, cet avertissement préalable au pacha devient moins nécessaire. Les épouses et les esclaves infidèles sont jetés au Nil cousues dans un sac. Il y a des exemples de maîtres de harem qui ont eux-mêmes poignardé la coupable ou lui ont tranché la tête. Au reste, ces exécutions sont très-rares. Ce qui est bien plus fréquent, c'est la peine du bâton appliquée aux femmes, aux mamelouks, et surtout aux esclaves. L'application de cette peine trouve cependant sa limite dans l'intérêt qu'ont les maîtres à ne point rendre leurs esclaves malades et à ne point les mettre hors d'état de servir. Aussi, quand il ne peut venir à bout de corriger les mauvais penchants de son esclave, un maître préfère le vendre. Dans certaines circonstances, l'autorité, sur la plainte de l'esclave mâle, force le maître à le vendre. Ce fait est plus rare pour les esclaves du sexe féminin.

tantinople, mais dont le cercle et les attributions se restreignent chaque jour, et dont la compétence se réduit aux biens de ville et à quelques capitaux d'argent ; 3° celle des consuls européens, aussi diverse qu'en Europe même, et inapplicable dans un pays où la propriété et le commerce ont une organisation unitaire et politique, et où l'état des personnes est régi par des éléments moraux dont les législations d'Occident n'ont jamais tenu compte.

En présence d'un pareil état de choses, Mohammed-Ali a compris toute l'impossibilité d'un code écrit. Lui, qui a osé et exécuté avec un rare bonheur tant d'œuvres délicates et difficiles, il a reculé jusqu'à présent devant celle d'une codification pour l'Égypte. D'abord, il n'a pas osé faire ou adopter un code, parce que, dans l'idée des musulmans, toute loi doit dériver d'une révélation religieuse, et que les codes européens n'ont qu'une origine politique. Ensuite, il a remarqué que nos législations européennes, mélange du droit féodal et du droit romain, ne peuvent convenir à l'Orient, surtout en ce qui concerne l'état des personnes, le mariage et la transmission des biens. Il ne s'est pas senti la force de résoudre la question du mariage et de la famille, du moins en thèse générale. Car, il a une pratique à cet égard, peu connue des Européens, mais très-curieuse à étudier. A moins de se poser comme révélateur d'une morale nouvelle, force eût donc été de laisser de côté tout ce qui est relatif aux personnes et aux biens, pour ne s'occuper que des contrats généraux et des transactions commerciales. Mais, sous ce rapport, le code de commerce français, dont les principes généraux semblent être de tous les temps et de tous les pays, qui est unanimement consulté sur tous les points du globe où il existe des affaires commerciales européennes, était ce qu'il y avait de mieux à adopter. Mohammed-Ali ne l'a pourtant point imposé à ses sujets ; car il a compris que ce code était loin d'être irréprochable, et qu'il était plutôt fait pour une société où l'industrie est morcelée, où règnent la concurrence et la culture individuelle, que pour un pays où le travail industriel et la culture tendent à l'unité gouvernementale. Voilà pourquoi Mohammed-Ali a toujours reculé devant la production ou l'application d'un texte quelconque. En véritable oriental, il préfère la loi vivante; car elle se plie mieux aux exigences et à la conciliation des intérêts ; elle a le sentiment des nuances et des détails, que la loi écrite ne saurait avoir ; elle flatte d'ailleurs son amour-propre, puisque c'est lui-même qui est la loi vivante définitive.

AUGUSTE COLIN.

BIBLIOGRAPHIE.

LE NORD DE LA SIBÉRIE.

Voyage parmi les peuplades de la Russie asiatique et dans la mer Glaciale, entrepris par ordre du gouvernement russe, et exécuté par MM. WRANGELL, chef de l'expédition, et MATIOUCHKINE et KOZMINE, officiers de la marine impériale russe; traduit du russe par le prince EMMANUEL GALITZIN. — 2 vol. in-8°. Paris, 1843.

On doit applaudir aux efforts de la Russie lorsqu'elle cherche à agrandir sa domination du côté de l'est; son influence est bienfaisante sur ces populations misérables et sauvages, qu'elle initie peu à peu et autant qu'il lui est permis de le faire à un degré plus élevé dans la vie civilisée. C'est surtout dans les parages voisins de la mer Glaciale que les peuplades peuvent se féliciter d'avoir échangé leur indépendance absolue contre un assujétissement bien léger, puisque le seul signe de leur inféodation à l'empire russe est un léger tribut ou impôt (yasak), consistant dans la livraison d'une certaine quantité de fourrures. En échange de ce tribut, le gouvernement leur assure une protection éclairée, et s'efforce avec sollicitude de pourvoir au dénuement affreux, aux famines terribles qui, dans ces contrées glacées, assaillent trop souvent et déciment les populations.

En 1820, l'empereur Alexandre conçut la pensée de faire déterminer avec plus de soin la position de l'extrémité orientale de la Sibérie, touchant au détroit de Bering, qui, malgré diverses excursions, n'avait pu encore être bien fixée. L'expédition qu'il projetait avait en outre pour but de mieux faire connaître diverses tribus indépendantes, et de les amener à accepter la suprématie de la Russie et à payer le tribut. M. de Wrangell, aujourd'hui amiral, fut chargé de cette exploration : on lui adjoignit MM. Matiouchkine et Kozmine, officiers de la marine impériale. M. de Wrangell a publié le récit de son voyage qui a duré quatre ans. Il nous a semblé intéressant de donner quelques extraits de ces expéditions aventureuses. On a peine à concevoir comment des hommes peuvent vivre dans les conditions si rigoureuses que leur fait ce climat glacé. Pour nous particulièrement, qui avons l'espoir que l'avènement de l'humanité à un sort meilleur aura pour effet, par la culture inté-

grale et raisonnée du globe, d'amener dans les climatures un changement inespéré, il est du plus haut intérêt de constater quel est aujourd'hui l'état affreux de la nature morte et vivante dans une latitude qui, s'il faut en croire les débris des animaux antédiluviens enterrés sous ses glaces, jouissait autrefois d'une température toujours chaude. Si un tel changement s'est opéré *en mal*, pourquoi ne nous serait-il pas permis d'espérer un changement *en bien*, un changement qui ne serait que le retour à l'ancien état, à l'état primitif?

La traduction du voyage de M. de Wrangell est due à M. le prince de Galitzin. Elle est écrite avec une clarté et une élégance qui ne se démentent pas un instant, et qui étonnent et charment dans un étranger : la France lui doit des remerciements pour avoir si bien réussi à la mettre en contact avec ses pauvres frères sibériens.

M. de Wrangell quitta Saint-Pétersbourg le 23 mars 1820 avec ses deux compagnons et avec un troisième officier, M. Anjou, chef d'une autre expédition dans la Nouvelle-Sibérie. Il arriva à Moscou (distance, 150 lieues environ) le 3 avril suivant. S'étant remis en route presque aussitôt, il traversa rapidement les monts Ourals, qui séparent la Russie européenne de la Russie asiatique, et parvint le 18 mai à Yrkoutsk, capitale de la Sibérie, distante de Moscou de 1407 lieues.

Yrkoutsk est placée à la frontière de Chine, vers le 52e degré de latitude et le 105e de longitude; c'est le marché où se rendent tous les marchands chinois, qui font avec la Russie un commerce très-considérable.

Après avoir pris toutes ses dispositions pour le périlleux voyage qu'il commençait à peine, M. de Wrangell remonta vers le nord, et à une cinquantaine de lieues d'Yrkoutsk il trouva la Léna, un des principaux fleuves de la Sibérie, qui sert à transporter sur les côtes de la mer Glaciale tous les approvisionnements nécessaires aux peuplades de Yakoutes qui en habitent les bords. Les fréquents débordements de cette rivière et de ses affluents occasionnent de grands dommages, et souvent les habitants resteraient privés de tous moyens de subsistance sans les secours qu'ils reçoivent des magasins que le gouvernement a soin d'approvisionner pour cet objet.

M. de Wrangell s'embarqua le 28 juin sur un *povozok*, ou grande embarcation pontée à fond plat, et descendit la majestueuse Léna, malgré un vent violent qui arrêtait quelquefois la marche du bateau. « Un pluie prolongée, dit-il, nous assaillit en même temps; mais, néanmoins, elle n'arrêta pas le feu qui brûlait plusieurs forêts pendant un long espace sur le rivage. Le menu bois et le chablis étaient déjà consumés en grande partie, tandis que des pins et des mélèzes gigantesques, complètement entourés de flammes, s'élevaient en rangs serrés, pareils à d'énormes piliers de feu. La teinte empourprée qu'ils réfléchissaient dans le fleuve, jointe aux craquements retentissants des pins résineux, donnaient à l'incendie, et surtout la nuit, un aspect grandiose et capable d'impressionner ! Ces sortes d'incendies, qui parfois embrassent une étendue de 100 verstes (plus de 100 kilomètres), sont communs, et proviennent en partie de l'incurie des voyageurs qui, après avoir

passé la nuit dans une forêt, partent sans se donner la peine d'éteindre leurs feux; on dit même (et cela est affreux à penser) qu'ils le font souvent à dessein, pour que l'énorme fumée qui s'élève de pareils embrasements chasse les essaims de moustiques qui, en Sibérie, obscurcissent l'air, et sont le tourment des voyageurs. De pareils incendies, fréquemment répétés, non-seulement abîment les bois, mais, qui plus est, dispersent le gibier ainsi que les animaux à fourrures, qu'ils contraignent à se retirer dans des régions éloignées. Le mal retombe donc le plus souvent sur ceux-là même qui en ont été cause; et cependant les *promichléniks* (chasseurs trappeurs et chercheurs de dents de mammouth) actuels ne sont ni plus sages ni plus prudents que ceux d'autrefois!

« Plus nous avancions vers le nord, et plus les rives de la Léna devenaient désertes et désolées. Les dernières traces d'agriculture et de jardinage disparaissent passé Olekma, et les habitants établis sur ses bords n'ont plus pour subsister que la pêche et l'élève du bétail. A part les stations, on ne rencontre là que de misérables villages, dont la population chétive fait peine à voir! Les rameurs que nous fournissaient les relais étaient des malheureux de l'aspect le plus lamentable, couverts de haillons et étiolés par le besoin et la misère! Cette remarque s'applique principalement aux paysans russes, dont les habitations s'étendent jusqu'à la station d'Oulakhani, distante de 50 verstes (le verste est un peu plus grand que le kilomètre, exactement 1077 mètres) de Yakoutsk. Plus loin, le pays est peuplé de Yakoutes, qui, originaires du pays, sont plus en état de supporter le climat et les privations de toute espèce qui sont le partage de celui qui habite ces tristes contrées! »

Le 25 juillet M. de Wrangell arriva à Yakoutsk, après une navigation de 27 jours, et après avoir fait 107 lieues environ depuis Yrkoutsk.

« Yakoutsk est une ville septentrionale dans toute l'étendue du terme. Établie sur un plateau nu et s'appuyant à la rive gauche de la Léna, on ne voit dans ses larges rues, aussi froides que leur aspect est morne, que quelques misérables maisonnettes et des masures renfermées dans de hautes clôtures en bois. L'œil, avide d'impressions quelconques, a beau errer, il n'aperçoit que poutres et planches grisâtres, et pas un arbre, pas un buisson vert! Rien, à notre arrivée, ne dénotait la présence d'un printemps passager, rien, si ce n'est l'absence de neige que l'on est contraint à regretter, car sa blancheur, en hiver, fait du moins un contraste avec la teinte grisâtre et uniforme de tous les objets.

» Yakoutsk a quatre mille habitants, cinq cents maisons, trois églises en pierre, deux églises en bois et un couvent; à notre arrivée on était en train de bâtir un bazar. Le seul édifice un peu remarquable de cette triste ville, est l'antique *Ostrog*, ou forteresse en bois, bâti en 1647 par les Cosaques conquérants de la Sibérie: les tourelles, qui flanquent ses angles, sont en ruines et menacent de s'écrouler. Les habitants de Yakoutsk ont une sorte de vénération pour ce monument, et racontent souvent, et avec orgueil, les héroïques exploits de leurs aïeux, ainsi que la fondation et le développement de leur ville, que, par un bonheur tout particulier, ils aiment et trouvent même jolie! Disons cependant qu'elle a été réellement embellie depuis trente ans; on

n'y rencontre plus ces yourtes de Yakoutes que le capitaine Billings vit, en 1793, mêlées aux maisons. Les plaques de glace (1) qui garnissaient alors les croisées, en guise de vitres et de talc, ont disparu en grande partie. L'intérieur de quelques maisons est même disposé avec une sorte d'élégance, ce qui est une preuve de l'aisance des habitants, et fait par conséquent l'éloge du fonctionnaire qui administre la province.

» Yakoutsk est le centre d'une portion considérable du commerce du nord de la Sibérie. De l'Anabra jusqu'au détroit de Béring, des rives de la mer Glaciale jusqu'au mont Aldana, près d'Olekma, de l'Ostrog d'Oudsk, et même d'Okhotsk et du Kamtschatka, dans un cercle dont le rayon a plusieurs milliers de verstes, on y apporte une grande quantité de marchandises : ce sont des fourrures diverses, depuis les plus communes jusqu'aux plus précieuses, des dents de morse et des défenses de mammouth. Toutes ces marchandises sont vendues ou échangées dans le courant de l'été, et la valeur des importations annuelles s'élève à plus de deux millions et demi de roubles, somme dans laquelle les pelleteries entrent seules pour un million et demi.

« Parmi les Russes établis dans cette ville, il ne se trouve pas un seul artisan. Au contraire, les Yakoutes qui l'habitent, et qui, autrefois, ne s'occupaient que de chasse et de l'élève des bestiaux, sont devenus depuis lors des artisans habiles qui vendent le produit de leur industrie à ces mêmes Russes qui jadis furent leurs maîtres. On trouve parmi eux d'habiles charpentiers, des menuisiers, des ciseleurs sur bois et même des peintres : sous le point de vue moral, ces hommes se distinguent par leur intelligence comme par l'amour de l'ordre et du travail.

» On s'occupe peu ici de l'éducation des enfants : l'enfant, à sa naissance, est mis en nourrice chez quelque femme yakoute qui, deux ou trois ans après le rend à ses parents ; de retour sous le toit paternel, on lui montre, tant bien que mal, à lire et à écrire, pour le vouer ensuite au commerce des pelleteries dont il apprend peu à peu la pratique et les finesses ; si ce genre d'occupation n'est point de son goût, il a la ressource de se placer comme écrivain dans quelque administration.

» L'hospitalité des habitants d'Yakoutsk est devenue proverbiale. Au reste, le peu de voyageurs qui passent par cette ville, à l'exception de ceux que le commerce y attire et qu'il est de l'intérêt des habitants de bien recevoir, fait qu'ils n'ont que rarement l'occasion d'exercer cette belle qualité. Les soins du commerce n'emploient pas tout leur temps ; ils en passent la majeure partie dans des réunions bruyantes, où manger et boire sont les plaisirs les plus

(1) L'usage des vitres est inconnu dans les parties éloignées du nord de la Sibérie : on les remplace par une plaque de glace soudée dans le cadre de la croisée, au moyen de neige et d'eau : le verre, au reste, a des inconvénients dans ces hautes latitudes, car le froid excessif le fait souvent éclater ; le talc est dans le même cas, aussi ne s'en sert-on que pendant l'été. — M. de Wrangell trouva à 95 mètres de profondeur, dans deux puits creusés pour se procurer de l'eau, que la température était à 1 degré de froid : ce trait suffit pour faire apprécier la rigueur du climat !

en usage : après une séance de plusieurs heures autour d'une table chargée d'aliments qu'accompagnent d'abondantes liqueurs, les vieillards achèvent leur soirée les cartes à la main ou en compagnie d'un bol de punch, tandis que les dames de la société préparent le thé et croquent, comme passe-temps, de petites noisettes grillées que l'on extrait de la pomme du cèdre.

» Les traits du visage, comme le langage du Yakoute, dénotent parfaitement son origine tartare. C'est un peuple de pasteurs dans toute l'étendue du mot; car tout leur avoir consiste en nombreux *tabounes* (troupeaux de chevaux) et en troupeaux de bêtes à cornes qui fournissent à leur entretien et les nourrissent. Le grand nombre d'animaux à fourrures, répandus dans leurs immenses forêts, et les profits qu'ils retirent de la vente des peaux aux Russes, leur ont donné la passion de la chasse ; ils y montrent une très-grande habileté.

» Habitués dès leur enfance à supporter tous les genres de privations, ces hommes sont singulièrement endurcis : quant au froid, il semble, en vérité, qu'ils ne le sentent pas ! Un Yakoute, pour voyager en hiver, ne prend avec soi ni tentes ni pelisses. C'est dans son costume habituel qu'il se met en route, quelque long que soit le voyage et malgré la rigueur de la saison. Arrivé au bivouac, le Yakoute étend sur la neige la couverture de son cheval, place sa selle de bois à l'un des bouts, en guise d'oreiller, puis il ôte sa légère pelisse (*sanayack*), se couche, et l'étend sur lui, de manière à se garantir les reins et les épaules, tandis que le restant du corps demeure à peu près à découvert. Après s'être un peu réchauffé sous cette couverture, notre homme l'attire en haut pour se couvrir une partie du visage : c'est ainsi qu'il dort du plus profond sommeil, par un froid de 20 ou 30 degrés. Quelquefois le *sanayak* glisse des épaules, et une épaisse couche de givre s'étend sur le corps du dormeur sans que son sommeil soit troublé et que sa santé souffre la moindre atteinte. Ces hommes supportent aussi la faim à un degré incroyable ; aussi donne-t-on aux Yakoute-, en Sibérie, le surnom d'*hommes de fer*.

» La vue du Yakoute est perçante : l'un d'eux, chose incroyable ! nous assura qu'en examinant un jour le ciel, il avait vu *une grande étoile bleuâtre en avaler de plus petites et les vomir ensuite :* c'étaient les éclipses des satellites de Jupiter que cet homme avait observées !

» A ces qualités naturelles il faut joindre encore la *mémoire locale* développée au plus haut point : il n'est pas un tertre, un buisson, une flaque d'eau, une pierre dans les vastes déserts que parcourt le Yakoute dont il ne se souvienne ; et, grâce à ce don merveilleux de la Providence, il traverse des espaces immenses, complètement déserts, sans jamais courir le risque de s'égarer.

» Les Yakoutes mangent de la viande de bœuf et de cheval, toujours bouillie, et boivent du lait de vache et de jument. La manière de préparer la viande rôtie leur est inconnue, ainsi que l'art de faire le pain. Pour eux, la graisse est le mets le plus délicat, et ils trouvent qu'il n'existe point de plaisir pareil à celui d'en dévorer une énorme quantité ; aussi la mangent-ils sous différentes formes, tantôt crue et tantôt fondue. Le mérite d'un repas étant toujours dans la quantité, et non dans la qualité, c'est avec voracité qu'ils avalent toute

espèce d'aliment. Ils ont en outre une sorte de bouillie faite avec du poisson, un peu de farine, du lait, beaucoup de graisse, et *de l'écorce de mélèze* râpée fin, que l'on y incorpore pour en augmenter le volume ; tel est l'aliment le plus compliqué de l'art culinaire des Yakoutes, et ils en mangent des quantités vraiment incroyables ! Le lait de vache leur sert à faire une espèce de fromage aigrelet qui n'a pas mauvais goût.

» Fumer est une passion commune aux hommes et aux femmes. Ils choisissent de préférence le tabac le plus fort, celui de Tcherkask. Comme ils ont pour habitude d'avaler toute la fumée, il en résulte pour le fumeur une sorte d'ivresse qui, si la colère s'en mêle, a parfois les suites les plus funestes !

» Ils font aussi une grande consommation de *koumise*, boisson qu'ils préparent avec le lait de jument, à peu près comme en Tartarie, mais avec la différence qu'ils ignorent l'art de la rendre enivrante ; sa saveur est agréable, et elle est si nourrissante que le Yakoute qui, à l'époque de la fenaison, quitte sa demeure pour plusieurs jours, se contente d'emporter une suffisante quantité de koumise pour se nourrir jusqu'à son retour.

Mais cette boisson étant peu spiritueuse, on lui pérfère l'eau-de-vie, malgré le prix exorbitant de cette liqueur, qui est apportée de Russie. Aussi les marchands russes qui fréquentent les villages yakoutes pour y acheter des fourrures ont-ils soin de se munir de tabac et d'eau-de-vie dont le placement est toujours assuré.

» Les Yakoutes ont deux espèces de demeures : l'*ourese*, demeure d'été, est une espèce de tente de forme conique très-légère ; elle est faite d'écorce d'arbre appliquée sur un châssis ; ils y vivent en vrais nomades pendant que leurs troupeaux broutent l'herbe touffue ; ce temps est consacré par eux à s'approvisionner de foin pour l'hiver. A son approche, le Yakoute se transporte dans sa *yourte*, qui est une hutte plus ou moins grande, en forme de pyramide tronquée ; elle consiste en un léger châssis revêtu d'une couche d'herbe fort épaisse, de glaise et de gazon. On y trouve, au lieu de croisées, une ou deux petites ouvertures carrées par où le jour pénètre à peine, et dans lesquelles on a soin d'incruster des morceaux de glace pendant l'hiver. En été, ces lucarnes sont recouvertes avec des vessies de poisson, ou du papier enduit et imbibé de graisse. Le sol de la yourte, chez les habitants pauvres, est à trois pieds au-dessous du terrain environnant, et est recouvert d'une couche de terre glaise bien battue ; les habitants à leur aise, au contraire, construisent un plancher au-dessus du sol. Des bancs très-larges garnissent les murs et servent de lit ; de petites cloisons les partagent de distance en distance, et forment autant de cellules ouvertes d'un côté : cet usage est principalement suivi lorsque plusieurs ménages vivent réunis. L'âtre, ou *tchouvale*, occupe à peu près le milieu de la yourte en inclinant un peu vers la porte. Le feu y est constamment allumé, tant pour entretenir une température égale que pour servir à la cuisson des aliments ; un tuyau qui traverse le toit donne passage à la fumée. Les vêtements des habitants (d'ordinaire très-malpropres) sont suspendus en désordre à l'entour des murs. Chaque yourte a ses dépendances, qui consistent en huttes construites d'après le même système, où l'on abrite les vaches ; ces animaux sont bien mieux traités que les chevaux ; on les enferme,

on les nourrit de foin, et même on va jusqu'à les établir dans sa propre demeure, lorsque le froid est vif, tandis que leurs malheureux compagnons restent jour et nuit en plein air, et n'ont pour se nourrir que l'herbe d'automne, qu'il leur faut retirer de dessous la neige en grattant avec leurs pieds. C'est seulement lorsqu'on a un long voyage à faire que l'on donne du foin aux chevaux, quelques jours avant de se mettre en route. Ajoutons que la yourte yakoute, quelque grossière que soit son architecture, convient parfaitement aux besoins des habitants et s'accorde avec les exigences du climat.

» Le jour, pendant que les hommes sont à la chasse, les femmes se tiennent accroupies autour de l'âtre et s'occupent à préparer des peaux, à fabriquer des vêtements, des filets, des cordes, et à tricoter. Vers le soir, les chasseurs rentrent et les familles se complètent. C'est alors que la fumée du tabac s'élève, que l'on boit du koumiss et que l'on se régale largement de graisse et de bouillie à l'écorce pilée. Alors aussi les anciens jugent, règlent les différends et s'efforcent de ramener l'harmonie entre les plaideurs ; s'il s'agit de quelque affaire plus grave, on la soumet au chef suprême de la tribu, de l'*oulouse*. — L'*oulouse* est la réunion d'une tribu yakoute, sous l'autorité d'un chef suprême ; il se divise en un certain nombre de *nasléques* gouvernés séparément par des notables. C'est parmi ces derniers que l'on choisit le chef suprême de l'*oulouse*. — Enfin, la journée se termine souvent par les conjurations cabalistiques du *chaman*, qui, vers minuit, le corps penché sur l'âtre, où brillent encore quelques charbons à demi-éteints, cherche à y lire le nom du lieu où tel animal égaré a cherché un refuge, à découvrir le remède qui convient à tel malade, ou bien adresse des prières à l'*Esprit* pour qu'il protège des amis en voyage, ou qu'il mette un terme à quelque long procès.

» Quoique la majeure partie des Yakoutes aient été baptisés, et que l'on ait traduit en leur langue plusieurs fragments de l'Évangile, peu d'entre eux ont une idée claire du christianisme; bien plus ils accordent une confiance aveugle aux sortilèges des chamans, et pratiquent plusieurs cérémonies païennes.

» Le Yakoute est non-seulement dissimulé, mais encore querelleur, insociable et vindicatif; jamais il n'oublie une injure; si la vengeance lui a échappé pendant sa vie, c'est son fils ou l'un de ses proches parents qu'il charge au lit de mort de le venger ! Ce peuple a la passion de la chicane, et l'on voit les Yakoutes saisir avec empressement la moindre occasion de satisfaire ce penchant. Non contents d'étourdir de leurs doléances tout voyageur auquel ils supposent quelque influence, ils entreprennent encore des voyages longs et dispendieux pour intenter des procès ; souvent pour quelques centimes ! Si l'insociabilité de leur caractère les porte à vivre dispersés, rarement par villages, mais plus souvent par yourtes isolées les unes des autres, ils n'en sont pas moins hospitaliers envers les étrangers. On ne rencontre des villages qu'entre Yakoutsk et les rives de l'Aldane, qui tombe dans la Léna à 40 lieues environ au nord d'Yakoutsk, mais passé la chaîne des monts Verko-Yank, des distances souvent de 200 verstes (50 lieues environ) séparent les yourtes les unes des autres, en sorte que les plus proches voisins demeurent des années entières sans se voir. Que l'on n'imagine pas que le manque de pâ-

turages suffisants soit la cause de cette dispersion; non, elle tient uniquement au caractère de cette peuplade. »

M. de Wrangell repartit d'Yakoutsk le 12 septembre. De cette ville jusqu'à Kolimsk, comme en général sur toute la surface de l'immense désert glacé qui embrasse le nord de la Sibérie, on ne rencontre que de temps en temps quelques sentiers frayés qui traversent tour à tour des terrains marécageux, d'immenses forêts, de vastes espaces couverts de buissons épais et serrés, des collines et des montagnes escarpées. C'est donc à cheval seulement que l'on peut traverser ces déserts. Tantôt l'on s'arrête aux relais préparés par le gouvernement, tantôt l'on est obligé de chercher un abri sous les grandes tentes (*pologues*) que l'on traîne avec soi.

La traversée des rivières glacées n'est pas sans dangers. « Désireux d'étudier la configuration du pays, dit M. de Wrangell, j'avais quitté mes compagnons, et j'étais parvenu seul au bord d'une rivière récemment gelée qu'il me fallait traverser pour rejoindre notre troupe; mais à peine eus-je fait quelques pas sur ce plancher fragile, que la glace se brisa sous les pieds de mon cheval qui disparut sous la glace. Quant à moi, je fis un effort désespéré, sautai de côté, et allai retomber au-delà de l'ouverture; après quoi je gagnai l'autre bord. Bientôt nos guides m'y rejoignirent, et riant du désespoir que la perte du cheval me causait, ils m'assurèrent qu'en peu d'instants le cheval me serait rendu, non-seulement en vie, mais, qui plus est, parfaitement sec. Je crus qu'ils plaisantaient; mais eux, sans se troubler, allèrent pratiquer une ouverture dans la glace près du rivage. Je reconnus alors que la glace formait une voûte à environ six pieds au-dessus du lit, où coulait seulement un petit ruisseau. Aussitôt que mon cheval, emprisonné dans ce souterrain, m'eut aperçu, il se hâta d'accourir et de sortir par cette même ouverture. Cet accident me coûta la perte d'un porte-manteau précieux, car il contenait notre provision de thé, de sucre et de rhum. »

Après avoir successivement traversé les rivières de l'Aldane, Yana, Indiguirka et Kolima, M. de Wrangell, qui depuis quelque temps avait quitté le cheval pour la *narta* (traîneau attelé de chiens), arriva enfin le 2 novembre à Nijné-Kolimsk, sur les bords de la Kolima : il avait fait depuis Moscou 11,000 verstes, ou 11,660 kilomètres (2,905 lieues). Ce misérable village (68° 30' de latitude) devait être le centre de ses opérations, et fut son séjour habituel pendant trois ans.

Le froid était de 32 degrés le jour de son arrivée : aussi avait-il déjà endossé le costume de voyage complet, à la mode du pays; en voici la singulière description :

« Je mis d'abord, et par-dessus mes habits d'uniforme, une sorte de large jaquette en renard polaire, à laquelle s'ajustait un couvre-poitrine également fourré, et passai mes jambes dans de larges chiravars en peau de lièvre : ceci fait, on me mit deux paires de bas, en peau de renne souple, et par-dessus une paire de bottes fortes, très-hautes, en peau de renne : ce n'est point tout; comme voyageur à cheval, je dus garnir mes genoux de genouillères fourrées et revêtir une sorte de chemise nommée *koukhlyanka*, faite d'une double peau de renne, dont l'une a le poil tourné en dehors et l'autre en dedans; elle est

à manches, est garnie d'un capuchon et se fixe à la taille au moyen d'une ceinture. Telles sont les principales pièces destinées à préserver le voyageur contre l'intensité du froid polaire. Le visage a son costume comme le corps; on a même mis un soin particulier à le bien garantir! ainsi, le nez, les lèvres, le menton et les oreilles ont tous des pièces fourrées destinées spécialement à les couvrir : lorsque toutes ont été appliquées sur le visage, il ne reste plus, pour compléter l'équipement, qu'à faire entrer sa tête dans un gigantesque bonnet fourré! La première fois que j'eus mis ce costume, je crus qu'il me serait impossible d'en supporter le poids, mais je m'y habituai et finis par reconnaître que, par un froid de 30 degrés et plus, il est on ne peut pas plus confortable! »

Toute cette longue course accomplie par M. de Wrangell n'était cependant qu'une sorte de prélude; le but réel de son voyage, et le plus périlleux, était la mer Glaciale; mais laissons-le faire ses préparatifs; quittons, sauf à y revenir plus tard, ces froides régions que l'homme n'a pas encore découvert l'art d'adoucir, et transportons-nous dans un autre pays plus favorisé de la nature, mais où l'homme vit dans un honteux accroupissement, en face des splendeurs de la création, ignorant ses glorieuses destinées et les moyens de les atteindre.

VOYAGE EN ABYSSINIE,

Exécuté pendant les années 1839-40, 41, 42 et 43, par une commission scientifique composée de MM. THÉOPHILE LEFEBVRE, lieutenant de vaisseau, A. PETIT et QUARTIN DILLON, docteurs-médecins, et VIGNAUD, dessinateur.
PREMIÈRE PARTIE. — Relation historique, par M. TH. LEFEBVRE. *Paris*, 1845.

La perspective du rétablissement des anciennes voies de communication entre l'Inde et l'Europe, par la mer Rouge et par l'isthme de Suez qui, d'ici à peu d'années, sera indubitablement percé par un grand canal, a forcé les Européens de jeter les yeux sur les populations sauvages et barbares qui peuplent les bords de la mer Rouge. Ils ont compris de quel intérêt il serait pour leur puissance de se ménager des alliés, et même de s'acquérir des possessions sur cette mer. Les Anglais, les premiers, avec leur activité et leur audace habituelles, se sont emparés d'Aden, qui commande le passage, ou l'ont acheté ; puis ils ont ruiné en Arabie la puissance de Méhémet-Ali, sur l'appui duquel ils ne pouvaient compter; enfin, sur la côte de l'Abyssinie, ils ont acheté, par un marché qui paraît peu valable, le port de Toudjourrah, en face d'Aden, au sud-ouest du détroit de Bab-el-Mandeb, par 11° 46' de latitude septentrionale. Toudjourrah est le seul chemin par lequel on arrive au royaume de Choa ; l'autre porte de l'Abyssinie, conduisant au royaume de Tigré, est Massouah, dans l'intérieur de la mer Rouge, et appartenait à Méhémet-Ali.

De son côté, la France a cherché à nouer des relations avec les peuplades de l'Abyssinie. MM. Combes et Tamisier ont d'abord parcouru en partie ce pays; puis M. Rochet d'Héricourt, qui y retourna en 1841, et est récemment revenu en France. MM. d'Abbadie frères ont également tenté le même voyage, et le *Journal des Débats* a reçu d'eux des communications fort intéressantes.

Dès la fin de 1838, une association d'officiers et de naturalistes, composée

de MM. Théophile Lefebvre, lieutenant de vaisseau, Antoine Petit, Quartin-Dillon, docteurs-médecins, naturalistes du Muséum, et Vignaud, dessinateur, entreprit, aux frais du gouvernement, une exploration scientifique en Abyssinie. De ces quatre voyageurs, un seul, M. Lefebvre, a survécu à ses collègues; il publie aujourd'hui la relation historique de leur voyage commun ; déjà nous en avons donné quelques extraits dans la *Démocratie pacifique* ; il nous paraît convenable d'en parler également dans cette Revue pour attirer l'attention sur le pays parcouru par nos divers voyageurs. Nous allons rapporter en entier un chapitre qui contient la description d'une guerre ou plutôt d'un pillage dirigé par le roi de Choa contre ses voisins les Gallas.

Une campagne du roi de Choa.

Défilé de l'armée. — Gens de bouche du roi. — Marche de l'armée. — Sources thermales de Finefle. — Premiers exploits de l'armée. — Tir aux Gallas. — Hauts faits du roi Sahelé Sallassé. — Encombrement. — Ralliement de l'armée, et retour à Angolola.

Depuis le commencement du jour les bagages défilaient, et toute la plaine qui environne Angolola était couverte d'animaux chargés, circulant de leur mieux dans un terrain rendu extrêmement glissant par la pluie fine qui tombait depuis le matin et délayait l'argile dont le sol est ici composé. Au milieu de ces animaux et de leurs paisibles conducteurs, passaient vivement les gens d'un certain rang, montés sur des mules qui annonçaient leur approche par le carillon des clochettes. Quelques soldats d'un ordre inférieur, ne pouvant conduire leurs chevaux en laisse, parce qu'ils n'avaient pas de mules, galopaient dans cette foule, au risque de culbuter ceux qui ne se rangeaient pas. Quant à moi, j'avais une monture qui avait arpenté pendant deux ans les précipices de l'Abyssinie, et son état ne permettait pas d'espérer de lui faire prendre le pas des mules royales; aussi, sans attendre le signal des nagarits (timbales), je m'étais joint à la foule; et j'avançais assez péniblement. Nous suivions alors la direction S. 55° O. Au bout d'une demi-heure de marche, nous laissions sur notre droite, à la distance de 300 toises, le village de Tototchio; quelques minutes après, nous passions à côté de Onabodera, ville de l'Abagaze Ato Meretche (*abagaze*, général qui a le commandement de l'armée en l'absence du roi), et nous apercevions, à trois mille à l'O. N. O., le village de Mendida, remarquable par un bouquet d'oliviers qui croît au sommet de la colline à laquelle ses maisons sont adossées.

A dix heures le roi nous rejoignit. J'allai le saluer, et il me permit de marcher à côté de lui, ce qui est la marque du plus insigne honneur. Tous les chefs, à l'exception de deux abagazes, se tenaient en arrière à distance respectueuse, et guidaient leurs mouvements sur celui du dais royal, porté par deux esclaves, un de chaque côté de la mule royale. Il n'y avait là qu'une seule volonté, celle du roi. S'arrêtait-il, tout s'arrêtait; marchait-il à pied, tous descendaient de leurs mules. A la question : où allez-vous? chacun répondait : nous suivons notre maître partout où il ira. C'était la première fois que j'entendais ce langage servile en Abyssinie.

Quant à la discipline, il n'y en avait trace que dans un seul corps, celui

des gens de bouche. Ce corps était divisé en plusieurs brigades, dont chacune avait un chef; la première, celle qui jouit du plus de considération, pour laquelle on a plus d'égards même que pour les princes du sang, et qui se tient toujours très-près du roi, est la brigade des cuisinières. Montées à mules et gardant les rangs, elles sont dirigées dans leurs mouvements par un eunuque, qui a reçu dès le matin les ordres de sa majesté : une garde empêche qu'on ne se mêle à elles ou qu'on ne les approche. C'est à l'habillement de ce corps que le roi a déployé son plus grand luxe : chaque cuisinière a des boucles d'oreille, dont on peut se faire une idée en supposant deux chapeaux chinois d'un pouce de long, qui se réuniraient par leurs bases; elles ont en outre des bracelets d'argent aux bras et aux pieds; une longue chaîne en argent, ornée de plaque ciselées, est pendue à leur cou. Tout le reste du costume est à l'avenant, et annonce que la préparation de ses mets royaux n'est pas le seul service que Sahelé Sallassé réclame de ce corps privilégié.

Après la brigade des cuisinières venait, à quelque distance en arrière, celle des sommeliers, commandée par Ato Sertol, notre maître de parole : son embonpoint, sa figure ronde et réjouie, en faisaient un digne chef de la partie gastronomique. On le voyait, sur sa mule, la bouche couverte de sa toile, s'avancer à la tête de sa division, entre deux bouquets de bouteilles suspendues à des bâtons. C'était là la meilleure place qu'un étranger pût choisir pour ne pas être foulé; car force coups de cravache étaient distribués au vulgaire assez osé pour s'approcher desdites bouteilles. Les chefs en sous-ordre, ainsi que les aides qui conduisaient les mules chargées des cornes à hydromel et à bière, s'en tenaient eux-mêmes à une distance assez éloignée.

Une troisième brigade était celle des gombohenias, ou femmes portant les pots à eau et ceux dans lesquels on prépare l'hydromel. Celles-ci étaient à pied et suivaient au pas de course; leur alignement était maintenu par un gardien eunuque qui les excitait parfois avec sa cravache. C'est assez dire qu'on a peu d'égards pour ce corps, qu'on a qualifié de *section des bourriques*, parce qu'il est déshonorant pour le maître de jeter un regard de faveur sur une gombohenia.

Je ne parlerai pas de quelques autres brigades organisées, telles que celles des porte-tentes et des panetiers : les objets confiés à leur garde n'avaient rien à redouter d'un peu de presse, et les porteurs étant des esclaves mâles, on ne faisait guère attention à l'ordre de leur marche; l'important était qu'ils arrivassent à temps lors de la halte, chose à laquelle le bâton pourvoyait toujours.

Aussitôt que le roi eut atteint la tête de l'armée, le pas devint très-rapide, et les piétons furent obligés de courir pour nous suivre. A dix heures trente minutes, nous traversâmes la rivière Tchatcha, dans un endroit où ses bords s'élèvent seulement de quelques pieds de chaque côté. Nous gravîmes quelques collines avant d'arriver dans les prairies de Dalota, dont le village se distingue par un bouquet d'arbres. En général le pays que nous parcourions était dépourvu de bois, le terrain cultivé ou occupé par de belles prairies, dont l'herbe était dure et courte comme toute celle des hauts plateaux. La population est ici moins nombreuse que sur le plateau de Choa Meda, ce qui tient

peut-être aux trop nombreuses visites des armées du roi; car c'est surtout vers le Gouraguié et l'Ennaréa que se portent ses vues d'agrandissement.

Bientôt nous vîmes se dérouler à nos yeux une grande partie des pays gallas. Le plateau allait en s'abaissant vers la droite, et laissait à découvert les deux chaînes de Garagorfou et Selalé Moguer; on apercevait en face le couronnement de Tchollé.

Nous descendîmes quelques collines pour entrer dans la plaine de Kao, dont nous traversâmes le ruisseau, et, après avoir longé une prairie, nous vînmes camper près de la source de Fintchoa, qui court vers l'ouest et va se réunir à la Djeumma, au-dessous du plateau de Choa Méda. On planta d'abord la tente du roi autour de laquelle vinrent se grouper celles de sa maison, et le tout fut entouré d'une enceinte de toile, maintenue par des épieux. Cela fait, chacun campa où il voulut, et fixa son choix d'après la qualité de l'herbe; car c'est en broutant dans le cercle développé par leur licou que le cheval et la mule devaient se refaire de la fatigue d'une route de huit lieues.

A peine ma tente fut-elle établie, après quelques petites disputes entre mes gens et les voisins touchant la longueur à donner au licou des animaux, que les nuages amoncelés sur Angolola depuis midi, arrivèrent jusqu'à nous et nous lâchèrent des torrents. Grâce à la tente de laine que m'avait prêtée le roi, je ne reçus pas une goutte d'eau. La pluie ne cessa qu'à minuit; elle avait été amenée par les vents d'E. S. E. et tint le thermomètre à 15°; les vents ayant ensuite passé à l'ouest, il baissa successivement jusqu'au matin, à six heures, où il était à 10°.

Je fis lever mon monde de grand matin pour ordonner les apprêts du départ, pensant que, suivant la coutume des Abyssins du Tigré, on se remettrait en route de bonne heure; mais le roi avait à recevoir les chefs gallas qui, pendant la nuit, étaient arrivés de tous côtés, en faisant trembler le sol sous le galop de leurs chevaux. A dix heures seulement, trois coups de baguette sur le nagarit donnèrent le signal de seller les mules et de démonter les tentes: cinq minutes après le roi se mit en marche. Nous prîmes alors la direction du S. 57° O. A une heure je relevai au S. O. la petite chaîne de Karaberak, qui me parut être à douze milles de distance: du point où j'étais placé, elle prend la forme d'un profil humain. A deux heures trois quarts, nous vînmes camper dans la prairie de Lebou. Le terrain n'avait guère varié de hauteur depuis Angolola, et le pays était toujours complètement déboisé. Les soldats brûlaient de la bouse de vache pétrie avec de la paille et séchée au soleil. On portait du bois pour l'usage du roi depuis Angolola.

Le camp fut levé le lendemain à neuf heures et demie: on se dirigea vers la hauteur de Tchollé. Arrivés sur le mamelon de Fiché, où se trouve une ferme du roi, nous aperçûmes la plaine de Guermama, terminée par la chaîne fort remarquable de Hierère, où l'on voit encore les ruines du palais des anciens rois d'Éthiopie. Nous descendîmes un gradin qui nous mena à la rivière Guermama: cette descente a nom Lebou Agademette. Pendant quelque temps nous suivîmes la rive droite du Guermama. Ce terrain est légèrement accidenté et parfaitement cultivé; il fait encore partie du territoire Abitchou. La plaine qui borde la rive gauche appartient à la tribu de Guermama, qui s'étend jus-

qu'aux premières collines de la province Boulga. La vue se termine à l'est par un chaînon appelé Gara, qui fait la limite de la tribu de Finefinie. Nous commençons à distinguer au loin, vers le sud, l'ancien volcan de Zoukoala, dont le cratère est rempli d'eau. A une heure le roi fait une halte pendant laquelle la cavalerie, s'inquiétant fort peu d'être sur un terrain ami, galope en tous sens pour piller du bois et de la paille dans les villages que les habitants ont prudemment abandonnés. Une demi-heure après on se remet en route.

Toutes les chaînes qui se trouvent devant nous sont couvertes de nuages épais qui s'y sont accumulés, et bientôt un vent violent, accompagné de grêle, vient forcer l'armée à s'arrêter : tous les animaux refusent d'avancer et présentent la croupe au vent. Les tentes étaient en arrière, et je n'eus, pour ainsi dire, d'autre abri que ma blouse de voyage : aussi, jamais de ma vie, n'éprouvai-je un froid aussi vif que celui qu'il me fallut endurer là pendant deux heures, accroupi sur l'herbe. A quatre heures, la grêle étant passée, et le vent chassant la pluie avec force, quelques soldats voulurent se remettre en route; mais leurs compagnons les empêchèrent en leur faisant peur de la foudre, qui s'annonçait en effet par de fréquents éclairs. A cinq heures seulement il nous fut possible de nous diriger vers le campement; mais alors il nous fallut marcher dans une boue profonde, où les mules avaient grande répugnance à avancer. Cependant, après une demi-heure de peines, nous aperçûmes la tente du roi établie sur la rive droite du Bollo Ouanze; malheureusement la mienne était restée en arrière, et mes tribulations étaient loin d'être finies. La pluie recommença de plus belle, et je m'accroupis une seconde fois, n'ayant pour toute consolation qu'à me figurer que j'étais de croisière dans une embarcation au milieu du canal de la Manche, et que je subissais une des vicissitudes ordinaires de la vie de marin. J'attendis patiemment, car, relativement, je n'avais pas encore trop à me plaindre; ma tente arrivée, j'avais la perspective d'être garanti de la pluie pendant la nuit, et de faire sécher un peu la place où je coucherais avec de la bouse de vache dont m'avait gratifié le roi. J'étais sûr de souper, confortable non garanti aux pauvres soldats qui passeraient la nuit dans la boue avec un morceau de toile mouillée sur le dos, et quelques grains de blé rôtis pour toute nourriture après le jeûne de la journée.

Le lendemain, en quittant Bollo Ouanze, nous traversons la rivière Hakaky, qui vient de la chaîne de Karaberak et se dirige vers l'Aouache. Nous prenons ensuite les hauteurs de Gara, d'où nous voyons se déployer la plaine de Finefinie, bornée au nord par une chaîne qui court est et ouest, au sud par les collines de Roguié, à l'est par la montagne Endotto. Depuis Bollo Ouanze jusqu'à Gara le pays appartient à la tribu des Galanes ; le territoire de Finefinie commence à l'ouest de Gara.

A midi, le roi me fait appeler pour causer avec lui, et quelques instants après, il descend de mule pour monter à cheval, et m'engage à en faire autant ; les principaux chefs imitent ce mouvement, et nous partons tous au galop. Je ne savais guère où nous allions si grand train, lorsque, après un quart d'heure de course, nous arrivâmes aux sources thermales de Finefinie. Tout le monde mit aussitôt pied à terre, et le roi alla s'accroupir au-dessus de l'un

des jets pour en recevoir les vapeurs. Une partie des grands de la suite, malades ou non, buvaient de cette eau qui les purgeaient immédiatement, quelques-uns d'une manière très-violente; d'autres y lavaient leurs plaies. Cette eau jaillit avec ébullition d'un sol argileux imprégné de sulfate de soude; ce sol est mouvant en certains endroits, et il serait dangereux d'y marcher. Près de là, des terrains ensemencés paraissent être d'une grande fertilité, et forment un bassin entouré de collines couvertes de genevriers et d'oliviers : on trouve, dans les endroits les plus bas le ricin et quelques mimoses. Malgré toutes ces richesses naturelles, la population de cette localité est misérable; tout récemment soumise, elle ne jouit pas de la protection paternelle accordée aux provinces gallas qui ont embrassé le christianisme et ont spontanément reconnu l'autorité de Sahelé Sallassé.

Quittant cette source nous galopâmes vers une chaîne de mamelons peu élevés, qui lie le gradin de Finefinie à celui d'Endotto; dix minutes après nous descendîmes de cheval au milieu d'un bouquet d'oliviers, et nous vînmes nous asseoir sur les ruines d'une ancienne église dont il restait quelques dalles et des têtes de pilastres enterrées. Il aurait fallu déblayer pour en distinguer le genre de construction, et je n'en avais pas le temps. Ces ruines me parurent analogues à celles d'Achangui. Sahelé Sallassé discuta avec le chef du clergé le projet d'établissement d'une nouvelle église sur les bases de l'ancienne; puis nous revînmes sur nos pas et campâmes à l'est des sources. Le lendemain j'allai les visiter une deuxième fois avec M. Rochet, qui venait de nous rejoindre. J'en déterminai d'abord la position, puis nous y plongeâmes à diverses reprises le thermomètre, qui marqua 63°. Cette eau a une saveur amère bien prononcée.

L'armée resta campée près des sources jusqu'au 27 mars. Dans cet intervalle, je reçus la visite de plusieurs Gallas qui me donnèrent des renseignements sur leur pays. C'est ainsi que je pus délimiter la province de Mindjar, qui est à l'est du Boulga, au pied de la chaîne. J'appris aussi quelle position occupaient les Kereyou, importante tribu galla voisine des Adals, ainsi que les Aroussi Gallas, aux bords de l'Aouache et au sud de Boulga. Ils me fournirent également plusieurs itinéraires que l'on trouvera dans la partie géographique.

Le 27 mars nous abandonnâmes le campement de Finefinie, et nous nous mîmes en marche au sud 40° ouest, entre les montagnes d'Entotto et de Fouri. Nous laissâmes à gauche la ville de Roguié, et traversâmes plusieurs fois la rivière Finefinie, qui serpente suivant les ondulations de la plaine. Deux heures après avoir quitté les sources thermales, nous fûmes sur le bord d'une pente qui conduit à la vallée de l'Aouache. Nous voyions s'élever là les pics de Ouatchiatchia et celui de Ouata Dalatchia; à nos pieds était une belle prairie, appelée par les Gallas prairie de Sinna, et par les chrétiens Kelkèle Guirogtuis. L'Aouache nous était cachée par les collines d'Endodé, qui sont sur sa rive septentrionale : ces collines nous paraissaient très-rapprochées, et ne nous les atteignîmes cependant qu'après trois heures de marche.

Au moment où nous passions près des villages qui leur sont adossés, un chef s'avança vers nous, faisant conduire devant lui quelques beaux bestiaux, qu'il

offrit au roi en signe de soumission. Cette prévenance empêcha le pays d'être incendié.

Il était nuit close lorsque l'armée campa au bord de l'Aouache ; la tente du roi fut dressée sur la rive gauche, tandis que l'avant-garde, commandée par Ato Meretche, traversa le fleuve et campa sur la rive droite.

Nous avions fait, dans cette journée, douze lieues au pas accéléré, et cependant une grande partie des convois étaient arrivés en même temps que nous. Les traînards ne rallièrent qu'à minuit, au moment où commençait une pluie battante. C'est alors que le gros de l'armée se mit à effectuer son passage ; à neuf heures seulement, l'arrière-garde s'ébranla. Je passai avec elle, me faisant toujours un rempart des bouteilles d'Ato Sertol. De l'autre côté du fleuve, nous entrâmes dans une plaine qui appartient aux Betcho Gallas. Le terrain meuble en est composé d'un humus noir extrêmement fertile ; de tous côtés on aperçoit des villages dont les toits de chaume ont forme de calottes sphériques. Tout indique une localité bien peuplée, mais aucun habitant n'est resté pour attendre l'armée, et les soldats pillent et brûlent à plaisir, au fur et à mesure qu'ils avancent. Pendant quelque temps j'eus lieu d'espérer que l'armée de Sahelé Sallassé n'aurait à exercer sa valeur que sur quelques huttes de paille et des champs de blé ; mais, à une lieue plus au sud, la division d'Ato Sertol, avec laquelle je voyageais, ayant fait halte pour attendre les ordres du roi, nous vîmes de loin de nombreux troupeaux pourchassés de notre côté, et ne tardâmes pas à être ralliés par quelques cavaliers, qui venaient de faire leurs premiers exploits. Le poitrail de leurs chevaux était garni, en signe de victoire, d'une vieille toile beurrée qu'on reconnaissait avoir appartenu à l'ennemi galla. Aussitôt qu'ils furent arrivés en face d'Ato Sertol, ils poussèrent leur cri de guerre, firent pendant un instant caracoler leurs chevaux, et descendirent pour s'incliner devant le vieux chef ; puis ils jetèrent à ses pieds l'affreux trophée sans lequel un guerrier du Choa ne saurait obtenir aucune considération.

(A la guerre, les Abyssains enlèvent à leur ennemi tué ou blessé les organes de la génération ; c'est pour eux le plus glorieux trophée, comme pour les Peaux-Rouges du Nord la chevelure du scalp ; ils le suspendent à la porte de leur maison ; ce trophée s'appelle un *gueddaye*.)

Je m'éloignai pour ne pas être témoin d'un pareil spectacle. Cette atrocité me fit refléchir aux bizarres contradictions auxquelles peut donner lieu, chez un peuple, un préjugé bien enraciné : ainsi ces gens que j'avais sous les yeux, et qui, de gaieté de cœur, commettaient sur autrui la mutilation la plus cruelle et en tiraient vanité, ces gens, pensai-je, de retour dans leur pays, au milieu de leurs champs et de leurs familles, deviendront les plus sensibles du monde ; on les verra verser des larmes à l'aspect d'un ami malade, et s'empresser autour d'une personne blessée par accident.

Nous attendîmes une heure les ordres du roi, puis un aide-de-camp vint nous dire de camper sur la rive gauche de la rivière Ouatira. Cet ordre fut exécuté, et à peine avions-nous pris place, que de tous côtés arrivèrent des soldats qui renouvelèrent ces scènes de barbarie aveugle et de féroce stupidité.

Pendant tout le jour, l'armée s'était attachée à la poursuite de la malheu-

reuse tribu des Soddo Gallas; les cavaliers n'avaient pas tardé à rejoindre une foule de vieillards, de femmes et d'enfants incapables de fuir; la vue de ces infortunés, loin d'exciter en eux ce sentiment de compassion si naturel à l'aspect du faible, n'avait fait que réveiller leur brutal instinct de carnage. Quelques-uns revenaient avec leurs trophées étalés de la manière la plus indécente, et exaltaient leurs exploits dans des récits obscènes; d'autres ramenaient les femmes et les filles des malheureux qu'on avait massacrés ou mutilés. Ce n'était qu'un long cri de douleur et de désespoir; là des femmes à qui on avait arraché leurs enfants, ici d'autres qui avaient vu égorger leurs maris, enfin des mères tenant dans leurs bras de faibles créatures qui n'avaient point été épargnées, et cherchant à panser l'horrible plaie toute sanglante de l'émasculation.

Nous sûmes aussi que des lâches, voulant à tout prix obtenir la dépouille honorifique, avaient profité du moment où leurs compagnons d'armes passaient sans défiance à côté d'eux pour les transpercer de leur lance et les mutiler tout à l'aise, sans s'exposer aux chances incertaines du combat.

Quel contraste que le désespoir d'une nation tout entière à côté de la joie sauvage d'une soldatesque effrénée. Partout le chant de guerre se mêle aux pleurs et aux cris; dans chaque hutte, l'orgie éteint les plaintes du captif et du blessé. La nuit se passe dans ce tumulte, augmenté encore par les vociférations des soldats restés en arrière, et qui, ralliant enfin l'armée, appellent leurs amis pour retrouver leur campement.

Cependant, au milieu de cette tourbe qui blasphème la Divinité, s'élève une tente qui domine toutes les autres, et au sommet de laquelle est placée la croix. Pendant cette nuit, où les hyènes aussi célébraient leur triomphe, des prêtres assemblés sous cette tente adressaient des remerciements à Dieu pour la victoire que venaient de remporter les chrétiens

Après toutes ces abominations, il me semblait que la nature en eût dû prendre le deuil, et que le lendemain se lèverait désolé, semblable à la tempête qui succède à la bataille navale, ou à l'ouragan enfanté par les foudres des armées européennes; mais point: le ciel resta calme, l'air diaphane! un soleil de plomb continua d'éclairer cette descendance de Cham, que Dieu semblait ainsi poursuivre de son indifférence.

La vallée de Betcho Soddo, dans laquelle nous étions alors, commence sur la rive droite de l'Aouache; elle est bordée par deux chaînes parallèles de collines basses et à sommets plats, distantes d'environ dix-huit milles l'une de l'autre. Celle qui nous reste au sud est habitée par la tribu Soddo; derrière les sommets, on voit dépasser quelques pics élevés de la province de Gouraguié; par-delà la chaîne nord sont les sources de l'Aouache, et la vallée est fermée à l'ouest par deux montagnes à sommets aigus. Je relevai les cours d'eau qui arrosent cette plaine, et je pris auprès des prisonniers gallas quelques renseignements sur leurs sources, ainsi que sur les pays environnants. J'avais, pendant la nuit, déterminé notre position par des observations astronomiques; au moment d'achever mon travail, je remarquai que nous étions restés à peu près seuls au camp de Ouatira. Depuis le matin, l'armée avait suivi le roi sur les collines des Soddo, et j'étais encore demeuré avec mon ami

Sertol, qui n'aimait pas plus que moi la foule. Nous nous mîmes en route de compagnie, nous dirigeant par la fumée des villages incendiés.

A midi, je rejoignis le roi et je marchai à ses côtés. Il fallait bien aller jusqu'au bout, quelque tristes que fussent les tableaux qui m'étaient offerts. Néanmoins, lorsque l'armée se dirigea sur un bois de haute futaie où l'on supposait que les Gallas s'étaient réfugiés, je m'éloignai pour ne pas être témoin du massacre de ces malheureux qui, pour se soustraire aux atteintes du javelot, grimpaient sur les arbres; c'est là qu'on les tirait comme des moineaux. Je ne pus cependant échapper entièrement à l'horreur de ce spectacle, et plus d'une fois, après la détonation du fusil, j'entendis la terre résonner sous le poids d'une lourde masse; puis c'étaient les cris de fusiliers qui se disputaient leur proie : car ayant tiré plusieurs à la fois, chacun voulait avoir l'honneur du gueddaye; tous avaient le sabre en main, prêts à opérer la mutilation, et un combat sérieux entre les vainqueurs était à tout moment sur le point de s'engager.

Sahelé Sallassé était là, car le jour précédent n'avait donné qu'un combat à l'arme blanche, dans lequel Sa Majesté ne brillait pas et ne se compromettait d'ailleurs jamais; elle n'avait pas eu de gueddaye, et il lui en fallait un à tout prix. Il vint donc, lui qui atteignait un oiseau-mouche, tuer un pauvre diable perché sur un arbre. Dès-lors sa gloire était sauve : en rentrant à Angolola, le roi du Choa pourrait revêtir le poitrail de son cheval d'un vêtement galla, et aurait un nouveau trophée à suspendre au-dessus de sa porte.

A quatre heures de l'après-midi, une forte grêle nous força à nous abriter sous les arbres. Comme les grêlons étaient assez gros pour avoir blessé plusieurs personnes, le roi me dit à ce sujet qu'il en avait vu parfois, dans cette contrée, d'assez volumineux pour tuer des hommes. A la suite de cette grêle, l'atmosphère se couvrit de nuages, et bientôt nous eûmes une pluie fine qui ne cessa de tomber pendant toute la nuit.

A cinq heures, nous étions au bas de la chaîne Soddo, du côté de la pente méridionale. Je pensai avec M. Rochet, qui, dans ce moment, marchait avec moi, que le campement ne devait pas être éloigné, et pour nous mettre un instant à l'abri de la pluie, qui avait redoublé de force, nous entrâmes dans une chaumière abandonnée. Lorsque nous en sortîmes, à la tombée de la nuit, deux vieilles femmes gallas, que maltraitaient des soldats, vinrent à passer près de nous, et implorèrent notre protection; nous la leur octroyâmes sur-le-champ, et nos deux protégées s'accrochèrent à la croupière de nos selles. Cependant, comme l'armée continuait à marcher, leur compagnie nous eût fort embarrassés, si, à la faveur d'un buisson et de la nuit, nous n'eussions trouvé moyen de les faire évader.

Mais ce n'était pas là la fin de nos embarras. La nuit était fort obscure, et nous n'avions, pour nous guider, que la foule, qui ne savait pas plus que nous où elle allait. Nous avancions alors dans une plaine crevassée que la pluie rendait glissante : les Abyssins allaient à pied, mais nous autres Européens, si nous eussions tenté de les imiter, ne serions jamais arrivés à temps : mieux valait donc courir le hasard d'une chute. La chose devenait surtout scabreuse lorsqu'il fallait traverser un fossé; il y avait alors un tel encombrement des

chevaux, des mules, des ânes et des bestiaux enlevés à l'ennemi, que beaucoup restaient sur la place; pour quiconque tombait, il n'y avait pas de salut possible; celui-là servait de pont à la foule, qui le piétinait sans s'inquiéter le moins du monde de ses cris. Il est heureux pour sa réputation que le gouvernement du Choa n'ait pas de journaux qui enregistrent, à la fin d'une campagne, le bulletin des morts et des blessés : lorsque l'armée rentre dans la capitale, on ne s'inquiète que du nombre d'esclaves et de troupeaux ramenés en triomphe.

Moi-même, au milieu du torrent, je fus forcé de suivre le courant, et j'ai bien pu culbuter bon nombre d'Abyssins, mes hôtes : que Dieu me le pardonne! Je poussais toujours ma mule en avant, ne la laissant jamais hésiter dans un mauvais pas, de crainte qu'elle ne s'abattît. Fort heureusement encore, le costume national que j'avais revêtu et la nuit déguisaient suffisamment ma qualité d'Européen, lorsque, poussé en arrière, je rendais la réciproque à ceux qui me précédaient : c'étaient alors des cris et des malédictions; mais la nécessité me rendait aussi insensible qu'un indigène. Ce ne fut qu'à minuit que nous atteignîmes le camp ou, pour mieux dire, l'endroit où le roi, aussi embarrassé que nous de sa route, avait enfin arrêté sa mule. Chacun s'était alors établi au hasard; car ici le choix des places ne pouvait faire l'objet d'aucune dispute; ce n'étaient que terres labourées dont les sillons étaient remplis d'eau. Je ne fus pas encore le plus mal loti. Mes domestiques, au lieu de se charger de trophées, avaient démoli quelques chaumières, et s'étaient munis de bois, de paille et des provisions nécessaires pour souper; et quoique nous eussions marché sans nous arrêter depuis dix heures du matin jusqu'à minuit, ils n'avaient pas bronché devant cette fatigue. J'eus donc bientôt, au milieu de ce champ plein d'eau, et malgré la pluie, un véritable brasier à côté duquel on dressa ma tente; puis je fis étendre quelques brassées de paille sur laquelle je m'endormis avec délices.

Le lendemain s'annonça sous de meilleurs auspices que la veille. L'armée avait passé la nuit dans une position peu agréable; la plupart des soldats étaient restés sans feu au milieu de ces mares d'eau; aussi n'attendirent-ils pas le signal pour se mettre en marche, et chacun eut bientôt pris le pas de course pour s'échauffer. Le roi suivit alors une ligne parallèle au cours du fleuve. Nous traversâmes d'abord des prairies où l'on ne voyait aucune trace d'habitation; mais, après une heure de marche, nous atteignîmes des collines basses et arrondies, qui étaient couvertes de villages. A peine eurent-ils été signalés, que la cavalerie s'y précipita au galop, en se dispersant par pelotons pour mieux couper la retraite aux fuyards. En peu de temps, des nuages de fumée s'élevèrent de toutes parts, et ce fut un nouveau massacre.

A midi, nous étions en face de la montagne de Zeukoâlâ, dont le sommet est un cratère rempli d'eau, formant un lac assez large. Cette montagne s'élève au milieu d'une vaste plaine cultivée, dont le sol est de constitution volcanique. On voyait de loin la population s'enfuir en incendiant elle-même ses villages; mais il était difficile que les femmes et les enfants échappassent à la cavalerie. A une heure de l'après-midi, le signal de retraite fut donné, et l'on marcha rapidement pour traverser le fleuve de bonne heure, afin que les con-

vois pouvait être de l'autre côté avant la nuit. Nous en étions alors fort rapprochés, et à une heure le dais royal s'était posé sur la rive opposée, tout près du bord de l'eau.

On venait de dresser ma tente, et j'allais y entrer lorsque je vis venir à moi un des deux guides qui nous avaient conduits depuis la province Yedjou jusqu'au Choa. Cet homme nous avait voué une grande affection et nous mettait assez souvent dans la confidence de ses succès et de ses mésaventures. Arrivé près de moi, il se mit à gambader, à brandir sa lance en prononçant quelques paroles en mon honneur; après quoi il jeta à mes pieds un mouchoir plein de sang qui contenait la preuve de son courage et de sa barbarie. On peut juger de quelle façon j'accueillis cet hommage, si honorable aux yeux d'un Abyssin. Ce jeune guerrier, en mettant ce qu'il regardait comme ses lauriers à mes pieds, s'attendait certainement à une autre réception, et il s'en alla tout étourdi lorsque, la voix menaçante et l'œil rempli de dégoût, je lui intimai l'ordre de s'éloigner.

A neuf heures, nous primes par les collines du territoire d'Adda, et, trois heures après, nous vînmes camper dans la prairie de Sinna. Nous devions nous reposer là pendant trois jours, pour faire reprendre quelque vigueur aux chevaux, épuisés par des jeûnes et des courses continuelles; le bétail enlevé à l'ennemi avait aussi le plus grand besoin de repos.

Aussitôt que toute l'armée eut rallié, des ordres furent donnés pour faire le recensement des prisonniers et des bestiaux pris à l'ennemi. En attendant que ce travail fût fait et que l'on en rendît compte au roi, des musiciens s'étaient réunis à l'entrée de la tente royale et célébraient son triomphe par des chants improvisés.

Chaque chef vint aussi, accompagné de ses soldats, faire hommage des trophées conquis. Les cavaliers adressaient leurs allocutions en faisant caracoler leurs chevaux; les piétons s'avançaient en répétant leurs chants à très-haute voix, et, après que chacun à son tour eut ainsi vanté ses exploits, la cérémonie se termina par une danse de boucliers.

Le roi fit proclamer de ne mettre en liberté aucun prisonnier sans son ordre. Quant au butin, les baudets, les moutons, le grain et tous les ustensiles de guerre ou autres furent abandonnés aux soldats; mais les chevaux, les mules et les bestiaux furent retenus pour Sa Majesté.

Pendant les trois jours que nous campâmes dans la prairie de Sinna, j'interrogeai plusieurs Gallas, et j'en obtins plusieurs renseignements sur les royaumes de Cassa, Naréa et Gouma; le lecteur les trouvera dans la partie géographique.

L'armée quitta la plaine de Sinna le 2 avril; le 4, elle campa au bord du Tâfo. Le lit de cette rivière, qui est à trente pieds au-dessous du niveau de la plaine, s'est ouvert dans une roche de tuf trachytique, où ont été creusées plusieurs cavernes. J'allai y visiter une église assez curieuse, taillée sur le talus de la rive gauche, précisément auprès de l'endroit où j'avais fait élever ma tente. On peut voir le plan de cette église dans la partie archéologique.

Le 5 avril, nous nous dirigeâmes vers les hauteurs de Tchollé. Le roi congédia les chefs gallas à mesure que l'armée passait dans les pays occupés par

leurs tribus. A midi, nous montâmes le gradin qui conduit au plateau de Fitché et vînmes camper dans une prairie du pays de Ouadjo. Le 6 avril, nous traversons successivement les districts de Ouadjo et Galba, en passant par les villes de Ouadjo, Lalibé, Ouofané, Boufa et Golba. Tous ces pays sont compris sur la continuation du plateau d'Angolola. Nous nous arrêtons, dans l'après-midi, auprès des sources de la rivière de Fintchoa, et le lendemain matin, par une brise de nord qui faisait descendre le thermomètre à 9°, nous prenons notre course au grand trot pour arriver de bonne heure à Angolola.

Il était midi lorsque nous atteignîmes la muraille d'enceinte qui a été construite pour arrêter les incursions de la cavalerie galla. Avant de la franchir, le roi fit faire une halte pour recevoir les félicitations du clergé, venu en corps à la rencontre de Sa Majesté, de toutes les provinces du Choa et d'Ifate.

Ces députations répétèrent ici les mêmes cérémonies que nous avons eu lieu de décrire plusieurs fois : elles chantèrent de hymnes et dansèrent au son du tambourin. De son côté, le roi les gratifia de quelques-uns des bestiaux enlevés aux Gallas.

L'armée défila ensuite, chaque guerrier faisant parade de ses titres honorifiques, et l'on se remit en marche jusqu'au château royal. Ici, à l'exception de quelques chefs qui restèrent auprès de Sa Majesté, tout le monde se dispersa.

MÉLANGES.

NOTE SUR LA TOLÉRANCE DANS LES APPRÉCIATIONS MATHÉMATIQUES.

Le préjugé le plus tenace, celui qui inspire la plus vive répulsion contre toute théorie qui annonce la prétention de donner, sous une forme mathématique, une loi plus ou moins générale du monde moral ou intellectuel, c'est l'opinion qu'on a généralement qu'une telle loi doit conduire dans toutes les applications à des nombres précis. Une remarque bien simple peut cependant lever cette difficulté.

Dans toute question pratique les dispositions à prendre doivent avoir pour but d'obtenir le maximum du bien ou le minimum du mal avec le minimum de moyens. Or, si on réfléchit à la grande généralité de l'axiome Linnéen, *natura non facit saltus*, on comprendra qu'en général, plus on approche de la meilleure disposition possible, du meilleur emploi possible des moyens dont on dispose, et moins il y a à gagner à perfectionner ces dispositions, cet emploi de moyens. C'est ce que les mathématiciens énoncent clairement, en disant qu'une quantité varie lentement aux environs de son maximum ou de son minimum. C'est aussi ce que Fourier comprenait parfaitement quand il signalait, vers le milieu de tout mouvemunt régulier, nne phase de quiétude qu'il nommait apogée. C'est, enfin, ce qui motive pleinement son habitude de prévenir fréquemment ses lecteurs que ses déterminations numériques comportent une incertitude dont il évalue approximativement la limite à un huitième.

Éclaircissons ceci par un exemple : le cens électoral est un chiffre qui a une certaine influence sur le bon ou le mauvais résultat de l'élection. Supposons, par impossible, qu'on eût un moyen de coter en nombres le degré moyen de diffusion des lumières dans les classes de citoyens qui paient divers chiffres d'impôts. On pourrait alors calculer la probabilité d'avoir un bon résultat, probabilité qui varierait avec le chiffre de contribution auquel on voudrait arrêter les listes électorales. Ainsi on trouverait que cette probabilité, très faible si on réduit le cens à zéro, augmente d'abord rapidement avec le cens, puis plus lentement, et que, passé une certaine limite, diverses causes, telles que le petit nombre des censitaires, la divergence qui sub-

siste entre leur intérêt de classe et celui des classes inférieures, exerceraient une influence qui détruirait l'avantage d'un corps électoral plus éclairé. Ainsi, la probabilité d'un bon choix, après avoir grandi avec le cens jusqu'à une certaine limite, décroîtrait ensuite et deviendrait très-petite pour un cens très-élevé. Mais ce qu'il faut bien remarquer, c'est que cette limite, qui répond à la plus grande probabilité d'un bon résultat, est celle où l'on gagnerait précisément dans un sens autant que l'on perdrait dans un autre par une très-petite augmentation du cens. (Ce raisonnement n'est autre chose que la traduction en français de la théorie mathématique des *maxima* et des *minima*.)

Or, puisqu'on gagne infiniment peu à l'approche de la perfection quand on en est déjà près, on ne doit jamais, dans les questions de pratqiue, demander au calcul un résultat précis.

On voit que la nature même de la plupart des questions de pratique en exclut là précision comme inutile, et souvent comme impossible. Mais le public, habitué à considérer la précision des chiffres comme la caractère distinctif de tout ce qui tient aux mathématiques, et sentant par instinct que les questions d'ordre pratique n'ont généralement besoin que d'une solution approximative quand il s'agit d'atteindre au mieux possible, repousse *à priori* toute théorie qui annonce la prétention de déterminer un nombre plus utile que tout autre. Ainsi, quand un disciple de Fourier vient dire qu'un fondateur de colonie fera bien de mettre dans une commune rurale une populatien de 1600 âmes, on lui objecte de suite: pourquoi 1600 plutôt que 15 ou 1700 ? D'autre part, s'il indique seulement deux limites approximatives de 1200 à 2000 âmes, on lui demande alors : que deviennent donc vos prétentions à la science, puisque vos calculs donnent des résultats aussi vagues ?

Il faut répondre 1° que les données du calcul sont elles-mêmes difficiles à observer exactement, et 2° que la nature même de la question, qui a pour but de trouver le chiffre de population susceptible de donner le plus d'accords sociaux dans une commune, élargit considérablement les limites d'incertitude résultant de l'incertitude et de la variabilité des données du calcul : car vers le nombre de 1200 âmes, les calculs de Fourier indiquent une grande probabilité pour la réunion d'une collection suffisamment complète de caractères humains, sans encombrement, et vers le nombre de 2,000 âmes, les chances d'encombrement à certaines fonctions commencent à devenir plus à craindre que l'avantage d'une collection bien complète de caractères n'est utile, passé un certain degré.

BRE...

APERÇUS SUR LE MOUVEMENT SOCIAL.

(Fragment extrait d'un mémoire pour une académie de province.)

. . . . Quand Dieu a fait la terre si riche, si belle, si parée et qu'il l'a donnée à l'homme, l'homme qu'il avait créé à son image, il a voulu, par ce don, le rendre heureux; il eût été in-

digne de la puissance infinie de tirer du néant un être si chétif pour le leurrer et s'en amuser. — Le bonheur, tel est le lot que Dieu nous a départi.

Et cependant, depuis six mille ans, l'humanité s'efforce en vain d'y atteindre, et après tant de vicissitudes quand nous venons à comparer les premiers temps de l'histoire aux temps actuels, nous sommes bientôt forcés d'avouer qu'en dépit des forces et des connaissances que nous nous glorifions d'avoir acquises, nous sommes moins heureux que n'étaient les premiers hommes avec toute leur faiblesse et leur ignorance. Il est donc à propos de rechercher par quelle fatalité l'homme en développant les facultés mises en lui par le Créateur et qui devaient le conduire à l'accomplissement de sa loi, a suivi une route tout opposée et s'est précipité dans un abime de maux.

Nous n'avons pas besoin de remonter dans l'antiquité pour étudier les formes diverses par lesquelles l'Humanité a passé avant d'arriver à notre temps. Aucun des anneaux de cette longue chaîne n'est rompu. Nous voyons le Sauvage, le Pasteur, le Barbare vivre encore sans avoir pu se détruire, et vivre même avec tant de persistance que la Civilisation, qui a la haute prétention de les absorber, est contrainte jusqu'à ce jour de leur abandonner la plus grande partie du globe. Ainsi, dans l'histoire présente, nous pouvons lire l'histoire des temps passés : car pour nous il s'agit moins de connaître tels et tels faits que d'arracher à l'humanité le secret de ses peines et de ses douleurs dans les situations où elle s'est trouvé placée.

L'état sauvage est celui qui se rapproche le plus de la Création, soit qu'en effet l'Humanité ait commencé si bas, soit plutôt qu'elle y ait été rejetée après être sortie d'un Eden. Le Sauvage est l'ébauche grossière de l'homme social; sa vie est presque purement animale; ses rapports avec ses semblables sont très restreints, ses sentiments moraux peu développés, sa science nulle, son industrie presque nulle. Après avoir satisfait ses appétits les plus pressants, il repose et ne désire plus rien. L'indépendance et surtout l'insouciance, tels sont les deux caractères les plus généraux de la Sauvagerie. Sans doute il existe des sauvages plus perfectionnés, mais ils tendent à passer à un autre état social (1).

---

(1) Il est toujours facile de trouver un plus ou moins grand nombre de faits qui semblent contradictoires avec un système donné. Cela ne suffit pas pour démontrer la fausseté du système; car *il n'y a pas de règle sans exceptions*. Et pourquoi n'y a-t-il pas de règle sans exception ?

Tous les faits sont régis par des *lois ;* mais les lois ne sont pas seulement *juxta-posées*, elles sont toutes liées les unes avec les autres, puisque, après tout, leur ensemble forme la loi UNE. Le lien s'opère par des faits qui, placés pour ainsi dire sur les limites de deux ou plusieurs lois contiguës, participent de ces diverses lois, et paraissent, de la sorte, *exceptionnels*, tandis qu'ils ne sont que *transitionnels*. Il y aura d'autant plus de faits exceptionnels ou transitionnels que la loi sera plus fractionnée, et d'autant moins de ces faits que la loi le sera moins. Pour l'homme entièrement ignorant, il n'y a point de loi. Chaque fait est isolé. L'homme, plus éclairé, réunira plusieurs faits ensemble, et, à chaque groupe de faits, il reconnait une loi ; mais ces diverses lois manquent de liens qui les unissent. Une science plus étendue permettra de trouver quelques-uns de ces liens, et de diminuer le nombre des groupes fractionnés de faits, en augmentant leur étendue ; mais il y aura toujours pour l'homme *discontinuité* dans la loi : à Dieu seul en appartient la connaissance continue et intégrale.

Cet état de l'Humanité nous donne pour résultat, quant à l'importante recherche que nous faisons, peu ou point de douleurs morales, de grandes fatigues physiques, mais compensées par l'attrait du développement des forces corporelles; en somme, un bonheur plutôt négatif que positif, quant à l'homme seulement. — Pour la femme, le malheur a commencé : elle est la première *Esclave.*

De la Sauvagerie nous arrivons au Patriarcat ou régime pastoral. Ce passage est des plus importants : le Patriarcat est comme l'embryon de toutes les sociétés postérieures.

Le Patriarche est pasteur et agriculteur; il pratique même le commerce, commençant ainsi à sortir du pays où il est né et à se mettre en relations avec ce qui l'entoure. Au moyen de ce développement, le cercle de ses connaissances est très agrandi. Mais le point le plus remarquable et qui doit attirer toute notre attention est ici la fondation de la société civile et de la famille.

A proprement parler, la famille n'existait pas ou existait à peine dans la Sauvagerie; l'homme était tout, le reste rien, et les hommes sans règle fixe.

Ici, au contraire, les hommes ont établi entre eux des rapports plus déterminés, surtout par la fondation et la reconnaissance de la propriété terrienne. Les Sauvages étaient entièrement ou presque indépendants les uns des autres. Le Patriarche lie davantage; mais, pour se soustraire à l'oppression que pourrait exercer sur lui, être isolé, la masse de ses co-associés, c'est dans la famille qu'il cherche, c'est par elle qu'il trouve un abri. Ne connaissant pas, ne pouvant inventer un mode d'association qui mît en harmonie ses intérêts propres et ceux de la Société où il vivait et avec laquelle il allait être chaque jour en contact, étant entré individu dans cette société et ne pouvant rester qu'individu, c'est-à-dire sans solidarité avec ses associés que sous un petit nombre de rapports, il dut songer à fortifier son individualité.

Un lien naturel existait entre l'époux et l'épouse; le Patriarche resserre, consolide ce lien, relève la femme et les enfants qui étaient esclaves, en leur concédant quelques droits, en forme autour de lui un groupe compacte dont il reste le chef, et, dès le principe, imprime à cette réunion un caractère sacré pour pouvoir se défendre avec plus d'efficacité contre toute attaque extérieure. Ainsi l'établissement de la famille, telle qu'elle existe encore de nos jours, est un fait contemporain du premier et véritable établissement de la société, et un fait dont la raison d'être est une opposition nécessaire, essentielle, permanente entre la famille et la société extérieure; c'est la ligue d'un groupe contre l'ensemble des autres groupes.

Ce principe du Patriarcat est tellement fondamental que dans la nation qui a été au plus haut point le type de cet état social, la nation juive, la famille a su se conserver intacte, et que mille fois dispersée, loin de se fondre dans les sociétés où elle s'est trouvée jetée, cette nation est restée tranchément isolée et en hostilité continuelle avec le monde extérieur.

La femme, cessant d'être servante, laissait dans la famille un vide qui devait être bientôt rempli; il le fut par les esclaves. Ici se place encore la nais-

sance de cette classe nombreuse, qui, par suite de guerres et d'évènements de tous genres, a traversé tant de révolutions et, sous différents noms, est toujours restée inférieure, soumise à un petit nombre de chefs et de maîtres, et exploitée par eux.

Dans l'état patriarcal, nous trouvons donc une grande complication de ressorts et les principes primordiaux des sociétés ultérieures. Mais que ces principes et ces ressorts sont faux ! Au lieu de détruire les éléments de discorde qui existaient dans la Sauvagerie, on les a réunis, on leur a donné plus d'intensité : lutte entre nations voisines, lutte entre les familles, lutte dans la famille même, lutte entre le maître et l'esclave (qui se perpétue plus tard entre le patricien et le plébéien, le seigneur et le serf, le propriétaire et le prolétaire), tout cela est organisé.

Aussi l'un des premiers effets de ce mécanisme fut-il la conquête, expression de la lutte dans sa plus grande expression, de peuple à peuple, et la conquête conduisit souvent à l'état social appelé Barbarie.

Les conquérants jouissent vite ; ils semblent comprendre qu'ils ont peu de temps à jouir. Leur oppression est lourde : ce ne sont pas quelques esclaves qui les servent, c'est un peuple entier. De là, humiliation, abaissement extrême d'un côté ; de l'autre, élévation, exaltation. Le peuple vaincu se dégrade dans la bassesse, la crainte, l'envie ; le vainqueur se corrompt dans la brutalité, la violence, la mollesse ; il foule sans pitié et avec mépris les esclaves qu'il voit ramper à ses pieds ; mais cette vue lui donne le sentiment de sa supériorité, et le rend franc, loyal, généreux avec ses égaux. L'amour de la gloire, le dévouement héroïque, l'amitié, sont les caractères distinctifs du Barbare. Une autre passion, l'amour, exerce aussi un grand empire sur cet homme, qui s'abandonne volontiers à toute sa fougue native. Tout l'intervalle qui sépare le vainqueur du vaincu, l'égalité sévère et bruyante qui règne entre frères d'armes, lui inspirent la nécessité de rechercher dans l'amour un sentiment plus affectueux, plus intime, qui le délasse de ses passions sauvages et turbulentes ; et la femme, quoique souvent victime de sa brutalité, sait acquérir, par l'ascendant de son charme pénétrant, un rang qui lui avait été refusé jusqu'à ce moment. . . . .

Enfin de la Barbarie sort la Civilisation.

Dans les périodes antérieures, l'existence de l'homme était à peu près comme celle d'une bête sauvage ; mais dans la vie active, mêlée, confuse des nations civilisées, dans ce perpétuel mélange d'idées, de sentiments, de passions, de sciences, par la guerre, le commerce, l'ardeur de l'étude, l'amour de ses semblables, l'homme assied enfin son empire sur le globe. Il en connaît mieux les productions ; il apprend à faire emploi de sa force et de ses richesses ; il pénètre les secrets des cieux ; il s'élève à une compréhension plus vraie de Dieu, et d'un œil curieux et avec une patience infatigable il interroge les profondeurs de sa propre nature, sentant qu'il n'est pas sur la terre une créature inutile, mais que de hautes destinées l'attendent. Quelle distance sépare la science et la puissance de l'homme Civilisé de l'ignorance et de la faiblesse du Sauvage !

Ce résultat est dû à la sociabilité de l'homme, qui l'a fait sortir des forêts

pour former la tribu, puis la cité, puis la nation toujours de plus en plus éclairée et forte, et enfin, de nos jours, cette grande famille qui, sous le nom de peuples européens, n'est, à vrai dire, sous un point de vue, qu'une seule nation, la plus vaste et la plus compacte, quoique bien divisée encore, qu'on ait jamais vue sur la terre.

Mais, d'un autre côté, quel douloureux spectacle ! Il n'est point besoin de rappeler les crimes et les souffrances des civilisations antiques de l'Orient, de l'Égypte, de la Grèce et de l'Italie : elles n'ont rien fait que notre civilisation moderne n'ait surpassé; et pour celle-ci, qui ne connaît, qui n'a sondé la profondeur de ses plaies? Des guerres perpétuelles et souvent atroces, des troubles civils sans cesse renaissants, les pestes, les famines, les plus barbares supplices, les superstitions les plus fanatiques et les plus cruelles, le dénuement absolu et l'écrasement des masses; les corruptions des grands, la vie dissolue, avilie, dégradée des villes et des capitales; des forfaits épouvantables, des meurtres, des scélératesses de lâcheté et d'égoïsme, toujours et partout l'échafaud, le gibet, la misère, — voilà toute notre histoire!

L'âge moderne fut destiné à résumer tous les progrès des civilisations anciennes et à enrichir l'homme des moyens nécessaires qui, plus tard, l'aideraient à atteindre le but placé devant elle; mais elle ne devait arracher cette conquête qu'au prix de mille tortures nouvelles, et encore sous quels climats devait s'opérer cette dernière tentative dans les voies de la civilisation? Ce n'était plus sous le ciel pur et brillant de l'Orient et du Midi; c'était la brume froide, la terre infertile du Nord, c'était la nature elle-même, qui se faisaient ennemis de l'homme. Ses forces n'auraient pu soutenir la lutte jusqu'au bout: la Providence suscita une religion nouvelle. Remué de pitié à la vue des maux qui allaient fondre sur l'humanité dans la carrière où elle se disposait à entrer, Jésus dit: « O mon Dieu ! faites-moi la grâce d'écarter ce calice de ma bouche, il est trop amer pour moi; » — et se contentant de jeter à travers la société, qu'il ne pouvait détourner de son cours, quelques semences fécondes qui prépareraient l'avenir, il éleva sur la limite des deux mondes le temple mystérieux où se trouvaient le repos pour le sage, des consolations pour l'affligé, de la pitié, des secours, des prières, et un dernier refuge pour tant de frères malheureux jetés dans la fournaise brûlante de la civilisation. Dans ces temps où la terre était vraiment une vallée de misères et de larmes, et que les jours de rénovation étaient si éloignés, ne croyez-vous pas que l'homme serait mort de désespoir si la religion ne l'eut pris dans ses bras? Et aujourd'hui, pensez-vous qu'après avoir fui ses embrassements, et nous trouvant au milieu de maux toujours croissants, nous pourrions vivre long-temps comme cela? Ce n'est pas possible.

D'où vient donc que l'homme a été rendu si malheureux, qu'il a été amené à ne considérer la terre, qui lui avait été donnée comme un instrument de bonheur, que comme une prison où il était condamné à souffrir pour gagner l'immortalité dans le ciel?

L'analyse de la Civilisation peut faire découvrir la causes de ce déplorable renversement d'idées.

Sortie du patriarcat et de la barbarie, elle s'est trouvée assise sur les mêmes

bases, constituée des mêmes éléments, et n'a pas songé à les changer. Bien plus, ce qui n'était auparavant qu'un fait (et c'est ici un des signes caractéristiques de la Civilisation), elle lui a donné la sanction du droit et de la justice. Ainsi, en Barbarie, que les vaincus prennent les armes et soumettent à leur tour leurs vainqueurs, ce n'est qu'une victoire, une défaite et rien de plus. En Civilisation, cette prise d'armes, même suivie de succès, est une révolte, une rébellion, qui attentent à un droit prétendu, à un droit imaginaire, créé pour soutenir le fait et le sanctifier. Les lois, les mœurs, la religion, la morale, tout fut appelé et tout concourut à maintenir l'ordre de choses existant.

Or, quel est, dans son expression la plus générale, ce fait légitimé qui devint la base immuable et sacrée de l'ordre social? L'incohérence et la contrainte des efforts des hommes, et, par suite, l'exploitation, l'oppression du plus grand nombre par le plus petit nombre. Il ne s'agit pas, dans ce moment, de rechercher si on pouvait faire autrement ou mieux; il s'agit de constater le fait. Isolement, délaissement de l'individu au milieu de la société : de là, désharmonie complète dans le corps social. Dans la famille, c'est le père qui est le chef, le maître; dans l'État, ce sont les familles ou corporations guerrières ou riches, ou savantes, qui sont maîtresses souveraines; en tout temps, en toute occasion, ce sont les intérêts de cette minorité qui l'emportent sur ceux de la majorité. Les guerres, les conquêtes, pour qui sont-elles? les changements politiques, au profit de qui? Un exemple trop frappant de cette préoccupation exclusive en faveur de la minorité, se passe en ce moment pour que nous ne le rapportions pas. Des hommes, que l'on dit sages, en voyant menacée la constitution anglaise, s'écrient : Cette constitution que l'on veut détruire a rendu l'Angleterre la reine des mers et puissance prépondérante en Europe! — Et ils ne songent pas que cette puissance, ces richesses, cet empire des mers se concentrent dans les mains d'une infiniment petite aristocratie, qui regorge d'or et de luxe, tandis qu'au-dessous d'elle la misère dévore les populations, et creuse un abîme où s'engloutira cette splendeur si vantée. — Mais poursuivons.

Rencontrant des obstacles invincibles dans l'organisation de la Société, toutes les facultés de l'homme, au lieu de prendre leur essor naturel, ont pris un essor faux, et ces facultés s'étant élevées à une haute puissance au moyen des progrès obtenus par la civilisation, et jouant à travers des lois et des relations antipathiques à la loi de Dieu, telles que l'esclavage, la tyrannie, la misère, elles ont engendré d'immenses désordres.

Quelques États ont pu vivre tranquilles, et on a dit d'eux que la vertu y régnait. Cette vertu était impossible dans des États plus grands ou plus vivants. Dans ces derniers, la modération, qui est bien ici synonyme de faiblesse, ne peut exister. Car la force instinctive de l'homme le pousse sans cesse à s'agrandir, à s'élever. On ne peut supposer que Dieu lui ait donné toutes les facultés dont il est pourvu, sa vaste intelligence et ses passions si vives, pour qu'il demeure dans la médiocrité. Or, ce n'est que dans les grandes et puissantes associations qu'il a trouvé jusqu'ici le moyen de s'élever au-dessus de cette triste médiocrité.

Mais il est arrivé que, les bases de la société ayant été mal posées, lorsque

les hommes eurent acquis ces beaux et vastes développements de leur passions, de leur intelligence et de leur force, cette intelligence et ces passions prirent forcément une direction mauvaise, et de là surgirent les corruptions et les catastrophes qui renversèrent de si magnifiques empires, et furent d'autant plus terribles que ces empires étaient plus puissants ; tandis que dans de petites réunions les facultés de l'homme ne dépassaient guère le cercle étroit où il se trouvait renfermé, et dans lequel il y avait, par suite, moins de malheur et plus de ce qu'on a appelé sagesse, et qui n'a été, en réalité, que le refus et l'impuissance de plus hautes destinées.

Dans leur plein développement, l'intelligence et les passions sont comme un cheval qui s'emporte ; si le cavalier est habile et qu'il maintienne son coursier sur la route tracée, ce sera plaisir de voir cet espace si vite parcouru, l'adresse du cavalier et la force du cheval ; mais si ce dernier se lance dans les champs, les buissons, les fossés, il y trouvera la mort et la donnera à celui qu'il porte. Les institutions existantes n'ont pas permis à l'homme de donner à ses passions leur essor légitime et en ligne droite ; elles l'ont forcé de se jeter de côté, et, dans ses emportements irrésistibles, il a tout brisé et tout renversé sur son passage jusqu'à ce qu'il pérît.

Là est la cause de la chute des grands empires. Oui, c'est leur puissance qui les a corrompus et les a fait écrouler, parce que cette puissance, destinée naturelle de l'homme, était dirigée par les institutions vicieuses de la société en essor faux ; mais, du jour où sera trouvée une organisation sociale basée sur des principes différents, l'essor vrai sera donné, et alors la puissance de l'homme ne sera plus pour lui une cause de perdition. . . . .

C'est cet essor faux qui avait déjà blessé au cœur Memphis, Babylone, Athènes, Rome, Constantinople, tous les grands centres de civilisation, longtemps avant que la destruction matérielle se fût opérée par les armes des conquérants ! Et pour les temps actuels, quelque fière que soit notre civilisation de ses progrès, elle pourrait périr de même.

Car, si le progrès à accomplir aujourd'hui rencontrait des obstacles sérieux, une grande lutte s'ensuivrait dans les entrailles mêmes de nos sociétés, et l'Europe pourrait retomber en barbarie. Espérons que cette rétrogradation n'aura pas lieu.

Un besoin de rénovation sociale se manifeste partout ; dès à présent il ne peut plus se faire de révolution que pour le peuple ; or les classes supérieures ont pu se modifier plus ou moins, sans que le train général des sociétés fût sensiblement changé. Mais toucher au peuple, toucher au travail, c'est toucher aux fondations de l'édifice, c'est porter la main sur la large base où repose la pyramide sociale ; toucher au peuple, c'est être au moment de rentrer dans les voies de Dieu, qui nous disait naguère par la voix du poète :

> C'en est fait ; la parole a soufflé sur les mers,
> Le cahos bout, et couve un second univers.

. . . .

Les considérations générales auxquelles nous nous sommes livrés jusqu'ici doivent paraître si étrangères à la question proposée de l'amélioration physique et morale des classes manufacturières, qu'il est nécessaire de lier ce

qui précède à ce qui va suivre par quelques réflexions plus particulièrement applicables à l'état des choses.

Nous avons cru apercevoir tout à l'heure la cause de la chute des sociétés antiques dans l'isolement et l'incohérence des efforts de chaque individu et dans la contrariété de l'intérêt particulier avec l'intérêt général ; cette contrariété a engendré et devait engendrer constamment une lutte, c'est-à-dire, en dernière analyse, a produit et devait produire des vainqueurs et des vaincus, des oppresseurs et des opprimés. Si un pareil état social pouvait se maintenir, étant restreint dans de certaines limites, il était inévitable qu'il amenât des explosions terribles, du moment que les hommes y appliqueraient toute la puissance acquise de leurs facultés.

Reportant nos regards sur notre société moderne, nous l'avons trouvée composée des mêmes élements que celles qui l'avaient précédée : lancée dans la même carrière, nous avons redouté pour elle la même fin.

Mais si Dieu nous a laissés nous perdre dans de fausses voies, parce qu'il nous laissait nous développer dans notre liberté, sa main puissante a su toutefois nous ramener à travers tant d'égarements, à ce point où rien ne pouvan plus être fait que par le peuple et pour le peuple, le peuple devant détruire la Civilisation ou être reconnu et relevé par elle, nous fussions forcés d'avouer toute la fausseté des principes d'incohérence et de contrainte qui constituent la société, et de chercher notre salut dans l'association.

Fatigués de la tourmente révolutionnaire, redoutant de nouvelles commotions, vous n'aspirez qu'au repos et à l'immobilité ; mais songez donc que l'organisation sociale est si vicieuse qu'au-dessous de vous les deux tiers de la population végètent dans la misère ou l'ignorance. Vous mêmes, qui jouissez seuls de tous les avantages sociaux, n'êtes-vous pas déchirés de mille maux? et vous vous étonnez de ces agitations qui ébranlent le sol de l'Europe : vous êtes fatigués, et vous croyez qu'il n'y a plus rien à faire qu'à se reposer. Non, de nouveau-venus remplacent sans cesse les soldats qui périssent ou s'arrêtent harassés. Une voix s'écriait naguère : « Le genre humain est en marche, qui pourrait l'arrêter? » Et celui qui avait proféré cette parole voulut un jour, de ses bras débiles, s'opposer à ce géant, qui l'a laissé loin derrière lui dans la poussière...

Si donc nous avons présenté ces observations, c'est que nous désirions démontrer que notre Civilisation contient un germe de destruction : pour anéantir ce germe, d'importantes réformes dans le sort des peuples sont urgentes.

Ceci nous ramène aux classes manufacturières, puisqu'elles font partie du peuple. Comme on l'a observé, il se trouve moins de moralité et de bonheur dans cette partie de la population que dans une autre partie du peuple, la population agricole. La cause nous en semble facile à saisir.

Plus que l'agriculteur, l'ouvrier est mêlé à la vie active des villes, et, par conséquent, plus que lui est entré dans le mouvement de la Civilisation ; et celle-ci, dans ses fausses conditions, étant funeste à la moralité des individus en proportion directe de ce qu'elle est favorable au développement de leurs facultés et de leurs passions, si, sous ce dernier rapport, l'ouvrier est supérieur à l'agriculteur, sous le premier rapport il doit lui rester de beaucoup



inférieur. — En outre, comme l'a fort bien dit M. de Lamartine par un pressentiment très-heureux de la véritable solution sociale : plus le travail rapproche l'homme de la terre, objet de son travail primitif [pivotal], plus il se moralise ; plus, au contraire, il l'en éloigne, plus il tend à altérer ses mœurs.

Néanmoins, nous ne nous occuperons pas directement des classes manufacturières ; elles ont un tort à nos yeux : c'est d'avoir attiré l'attention des publicistes et des hommes politiques, comme étant propres à être triturées par eux. Leur impuissance à rien faire de bon est telle (toutes les améliorations sociales s'étant faites sans eux) qu'il est permis de dire, en les voyant spéculer sur un sujet : « Ce n'est pas là que se trouvera la vérité. » Dans la hiérarchie sociale, ils ont tout vu, tout examiné, tout essayé, rois, nobles, bourgeois, ouvriers ; tout, hormis les agriculteurs. Eh bien ! emparons-nous de ces délaissés.

Nous allons donc parler du village. Si l'on trouve que nous tombons dans une grande mesquinerie, après les hautes considérations que nous nous sommes permises, nous rappellerons qu'il est loisible aux romanciers de laisser croire que leurs héros, dans le cours de leurs illustres histoires, sont dispensés de toutes les nécessités de la vie, mais qu'agir de même à l'égard du peuple, et ne songer qu'à lui donner des droits et lui imposer des devoirs sans s'occuper de lui procurer les moyens de subsistance, c'est faire des romans politiques et on ne fait pas autre chose depuis quarante ans.

Le village est la première pierre de l'édifice social ; les villes, les capitales ne peuvent exister sans lui : car c'est là que se prépare l'alimentation universelle. A ce titre, il mérite quelque attention. — Partant de cette idée, qu'il n'est pas organisé comme il devrait l'être, nous allons essayer d'exposer le plan des améliorations à y apporter, et qui sont indispensables pour réagir avec une heureuse influence sur toute la société, et spécialement sur les classes manufacturières. . . . .

E.

Publication des Manuscrits de Fourier.

Outre les cahiers sur les *séries* et les *transitions*, annoncés dans les précédentes livraisons, nous publierons un cahier sur les analogies et la cosmogonie (vert piqueté) dont voici le sommaire.

Classement méthodique des hiéroglyphes passionnels.
Des créations provenant d'un seul clavier planétaire.
Application au règne animal.
Distribution du clavier polyversel, ou série des touches d'harmonie générale.
De l'accord entre les Sérivers ou touches des Polyvers.

V. Considerant.

PUBLICATION

DES

MANUSCRITS DE FOURIER.

SOMMAIRE.

DES SÉRIES MESURÉES.

ANTIENNE. — SUR L'EXCELLENCE DE L'ORDRE MESURÉ.

Nous touchons à un des grands mystères de l'harmonie. Je vais décrire son rouage le plus brillant, qui est la Série mesurée. Il faut ici redoubler d'attention.

J'ai déjà reproché aux prosélytes le tort commun à la plupart d'entre eux de vouloir que la théorie de l'attraction passionnée soit amusante comme un roman. Je leur ai fait observer que la science qui nous procu-

rera les richesses et les plaisirs peut bien être semée de ronces, de même que le travail du cuisinier, qui nous sert un repas exquis, peut bien avoir été fatigant pour l'artiste gastronomique. ((Le bonheur annoncé se trouvera dans les résultats de l'étude et non pas dans l'étude même; il naîtra des efforts d'un fondateur qui aura pris la peine de méditer la théorie et de la mettre en pratique sur un terrain habité par cent familles.))

Tel est le sens dans lequel on doit envisager l'étude de l'attraction. Celui qui aspire à l'honneur d'être le ((libérateur du genre humain)) fondateur de l'Harmonie, soit par désir de gloire, soit par philantropie, soit par ambition et convoitise de l'*Omniarchat* ou sceptre héréditaire du globe, doit désirer qu'une opération de si pressant intérêt soit étayée de théories suffisantes. Il doit se réjouir de rencontrer dans cette étude quelques difficultés qui exigent une attention soutenue. A quoi nous servirait l'art du raisonnement si nous pouvions nous en passer dans l'étude qui doit décider de notre bonheur? La science de l'attraction est, je l'avoue, parsemée d'épines; mais si on pouvait la découvrir sans études, les sauvages la connaîtraient d'instinct et l'auraient connue de tout temps, pour leur malheur, puisqu'on a manqué pendant 2,000 ans du luxe nécessaire à organiser l'industrie attrayante ou agriculture sociétaire.

J'ai déjà prouvé, aux prolégomènes, que Dieu a dû refuser cette connaissance à l'instinct et ne l'accorder qu'aux progrès du raisonnement (1), combinés avec les progrès du luxe.

Il ne faut donc pas s'étonner de rencontrer dans cette nouvelle science quelques difficultés. Elles ont été bien plus grandes pour moi qui ai eu la peine de créer la science tout entière, sans le secours d'aucun coopérateur, sans documents antérieurs et sans aucun appui, ni de ma nation, ni du vicieux esprit des modernes, qui n'ont sur les passions et les destinées que des préventions ((absurdes)) déraisonnables.

Cependant, ils sont impatients de pénétrer ce mystère de la destinée sociale; qu'ils consentent donc aux études nécessaires, eux qui ont consenti à étudier tant d'ouvrages sophistiques, sans trouver une ombre d'éclaircissement sur la désolante énigme des passions. Jusqu'à présent le monde social ne leur présente qu'un abîme de faussetés, d'iniquités et de fureurs. Ce n'est pas la faute des passions ni de leur docte créateur,

(1) Je n'ose pas dire aux progrès de la Raison. Ce mot de Raison est aujourd'hui si prostitué, si travesti dans les rêveries mercantiles, politiques et morales, qu'on ne sait quel sens attacher aux idées de Raison. Il faut, dit-on, la considérer comme un fanal propre à nous conduire au bonheur. Or, les résultats de la sagesse moderne, indigence, fourberie, oppression, carnage, etc., n'ayant guère de rapports avec le bonheur, quel parallèle peut-on établir entre le sort actuel des peuples et le but auquel la Raison devait les conduire?

mais la faute de notre fausse raison qui, au lieu d'étudier la théorie de Dieu sur l'essor des passions, veut asservir ces passions aux lois de l'homme, aux codes variables et arbitraires de la philosophie. Si ma théorie présente quelques épines, en sera-t-elle jamais aussi hérissée que les inextricables sciences politiques et morales?

Je m'attache à élaguer l'attirail scientifique, à initier insensiblement le lecteur en plaçant les notions familières avant les théories ardues. C'est pour cela que j'ai fait valoir d'abord et que je rappellerai souvent la belle propriété qu'ont les séries passionnelles.

500 en hongré. Tripler effectivement et décupler relativement 1000 en mixte. Quintupler effectivement et vingtupler relativement 1500 en composé. Septupler effectivement et trentupler relativement	la richesse.

Une science qui va nous conduire à un but si désiré, qui va donner à l'homme, renté à mille écus, les moyens de mener le train de vie qui lui coûterait en Civilisation 30,000 écus, une telle science, dis-je, mérite bien que le lecteur s'arme de courage pour surmonter quelques épines; je m'efforcerai de les adoucir en négligeant souvent les règles de la méthode pour me mettre à portée des esprits les moins exercés.

D'où vient ce goût universel des nations pour tout ce qui tient à la mesure matérielle, comme la poésie, la musique, la danse, qui sont des harmonies mesurées en langage, en son, en démarche? On trouve chez les peuplades les plus sauvages ces 3 harmonies mesurées: elles naissent comme d'instinct, même chez celles que l'âpreté du climat semble devoir éloigner de ces illusions de l'art. Dans les glaces du Nord on a vu les Bardes cultiver la poésie, la musique et la danse, et, de nos jours, la muse ossianique fait encore le charme des nations policées. Les grossiers sauvages du nord de la Sibérie, gens plus rapprochés de la brute que de l'homme, ont aussi leurs mauvais vers, leur chétive musique et leurs danses grotesques. L'art des harmonies mesurées est chez eux au niveau de l'état social, mais cet art n'y existe pas moins et se rallie partout à la religion. Chez le sauvage, les tributs grossiers de l'art mesuré sont offerts en hommage à la divinité, tandis que chez le civilisé les harmonies poétiques vocale et instrumentale font le lustre des solennités religieuses. On n'y admet plus les danses qui figuraient dans les religions anciennes. Un tel retranchement n'est-il pas effet de corruption plutôt que de révérence? Le Psalmiste dansa devant l'arche d'alliance: David pensait donc que la danse est un encens digne du Créateur. Si David se trompait sur les honneurs qu'on doit rendre à la divinité, com-

ment se fait-il que nos modernes religions n'adressent à Dieu d'autres louanges que celles qu'enfanta la muse de ce roi poète, qui pensait que, dans les mouvements de sainte allégresse et de pieuse-ferveur, la danse doit s'unir, au pied des autels, à la musique et à la poésie?

Tout ce qui tient à l'harmonie mesurée devient digne de nos respects comme acte d'union avec la divinité. Nous avons déjà reconnu que la poésie est le langage des dieux : c'est une vérité de sentiment autant que de raison. Le chantre lyrique est à nos yeux un être qui entre en commerce avec la divinité, et nous voulons qu'il traite en égal avec elle ; ((les dieux oublient leur grandeur et s'empressent autour du poète qui leur parle avec une noble fierté,

Puissantes déités qui peuplez cette rive,
Préparez, leur dirais-je, une oreille attentive
Au bruit de mes concerts)),

nous voulons qu'il sache émouvoir et entraîner les dieux les plus inflexibles, comme le Pindare français dans cette noble strophe :

C'est ainsi qu'au-delà de la fatale barque
Ma voix adoucirait de l'orgueilleuse parque
L'impitoyable loi ;
Lachésis apprendrait à devenir sensible,
Et le double ciseau de sa sœur inflexible
Tomberait devant moi.

Ce privilége du langage divin, ce pouvoir de s'égaler aux dieux que nous accordons à la poésie et à la musique, pouvoir qui appartient à toutes les harmonies mesurées, est vraiment l'inspiration de Dieu qui se manifeste plus particulièrement dans les accords mesurés où il se complait, comme on le voit dans son plus sublime ouvrage, dans l'accord des planètes, qui malgré l'inconcevable rapidité de leur marche sont si compassées en gravitation, que notre globe parcourt chaque année plus de 200 millions de lieues à minute nommée, témoins les éclipses ((et notamment celle de septembre 1820)) calculées et opérées avec tant de précision.

Les mathématiques et la musique sont les principales des harmonies mesurées à nous connues. Aussi sont-elles éminemment le langage divin : les mathématiques par la justice, et la musique par la justesse. Où serait l'unité de système de l'univers, si nos passions étaient exclues de cette harmonie mesurée, qui est à nos yeux le sceau de la justice divine en matériel ?

Tant que nous ne savons pas reconnaître l'esprit divin dans les harmonies mesurées matérielles, nous ne sommes pas dignes de connaître ses intentions en passionnel où doit régner éminemment l'harmonie me-

surée, puisque les passions sont la portion de l'univers la plus identifiée avec Dieu.

Nous sommes bien neufs et bien inconséquents en étude d'analogie, puisque nous avons jusqu'ici considéré comme frivolité l'Opéra, qui est la réunion de toutes les harmonies mesurées, au nombre de 7 et une pivotale. C'est à l'Opéra que toutes les facultés de sciences et d'arts s'unissent pour nous donner le tableau actif des unités matérielles, image des unités passionnelles auxquelles nous sommes réservés. Aussi l'Opéra sera-t-il chez les harmoniens une fonction sacrée, comme emblème de l'unité générale que Dieu sait établir dans le mécanisme de l'univers, et qui doit régner de même dans les unités sociales du globe.

On aurait dû pressentir cette destinée du passionnel, en voyant l'exactitude rigoureuse que Dieu observe dans les mouvements mesurés. Il faut que la mesure soit à ses yeux de bien haut prix pour qu'il astreigne les planètes à des rotations et orbites si exactes, qu'elles parcourent un milliard de lieues à minute nommée. On peut juger, par cette régularité de marche sidérale, combien Dieu est passionné pour la justesse du mouvement et pour la combinaison générale des ressorts et des effets. Nous n'en avons guère de plus bel exemple, après l'harmonie des astres, que celle des sons qu'on peut nommer harmonie parlante.

Les civilisés, et surtout les Français, ne font pas de la musique le cas qu'elle mérite. Elle est pour les hommes un abrégé du système d'harmonie universelle, un tableau fidèle du jeu des séries mesurées dont je vais traiter, et qui n'opèrent que par des masses de groupes classées en octave comme les sons musicaux. Les hommes auraient dû pressentir depuis long-temps qu'il y a quelque oracle divin, quelque analogie parlante dans cette musique, vrai langage de justesse collective en matériel, et que si l'homme est destiné à découvrir des lois d'harmonie passionnelle, il doit en chercher les emblèmes et les règles dans cette science musicale qui doit coïncider avec toutes les harmonies ((matérielles ou passionnelles)) de l'univers; à défaut de quoi on ne saurait concevoir d'unité dans le système du monde et dans les desseins de Dieu.

((Nos beaux esprits, qui font des romans sur l'harmonie des sphères célestes, nous promettent dans l'autre vie de grands éclaircissements sur ce mystère, qui, maintenant, se trouve éclairci dès ce monde; car les harmonies planétaires sont distribuées, comme la musique, par claviers à 12 arômes distribués en majeur et en mineur par 24 lunes ou planètes de bas degré. On trouverait dans un tourbillon de 4e puissance 96 de ces touches lunaires. On en trouverait 576 dans un tourbillon de 5e puissance; mais notre univers est trop jeune pour avoir de pareils tourbillons.

Bornons-nous à disserter sur le seul que nous connaissions, celui où

figure notre globe, et qui est de 32 touches, dont 5 sont faussées et désorbitées, et posons en principe que s'il existe unité et analogie entre les systèmes matériel et passionnel de l'univers, nos passions doivent être assujéties aux mêmes règles que toutes les harmonies mesurées de la matière, entre autres celles des planètes et des sons musicaux.

Je vais démontrer cette thèse dans une courte notice. Les chapitres seront fort abrégés. Le sujet étant un peu dogmatique, il m'a paru nécessaire de le traiter avec la plus grande brièveté. Que les lecteurs ne s'effraient pas d'y trouver quelques détails un peu abstrus. Ceux qui n'auraient pas la patience d'y réfléchir jusqu'à les bien comprendre pourront passer outre sans crainte que cette négligence les empêche de concevoir les sections suivantes. En leur donnant cette latitude, je ne les engage pas moins à faire quelques efforts pour s'instruire sur les séries mesurées dont la connaissance est de la plus grande utilité en étude de l'harmonie.))

Ceux qui sont versés dans la théorie et la pratique musicales auront une facilité particulière à étudier les Séries mesurées, qui sont aux Séries libres ce que la poésie est à la prose. Nous allons en donner le parallèle. Certaines opérations sociétaires ne pouvant s'exécuter que par séries mesurées, il faut en bien connaître la distribution.

CHAPITRE PREMIER.

TABLEAU DES SÉRIES MESURÉES DE 3e PUISSANCE.

Pour placer la pratique avant la théorie et donner un exemple intelligible à tout le monde, je choisis la Série de parade ou classement en chœurs d'âges consécutifs. C'est, de toutes les séries, la plus facile à former.

L'opération peut paraître délicate quant au sexe féminin, qui, parmi nous, ne s'accommoderait guère d'un classement public des âges. L'opération déplairait même à certains hommes qu'on appelle ci-devant jeunes-hommes. Qu'ils se rassurent. L'harmonie, ne voulant opérer sur l'un et l'autre sexe que par attraction, ne serait pas si maladroite que de proposer à tous ses sectaires un classement strict des âges. Il n'est qu'approximatif et libre : il devient même flatteur pour ceux et celles qui voudraient déguiser leur âge, car on peut, à 40 ans, se classer, si on veut, dans les chœurs de 30 ans. Voilà, je pense, de quoi rassurer le beau sexe et faire pressentir que la série des âges ne blessera en rien l'amour-propre.

L'harmonie sait établir pour tous les âges des intérêts qui dissipent

la répugnance qu'on aurait aujourd'hui à se classer selon le nombre d'années. Si la femme de 40 ans, qui ne voit aujourd'hui de bonnes fortunes que dans les rangs de celles de 30 ans, voyait d'autres avantages équivalents pour celles de l'âge de 50, qu'arriverait-il ? Qu'elle resterait dans la classe de 40, parce qu'il y aurait des deux côtés balance d'attraction ; chose inconcevable parmi nous, où tout l'avantage est du côté des jeunes femmes. Il n'en sera pas de même en Harmonie, où les contrepoids et équilibres de bien-être seront parfaitement ménagés pour tous les âges. De là vient que les femmes, et à plus forte raison les hommes, se classeront assez régulièrement selon leur âge, sauf quelques exceptions qui seront en balance d'écart, puisqu'elles donneront à peu près nombre égal de sociétaires passant dans les rangs d'âge supérieur ou d'âge inférieur au leur.

Lorsqu'une phalange s'assemble en cérémonie, comme dans les festivités, les réceptions de monarques, de légions, etc., elle a une distribution fixe en série ((pass. mesurée de 3e puissance)), en 32 chœurs, dont 16 d'hommes et 16 de femmes, paradant avec 32 costumes et ornements différents. Cette Série, qu'on peut nommer série de base, est une de celles qui ont des signes unitaires par tout le globe. En tout pays, elle adopte 32 couleurs convenues pour les 32 chœurs ; ces couleurs ne sont de rigueur que sur les guidons, panaches et ornements distinctifs.

Chacun des 32 chœurs a 3 uniformes pour les 3 saisons, chaude, froide et mixte ; chacun a ses bannières, ses officiers et ses esprits de corps, qui sont des mobiles très puissants dans l'industrie et autres relations. Il importe de connaître en grand détail cette série, que j'aurai souvent occasion de citer. J'en vais donner le tableau, où je désigne sous le nom ((d'amphi-chœurs)) de tribus les doubles chœurs d'âges correspondants, commes bambins et bambines, jouvenceaux et jouvencelles.

Cette nomenclature des 32 chœurs et des complémentaires pourra sembler défectueuses, quant au choix des noms, dont quelques-uns sont dissonants, mais spéciaux et exacts ; j'en admettrai avec plaisir une meilleure, si quelqu'un veut me la fournir.

Série de parade (1).

		Chœurs majeurs.	*Chœurs mineurs.*	*Nombres.*		*Ages.*	
A.	Transition ascendante.	1 Bambins	et Bambines.	[78]	78	0 à 4 ans.	
B.	Aileron ascendant..	2 Chérubins	et Chérubines.	42	((36))	4 à 6 ans.	Complémres. R. = 18.
C.		3 Séraphins	et Séraphines.	48	((42))	6 à 8 1/2	
D.	Aile descendante . . .	4 Lycéens	et Lycéennes.	54	((48))	8 1/2 à 11 1/2	
E.		5 Gymnasiens	et Gymnasienes.	60	((54))	11 1/2 à 15	
F.		6 Jouvenceaux	et Jouvencelles.	66	((60))	15 à 19	
G.	Centre de série.	7 Adolescents	et Adolescentes.	72	((66))	19 à 24	Complres. S. = 19.
H.		8 Formés	et Formées.	78	((72))	24 à 30	
I.		9 Athlétiques	et Athlétiques.	66	((72))	30 à 37	
J.		10 Mûrissants	et Mûrissantes.	60	((66))	37 à 45	
L.	Aile descendante. . .	11 Virils	et Viriles.	54	((60))	45 à 54	Complémentres. T. = 20.
M.		12 Raffinés	et Raffinées.	48	((54))	54 à 64	
N.		13 Tempérés	et Tempérées.	42	((48))	64 à 75	
O.	Aileron descendant..	14 Révérends	et Révérendes.	36	((42))	75 à 87	
P.		15 Vénérables	et Vénérables.	30	((36))	87 à 100 ans.	
Q.	Transition descendante.	16 Patriarches	et Patriarches.	[30]	30	100 ans et au-delà.	
⋊		17 Chœurs d'Aréopage ou Foyer.		[54]	54	âge indéterminé.	
R.	Complémres. adjoints.	18 Complémres. d'aile ascendante.		66	60	4 à 19	
S.		19 Complémentaires de centre. .		[72]	72	19 à 45	
T.		20 Complém. d'aile descendante.		54	60	45 à 100	
V.	Réserve.	21 Supplémentres. de tous âges.		192	((144))	même division.	
			Total. . .	1302			

Table numérique.

Chœurs. 1.— 2. 3.— 4. 5. 6.= 7. 8. 9.10.—11.12.13.—14.15.=16. ⋊
Nombre. 78.—42.48.—54.60.66.=72.78.66.60.—54.48.42.—36.30.=30.54.

15 14

18.19.20 = 21
66.72.54 = 192

L'harmonie active se compose des 12 tribus, 2 à 13.
Les 14 et 15 sont sous-pivotales.
Les 1 et 16 sont transitions.

(1) Comparer ce tableau avec celui décrit au *Nouveau Monde industriel*, p. 120 et suivante, A. E., et p. 110, N. E.

Les compléments et suppléments servent à alimenter les chœurs de ligne, nos 2 à 15, comptés pour 810 avec l'Aréopage. J'ai porté à 1302 le nombre nécessaire pour tenir ces chœurs au complet par le moyen de deux classes de complémentaires et réserve. Il en est de même d'un régiment : pour avoir un fonds de 800 hommes présents à la revue, il en faut presque le double. D'ailleurs, il est loisible de porter les chœurs de ligne à des nombres plus élevés d'un tiers. Cela sera même nécessaire dans la 1re phalange, vu l'imperfection industrielle des Civilisés, dont il faudra au moins deux pour valoir un Harmonien exercé.

Il sera également nécessaire de restreindre la progression des âges de manière que le chœur des Patriarches soit formé de l'âge de 80 et au-dessus. Le tableau ci-dessus est pour une génération déjà élevée dans l'Harmonie et plus forte que la nôtre.

Nous avons à disserter d'abord sur les convenances de ce classement avec les divers âges.

Les chœurs les plus jeunes, ceux inférieurs à 20 ans, consentiront volontiers à se classer strictement selon les âges, l'enfant n'ayant aucune prétention à se rajeunir. D'ailleurs on verra à la section de l'éducation que ce classement par âges doit être exact dans les chœurs de l'enfance à une demi-année près; car l'admission est postulée et ne s'obtient pas à jour fixe.

Les chœurs de centre seront encore assez accommodants sur le classement par âges; ils ont le titre de basse jeunesse pour 7 et 8, haute jeunesse pour 9 et 10.

Quant aux chœurs d'aile descendante, 11. 12. 13, ils pourraient déjà n'être pas flattés d'un classement selon les âges, ainsi que les chœurs n° 10. On va penser que les femmes n'inclineraient point du tout à entrer dans ces chœurs de mûres et de viriles dont les noms, quant à présent, suffiraient déjà à rebuter celles qui ont quelques prétentions. Il sera facile de changer ces noms qui déplairaient dans la phalange d'épreuve; je les ai donnés pour caractériser exactement ces 4 chœurs.

Il est certain que, d'après les habitudes civilisées, ni les femmes, ni même les hommes n'inclineraient à entrer dans les chœurs de l'âge déclinant; mais les intérêts deviennent fort différents en Harmonie, où les chœurs les plus avancés en âge sont ceux qui présentent le plus d'appât sous le rapport des prérogatives amoureuses. On en verra la preuve à la section du ralliement passionnel. De là vient que les femmes n'auront aucune répugnance à se classer dans les chœurs avancés en âge, et qu'on les verra quelquefois devancer le terme et se faire admettre de bonne heure dans ces chœurs déclinants. Ce sera l'amour qui les excitera à franchir ce pas qui, aujourd'hui, répugnerait si fort à l'amour-propre. — Ces détails, inutiles pour un canton d'Harmonie simple à

400 personnes, sont nécessaires à faire connaître les accords d'une phalange d'ordre composé qui doit s'équilibrer sur l'amour comme sur les 3 autres groupes.

Ce ne sera qu'après l'examen des fonctions et esprits de ces divers chœurs qu'on pourra rectifier les fautes de nomenclature. Adoptons donc provisoirement celle-ci, quoique défectueuse ((en quelques points)), et examinons quelques-uns des avantages qui attirent vers les chœurs déclinants 9 à 16, et qui font le contre-poids de l'amour-propre.

Philémon, du chœur des vénérables, n'a que 90 ans et peu de fortune; il est très-gourmand, et, à titre de vénérable, il a droit aux tables de 2e classe en ne payant que le prix de 3e; il convoite la chère de 1re classe. A cet effet, il demande et obtient l'admission au chœur des Patriarches, dont il n'a pas encore l'âge, et qui sont servis en chère de 1re classe, quelque pauvres qu'ils soient.

Orphise, du chœur des tempérées, n'a que 65 ans, mais elle est déjà cassée et pesante. Elle figure difficilement aux manœuvres de parade qu'exécutent les 12 tribus ou 24 chœurs de 2 à 13, nommés chœurs de gamme active : cependant elle aurait, selon les proportions d'âge, encore 10 ans à figurer dans le chœur des tempérées ; mais elle considère qu'elle y serait la dernière pour les chances d'amour, tandis qu'en entrant de bonne heure au chœur des révérendes, elle y sera la plus avantagée dans les aubaines d'*odaliscat sympathisé* qui sont un brillant apanage de ce chœur. (J'en parlerai à la section du ralliement). Orphise, d'après ces considérations, se décide à anticiper de 10 ans sur l'échelle des âges et se faire spéculativement *plus vieille qu'elle n'est*. Elle demande et obtient l'admission au chœur des révérendes. Un tel désir ne pourrait pas avoir lieu en Civilisation, où tous les avantages étant pour le jeune âge sans aucun contrepoids en faveur de la vieillesse, chacun se trouve intéressé à déguiser et rabattre sur l'âge. Ce n'est guère que dans la corporation des cardinaux qu'on a intérêt à se vieillir; mais, dans ce cas, il faut tromper, selon l'usage civilisé. Sixte-Quint n'aurait pas été élu pape s'il n'eût contrefait la caducité et pris les béquilles sans besoin. Or, s'il existe en Civilisation même des chances pour déterminer à se vieillir en usant de fraudes pénibles, on s'y déterminera bien mieux en Harmonie, où il ne sera pas besoin de recourir à ces astuces méprisables, et où chacun pourra avouer franchement ses motifs de prendre place dans un âge supérieur au sien.

Les détails que je donnerai sur les faveurs attribuées aux divers âges prouveront que dans l'Harmonie chacun des 16 doubles chœurs ou ((amphi-chœurs)) tribus se tient, en terme moyen, aux proportions numériques établies dans le tableau, les 8 premiers, par convenance d'amour-propre, et les derniers par convenance d'intérêt.

D'ailleurs les compléments et réserves fournissent toujours de quoi renforcer un chœur qui se trouverait faible en nombre et hors de proportion. Ces affaiblissements ne peuvent avoir lieu que momentanément, par suite de copieux envois aux escadres ou armées industrielles, mais jamais par influence de l'amour-propre, qui, en Civilisation, serait un obstacle invincible au classement spontané de l'échelle d'âges.

On peut, dans cette gradation, franchir en plein un et même 2 chœurs. C'est ce qui arrive dans les cas d'infirmité inopinée et dans les cas de brouillerie avec l'un des chœurs. On le franchit, tout étant pleinement libre dans ce classement, sauf l'admission à obtenir du chœur où l'on veut entrer ou de celui où on veut prolonger son enrôlement.

On remarquera que je supprime d'ordinaire le nom ((d'amphichœur)) de tribu ; cependant, il faudrait l'employer chaque fois que l'on désigne les 2 chœurs d'hommes et femmes réunis sous un même numéro. C'est une irrégularité qui n'induira personne en erreur.

Je diffère à parler des esprits de corps qui règnent dans les 32 chœurs, le foyer et les compléments. C'est un sujet qu'on ne pourra traiter qu'à la section de l'éducation, et surtout de celle du 6e chœur, qui est le plus important en mécanique harmonienne, en ce qu'il comprend la corporation des Vestales et Vestals, qui sont lien général d'attraction industrielle.

Les tribus 18. 19. 20., nommées complémentaires, et la tribu 21., nommée réserve qui est égale en nombre au trois de complément, sont composées des associés les moins forts en équilibre passionnel. Nous verrons à la dernière section de ce volume qu'il y a 810 caractères de gamme régulière et qu'il se trouve beaucoup d'individus faussés en essor, gens dont les passions n'ont pas été assez bien développées pour compter comme caractères de ligne, fonctionnant avec adresse et intelligence. On classe tous les caractères inférieurs dans les chœurs de complément et de réserve qui n'interviennent que secondairement dans la mécanique générale. Ces caractères, un peu ambigus dans leur essor, sont comme les chevaux à deux mains qu'on emploie à tout service. Ils ne sont point déconsidérés, quoique hors de ligne ; ils interviennent même fréquemment dans la ligne et y prennent place aux jours de parade, car il est bien indifférent qu'un chœur de 60 personnes s'élève à 80, pourvu que tous les autres chœurs soient proportionnés numériquement. Le nombre de 810, fixé pour les 14 chœurs 2 à 15 et l'Aréopage, étant un minimum, on peut porter cette ligne à moitié en sus à 1215, pourvu que la proportion numérique soit observée.

Les Séries libres, autre espèce dont nous allons parler, ne sont pas si exigeantes sur la proportion numérique. Si la Série des hyacinthes forme

7 groupes cultivant 3 variétés et 10 nuances de hyacinthes ; il ne sera pas nécessaire que le nombre des sectaires se proportionne par échelle graduée. Je renvoie sur ce sujet au chapitre suivant.

CHAPITRE II.

DISTINCTION DES SÉRIES EN LIBRES ET MESURÉES; LEURS ACCORDS EN CONTRASTE.

((Selon l'usage des distributions d'harmonie, il faudrait distinguer 3 modes en série, le *libre*, le *mixte* et le *mesuré*. Passons sur le mixte, c'est une division sous-entendue et que nous ferons remarquer à l'occasion : il suffit de s'occuper des deux autres.))

Une série *libre* est celle où le nombre des groupes est illimité. Elle peut en avoir 10. 20. 30 et même 100, mais pas moins de 3, car, au-dessous de 3, il n'y aurait plus de balance régulière entre les rivalités. 2 groupes comme :

12 sectaires cultivant le lys blanc,
6 sectaires cultivant le lys aurore,

ne suffiraient pas pour la balance. Il faudrait y ajouter au moins un 3e comme :

9 sectaires cultivant le lys oriental.

Les deux premiers groupes ne seraient bien harmonisés qu'autant qu'ils formeraient à eux deux une aile ou un centre de quelque série réunissant 3 fleurs d'espèces rapprochées, la série, pour être intégrale, devant avoir 3 corps en rivalités balancées. Cet équilibre, qui ne peut s'établir à moins de 3 groupes, est praticable sur tous les nombres pairs ou impairs. 10 groupes formeront un bon équilibre par 4 au centre, et 3 à chaque aile, ou même 2, 5, 8; car il n'est pas nécessaire qu'il y ait égalité entre les ailes; mais trop de disproportion affaiblirait l'harmonie.

La série libre est disposée à la manière des séries géométriques, dont elle a les propriétés, entre autres celle de l'influence des groupes extrêmes égale à la double influence du groupe moyen. J'ai décrit une série de ce genre dans les notices précédentes. (Application à la culture des Poires.)

La série libre est simple ou composée. La simple distribue ses groupes en échelle toute croissante ou toute décroissante, comme seraient 5 groupes d'âges gradués depuis l'enfance jusqu'à l'âge viril, et depuis cet âge jusqu'à la caducité :

5 ans, 15 ans, 25 ans, 35 ans, 45 ans.
45 ans, 55 ans, 65 ans, 75 ans, 85 ans, 95 ans.

On comprendra mieux cette différence appliquée à des quantités numériques :

Série croissante : 3. 6. 9. 12. 15.
Série décroissante ; 15. 12. 9. 6. 3.

La série devient composée quand on accole ces deux branches, l'ascendante et la descendante.

	Ascendants.	Pivots.	Descendants.
En âges.	5. 15. 25. 35. —	45.	— 55. 65. 75. 85.
En nombres.	3. 6. 9. 12. —	15.	— 12. 9. 6. 3.

Il importe, ici comme partout, d'établir la différence du simple au composé, puisque l'oubli de cette distinction a jeté les civilisés dans des erreurs grossières sur les questions de la plus haute importance.

Une Phalange ne devant opérer que par attraction, et laissant pleine liberté d'option aux sociétaires sur chaque travail ou plaisir, ne pourrait guère les déterminer à s'enrôler en nombres exactement gradués par chaque nuance ou fonction. Par exemple : si pour une série de 7 sortes d'hyacinthes, il se trouve 84 sectaires, comment pourra-t-on les amener à se distribuer passionnément et cabalistiquement selon les nombres de la colonne A, qui est graduée?

A.	B.	HYACINTHE.
8	12	1 blanc.
9	8	2 violette.
10	16	3 rose.
11	6	4 azur.
12	10	5 carminée.
13	14	6 conique uni.
14	11	7 conique panachée.
⋈ 7	⋈ 7	⋈ orangère.
84	84	

Il est bien plus probable qu'ils se distribueront irrégulièrement selon les nombres de la colonne B.

Cependant la progression serait bien plus parfaite et l'équilibre passionnel mieux assuré si on arrivait à un classement gradué. Ce perfectionnement ne pourra avoir lieu que lorsqu'on connaîtra tous les caractères et qu'on saura les assortir dans chaque Phalange. Le canton d'essai qui n'aura que des caractères faussés et dénaturés par les habitudes civilisées ne pourra pas prétendre à tant de régularité dans son mécanisme; il n'atteindra pas moins à un équilibre satisfaisant.

D'ailleurs la 1[re] Phalange aura des obstacles de toute espèce à surmonter. Il faudra que le fondateur ait pardevers lui des moyens de direction étrangers aux méthodes ordinaires. J'ai prévu cette entrave et j'en parlerai au chapitre des lacunes d'attraction.

Ajoutons qu'on ne sait pas encore en quelle proportion la nature veut attirer sur chaque espèce, chaque variété, chaque nuance, et je ne pourrais pas décider si l'assortiment B, quoique irrégulier, n'est pas plus voisin que A des doses voulues par la nature. Ceci tient aux fantaisies des divers caractères, qui ne se prêteront pas toujours aux gradations de nombre. On ne sera point arrêté par cet obstacle. Bornons-nous à dire qu'une série est plus parfaite quand elle peut assortir les échelles de nombre aux échelles d'espèce et de variétés régulièrement graduées.

Au reste, il serait impossible de s'étendre sur ce sujet avant d'avoir donné la notice du clavier général des caractères. Passons donc sur ces menus détails.

Il en est d'autres qu'il faut renvoyer de même jusqu'à plus ample connaissance du mécanisme de l'Harmonie. Telle est, par exemple, la division des séries libres en consécutives et engrenées :

Consécutive contrastée.	8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 13. 12. 11. 10. 9. 8.
Engrenée.	5. 6. 7.—6. 7. 8. 9.—8. 9. 10. 11. 12.

On voit que l'engrenée est un amalgame de 3 séries, tandis que la première n'est que la même série en direct et inverse. Toutes ces différences ne changent rien au mécanisme général. Trois séries ont chacune les mêmes propriétés qu'une seule ; et ces amalgames, loin d'être gênants, sont des moyens de plus d'arriver à l'harmonie générale.

((Le point délicat de notre théorie c'est la répartition pécuniaire aux 3 facultés, *travail*, *capital* et *talent*, en raison directe des masses et inverse du carré des distances, conformément aux lois d'harmonie générale de l'univers matériel, lois qui doivent se reproduire en passionnel, s'il y a unité de système.))

Une série libre est *mixte* quand elle peut se distribuer en quadrille ou proportion, au lieu de progression. Ainsi, 4 groupes ou 8 groupes donneront ce genre d'équilibre qui diffère du précédent, mais qui a les mêmes propriétés en concours d'harmonie.

La série *mesurée* veut des nombres fixes de groupes avec un groupe foyer. Elle exige 7. 12. 32. 134. 404 groupes avec un foyer. Les accords de ces groupes s'établissent en même rapport que ceux des notes d'une octave musicale, qui est boussole de direction dans toutes les hautes harmonies, tant passionnelles que matérielles.

Supposons, par analogie, une série cultivant 12 espèces de pêches

ou d'abricots, et adaptant 12 groupes et le pivotal à chacune des espèces, en les classant par progression vicinale des fruits, les accords et discords de ces groupes seront en même rapport que ceux des 13 notes de la gamme, selon le tableau suivant :

		ut		ré			fa		sol		la		
Gamme des notes. .	ut		ré		mi	fa		sol		la		si	UT.
		2		4			7		9		11		
Gamme des groupes.	1		3		5	6		8		10		12	✕.

Les notes contiguës ne s'accordant pas en gamme musicale, il en sera de même de cette gamme de 12 groupes cultivant 12 espèces graduées. Le groupe 5 ne s'accordera nullement avec les 4 et 6. Les espèces de fruits que cultivent ces deux derniers étant trop voisines, trop ressemblantes avec l'espèce n° 5, leurs sectaires auront en divers sens des prétentions inconciliables avec celles du groupe 5, dont le fruit diffère trop peu du leur. Ils ne pourront pas s'accorder sur la prééminence. Chacun des 3 tiendra obstinément pour sa pêche et voudra la réputer supérieure ou du moins égale.

Si ces discords n'existaient pas, il faudrait commencer par les établir selon le principe que toute harmonie naît de l'essor combiné des 3 passions distributives, dont la 1re est la cabaliste.

Le groupe 5 s'accordera bien avec ses groupes de tierce, les nos 1 et 8, et même avec 2 et 9, ces 4 groupes cultivant des espèces déjà éloignées de la sienne et très-différentes en formes et saveurs. Lesdites espèces pouvant faire ressortir le 5, et celle-ci offrant de même un contratse favorable aux 4 autres, il n'y a aucun debat de supériorité entre le n° 5 et les nos 1. 2. 8. 9. Le groupe 5 se liguera donc volontiers avec les 4 susdits qui ne sont pas pour cela ligués entre eux. Car 1 est en discord avec 2 : 8 est en discord avec 9, les vicinaux ne pouvant pas concorder en série, de même qu'en musique une note s'accorde avec ses tierces, quartes, quintes ascendantes et descendantes, mais nullement avec ses touches contiguës.

En conséquence, dans les expositions de fruits, qui sont fréquentes en Harmonie, aucun groupe ne voudra placer sa corbeille en accord de seconde ou semi-ton, c'est-à-dire à côté de celles des groupes voisins en ordre de gamme. La série des corbeilles sera engrenée et disposée par accords de tierce, quarte, quinte, sixte et même de 7e diminuée, mais rarement par degrés consécutifs, comme ceux de la gamme ci-dessus.

Le système d'harmonie musicale étant calqué sur le passionnel, on doit retrouver dans les distributions d'une octave passionnelle tous les modes musicaux. La modulation musicale étant ou Diatonique, ou Chro-

matique, ou Enharmonique, on fait usage de ces trois modes en octave passionnelle. Je vais les décrire sous d'autres noms analogues, et dont voici la correspondance.

	En musical.	En passionnel.
Modulation	enharmonique. . .	contrastée (1).
	diatonique. . . .	identique.
	chromatique. . .	mixte.

La modulation est *enharmonique* ou *contrastée*, si les rapports des groupes s'établissent par accords de tierce, quarte, quinte, sixte, septième, comme je viens de les décrire au sujet des cabales et expositions.

Elle est *identique* ou *diatonique*, si les relations s'établissent en isolement des 5 groupes mixtes, et si on dispose les 13 corbeilles de fruits comme la nature dispose nos 13 côtes :

5 dissidentes ou fausses;
7 combinées ou vraies;
⋈ 1 foyère, la clavicule.

Les octaves passionnelles admettent cette sorte d'accords que la

---

(1) Une gamme diatonique peut être aussi disposée en mode identique, ou contrastée, ou engrénée. Il en est de même des deux autres gammes. — Ainsi les douze passions forment une gamme chromatique qui comporte les 3 modes de dispositions suivants.

Disposition identique.	5 sens. 4 affectives. 3 distributives.		
Disposition engrénée.	Amitié, goût, cabaliste, vue, amour, papillonne, odorat, famillisme, ouïe, composite, tact, ambition.		
Disposition contrastée.	Goût.		
	Amitié.	Cabaliste.	Famillisme.
	Vue.	Papillonne.	Ouïe.
	Amour.	Composite.	Ambition.
	Odorat.		Tact.

Dans la disposition *identique*, ou classement simple, les passions de même ordre sont groupées ensemble. Dans la disposition *engrenée*, les sensitives, les affectives et les distributives sont mélangées. Dans la distribution contrastée, les deux ailes sont engrenées, et le centre est identique.

Voici les 3 dispositions appliquées à la gamme diatonique :

Disposition identique.	4 affectives ensemble. 3 distributives ensemble.
Disposition engrenée.	Amitié, cabaliste, amour, papillonne, famillisme, composite, ambition.
Disposition contrastée.	Affections majeures : ambition, amitié. Affections neutres : cabaliste, papillonne, composite. Affections mineures : amour, famillisme.

(*Note de* H. D.)

musique admet aussi quant aux sons prononcés dont elle isole les 5 mixtes.

Enfin, la modulation est *mixte* ou *chromatique*, si les rapports sont consécutifs comme dans le tableau (page 367), ce qui peut avoir lieu en culture dans le cas où la variation progressive des qualités de terre exigerait que les groupes disposassent consécutivement leurs carreaux et vergers, quoiqu'ils préférassent la distribution contrastée.

Le système passionnel est un écho de tous les accords établis dans la nature, ou plutôt c'est la nature entière qui est l'écho et l'emblème des facultés passionnelles; car, Dieu, pour créer l'univers selon les lois de l'éternelle justice, a dû se peindre lui-même dans la création, et y peindre par conséquent les 12 passions, qui sont son essence, et les jeux de ces 12 passions dans tous leurs développements possibles.

J'ai distingué dans l'octave ou série mesurée ((deux)) trois sortes de dispositions ((l'engrenée, celle des accords musicaux, la diatonique, celle des gammes en sons consécutifs)), la conjuguée, page 372... Nous aurons d'autres distinctions à observer. Il faudra bien y trouver l'emblème des 3 passions qui dirigent toute harmonie, la Cabaliste, la Papillonne et la Composite. Négligeons ces ronces didactiques, et attachons-nous d'abord aux détails qui sont à portée de tout le monde comme les discords entre groupes contigus.

Je les ai décrits sur une bagatelle comme l'exposition des produits et les prétentions inconciliables des divers groupes dont les espèces cultivées ont quelque ressemblance.

L'incompatibilité entre les groupes contigus est le ressort principal de leur émulation. Chacun d'eux s'efforce de faire prévaloir son espèce favorite sur les espèces contiguës qu'il ne cultive pas, et dont les groupes croient rivaliser la sienne.

Appuyons-nous d'un exemple. Il ne peut pas exister de rivalité entre deux fruits très-différents, comme la poire Beurée et la poire Messire-Jean, l'une fondante et l'autre cassante. Les deux groupes qui cultivent ces deux sortes de poires, ne pouvant pas se heurter dans leurs prétentions, s'accordent à prôner leur fruit réciproquement et s'entr'aider dans les cabales d'exposition et d'exportation; mais il existe une rivalité active entre deux groupes cultivant deux variétés très-rapprochées en chair et en saveur, comme le Beuré blanc et le Beuré vert, dit Bergamote verte piquetée. Ces deux fondantes sont très-voisines en qualité, et la verte, par sa saveur butireuse, mériterait mieux le nom de Beuré, qu'on a mal à propos donné aux variétés dites Beuré gris et Beuré brun; ce sont des poires acidulées et non pas beurées. Les deux groupes qui cultivent le Beuré blanc et le Beuré vert ou Bergamote sont donc les plus contigus en saveur, et par conséquent les plus discordants.

Leurs prétentions sont inconciliables; par similitude, leurs partisans seront nécessairement en lutte de priorité. Ce sera entre eux le sujet d'une guerre de prétentions qui stimulera l'un et l'autre groupe à élever son fruit à la plus haute perfection possible.

Quelques civilisés préluderont à la rivalité en disant que la Bergamote verte piquetée n'est point classée au niveau des Beurés. Arrêt d'ignorants qui se laissent prendre aux apparences! Ils voient le Beuré blanc tout brillant de nuances contrastées en chamois et carmin; ils donnent la palme à la robe et dédaignent son adversaire, la Bergamote, humblement vêtue, et pourtant plus suave, plus délicate, plus fondante. Beau sujet de procès interminables et de rivalités utiles entre deux groupes de la série des fondantes.

La série *mesurée* est bien plus riche en accords que la *libre*. Elle en forme de mille manières, et il serait oiseux de les décrire avant d'avoir donné le tableau des relations d'une phalange, où les séries mesurées opèrent concurremment avec les libres, qui sont infiniment plus nombreuses. Le détail de toutes ces rivalités est encore un de ces labyrinthes où il ne faut pas s'engager d'emblée. Bornons-nous aux notions générales, comme la comparaison de prose et de poésie, qui représente bien la différence des séries mesurées avec les libres.

Dire que la Série mesurée fourmille en *accords*, ce n'est pas dire que tous ses groupes sont d'accord entre eux, puisque chacun d'eux est nécessairement en plein discord avec 4 autres groupes de l'octave; c'est-à-dire, que le groupe n° 5 discorde

Fortement avec 4 et 6,
Légèrement avec 3 et 7.

Ces discords partiels sont de nulle influence, puisqu'une série mesurée a cent moyens de les absorber. Loin de craindre les discords, elle en a besoin pour organiser son système d'accords généraux.

Ce principe est fort opposé à nos systèmes philosophiques, selon lesquels il faudrait être tous frères, tous unis, pour l'amour de la morale et du brouet noir. Cette union générale et impraticable serait une monstruosité en Harmonie, où l'unité ne peut s'établir que par le choc régulier des rivalités et par le contraste des inégalités.

On pourra m'observer, au sujet des séries mesurées, qu'il est bien rare que la nature subdivise un genre d'industrie ou de plaisir en 12 espèces fixes propres à passionner une gamme régulière de 12 groupes. « Il faudrait donc, dans un canton, 12 espèces d'abricots et 12 espèces de choux, ni plus, ni moins! Cette division par 12 et le foyer ⋈, ne se rencontre guère dans la nature. On ne la trouve pas dans les produits des règnes animal, végétal et minéral, comme on la trouve dans les

gammes de musique et de couleurs, dans les côtes et dans les vertèbres.

» D'ailleurs, si cette subdivision douzainale (on ne compte pas la 13e en harmonie, non plus que chez les revenderesses de Paris) existe sur quelques objets de culture animale ou végétale, on ne trouvera nulle part un terrain qui puisse admettre les 12 espèces, fournir un sol favorable à toutes. Faut-il en conclure qu'il sera bien difficile à une phalange de former des séries mesurées cultivant chacune ou 7 ou 12 ou 32 espèces gérées par autant de groupes? »

Je réponds : Ce n'est guère aux cultures et manufactures qu'on applique les séries mesurées; elles s'appliquent à des distributions invariables, comme on le verra plus tard (1) au chapitre de la série de parade, composée des 32 chœurs de divers âges. L'emploi des Séries mesurées est limité à quelques branches du mécanisme social et au petit nombre de cultures qui peuvent comporter la mesure. J'ai observé que les Séries libres qui règnent communément en affaires industrielles sont beaucoup plus nombreuses, mais, les mesurées étant les pivots de tout le mécanisme, on doit donner à leur étude une attention particulière que je ne réclame pas quant à présent. Il faudra auparavant décrire quelques unes de ces séries, puis en faire connaitre les fonctions, les propriétés harmoniques. Après quoi le lecteur pourra juger de leur importance, Terminons en disant que les libres sont un acheminement aux mesurées comme l'étude de la prose achemine à celle de la poésie. Les peuplades primitives connurent le mécanisme sociétaire en séries libres : les mesurées sont une conception vaste qui ne pouvait naître que chez des nations initiées aux arts et à la grande industrie. Aussi notre tâche pour atteindre à l'Harmonie était-elle de découvrir à la fois et les libres qui furent connues des hommes primitifs et les mesurées que l'étude seule pouvait nous enseigner.

CHAPITRE III.

ACCORD DES SÉRIES MESURÉES EN IDENTITÉ.

La première précaution à observer en formant une Série soit libre, soit mesurée, c'est de distinguer autant qu'il se peut le centre et les ailes. D'ordinaire le centre est plus fourni; quelquefois il est de nombre

---

(1) Ce chapitre de la série de parade, qui forme le chapitre 1er, ne devait d'abord venir qu'après le présent chapitre; mais Fourier a indiqué un changement de distribution auquel nous nous sommes conformés, et d'après lequel le chapitre 1er est devenu le chapitre 2, et le chapitre 2 est devenu le chapitre 1er. (*Note des Editeurs.*)



moyen entre 2 ailes inégales, comme dans la progression 3. 4. 5. Si les groupes sont nombreux, on ménage des subdivisions d'ailes en aile, aileron et ailerette, par 4. 3. 2; puis des subdivisions de centre en 3 corps. Cela ne change rien au mécanisme; car, dans ce cas, les 3 corps d'aile et de centre deviennent autant de grandes séries qui en contiennent de plus petites.

Il n'est pas besoin que les ailes soient égales en nombre, il suffit qu'elles aient un esprit de corps bien prononcé et fondé sur des contrastes notables de fonctions. C'est assez pour conduire au but, qui est la vérité et l'émulation générale. Cette émulation se fonde sur une masse de discords en lutte régulière avec les accords. Nous allons examiner le mécanisme dans la série mesurée décrite au précédent chapitre. Il faut nous aider de la table (p. 360).

En vertu des lois de la 11e passion (la Papillonne ou Alternante), tout ressort d'harmonie doit concorder en double sens, en contrasté et en identique. L'équilibre serait faible et bientôt rompu ((il n'y aurait pas d'unité)) là où il n'y aurait que monalité d'accord ((d'essor, mode unique)).

J'ai expliqué (page 367 et suivantes) les accords de contraste qui correspondent aux musicaux; nous allons observer les accords d'identité dans la série décrite ci-dessus (p. 360).

((Analysons les accords identiques de cette série, qui sont différents de ceux du deuxième chapitre, où nous n'avons examiné que les contrastes, parce que la série examinée dans un ordre différent doit donner de nouveaux accords.))

Il faut supposer cette série conjuguée sur elle-même en renversement, selon le tableau suivant des 16 tribus, et mieux suivant le tableau p. 375.

Gammes d'accords identiques ou conjugués.	1.	=	2.	3.	=	4.	5.	6.	=	7.	8
	16.	=	15.	14.	=	13.	12.	11.	=	10.	9
Degrés de sympathie.	8/8	=	7/8	6/8	=	5/8	4/8	3/8	=	2/8	1/8

Les 16 chœurs conjugués dans cet ordre correspondent en accord identique. C'est une vérité si palpable, qu'il suffira d'indiquer l'accord sans le démontrer.

Commençons par les chœurs 1 et 16, qui sont:

1er âge, 0 à 4 ans. . . . . les Bambins et Bambines.
2e âge, 100 à 120 ans. . . les Patriarches et Patriarches.

On sait que ce sont les âges les plus concordants, les plus sympathiques. Le vieillard décrépit a une affinité prodigieuse avec le bambin ou poupon; tous deux s'amusent de quelque minutie, se conviennent à

merveille ; tous deux se complaisent aux enfantillages. Aussi le vieillard centenaire se plaira-t-il mieux avec son arrière-petit-fils de 3 ans, qu'avec son fils de 60 ans, ou son petit-fils de 30 ans. L'affinité entre ces deux âges, 1 et 16, bambins et patriarches, est au plus haut degré.

Les Vénérables et Vénérables, chœurs 15, 15e âge de 87 à 100, moins caducs, se plairont mieux avec les chœurs dits chérubins et chérubines 2, 2e âge de 4 à 6 ans.

Les Révérends et Révérendes, chœurs 14, 14e âge de 75 à 87, préfèreront la compagnie des Séraphins et Séraphines, chœurs 3, 3e âge, de 6 à 8 1/2, dont on peut déjà cultiver l'esprit et apprécier les moyens, tandis qu'un Patriarche centenaire un peu perclus de mémoire, ennuyé de science et d'étude, aimera mieux s'amuser de gimblettes avec le Bambin, et sera Bambin lui-même en cette occasion. Rien ne s'identifie mieux que le centenaire et le bambin.

Je ne pousserai pas plus loin le parallèle : chacun sait par expérience que l'affinité des divers âges est telle qu'on la voit établie dans le dédoublement de cette série des 16 âges, conjuguée 8 par 8 sur elle-même.

Il n'y a jamais d'égalité dans les relations d'harmonie, la progression y règne partout ; aussi l'affinité d'âges est-elle beaucoup plus forte entre les extrêmes de transition 1 et 16 qu'entre les termes de centre 8 et 9, qui sont voisins et contigus en série générale des âges.

On pourra même remarquer qu'il règne fort peu d'affinité entre les âges continus correspondants 8 et 9, 7 et 10, et qu'à moins de ligues en intérêt ou en amour, ces deux couples d'âges n'ont presque aucune affinité sensible. Cette froideur est un vice du mécanisme civilisé. Il paralyse les affinités amicales, excepté dans les âges extrêmes, comme 1 et 16, 2 et 15, 3 et 14, qui ne peuvent pas encore discorder en relations d'intérêts, en conflit d'amour, etc. Il existe donc entre eux plus de voies de rapprochement qu'entre les autres couples d'âges accolés à la table d'accords identiques.

Par exemple, dans nos coutumes, les 2 âges :

6e. Jouvenceaux et jouvencelles. 6e âge, 15 à 19 ans,
11e. Virils et viriles.. . . . . . . 11e âge, 45 à 54 ans,

sont en discorde générale, ou du moins en tiédeur bien marquée de la part du 6e âge pour le 11e ; est-ce antipathie naturelle? Non, c'est désordre accidentel et inhérent au mécanisme civilisé.

Cette froideur du 6e âge pour le 11e naît d'abord de l'éducation toute cynique dont on pétrit la jeunesse en voulant lui interdire le goût des plaisirs matériels en amour, et même des liens spirituels. Il en résulte que le jeune âge se passionne plus activement pour le fruit défendu, ne

considère en amour que la branche du matériel, forme des ligues secrètes pour railler l'âge viril de 45 ans à 54, qui est la classe des Pères et des instituteurs, de qui il éprouve les plus fortes contrariétés dans l'essor des penchants amoureux.

Mais si on veut faire abstraction des autorités paternelle et magistrale, on verra que l'âge viril ou 11ᵉ est celui de tous qui a le plus de penchant pour l'âge de jouvencellat ou 6ᵉ. On peut de même observer que les jouvenceaux s'enflamment avec une extrême facilité pour les femmes de l'âge viril. Une dame de 45 à 50 ans, bien conservée, charmera fort aisément un jouvenceau de 16 à 18 ans, et bien plus rarement un adolescent de 22 à 24 ans déjà exercé. Une jeune personne de 16 ans se passionnerait de même pour un bel homme de 45 ans, s'il n'existait chez les jeunes femmes des préventions générales contre cet âge; mais une preuve qu'il y a penchant réel, c'est que, si cet homme de 45 ans ne parle pas d'amour à la jeune personne, et qu'il ne la cultive que sous le rapport de l'amitié, il lui inspirera facilement de l'amitié, pourvu que les jalousies d'un amant ombrageux ne viennent pas gêner la liaison; car il est certain que l'amant sera écouté de préférence.

Disons à l'appui de ce principe que les âges indiqués à la table (360) sont ceux d'une génération élevée en harmonie et plus robuste que la nôtre, plus viable, mieux conservée, plus intéressante par des relations amicales et fédérales qui n'existent pas aujourd'hui.

Si on formait aujourd'hui une grande Phalange de 1,500 personnes, il faudrait, vu la faiblesse corporelle des civilisés, classer les âges comme il suit :

6ᵉ	=	âge	14 à 17 1/2
7ᵉ	=	»	17 1/2 à 21 1/2
8ᵉ	=	»	21 1/2 à 26
9ᵉ	=	»	26 à 31
10ᵉ	=	»	31 à 37
11ᵉ	=	»	37 à 43

D'après cette table, si nous supposons qu'un homme du 11ᵉ âge, de 39 à 40 ans, bien conservé comme Alcibiade ou Richelieu, exercé comme eux à séduire les femmes, courtise une jouvencelle de 16 ans, sans expérience (je dis sans expérience, car souvent les jeunes filles civilisées en ont beaucoup à 10 ans, surtout depuis la perfectibilité révolutionnaire), il la charmera plus aisément qu'un jeune homme bouffi de prétentions, qui prétendra à brûle-pourpoint se faire adorer. Sans doute ce jeune homme réussira mieux vers l'adolescente du 7ᵉ âge (19 ans) déjà exercée; mais le Lovelace de 39 à 40 ans aura plus d'empire sur la jeune personne de 16 ans *non exercée*, *s'il s'en trouve*, et de même une femme aussi belle, aussi aimable que Ninon pouvait l'être

à 39 ans, charmera plus vite un jeune débutant de 15 à 16 ans que ne le ferait une évaporée de 20 ans.

J'ai dû ramener la comparaison à ces termes d'âges civilisés pour démontrer les affinités d'âges, qui sont bien plus fortes en amitié qu'en amour; celle du 6e au 11e était la plus difficile à établir, puisqu'au-dessous du 6e l'Amour n'intervient plus en ressorts d'affinités.

Et dans ces âges 6 et 11, les plus éloignés en rapports d'amour, combien d'autres motifs d'affinité naîtront en Harmonie! Quand on aura lu aux tomes de synthèse théorique les rapprochements qui s'établissent entre ces 2 âges dans l'état de pleine liberté amoureuse, on verra que la sympathie d'accord identique est exactement celle qui se trouve établie dans la gamme (p. 372), sauf la progression décroissante des degrés. Je l'ai indiquée en fraction, c'est-à-dire qu'en exprimant par le terme 1 l'affinité prodigieuse du patriarche avec le bambin, celle des chœurs 15 et 2 décroîtra légèrement d'un huitième environ, et celle des chœurs 8 et 9, qui sera réduite à 1/8, ne sera pas moins une affinité suffisante pour constituer le germe des sympathies identiques entre deux chœurs.

Cet accord est faible entre les âges 8 et 9, parce que les chœurs dont ils se composent sont le dernier terme de la série conjuguée. Ils sont par conséquent terme de transition et d'ambigu, qui déroge plus ou moins aux propriétés des 7 autres; aussi l'accord entre les deux âges 8 et 9, ne repose-t-il guère que sur les affinités d'amour et non pas sur d'autres liens. ((C'est un accord presque simple; ce vice n'est excusable qu'au dernier terme d'une série où la déviation devient effet régulier et non pas vice.)) L'accord étant dans toute sa force entre les chœurs 1 et 16, il est dans l'ordre qu'il soit au plus faible degré à l'autre extrémité.

Pour mieux juger ce rapport, il faut placer la série en équerre.

				Degrés de sympathie.
H	1.	16.	I.	8/8
G	2.	15.	J.	7/8
F	3.	14.	L.	6/8
E	4.	13.	M.	5/8
D	5.	12.	N.	4/8
C	6.	11.	O.	3/8
B	7.	10.	P.	2/8
A	8.	9.	Q.	1/8

Dans ce tableau, l'accord parle aux yeux, car il est en raison de l'éloignement des chiffres. Les âges 1 et 16 forment ici le pivot de la série, et par conséquent le point où les affections d'âges homogènes ont le plus d'intensité.

On ne manque pas en Harmonie de moyens pour établir cent sortes



de liens entre les deux âges 8 et 9, assez rapprochés par l'amour. Il est donc fort indifférent qu'ils soient insouciants l'un pour l'autre quant à l'affinité d'âge, ressort si puissant entre les chœurs 1 et 16, 2 et 15.

A défaut de ce ressort, la nature en prodigue d'autres : « *Uno avulso non deficit alter.* » Sa richesse en accords exige qu'elle les assujétisse à la progression décroissante, afin d'engréner les uns là où les autres faiblissent, comme dans ces chœurs 8 et 9, entre lesquels l'affinité d'âge est à peu près nulle, et qui pourtant sont en très-grande harmonie par les affinités d'amour qui ont toute leur force dans ces deux âges. La 11e passion, la papillonne, exige ces variantes. C'est pourquoi l'harmonie est obligée de moduler dans toutes les affinités en système croissant et décroissant, afin de pouvoir relayer et les engrener. L'ignorance de cette loi est cause que les civilisés n'ont jamais pu rien comprendre à l'énigme des sympathies et antipathies essentielles et accidentelles, dont je ne traiterai que plus tard.

Les accords contrastés dont nous avons traité au 2e chapitre de la notice, ont de même la propriété de graduation qui doit se rencontrer dans toute série. L'unité étant ennemie de l'égalité, et exigeant partout le lien progressif, on peut classer comme il suit la progression des accords contrastés.

1 ut. . . . . . — — — sol		quinte.
2 ut. . . . . . — — fa — la		quarte, sixte.
3 ut. . . . . . — mi — — — si♭		tierce, septième.
X ut. . . . . . — — — — — — ut		⋈

Cette progression est régulière, ayant ses trois termes et son pivotal. L'accord 1 est éclatant et mâle. Les accords 2 sont radoucis. Les accords 3 sont tendres. La gradation est bien observée.

Retenons de ce chapitre que, dans toute série, les accords doivent, pour se conformer aux lois d'harmonie, être combinés selon les trois passions distributives et la ⋈ foyère.

1° Selon la composite, ils doivent opérer en identique et en contraste : Si la série n'avait qu'un seul de ces accords, son mécanisme serait simple et réprouvé par les lois de la composite.

2° Selon la papillonne, ils doivent présenter des chances d'alternative, ce qui n'aurait pas lieu s'ils n'étaient que d'une catégorie tout identique ou toute contrastée.

3° Selon la cabaliste, ils doivent former ligue émulative contre d'autres termes de série. C'est ce que j'expliquerai amplement dans tout le cours de l'ouvrage, et surtout dans la notice sur la politique des séries.

⋈ Selon la foyère, Unitéisme, les accords doivent opérer en progression. Je viens de le démontrer dans la série des 16 âges.

Le lecteur n'est pas assez avancé en théorie pour qu'il convienne de l'engager dans ces analyses; il est une foule de détails élémentaires que je suis obligé de passer sous silence. Je ne serais compris que d'un très-petit nombre de lecteurs, et je dois écrire pour la multitude. C'est par cette raison qu'on trouvera souvent dans le corps de doctrine des lacunes qui ne seront pas insuffisance de ma part, mais crainte de surcharger les lecteurs peu exercés et de rebuter les impatients. C'est encore par ce motif que je divise en très-petits chapitres cette notice excessivement dogmatique et parsemée de principes très-importants qu'il importe de graver dans la mémoire des étudiants. Les petits chapitres y resteront mieux que les grands ((la brièveté, qui est, en rhétorique, la première qualité du discours, n'est pas moins nécessaire en analyse)), et je me rallie à cette méthode toutes les fois que les détails me paraissent de médiocre intérêt. Quand l'utile n'est pas soutenu de l'agréable, il faut que l'utile soit laconiquement exprimé.

CHAPITRE IV.

DE LA BINOCTAVE OU SÉRIE MESURÉE A DOUBLE TIMBRE.

Les Séries mesurées sont aux libres ce que sont les officiers aux soldats. Ce sont les mesurées qui ont la haute direction, quoique beaucoup moins nombreuses.

Je viens d'en décrire une de 3e puissance à 32 chœurs de ligne avec le chœur foyer et les chœurs complémentaires non comptés.

Avant de passer à celles de { 4e puissance contenant 134 / 5e puissance contenant 404 } termes ou touches, nous pouvons déjà expliquer les propriétés générales des séries mesurées en puissance quelconque.

La plus remarquable est la fixité. Les séries mesurées conservent dans toutes les phalanges du globe une distribution constante et invariable en nombre de groupes, en hiérarchie de fonctions. Leur ordonnance est fixe, tandis que les séries libres sont variables dans leurs dispositions. Tel canton propre à la culture des pommiers peut en cultiver 30 espèces; tel autre, dont le terrain diffère, n'en admettra que 15 espèces. La série des *Pommistes*, ou sectaires du Pommier, sera donc, dans le 1er canton, double de ce qu'elle sera dans le second, à égale population; ou bien dans le deuxième canton, la Pomme, en attirant, comme dans le premier, 300 sectaires, n'aura attiré que sur 15 espèces formant 15 groupes d'environ 20 sectaires, tandis que, dans le premier, elle aura attiré sur 30 espèces formant 30 groupes d'environ 10 sectaires, nombre approximatif.

Les séries industrielles, en grande majorité, sont de cette classe nommée libre, et qui varie en nombre de groupes, en espèces et variétés de culture ou de fabrication. Les séries libres varient non-seulement d'un canton à l'autre, mais souvent, dans le même canton, d'une année à l'autre ; car tout canton peut à volonté augmenter ou réduire telle culture, telle fabrication ; ce qui a lieu selon qu'il a éprouvé des échecs ou obtenu des succès.

La variation en nombre de groupes et de fonctions n'a jamais lieu pour les séries mesurées qui se maintiennent à perpétuité dans le même ordre. Les phalanges que l'on verrait pendant 70,000 ans, c'est-à-dire pendant tout le cours des ((16)) périodes harmoniques, seront organisées à 32 chœurs du tableau comme la série décrite (360), plus les chœurs d'aréopage ou foyer, et ceux de complément et réserve, qui ne sont pas comptés en gamme d'harmonie, où on ne considère que les touches actives. Aussi dit-on qu'une phalange régulière est composée de 810 touches ou caractères, comprenant les 14 amphi-chœurs 2 à 15, et celui d'aréopage ⋈ 17ᵉ.

[Note marginale, pages 28 et 30 du manuscrit.]

Chœur de touche se dit des 42 ou de tous.
Chœur de tableau . . . des 32
Chœur de ligne. . . . . des 28
Chœur de gamme. . . . des 24

Parmi les chœurs, on distingue l'ordre majeur et le mineur, puis le pivot, les sous-pivots et les mixtes, pour l'intelligence desquels il faut s'aider de la table qui suit.

Gamme pivotée d'une Phalange, ou distribution hiérarchique en série de 3ᵉ puissance (1).

Les chiffres désignent les chœurs masculins ; les lettres désignent les chœurs féminins de cette gamme.

Gamme majeure ou chœurs masculins.

Bambins.	1.	2. 3 = 4. 5. 6.	== 7. 8. 9. 10 =	11. 12. 13		Patriarches.
		15	foyer.	14	16	
		bas pivots.	17 ⋈ 17	hauts pivots.	—	
		P	Aréopage.	O	Q	
	A.	B. C. — D. E. F.	== G. H. I. J. —	L. M. N.		

Gamme mineure ou chœurs féminins.

(1) Voir la section cinquième de la *Théorie de l'Unité*, p. 427, tome II, A. E., et p. 311, tome IV, N. E.

18. R 19. S 20. T	tribu de compléments.	V. 21. Tribu de réserve.

On omet dans cette gamme :

Les 3 amphi-chœurs de complément. . . 18. R. 19. S. 20. T
Le grand amphi-chœur de réserve. . . . 21. Y.

C'est donc seulement sur les 16 amphi-chœurs ou 32 chœurs de tableau que nous allons établir l'analyse des relations internes d'une série mesurée.

On reconnaît, à l'inspection du tableau, que sur les 32 chœurs il n'y en a que 24 en ligne d'harmonie active. Les 8 autres étant employés, comme dans la gamme planétaire, en sous-pivots et mixtes; savoir :

4 en sous-pivot. . { 15 et P Vénérables et Vénérables. / 16 et O Révérends et Révérendes.

4 en transition. . { 1 et A Bambins et Bambines. / 16 et Q Patriarches et Patriarches.

L'Aréopage ou foyer en grand pivot ⋈.

Il ne reste donc en ((ligne)) gamme que 12 amphi-chœurs ou 24 chœurs.

Désignés 2 à 13. B à N.

Ainsi les Séries mesurées ne modulent toujours que par douzaines simples ou redoublées. Tout ce qui excède la douzaine se place en fonctions accessoires, comme nous allons l'analyser dans celle-ci.

Les chœurs de Vénérables et de Révérends trop âgés pour prendre part à l'harmonie active y figurent comme dans l'industrie en directeurs des 12 autres. L'amphi-chœur 14 a la tutelle des 7 chœurs en puberté, et l'amphi-chœur 15, plus âgé, plus sympathique avec l'enfance, a la tutelle des 5 amphi-chœurs dits impubères, et dont le 5e seulement atteint à l'âge nubile.

Quant aux deux chœurs 1 et 16, leur faiblesse par excès de jeunesse ou de vieillesse les met tout-à-fait hors d'harmonie active. Ils ne peuvent intervenir qu'à titre de liens ambigus ou transitions.

Il reste donc en ligne de gamme harmonique 24 chœurs, dont

12 masculins, 2 à 13, formant l'octave majeure, pivotée sur 14 et 15.
12 féminins, B à N, formant l'octave mineure, pivotée sur O et P.

Cette distribution est exactement conforme à celle du clavier planétaire, où l'on voit 24 satellites groupés sur 4 étoiles cardinales.

En majeur : sur Saturne, 7. La Terre, 5.
En mineur : sur Herschell, 8. Jupiter, 4.

Le tout lié par 4 ambiguës, qui sont : Protée, Vénus, Sapho et Mars.
Grand pivot : LE SOLEIL.

(Phœbé non comprise, puisqu'elle est un astre mort à remplacer par Vesta, qui a été tirée du corps des étoiles de complément non encore découvertes.)

J'ai déjà fait remarquer, aux Prolégomènes, cette unité du système planétaire avec l'harmonie domestique d'une phalange. On ne saurait trop faire remarquer cette analogie, pour confondre ceux qui raisonnent sans cesse d'unité et qui veulent exclure le système passionnel d'unité avec l'univers matériel.

Une autre analogie très à portée de tout le monde est celle des mains de l'homme. Leur mécanisme s'opère par 28 phalanges, dont 4, celles des 2 pouces, forment l'appui des deux douzaines placées aux mêmes doigts. Cette disposition est exactement conforme à celle des 28 chœurs d'activité d'une phalange, les 1 et 16 — A et Q n'étant pas chœurs d'activité.

Le corps humain est dans tous ses détails l'image parfaite des dispositions de l'harmonie. Nous aurons souvent occasion de le remarquer, comme je l'ai fait au sujet des 32 dents et des 28 os digitaux.

Il convient de reproduire aussi une observation déjà faite, c'est que Dieu, dans ses claviers sidéraux et passionnels, ne procède pas avec la confusion de nos physiciens, qui, dans leurs claviers musicaux, cumulent en une seule octave les sons majeurs et mineurs dont ils connaissent fort bien la différence. Aussi sont-ils obligés de la concilier sur le clavecin par une théorie d'accords ambigus dits tempéraments. Dieu, pour obvier à cette confusion, fait usage des doubles octaves de groupes en passionnel et des doubles arômes de planètes en mécanique sidérale, afin de distinguer le mode majeur et le mineur. Les octaves, accolées de la sorte en touches majeures et touches mineures, se nomment binoctaves.

Nous verrons dans l'étude des cinquièmes puissances passionnelles que Dieu pousse la distinction au quadruple et emploie jusqu'à 4 douzaines d'arômes et de passions dans une seule octave, afin de la distinguer en

Essor { majeur direct et majeur inverse.
mineur direct et mineur inverse.

Le clavier général des caractères, au nombre de 810, module ainsi par octaves quadruplées ou tétroctaves.

Glissons sur ces détails. Je ne les laisse entrevoir que pour faire juger de l'extrême délicatesse avec laquelle Dieu a réglé et nuancé les ac-

cords de ces passions, qui sont le plus brillant de ses œuvres, et dont nos philosophes n'ont su obtenir, après 100,000 systèmes, d'autres concerts que

Indigence, Fourberie, Oppression, Carnage,
Excès climatériques, venins morbifiques, obscurités dogmatiques,
Duplicité universelle.

Je viens de décrire une série mesurée de 3e puissance, une binoctave. Il peut en exister de 2e, bornées à 12 groupes, qui ne font pas distinction des sexes majeur et mineur. On trouve, par analogie, dans l'empyrée des tourbillons de 2e puissance conduits par des nébuleuses qui n'ont que 12 planètes en clavier, ou tout au plus 16.

La 1re puissance en mécanique sidérale est composée des étoiles cardinales qui régissent des portions d'octave. Tel est Saturne ((Jupiter, etc.)), qui conduit 7 touches sidérales nommées satellites.

On organise de même en harmonie passionnelle des séries mesurées de 1re puissance par 7 et 5, d'autres fois par 4 et 8, selon les emplois. Ces détails seraient insipides pour le commençant, et j'en supprime le chapitre beaucoup trop savant; mais je recommande au lecteur la définition très-succincte que je viens de donner sur la série de 3e puissance ou binoctave appliquée aux âges. Nous serons à chaque instant obligés de parler de ces 32 chœurs et de leurs relations. Nous citerons même d'autres séries de fonctions organisées en binoctave, conformément à celle-ci, qu'il est indispensable de bien connaître avant de passer aux détails intéressants de l'éducation et des relations domestiques.

Ce que nous avons à remarquer dans la série de 3e puissance tablée (378), c'est que l'attirail d'harmonie mesurée marche toujours comme la musique, par octave ou douzaines. Peu importe qu'on y ajoute des sous-pivots, comme sont les 2 os actifs du pouce pour les 12 de la main, ou des ambigus, comme les 4 dents de sagesse ou d'extrémités. Il n'y a toujours dans la série de 3e puissance qu'une octave ((fondamentale)) composée de 24 touches dialoguées en majeur et mineur, et qu'on nomme binoctave pour la distinguer de la 2e puissance où l'octave est simple, confondant le majeur et le mineur, comme dans nos instruments civilisés.

Ces notions élémentaires doivent sembler un peu arides, mais on en va voir l'application dès la section suivante, et on pardonnera à l'aridité des principes en faveur de la beauté des résultats. A parler net, si l'on trouve dans ce mécanisme des séries soit libres, soit mesurées, le moyen de mener avec mille francs de rentes le train de vie qui exigerait 30,000 en Civilisation, aura-t-on regret au peu d'études qu'aura coûté la théorie des séries passionnelles?

D'ailleurs, ceux qui se plaignent des ronces didactiques doivent considérer que je laisserais trop de prise à la détraction, si je donnais le plan des Séries passionnelles sans aucun détail sur les calculs relatifs à leur harmonie. Qu'il suffise de dire que je ne publie pas la 10e partie de ces calculs. J'en donne assez peu pour ménager les étudiants, ne pas les engager dans une théorie qui serait un dédale pour gens non aidés d'un maître; mais j'en donne assez pour réplique à ceux qui seraient tentés de croire qu'il y a dans le calcul de l'Association des dispositions arbitraires comme celles des sciences purement humaines.

[Fourier insistait souvent sur la rigueur mathématique des calculs de l'Association. Rapportons ici quelques passages écrits par lui dans ce sens. Nous les prenons à deux cahiers, où sont ébauchés les premiers chapitres du *Nouveau Monde industriel*. Le premier est le cahier marbré nankin, 27e pièce, cote 10; le second est blanc, 19e même cote.]

(1er cahier, page 100). . . . . . A ces questions et à cent autres de même [ ], il n'est qu'une réponse : mettre en jeu les 3 passions mécanisantes appliquées à des séries industrielles. Partout où elles interviendront combinément, il y aura attraction industrielle, directe ou indirecte. Il reste donc à imaginer des corporations et dispositions propres à favoriser le développement combiné de ces 3 passions, et tel est le plan du mécanisme sociétaire, où nulle disposition n'est suspecte d'arbitraire; car le lecteur aura toujours sa pierre de touche pour vérifier et juger, et partout où il pourra prouver qu'une des 3 passions n'intervient pas, il sera fondé [à l'interligne : vu que non arrive aux 3 foyers] à rejeter la disposition comme l'orfèvre à refuser un or qui, à la touche, est trop faible au titre.

En conséquence, j'ai dû moi-même vérifier très-sévèrement si chacune de mes dispositions sociétaires suffisait aux 3 conditions de rivalité, exaltation, engrenage, et rejeter ou modifier tout ce qui ne remplissait pas à la rigueur la triple clause qu'impose la nature au génie sociétaire ((dans toutes les dispositions, depuis les moindres détails d'industrie domestique jusqu'aux vastes mécanismes d'administration du globe et unité universelle.))

(P. 121.) Divers lecteurs ne manqueront pas de prétendre que je règle arbitrairement les divisions de fonctions, d'âges, de caractères et de nombres. Pour répondre à ces objections, il faudra donner une théorie des *Séries mesurées*, et je n'ai pas même assez d'espace à donner à la théorie des *Séries libres*. Je me borne à un petit tableau d'analogie, dénotant qu'une Série mesurée de 3e degré est toujours composée de 32 pièces, et le pivot selon ces 3 exemples.

Séries mesurées de 3e degré.

	Pivot.	Sous-pivot.	Ambigus.
Planètes.	Soleil.	Les 4 lunigères.	Les 4 mixtes : Vénus, Mars, Protée, Sapho.
Phalange.. . . .	Régence.	Les 4 chœurs : Vénér. et Révér.	Les 4 chœurs extrêm. Bambins et Patriarch.
Dents humaines.	Os hyoïde.	Les 4 dents canines.	Les 4 dents extrêmes.
Lettres d'alphabet. Périodes sociales.	On en verra ailleurs le détail conforme, analogue à ces 3 séries.		

	Gamme majeure.	Gamme mineure.
Planètes.	Les 12 satellites de Saturne et de la Terre.	Les 12 satellites de Herschell et Jupiter.
Phalange.. . . .	Les 12 chœurs masculins : nos 2 à 13.	Les 12 chœurs féminins : nos 2 à 13.
Dents humaines.	Les 12 incisives et molaires supérieures.	Les 12 incisives et molaires inférieures.

Il faudrait un demi-volume pour démontrer quelle distribution exige la Série mesurée dans chaque degré, pourquoi elle veut 12 ou 24 en 2e degré, 32 ou 64 pièces en 3e degré, 134 ou 268 en 4e degré, 405 ou 810 en 5e degré, etc.

Ne perdons pas de temps en débats qui sortent du cadre de cet opuscule. Personne ici n'est obligé de croire aveuglément, et je n'écris que pour ceux qui veulent se contenter de détails que peuvent comporter les limites d'un abrégé.

D'ailleurs, n'aura-t-on pas la preuve indiquée page 100, la faculté de vérifier, si telle disposition satisfait le vœu des 3 passions mécanisantes et en assure le plein essor? Et comme personne, sur ce problème du mécanisme sociétaire, n'ose se croire juge compétent, on peut bien, quant au dispositif, s'en rapporter au pilote à qui 28 ans d'étude sur cette matière donnent quelques titres à la confiance.

(Pages 64 et 66, — et 2e cahier, pages 119 et 122.) Il importe de prouver, dès le premier chapitre, que ma théorie (ne donne rien à l'arbitraire) ne tombe jamais dans l'arbitraire et s'appuie toujours de l'analogie avec les harmonies de l'univers, avec les connaissances fixes de la physique et les vérités mathématiques.

Je viens d'analyser les 3 buts ou foyers de l'Attraction passionnée : ce sont les mêmes que ceux de l'Attraction matérielle ou sidérale. On en va juger par un parallèle.

Attraction planétaire.		Attraction passionnelle.	
1er but.	Le Soleil, foyer de luxe et source de richesses.	1er but.	Les richesses, le luxe interne et externe.
2e but.	Les 4 groupes.	2e but.	Les 4 groupes.

majeurs.	Saturne régit 7 satellites.		d'Ambition régit 7 chœurs	d'une phalange.
	La Terre régit 5 satellites.		d'Amitié régit 5 chœurs	
Mineurs.	Herschell régit 8 satellites.		d'Amour régit 8 chœurs	
	Jupiter régit 4 satellites.		de Familisme régit 4 chœurs	
3e but.	Le mécanisme des (sphères) pesanteurs et aromes.	3e but.	Le mécanisme des (masses) passions et caractères ; des Séries.	
⋈ but.	L'Unité d'action, affectée aux planètes, refusée aux comètes.	⋈ but.	L'Unité d'action, réservée aux périodes sociétaires, refusée aux périodes insociétaires.	

En lisant ce tableau, on aura peine à concevoir ce que signifient ces mots : l'Ambition régit 7 chœurs. Patience là-dessus. Je ne peux pas tout expliquer dès le premier chapitre; mais on verra plus loin que, dans toute phalange sociétaire, les 24 chœurs d'harmonie active se distribuent sur les 4 passions affectueuses, comme les 24 satellites se conjuguent sur les 4 planètes lunigères, dont une, la Terre, est désemparée depuis quelques mille ans de ses satellites, qui viendront bientôt se conjuguer sur elle.

On voit que la théorie d'attraction passionnée est, dès sa base, calquée rigoureusement sur l'harmonie (la plus saillante) la plus immense de l'univers. L'analogie ne saurait être plus exacte.

Il en sera de même de tout le corps de doctrine contenu dans ce livre. On n'y trouvera en calcul d'attraction passionnée aucun principe, aucune disposition qui soit de mon crû. Je me rallierai sans cesse aux théorèmes de mathématique et de physique expérimentale, c'est-à-dire à la véritable nature et non à la nature imaginaire et oppressive des politiques et moralistes; je ne procéderai que par analogie avec la nature et par application du mécanisme des passions au mécanisme de l'univers.

Quelques personnes ont cru me faire un compliment en disant que j'ai beaucoup d'imagination. C'est fort mal définir mon genre de travail ((et d'invention)). On ne trouve rien dans ma théorie qui soit de pure imagination. Tout y est sévèrement coordonné aux sciences exactes. Quand j'ai recours à l'imagination, c'est sauf à vérifier la disposition imaginée, éprouver si elle satisfait aux théorèmes d'attraction passionnée et à l'analogie. En procédant ainsi, l'imagination peut bien servir un inventeur, comme elle servit Kepler sur la loi des carrés de temps périodiques proportionnels, aux cubes de distance. Mais Kepler n'admit ce théorème qu'après avoir vérifié, et j'en fais de même. Au reste, l'imagination la plus féconde eût été bien insuffisante en calculs d'attraction, sans la docilité à observer le vœu de la nature, étouffée de tout temps par nos sciences morales, qui, en proscrivant l'attraction ((et les passions)) passionnée, ont empêché qu'on ne se livrât, sur ce sujet, à quelque analyse qui aurait bien vite conduit ((au calcul)) à la découverte du procédé sociétaire ou mécanique de séries passionnées.

LA

QUESTION RELIGIEUSE.



CINQUIÈME ARTICLE.

(Voir les première, deuxième, troisième et cinquième livraisons.)

CADRE D'ÉTUDES.

DIVERSES LANGUES ET FORMES DU LANGAGE.

La grande diversité des langues anciennes et modernes est une des causes d'erreurs et de controverses envenimées en matière de dogmes. Il est donc d'une grande utilité d'étudier la question des langues en général, et surtout celle des diverses formes de langage particulières à chaque secte religieuse ou philosophique.

La plupart des revélations dites religieuses ou divines ont été faites dans des langues qui ont perdu la vie, et dont le sens, semblable aux instincts qui animaient autrefois les organismes devenus fossiles, n'existe plus pour nous d'une manière évidente et palpable comme la vie actuelle des êtres vivants.

Ceci est vrai pour toutes ou presque toutes les religions, même pour le christianisme. Le sanscrit, le zend, l'hébreu et d'autres langues orientales « mortes » aujourd'hui contiennent le dépôt primitif des révélations principales; et le grec même, qui contient le dépôt primitif de l'Évangile, est une langue plus ou moins sans vie pour nous, au siècle où nous sommes.

Toutes ces révélations nous ont donc été transmises de seconde main par des traductions où la latitude des erreurs humaines est nécessairement immense. Heureusement l'autorité de la loi vivante dans l'Église catholique est là comme garantie *suffisante* de la vérité des traductions

admises dans la *Vulgate*, qui forme un degré mixte, un lien régulier entre les langues ancienneset modernes, comme l'éléphant et le rhinocéros, entre les êtres organiques vivants aujourd'hui et les formes fossiles d'êtres qui ont existé dans les temps antédiluviens. Expliquons plus clairement notre idée.

Au temps du Christ, la langue hébraïque vivait encore, puisque la nationalité juive existait en Palestine, englobée, ainsi que la Grèce, dans l'empire romain. Les trois langues hébraïque, grecque et romaine vivaient à la fois au sein de l'Église chrétienne, puisqu'elles étaient parlées par les premiers disciples du Christ ; seulement, à cette époque, la première se mourait, la seconde était en déclin et la troisième dans toute sa vigueur. Elles étaient chacune dans un état de vie proportionnelle à la puissance de ces peuples.

Bien que la parole du Christ ait été donnée en langue hébraïque, elle a dû être fidèlement transmise en langue grecque par les évangélistes, qui possédaient ces deux langues, alors vivantes. Il en a dû être de même pour la traduction de l'Évangile en langue latine avant la mort de la langue grecque, ainsi que des traductions plus récentes de la Vulgate en langues modernes. De sorte que les traductions sanctionnées par l'Église ont été faites de langue vivante à langue vivante.

Voilà en quoi nous considérons comme *suffisante* la garantie de la loi vivante de l'Eglise catholique, parce que, dans ces conditions, toute infidélité notable était impossible. Voilà pourquoi aussi nous nous défions des nouvelles interprétations des langues mortes.

Privé de ce lien régulier, privé de l'autorité de cette loi vivante, qui accepte, en parfaite connaissance de cause, telle traduction et telle révélation, en rejetant telles autres comme douteuses et apocryphes, le monde religieux ne saurait pas à quoi s'en tenir sur les transformations des révélations et des langues qui sont les formes organiques de ces Verbes.

Il en est de même des dogmes ou explications de ces Verbes, qui varient plus ou moins en se développant, au fur et à mesure que l'esprit humain se développe dans les siècles.

C'est par ce côté que le protestantisme même n'est jamais sorti de l'Église catholique proprement dite, puisqu'il accepte la révélation admise et reconnue par l'autorité apostolique, et rejette les révélations douteuses, les nombreux livres d'évangile dits apocryphes, et qui sont sans autorité dans l'Église catholique. C'est par ce côté que les dissidents religieux pourront rentrer dans le sein de l'Église universelle quand le moment sera venu pour un pareil accord. En attendant, les esprits, des deux côtés, ont beaucoup de chemin à faire réciproquement avant d'y arriver.

Nous pouvons voir cependant et constater dès à présent la nécessité d'une loi vivante comme autorité dans l'Église pour accomplir l'accord universel ; et, en même temps, nous pouvons faire observer que les diverses sectes protestantes, en militant pour le droit légitime du libre examen, ont commis une faute en niant l'autorité de la loi vivante. Ils ont confondu l'abus ecclésiastique de cette loi d'autorité avec le principe lui-même, et le clergé catholique les a confirmés dans cette erreur par un aveuglement déplorable sur la question de l'infaillibilité, non pas de l'Église universelle comme institution divine et providentielle, mais des individus revêtus de l'autorité ecclésiastique à une époque donnée.

Nous reviendrons sur cette question plus tard. Pour le moment, nous constatons que l'autorité de la loi vivante est un principe fondamental de la vie unitaire, et que le droit de libre examen doit être toujours garanti à tous et à chacun, mais subordonné à l'autorité existante jusqu'à ce que les nouveaux développements de la vérité, ainsi obtenus, soient suffisamment élaborés par les intelligences d'élite, pour être admises et sanctionnées par l'autorité elle-même, entre les mains d'une nouvelle génération, sinon par la contemporaine.

Bien que la loi vivante soit vraie comme principe d'autorité dans l'Église universelle, il n'est pas moins vrai que les hommes revêtus de cette autorité à une époque donnée peuvent s'aveugler au point de perdre la raison, et précipiter les esprits dans des troubles et des convulsions horribles. C'est ce qui est arrivé plus d'une fois déjà dans l'histoire du genre humain. Nous devons donc poser la question ici dans toute son intégralité selon le droit de libre examen, et comme si une autorité ombrageuse n'existait pas dans l'Eglise ; sauf le principe de subordination libre et volontaire pendant les temps d'études, et jusqu'à ce que les principes nouveaux soient compris et admis par l'autorité elle-même.

Toutes réserves faites en faveur des autorités constituées et de leur compétence relative à l'état actuel des choses, posons la question des diverses langues et formes particulières de langage propres à chaque secte religieuse ou philosophique. Cette question doit comprendre la série suivante de points de vues méthodiques.

K. Incohérence actuelle des langues.

1. Le nombre des langues primitives et dérivées qui existent ou ont existé sur notre globe.

*. Les diverses manières d'écrire ces langues.

2. Les différences caractéristiques de ces langues et leurs développements successifs.

*. Les lacunes de sons et de lettres élémentaires particulières à chacune de ces langues.

3. La naissance, la vie et la mort des diverses langues connues ou inconnues.

4. Les traductions.

*. Les changements d'orthographe et de sens des mêmes mots d'une même langue en siècles successifs.

5. Des formes de langage particulières à chaque secte parlant une même langue.

*. Des synonymes et des équivalents techniques.

6. Des paraboles et correspondances analogiques.

*. Des mélanges de langues différentes et de styles différents.

7. Du néologisme et des erreurs de copistes.

⋈ { X. De l'origine des langues primitives.
  { Y. De la formation scientifique d'une langue universelle.

X { ⋊ Du type divin d'un langage céleste universel.
  { ⋉ Du type divin d'un langage terrestre universel.

ꓘ. De l'adoption temporaire d'une langue arbitraire pour les besoins de l'unité universelle au début de l'Harmonie.

En posant la question religieuse dans son intégralité, nous sommes tentés à chaque pas d'entrer dans de grands développements de questions secondaires et subordonnées, extrêmement intéressantes à étudier, mais dont l'examen spécial nous entraînerait au-delà des limites de notre travail. Nous sommes forcés de les traiter rapidement et superficiellement; d'autres pourront, à l'occasion, les développer dans tous leurs détails.

Il en est ainsi de la question particulière des diverses langues et formes du langage, sur laquelle nous devons glisser rapidement

Parlons d'abord :

DE LA DIVERSITÉ DES LANGUES EN GÉNÉRAL.

Quant à l'incohérence générale des langues, elle est trop évidente pour qu'on la nie. Tout le monde regrette cet état de divergence, sans qu'on ose espérer le voir cesser bientôt, ou même voir neutraliser les erreurs et les mésintelligences qui en résultent.

Le nombre des langues qui existent ou ont existé sur notre globe a été estimé à plus de six cents, et les peuples qui parlent ces diverses langues sont restés jusqu'à présent presque entièrement étrangers les uns aux autres. Ils ne peuvent se comprendre réciproquement sans un travail pénible qui rebute les neuf-dixièmes, et qui n'est jamais complet chez le petit nombre de personnes qui se vouent à ce genre d'études.

Les causes d'erreurs sont donc presque innombrables quand il s'agit de communiquer les idées et les sentiments d'un peuple à un autre peuple. C'est une première cause de réserve sur l'opinion qu'on doit se former de tel ou tel système d'idées qui nous vient d'un peuple étranger. Observons toutefois que ce qui peut être légitimement une cause de réserve prudente, n'est pas nécessairement une raison suffisante de rejet absolu.

Les diverses manières d'écrire ces langues sont aussi une cause d'erreur et d'incertitude dans les traductions.

Pour nous garantir effectivement de ces nombreuses sources d'incertitude linguistique, il faudrait faire une étude complète de toutes les langues importantes de l'humanité, afin de bien connaître leurs différences respectives et leurs développements successifs. C'est un travail presque impossible à un seul individu et fort difficile à bien faire, même à une société de savants qui s'en chargerait spécialement et avec tout le zèle exigé pour réussir. Combien donc devons-nous nous méfier des imperfections presque inévitables des versions les plus estimées quand il s'agit d'idées divines et des dogmes de la religion !

Quand même les versions seraient irréprochables, il resterait encore une question très-importante à examiner au point de vue de la translation d'une langue dans une autre : celle des lacunes de sons et de lettres élémentaires propres à chacune de ces langues, ainsi que celle des lacunes de mots et d'idées.

Il faudrait savoir : 1° si parmi les langues connues, mortes ou vivantes, il y en a une qui contient tous les sons élémentaires de la voix humaine, et qui puisse, par conséquent, exprimer tous les sentiments et toutes les idées possibles du genre humain ; ou si toutes les langues sont, sous ce rapport, dans la même condition ou dans une condition analogue à celles qui sont reconnues très-incomplètes ; 2° si elles ne sont pas toutes incomplètes, quelles sont celles qui sont remarquables par l'absence de lacunes de ce genre ?

Il est notoire que la plupart des langues modernes ou vivantes ont des lacunes élémentaires de la voix humaine, lesquels sons se trouvent dans d'autres langues. Par exemple, les Anglais n'ont pas les sons de *u* et de *eu ;* les Français n'ont pas ceux de *dge, tche, the, khe, ghe :* d'autres sons élémentaires de la parole humaine manquent à d'autres peuples, et il est probable qu'elles sont toutes plus ou moins incomplètes sous ce rapport. Or, il est reconnu que tous les sons élémentaires de la voix correspondent respectivement à des sentiments particuliers de l'âme ou à des nuances de sentiment, et, dès-lors, il faudrait savoir si tous les sentiments possibles ont été éprouvés par des peuples qui manquent de certains sons élémentaires de la parole. Car, si toutes les nuances de

sentiments ne peuvent pas avoir été éprouvées par des peuples qui manquent de certains sons de la parole, il en résulterait que certaines nuances de sentiment et de pensée ne peuvent pas se rendre exactement dans des langues qui manqueraient des sons qui représentent et qui expriment exactement ces sentiments.

Il y a évidemment là une autre cause d'incertitude dans les versions d'une langue à une autre, et quand il s'agit du Verbe divin, cette incertitude est très-embarrassante.

Si les langues sont dans un état fragmentaire, il est plus que probable que les idées des peuples qui parlent ces langues sont aussi dans un état fragmentaire, et, dès-lors, les révélations et les dogmes religieux chez ces divers peuples sont dans un état fort incomplet. Or, pour compléter l'alphabet naturel et universel, on est obligé de consulter toutes les langues ou du moins un très-grand nombre; et pour former la base de la religion universelle, il est probable qu'il faudra consulter les révélations et les dogmes de tous les peuples, ou du moins des peuples les plus avancés de l'humanité. Pour consulter avec fruit les idées religieuses de ces peuples, il faudrait être à même de bien comprendre leurs langues respectives, ce qui est fort difficile dans tous les cas, et surtout dans les cas d'existence passée et de langue morte. Heureusement pour nous il est très-probable que les idées perdues sans retour, par suite de langage perdu, ne sont aucunement nécessaires au progrès actuel de la vérité, et que cette espèce de détritus linguistique, comme toute autre espèce de détritus dans la nature, ne doit servir qu'indirectement à la fécondité progressive de nos idées. C'est là, toutefois, un problème important à résoudre, car les fruits morts ou fossiles de l'intelligence ne doivent pas être plus propres à alimenter l'esprit que les fruits morts ou fossiles de la matière ne sont propres à alimenter le corps.

Pour bien constater la valeur actuelle des langues diverses et des idées qui nous viennent originairement de ces dépôts, il faudrait connaître l'histoire et le génie de ces langues, leur origine, leurs progrès et leur *déclin* dans les cas de mort. Cette étude est importante au point de vue religieux; car toutes les langues qui ont reçu le dépôt primitif de la révélation divine sont mortes pour nous, ou si peu connues, que les savants même qui font une étude spéciale de ces langues ne sont plus d'accord sur le sens de beaucoup de mots de première importance. Ce qui arrive en Occident par rapport aux langues mortes (*hébraïque*, *grecque*, *latine*), doit aussi avoir lieu en Orient, par rapport aux langues sacrées qui sont tombées en désuétude, de sorte que la transformation successive des langues est un fait général chez les peuples.

Cette transformation des langues est digne d'attention sous tous les rapports. C'est un fait positif que personne ne peut nier, et nous ver-

rons, à l'occasion, que c'est un fait providentiel pour nous forcer à nous occuper de l'esprit vivant de la parole divine, au lieu de nous enterrer dans les régions de la lettre morte. « C'est par Jésus-Christ que nous avons une si grande confiance en Dieu. C'est lui aussi qui nous a rendus capables d'être les ministres de la nouvelle alliance; *non pas de la lettre*, mais de l'esprit; car la lettre tue, et l'esprit donne la vie. » (II Cor. III. 6.)

Plus on réfléchit sur ce fait, que les Révélations du Verbe ont toutes été déposées dans des langues qui sont aujourd'hui tombées en désuétude, et que ces revélations divines ont été soumises à la nécessité d'une traduction littérale en langues modernes; plus on réfléchit sur ce fait, plus on est frappé de l'importance de cette œuvre de transformation ou traduction. En donnant un nouveau corps à l'esprit du Verbe, il y a eu de tout temps risque de le fausser. L'incertitude se fait sentir à chaque pas dans l'étude de la parole divine, quelque confiance qu'on puisse avoir d'ailleurs dans les versions autorisées.

La plus grande partie de l'Évangile traduit est, sans doute, d'une clarté incontestable, mais les parties qui sont controversées par les docteurs et les savants sous les rapports théologique et linguistique, ne laissent pas que de légitimer l'hésitation et la réserve, jusqu'à plus ample éclaircissement.

Tout ce que nous prétendons induire de ce fait, à présent, c'est le besoin de la tolérance religieuse et de l'étude approfondie de ces questions, parce qu'il y a des causes d'erreur et d'incertitude dans l'état actuel des dogmes et des opinions.

Après l'étude régulière des traductions vient la question des mutations de style. De siècle en siècle, il y a des changements énormes dans une même langue. Vient ensuite la question des permutations de mots qui changent la valeur et le sens d'une phrase. La langue française des auteurs anciens est à peine comprise de la génération actuelle, tant cette langue a subi de mutations dans le style et dans le sens des mots; les étrangers parviennent difficilement à acquérir une connaissance exacte de toutes les nuances de la langue perfectionnée. Les permutations les plus vulgaires, telles que celles-ci : bonhomme, homme bon, grand homme, homme grand, sont une source de difficultés pendant longtemps pour des étrangers, et les finesses de la langue ne leur sont jamais parfaitement dévoilées, quels que soient les avantages qu'ils peuvent avoir en habitant le pays même pendant de longues années. Que doivent donc être les difficultés qui se présentent à un esprit qui veut approfondir une langue morte, qui a dû varier dans ses progrès, comme nos langues d'à présent?

Dans l'incohérence actuelle des langues, les sources d'incertitude se

multiplient à mesure qu'on avance dans l'étude de cette question. Force est de nous réfugier dans l'esprit général du Verbe et de réserver toutes les controverses qui naissent des mots mal compris ou diversement entendus.

DES FORMES DE LANGAGE PARTICULIÈRES A CHAQUE SECTE.

Les causes d'incertitude que nous venons de passer en revue, et qui se rapportent principalement à la connaissance des langues mortes, ne sont qu'une partie de la difficulté générale qu'il faudra vaincre pour parvenir à s'entendre sous le rapport de la langue et des formes particulières du langage. Quand même on serait bien édifié sur les langues anciennes et la traduction du Verbe religieux en langues modernes, il resterait encore une cause d'incertitude à analyser pour éviter les discussions de mots et s'entendre sur les commentaires du Verbe et sur les valeurs relatives des doctrines philosophiques et religieuses.

En effet, chaque école philosophique et chaque secte religieuse adopte respectivement des formes de langage, qu'il faut étudier avec soin avant de pouvoir se pénétrer des idées particulières ou générales qu'on cherche à comprendre. Cette étude préalable est tellement nécessaire, que si l'on a le malheur de la négliger, on risque, non-seulement de ne pas bien comprendre son auteur, mais de donner à ses paroles une valeur tout-à-fait différente de celle qu'il y attache lui-même.

Ceci est d'expérience continuelle, et cependant peu de personnes en profitent. On discute sans s'entendre dans les livres, dans les journaux, dans les salons, dans les parlements, partout et tous les jours, sur les mots et sur les formes de langage, lorsque, au fond, les principes sont identiques dans les esprits. Les différences d'opinion sont apparentes plus que réelles, et la controverse dérive de l'incohérence dans les études. Chacun se borne à apprendre le langage philosophique particulier à un système, à une secte, et néglige les autres. Chaque école a des formes de langage qui diffèrent beaucoup, en tout point, de celles des autres écoles, et, dès-lors, il n'y a pas moyen de s'entendre en controverse religieuse, politique ou philosophique : c'est la tour de Babel éternisée.

D'où vient cette incohérence dans les formes du langage, dans la technologie philosophique? Elle vient de l'incohérence dans les méthodes d'analyse et de synthèse. Chaque fondateur de secte adopte une méthode particulière qui diffère plus ou moins de celle des autres. Ces différences sont encore multipliées par les principaux écrivains de chaque secte.

Il y aurait toute une série de distinctions à faire sous ce rapport, si

l'on voulait descendre dans les détails de la question. En premier degré, il faudrait distinguer trois grandes divisions ou sectes *religieuses*, *philosophiques* et *neutres* (ces dernières, plutôt critiques que systématiques).

Dans chacune de ces classes, on trouverait plusieurs sous-divisions; telles que les mystiques, les moralistes et les dogmatistes en religion, les spiritualistes, les matérialistes et les panthéistes en philosophie; les croyants, les sceptiques et les girouettes en critique.

Or, les sectes mystiques n'emploient pas les mêmes formes de langage que les autres sectes religieuses, quand même ils veulent exprimer des idées identiques. Il en est de même, en philosophie, des spiritualistes et des matérialistes. Ces faits doivent être trop notoires pour demander beaucoup d'exemples. Nous en donnerons quelques-uns cependant pour appuyer notre raisonnement.

Nous avons déjà dit que ces différences de formes de langage ont leur origine dans la diversité des esprits qui ont fondé des écoles, et dans les méthodes particulières à chacun. En effet, chaque fondateur de secte apporte une idée nouvelle ou un système nouveau, avec une méthode plus ou moins heureuse, plus ou moins originale. Mais cette méthode n'est pas toujours connue de la masse des lecteurs qui adoptent le système, parce que les auteurs préfèrent ordinairement exposer leurs idées sous la forme d'une synthèse générale, que de donner l'analyse régulière sur laquelle cette synthèse est fondée.

Cette méthode est, en quelque sorte, imposée à un esprit novateur par le public même, qui n'aime pas à s'engager dans les ronces de l'analyse pour voir le but du système qu'il étudie. Et quand même il n'en serait pas ainsi, la plupart des auteurs qui font école dans le monde n'ont pas eux-mêmes une connaissance exacte de la méthode analytique qu'ils ont suivie. Il est possible, néanmoins, de retrouver à peu près dans la synthèse d'un auteur la base de la méthode analytique de son système. C'est un travail indispensable pour quiconque veut approfondir une théorie.

On sait, par exemple, que les panthéistes commencent toujours par l'analyse de l'*infini*, et comme ils ne peuvent jamais en sortir pour faire leur synthèse, ils restent toujours perdus dans un océan de mots qui peuvent signifier tout ce que l'on voudra; de manière que, quelle que soit la découverte faite par un esprit nouveau dans la sphère du fini, son idée était nécessairement contenue dans l'infini, découvert longtemps avant lui par les panthéistes. L'infini en temps, l'infini en espace, l'infini en substance; l'être absolu, la loi absolue, la justice absolue, la morale parfaite, la liberté absolue, la puissance absolue, l'infini absolu et l'absolu infini, voilà à la fois l'analyse et la synthèse panthéistiques. Les doc-

teurs de cette école sont toujours dans l'infini absolu, et comme ils s'y réfugient toutes les fois qu'on veut raisonner avec eux dans la sphère des choses finies, il n'y a aucun moyen de s'entendre dans la discussion. Ils ne se sont pas aperçus de ce cercle vicieux, ni de la nécessité de rester dans la sphère des choses finies toutes les fois qu'on veut raisonner. Toute étude doit commencer par la sortie de l'infini et se terminer par la rentrée dans l'infini, sous peine de s'y perdre indéfiniment.

Examinons un peu quelques uns des systèmes qui n'ont pas ce vice radical pour base de raisonnement, et qui cependant ne laissent pas d'être plus ou moins difficiles à comprendre pour ceux qui n'ont pas fait une étude spéciale de leurs formes de langage. Prenons pour exemples Swedenborg et Fourier, parce que ces deux génies forment une espèce de parallèle contrasté en tous sens, souvent d'accord quant aux princicipes, quoique totalement dissemblables dans la forme. Swedenborg décrit les idées et les choses telles qu'il les a vues ou conçues, sans en faire une analyse détaillée et systématique; Fourier base tous ses raisonnements et toute sa synthèse sur une analyse régulière et très-détaillée, mais il néglige souvent de développer les détails de son analyse. Il s'en tient à des degrés simples et peu compliqués pour épargner à ses lecteurs toutes les fatigues de la démonstration analytique. C'est ce qui donne à penser souvent que ses idées manquent de base suffisante pour une démonstration scientifique, mais la publication de ses manuscrits inédits fera voir le contraire. En attendant, il est facile de démontrer que l'aperçu d'analyse qu'il donna de son vivant, est à la fois plus complet et régulier que celui d'aucun autre chef de doctrine sociale ou religieuse.

Les lecteurs de la Phalange savent que Fourier base son système social sur l'analyse des passions et des caractères, et que, tout en parlant souvent de l'analyse puissancielle de ces passions, il s'arrête au deuxième degré pour justifier toute sa théorie.

Ce deuxième degré d'analyse comprend ce qu'il appelle les 12 passions radicales de l'âme humaine. Les trois divisions de l'âme en passions sensitives, affectives et intellectuelles, constituent le premier degré. Le deuxième degré comprend la sous-division de celles-ci en 5 ordres de passions sensitives, 4 ordres de passions animiques, et 3 ordres de passions intellectuelles. Le troisième degré d'analyse élève les subdivisions au nombre de 32; le quatrième, de 104, et le cinquième, de 405. Pour ne pas compliquer les détails analytiques dans ses ouvrages, il s'en tient donc à la division douzainale, mais il avait développé tous les autres degrés d'analyse avant de commencer sa synthèse. C'est en cela qu'il est supérieur, selon nous, à tous les chefs de systèmes philosophiques, bien que d'autres génies aient développé des questions qu'il a laissées intactes.

Swedenborg n'a laissé dans ses ouvrages que des traces d'analyse de premier degré, c'est-à-dire de la division ternaire du monde en général et de l'âme humaine en particulier. En comparant ce premier degré d'analyse de Swedenborg à celui de Fourier, on trouve de suite la cause de toutes les différences de formes qui distinguent l'un de l'autre, bien qu'ils soient au fond identiques. C'est que l'idée fondamentale, le but de chacun de ces hommes de génie étaient parfaitement contrastés avec l'idée et le but de l'autre. L'un parle essentiellement de l'harmonie de la vie céleste des humains, et accidentellement de celle de la vie terrestre; l'autre déroule la science de l'harmonie terrestre du genre humain, et délaisse la question de l'harmonie céleste, qu'il ne touche qu'en passant. Cette différence de point de vue engendre la dissemblance des formes de langage, qui distinguent ces chefs de doctrine lorsque leurs idées sont identiques quant au principe d'unité universelle. Cette différence est tellement grande, que les esprits habitués à l'étude exclusive de l'une de ces théories, ont beaucoup de peine à comprendre l'autre.

Voici en résumé l'analyse identique prise dans Fourier et Swedenborg :

SUJET.	L'HOMME	en tant qu'individu. en tant qu'espèce collective, et par suite DIEU et l'UNIVERS.	
ANALYSE	des sphères	*sensitive* *animique* *intellectuelle*	de l'existence.
SYNTHÈSE.	UNITÉ COLLECTIVE de l'espèce	en existence céleste. en existence terrestre.	

Comme nous venons de le dire, Swedenborg arrête son analyse au premier degré, et borne sa synthèse à l'existence céleste ou spirituelle du genre humain, sans statuer en détail sur la vie terrestre; tandis que Fourier, tout en limitant sa synthèse à l'existence terrestre, étend son analyse jusqu'aux moindres détails de l'âme humaine. L'un et l'autre, cependant, parlent d'une double existence et des rapports qu'il y a entre les vies mondaine et ultramondaine. Swedenborg dit bien que tout ce qui est vrai, tout ce qui est bon en principe, doit être réalisé en pratique, mais il ne donne pas une théorie sociale; il se borne à développer ce qu'il appelle la vraie doctrine, et il donne des descriptions de la vie sociale ultramondaine qui réalise la vérité. Ces descriptions d'unité sociale céleste ressemblent beaucoup à la synthèse sociale de Fourier pour l'harmonie terrestre, mais les partisans de Swedenborg ne paraissent pas se douter de la possibilité de réaliser l'harmonie en vie terrestre. Ils attendent le règne de Dieu dans l'autre monde, en se résignant autant que possible à celui de Satan ici-bas.

Les mots techniques de Swedenborg diffèrent beaucoup de ceux de Fourier, et cette différence primordiale donne une couleur *sui generis* à tout ce qu'ils disent, quand bien même le sujet serait identique ou parallèle (1). Nous allons transcrire quelques paragraphes de Swedenborg pour faire voir à nos lecteurs phalanstériens combien il est urgent d'étudier les formes de langage particulières d'un auteur que l'on veut comprendre.

Le Seigneur est le Dieu du ciel.

« La première chose qu'il faut savoir, c'est quel est le Dieu du ciel; car toutes les autres choses dérivent de celle-là. Dans l'universalité des cieux, on ne connaît pour Dieu du ciel que le Seigneur seul : on y dit, comme il l'a enseigné lui-même : « *Qu'il est un avec le Père, que le Père est en lui et lui dans le Père; que qui le voit, voit le Père, et que toute sainteté procède de lui.* »

. . . .

« Ceux qui sont de l'Église ne peuvent pas douter que le Seigneur soit le Dieu du ciel, car il a enseigné lui-même : *Que tout ce qui est au Père est à lui; que toute puissance est à lui dans le ciel et sur la terre.* Il dit, dans le ciel et sur la terre, parce que celui qui régit le ciel régit aussi la terre, car l'un dépend de l'autre.

La divinité du Seigneur fait le ciel.

» Les anges, collectivement réunis, s'appellent le ciel, parce qu'ils le constituent; cependant, c'est la divinité procédant du Seigneur qui influe sur les anges, et qui est reçue par eux, qui fait le ciel généralement et individuellement. La divinité procédant du Seigneur est le bien de l'amour et le vrai de la foi : autant ils reçoivent du Seigneur le bien et le vrai, autant ils sont anges, autant ils font le ciel.

» Ceux qui sont dans le ciel sont dits être dans le Seigneur.

La divinité du Seigneur dans le ciel est l'amour pour lui et la charité envers le prochain.

» La divinité procédant du Seigneur est appelée dans le ciel le vrai divin; les causes vont s'en développer par la suite. Ce vrai divin influe sur le ciel par le Seigneur, qui émane du divin amour de lui-même.

» Le divin amour et le vrai divin qui en émane se peuvent comparer au feu du soleil de notre monde et à la lumière qui en résulte. L'amour est comme le feu du soleil; le vrai, comme la lumière qui vient de ce soleil. De cette correspondance même, le feu signifie l'amour, et la lumière le

(1) Parallèle est dit par rapport aux deux mondes, visible et invisible.

vrai qui procède de cet amour. De là on doit concevoir quel est le vrai divin procédant de l'amour divin du Seigneur. On peut concevoir que le bien divin, dans son essence, est uni au vrai divin. Cette union vivifie tout ce qui est céleste, comme la chaleur du soleil, jointe à la lumière, fructifie tout ce qui est terrestre, comme il arrive dans les saisons du printemps et de l'été. Quand la chaleur n'est pas jointe à la lumière, conséquemment quand la lumière est froide, alors tout s'engourdit, tout s'éteint, tout tombe. Ce bien divin que nous avons comparé à la chaleur, est le bien de l'amour dans les anges; et le vrai divin que nous avons comparé à la lumière, est ce par quoi et de quoi vient le bien de l'amour (1).

» Que la divinité dans le ciel, qui fait le ciel, soit l'amour, c'est parce que l'amour est une conjonction spirituelle. L'amour unit les anges au Seigneur et les unit entre eux mutuellement. Cette union est si intime que tous sont comme un seul en présence du Seigneur. De plus, l'amour est l'essence, l'être même de la vie de chacun d'eux. C'est par cet amour que la vie est à l'ange, et que la vie est aussi à l'homme. Quiconque veut réfléchir peut savoir que le vital intime de l'homme vient de l'amour; car par sa présence il s'enflamme, par son absence il devient froid, et par sa privation il meurt. Mais il ne faut pas oublier que la vie est dans chacun selon qu'est son amour (2).

» Il y a deux amours distincts dans le ciel : l'amour pour le Seigneur et l'amour pour le prochain. Dans le ciel intime (3), ou le troisième ciel, est l'amour pour le Seigneur, et dans le second, ou le ciel du milieu (4), est l'amour du prochain. L'un et l'autre procède du Seigneur, l'un et l'autre fait le ciel.

» Comment ces deux amours se distinguent-ils ? et comment, en même temps, s'unissent-ils ? C'est ce qu'on découvre au ciel dans une lumière manifeste; c'est ce que dans notre monde naturel on ne peut qu'entrevoir, et même avec obscurité.

» Dans le ciel, pour aimer le Seigneur, on n'entend pas l'aimer lui-même quant à la personne, mais aimer le bien qui émane de lui; et aimer le bien, c'est vouloir et faire le bien par amour. Dans le ciel, par aimer le prochain on n'entend pas aimer son semblable quant à la per-

---

(1) C'est ainsi que nous comprenons que l'unité sociale, l'amour universel et pratique des hommes pour Dieu et pour leurs semblables doit venir par la lumière de la science sociale.

(2) Nous voyons ainsi que Swedenborg appelle amour le principe de la vie, que Fourier appelle passion ou attraction.

(3) La sphère des affections, où domine la chaleur animique.

(4) La sphère de l'intelligence, où domine la lumière.

(*Notes de* H. D.)

sonne, mais aimer le vrai qui émane de la parole; et aimer le vrai, c'est vouloir et produire le vrai. Il résulte de là que ces deux amours se distinguent comme le bien et le vrai, et qu'ils s'unissent comme le bien et le vrai. Mais ces objets s'arrangent difficilement dans l'idée de l'homme, et surtout de celui qui ne sait pas ce que c'est que l'amour, que le bien et que le prochain.

» Aimer le prochain, ce n'est pas aimer sa personne, mais c'est aimer sa vérité et sa bonté. Ceux qui aiment la personne, et non ce qui, chez le prochain, fait que c'est un prochain, ceux-là aiment également l'homme méchant et l'homme bon. La charité est de vouloir les vérités et d'être affecté des vérités par rapport aux vérités. La charité envers le prochain est de pratiquer le bien, la justice et l'équité dans toute œuvre et dans tout emploi. »

Ces citations doivent suffire pour donner une idée des formes particulières du langage de Swedenborg. Nous en ajouterons d'autres pour donner une idée générale de son système d'analyse.

Le ciel est distingué en deux royaumes.

» Il existe une variété infinie dans les cieux; toutes les sociétés et chaque ange dans chaque société sont distincts entièrement les uns des autres. Néanmoins, tous font un par l'amour procédant du Seigneur.

» On distingue le ciel en général, en spécial et en particulier. Le général est divisé en deux royaumes, le spécial en trois cieux, le particulier en sociétés innombrables.

» Les anges reçoivent plus intérieurement ou moins intérieurement la divinité procédant du Seigneur. Ceux qui la reçoivent plus intérieurement sont appelés anges célestes; ceux qui la reçoivent moins intérieurement sont appelés anges spirituels. Ainsi le ciel est distingué en deux royaumes, *le royaume céleste et le royaume spirituel.*

» Le royaume céleste s'appelle aussi le royaume sacerdotal du Seigneur, et dans l'Écriture, son habitacle, sa demeure. Le royaume spirituel s'appelle son royaume royal, et dans l'Écriture, son trône. Par sa divinité céleste, le Seigneur est aussi appelé dans le monde *Jésus*, et par sa divinité spirituelle le *Christ.*

» Les anges célestes ne raisonnent point sur les vérités de la foi, parce qu'ils les perçoivent en eux. Les anges spirituels raisonnent sur elles, si elles sont ou ne sont pas ainsi.

» Entre les deux royaumes, il y a une communication et une conjonction par les sociétés angéliques qui sont appelées *célestes-spirituelles.* L'influence du Seigneur procède par le royaume céleste dans le royaume spirituel.

Il y a trois cieux.

» Il y a trois cieux très-distincts entre eux : l'intime ou le troisième ; le moyen ou le second ; le dernier ou le premier. Ils se suivent progressivement, et subsistent entre eux, comme le haut de l'homme, qu'on appelle tête, le milieu de l'homme, qu'on appelle corps, et le bas de l'homme, qu'on appelle pied. C'est aussi dans cet ordre que le Seigneur procède et descend. C'est donc par nécessité d'ordre que le ciel est en trois parties.

» Les intérieurs de l'homme qui sont de son âme et de son esprit se trouvent dans un ordre semblable : il y a un intime, un moyen et un dernier (1). Quand l'homme a été créé, tout ce qui est d'ordre divin a été placé sur lui, de sorte qu'il a été ordre divin dans sa forme. C'est de là qu'il est un ciel en petite représentation. Aussi l'homme communique avec les cieux quant à ces intérieurs; aussi vient-il avec les anges après sa mort, entre les anges du ciel intime, du ciel moyen ou du dernier ciel, selon la réception en lui du bien divin et du vrai divin du Seigneur pendant que cet homme a vécu dans le monde.

» Il y a trois degrés d'intérieurs dans chacun, tant ange qu'esprit et qu'homme. Ceux dans qui le troisième degré est ouvert sont dans le ciel intime : le second degré ouvert, placé dans le second ciel, le premier degré dans le dernier ciel (2).... En un mot, l'état des intérieurs fait le ciel, et le ciel est dans l'intérieur de chacun, et non dans son extérieur. C'est ce que le Seigneur nous enseigne quand il dit : *Le royaume de Dieu ne viendra point avec éclat, et on ne dira point : il est ici ou il est là, car dès à présent le royaume des cieux est dans vous* (Luc, XVII, 20).

» Les habitants d'un même ciel peuvent s'associer avec qui ils veulent et les charmes de cette asssociation sont en rapport avec les affinités du bien dans lesquelles ils sont.

» Les anges de chaque ciel ne sont point ensemble dans un seul lieu, mais ils sont distingués en sociétés majeures et mineures, selon les différences du bien de l'amour et de la foi dans laquelle ils sont.

» Les sociétés angéliques dans les cieux diffèrent aussi entre elles,

---

(1) L'âme, l'esprit et les sens. (H. D.)

(2) Ces définitions sont faciles à comprendre au moyen d'une comparaison très-simple : celle d'un œuf, qui est le germe d'une organisation complète.

Le troisième degré, ou la sphère intime, est analogue au *jaune d'œuf*, qui forme un tout complet au centre du *blanc d'œuf*, qui est le degré moyen ou la deuxième sphère complète, renfermée à son tour dans la *coque*, qui est le premier degré, ou la dernière des trois sphères concentriques de l'œuf. Le premier degré est la sphère des sens, ou le dernier ciel; le second degré est la sphère de l'intelligence ou le deuxième ciel ; le troisième degré est la sphère des affections intimes ou le premier ciel. (H. D.)

comme les bontés diffèrent généralement et spécialement. Les distances dans le monde spirituel n'ont point d'autre origine que celle de la différence des états des intérieurs ; ainsi dans les cieux de la différence des états de l'amour. Ceux qui diffèrent beaucoup sont en grande distance, ceux qui diffèrent peu sont en petite distance. Leur ressemblance est ce qui fait leur réunion.

» Dans une même société, tous sont distincts entre eux, par la même raison. Ceux qui sont les plus parfaits, c'est-à-dire ceux qui excellent en bonté, ainsi qu'en amour, en sagesse et en intelligence, sont dans le centre; ceux qui sont moins parfaits sont en circonférence autour de ce centre, à distance selon les degrés que leur perfection diminue. Ces sociétés ressemblent à une lumière qui décroît jusqu'à ses périphéries : ceux qui sont dans le centre sont effectivement dans la plus grande lumière, ceux qui sont dans les périphéries sont dans une moindre lumière, laquelle s'amoindrit toujours en raison de leur éloignement du centre.

» Ceux qui sont en parfaite ressemblance se joignent d'eux-mêmes ; car ils sont avec leurs semblables comme avec les leurs, comme chez eux, et avec ceux qui ont quelque différence comme avec des étrangers, comme dehors. Quand ils sont avec leurs semblables, ils se sentent dans leur pleine liberté, et conséquemment dans tout le bien-être de la vie.

» Chaque société est un ciel dans une forme mineure, et chaque ange est un ciel dans une petite forme.

» *L'universalité du ciel, dans son complet, représente un homme.* C'est un arcane entièrement inconnu jusqu'à présent (1757), que le ciel, dans son complet, représente un homme; mais c'est un arcane seulement pour le monde naturel : c'est une vérité très-connue dans les cieux. Savoir cela, en spécifier et détailler les notions, est une des principales perfections de l'intelligence des anges. Il en résulte une foule de vérités qui, sans ce principe général, n'entreraient pas clairement et distinctement dans les idées de leur esprit. C'est parce qu'ils savent que tous les cieux, ainsi que toutes les sociétés qui les composent, représentent un homme qu'ils ont nommé le ciel l'*homme suprême et divin*; divin, en ce que la divinité du Seigneur fait le ciel.

» A la vérité, les anges ne voient point tout le complément du ciel sous cette forme humaine, car l'universalité du ciel ne peut être saisie par le regard d'aucun ange; mais ils voient souvent des sociétés éloignées les unes des autres, sociétés qui, composées de plusieurs milliers d'anges, leur paraissent sous cette forme : et d'une société comme partie ils tirent la même conclusion que du tout, qui est le ciel. Le général doit être comme les parties et la partie comme le général, dans une forme très-parfaite. La seule différence est comme d'un semblable

plus grand à un semblable plus petit. Aussi disent-ils que l'universalité est aperçue en entier sous cette forme par le Seigneur, parce que sa divinité voit tout par sa qualité intime et suprême.

» Le ciel étant d'une telle forme, il est conduit par le Seigneur comme un seul homme, et ainsi comme une unité. Quoique l'homme consiste en une innombrable quantité de parties, tant dans son tout que dans son détail : dans son tout, par ses membres, ses organes, ses viscères ; dans son détail, par les séries de ses fibres, de ses nerfs et de ses vaisseaux sanguins ; l'homme dis-je, quand il agit, agit en unité par ses membres entre ses membres, et par ses parties entre ses parties. Tel est le ciel, sous l'auspice et l'économie du Seigneur. »

Dans toutes ces descriptions de la société des êtres de l'autre monde, on voit de lumineux aperçus de l'ordre sériaire qui, d'après Fourier, doit régir les harmonies futures de la vie terrestre. Swedenborg, il est vrai, n'explique pas scientifiquement cette grande loi de l'unité universelle, mais toutes ses descriptions de l'harmonie céleste sont exactement conformes aux principes de la science. Il parle même quelquefois de cette science, mais en termes peu précis et trop vagues pour constituer les développements d'une théorie. Voici un paragraphe dans lequel il parle de l'ordre divin, sériaire :

» Celui qui n'a point d'idée de l'ordre divin quant aux degrés ne peut pas comprendre comment les cieux sont distincts ; encore moins peut-il imaginer ce que c'est que l'homme interne et l'homme externe. La plupart dans le monde n'ont aucune notion des intérieurs et des extérieurs, ou des supérieurs et des inférieurs ; ou s'ils en ont, c'est comme du continuel ou du cohérent par continuité, passant du plus pur au plus grossier ; mais les intérieurs et les exterieurs n'ont point une marche progressive continue, mais une marche discrète.

» Les degrés sont de deux genres : degrés continus et degrés non continus (1).

» Les degrés continus sont comme des degrés de décroissance de la lumière depuis la flamme jusqu'à son obscur, ou comme des degrés de décroissance de la vue des objets qu'on regarde depuis ceux qui sont dans la lumière jusqu'à ceux qui sont dans l'ombre, ou enfin comme les degrés de pureté de l'atmosphère, depuis sa partie la plus haute jusqu'à sa partie la plus basse. Les distances déterminent ces degrés.

» Les degrés non continus, mais discrets, sont différenciés comme le

(1) *Degrés continus* indiquent les nuances internes de note à note, dans une même octave ; *degrés non continus* indiquent les différences d'octave à octave, ou de sphère à sphère concentrique ou non. (H. D.)



premier et le dernier, comme la cause et l'effet, comme le producteur et le produit.

» L'homme qui sait méditer verra que dans toutes choses du monde, tant en général qu'en particulier, il y a de tels degrés de productions et de compositions qu'on découvre que de l'un vient l'autre, de ce second vient le troisième, et ainsi du reste. Celui qui n'a pas acquis la connaissance de ces degrés ne peut jamais concevoir ni savoir la différence des cieux et la différence des facultés intérieures et extérieures de l'homme, encore moins la différence entre le monde spirituel et le monde naturel, non plus que la différence entre l'esprit de l'homme et son corps. Il ne pourra donc jamais comprendre ce que sont et d'où dérivent les correspondances (analogies) et les représentations (les types et les tableaux analogiques dans la nature), ni ce que c'est que l'influence (la régie providentielle). Les hommes purement sensuels ne saisissent point ces différences, car ils font les croissances et les décroissances continues par ces degres mêmes. De là ils ne peuvent concevoir le spirituel autrement que comme un plus pur naturel; aussi ces hommes sont-ils toujours dehors et fort éloignés de l'intelligence.

» Maintenant il m'est permis de révéler un arcane sur les anges des trois cieux, dont l'idee n'est encore venue dans l'esprit de personne, parce que personne jusqu'à présent n'a compris la science des degrés. »

Cette science des degrés dont parle Swedenborg n'est autre que la loi sériaire dévoilée par ce dernier dans sa généralité, et révélée dans ses moindres détails par Fourier, soit dans ses ouvrages imprimés, soit dans ses manuscrits.

Les principes d'unité universelle exposés par ces deux hommes de génie transcendant sont identiques en tout point, sauf différence de degré en développement et contraste des sphères d'application, et cependant la différence de leurs formes de langage est tellement tranchée que c'est à peine si les disciples de l'un peuvent comprendre l'autre sans étude préalable et approfondie.

Nous insistons de nouveau sur l'importance capitale d'une pareille étude quand il s'agit de bien comprendre des idées d'ordre supérieur et de juger de leur valeur relative en progrès universel.

Nous avons cité longuement Swedenborg pour donner à la fois une idée de sa forme de langage et de sa théorie. Bien que ses œuvres soient plutôt descriptives que scientifiques, plutôt mystiques que démonstratives, elles contiennent néanmoins de grandes et de sublimes vérités. Ce qu'il affirme avoir vu en extase est en tout point conforme à l'ordre sériaire harmonique. Ce n'est que quand il fait une théorie au point de vue purement rationnel qu'il est parfois incomplet sous le rapport de la science.

DES SYNONYMES ET DES ÉQUIVALENTS TECHNIQUES.

Pour faciliter cette étude indispensable des formes de langage particulières à chaque secte religieuse ou philosophique, il faudrait que les esprits consciencieux qui veulent étudier un système différent de celui dans lequel ils sont le plus initiés commençassent par faire des tables synonimiques ou analogiques de mots et de phrases en contraste et en identité, en prenant pour point de départ le langage technique de leur système favori. Un phalanstérien, par exemple, qui voudrait comprendre Swedenborg, s'efforcerait, selon la méthode indiquée plus bas, de constater quelles sont les différences fondamentales de style entre ce dernier et Fourier.

Table de termes équivalents.

FOURIER.	SWEDENBORG.
Attraction	Amour.
Analogie.	Correspondance.
La loi sériaire.	La science des degrés.
L'unité universelle.	L'ordre divin.
Sphère animique.	Sphère intime : le bien.
Sphère intellectuelle. . . .	Sphère moyenne : le vrai.
Sphère sensuelle.	Sphère externe : l'utile.
L'association universelle. . .	L'Église universelle.
La régie hiérarchique. . . .	L'influence successive.
La théorie des causes. . . .	Les arcanes célestes.
L'homme collectif.	Le grand homme.

Une fois familiarisé avec la technologie et les formes particulières du langage d'un auteur, on est bien préparé pour comprendre ses idées; sans cela on risque fort de se méprendre sur ses sentiments et sa doctrine.

Les initiés de chaque secte devraient donc faire ce travail préliminaire avant la lecture d'un système nouveau pour eux, sous peine d'être trompés dans leur jugement et injustes dans leurs observations critiques.

DES PARABOLES OU CORRESPONDANCES ANALOGIQUES.

Les comparaisons sont un moyen puissant pour faciliter la compréhension d'idées nouvelles ou peu connues. Elles sont très-usitées dans la langue sacrée en particulier, et généralement dans le langage des poètes et des hommes de génie. Les comparaisons ne sont cependant qu'une des formes incomplètes du raisonnement, et l'on ne doit ni les prendre soi-

même pour des raisonnements complets, ni accuser un auteur quelconque de vouloir les faire passer pour telles. C'est pourtant ce qui arrive trop souvent, et surtout chez les *civilisés* qui veulent se donner le plaisir de dénigrer la théorie sociétaire. Fourier, il est vrai, se sert souvent de comparaisons pour faire saisir ses idées, mais il ne prétend pas qu'une analogie soit une démonstration. Les paraboles et les analogies sont à la démonstration complète en philosophie ce que la règle de trois est à la solution complète d'un problème d'arithmétique, c'est-à-dire que la partie inconnue d'un fait ou d'un principe sur lequel on raisonne est à la partie connue de ce même fait ou principe ce qu'est telle partie connue à telle autre partie connue d'une chose qu'on met en parallèle pour aider la conception du lecteur.

Les analogies et les comparaisons ne doivent donc servir qu'à faciliter la conception d'un ensemble quelconque, et non pas à imposer une opinion.

Une comparaison peut être bien ou mal choisie, utile ou dangereuse, selon qu'elle approche ou qu'elle éloigne de la conception vraie. Quand il s'agira du Verbe divin et des comparaisons du langage parabolique, on verra qu'il y a là un immense sujet d'étude.

Quant à la question *des mélanges de langues différentes et de styles différents,* il n'est pas nécessaire de la développer en détail. Il suffit de remarquer en passant que c'est une cause d'incertitude dans l'appréciation d'un système quelconque, et qu'il faut se garder, à l'occasion, contre les appréciations erronées qui pourraient en résulter. On rencontre surtout cet écueil dans les ouvrages critiques où les idées et les phrases d'un auteur sont plus ou moins dénaturées par l'ignorance ou la prévention. Les exemples ne manquent pas pour prouver l'existence de cette source de sophismes ; les phalanstériens n'ont qu'à lire n'importe quelle appréciation critique de Fourier faite par des philosophes ou des économistes *civilisés* pour être convaincus que l'erreur coule abondamment de leurs sophistications des idées et des formes de langage particulières à l'école sociétaire.

Ce mot de *civilisés* nous mène droit à la question du *néologisme*. Il y a encore là une difficulté et une source d'incertitude dans l'étude d'une doctrine. Cependant une idée nouvelle demande une expression nouvelle. Une idée connue, même, demande un nouveau mot pour la représenter sous un nouveau point de vue. Il est donc impossible à une nouvelle doctrine d'éviter la création de quelques mots, ou du moins de modifier plus ou moins l'acception ordinaire de telle ou telle série de mots.

Cette nécessité en amène une autre : celle d'étudier la valeur exacte

donnée par un auteur à des néologismes, ou à des formes particulières de langage par lesquelles il modifie l'acception consacrée de certains mots.

Fourier donne à beaucoup de mots un sens très-différent de celui qu'on leur donne en langage ordinaire. Tels sont les mots suivants : société *civilisée;* les *passions* de l'âme humaine; la *sauvagerie*, la *barbarie*, la *civilisation*; l'*association véridique*, etc., etc. Il a aussi créé des mots nouveaux, tels que : *garantisme*, *sociantisme*, *harmonisme*, le *moralisme*, le *philosophisme*, etc., etc. Quelqu'un qui n'aurait pas étudié sa technologie particulière avant de lire des extraits ou des fragments de ses écrits, risquerait fort de comprendre tout de travers.

Il en est de même de presque toutes les écoles philosophiques ou religieuses. De là une grande confusion dans les esprits, et des controverses interminables qui ne roulent que sur des mots diversement entendus. Cette étude est donc très-importante.

DE L'ORIGINE DES LANGUES PRIMITIVES.

La vérité du *Verbe divin* est une question tellement capitale, qu'on doit la traiter avec tous les soins dont l'esprit humain est susceptible de l'entourer. On doit remonter à la source pour savoir quelle est l'origine des révélations divines dans la parole aussi bien que dans les idées; car la confusion des idées, sous ce rapport, est due en grande partie à la confusion des langues.

Il s'agirait de savoir s'il n'y a eu qu'une seule langue primitive sur la terre, ou s'il y en a eu plusieurs : et dans l'un ou l'autre cas, quelle est la langue par excellence des révélations divines, et comment on peut remonter à la vérité du Verbe à travers toutes les transformations qu'a dû subir la parole divine, en passant d'une langue dans les autres par des traductions successives dans le progrès des siècles.

Il est peut être impossible de déterminer à présent toutes les données fondamentales de cette question; mais nous pouvons spéculer approximativement sur la solution.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'aujourd'hui un nombre considérable de langues divisent l'humanité en peuplades plus ou moins inconnues les unes des autres; et qu'en général ces peuples divers n'entendent rien à des langues étrangères, dont le nombre pour chacun d'eux se compte par centaines. Lors donc que le Verbe divin aurait été parlé d'une seule manière, dans une seule langue, il doit être traduit très-diversement dans toutes les langues du monde pour être entendu du genre humain entier.

Malgré la certitude du principe d'unité qui préside à la destinée originelle et finale de l'humanité, il nous paraît probable qu'il y a eu plus d'une langue et plus d'une race à l'origine du monde.

On sait que le mot *Adam* est diversement expliqué par des écoles différentes. Selon les uns le premier homme, Adam, fut un homme collectif; selon les autres, un individu. Nous ne discuterons pas cette question. Nous dirons cependant que, selon les conjectures de Fourier, il y a eu, dès l'origine, 32 variétés de la race humaine; et si cela est exact, il est probable qu'il y a eu, dès l'origine, plusieurs variétés de langue. On doit conjecturer cependant, d'après la loi du contact des extrêmes, que ces variétés devaient être toutes subordonnées à un caractère général d'unité, puisqu'on espère que le genre humain finira par découvrir et adopter les principes et les formes d'une langue universelle.

Que la diversité des races et celle des langues fût ou ne fût pas dès l'origine, ce qui est certain c'est qu'elle est incontestable aujourd'hui. Il faut donc prendre les Verbes divins là où on les trouve, soit en sanscrit, soit en hébreu, soit en toute autre langue plus ou moins primitive. Et, de plus, il faut se résigner à la nécessité d'une connaissance imparfaite de ces langues mortes.

Il faut en conclure aussi que cette connaissance imparfaite est suffisante pour arriver à la lumière du Verbe révélé, si la révélation divine est réellement destinée à nous servir de boussole dans notre état actuel. Il faut se garder seulement d'exclusivisme en matière d'interprétation, vu l'incertitude qui résulte de cette connaissance imparfaite des langues.

Quant à la question d'origine, il faut de toute nécessité que les langues dérivent de l'une des deux sources suivantes : l'homme terrestre lui-même, ou un être supérieur, extraordinaire. Il n'y a pas en effet d'autre hypothèse possible. Ou la parole est une spontanéité naturelle à notre âme, comme tout autre effet de son organisme; ou elle nous a été enseignée par des êtres supérieurs chez qui la faculté de parler est spontanée. Dans ce dernier cas, l'homme collectif serait, comme l'homme individu, à l'état d'enfance, susceptible d'apprendre à parler par les soins d'intelligences supérieures, mais incapable par lui-même de rien formuler spontanément.

Quel que soit le choix qu'on fasse entre ces deux hypothèses, on n'est pas moins forcé en dernière analyse de recourir à la première pour la solution de la question ; car si l'homme terrestre, tel que nous le voyons, n'a pas la faculté spontanée, innée, de communiquer ses idées et ses sentiments au moyen de la parole, il faut bien remonter dans la sphère des êtres supérieurs pour trouver des précepteurs médiats ou immédiats chez qui cette spontanéité existe.

Il est vrai que dans la Bible il est question de communications fré-

quentes entre Adam et les anges, qui pourraient bien lui avoir appris leur langue ; mais, dans ce cas, il faut convenir que ses progrès furent très-rapides, car il fut bientôt en état, selon la Genèse, de nommer tous les animaux terrestres et tous les oiseaux du ciel. C'est plus que ne pourraient faire les hommes les plus instruits aujourd'hui.

« Le Seigneur Dieu ayant donc formé de la terre tous les animaux terrestres et tous les oiseaux du ciel, il les amena devant Adam afin qu'il vît comment il les appellerait : et le nom qu'Adam donna à chacun des animaux est son nom véritable. »

Selon ce verset, il ne paraît pas qu'Adam fût embarrassé pour nommer tous ces êtres, ni qu'on eût pris la peine de lui en apprendre les noms, car Dieu voulait voir comment Adam les appellerait de son propre mouvement. Il faudrait donc conclure de là que la parole est naturelle à l'âme humaine, comme l'est la faculté de marcher dès que les forces physiques et intellectuelles ont atteint un certain développement.

Chacune des passions de l'âme humaine a un langage qui lui est propre, et toutes ensemble, elles ont une langue génèrael. Les différences de caractères des peuples sont comme les différences de caractères des individus ; et comme telle catégorie d'individus a par instinct créé l'art de reproduire les objets par le dessin et les couleurs, telle autre les sentiments au moyen de la musique, et telle autre les idées et les sentiments à la fois par la parole et par la poésie, il est arrivé que les différences de genre en langage, comme les différences de genre en musique et en peinture, sont les fruits de génies différents chez divers peuples de races dissemblables.

Cependant il faut croire que dans l'Harmonie il y aura une langue unitaire pour tous les peuples, sans quoi il serait difficile de régir unitairement le genre humain. A défaut d'une langue parfaite, scientifique, on pourrait, il est vrai, adopter universellement une langue imparfaite, arbitraire, telle que la langue française, par exemple ; mais l'esprit humain désire mieux que cela, et espère, tôt ou tard, découvrir une langue parfaite. Une telle langue doit exister dans l'univers ; car, sans principes unitaires en toutes relations, point d'économie de ressorts dans les mouvements et dans les jeux de l'harmonie.

La question de l'origine des langues primitives se lie intimement à celle de la formation scientifique d'une langue universelle, et ces deux questions se lient à celle de l'existence d'un type divin de langue parfaite, parlée dans tout l'univers. Nous allons les traiter cumulativement, parce que nous aurons besoin d'alterner de l'une à l'autre de ces questions à chaque instant.

DU TYPE DIVIN DE LA PAROLE.

Dieu est le type divin de la création universelle, laquelle ne peut pas être l'image d'autre chose que de l'intelligence suprême qui l'a conçue et enfantée. L'homme est, pour lui-même, la partie la plus intéressante de tout l'univers, qui est fait à l'image du Créateur. L'homme lui-même est nécessairement fait à l'image du Créateur comme le reste de la création, car si Dieu n'eût pas fait l'homme à son image, à l'image de qui ou de quoi aurait-il pu le faire? Et d'ailleurs, quand l'univers en général et l'homme en particulier ne seraient que des images infiniment incomplètes du Créateur, qui n'y aurait pas dépensé la millième partie de sa richesse d'amour et d'intelligence, toujours est-il que ni Dieu ni l'univers ne peuvent être pour l'homme que ce que celui-ci a la puissance de les concevoir, de les imaginer et de les comprendre dans les limites de son esprit. En dernière analyse, l'homme est nécessairement pour lui-même le plus haut TYPE de l'Univers et du Créateur. C'est donc par l'*homme* qu'on doit commencer l'étude universelle, celle de l'homme, de l'univers et Dieu.

On peut voir par là que nous sommes, dès le point de départ, aux antipodes du système des panthéistes en tout genre de méthode spéculative. Nous n'avons jamais à nous occuper de l'absolu, ni jamais à nous cacher dans l'infini, ce qui n'empêche pas que nous ne puissions nous occuper librement et avec fruit de l'étude universelle.

Nous aurons à examiner la question du type divin de la parole universelle sous une série de points de vue très intéressants, et qui demanderont des développements immenses dans l'avenir. Voici l'échelle de ces points de vue :

K. De la confusion actuelle des langues.
1. Des sons élémentaires de la parole.
*. Des lettres élémentaires qui représentente les sons.
2. Des idées élémentaires de l'esprit humain.
*. Des mots élémentaires qui représentent ces idées.
3. De la classification de ces idées et de ces mots élémentaires, ou, en d'autres termes, de la grammaire universelle.
4. De la logique, ou des rapports proportionnels entre les idées.
*. De la rhétorique, ou l'art de bien dire en général.
5. De la variété et de la multiplicité des langues.
*. De la variété des signes élémentaires et de la translation d'une langue dans une autre.
6. De l'analogie, ou des parallèles linguistiques entre les types abstraits et concrets.
*. De l'étymologie, et des mélanges de langues différentes.

7. De la mort des langues et de la transformation des signes qui représentent les idées.

ж. { λ. Des idées typiques universelles.
   { Y. De la langue typique universelle.

ɣ. Du Verbe divin et de la Révélation.

De la confusion actuelle des langues.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur la confusion actuelle des langues et le désir de voir régner l'unité en langage comme en toute autre fonction sociale. Tout le monde voudrait voir adopter une langue universelle, tout en laissant à chaque peuple l'usage de sa langue respective. Comment pourrait-on arriver à l'adoption d'une langue universelle? Voilà une question embarrassante. Ce n'est pas, cependant, celle qui doit nous occuper directement à présent. Quel est le type divin de la parole universelle? voilà notre problème. Tous les éléments de cette question doivent se trouver dans la nature humaine, il est vrai, mais ils peuvent s'y trouver à l'état incohérent et désordonné. C'est à nous de chercher à y mettre de l'ordre et à en découvrir, s'il est possible, les principes, en nous renfermant strictement dans les limites de la question.

Des sons élémentaires de la parole.

Il y a trois classes de sons radicalement élémentaires de la parole : les voyelles, les consonnes, et les sons neutres ou ambigus (1). Les voyelles sont les principaux, bien que les autres soient très-importants dans leur ordre.

Il y a une grande diversité dans les modes et les degrés d'emploi de ces trois classes de sons par les divers peuples du globe, et surtout par rapport à l'emploi des voyelles. Cette affirmation ne demande pas de preuves matérielles, car tout le monde est plus ou moins instruit du fait.

Aucun peuple que nous sachions n'emploie dans sa langue particulière tous les sons de la voix humaine; aucune langue, par conséquent, n'est parfaite sous ce rapport. Tous les peuples, cependant, sont capables d'apprendre à prononcer tous les sons élémentaires et toutes les combinaisons possibles de ces sons; et si jamais l'espèce humaine parvient à constituer une langue parfaite contenant toutes les variétés possibles des sons élémentaires de la voix, et capable, par conséquent, d'exprimer toutes les nuances possibles d'idées intellectuelles et sentimentales de l'âme, cette langue parfaite sera la conquête de la science humaine. Elle n'existe nulle part à présent sur la terre; il est probable qu'elle n'a

(1) Voir la quatrième livraison de la *Phalange*, page 151.

jamais existé dans ce monde. Quant à son existence dans le monde des esprits, c'est une autre question; nous croyons qu'elle a toujours dû exister dans les régions de l'harmonie terrestre ou céleste, sauf exception.

Les 12 passions sont les sources de tous les sons de la voix humaine, et tous les peuples, comme tous les individus, ont les douze passions. Mais tous les peuples n'ont pas développé leurs 12 passions en mêmes modes et en mêmes degrés. Il en est ainsi des individus. Aucun peuple ni aucun homme jusqu'à présent n'a développé, n'a même pu développer ses facultés intégralement, bien qu'un jour, il faut du moins l'espérer, tous les peuples et tous les individus pourront pleinement satisfaire leurs besoins d'âme, de corps et d'esprit, dans les limites cependant de l'harmonie et de la perfection relative. Il en est des nuances multiples des sons élémentaires de la voix humaine comme il en est des facultés de l'âme d'où procèdent ces sons. Tout est plus ou moins imparfait : moins parfait dans les individus que dans les nations, et moins complet chez les nations particulières que dans l'humanité entière. C'est dans cette dernière qu'il faut chercher le développement le plus complet de tous les éléments.

La théorie indique des milliers de nuances élémentaires dans les sons de la voix humaine, et aucune langue connue ne contient le quart de ces variétés de sons. Il en est de même pour la théorie des essors passionnels : aucun peuple n'a encore réalisé le quart des degrés de raffinement possible dans l'harmonie passionnelle.

Le premier degré de la base élémentaire d'une langue parfaite universelle doit se trouver dans l'universalité des sons élémentaires de la voix humaine, pris collectivement chez tous les peuples de races dissemblables, et dans toutes les nuances possibles de la voix.

Une fois cette base constituée, il faudrait trouver des signes variés pour représenter toutes les nuances possibles des sons élémentaires, des lettres spéciales pour chaque variété de son. Ceci est loin d'avoir été fait, et nous ne savons pas encore où chercher et comment trouver les types qui doivent nous guider ou nous servir de modèle dans la formation de ces lettres. La chose n'est pas impossible à dévoiler cependant, et nous devons chercher jusqu'à ce qu'on ait trouvé. Ces types existent assurément dans les règnes animal, végétal et minéral.

Des idées élémentaires de l'esprit humain.

Le deuxième degré de la base générale d'une langue parfaite doit se trouver dans les idées élémentaires.

Il ne peut exister que deux sources d'idées élémentaires pour l'esprit humain :

1° *La source* interne *ou innée qui réside dans l'âme humaine elle-même, dans la puissance passionnelle de l'individu, etc.*

2°. *La source* externe, *c'est-à-dire, l'univers et Dieu.*

Comme tout est lié dans la nature, il est vraisemblable que les idées naissent de l'action et de la réaction réciproques de ces deux sources ou puissances, plutôt que de l'activité isolée de l'une d'elles. Les enfants naissent de l'amour des deux sexes mâle et femelle, et non pas de l'isolement actif ou passif d'un seul sexe.

Quelle que soit la source d'une idée, une fois qu'elle a été conçue, il lui faut un nom pour la représenter, et nous ne savons pas à présent quelle est la vraie manière de donner des noms à des idées. Tout ce que nous savons, c'est que la manière de nommer les idées et de les représenter par des mots, peut changer avec les siècles. Aujourd'hui la formation des mots est arbitraire en pratique, quelle qu'elle ait été dans les temps primitifs. La science de représenter des idées par des mots est donc encore à découvrir, et nous ne savons pas exactement où trouver les types divins qui devront servir de modèle pour la formation des lettres et leurs combinaisons en formes de mots. C'est encore dans les quatre règnes et le règne pivotal qu'on doit chercher ces types.

De la grammaire générale.

Le troisième degré de la base générale d'une langue parfaite doit se trouver dans les éléments de la grammaire générale ou de la construction des phrases. Cette branche de la science est encore dans son enfance; il y règne beaucoup de confusion. La diversité des langues et de leurs modes de mécanisme respectifs, a jeté le trouble dans l'esprit des grammairiens, et ils ne sont pas d'accord entre eux sur la partie primordiale de la question, à savoir, quel est le nombre vrai des parties du discours. C'est pourtant une question assez simple.

Il ne peut exister que quatre classes d'idées et de fonctions mécaniques, ou parties du discours, en analyse de premier degré; lesquelles sont: 1° Les idées de choses réelles ou idéales; 2° les idées de mode; 3° les idées de degrés; 4° les idées de mécanisme conventionnel (1). Ces quatre classes générales des parties du discours peuvent être subdivisées respectivement, en ordres, genres, espèces et variétés, etc., dont les nombres sont des multiples de 3 et de 4.

---

(1) Voici une phrase qui contient les 4 parties primordiales du discours.—L'homme parle souvent. — Il...... Le mot *homme* représente une idée de chose réelle; le mot *parle* représente une idée de mode; le mot *souvent* représente une idée de degré, et le mot *il*, une idée de mécanisme conventionnel pour éviter la répétition du mot *homme*.



Glissons sur ce sujet qui nous entraînerait trop loin, en faisant observer toutefois que l'ignorance dans cette branche de science nous fait souvent dire et écrire le contraire de ce que nous voulons, et mal comprendre ce que disent les autres.

De la logique.

Le quatrième degré de la base générale d'une science parfaite de la parole, consiste dans la théorie du raisonnement. C'est une branche de science très-imparfaite dans son état actuel et qui demanderait de grands développements pour arriver à la perfection. Tout le monde sait combien l'influence du sophisme involontaire est étendue dans le monde, et combien l'art du raisonnement simple et véridique est peu répandu dans les esprits les plus cultivés C'est une source immense d'erreur et d'incertitude; et surtout en controverse religieuse, où nous voudrions voir régner la lumière de la vérité.

L'art du raisonnement est dans son enfance. Ceux qui écrivent des livres sur la logique se bornent, la plupart du temps, à expliquer des subtilités de forme, au lieu d'étudier les principes fondamentaux de l'art. On dit bien que l'étude de telle ou telle branche de science est très-propre au développement de l'esprit rationnel; mais on n'examine pas à fond la question. Les mathématiques sont généralement indiquées comme la meilleure étude pour la culture de l'esprit positif et rationnel.

Les mathématiques ne sont qu'une branche abstraite de la science universelle; la physique et la métaphysique sont des branches de science aussi importantes que les mathématiques pour former l'esprit à l'art du raisonnement; la musique, même, est aussi essentielle que la physique et les mathématiques; car, en musique, on sait que tels ou tels accords sont bons dans tel *mode* et tel *ton*, et non pas dans tous les modes et tous les tons indifféremment. Ce principe est fondamental en logique, quelle que soit la sphère du raisonnement. Or, le seul développement qu'on a donné à ce principe, dans les traités de la logique, ç'a été de mentionner les mots *cæteris paribus*, ou *toutes choses égales d'ailleurs*, sans expliquer en quoi consistent le *cæteris* et le *paribus* des modes et degrés.

L'art du raisonnement ne peut pas être constitué d'une manière complète avant la science de l'âme humaine et de la destinée de l'homme, par la raison toute simple que ce qui est vrai pour tel âge de l'humanité et tel état de la société, ne l'est plus pour tel ou tel autre âge ou état. Aujourd'hui on prétend généralement raisonner sur des principes absolus au point de vue concret ou pratique, comme au point de vue abstrait ou théorique. C'est une erreur fondamentale d'où naissent tous les germes de sophismes possibles.

Les premières choses à établir en harmonie rationnelle comme en har-

monie musicale, c'est de distinguer les modes, les tons et les degrés de combinaison. Par exemple, en destinée sociale :

Les modes	1. majeurs. — Création industrielle. 2. mineurs. — Procréation de l'espèce. 3. neutres. — Récréation artistique. ⋈ unitaires.— Accord social, religieux et politique.
Les tons ou Périodes sociales.	1. Édénisme. 2. Sauvagerie. 3. Patriarchat. 4. Barbarie. 5. Civilisation. 6. Garantisme. 7. Sociantisme. ⋈ Harmonisme.
Les Phases ou degrés de développement des 12 Passions en ordre	1. Simple. 2. Composé. 3. Puissanciel. ⋈ Infinitésimal.

Toutes les vérités sont relatives, en ordre concret ou réel, et, dès-lors, les vérités absolues ou abstraites se modifient en tous sens, selon les rapports de ces modes, périodes, phases et degrés de développement des passions humaines et des milieux ambiants. Aujourd'hui on confond tous les modes et tous les degrés. On raisonne en mode absolu, et partant,— confus. Il est difficile de faire un pas dans la discussion d'un fait ou d'un système quelconque sans être arrêté par cette confusion.

Pour bien développer l'art de la logique, il faudrait la baser, comme l'a dit Bacon, sur une connaissance générale des lois positives de la nature et de l'harmonie, telles qu'elles sont connues dans l'échelle suivante des sciences, plus ou moins exactes :

1. La physique, en toutes ses branches.
2. La naturalogie, en toutes ses branches.
3. Les mathématiques, en général.
4. La mécanique, en toutes ses branches.
5. La musique, théorique et pratique.
6. L'analogie, ou le parallélisme universel.
7. La science des transitions universelles.

⋈ { λ. L'harmonie passionnelle, en analyse et synthèse.
Y. L'harmonie rationnelle, ou l'art de la logique. }

Le but du raisonnement doit être de conduire l'esprit humain du connu à l'inconnu par la loi des rapports proportionnels.

Sans connaissances positives, plus ou moins étendues en diverses

branches de science, l'art de la logique n'est qu'un instrument de sophisme qui retient l'esprit dans un cercle vicieux. La plupart des dissertations sur le syllogisme en toutes ses formes, ne sont, en dernière analyse, que des enfantillages, des subtilités puériles. L'harmonie rationnelle, ou la vraie logique, est encore à faire dans ses deux branches pivotales : l'*art de découvrir* les rapports qui existent entre des choses connues et des choses inconnues, et l'*art de démontrer* la vérité de ces rapports.

Il n'est peut-être pas inutile de dire que l'harmonie passionnelle, comme pivot de l'échelle ci-dessus, doit résumer toutes les propriétés générales des sciences positives indiquées dans cette échelle ; et que, par conséquent, ceux qui n'auraient pas le temps d'étudier toutes ces branches de la science universelle, pourraient acquérir, dans la *science* de l'harmonie passionnelle, une base positive suffisante pour l'art de la logique intégrale ou de l'harmonie rationnelle. C'est dans les douze passions de l'âme humaine et leur mécanisme général qu'on doit, avant tout, chercher les principes du raisonnement.

L'art du raisonnement est si peu connu aujourd'hui, qu'il est presque impossible de raisonner un quart d'heure, même avec des esprits cultivés, sans se voir entraîné dans une confusion de modes et de tons ou degrés différents, qui rend les accords de l'entendement tout-à-fait impossibles. Ce sont de véritables cacophonies en raisonnement ; des cercles vicieux permanents. Il en est souvent ainsi quand la bonne foi et le calme de l'esprit sont parfaits. Quand la mauvaise foi, l'aveuglement, les préjugés et l'amour-propre s'en mêlent, c'est encore pis.

De la rhétorique.

L'art de bien dire, ou la rhétorique, est la branche pivotale de l'art général de la parole.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur les imperfections de cet art chez tous les peuples. Cette imperfection est aussi une cause d'erreur et d'incertitude, qu'il faudrait neutraliser autant que possible pour faciliter l'avènement du règne de la vérité. Le type de la perfection dans l'art du discours se trouve aussi dans les principes de l'harmonie passionnelle.

De la multiplicité des langues.

Aucune des langues n'est arrivée à la perfection, mais chacune a perfectionné ou conservé quelques éléments plus ou moins négligés dans les autres. Une langue universelle, parfaite, doit réunir les qualités de toutes les langues, de manière à faciliter les rapports de peuples à peuples, en leur donnant connaissance respectivement des nuances de sentiments et d'idées qui sont peu développées chez eux ou chez les autres, et qui sont, par conséquent, difficiles à rendre dans des langues impar-

faites où ces nuances sont inconnues. Ceci nous mène directement à la question des traductions.

Des traductions.

Si les langues sont toutes incomplètes comme nous venons de le dire, la question des traductions devient très-importante à examiner. Il s'agit de savoir s'il est possible de traduire dans une langue toutes les nuances d'idées exprimées dans telle autre, quand les idées et les sentiments des deux peuples qui parlent ces langues sont, dans beaucoup de cas, très-différents.

La question est très-facile à résoudre pour ceux qui possèdent deux langues modernes, telles que les langues française et anglaise. Beaucoup d'idées et de sentiments des auteurs français sont intraduisibles pour des Anglais en général, et *vice versâ*. Il est vrai que cette dissemblance absolue regarde plutôt les idées particulières que les idées générales. D'où nous pouvons induire, pour ce qui concerne les traductions du Verbe révélé en langues modernes, que les idées les plus générales et les plus importantes sont les plus faciles à traduire, et que les idées particulières au peuple juif des temps anciens, sont, à la fois, les moins importantes pour nous et les plus difficiles à traduire. Nous verrons plus tard qu'il est même probable que tout ce qui est spécial et temporaire dans une Révélation quelconque, doit mourir dans les transformations progressives, tandis que tout ce qui est général et permanent doit vivre à travers tous les siècles. Cette idée soulève celle de l'analogie.

Des analogies et des parallèles linguistiques.

Une chose digne de remarque, c'est que les formes du discours les plus faciles à rendre d'une langue dans une autre, sont celles qui sont les plus employées dans le Verbe divin : c'est-à-dire celle des parallèles ou analogies basées sur la comparaison d'une chose à une autre dans la nature. Pour peu que l'on comprenne les faits naturels qui servent de base au langage parabolique, il est presque impossible de ne pas en rendre le véritable sens dans une traduction.

Ce fait est propre à nous tranquilliser l'esprit sur les nombreuses causes d'incertitude que nous venons d'énumérer par rapport aux langues en général, et de la traduction du Verbe religieux, en particulier. Nous verrons plus tard que c'est un fait capital qui nous servira de guide dans les ténèbres de la question suivante :

De l'étymologie et des mélanges de langues différentes.

Nous n'entrerons pas dans les détails de cette question. Il suffit de l'indiquer ici, pour la régularité de l'analyse. C'est une question très-

intéressante, cependant, dans l'étude générale des langues, et on ne pourra pas la négliger impunément quand il s'agira de la formation d'une langue parfaite, universelle.

Il en est de même des mélanges de langues différentes chez les peuples modernes. La langue française, par exemple, est un mélange de plusieurs langues anciennes, et il est probable que le peuple français réunit dans son unité toutes les nuances de sentiments et d'idées qui étaient particulières aux diverses races qu'il a réunies. Il est bien entendu que toutes ces nuances d'idées et de sentiments originaires ont été immensément développées en degrés de raffinement depuis la constitution de cette unité nationale, composée et supérieure.

Il en est de même des autres grandes nations européennes.

De la mort des langues anciennes.

Les variétés successives des langues ne sont pas moins intéressantes que les variétés contemporaines. La mort des langues, ou la transformation des systèmes complets de signes linguistiques est un fait très-remarquable qui doit avoir sa raison d'être dans l'économie progressive de la Providence.

Les langues sont aux idées ce que les corps sont aux esprits. Au point de vue de la Révélation divine, intégrale, les langues ou les formes littérales du Verbe divin, doivent être transformées successivement comme les formes organiques de la création animée. Sans cela, il n'y aurait pas unité de système et parallèle de marche progressive.

Cette transformation des formes doit s'étendre aussi au troisième ordre de la Révélation intégrale : c'est-à-dire à la constitution sociale de l'humanité : et si le parallèle progressif doit exister dans les transformations des formes organiques, il doit aussi exister pour les progrès de l'esprit. Les formes organiques et extérieures doivent être adéquates et coordonnées respectivement à l'esprit qui les anime.

Il est certain que la constitution sociale change avec les progrès de l'humanité. Il y a une grande différence entre les quatre états sociaux que les peuples ont déjà traversés : la Sauvagerie, le Patriarchat, la Barbarie et la Civilisation. L'esprit d'un peuple dans l'un de ces états de Société, est aussi très-différent de celui d'un peuple dans un autre état social. Le sauvage est très-différent du civilisé.

Il en est ainsi des créations successives. Les fossiles d'animaux antédiluviens ne ressemblent guère aux corps des animaux qui vivent à présent. Il est probable aussi que leurs instincts étaient non moins différents.

S'il en est ainsi des deux ordres de révélation que nous venons d'indiquer, la *nature* et l'*humanité*, il doit en être de même du Verbe divin,

le troisième ordre de révélation. Cette question des transformations progressives et parallèles dans les trois ordres de la révélation intégrale, est extrêmement intéressante, car la transformation parallèle de l'esprit et du corps, dans chaque ordre de progrès, nous mène à l'examen des progrès de l'esprit du verbe divin à travers les transformations de la lettre. Jetons un coup d'œil rapide sur cette question des parallèles dans les trois ordres de la révélation intégrale.

1° *L'humanité.*

Nous voyons, par l'histoire et par l'observation des états sociaux différents qui existent sur divers points du globe, que l'esprit humain se modifie par les progrès de l'état social; ou plutôt que l'état social se transforme au fur et à mesure des progrès de l'esprit humain et des conquêtes de l'intelligence. Il y a eu déjà quatre ordres de transformation sociale, dans lesquelles les institutions civiles et religieuses, artistiques et industrielles diffèrent presque du tout au tout. Le corps ou l'organisme social change de forme et de proportions au fur et à mesure des développements de l'esprit général d'un peuple. L'organisme social que l'on nomme sauvagerie n'est pas le même que celui qu'on nomme patriarchat. L'organisme social de celui-ci ne resssemble guère à celui de l'état barbare. L'esprit et le corps collectif de la barbarie diffèrent beaucoup, à leur tour, de l'esprit et de l'organisme social civilisés. Il n'est pas nécessaire de dire en quoi ces quatre ordres sociaux diffèrent entre eux, soit en esprit, soit en forme organique. Tout le monde est plus ou moins instruit sur ces différences.

Il est bon de faire observer, cependant, que l'expérience nous prouve que l'esprit humain et la constitution sociale peuvent progresser jusqu'au point de subir des transformations complètes, sans que pour cela rien soit changé à la constitution intime de la nature humaine; et si l'esprit public et la constitution sociale ont subi quatre grandes transformations sur notre globe, il n'y a pas de raison valable pour qu'ils ne subissent encore autant de changements complets dans l'avenir. Au contraire, les développements de l'esprit humain amèneront nécessairement des transformations de l'état social. C'est dans cet espoir, dans cette conviction que nous travaillons au progrès de la science et de l'esprit. Nous pouvons dire toutefois, en passant, que c'est principalement sur l'éducation pratique et industrielle des enfants que nous comptons pour une nouvelle transformation sociale, plus avancée que la forme actuelle de la civilisation. Il nous semble presque aussi difficile de façonner des adultes *civilisés* à la vie sociale de l'harmonie sociétaire, qu'il serait difficile de façonner des sauvages à la vie sociale et industrielle de la civilisation actuelle.

Il y a sans doute des moyens artificiels de changer les habitudes de la

vie pratique des civilisés, comme il y a des moyens artificiels de faire croître les fruits des tropiques dans nos climats ; mais ces moyens sont dispendieux et difficiles à mettre en pratique dans les deux cas. Avec des enfants, on fait tout ce que l'on veut ; avec des adultes, non. Revenons à la question des révélations.

2° *La nature.*

Nous nous bornerons à une sphère très-limitée de la naturalogie, à un coup d'œil sur la zoologie. Voici un paragraphe du compte-rendu de l'Académie des sciences, séance du 6 octobre 1845 :

« Les seules études sur les poissons fossiles ont conduit M. Agassiz à soulever les plus hautes questions de zoologie. Tous les zoologistes de notre époque se sont efforcés, à l'aide de systèmes divers de classification, d'embrasser l'ensemble du règne animal dans une série continue partant des zoophytes et aboutissant à l'homme, en passant par une succession de types intermédiaires. Les résultats auxquels les recherches paléontologiques de M. Agassiz l'ont conduit, tendraient à infirmer la validité de ces différents systèmes. Un fait capital que ces études lui ont révélé et qui semble devoir le plus infirmer ces systèmes, c'est la certitude qu'il considère comme acquise aujourd'hui, que les animaux vivant maintenant à la surface du globe ne constituent qu'une faible portion des habitants qui l'ont peuplée jadis. S'il est démontré, effectivement, que l'apparition et la disparition des types éteints correspondent à des époques déterminées, les classifications basées uniquement sur l'étude des espèces actuellement vivantes, devient tout-à-fait arbitraire et la prétention de réunir tous les animaux dans un même plan, illusoire. »

Ces observations prouvent que la théorie des transformations successives des types organiques en règne animal est à peine commencée ; et cependant les nombreuses découvertes des types fossiles épuisés nous conduisent forcément à l'étude de la grande question des transformations progressives.

Il est hors de doute que les formes organiques animées aujourd'hui sur notre globe diffèrent beaucoup de celles qui sont épuisées et n'existent qu'à l'état fossile. Il est plus que probable aussi que les instincts aujourd'hui sont plus avancés, sous certains rapports, que ne l'étaient les instincts d'espèces qui ont totalement disparu. Ces créations différentes se sont succédé déjà sur la terre, et d'autres pourront remplacer celles qui existent maintenant. Les idées de Fourier à ce sujet sont moins étranges qu'on ne veut bien le croire, puisqu'il n'y a aucune raison pour supposer que ce qui a déjà eu lieu sur notre globe, en fait de transformation, ne puisse plus arriver par les lois du progrès. Autant vaudrait dire que l'enfant mâle qui n'a pas de barbe à dix ans n'en aura jamais.

Il est certain qu'il y a eu des transformations complètes dans les instincts et les formes organiques des êtres animés, et même dans toutes les parties de la *Nature*. Il en est de même du premier ordre de révélation générale : l'*Humanité*, qui a passé par les quatre périodes sociales déjà nommées. Il doit en être de même du troisième ordre de révélation ou du Verbe divin, s'il y a unité de système dans les œuvres de Dieu.

3° *Du Verbe divin*.

Les transformations du Verbe doivent être comme celles de la nature et de l'humanité, c'est-à-dire *composées* et *parallèles* entre l'esprit et la lettre ; puisque la lettre est à l'esprit du Verbe ce qu'est le corps à l'instinct en règne animal, la forme sociale à l'esprit public dans l'humanité.

Les transformations de la lettre du Verbe divin sont incontestables, puisque les langues primitives sont mortes, et qu'on est obligé de traduire les livres sacrés de l'hébreu et du grec en langues modernes. Il en est de même des autres Verbes religieux qui sont en dehors de la chrétienté, excepté peut-être le Koran, qui est écrit en langue arabe.

Quelles sont donc les transformations de l'Esprit qui doivent avoir lieu parallèlement avec ces transformations de la lettre ? C'est une question très importante aujourd'hui, car de là dépend le progrès de l'esprit religieux et de l'Église universelle.

Il y a deux espèces de progrès dans l'esprit du Verbe : l'*interne* et l'*externe*. Par ce dernier, nous entendons la substitution d'un Verbe à un autre, telle que la loi nouvelle du Christ qui se substitue à la loi ancienne de Moïse en certains cas, comme celui-ci, par exemple : « Vous « avez appris qu'il vous a été dit : Œil pour œil et dent pour dent ; — » et moi je vous dis de ne point résister, etc. — ...Vous avez appris » qu'il a été dit : Vous aimerez votre prochain et vous haïrez votre en- » nemi ; — et moi je vous dis : Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux » qui vous haïssent. »

Par les progrès *internes*, nous entendons la pénétration dans le sens interne et mystique du Verbe divin.

Il a toujours existé dans l'Église des esprits qui s'occupaient spécialement de cette question de la transformation de l'esprit du Verbe, ou du moins de la découverte du sens interne et mystérieux de la parole divine. Ces esprits sont connus sous les noms généraux de mystiques et de gnostiques. Ils ont été généralement regardés comme des fous ou des exaltés par la masse des esprits obtus, incapables de les comprendre ; et cependant tous les progrès réels sont dus à ces esprits hors ligne, qui n'ont généralement qu'un seul tort, celui d'être de plusieurs siècles en avant de la masse, dans les progrès de l'intelligence.

Ici se présente la question de savoir s'il y a un sens caché et mysté-

rieux dans le Verbe divin, ou si l'on doit s'en tenir simplement à la lettre. Il y a deux ordres d'esprits qui doutent plus ou moins de l'existence de ce sens interne du Verbe, et deux ordres d'esprit qui n'en doutent point. On peut les classer ainsi : les mystiques, les gnostiques, les neutres et les sceptiques.

Les mystiques croient généralement à l'existence d'un sens interne du Verbe divin et à l'influence directe et continuelle des ames célestes sur les âmes terrestres.

Les gnostiques croient à l'existence du sens interne et spirituel du Verbe; mais ils ne connaissent pas l'influence des âmes célestes sur les âmes terrestres.

Les neutres sont la masse des croyants qui admettent la lettre du Verbe divin sans rien entendre ni au sens interne, ni à l'influence céleste.

Les sceptiques sont ceux qui n'admettent ni la divinité de la lettre, ni le sens interne, spirituel, ni l'influence céleste. Ils admettent le bon sens naturel du Verbe sans croire à son origine divine. Ils regardent l'Écriture comme un mélange de sagesse et de folies humaines.

Ils ont tous raison à leurs points de vue respectifs. Ils sont les uns aux autres collectivement comme les parties différentes d'un œuf, qui est une intégralité composée du jaune, du blanc, d'une membrane et de la coque. Les esprits mystiques forment la partie centrale interne analogue au jaune d'œuf; les gnostiques forment la partie moyenne analogue au blanc d'œuf; les neutres la partie externe, analogue à la membrane; les sceptiques sont en analogie complète avec la coque. Ils sont en dehors de l'unité interne de l'Église; ils ne croient pas à la divinité du Christ, et ne peuvent faire partie d'aucune unité spirituelle ou religieuse, tant qu'ils resteront dans cet état d'esprit, qui est un état opaque et endurci analogue à l'état fossile.

Les esprits sceptiques forment donc un ordre à part, en contraste avec les trois ordres de croyants que nous venons d'indiquer. Entre les croyants il n'y a que des différences de degrés internes, mais entre les croyants et les sceptiques il y a une différence plus marquée. Il faut donc poser la question d'abord entre ces deux modes d'esprit; nous examinerons ensuite la question des degrés de croyance.

Les quatre ordres d'esprits, mystiques, gnostiques, naturalistiques et sceptiques, sont également nécessaires à l'unité intégrale, bien qu'ils ne soient pas d'égale importance en hiérarchie spirituelle. Tous doivent vivre d'une vie distincte dans l'état actuel et embryogénaire de l'unité humanitaire sur notre globe. Dans l'œuf, le jaune ne se confond pas avec le blanc, ni celui-ci avec la membrane ni avec la coque. Il en est de même dans l'état actuel des esprits. Les mystiques ne peuvent vivre de

la vie intellectuelle des gnostiques, ni ceux-ci de la vie intellectuelle des esprits naturalistiques ou sceptiques.

Il en sera autrement en vie d'harmonie, comme il en est autrement de la vie organique qui éclot de l'œuf: le jaune, le blanc, la membrane et la coque servent tous à former l'être organique vivant. Dans l'humanité associée en vie collective d'unité, les esprits naturalistiques et sceptiques formeront les classes les plus adonnées à l'industrie matérielle, analogue aux parties solides de l'être organique; les esprits gnostiques et mystiques formeront les classes les plus adonnées aux sciences et aux arts, aux spéculations transcendantes et aux fonctions d'unité religieuse analogues aux parties fluides de l'être organique. L'œuf est l'embryon de l'unité organique animée qui doit en éclore; l'incohérence actuelle du genre humain est l'embryon de l'unité organique sociale qui doit en sortir. Dans l'un et l'autre cas, les divers ordres d'éléments séparés dans l'état embryogénaire, doivent se transformer complètement et s'engrener en tous sens pour constituer la vie organique unitaire.

Il ne faut pas donner trop d'importance à cet aperçu analogique, qui n'est pas développé, ni en conclure que les esprits sceptiques sont inaptes aux sciences. Toutes les intelligences sont plus ou moins aptes aux études scientifiques, mais les esprits sceptiques sont plus aptes aux sciences dites naturelles et positives qu'aux sciences dites métaphysiques ou spirituelles.

Cette analogie est parfaite en tous sens et mérite d'être développée en détail. Il faut cependant revenir à notre thèse spéciale.

Il s'agit de savoir s'il existe réellement un Verbe divin, distinct du verbe humain, et à quels signes on peut reconnaître ce Verbe divin. Cette question nous conduit à en examiner trois autres: 1° L'existence des idées typiques universelles; 2° l'existence d'une langue typique universelle; 3° l'existence d'une révélation universelle.

Des idées typiques universelles.

Personne ne doute de l'existence de la vérité universelle, type de toutes les vérités particulières, possibles. Mais où chercher les types de cette vérité universelle?

Nous l'avons déjà dit, le type de toute vérité pour l'homme c'est l'homme lui-même. Il ne peut en avoir d'autre, puisqu'en dernière analyse toute la nature est pour lui telle qu'elle se reflète dans son esprit. L'homme est donc le miroir de lui-même, de l'univers et de Dieu. C'est dans l'homme qu'il faut chercher le type de la vérité universelle.

L'esprit humain peut regarder l'ordre universel à trois points de vue différents: en *abstrait, concret* et *mixte.*

Les mathématiques nous présentent les types de la vérité universelle au point de vue *abstrait*.

La création nous présente les types de la vérité universelle au point de vue *concret*.

La parole nous présente les types ou les images de la vérité universelle au point de vue *mixte*, quand cette parole est fidèle à la vérité.

Pour savoir quand la parole est fidèle à la vérité, il n'y a qu'à savoir si elle est conforme aux tableaux que nous présentent la nature et les principes mathématiques. Or, la parole divine doit être conforme en tout point aux deux autres types de vérité.

Il doit exister nécessairement une langue typique, universelle, vraie, pour rendre les images fidèles de la vérité en tout ordre. Il s'agit de savoir si elle est révélée aux humains à l'état terrestre. Si elle n'était pas révélée, au moins en faible reflet, nous serions tout-à-fait en dehors de l'une des principales branches de la révélation universelle, de celle enfin qui est pour nous la principale. Cela ne peut pas être s'il y a unité de système dans le monde, et universalité de la Providence divine. Nous serions abandonnés entièrement, en ce cas, à la providence immédiate, simple, humaine et terrestre. Autant vaudrait supposer que les enfants doivent être abandonnés à eux-mêmes dès leur naissance dans ce monde. Non; il y a une langue typique universelle, parlée dans tout l'univers; et l'humanité, en naissant sur ce globe, a dû être initiée aux rudiments de cette langue universelle, comme un enfant est initié à sa langue maternelle, qu'il apprend progressivement. La mère et toute la famille parlent à l'enfant constamment, et la Providence du genre humain, dans son enfance, lui parle constamment la langue de vérité, pour le mettre sur la voie du bonheur et de la destinée.

Cette langue de vérité doit rendre les principes et les types comme la nature nous les montre dans ses tableaux. Elle doit être, par excellence, une langue de paraboles, de métaphores, de parallèles et d'images calquées sur les œuvres de Dieu, cet autre Verbe divin.

Mais, dira-t-on, tout le monde peut écrire en style analogique et symbolique; les poètes l'ont toujours fait. Oui: mais tout le monde ne connaît pas d'avance les destinées de l'espèce humaine sur ce globe, et tout le monde, par conséquent, ne peut pas nous en faire la *révélation*.

Les poètes ont toujours cherché à nous peindre le beau idéal, le divin en sentiment et en imagination, et c'est pour cela qu'ils ont affectionné le langage divin de la parabole, de l'analogie et des métaphores ; mais leur langage, quoique divin dans la forme, n'a été qu'humain quant au fond, parce que leur science et leur puissance n'étaient qu'humaines. C'est donc dans l'esprit ou le fond du Verbe qu'il faut chercher à découvrir tous les mystères, tous les arcanes de la parole divine sur la destinée de

l'espèce humaine. Ce que le Verbe divin a de commun avec le Verbe humain, dans sa forme poétique, peut se modifier, se transformer, se perdre même, dans les langues mortes, sans que rien ne soit changé à sa profondeur céleste et surnaturelle. Les analogies et les types des poètes sont choisis au hasard selon les caprices de l'imagination, mais les types et les paraboles du Verbe ont dû être choisis avec science et discernement, de manière à présenter toujours à chaque génération nouvelle des images exactes des vérités à éclore dans les périodes successives de la carrière intégrale du genre-humain.

Il est aussi facile à la Providence de nous révéler d'avance par la parole tous les arcanes de la destinée, qu'il serait facile à un architecte de nous décrire tous les détails d'un beau monument avant sa construction; car le plan idéal doit être tracé avant que le monument soit commencé réellement.

Dieu, en créant le genre-humain sur notre globe, a eu un but, et il a su exactement proportionner les facultés de l'homme et les forces ambiantes à ce qui était nécessaire pour atteindre ce but. La liberté de l'homme ne peut qu'être relative, en pareil cas, et subordonnée aux lois universelles de l'harmonie. L'homme est libre dans certaines limites qui ne dérangent rien à l'ordre supérieur. Il est libre de manger aux heures qu'il voudra dans la journée, mais il n'est pas libre de rester toujours sans se nourrir, s'il veut vivre. Passé de certaines limites, s'il abuse de sa liberté, il est soumis à la mort.

Il en est de même du plus ou moins de toutes les passions de l'âme humaine, qui demandent une satisfaction modérée, régulière, sous peine de dissolution ou de folie.

La carrière intégrale du genre-humain a donc été tracée d'avance par Dieu à l'époque de la création; et dès-lors, cette carrière ou destinée a pu être révélée par la parole divine, si telle a été la volonté de Dieu. Il suffira pour cela de choisir dans la nature générale des *types* de carrière intégrale, ou des *séries de types* coordonnés, dont l'ensemble symboliserait une carrière complète, et les parties, certaines phases ou époques seulement de cet ensemble.

Les transformations de la lettre du Verbe divin au fur et à mesure que les langues primitives tomberaient en désuétude, ne changeraient rien à l'esprit de justesse que renferment ces parallèles et métaphores de la Révélation, parce que l'esprit reste, dans ces cas, malgré les transformations de la lettre. Il n'y aurait que les parties qui ne seraient pas écrites en langage analogique, qui courraient quelques risques d'être perdues ou dénaturées par des traductions en langue nouvelle; et il n'est pas improbable que de pareilles transformations ayant été prévues d'avance, les inconvénients ont été prévus aussi. D'où nous pouvons

conclure que tout ce qui périt ainsi par des transformations aura fait son temps, et devra périr à de pareilles époques. Il est même rationnel de supposer que certaines parties de la parole divine doivent être temporaires et passagères, comme certaines espèces d'animaux, qui sont épuisées aujourd'hui; tandis que d'autres parties du Verbe divin doivent être permanentes comme la race humaine elle-même, parmi les êtres animés du Globe.

Il est donc rationnel de croire qu'une révélation divine *peut* exister, et avoir des caractères essentiels faciles à reconnaître, qui la distinguent de la parole purement humaine. Est-il raisonnable de croire qu'elle *doit* exister? Et enfin, *existe*-t-elle? Ce qui est certain, c'est que l'univers existe, que l'homme lui-même existe, et la science prouve que l'homme et l'univers sont deux images de l'unité universelle. Dieu a donc déjà mis devant l'esprit humain des tableaux complets de la destinée? L'homme n'a qu'à les étudier pour en dévoiler tous les mystères. Il est même stimulé par ses désirs permanents à la recherche des lois qui gouvernent le monde, et puisque Dieu lui-même a mis le désir de tout savoir dans le cœur de l'homme, c'est Dieu lui-même qui le stimule constamment à découvrir les mystères de la destinée. Il n'y a donc pas de raison pour croire que Dieu ne *doive* pas donner une Révélation complète par la parole aussi bien que par les œuvres de la création. D'autant plus que cette révélation verbale consiste, en grande partie, comme la Révélation naturelle, en une série d'images qui demandent à être profondément étudiées pour être comprises.

Nous sommes sûrs d'avoir deux grands livres de Révélation divine dans lesquels on peut lire tous les détails de la destinée. Ces livres sont l'homme et l'univers. Pourquoi n'en aurions-nous pas un troisième dans la parole divine?

Dira-t-on que cela n'est pas nécessaire? Qu'en sait-on? Déjà, tout ce que nous savons ne nous est-il pas révélé par des êtres privilégiés qu'on nomme hommes de génie? Chaque siècle ne voit-il pas naître de nouveaux génies pour découvrir et révéler de nouvelles vérités, de nouvelles sciences? Déjà donc nous sommes redevables à des êtres privilégiés, en petit nombre, pour tout ce que nous savons; et ces génies privilégiés ne font que découvrir les mystères qui existaient dans la nature qui est toujours devant nous, exposée à notre observation, et qui ne demande pas mieux que d'être réflétée dans notre esprit et comprise de notre intelligence.

Que ce soit des êtres terrestres privilégiés, ou des êtres célestes privilégiés qui nous révèlent tout ou une partie de la vérité sur les lois de la nature et de la destinée, peu nous importe. Toujours est-il que c'est par la voie exceptionnelle que nous arrive cette vérité; et dès-lors, on ne

peut pas dire que chacun doit découvrir pour lui-même. Des esprits célestes peuvent être chargés de nous dire des vérités par l'entremise des prophètes, tout comme les hommes de génie sont chargés de nous révéler la vérité par la voie directe ou par l'entremise des pédagogues.

La parole divine est donc, comme la nature et le cœur de l'homme, un livre toujours ouvert devant notre intelligence, et qui demande comme eux à être étudié pour être compris. L'existence de cette parole divine n'est pas mise en doute par nous, et nous désirons signaler cette source de lumière à l'étude des esprits sérieux qui cherchent la vérité religieuse. Pour prouver la profondeur et la richesse de la parole divine, en comparaison de la parole humaine, nous entreprendrons, dans un prochain article, une série d'études sur le sens interne et mystique du Verbe divin dans l'Évangile.

Cette étude sera facile, puisqu'elle doit être basée sur les principes de l'analogie universelle, ou du parallélisme qui existe entre les passions de l'âme humaine et les types de la vérité universelle qui se reflète dans ce miroir. Ce principe d'interprétation a toujours été plus ou moins admis par les mystiques et les gnostiques. Il s'agit maintenant de le rendre familier même aux esprits les plus positifs. — Swedenborg dit que « chaque partie de la parole a un sens interne qui renferme, non des choses naturelles et du monde sensible, comme on les entend dans le sens de la lettre, mais des choses spirituelles et célestes. Ces arcanes se trouvent non seulement dans le sens de plusieurs paroles, mais même dans chaque parole ; car la parole est écrite par de pures correspondances (analogies) dans la seule fin qu'il y ait un sens interne dans chacune de ces paroles. »

Le langage sacré du Verbe doit, par l'esprit de vérité qu'il renferme, s'approcher plus ou moins du type d'une langue véridique et parfaite. Ce type est nécessaire à la formation d'une langue scientifique universelle, pour les besoins de l'harmonie sociale dans l'avenir. De nombreux éléments d'une langue parfaite existent déjà dans les connaissances de l'homme ; mais il en reste encore à trouver par une étude plus étendue de la nature uuiverselle et du Verbe divin. L'existence des principes et des types est certaine. Il ne manque que l'étude nécessaire. Cette étude est très vaste cependant, et elle pourra durer long-temps avant d'être complète. D'où nous concluons qu'il faudra temporairement se contenter d'une langue arbitraire pour les besoins d'unité au début de l'harmonie.

Quand toutes les races seront liées par l'association, elles perfectionneront les éléments du langage parfait, et arriveront rapidement à la formation d'une langue scientifique, universelle, basée sur les types de la création et les principes de la vérité idéale.

Nous nous sommes trop étendus déjà sur cette question secondaire des langues pour entrer dans les distinctions à faire entre les types divins d'une langue *céleste* universelle et ceux d'une langue *terrestre* universelle. Il y a peu d'inconvénient à renvoyer l'étude de cette question, car les esprits sont en général peu préparés pour de pareilles études. Revenons donc au principe de l'autorité dans l'Eglise et du droit de libre examen par lequel nous avons ouvert la discussion de la question.

LE LIBRE EXAMEN ET L'AUTORITÉ DE L'ÉGLISE.

Il est certain que le libre examen est essentiel à tout progrès dans la sphère des études et des controverses religieuses. Il est certain, aussi, que les abus de la liberté peuvent produire de grands désordres. Il faut donc que la liberté soit subordonnée à l'autorité en toute occasion, et surtout en matière d'opinion, où les consciences peuvent être troublées par l'exclusivisme et par l'intolérance, de quelque part qu'ils viennent.

Les abus de l'autorité ne sont pas moins redoutables ni moins odieux que les abus de la liberté. Il faut donc s'entendre pour éviter les deux excès. Nous demandons que le libre examen soit reconnu nécesssaire dans l'Église, et que non-seulement elle le tolère, mais encore le stimule, pourvu qu'il soit subordonné à l'autorité et que ses partisans se résignent à attendre patiemment que la conviction gagne les personnes qui sont investies de l'autorité dans l'Église.

Si l'on pouvait se figurer, d'une part, les difficultés d'une parfaite compréhension des langues mortes qui contiennent les révélations d'où l'on tire les dogmes divergents; et, d'autre part, le grand nombre d'erreurs engendrées par des controverses de mots là où les formes de langage technique diffèrent dans la philosophie de chaque secte religieuse, on serait déjà bien plus près de s'entendre et de s'estimer mutuellement dans les deux camps de l'autorité et de la liberté religieuses.

Il y a évidemment un grand travail à faire sur les langues et sur les Verbes divins déposés dans des langues plus ou moins passées à l'état fossile, ainsi que sur les symboles et les cultes divers. Ce serait un travail long et pénible, si nous n'avions pas une idée générale bien nette du droit et de la puissance de l'homme de modifier et de transformer certains Verbes divins, certaines œuvres divines.

En usant largement du droit de libre examen, dans ce cas, répétons encore une fois, et pour terminer, que c'est plutôt comme moyen de concilier les faits et les principes qui semblent se heurter dans les paroles et les œuvres divines, que nous croyons ce travail utile et néces-

saire, que pour récuser le droit de l'Église à statuer avec autorité sur ces questions. C'est plutôt comme membre de l'Église chrétienne qu'à titre de philosophe que nous posons ainsi librement la question. Enfin, c'est en dedans et non pas en dehors de l'Église que nous parlons, ou du moins que nous désirons parler sur la question religieuse. Nous reconnaissons la nécessité d'une loi vivante et la légitimité d'une autorité unitaire, pour équilibrer les oscillations de la pensée, mise en mouvement par la libre spontanéité des individus.

Sous la garantie de toutes ces réserves, nous continuerons nos recherches de la vérité religieuse. Cette vérité doit dissiper les ténèbres qui, sur notre globe, enveloppent encore l'esprit humain.

Dans un prochain article nous examinerons brièvement la nature particulière des doctrines de chacune des sectes, ou, du moins, les principales doctrines des sectes les plus connues.

HUGH DOHERTY.

POÉSIES.

—

ARCHITECTURE.

Certes, l'art éternel, la parole infinie,
Pousse par intervalle un sanglot d'agonie.
Comme Jésus, saisi d'un sublime remord,
Défaillant, il se trouble en face de la mort;
Et seuls, sur la montagne où l'Esprit les oublie,
Les Dieux sont abreuvés d'amertume et de lie.
Le cri du désespoir sort de leurs cœurs blessés :
O mon père ! pourquoi nous as-tu délaissés?
Le ciseau gtt brisé, la lyre est détendue,
Comme un flambeau qui meurt, l'âme tremble éperdue.
O chaste Galathée ! ivoire immaculé,
Songe d'amour ! tu n'as ni marché ni parlé.
Primigène olympien, ô vision ternie !
Non, tu n'es pas celui qu'enfantait mon génie.
Hélas ! Pygmalion et Phidias ont rêvé !
Ah ! c'est un dur supplice à bien peu réservé,
Que cette heure d'angoisse où la forme insensible
Ne contient plus son Dieu dans sa beauté visible;
Un tourment sans égal, au vulgaire inconnu,
Où, d'un sanglot profond, vainement contenu,
L'amant désespéré de la forme sacree
Demande aux cieux éteints l'étincelle qui crée !
Heureux alors, heureux qui n'a point déserté
L'autel de l'idéal, un instant sans clarté;
Heureux qui n'aura point, dans la foule banale,
Maculé pour jamais sa robe virginale;
Qui pleure saintement, et reste convaincu
Que l'art est éternel quand l'artiste est vaincu.
Celui-là reverra la Pythie inspirée
Remonter au trépied d'où parle l'Empyrée,

L'astre qui s'éclipsa renaître radieux,
Phidias tailler son roi des hommes et des dieux;
Le chaste vêtement, la forme, ombre divine,
Voiler la beauté nue, au cœur qui la devine,
Et l'ivoire, amolli d'un baiser créateur,
Frémir comme une chair sous la main du sculpteur !
Ah ! grâce à celui-là, jamais la foule épaisse
Ne vendra par morceaux l'autel qu'elle dépèce,
Ou bien n'insultera, dans un siècle fatal,
La sainteté de l'art de son amour brutal !
De l'art, ce dieu jaloux, qui ne veut dans ses fêtes
Que l'encens de Lévi, que le chant des prophètes,
Et qui, sur son autel, du prêtre abandonné,
Souffre et paraît mourir d'un culte profané !

Durant nos jours de lutte et d'études tronquées,
Autant de bras à l'œuvre, autant d'œuvres manquées !
Et ce n'est point assez qu'en un triste abandon
Dorment ceux à qui Dieu fit le sublime don;
La banalité mord l'esprit comme un ulcère,
Et, dans un transport faux, l'impuissance lacère
Les voiles frémissants de la blanche pudeur.
Toute chasteté sainte est en proie au vendeur !
Or, plus que toute chose immortelle et blessée
Du lourd attouchement de la foule insensée,
La vieille architecture, en nos jours malheureux,
Porte une large plaie à son flanc généreux,
Et plus d'un cœur glacé, d'une main trafiquante,
Se plaisent à salir sa couronne d'acanthe !
Car l'époque est mauvaise aux bras laborieux
Qui ne savent bâtir qu'un travail glorieux;
Aux divins ouvriers, confiants et candides,
Qui poussent d'un seul jet dans nos cités sordides,
Puis, gisent oubliés, muets solliciteurs,
Sur le seuil encombré des adjudicateurs.
O vous que l'art sacré de sa faim éperonne,
Francs artistes touchés du rayon qui couronne,
O pauvres vagabonds que nul ne connaît plus,
De votre âge doré les jours sont révolus :
Avec l'ocre stupide, avec la chaux immonde,
Le travail est aux mains des ineptes du monde !

Ce n'est point, sachez-le, que je sois effrayé
Que l'autel de Baal s'écroule foudroyé.
Du vieux catholicisme agitant la bannière,
Je ne veux point pousser de plainte routinière,
Ni, semblable aux pleureurs du culte agonisant,
Chanter la pierre inerte et le clocher gisant.
Calme contemplateur d'un plus divin système,
Je ne veux point, armé d'un frivole anathème,
Livrer pour holocauste, en un vers insensé,
Le viril avenir à l'impotent passé,
Ni de tout dogme étroit sectateur hypocrite,
Toujours tuer l'esprit sous la parole écrite.
Non! — Soit que le travail exhaussé de sa main
Craque et tombe à défaut du vrai ciment romain,
Soit que l'art, absolvant ces œuvres imparfaites,
Dans le siècle orageux affermisse leurs faîtes;
Soit que jetée à bas de son haut piédestal,
Colosse aux pieds d'argile, à tête de métal,
La grande Babylone enfonce sa coupole
Au lac expiateur où dort la Pentapole;
Peu m'importe! — ce jour viendra sans que mon vers
Prophétise à coup sûr cet imminent revers,
Et par d'autres que moi cette prostituée
Saura qui l'a fait vivre et qui l'aura tuée.
Non, monuments noircis par tant de siècles, non!
Je ne vous maudis point en haine de son nom;
Je ne veux point briser d'un bras antipathique
Le trèfle sarrasin dans l'ogive gothique,
Ni déchirer sitôt le tissu gracieux
Du granit dentelé qui flotte dans les cieux.
Monte! épanouis-toi, cathédrale frivole!
Paisible, dors là-haut où la tempête vole!
Dors, rêve de ta gloire et des jours oubliés,
Où les peuples vers toi couraient multipliés.
Tu ne vaux point, hochet d'un labeur séculaire,
Qu'on sue à t'ébranler de ta pierre angulaire.
O murs de Babylone! ô temples vermoulus
Dont le sens est futile et ne nous suffit plus!
D'un aveugle génie, ô merveilleux ouvrage,
Vous vous engloutirez dans le même naufrage!
Pour moi, je ne serai, sans haine et sans frayeur,
Ni votre meurtrier, ni votre fossoyeur;

Je ne vous connais point. — Mais ce dont je m'attriste,
Ce qui fait rudement battre mon cœur d'artiste,
Ah ! mauvais ouvriers, piteux restaurateurs,
O nains, qui nivelez les sublimes hauteurs,
C'est vous, maçons ! c'est vous, ô peintres peu timides,
Qui voulez récrépir les vieilles Pyramides !
Vous ! vous qui rendez vils, insensés, odieux,
Le marbre et le granit qu'ont habités les dieux,
Et vous glorifiant d'ineptie avouée,
Copiez de travers l'œuvre à la mort vouée !

Ah ! s'il le faut, debout, amants du badigeon,
O bourgeois ! salissez cathédrale et donjon !
Dominateurs du siècle, usez de votre empire,
Conduisez l'ignorance et l'ineptie au pire.
Votre œuvre est celle-ci, ne vous méprenez point :
Ceignez vos reins, marchez en raidissant le poing ;
Comme sous le bélier des guerres féodales,
Couchez la haute nef au niveau de ses dalles,
Brûlez de votre chaux, brisez de vos leviers
Le chœur gothique où dort l'homme des oliviers ;
Que les palais caducs avec les forteresses
S'écroulent sous vos mains, stupides vengeresses.
Faites la place nette aux hommes d'avenir,
Et passez, oh ! passez pour ne plus revenir !
Mais s'il est un instinct de pudeur en votre âme,
Si vous faites ainsi sans poursuivre de trame,
En aveugles marteaux ignorants du moteur,
En bras galvanisés morts au feu créateur ;
Oh ! ne nous montrez pas, dans son ignominie,
Saltimbanque jouant la farce du génie,
Le vil maçon du jour, l'eunuque sans pudeur,
Du saint amour du beau parodiant l'ardeur !
Oh ! ne nous prouvez pas qu'une misère telle
A rongé sans pitié la pensée immortelle !
O servile troupeau dont s'indignait Flaccus,
Copistes ! d'impuissance atteints et convaincus !
Non, n'entassez jamais, scribes antipathiques,
De la langue du ciel les lettres granitiques ;
Leur orthographe échappe à vos yeux sans clartés,
Et Dieu de son esprit vous a déshérités !

Blasphémateurs de l'art dans un siècle en débauche,
De la race future ô déplorable ébauche,
Je me tais. — Loin de vous, prêtres de la laideur,
L'autel de la beauté couve en paix sa splendeur.
Lorsque l'architecture, alphabet des vieux âges,
Que chante le poète et commentent les sages,
Ne sera plus livrée en proie aux illétrés,
Nous relirons alors dans ses feuillets sacrés;
Et les enfants de Dieu, par une étude austère,
Rétabliront le sens de son vrai caractère.
Sur la haute montagne, assis dans sa beauté,
Blanche image du calme et de l'illimité,
Le temple harmonieux en qui le monde espère
Se dresse lentement à l'horizon prospère.
Dans son multiple essor à la synthèse uni,
Il règnera du sein de l'azur infini;
Et, résumant pour tous une trinité sainte,
L'homme, le monde et Dieu, dans sa mythique enceinte,
Chantera, divin texte et sublime missel,
Dans le concert de Pan le Verbe universel!

LA ROBE DU CENTAURE.

Hercule néméen, terrible sagittaire,
Tu foulais de l'Œta la cîme solitaire,
Et, dompteur en repos, dans ta force couché,
Sur ta solide main ton front s'était penché.
Les pins de Thessalie, avec de longs murmures,
T'abritaient gravement de leurs sombres ramures.
Détachés de l'épaule et du bras indompté,
Ta massue et ton arc dormaient à ton côté;
Et d'un œil olympien tu contemplais, paisible,
Cette terre orageuse où tu fus invincible.
Certain d'avoir parfait d'un souffle égal, et tel
Qu'un robuste ouvrier, ton travail immortel,
O glorieux lutteur, lassé de la victoire,
Tu repassais tout bas ton héroïque histoire.
Néméen, néméen! point de trève, debout!
Il faut suer la vie et le sang jusqu'au bout.
O robe aux lourds tissus, à l'étreinte assassine,
Dans l'oubli de soi-même Hercule a pris racine!

Revêts-le, don jaloux, d'un large embrassement,
Allume dans son cœur un courroux consumant;
Et, comme une autre chair qui s'unit à la sienne,
Qu'il baigne de son sang ta pourpre phénicienne!
De l'immense clameur de ses tourments sans frein,
Qu'il frappe sans relâche au firmament d'airain;
Que les chênes noueux, rois aux vieilles années,
S'embrasent en éclats sous ses mains acharnées;
Et, saluant d'en bas l'Olympe soucieux,
Que l'Œta flamboyant l'exhale dans les cieux!
Passions, passions! ô robe expiatoire!
Tunique dévorante et manteau de victoire!
Passions faites chair, de vos replis brûlants
Vous étreignez ainsi les forts lutteurs aux flancs,
Et vous aiguillonnez de vos flammes cuisantes
L'universel concert de leurs douleurs puissantes!
C'est peu d'avoir planté d'une immortelle main
Douze combats sacrés aux haltes du chemin;
C'est peu, multipliant sa souffrance infinie,
D'avoir sué pour tous la sueur du génie;
O saintes passions, inextinguible ardeur,
O source de sanglots, ô foyer de splendeur,
O robe de Nessus, prison inextricable!
Votre feu les poursuit, votre poids les accable,
Et leur main convulsive, à chaque effort vainqueur,
Unit à vos lambeaux des lambeaux de leur cœur!
Passions, passions! enivrantes tortures!
Langes divins, linceul des fortes créatures,
Gloire à vous, qui, toujours, sous notre ciel terni,
Chauffez l'autel glacé de l'amour infini!
Insondable creuset d'alchimie éternelle,
L'esprit qui défaillait retrempe en vous son aile,
Et sur la hauteur sainte où brûle votre feu,
Vous consumez un homme et vous faites un Dieu!

LES ÉPIS.

Comme autrefois Jésus, que l'archange accompagne
Au sommet lumineux de la sainte montagne,
Et qui, pâle, entrevoit de ses yeux effrayés
La terre immense et sombre étendue à ses piés;

Pareil au sable vil qui monte de l'arène
Jusques aux pics neigeux où l'ouragan l'entraîne,
Je contemplais, l'œil morne et le cœur irrité,
L'espace où l'homme vit et meurt deshérité.
On eût dit que, brisée en sa courbe infinie,
La terre prolongeait sa surface aplanie,
Afin que, du milieu de ma vaste prison,
Mon regard embrassât le quadruple horizon.
Or, dans ma vision, trop lourde pour un homme,
Toute chose vivante et qu'une langue nomme,
Les insondables mers, les fleuves orageux,
Les monts, piliers du ciel, tordus et nuageux,
Empires et cités, bois aux vertes ramures,
Peuples tumultueux aux multiples murmures,
Tout! hormis la montagne où Jésus fut tenté,
Tout avait disparu du globe déserté;
Et, sinistre océan pétrifié, sauvage,
Muet comme la mort et comme l'esclavage,
Le globe n'était plus qu'un champ morne et brûlé,
Lave aux flots refroidis, sans ivraie et sans blé.
Et je ne comptais point les heures de mon rêve;
Elles passaient ainsi que les flots sur la grève,
Lorsque le vent marin, de moment en moment,
Sur le sable qui luit les brise incessamment,
Ou comme la feuillée, au souffle de l'automne,
Qui se détache et tombe au vallon monotone.
Le ciel, appesanti sur ce vaste tombeau,
Semblait avoir perdu son immortel flambeau;
Et nulle étoile d'or, parure coutumière,
Ne sillonnait la nuit de sa douce lumière.
Du quadruple côté de l'horizon muet,
Rien n'avait un soupir et rien ne remuait:
Sans cesse poursuivant sa ligne infranchissable,
Le désert dormait là, calme, indéfinissable!
Mais voici que, pareil au murmure du vent,
Lorsqu'il meut les forêts comme un rideau mouvant,
Autour de ma montagne, au milieu de la plaine,
J'entendis le travail d'une puissante haleine;
Comme si le Titan, par l'Etna comprimé,
Se tordait sous le pié du géant enflammé,
Et, poussant sa clameur du fond de ses entrailles,
Du mont cyclopéen ébranlait les murailles.

Or, ce profond murmure était l'effort sacré
Du souffle créateur hors du sol attiré;
Et tout à coup la vie, incessante et féconde,
Tendit et crevassa la surface du monde!

Un jour égal et pur illumina les cieux.
D'innombrables sillons, profonds et spacieux,
Du carré de la terre emplirent l'étendue;
Et troublant de nouveau ma pensée éperdue,
Des millions d'épis, éclatantes moissons,
S'élevèrent avec de sublimes chansons.
Enfantement divin et glorieuse aînesse,
Ils rayonnaient gonflés de force et de jeunesse.
J'entendais, du milieu de leur douce rumeur,
S'exhaler le saint nom de l'éternel semeur;
Et, pénétré du Dieu dont tout garde la trace,
Je m'enivrai long-temps de leur splendide grâce!
Du creux des sillons verts fièrement élancés,
Ils embaumaient l'air pur qui les avait bercés,
Et sous l'heureux abri de leur ombre endormante,
Tout être gracieux, toute chose charmante,
L'oiseau, chanteur ailé, dans son berceau soyeux,
Et l'hermine sans tache et gazelle aux doux yeux,
Et rose et lys de neige, asphodèle effleurée
D'une larme d'azur que l'aurore a pleurée,
Chantaient et parfumaient ces épis glorieux,
Fruits sacrés de l'hymen de la terre et des cieux!
Mais bientôt je vis poindre, herbes inextricables,
La ronce avec l'ivraie, aux germes implacables,
Qui toujours labourés, foulés, incendiés,
Tenaces et maudits renaissent sous les piés;
La ronce avec l'ivraie! où les pâles vipères
Aux corps glacés et nus, vont cacher leurs repaires...
Et je les vis d'abord, comme un humble tapis,
Ramper dans les sillons aux pieds des grands épis;
Puis, sûres de leur force, alertes et hardies,
Se dresser, pressurer les tiges arrondies,
Et d'un épais réseau multipliant les nœuds,
Dans leur ombre étouffer les épis lumineux!
Et l'oiseau fut en proie aux livides reptiles...
Les voraces chacals, les hyènes subtiles,

Par les sentiers perdus rodant et gémissant,
Des gazelles de Dieu burent le jeune sang !
Un vautour écrasa le lys blanc d'un coup d'aile,
Et le chardon brûla la rose et l'asphodèle...
Puis d'un éclat de rire insultant et fatal,
J'entendis tressaillir des lèvres de métal !

O sombre vision, douloureuse pensée,
Inévitable lutte où l'âme est terrassée !
Faut-il, te proclamant, sens terrible et vainqueur,
Aux étreintes du mal abandonner son cœur ?
Faut-il, ô triste voix, si ta parole est sûre,
Accepter, résignés, l'éternelle blessure,
Et courbés sous le poids de ta leçon d'enfer,
Ramper en adorant nos entraves de fer ?
Non ! quel que soit le bruit dont tressaille le monde,
Rire glacé du mal, torture, insulte immonde,
Invincible désir, sans cesse inassouvi,
Toujours insaisissable et toujours poursuivi ;
Non ! quelle que soit l'ombre où vainement médite
L'humanité perdue en sa route maudite...
Enfants de Dieu, certains de l'appui paternel,
Apôtres ignorés de son dogme éternel !
Vous qui, pour la nature inépuisable et belle,
N'avez trouvé jamais votre lyre rebelle ;
Oh ! non, dans ce tumulte où vont mourir vos voix
Comme l'oiseau qui chante en la rumeur des bois, —
Que le siècle aveuglé vous brise ou vous comprime
Ne désespérez point de la lutte sublime !
Épis sacrés ! un jour, de vos sillons bénis,
Vous vous multiplîrez dans les champs rajeunis,
Et dépassant du front l'ivraie originelle,
Vous deviendrez le pain de la vie éternelle !

LECONTE DE LISLE.

LA
GUERRE DES PAYSANS.

CINQUIÈME ARTICLE.

(Voir les 1re, 2e, 3e et 4e livraisons.)

XI

JACQUET ROHRBACH, FLORIAN GEYER, GOETZ DE BERLICHINGEN.

A une demi-lieue de Heilbronn, au milieu d'une campagne fertile et plantureuse, est situé le village de Bœkingen. Dans ce village Jacques Rohrbach, vulgairement nommé Jacquet, tenait une auberge. De bonne heure, Jacquet s'était distingué par son audace, par ses mœurs sauvages et par ses instincts révolutionnaires. Il était beau, bien fait, d'une force physique extraordinaire, et issu d'une famille de bourgeois riches et libres. A ces avantages Jacquet réunissait un esprit vif et naturel : c'était la tête forte du lieu ; c'était lui enfin qui, dans les orgies et fêtes patronales des paysans, tenait le haut bout tant par ses prouesses que par ses propos hardis et provoquants.

Jacquet, pour obtenir justice, — car il était querelleur, — avait rarement recours aux lois de son pays : il préférait se rendre justice lui-même. — C'était, selon son expression, plus court et moins ennuyeux. — C'est ainsi qu'en 1519 il fut accusé d'avoir poignardé le bourgmestre de Boekingen, dont il se croyait offensé. Une enquête devait être faite au sujet de ce crime ; mais Jacquet, soutenu par ses nombreux amis du village, menaça le bailli et les juges de mettre tout à feu et à sang, et de faire partager aux autres aristocrates le sort de Jacob d'Olenhausen (c'était le nom du bourgmestre assassiné), s'ils persistaient à vouloir donner suite à cette enquête. Jacquet avait alors vingt-cinq ans.

Si, dès son enfance, les qualités et les passions natives de Jacquet eussent reçu une direction sage et naturelle ; si une sphère d'activité expansive lui eût

été ouverte de bonne heure, nul doute qu'il ne fût devenu un des hommes distingués de son époque. — Mais, dès sa première jeunesse, Jacquet n'avait connu que compression, tyrannie, étouffement et injustice ! Son propre père l'avait renié pour quelques dettes de jeunesse, pour quelques aventures galantes tant soit peu excentriques ; les gens paisibles qui n'admettent que le commun et le banal le désignaient ordinairement sous le nom de mauvais sujet et de *vaurien*, tout en craignant son esprit aventureux et sa force égale à sa témérité. C'était un monstre pour le bourgeois : c'eût été un grand homme dans une société organisée, donnant libre cours à tous les nobles ressorts de l'âme, et les dirigeant selon les lois éternelles et harmoniques de la nature. Aussi Jacquet, en guerre ouverte contre les lois de son pays et sa famille, haïssant d'une haine invétérée et les priviléges des nobles, et l'hypocrisie des bourgeois, et les fraudes intéressées du clergé, frappé au cœur par la disparition d'une jeune fille qu'il aimait et qu'un seigneur avait déshonorée après l'avoir enlevée, sous prétexte qu'elle avait cueilli des fraises dans ses bois, Jacquet ferma son âme à tout sentiment humain, et ne respira plus que haine et vengeance, vengeance et haine !

Préoccupé de ces idées sanguinaires, ne songeant plus qu'à assouvir sa rage, Jacquet négligea ses affaires et consuma les restes de sa fortune en orgies auxquelles il admit tous ses camarades de jeunesse. Il n'est pas étonnant qu'il ait eu beaucoup de partisans parmi les jeunes paysans de son village, auxquels il ne prêchait que révolte, violence et vengeance ; car Jacquet, nous le répétons, outre sa libéralité, était d'une éloquence cynique. A l'occasion d'un procès qu'un ecclésiastique lui avait intenté, et qui le fit citer devant les juges, Jacquet, au lieu de comparaître en personne, écrivit au tribunal la lettre suivante :

« Allez vous... promener... et ne nous ennuyez pas, vieilles croûtes que » vous êtes ! Verbalisez, écrivaillez, jugez et déjugez, je m'en... moque. Si » vous soufflez, je viendrai demain, avec mes amis, voir ce que vous avez dans » la tête, de la paille ou de la farce d'oie. Encore une fois, je me... moque » de vous.

» JACQUET ROHRBACH. »

Wendel Hippler jeta les yeux sur lui pour le faire entrer dans la grande conjuration des paysans. Jacquet accepta de bon cœur. Depuis long-temps son auberge servait de refuge et d'abri à tous les conspirateurs, n'importe de quel état, de quelle religion, de quelle province ils fussent.

Jacquet nous montre ce que peut un homme résolu dans des conjonctures extraordinaires. — Dès qu'il s'agit de lever la bannière de la révolte, Jacquet, avec une vingtaine d'hommes, se met à la tête du mouvement. Le bourgmestre de Boekingen l'ayant déclaré hors la loi, Jacquet, à cette nouvelle, se rend seul chez ce fonctionnaire, le saisit au milieu de ses gens, et le met en prison. Au bout de vingt-quatre heures, la bannière de Jacquet compte trois cents partisans, tous jeunes et vigoureux. Le même jour, le village voisin, Flein, se déclare pour lui. Le lendemain, Jacquet envoie à la ville de Sontheim la sommation de se rendre, sous menace de prendre la ville d'assaut

et de la mettre à sac. Les autorités de Sontheim envoient des délégués à Heilbronn pour demander conseil et protection; mais, tandis que l'on délibérait, Jacquet, avec sa horde, paraît sous les murs de la ville en réitérant ses menaces, et la ville se rend à merci. Il fêta cet heureux évènement en permettant à sa horde de vider un étang poissonneux appartenant à un seigneur de Heilbronn. En général après une excursion réussie, Jacquet ordonne toujours une fête; il fait rassembler ses gens au bruit des tambours et des fifres, leur fait faire bonne chère, et les amuse par des contes drôlatiques. Il avait encore dans sa horde un prédicateur, Massenbach, surnommé *langue de feu*, et une vieille sorcière nommée Hoffmann. Enfin, Jacquet et sa horde, forte de quinze cents hommes, se rendirent dans le pays de Hohenlohe pour rejoindre la *horde centrale*, au nombre de huit mille hommes, à la tête de laquelle se trouvaient Wendel Hippler et Georg Metzler.

Si Jacquet figure dans la guerre des paysans comme le dernier échelon de l'élément populaire, Florian Geyer de Geyersberg y représente la fine fleur de la noblesse. L'histoire n'a consigné que peu de traits de Florian; mais ils suffisent pour le montrer comme le plus beau, le plus noble et le plus valeureux héros de son époque. Comme jadis le jeune Rudolphe de Werdenberg à Appenzell, Florian déposa volontairement ses titres de noblesse et son manteau de velours pour embrasser la cause des paysans opprimés. L'esprit de Hutten avait fécondé toutes ses nobles qualités. Capitaine d'un régiment de lansquenets, il quitta ce poste et vint, de son propre mouvement, dans le camp des paysans, leur offrir et ses talents et sa vie. Il forma une horde composée de paysans et d'anciens soldats : on l'appelait la horde noire; elle se distinguait tant par son courage que par sa discipline. Nous verrons bientôt Florian, dans le conseil de guerre, combattre les erreurs et les arguments de Hippler et les propositions intéressées de Goetz de Berlichingen.

Goetz, connu sous le nom du *chevalier à la main de fer*, correspondait avec les paysans de son bourg de Hornbourg aux bords du Neckar. Il haïssait le clergé et la confédération souabe. Il n'aimait guère non plus les riches bourgeois, les trafiquants, comme il les appelait, qu'il détroussait sans scrupule quand il pouvait les surprendre sur la route de Francfort où ils se rendaient pour assister à la foire. Souvent aussi il prenait le parti du faible contre le fort, et de bonne heure il sympathisait avec la cause des paysans. Cependant, Goetz, dans les offres faites à ces derniers, n'avait point agi sans une arrière-pensée d'intérêt égoïste. D'abord, grace à son intervention, les paysans ménagèrent son frère et son bourg de Jaxthausen; en second lieu, en leur promettant de leur amener la petite noblesse qui haïssait autant qu'eux les princes cléricaux et séculiers, il comptait bien faire sa bonne part de butin et s'agrandir aux dépens de ceux qui devaient être chassés ou pillés. Lui et ses frères envoyèrent, en effet, des circulaires réitérées à la noblesse franconnienne, en l'invitant à se réunir à eux et aux paysans; en outre, une entrevue devait avoir lieu, dans le bourg de Goetz, semblable à celle provoquée par Sikingen, afin de se concerter sur les mesures à prendre.

Ce n'était point l'avis de Florian, qui vota contre l'admission de la noblesse séculière, à moins qu'elle ne déposât ses titres et qu'elle ne se désistât de ses privilèges. Plus logique dans ses principes, moins intéressé que le chevalier détrousseur de Hornbourg et de Jaxthausen, Florian insista pour l'abolition de tous les priviléges nobiliaires quels qu'ils fussent. Selon lui, la noblesse, grande et petite, ne valait pas plus que le clergé, attendu qu'il y avait des priviléges attachés à chaque titre. Il demanda l'égalité complète devant la loi et rejeta les propositions de Goetz. Wendel Hippler, noble lui-même, se prononça en principe pour l'opinion de Florian, mais croyant que le temps n'était pas encore mûr pour une telle mesure, n'ayant pas, du reste, grande confiance dans les talents militaires des chefs paysans, il opta en faveur de la prise en considération des propositions faites par Goetz de Berlichingen. Une première discussion eut lieu à Schoenthal, où campait la *horde centrale*. Aucune résolution ne fut prise. Une question plus importante encore était attachée à cette résolution. Il s'agissait d'élire pour chef ou Goetz ou Florian. Le premier n'avait offert ses services qu'à la condition de l'adoption pure et simple de son plan de conduite ; Florian à son tour, trop modeste pour se proposer comme chef, bien qu'il surpassât Goetz en éducation, en jeunesse, en conviction, et enfin en bravoure et en talents militaires, s'était cependant proposé de se retirer du combat en cas que Goetz l'emportât sur lui. Les évènements rapides de la guerre empêchèrent le conseil de Shoenthal de se prononcer définitivement. Ce ne fut qu'après la prise de Weinsberg que Goetz de Berlichingen fut adopté comme chef de la guerre, et sa nomination fut fatale aux paysans.

Après l'ultimatum envoyé par Wendel Hippler aux comtes de Hohenlohe, les paysans marchèrent sur Neuenstein, où était le bourg du comte Albrecht. Ils enlevèrent la ville et le château et firent plusieurs prisonniers, parmi lesquels la comtesse avec ses enfants et ses domestiques. Une nouvelle ambassade fut envoyée aux comtes. Sommation leur fut faite de comparaître en personne dans le camp des paysans, faute de quoi la ville et le château seraient déclarés de bonne prise et livrés au pillage.

Les comtes demandèrent un sauf-conduit, ce qui leur fut accordé. Le mardi après le dimanche des Rameaux, ils parurent au milieu du camp sur une prairie. Albrecht proposa de nommer des arbitres, mais Wendel Krès, un des chefs des paysans, en s'approchant d'eux, leur dit : « Frères Albrecht et Georg, laissez là les ambages et les périphrases ! Venez à nous de bon cœur et jurez de nous rester fidèles. Que parlez-vous d'arbitres en vous faisant illusion sur votre position ! Sachez qu'il n'y a ici d'autres arbitres que nous, les paysans. Les rôles sont changés, mes bons messieurs. C'est nous qui sommes les maîtres, c'est vous qui êtes nos serviteurs ! En hommes de bon sens soumettez-vous, ne chicanez pas et adoptez purement et simplement les douze articles pour cent et un ans. » Ces paroles firent une profonde impression sur les malheureux comtes. Ils prêtèrent serment. Lorsqu'ils levaient la main pour jurer, on les força d'ôter leurs gants, tandis que les paysans gardaient les leurs avec ostentation. A cet affront une larme de rage mouilla les yeux du comte Albrecht, mais il l'essuya rapidement de crainte de déceler sa faiblesse.

Cet heureux évènement fut fêté par la horde centrale qui tira deux mille coups de fusil en signe de réjouissance. Tous les prisonniers faits soit par les paysans soit par les comtes, furent échangés ou mis en liberté.

Deux jours après cette convention, Georg Metzler demanda aux comtes de lui livrer des canons et de la poudre, mais ceux-ci, s'appuyant sur les traités jurés, le refusèrent net.

En attendant, Jacquet avec sa horde avait fait des excursions à Lichtenstein. Il somma également les deux comtes de Loevenstein d'entrer dans la confédération et de comparaître au camp. Les autres hordes s'étaient dirigées vers la vallée de Weinsberg dans l'intention de surprendre la petite ville de Neckarsulm, où Jacquet avait des intelligences. Arrivées là, la nouvelle du refus des comtes de Hohenlohe se répandit dans le camp. On proposa de retourner à Neuenstein et de mettre tout à mort, mais Jacquet insista pour Neckarsulm et Weinsberg. Dans cette dernière ville il y avait un petit nid de nobles, que Jacquet couvait des yeux depuis long-temps. Dans ce moment même on apprit la nouvelle de la défaite des paysans, à Wurzach, et la mort de Jacob Wehe. La rage des révoltés s'accrut de ces revers, et Jacquet en profita pour assouvir sa soif sanguinaire.

XII

LA TERREUR A WEINSBERG ; L'ÉQUIPÉE DE HALL.

Weinsberg était commandé par le comte Louis de Helfenstein, jeune chevalier de vingt-sept ans, qui comptait déjà quinze années de service, soit dans l'armée française, soit dans l'armée autrichienne. C'était le favori de l'archiduc Ferdinand, et son épouse, Marguerite d'Edelsheim, distinguée par sa piété et sa beauté, était une fille naturelle de l'empereur. Déjà à plusieurs reprises le comte de Helfenstein s'était adressé au gouvernement autrichien, à Stuttgardt, dans le but de recevoir des renforts afin d'être à l'abri d'un coup de main. Sur ces demandes réitérées il fut appelé en personne à Stuttgardt, où il se rendit avec son chancelier, Dietrich de Weiler.

Là il fut résolu d'embaucher mille varlets. Siegmund de Schorndorf et Jurg Buhl furent chargés de cette mission, le comte Louis en fut nommé chef. On espérait aussi recevoir quelques troupes auxiliaires de Bade et du Palatinat. En attendant tout cela, le comte Louis retourna à Weinsberg, suivi de soixante-dix lansquenets à cheval. Il en était temps, car déjà les bourgeois de Weinsberg faisaient mine de suivre l'exemple de Nekarsulm et d'ouvrir les portes de la ville aux paysans. Lors du retour du comte à Weinsberg avec ses soixante-dix soudards, il fit saisir, chemin faisant, quelques paisibles paysans qui furent assommés. Après la première sommation qui lui fut adressée par la horde centrale, tout en entrant en négociation avec elle, il fit une sortie, saisit quelques paysans maraudeurs et les fit tuer sans miséricorde. C'était agir contre le droit de guerre et contre les lois de l'humanité. Les

paysans, jusqu'alors, n'avaient tué aucun prisonnier; ils ne se regardaient pas comme des rebelles saisis les armes à la main, mais comme des soldats appartenant à un corps d'armée. A cette nouvelle transgression du droit de guerre, Jacquet, sortant des rangs, s'écria : « Mort et enfer! j'apprendrai à M. le comte Helfenstein à nous respecter. Frères, demain nous choisirons nous-mêmes à Weinsberg nos œufs de Pâques, le mot d'ordre est : Mort et vengeance! »

A l'instant les paysans adressèrent leur ultimatum à Weinsberg; ils sommèrent la ville de se rendre à merci. Le comte leur envoya une réponse hautaine et altière; mais une femme du peuple de la ville s'étant glissée à travers les portes fermées arriva au camp des paysans leur dire qu'ils n'avaient qu'à attaquer, que la moitié des habitans étaient prêts à faire cause commune avec eux. Un paysan s'offrit comme guide pour leur montrer les côtés faibles et mal gardés de la forteresse, d'où il serait facile de prendre le château d'assaut. Le 16 avril le comte Louis et tous les nobles de Weinsberg furent mis hors la loi par les paysans.

Le comte ne croyait pas encore à une attaque sérieuse de la part des paysans. Cependant il augmenta sa troupe de son mieux, fit travailler aux fortifications et encouragea les bourgeois à la résistance en les assurant qu'il ne s'agissait que de repousser une première attaque, et que sous peu arriveraient les renforts promis de Stuttgardt et de Bade.

Les paysans, dès l'aube du jour, s'étaient campés sur le Schemelberg, en face de la ville. Pour la dernière fois ils envoyèrent deux hérauts, tenant à la main une perche surmontée d'un chapeau : « Ouvrez, crièrent les hérauts; ouvrez les portes du château et de la ville à la horde centrale et chrétienne, sinon faites-en sortir femmes et enfants, car toutes les personnes qui s'y trouveront seront passées au fil de l'épée; on ne fera point de quartier, tout sera tué, brûlé, réduit en ruines et en cendres. »

Dietrich de Weiler appelé sur les murs par les gardes, s'écria : « Que nous veulent ces frelons; est-ce qu'on parlemente avec des moustiques? Qu'on leur envoie pour toute réponse une décharge de plomb! « Sur ses ordres on tira sur les hérauts; un d'eux fut mortellement blessé, mais il eut encore assez de force pour regagner le camp en jurant, hurlant et criant vengeance! Ce fut le signal d'attaque!

Pendant que Dietrich criait sur les murs à ses soldats : « Mes amis, ils ne viendront pas, ce sont des cœurs de lièvres! » Florian Geyer, se mettant en avant avec sa horde noire, commanda la charge. Jacquet le suivit de près, suivi à son tour de la horde centrale qui, de son arrière-garde, touchait Erlenbach et Binswangen. Jacquet et sa horde, sur l'ordre de Florian, se dirigèrent vers le nord de la ville; lui-même, à la tête de sa horde noire, prit la direction du sud pour atteindre le château; de cette manière la masse de la horde centrale pouvait avancer pour attaquer la ville de front. La sorcière Hofmann venait de bénir les armes de la horde de Jacquet et de lancer ses malédictions sur la ville, après quoi on s'avança au pas de course. Du haut des murs on leur envoya des balles et des pierres; la horde de Jacquet fut

même repoussée après un premier choc, mais elle revint bientôt à la charge avec un redoublement de rage et de fureur.

Tout à coup une bannière des paysans flotta audacieusement sur la flèche du château : c'était la bannière de Florian Geyer et de sa horde noire, composée d'anciens et vaillants soldats. Du premier coup ils avaient enlevé le château d'assaut. Un cri de victoire retentit dans le camp des assaillants; en même temps deux portes de la ville basse furent brisées par la horde centrale. Les habitants de la ville, qui s'étaient défendus plutôt par un sentiment d'honneur que par conviction, profitèrent de ces circonstances pour forcer le comte et son chancelier de faire des concessions. Pendant que les auxiliaires des paysans dans la ville travaillaient eux-mêmes à briser les portes, une troupe de femmes hurlant, beuglant, pleurant, vociférant, entoura et poursuivit le comte, le suppliant de se rendre et de ne pas les exposer à une mort certaine. Les soldats du comte furent menacés de mort s'ils continuaient de se défendre. Le comte envoya un prêtre sur les murs, qui cria : « Paix, paix ! — Mort, fut la réponse; mort à tous les nobles, varlets et cavaliers ! Le comte alors songea à la fuite, mais il fut empêché par les bourgeois, qui lui crièrent : « Vous voulez donc nous laisser seuls dans le bourbier? » De tous les côtés les paysans se ruèrent dans la ville, furieux, haletant de vengeance. « Que les bourgeois paisibles rentrent avec femmes et enfants dans les maisons. » Tels furent les cris des hérauts : « Qu'ils en ferment les portes, car on fera main-basse sur tous ceux qui se trouveront dans les rues. » La horde de Jacquet pénétra la première dans la ville; les nobles et les soldats s'étaient réfugiés dans l'église et dans le cimetière, situés sur une éminence entourée d'un mur. Le comte lui-même s'y était caché. Un prêtre lui montra un escalier étroit et à colimaçon qui conduisait sur la galerie autour de la flèche; il s'y réfugia avec quelques amis et dix-huit cavaliers, s'y croyant à l'abri, du moins pour quelque temps.

Mais Jacquet, avec sa horde, étaient déjà dans l'église, où ils firent un carnage horrible. Là tombèrent sous les premiers coups Sébastien d'Ow, Eberhard Sturmfeder, Rudolphe d'Eltershofen, et une vingtaine de bourgeois. Quarante à peu près de ces derniers furent blessés. Tous les lansquenets, au nombre de quarante, furent assommés. Quelques-uns s'étant réfugiés dans les caveaux, on y pénétra et on les tua sur les cercueils. Enfin, après quelques recherches, on découvrit l'escalier. « Les voilà ! s'écria Jacquet, ils y sont tous. » Mais un cavalier poignardé gisant sur l'escalier étroit empêcha les assaillants de monter et de pénétrer immédiatement jusqu'aux combles.

Alors Dietrich de Weiler, voyant tout perdu, se montra sur la galerie et offrit 30,000 florins d'or de rançon. « Et si tu nous donnais tout l'or de l'Amérique, tu mourrais, cria la horde. — Vengeance ! s'écria Jacquet, vengeance pour nos frères tombés à Wurzach et à Leipheim ! Point de quartier, il faut qu'ils meurent tous ! » Un coup de fusil atteignit le chancelier à la gorge; il tomba à la renverse. Dans ce moment, un paysan monta à la galerie, le prit et le précipita dans le cimetière. Il n'était pas encore mort : on l'acheva à coups de crosse. D'autres chevaliers partagèrent son sort : ils furent forcés de sauter du haut de l'église dans le cimetière, où ils furent reçus sur les

lances des paysans Un lansquenet essaya deux fois de sauter en prenant son élan, mais s'arrêtant toujours à la rampe. « Eh bien! lui fit-on, qu'as-tu donc? — C'est que, voyez-vous, reprit-il, ce n'est pas malin, cela, de sauter de haut en bas; on se laisse tomber, voilà tout! Je suis danseur de mon état. Si vous voulez me permettre de descendre par l'escalier, j'essaierai bien de sauter de bas en haut. » Ce mot lui sauva la vie. Le fils de Dietrich essaya également de racheter sa vie; pour le narguer, on accepta ses offres de seize florins, après quoi il fut assommé.

Le carnage durait encore lorsque Georg Metzler, le chef de la horde centrale, donna ordre, sous peine de mort, de ne plus tuer personne, mais seulement de faire des prisonniers. Le comte fut donc fait prisonnnier avec dix-huit autres nobles. En passant par le cimetière, un paysan lui donna un coup de lance. La comtesse et son fils furent également faits prisonniers. Jacquet fit semblant de se soumettre à l'ordre de Georg Metzler. Il demanda seulement que les prisonniers fussent confiés à la garde de sa horde, ce qui lui fut accordé. Tout cela fut l'œuvre d'une heure.

Comme on avait trouvé plus de chevaux que de cavaliers tués, on fit connaître que tout bourgeois ayant caché un noble ou un lansquenet serait mis à mort. Les malheureux soldats furent donc tous livrés, à trois près, dont l'un s'évada sous des habits de femme, l'autre se cacha dans un four à pain, et le troisième, Max Engstein, beau garçon, fut protégé par une jeune fille qui l'enferma dans une grange de moulin. C'est dans ce moulin même, situé hors la porte de la ville, que Jacquet passa la nuit avec ses intimes, et prit la résolution de tuer tous les prisonniers. Max Engstein, avec sa jeune protectrice, étaient témoins involontaires du conseil sanguinaire qui se tenait dans la grange.

Les paysans demandèrent le pillage général, mais les chefs s'y opposèrent. On déclara seulement de bonne prise le butin fait dans les églises et presbytères, châteaux et maisons de nobles et de fonctionnaires. Toutefois, à en croire la chronique de Weinsberg, les paysans criaient plutôt qu'ils ne pillaient. On leur escamota les choses les plus précieuses par toutes sortes d'artifices. Ils avaient trouvé dans la maison du bourgmestre un bahut rempli d'argent : un maître d'école leur fit accroire que cet argent appartenait à des enfants pauvres, et sur cette observation le bahut resta intact.

La nuit venue, Jacquet, après avoir emmené les nobles prisonniers, au lieu de songer, comme ses camarades, à piller ou à faire l'amour avec les nonnes des couvents, se rendit au moulin, tout près de la porte de la ville et aboutissant à une vaste prairie. Là il résolut, d'accord avec ses amis, de massacrer tous les prisonniers confiés à sa garde, et ménagés par Hippler et Metzler, afin d'inspirer de la terreur à tous ceux qui seraient tentés de narguer la puissance des paysans. Cette résolution fut prise à l'unanimité et accueillie avec enthousiasme. Au petit jour donc, tandis que l'armée, harrassée de fatigues, brisée de débauches, dormait profondément, Jacquet fit sortir les prisonniers de la cour du moulin pour être conduits sur la prairie. Voici les noms de ces malheureuses victimes : Le comte Louis de Helfenstein, avec la comtesse et son enfant âgé de deux ans; Hans de Winterstein; le bailli de

Vailingen, Burkhard de Chingen et son fils, Frédérick de Neuhausen, Jœrg Wolf de Neuhausen, Hans Dietrich de Westerstetten, le bailli de Feuffen, Philippe de Bernhausen, Jacob son frère, le fils du bailli de Goeppingen, Hans Spaet de Hoepfigheim, Bleikard de Niessingen, Rudolphe de Hirnheim, Ruthard et Veitbrecht de Gemmingen, quelques pages et quelques varlets.

On les conduisit dans un cercle pour leur lire le jugement conçu en ces termes :

Il faut mourir !

On résolut de les faire périr par un supplice barbare appelé la chasse aux lances. La *chasse aux lances* — lanzenjagen — était un ancien châtiment réservé aux soldats qui avaient forfait à l'honneur ; les soldats se rangent en formant une haie étroite la lance en arrêt ; le condamné, forcé d'avancer à travers cette haie, est atteint par plusieurs coups de lance à la fois et arrive rarement au milieu sans tomber. A un signe de commandement fait par Jacquet la haie aux lances se forma.

— Comte Louis de Helfenstein, s'écria alors Jacquet, tu ouvriras la danse en ta qualité de chef.

A ce moment, la comtesse, son enfant de deux ans dans les bras, fendit la foule et se jeta aux pieds de Jacquet en criant : Grâce ! grâce pour mon mari !

— Grâce ? répondit Jacquet avec un ricanement diabolique, tu demandes grâce pour le seigneur Helfenstein ton mari. Tu l'aimes donc bien. ? Ecoute : il y a quatre ans j'ai aimé une jeune fille nommée Marie-Jeanne. Moi, Jacquet, le mauvais sujet, Jacquet le vaurien, moi qui n'ai jamais eu peur de rien, pas même de Dieu, ni du diable, ni des nobles, je tremblais devant le regard de Marie-Jeanne. Elle ne portait cependant pas de robes de velours ni des chaînes en or, comme toi. Elle était presque toujours nu-tête et nus pieds. Elle gagnait sa vie à chercher du bois mort dans la forêt en hiver, des fraises et des myrtilles en été. Eh bien, un dimanche, Marie étant allée cueillir des fraises dans la forêt d'un seigneur, le cousin-germain de ton mari, son garde-forestier la saisit et la traîna au château. Ah ! je crois les voir tous assouvir leurs désirs lubriques sur la pauvre Marie, que moi, Jacquet, j'ai respectée. C'est qu'elle était belle ! Elle plut au comte, elle plut a ses pages, elle plut au garde, aux laquais, et quand toute cette maudite canaille eut satisfait sa rage, de crainte que Marie ne divulgât ces infamies on la précipita dans un cachot du château où elle pourrit vivante dévorée par les rats. Comprends-tu maintenant, femme, pourquoi il faut que ton mari meure ? » Et en renversant la malheureuse comtesse qui s'était cramponnée à ses pieds, et, mettant un genou sur son sein, Jacquet, pris d'un accès de fureur, s'écria : « Amis ! regardez-moi bien, c'est la vengeance de Marie-Jeanne ! comtesse de Helfenstein, fille de l'empereur, Jacques Rohrbach de Boekingen a mis son genou sur ton sein ! »

— Grâce ! grâce ! s'écria la malheureuse d'une voix étouffée, grâce au nom de Jésus-Christ, au nom de Dieu qui vous regarde, grâce !

— Tu vas t'enrouer pour rien, répondit Jacquet, en la relevant. Ce mot : grâce, n'existe pas pour moi. Je ne connais que le mot : vengeance !

— Vengeance ! répéta en chœur la horde sanguinaire.

— Comtesse de Helfenstein, s'écria un autre paysan, un jour les cavaliers de ton mari passèrent avec chevaux et chiens sur mes champs fraîchement ensemencés. Mes garçons voulurent s'y opposer, ils furent garrottés, emmenés et fouettés comme des chiens. Vengeance !

A ces mots il lanca un coutelas sur l'enfant de la comtesse et l'atteignit au bras; le sang rejaillit sur le visage de la mère qui, ne pouvant plus se soutenir, se roula par terre toujours en criant : grâce ! grâce pour mon mari ! Tuez moi plutôt.

— Comte Helfenstein, s'écria un troisième, tu as emprisonné mon frère pour avoir oublié de te saluer. Vengeance !

— Tu nous a accouplés comme des bœufs à la corvée, s'écrièrent deux autres. Vengeance !

— Tu as jeté mon père en prison pour avoir tué un lièvre sur son propre champ. Il y est mort ; il faut que tu meures à ton tour !

— Grâce ! disait enfin le comte, dont le courage s'amollissait à la vue de la douleur de sa femme. Je vous offre toute ma fortune et 60,000 florins d'or que l'empereur vous paiera. Je le jure sur la tête de ma femme et de mon enfant. Laissez-moi vivre pour ma femme, car quant à moi je ne crains pas la mort.

— Et tu fais bien, reprit Jacquet, car tu me donnerais 60,000 tonnes remplies de perles que tu ne mourrais pas moins. Confesse-toi et dépêche-toi, car tu ne verras plus le soleil.

— Attends, s'écria Melchior Nonnenmacher, ancien musicien du comte. Pendant des années je t'ai fait de la musique de table. Je connais ton air favori ; eh bien, je te l'ai reservé pour cette dernière danse.

Et pendant que le comte se confessait à un prêtre de Rome, amené par Jacquet, Melchior accordait son instrument.

— Es-tu prêt ? demanda-t-il au comte en lui ôtant le chapeau à plumes, qu'il mit sur sa tête, et à l'instant il lui joua son air favori, espèce de galop-valse, et le précéda en sautillant jusqu'a la haie.

La comtesse, sur l'ordre de Jacquet fut soutenue par deux hommes, afin qu'elle vît mourir son mari. Au troisième pas le comte tomba percé de plus de vingt coups de lance.

A cette vue la comtesse poussa un cri si terrible que Jacquet lui-même en fut ému un instant. Le cœur de la pauvre femme, dit un chroniqueur, s'était brisé en voyant tomber son mari. La sorcière Hofmann, d'un coutelas béni, éventra le cadavre du comte pour lui enlever la graisse, qu'elle employa à oindre les lances de sa horde et à graisser ses propres souliers. Tous les autres prisonniers partagèrent le sort du comte : ils furent chassés à travers les lances, souvent rejetés en l'air par les unes et rattrapés par les autres. Chaque fois qu'un de ces seigneurs s'approchait de la terrible haie, il s'y trouvait quelqu'un qui l'accusait de différents crimes envers les paysans : — Tu m'as gâté mes semailles ; — Tu as deshonoré ma sœur ; — Tu m'as donné des coups de fouet ; — Tu m'as tué mon enfant, etc., etc. — Avec ces récriminations la

fureur de la horde allait toujours croissant, de manière que pas un ne leur échappa, à l'exception de la malheureuse comtesse et de son enfant blessé. On la dépouilla de ses bijoux et de sa toilette de comtesse, et après l'avoir habillée en mendiante, on fit venir un chariot chargé de fumier attelé d'un bœuf, et on la posa dessus pour être conduite à Heilbronn.

« — Tu es entrée à Weinsberg, lui dit Jacquet, sur une voiture d'or; tu en sors sur un chariot de fumier. Raconte cela à l'empereur et salue-le de ma part. » Mais la pieuse et courageuse femme répondit :

« — J'ai beaucoup péché, et je mérite probablement mon sort. Le Christ, notre sauveur aussi, est entré à Jérusalem le dimanche des Rameaux aux acclamations du peuple, et bientôt il en sortit portant la croix et poursuivi par les huées et les clameurs de ce même peuple. C'est lui qui me consolera. Quant à moi, je vous pardonne; puisse Dieu vous pardonner comme moi, et puissiez-vous faire pénitence et demander grâce vous-même. » Elle resta sur le chariot jusqu'à Heilbronn, portant son enfant blessé dans ses bras; elle le voua à l'état ecclésiastique et finit elle-même ses jours dans un couvent.

Quand le soleil se leva, il n'y avait plus de prisonniers : tous étaient massacrés. L'armée, en apprenant cette sanglante nouvelle, en tressaillit d'horreur. Il n'y eut qu'un cri de réprobation contre Jacquet et sa horde sanguinaire. Malheureusement, la réaction dépassa bien vite les bornes de la sagesse. Un conseil de guerre fut tenu à l'instant même à Weinsberg.

On discutait dans les conseils sur les moyens à prendre pour faire fructifier la victoire de Weinsberg. Il s'agissait d'aller à Heilbronn, de faire une excursion dans le Wurzbourg et à Mayence, en chasser les princes ecclésiastiques et confisquer leurs biens; on agitait enfin la grande question soulevée par la proposition de Goetz de Berlichingen, lorsque Florian prit la parole :

« Le jour, disait-il, où j'ai déposé mon manteau de chevalier et mon épée dans la balance du peuple, je savais que la pièce que nous avions à jouer serait une sanglante tragédie. Or, il faut être logique en tout. Dès que nous nous arrêtons, nous sommes perdus. Une guerre comme celle dans laquelle nous nous trouvons ne doit avoir pour motif que des principes. Point de demi-mesures, point de ménagement personnel! Vous en voulez au clergé noble; mais les priviléges des nobles laïques en valent-ils mieux? Il ne faut pas attaquer les seigneurs, mais la seigneurie; il ne faut pas faire la guerre aux personnnes, mais au principe. Jamais je ne me battrai pour ou contre tel chevalier, mais pour ou contre la chevalerie. Ce n'est pas pour les paysans que j'ai pris les armes, car personnellement ils ne valent pas les nobles, mais pour le principe de la justice, de la liberté et de l'égalité. Guerre, donc, guerre à mort au principe de noblesse et de seigneurie même, partout où il règne, qu'il s'attache au clergé ou aux laïques. On me parle d'entraîner la petite noblesse dans le mouvement. A moins qu'elle ne renonce à ses priviléges et à ses titres, elle nous portera malheur; il y aura des partis et des intérêts à la place des principes. Je vois avec regret que la guerre a déjà été détournée de son véritable but. Je demande qu'on décrète que dorénavant aucun noble ne peut avoir ni terre, ni maison seigneuriale, et qu'en tout il sera traité selon la

loi par tous. Aujourd'hui ou jamais ! s'écria Geyer à la fin de son discours Chaque nation a des moments propices pour s'affranchir et se rendre libre ; il faut seulement en savoir profiter. Qu'on adopte mes propositions, et je me fais fort de généraliser la guerre, de la centraliser et de la mener à bonne fin. »

Malgré ce discours, Hippler et Metzler, sous l'influence de la réaction produite par la terreur de Jacquet, votèrent pour l'admission pure et simple de la petite noblesse. Goetz fut déclaré chef des paysans, et Florian, le seul chef possible, blessé jusque dans son amour propre et pressentant dès-lors l'issue de la guerre, donna sa démission et disparut à tout jamais. Toute l'histoire de Florian semble une histoire fantastique : on n'en sait ni le commencement ni la fin.

Quelques historiens prétendent que Florian quitta l'armée par suite de la terreur provoquée par la hordo de Jacquet. Cela n'est pas. D'abord Florian, tout en stigmatisant les cruautés de Jacquet, estimait beaucoup sa bravoure et sa résolution. Chose étonnante ! ce dernier, véritable homme-tigre, n'obéissait qu'à Florian. Il est de fait que dès l'éloignement de Florian, Jacquet à son tour, repoussé du reste par la horde centrale, s'éloigna du théâtre de la guerre et agit isolément en guérillas. Ce n'est pas la terreur de Jacquet qui inspira à Florian sa résolution désespérée, c'est la nomination de Goetz comme chef de l'armée. Il se peut que l'amour-propre blessé du jeune héros y fut pour beaucoup, mais la suite de la guerre prouve bien que Goetz, malgré la glorification de Goethe, loin d'être un grand homme, n'a été qu'un partisan, un condottiere, et qu'en tout cas il fut un général en chef très-médiocre...

Malgré l'horreur qu'inspirait la terreur de Jacquet aux chefs des paysans, elle fut d'un bon effet pour la cause de la guerre même. A la nouvelle de la mort des nobles à Weinsberg, les comtes Hohenlohe envoyèrent vite les canons et la poudre qu'ils avaient précédemment refusés. Les deux comtes de Loewenstein parurent à leur tour dans le camp des paysans. Ils acceptèrent les douze articles ; on les força, en outre, de suivre le camp en habits de paysans, tenant à la main des baguettes blanches.

Shakspeare fait quelque part l'observation que partout dans l'histoire la comédie se trouve à côté de la tragédie, le comique à côté du sérieux. Tandis qu'à Weinsberg les paysans exécutaient une tragédie, ceux de Hall faisaient rire toute l'Allemagne et nous font encore rire aujourd'hui. Il y a différentes versions sur la terreur à Weinsberg, mais tous les chroniqueurs sont d'accord sur la folle équipée des paysans de Schwaebischhall.

De mémoire d'homme, les paysans de Hall aux bords du Kocher n'avaient manié une arme quelconque. C'étaient tous gens couards, bons enfants du reste, mais bravaches à l'excès. La bourgeoisie de Hall, à son tour, était peu guerroyante et aimait, par-dessus tout, la paix et la tranquillité. Cependant les soulèvements des paysans étant devenus une affaire de mode, une espèce de pierre de touche pour le courage, ceux des environs de Hall ne pouvaient pas rester en arrière.

Ah ça, s'écrièrent-ils, nous soulèverons-nous enfin contre nos tyrans? Assez long-temps nous nous sommes couchés sous les bancs, mettons-nous dessus! Ils se soulevèrent donc. Des chefs furent nommés en masse, une horde s'organisa et on se mit en marche à l'aventure. Tous ceux qui furent rencontrés par la horde furent forcés de se mettre à la queue, car ils étaient cruellement sévères, les révoltés de Hall. Ils en voulaient beaucoup aux curés et aux bourgmestres, mais surtout à leurs caves. Dans chaque village on faisait une halte. Le curé et le bourgmestre étaient arrêtés, et on les forçait de dénoncer la cave du lieu où se trouvait le meilleur vin.

Ce n'est pas que ces terribles révolutionnaires manquassent de munitions de guerre. Ils avaient des canons et des fusils, mais, au lieu de braquer les canons et de porter les fusils, ils préféraient les charger tous pêle-mêle, comme des bûches, sur un charriot traîné par quatre chevaux noirs volés à deux bourgmestres. La horde grossit à vue d'œil. Le matin ils étaient quatre cents, le soir trois mille, tous les villageois ayant été forcés de se joindre à eux. Du reste, c'était plutôt un plaisir qu'une peine de se promener une gaule à la main d'un village à l'autre, déposer l'autorité, défoncer des tonneaux et débaucher de jeunes filles.

Enfin, ils résolurent de marcher sur Hall, pour faire butin et boire d'excellent vin du Rhin.

Dans cette noble espérance, ils s'endormirent du sommeil du juste sur une prairie de Gailskirchen, non loin de la ville. Les canons, à leur tour, dormaient sur les charriots à côté des fusils et des lances.

A l'aube du jour, un coup de canon se fait entendre, parti d'une éminence qui dominait la prairie. Il y eut alors dans le camp, selon l'expression d'un chroniqueur allemand, un fourmillement universel suivi d'un gloussement général. Un second coup part, plus de cinq cents paysans tombent raides morts. Au troisième coup, cinq cents autres les suivent et tombent tout de leur long, comme frappés de paralysie; enfin, au quatrième coup, il y eut une débandade générale. Un rire diabolique et éclatant se mêlait, du haut de la colline, aux cris et aux jurons des fuyards. Un air de fanfare retentit, et en ce moment le soleil se levait radieux, dardant ses feux sur la prairie.

Soudain des hommes couchés à plat ventre essaient de se lever. Grand fut l'étonnement de chacun de voir encore son camarade en vie.

— Comment, tu n'es pas mort, je ne suis pas mort, nous ne sommes pas morts. Je me croyais tué, je ne respire plus. » Il y eut une reconnaissance générale, semblable à la résurrection des morts au jour du dernier jugement d'autant que les fanfares, mêlées d'éclats de rire, continuaient de plus belle. Pas un n'était mort, ni même blessé. Cent jeunes gens de Hall, commandés par un invalide, avaient jugé à propos d'aller au-devant de ces bravaches avec cinq fauconnets et un obusier, afin de s'amuser à leurs frais. Notez bien qu'ils n'avaient pas de boulets et que les canons étaient chargés à poudre. Cependant le succès de cette échauffourée fut complet: mille paysans furent faits prisonniers et relâchés de suite. Les autres firent amende honorable et promirent de ne jamais plus se soulever. Depuis cette remarquable campa-

gne, les paysans de Schwaebischhall ont toujours vécu dans une entente cordiale avec les seigneurs et les autorités. En outre, ils ont donné lieu à une foule d'histoires drôlatiques et charges, connues en Allemagne sous le nom de *kraewinkler*. Toutes les bêtises, tous les mauvais calembourgs sont mis sur le compte des habitants de Kraewinkel. Un jeune historien allemand, en racontant cet épisode ridicule, ajoute : « L'histoire n'a pas encore approfondi qui des deux, du vainqueur ou du vaincu, eut le plus peur; c'est une question qui mériterait d'être traitée par une académie officielle. »

ALEXANDRE WEILL.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

NOUVEAU PRINCIPE

A INTRODUIRE

DANS LES COMPAGNIES ACTIONNAIRES.

I

Pour se développer dans toute sa force, la grande industrie avait besoin d'un mécanisme puissant de crédit et d'action, que ne lui fournissaient pas les sociétés formées d'un petit nombre d'associés; elle a dû adopter et généraliser dans ces derniers temps l'emploi des *Compagnies actionnaires*.

Celles-ci, au moyen du fractionnement du capital social en un nombre indéfini de parts ou *actions*, — qui est la base de ces sociétés, — n'ont pas à demander à chaque associé tout ce qu'il possède, mais seulement une portion souvent minime. Par cela même que les apports peuvent être très-fractionnés, et que l'*Action* peut descendre à un chiffre très-bas, l'accession à l'association est ouverte à tous ceux qu'excluait, à raison de leur peu de fortune, l'ancien mode d'association, qui ne comportait guère que deux, trois, quatre individus, pourvus chacun d'un capital assez considérable. Aussi quelque importants que fussent les apports de ces associés, jamais ils ne pouvaient s'élever à ces chiffres énormes qu'atteignent facilement les compagnies actionnaires précisément parce qu'elles s'adressent au grand nombre, sans distinction de fortune.

C'est surtout de petits apports que se compose le capital des sociétés actionnaires; c'est par la facilité offerte aux apports primitifs de se fractionner et de circuler rapidement qu'elles s'établissent et réussissent.

Dans l'ancien mode d'association le plus usité, l'associé était lié et de sa personne et d'une portion considérable de ses biens; dans la so-

ciété actionnaire, le souscripteur n'est point lié de sa personne, et quant à son apport, quelque considérable qu'il soit, il peut se délier, quand il le veut et autant qu'il le veut, en vendant tout ou partie de ses actions.

Ce mode nouveau d'association (nous pouvons dire *nouveau* par la fréquence de ses applications) est donc en réalité un mécanisme très-puissant qui se prête à des développements indéfinis, puisque, par essence, il admet tous les capitaux qui se présentent, et peut sans cesse ajouter de nouveaux moyens d'action à ceux déjà mis en exercice.

Cette facilité de réunir, d'associer d'immenses capitaux par petites sommes, a conduit immédiatement dans la pratique à la multiplicité des sociétés actionnaires, et par le fait a imprimé une direction nouvelle à l'industrie.

En effet, ces sociétés tendent à absorber sur le marché industriel ou à faire disparaître les individualités isolées ou les sociétés de moindre importance qui s'y trouvaient établies ; elles tendent à diminuer le fractionnement, le morcellement des agences mercantiles et à remplacer ces multitudes d'intérêts divisés et contradictoires par de puissantes *Unités*. Là où existaient cent chefs d'industrie, cent marchands, cent ateliers, cent boutiques, la moitié et plus doivent disparaître devant ces associations colossales qui ne permettent pas la concurrence, et font plier devant elles leurs faibles rivaux.

Est-ce un bien ou un mal?

Une machine nouvelle, qui permet de mieux fabriquer, et à meilleur marché, est-elle un bien ou un mal, quand cette machine réduit à la misère une foule d'ouvriers? — L'association actionnaire est une véritable machine, et présente tous les avantages et tous les inconvénients des machines; il en sera d'elle comme de toutes les autres : les avantages feront disparaître les inconvénients dans un milieu mieux organisé, et c'est même par les compagnies actionnaires que cette meilleure organisation trouvera toute facilité à s'opérer. Bien plus, nous pourrions montrer que sans la compagnie actionnaire ce perfectionnement serait à peu près impossible; mais, pour le moment, contentons-nous de faire observer de nouveau que l'ancien mode d'association restreignait les bénéfices à un très-petit nombre de personnes, et constituait une foule de petites sociétés rivales, tandis que le mode de compagnie actionnaire appelle tout le monde à l'association et substitue à cette multitude d'exploitations, en guerre les unes contre les autres, de vastes établissements dirigés par une même pensée, et qui sont à vrai dire de petits gouvernements.

II

Passons à l'examen de quelques-uns des inconvénients de cette machine appelée *compagnie actionnaire*, et disons de suite qu'ils dérivent tous de ce qu'elle n'a été et n'est encore jusqu'à ce jour qu'une association incomplète, une pure *Association de capitaux*.

Tout récemment, la classe moyenne et les classes populaires elles-mêmes se sont précipitées avec fureur dans ces compagnies actionnaires à l'occasion de l'exploitation des chemins de fer.

Au point de vue individuel, elles ont agi avec quelque imprudence, car elles ont acheté les actions au fort de l'engouement, à des prix élevés. La baisse des actions qui suit aujourd'hui cette surexcitation factice, et qui n'est point encore arrivée à son dernier terme, peut leur apprendre de quel appât fallacieux, de quels artifices d'agioteurs, elles ont été victimes. Et comme placement d'argent, l'achat de la plupart des actions sera, surtout dans les hauts prix, une affaire médiocre, sinon mauvaise, soit que les détenteurs saisis de peur vendent à perte, soit que ne se résolvant pas à vendre, ils laissent engagés dans un placement incertain leurs fonds dont ils auraient peut-être trouvé tout près d'eux un emploi plus urgent ou plus avantageux.

Mais ce n'est là en quelque sorte que le côté individuel et transitoire de la question; passons à un point de vue plus général, en faisant remarquer toutefois pour lier ce qui vient d'être dit à ce qui va suivre, qu'à la faveur de cet engouement pour les actions de chemins de fer, les banquiers, chefs actuels du mouvement industriel et commercial, sont parvenus à attirer une somme énorme de capitaux dans ces entreprises dont ils ont la direction, et c'est ici surtout qu'on pourrait taxer les classes populaires et moyennes d'irréflexion et d'imprudence.

Les chemins de fer sont dirigés par des compagnies actionnaires. Or, que sont ces compagnies actionnaires? nous l'avons dit plus haut: de pures *associations de capitaux*. Mais dans ces associations, qui tient le haut bout, qui dirige, à qui appartient l'influence? aux forts capitalistes, aux hauts banquiers et grands propriétaires. Et le petit capitaliste, le petit propriétaire, le propriétaire d'une, deux, dix actions, quel est leur rôle dans ces associations de capitaux? Absolument nul, sous le rapport de l'influence; mais cependant extrêmement important sous le rapport de l'utilité. Expliquons-nous.

Une compagnie actionnaire est formée au capital de 50 — 100 — 200 millions; elle n'a besoin pour être dirigée que d'un petit nombre d'administrateurs, qui concentrent entre leurs mains toute l'influence qui

appartient à une société aussi importante que celle qui manie 50 — 100 — 200 millions. Mais sur ces millions, combien ce petit nombre d'administrateurs en possèdent-ils en propre ? Fort peu, un dixième tout au plus ; car s'il y a dix administrateurs pour 50 millions, ce serait un demi million par administrateur, avec 200 millions deux millions par administrateur ; or on ne trouve pas des millionnaires à chaque pas.

Il est donc vrai de dire que les administrateurs et principaux agents, ne possédant qu'une faible partie des fonds engagés, profitent seuls de l'influence, de la puissance, de tous les moyens d'action que crée une forte association de capitaux.

Que l'on nous permette de rappeler ici ce que nous disions il y a peu de temps dans la *Démocratie pacifique* (13 septembre) :

« Ce ne sont pas les actionnaires qui marchent à la tête de la féodalité financière. Il y a long-temps que le mot *actionnaire* est synonime de celui de *dupe*. Ici encore la même qualification peut être appliquée, non pas aux détenteurs passagers et spéculateurs d'actions, mais à ceux qui paient les actions au plus haut cours et les garderont. Ces derniers ne seront dans l'armée financière que comme des soldats qui, moyennant un modique salaire, prêtent une force immense par leur réunion à ceux qui sans eux ne seraient rien. Qu'est-ce qu'un général sans soldats ? Qu'est-ce qu'un conquérant sans armée ? Et cependant le conquérant recueille la gloire et tous les bénéfices de la conquête ; appuyé sur la force de tous, il commande en maître à chacun, tandis que le piètre soldat vit et se fait tuer pour son chef qui le dédaigne.

« Qu'est-ce donc que la constitution d'un Pouvoir, si ce n'est la concentration entre un petit nombre de mains de la force du grand nombre ? Il y a 10,000 — 100,000 actionnaires ; mais l'actionnaire seul, qu'est-ce qu'il vaut ? 500 francs — une misère ! C'est la réunion de tous ces 500 francs qui constitue une force qu'un petit nombre d'hommes seulement sont appelés par leur position à diriger, à exploiter.—Or cette force est immense, puisqu'elle manie, pour les chemins de fer seulement, deux milliards de francs, et nous ne savons combien de mille hommes... »

Ainsi, la compagnie actionnaire, en créant de fortes positions privilégiées, mène directement à la constitution de la féodalité financière ou mercantile, dans laquelle quelques chefs, leurs familles et leur entourage, joueraient à l'égard du reste de la population le même rôle de supériorité et de direction que les anciens seigneurs féodaux à l'égard de leurs serfs.

Donc, en s'enrôlant dans l'armée des actionnaires sans demander de garanties réelles, bourgeois et ouvriers ont commis une faute pareille à celle d'un citoyen libre s'enrôlant dans une armée qui s'apprêterait à conquérir ou à opprimer son pays. Les gros capitalistes étaient déjà

forts et puissants par leurs richesses ; mais cette richesse n'était cependant pas assez considérable pour leur faire gagner une supériorité constante et régulière. Grâce à la *forme actionnaire*, grâce au concours bénévole des bourgeois et ouvriers qui se sont empressés de leur apporter leurs petits capitaux, dont la réunion forme un vaste arsenal d'or et d'argent, les grands capitalistes se trouvent investis d'une prépondérance qui leur servira à régulariser l'exploitation du travail à leur profit.

Ils n'avaient auparavant que quelques soldats ; ils ont maintenant une armée, pacifique il est vrai, mais qui n'en sera pas moins une armée destinée à faire des conquêtes pacifiques au profit exclusif des principaux chefs.

Nous avons comparé l'actionnaire au soldat et la compagnie actionnaire à une armée. Continuons notre comparaison.

Quel est l'emploi des armées *militaires* ? elles en ont deux : l'un extérieur, l'autre intérieur.

L'emploi extérieur a été décoré de grands mots : *défense de la patrie*, *honneur*, *gloire ;* mais, en réalité, les armées n'ont presque jamais servi que les velléités ambitieuses des maîtres de ces armées.

L'emploi intérieur a été aussi mis sous la sauvegarde de mots très-spécieux : *le maintien de l'ordre et de la tranquillité ;* mais, comme l'*ordre* actuel des sociétés repose sur l'exploitation des majorités par les minorités, cet emploi intérieur n'a été, en dernière analyse, que le maintien de cette exploitation, ce qui a fait dire, avec beaucoup de justesse, que les soldats étaient une masse d'*esclaves armés* imposant l'obéissance à des masses d'*esclaves désarmés*.

C'est ainsi, pour citer un exemple frappant, que l'empereur d'Autriche, qui a conquis l'Italie, emploie ses soldats italiens à maintenir l'ordre en Autriche, et ses soldats autrichiens à maintenir l'ordre en Italie.

Quel sera l'emploi de l'armée pacifique et industrielle des actionnaires enrôlés volontairement sous les ordres des banquiers ? Oui, volontairement ! — Le pauvre diable de soldat qui tue ceux qu'on lui ordonne de tuer, peut au moins donner pour excuse qu'on l'a emmené de force, et qu'il n'est pas libre de ne pas être soldat et de ne pas faire le métier de tueur d'hommes ; mais quelle excuse, sinon l'ignorance, peuvent alléguer ceux qui, en cherchant la liberté et le bien-être, ont été livrer leurs armes à leurs propres adversaires ?

L'emploi d'une armée d'actionnaires est double, comme celui d'une armée militaire : à l'extérieur, c'est la conquête des monopoles ou des consommateurs ; à l'intérieur, c'est l'asservissement des travailleurs.

Que les compagnies actionnaires, au capital de 20, 30, 100, 200 mil-

lions, marchent au monopole, cela est suffisamment clair et n'a pas besoin d'être prouvé; au surplus, un seul exemple nous suffit: les nouvelles grandes routes de France, les chemins de fer, viennent d'être monopolisés, et quand la féodalité financière tient les voies de circulation, elle n'est certes pas éloignée de tenir les autres branches d'industrie et de commerce.—Qui est maître des routes est maître du pays: cela est vrai en paix comme en guerre.

N'insistons pas sur ce point; mais examinons avec soin le second emploi des armées actionnaires.

La généralisation de ce mode d'association ayant créé le monopole, fera disparaître une foule de petites industries et de petits commerces pour les absorber dans de vastes associations de capitaux; il s'ensuit que la plus grande partie des capitaux qui se créent chaque jour ne trouvera plus à se placer que dans ces compagnies elles-mêmes : c'est le *recrutement forcé* appliqué aux capitalistes; et de même que nous voyions tout à l'heure le prolétaire contraint de prendre un fusil pour tuer les étrangers, et au besoin ses compatriotes, ainsi, plus tard, tout capitaliste, gros ou petit, sera obligé, faute d'autre emploi, d'aller porter son argent aux compagnies actionnaires —. Et d'augmenter la force et la puissance des directeurs et administrateurs des compagnies, des hauts barons de la féodalité nouvelle, avec cette différence que le gros capitaliste prendra de suite place parmi les chefs, et que le petit restera éternellement soldat ou caporal-actionnaire.

Les économistes et publicistes voués aux intérêts de la féodalité mercantile commencent à comprendre ce fait, et, abandonnant les traditions de l'ancienne Économie politique, qui prônait le morcellement et la lutte anarchique des industriels, ils se mettent à vanter les bienfaits et les charmes de l'Association. « La fusion des compagnies de chemins de fer, dit le *Journal des Débats*, achève de caractériser les tendances qui se manifestent de toutes parts vers les idées d'Association. On finira par comprendre que l'industrie ne doit pas être un champ de bataille, et que toute lutte amène la perte d'une partie quelconque du capital social et le mauvais emploi des forces qui, au contraire, en se combinant, tournent au profit et à l'avantage de tout le monde. »

Ces paroles sont excellentes, et nous ne trouvons à y reprendre qu'une seule chose: c'est de ne faire mention que des associations de capitaux et d'omettre entièrement les associations de travail : or, si l'association de capitaux est utile (et cela est incontestable), cependant elle ne répond pas à tous les besoins, elle peut servir d'instrument d'oppression contre les travailleurs, ou tout au moins elle ne leur apportera qu'un médiocre soulagement.

La compagnie actionnaire actuelle n'étant en effet qu'une association

de capitaux. que donne-t-elle aux travailleurs? — Elle leur donne le salaire, c'est-à-dire l'entretien, ni plus ni moins. — Elle ne leur accorde point de part dans les bénéfices? — Non. — Pourquoi?

III

Pourquoi! pourquoi!! Mais ce mot est à lui seul, en cette circonstance, une révolution tout entière dans l'ordre social. Armés de ce terrible *pourquoi*, pénétrons hardiment dans l'intérieur de la compagnie actionnaire, et mettons chacun de ses rouages à l'épreuve; car voici ce qu'offre de merveilleux la *forme actionnaire* : c'est qu'elle est destinée à devenir un précieux instrument de délivrance et d'organisation, et déjà, quoique faussée par une application partielle et incomplète, elle peut nous servir aujourd'hui à constater *mathématiquement* l'injustice de la répartition des produits dans la société actuelle. Si, au milieu de la complication effroyable de mouvements, de luttes et d'anarchie que nous présente cette société, l'iniquité de la répartition est cachée, est voilée, est excusée, elle ne pourra plus se dérober à notre vue dans le sein de la compagnie actionnaire, si régularisee, s compassée, si simple en ses mouvements, si unitarisée. Entrons donc dans les arcanes de ces compagnies, de ces *associations de capitaux*, qui vont nous représenter en petit, nous permettre d'étudier plus facilement et mettre à nu l'exploitation des majorités par les minorités qui est le grand fait des sociétés humaines jusqu'à ce jour.

A la fin de chaque année, une compagnie actionnaire établit, avec une scrupuleuse exactitude, son bilan, c'est-à-dire sa situation et le compte de ses recettes et dépenses. S'il y a bénéfice, ce bénéfice, sous le nom de *dividende*, se partage entre les fournisseurs du capital ou actionnaires. Mais quels ont été les coopérateurs des bénéfices produits? 1° Les administrateurs et agents spéciaux; 2° les ouvriers proprement dits; 3° et les capitalistes. Qu'a reçu la première classe? Des appointements fixes. Qu'a reçu la deuxième classe? Un salaire. Qu'a reçu la troisième classe? Le dividende.

Or, chacun a-t-il été rétribué comme il devait l'être, en raison de son concours au travail commun et au bénéfice obtenu?

Oui, si le bénéfice ne fait que payer strictement le *service* rendu par les capitalistes, qui ont fourni un élément de travail indispensable, le capital.

Non, si le bénéfice s'élève au-delà de certaines limites.

En effet, une somme d'*utilité* a été produite par tous les travailleurs; une autre somme d'*utilité* a été produite par le capital : déduction faite

des dépenses, il se trouve que ces deux *utilités* présentent un excédant de valeur créé par elles, un bénéfice à partager, un dividende (du mot latin *dividendum*, à partager). Pourquoi ne partage-t-on pas? Pourquoi ceux qui n'ont produit qu'une somme d'utilité, les capitalistes, prennent-ils la totalité du dividende, à l'exclusion de ceux qui ont produit l'autre somme d'utilité, les travailleurs? Qui peut justifier une pareille inégalité?

— Mais les travailleurs ont reçu un salaire. — Ce salaire est-il en proportion de la valeur créée par leur travail? Si un ouvrier produit par jour pour dix francs de valeur, pourquoi son salaire n'est-il que de cinq francs?

— Il n'est que de cinq francs parce que son travail est dirigé par des chefs qu'il faut payer pour leur direction et leurs conseils, — parce qu'il est fait à l'aide d'un capital dont il faut payer le *service*.

— Soit; des cinq francs qui forment l'excédant de valeur produit par l'ouvrier, défalquons le salaire du chef d'atelier et des employés proprement dits, défalquons le *salaire du capital*; mais après ces défalcations, s'il reste un excédant, un bénéfice, pourquoi l'ajouter au salaire du capital seul et non pas aussi au salaire de l'employé et de l'ouvrier, proportionnellement à leur travail?

Le capital doit être ramené à l'état de *salarié* et ne doit pas accaparer le dividende à lui seul; il n'a droit au dividende que pour sa part proportionnelle et non pour la totalité.

C'est déjà l'indication que nous fournissent les compagnies actionnaires, quand elles mettent l'*intérêt annuel*, le *salaire* du capital, parmi les dépenses, comme le *salaire* des employés et des ouvriers, et qu'elles établissent le dividende, défalcation faite du salaire de ces trois classes de coopérateurs. Mais pourquoi s'arrêtent-elles là? Pourquoi donc, encore une fois, le capital, après avoir pris son salaire, son *minimum*, comme les deux autres classes de coopérateurs, vient-il seul prendre le dividende, c'est-à-dire le bénéfice net résultant du travail commun? *Cela est mathématiquement inique.*

— Mais le capitaliste, en entrant dans l'association, a *exposé* son capital, il s'est soumis à la chance de le perdre entièrement, et un intérêt plus ou moins fort, un salaire fixe n'est pas suffisant pour compenser cette mauvaise chance. Il n'est donc pas inique de lui attribuer une part plus forte qu'à l'ouvrier qui n'a rien mis dans l'association, qui n'a rien *exposé*, et dont le salaire est assuré, étant même payé, non pas seulement avant celui du capitaliste, mais encore, en cas de perte, sur le capital lui-même.

— Pour que cette raison ait jusqu'ici paru inattaquable, il faut que

l'incohérence, le morcellement, l'anarchie et l'oppression sociale aient produit une oblitération singulière dans les sentiments humains.

Un fournisseur d'habits et de culottes serait-il bien venu à dire à des soldats : « C'est moi qui vous ai fourni les vêtements qui vous couvrent ; donnez-moi et votre butin et vos croix et vos drapeaux, parce que j'ai *exposé* aux balles et aux coups de sabre mes habits que vous me rapportez en fort mauvais état. »

— « Et nous, répondraient les soldats, nous avons *exposé* nos corps, et si vos habits sont déchirés, nos corps aussi le sont, et plusieurs d'entre nous, et des meilleurs, et des plus vaillants, sont restés sur le champ de bataille, morts sous les coups qui ont troué vos guenilles ! »

Et sur le champ de l'industrie, les travailleurs ne donnent-ils pas tous les jours leur corps et leur intelligence ? n'exposent-ils pas leur santé et leur vie ? ne sont-ils pas des créatures humaines faites à l'image de Dieu, et qui, comme lui, s'appliquent sans cesse à multiplier autour d'elles les créations, noble témoignage de leur royauté sur la terre ? Et parce que dans cette perpétuelle transformation de la matière, opérée par leurs mains, par leur intelligence, par leur âme, quelqu'un leur aura fourni un instrument inerte et sans vie, tout le produit de leur travail appartiendra, eux-mêmes, eux-mêmes, chose horrible à dire ! appartiendront au maître de cet instrument, sous prétexte qu'il a *exposé* cet instrument ? — Non ! outre que cela est inique, c'est encore absurde.

La mort frappe trop souvent le travailleur dans l'atelier même (1), et s'il en sort, ne l'atteint-elle pas plus facilement, épuisé qu'il est par un travail malsain et hors de proportion avec ses forces ; et la faim, cette mort lente, et le dénuement, et les angoisses du désespoir, et les douleurs d'un père, d'une mère, des enfants réduits à l'aumône ou à l'hôpital, tout cela n'est-ce pas, non pas ce à quoi est *exposé* le travailleur, mais ce que subit journellement plus de la moitié de la population au service du capital ?

L'anarchie sociale, l'absence de toute organisation, ont pu seules justifier cette supériorité accordée à l'instrument sur l'ouvrier, et nous amener à considérer *comme rien* les souffrances, les privations réelles, certaines, présentes, des 99/100 des travailleurs, et *comme tout* le risque hypothétique de perte ou d'amoindrissement que peut subir l'instrument dans l'acte du travail.

---

(1) On n'a pas encore fait la statistique des ouvriers morts et blessés par suite d'accidents survenus pendant leur travail. Nous recommandons ces recherches aux économistes philantropes, qui n'ont jamais considéré les dangers auxquels *s'expose* le travailleur. La *Démocratie pacifique*, dans ses numéros de quinzaine, a réuni quelques faits de ce genre ; mais son travail est nécessairement fort incomplet. En voici le résumé pour les quatre dernières quinzaines : 109 morts et 42 blessés.



Certes, l'instrument est indispensable dans le travail ; mais est-ce qu'il doit être une chaîne pour le travailleur? La hache que tu portes, bûcheron, est ton maître; la navette que tu lances, tisserand, est ton maître: c'est elle qui te paie, qui te nourrit, mais tout ce que tu produis en dehors de ton entretien lui appartient, parce que tu es son esclave !

Non! dans l'acte du travail, le capital ne doit pas être le maître; le capital, *l'instrument*, ne doit être que le serviteur de l'homme, et alors, comme un bon serviteur, il recevra le salaire qui lui est dû, et un large salaire s'il le faut, mais rien de plus.

Car, par lui-même, le capital est inerte, de lui-même le capital ne se reproduit pas. Vous, détenteur du capital, de l'instrument, vous voulez qu'il s'augmente, qu'il s'accroisse, qu'il se reproduise : vous êtes obligé de le confier à des mains actives et vivantes, qui opèrent la multiplication que vous demandez; et, quand ces mains vous rapportent votre instrument accru par leurs soins, n'est-ce pas déjà un phénomène assez grand et dont vous deviez vous contenter, que, sans que vous ayez rien fait, votre instrument se soit augmenté et que vous soyez devenu plus riche; de quel droit voudriez-vous réduire à la misère et tenir dans l'esclavage ceux qui produisent ce phénomène de la multiplication de votre capital? Vous étiez le maître de le détruire en en consommant chaque jour une partie; mais puisque vous avez désiré au contraire le faire multiplier, vous avez dû acheter ce bénéfice de la multiplication par une chance, celle de la perte du capital lui-même; jamais cette chance ne peut vous donner le droit de demander une part trop forte dans les produits opérés par le travail, —*par* le travail, entendez-vous, —*avec l'aide* de votre instrument, et puisque c'est le travailleur qui est l'agent actif du produit dont votre instrument n'est que l'agent passif, jamais le travailleur ne doit être subordonné à votre instrument; jamais il ne doit pâtir pour vous donner, à vous fournisseur inactif du capital, tous les produits de son travail, car c'est son travail qui est le générateur suprême sans lequel votre instrument ne serait qu'un vil morceau de matière.

Que l'on cesse donc de venir objecter que le capitaliste *expose* son capital en le prêtant. Qu'il le garde ou qu'il le consomme s'il ne veut pas que ce capital acquière la faculté de reproduction; mais s'il veut au contraire la lui faire donner, s'il a besoin du travail pour cela, qu'il accepte des conditions équitables, qu'il remette chaque chose à sa place, c'est-à-dire le travailleur au-dessus de l'instrument; qu'il ne commette pas ce sacrilége de placer l'instrument au niveau, que disons-nous? au-dessus de l'homme; que le capital descende enfin de son poste usurpé, qu'il cesse d'être le maître de l'homme, qu'il se couche à ses pieds et devienne son serviteur salarié.

Voyez où nous a conduits cette belle logique matérialiste, qui met l'instrument au-dessus du travailleur, l'être passif au-dessus de l'être actif, le corps au-dessus de l'âme ! Où en sommes-nous arrivés ? A constituer dans les sociétés humaines ces monstrueuses inégalités, ces infâmes oppressions sous lesquelles elles s'agitent sans cesse. Est-ce en effet quelque chose de raisonnable et d'humain que cette répartition des produits suivant l'échelle sociale suivante, que l'on peut appliquer à la France ?

Comment se fait la répartition des produits parmi les 35 millions d'habitants qui la composent ? Le voici en chiffres approximatifs ; que les statisticiens cherchent à les préciser davantage :

7	familles	possédant	chacune	un capital	d'environ 75 millions.
250	»	»	»	»	de 5 à 75 millions.
2,500	»	»	»	»	de 1 à 5 millions.

50,000	famil.	posséd.	chac.	un rev.	ann.	de 10,000 à 30 ou 40,000 fr.
150,000	»	»	»	»	»	de 5,000 à 10,000 fr.
300,000	»	»	»	»	»	de 1,200 à 5,000 fr.

6 millions	d'individus	recevant	un salaire	de 300 à 1,200 fr.
9 millions	»	»	»	de 100 à 300 fr.
12 millions	»	»	»	au-dessous de 100 fr.
5 millions ne vivant que de secours et ne possédant RIEN.				000 000

Plaçons ces chiffres d'une manière plus saisissante, et formons la pyramide hiérarchique des fortunes suivant l'idée du socialiste anglais Robert Owen.

PYRAMIDE SOCIALE,

OU

SOCIÉTÉ CIVILISÉE AU XIXe SIÈCLE DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.

7 familles........................ possédant chacune 75 millions.

250 familles..................... de 5 à 75 millions.

2500 familles.................. de 1 à 5 millions.

50,000 familles, 10,000 à 30 ou 40,000 fr. de revenu.

150,000 familles. Revenu annuel. . . 5,000 à 10,000 fr.

300,000 familles. Revenu annuel....... 1,200 à 5,000 fr.

6 millions d'individus.

Salaire annuel. . . . . 300 à 1,200 fr.

9 millions d'individus.

Salaire annuel. . . . . 100 à 300 fr.

12 millions d'individus.

Salaire annuel..................... 100 fr. et au-dessous.

5 millions d'individus ne possédant rien. . . . 000
Infirmes, mendiants, orphelins, prisonniers, etc.

Qui a produit cette monstrueuse société? L'intervertissement des rôles, la soumission de l'homme à l'instrument, le droit accordé au capital d'être le maître de l'homme, — et, en dernière analyse, l'inorganisation sociale, au moyen de laquelle s'est produite cette subversion absurde, que la propriété d'un morceau de matière inerte conférait la propriété du travailleur vivant et animé, et des produits de son travail.

Les associations actionnaires de capitaux ne feraient qu'augmenter cette subordination du travail au capital, puisqu'elles en régulariseraient l'emploi; et, moyennant un salaire fixe, affermeraient à jamais les bras et l'intelligence du travailleur.

Que faut-il faire cependant pour préparer une réforme complète? Simplement et par transition généraliser et étendre l'emploi des compagnies actionnaires, en modifiant un seul de leurs articles actuels.

Nous avons dit plus haut, que dans les dépenses de ces sociétés sont portés 3 articles principaux, qui sont: 1° le salaire des ouvriers; 2° le salaire des employés (ce qui est en somme la même dépense, divisée en deux articles); 3° et le salaire ou l'intérêt annuel du capital, et que le *dividende* est établi, après défalcation de toutes les autres dépenses et notamment de ces trois articles.

Cela est très-bien, et il faut le conserver.

Mais ce qu'il faut changer, c'est l'attribution entière du dividende à un seul coopérateur, le capital, à l'exclusion du travail et du talent (ouvriers et employés).

Par l'*intérêt* annuel, le capital a déjà reçu le prix du *service* de coopération qu'il a rendu; mais comme sans le travail, sans le talent, ce capital serait demeuré inerte et n'aurait rien produit; — comme dans le travail l'agent principal, moyen et but de la production, est l'homme, — comme il est injuste d'attribuer à l'instrument une part plus forte dans les produits qu'à l'être animé et intelligent qui s'est servi de cet instrument, qui l'a dirigé et pour lequel il a été créé, il faut instituer une plus équitable et plus humaine répartition du dividende.

Que la société actionnaire répartisse donc son *dividende*, ou le bénéfice net du travail commun, à tous ceux qui ont coopéré au travail ou qui l'ont aidé, c'est-à-dire aux ouvriers et employés, et aux capitalistes.

Le secret du progrès social est dans cette transformation, laquelle réduira le capital au rôle de simple coopérateur, et lui enlèvera son titre de maître.

Ce progrès doit avoir deux phases bien distinctes: la première, où il ne s'agira que d'établir le nouveau principe de répartition dans toute société actionnaire; la seconde, où il faudra rechercher s'il n'y a pas un type de société actionnaire encore plus élevé et qui renferme tous les

modes de l'activité humaine. Mais pour le moment nous parlons pas de ce type, qui, suivant nous, est la *commune actionnaire*, la commune agricole, organisée dans ses travaux de tous genres, culture, industrie, commerce, éducation, etc., etc; faisons observer que c'est seulement par les immenses économies et la production triple et quadruple procurée par la commune associée que le bien-être général peut être obtenu ; car, même dans l'hypothèse de l'association des ouvriers dans les compagnies actionnaires, et d'une répartition plus équitable, combien la part de chacun serait minime ! — On évalue le revenu annuel de la France à une somme de douze milliards de francs *tout au plus*. Prenez ce chiffre pour mettre les choses au mieux, et divisez ces douze milliards de francs par les trente-cinq millions d'habitants, que reviendrait-il à chacun ? 285 francs par an, pas davantage. Certainement, d'après le tableau ci-dessus, 24 millions d'habitants ne possèdent pas aujourd'hui ce chiffre de revenu; mais serait-ce une société riche, puissante et splendide que celle où chacun serait réduit à la portion congrue de 285 fr. par an ? Donc le problème ne consiste pas seulement à répartir plus légitimement les produits du travail, mais encore à les augmenter; et rien n'est plus favorable que la Commune associée à cette augmentation de produits, qui s'effectue de deux manières, directement, par le bon emploi des agents de production, indirectement, par les économies.

Arrêtons-nous un instant sur l'augmentation indirecte.

Cinq personnes ne possédant chacune que 300 fr. de revenu et les consommant isolément seront très-mal logées, très-mal nourries, très-mal habillées.

Mais une famille de cinq personnes possédant et consommant en commun 1,500 fr. tirera de cette consommation un bien plus grand profit ; cependant il n'y aura toujours eu que 300 fr. dépensés par individu ; mais la consommation commune et combinée aura produit une grande économie ; de manière que les 300 fr. dépensés par individu auront valu comme 350 fr. plus ou moins.

Si la réunion des individus en petites familles augmente indirectement le revenu, la réunion des petits ménages en un grand ménage, c'est-à-dire en une Commune associée, produira une augmentation encore plus sensible : car, que cette commune soit composée de 300 familles de cinq personnes, et que chacune de ces familles possède 1,500 fr. ; elles auront à dépenser combinément 450,000 fr., dont la consommation combinée représentera pour chaque famille une dépense de 2,000 fr. peut-être, cinq cents francs de plus qu'en consommation isolée, et pour chaque individu une dépense de 400 fr. environ, un quart de plus que son avoir personnel.

Mais revenons à ce que nous disions plus haut, et renfermons nous dans la première phase du progrès de l'Association, dans les simples compagnies actionnaires, formées en vue d'une exploitation quelconque, et ne se rattachant à aucun ensemble social, n'ayant qu'un but de production isolée, et nullement de consommation.

Les ouvriers peuvent voir maintenant combien ils ont été imprudents en confiant leurs épargnes aux sociétés actionnaires actuelles, où les capitaux seuls prennent part aux dividendes. — Mais, diraient-ils, nous y prendrons part aussi en proportion du nombre de nos propres actions.

— Le raisonnement ne serait pas juste. D'abord, rappelons que le bénéfice d'une forte compagnie actionnaire n'est jamais tout entier dans ses produits par livre, sous et deniers, mais qu'il consiste aussi dans une prépondérance extérieure dont les chefs se servent seuls dans l'état actuel; — puis, si l'ouvrier propriétaire d'une action de 500 fr. par exemple, touche, pour l'intérêt de son capital, 8 p. °/₀, que lui représentent ces 8 p. °/₀? 40 fr.; c'est-à-dire une partie seulement de l'*utilité* produite par son travail, et que le salaire ne lui a pas suffisamment payée; ces 40 fr. sont un remboursement indirect de cette part de salaire non payée; mais combien faudra-t-il qu'il possède d'actions et qu'il touche de dividendes pour arriver à être pleinement payé de son travail? Un nombre de cinq, dix, vingt actions, c'est-à-dire un nombre inabordable pour la masse des ouvriers.

Rendons encore cette proposition plus claire par un exemple :

Une société existe au capital de un million, divisé en 2,000 actions de 500 fr. chacune.

Les ouvriers et employés travaillant dans les ateliers et bureaux de la société possèdent 200 actions, ou le dixième; les 1,800 de surplus appartiennent à de simples capitalistes.

L'intérêt annuel ou *salaire* du capital est 4 0/0, ou 40,000 fr.

Le dividende, c'est-à-dire le produit net, et après défalcation de tous les frais, salaires d'ouvriers, d'employés, et salaire ou intérêt du capital, est également de 4 0/0, ou 40,000 fr.

Si l'association est purement association de capitaux, les ouvriers et employés prendront, à raison de leurs 200 actions:

1° Le dixième de l'intérêt du capital, ou.	4,000 fr.
2° Et le dixième du dividende.	4,000
Ensemble.	8,000

Si l'association est au contraire ***association de travail et de capital***, les ouvriers et employés prendront, à raison de leurs actions :

D'abord les 4,000 fr. de salaire ou intérêt du capital. . . . 4,000 fr.

En outre, le dividende de 40,000 devant être partagé entre tous les coopérateurs, suivant le rapport de la coopération, on déterminerait certaines règles pour établir ce rapport; supposons qu'on adoptât pour base, du côté des travailleurs, le chiffre des salaires et appointements payés, et, du côté des capitalistes, le chiffre du capital, et que le chiffre du salaire s'élevât à 200,000 fr., le dividende devrait être partagé entre 1,200,000 fr., c'est-à-dire entre les deux cent mille francs de travail et le million du capital, ce qui donnerait, *à titre de dividende,* pour le capital 33,333. 33, et pour le travail, 6,666. 67.

Les travailleurs prendraient donc encore, 1° comme capitalistes, à raison de leurs 200 actions, le dixième du lot attribué au capital, ou.. . . . . 3,333 33

2° Et comme travailleurs, la totalité du lot attribué au travail, ou. 6,666 67

Au lieu de 8,000 fr. seulement, ils auraient donc, au total. 14,000 fr.

C'est-à-dire que, par *une association de travail et de capital*, ils seraient investis ouvertement et directement de la part juste et légitime qui leur appartient dans leur travail, tandis que l'ouvrier, travailleur et actionnaire dans une simple association de capital, est dépouillé de cette part, s'il ne possède qu'une ou deux actions, et n'y rentre qu'indirectement s'il en possède un nombre suffisant pour compenser par l'élévation des dividendes la diminution qu'il supporte sur son salaire.

A plus forte raison l'ouvrier non actionnaire s'y trouve-t-il entièrement dépouillé de sa part légitime de bénéfice.

Les classes populaires doivent se pénétrer de ces principes, qui peuvent seuls réhabiliter le travail et le replacer au-dessus du capital. Qu'elles évitent donc avec soin toutes sociétés actionnaires de capitaux, et qu'elles leur refusent leur concours, comme basées sur une injustice profonde et sur une répartition défectueuse et oppressive. Qu'elles approuvent, qu'elles soutiennent, au contraire, qu'elles suscitent elles-mêmes les sociétés actionnaires qui, d'une manière plus ou moins imparfaite, s'écarteront de la base unique de la répartition au capital pour se rapprocher de la répartition au travail et au capital.

Dans les sociétés constituées d'après ce dernier mode la prépondérance, l'influence excessive des chefs ne sera, il est vrai, que peu atténue, mais l'Association complète et intégrale, c'est-à-dire l'Organisation communale peut seule remédier à tous les inconvénients.

Rien n'est fort comme le fait. C'est le *fait* qui, sans droit, a dépouillé le travail au profit du capital; c'est le fait qui a converti cet asservissement et cette subordination du travail en un droit tellement accepté que

le droit du travail avait été complétement obscurci devant cette usurpation, et qu'il a fallu une grande audace pour avancer cette vérité si simple, si légitime, si incontestable, que le travail devait être rétribué en raison de son concours à la production. Eh bien ! maintenant que nous avons retrouvé le droit du travail, réhabilitons-le, fortifions-le par le fait; multiplions les exemples de la participation du travail dans les bénéfices, et l'on ne tardera pas à reconnaître le droit, le droit impérissable, et il arrivera même, une fois familiarisé avec cette idée, que, comme après tout, la justice et la raison sont du côté du travail, on on s'étonnera, on ne saura même plus se rendre compte de l'exclusion, de l'esclavage où le capital l'aura tenu pendant tant de siècles. Et dans ces jours de justice, le travail sera plus clément envers le capital que celui-ci ne l'a été à son égard : il ne se vengera pas de ses humiliations et de ses souffrances; mais sa possession, son triomphe étant fondés sur la justice, il voudra être juste aussi, et il n'opprimera pas, il ne dépouillera pas le capital; mais, ce bon et utile serviteur, il l'admettra au partage équitable des produits de leur coopération commune.

E. B.

LE TEMPLE D'ISIS.

SOUVENIR DE POMPÉI.

I

Avant l'établissement du chemin de fer de Naples à Résina, une course à Pompéi était tout un voyage. Il fallait une journée pour visiter successivement Herculanum, le Vésuve — et Pompéi, situé à deux milles plus loin; souvent même on restait sur les lieux jusqu'au lendemain, afin de parcourir Pompéi pendant la nuit, à la clarté de la lune, et de se faire ainsi une *illusion* complète. Chacun pouvait supposer en effet que, remontant le cours des siècles, il se voyait tout-à-coup admis à parcourir les rues et les places de la ville endormie; la lune paisible convenait mieux peut-être que l'éclat du soleil à ces ruines, qui n'excitent tout d'abord ni l'admiration, ni la surprise, et où l'antiquité se montre pour ainsi dire dans un déshabillé modeste.

Un des ambassadeurs résidant à Naples, donna il y a quelques années une fête assez ingénieuse. — Muni de toutes les autorisations nécessaires, il fit costumer à l'antique un grand nombre de personnes; les invités se conformèrent à cette disposition, et, pendant un jour et une nuit, l'on essaya diverses représentations des usages de l'antique colonie romaine. On comprend que la science avait dirigé la plupart des détails de la fête; des chars parcouraient les rues, des marchands peuplaient les boutiques; des collations réunissaient, à certaines heures, dans les principales maisons, les diverses compagnies des invités. Là c'était l'édile Pansa, là Salluste, là Julia-Felix, l'opulente fille de Scaurus, qui recevaient les convives et les admettaient à leurs foyers. — La maison des vestales avait ses habitantes voilées; celle des danseuses ne mentait pas aux promesses de ses gracieux attributs. Les deux théâtres offrirent des représentations comiques et tragiques, et sous les colonnades du Forum des citoyens oisifs échangeaient les nouvelles du jour, tandis que, dans la basilique ouverte sur la place, on entendait retentir l'aigre voix des avocats ou les imprécations des plaideurs. — Des toiles et des tentures complétaient, dans tous les lieux où de tels spectacles étaient offerts, l'effet de décoration, que le manque général des toitures aurait pu contrarier; mais

on sait qu'à part ce détail, la conservation de la plupart des édifices est assez complète pour que l'on ait pu prendre grand plaisir à cette tentative palingénésique. — Un des spectacles les plus curieux fut la cérémonie qui s'exécuta au coucher du soleil dans cet admirable petit temple d'Isis, qui, par sa parfaite conservation, est peut-être la plus intéressante de toutes ces ruines.

Il ne fut pas difficile de retrouver les costumes nécessaires au culte de la bonne et mystérieuse déesse, grâce aux deux tableaux antiques du musée de Naples, qui représentent le service sacré du matin et le service du soir; mais la recherche et l'explication des scènes principales qu'il fallut rendre, donna lieu à un travail fort curieux dont un savant allemand fut chargé. — Le marquis Gargallo, directeur de la bibliothèque, a bien voulu me permettre d'extraire les détails suivants du volumineux manuscrit qui racontait l'établissement et les cérémonies du culte d'Isis à Pompéi.

II

Après la mort d'Alexandre-le-Grand, les deux principales religions d'où sont sorties les autres, le culte des astres et celui du feu, dont la plus haute expression fut la doctrine de Zoroastre, et la plus grossière l'idolâtrie, formèrent ensemble une étrange fusion. — Les systèmes religieux de l'Orient et de l'Occident se rencontrèrent à Éphèse, à Antioche, à Alexandrie et à Rome. La nouvelle superstition égyptienne se répandit partout avec une rapidité extraordinaire. Depuis long-temps les idées et les mythes de la vieille théogonie n'étaient plus à la taille du monde grec et romain. — Jupiter et Junon, Apollon et Diane, et tous les autres habitants de l'Olympe pouvaient encore être invoqués, et n'avaient pas encore perdu leur crédit dans l'opinion publique. Leurs autels fumaient encore à certains jours solennels de l'année; leurs images étaient encore portées en grande pompe par les chemins, et le temple et le théâtre se remplissaient, les jours de fêtes, de spectateurs nombreux. Mais ces spectateurs étaient devenus étrangers à toute espèce d'adoration. — L'art même, qui se jouait en d'idéales représentations des dieux, n'était plus qu'un appât raffiné pour les sens. Aussi, le petit nombre de fidèles qui existaient encore avaient-ils la conviction que la divinité habitait seulement dans les vieilles images de forme raide et sèche, — appartenant à la théogonie primitive. Cette superstition populaire s'opposa vainement à l'effort des philosophes et des sceptiques moqueurs. — Les lois divines et humaines et ce que les pieux et simples aïeux avaient considéré comme le type de la sainteté, furent conspués et foulés aux pieds. Mais dans cet état de décomposition générale, l'âme humaine ne sentit que mieux le vide immense qu'elle s'était fait et un désir secret de rétablir quelque chose de divin, d'inexprimable. — Ce désir fut ressenti par des milliers d'esprits blasés à la fois, et ce vieil adage reçut une nouvelle confirmation, que là où l'incrédulité règne la superstition s'est déjà ouvert la porte. — Le judaïsme parut à beaucoup de personnnes de nature à combler ce vide douloureux. On sait avec

quelle rapidité le culte mosaïque conquit alors des sectateurs non-seulement dans tout l'empire romain, mais au delà de ses frontières.

Pourtant le dogme de Jéhova n'admettait pas d'images, et il fallait à l'adoration matérialiste de cette époque des formes palpables et parlantes. Alors l'Égypte, la mère et la conservatrice de toutes les imaginations et même de toutes les extravagances religieuses, offrit une satisfaction aux besoins de l'âme et des sens.—Sérapis et Isis vinrent en aide, l'un aux corps souffrants, l'autre aux âmes languissantes.—Jupiter Sérapis, avec la corbeille de fruits sur sa tête majestueuse et rayonnante, déposséda bientôt à Rome et dans la Grèce le Jupiter olympien et capitolin armé de sa foudre. Le vieux Jupiter n'était bon qu'à tonner, et ses carreaux atteignirent souvent ses temples et l'arbre qui lui était consacré. — Le dieu égyptien, héritier des mystères et des traditions primitives de l'ancien culte d'Apis et d'Osiris, et de toute la magnificence de l'Olympe grec, ne tenait pas vainement dans sa main la clef du Nil et du royaume des ombres. Il pouvait guérir les mortels de tous les maux dont ils sont affligés. Dans une plus large mesure, ce nouveau sauveur alexandrin opérait ces cures merveilleuses qu'autrefois Esculape, le dompteur de la douleur, avait faites à Épidaure. Presque tous les grands ports de mer d'Italie eurent des sérapéons, — ainsi nommait-on les temples et les hôpitaux du Dieu guérisseur, — avec des vestibules et des colonnades, où un grand nombre de chambres et de salles de bains étaient préparées pour les malades. — Ces sérapéons étaient les lazarets et les maisons de santé de l'ancien monde. — Sans doute il y avait là des remèdes naturels, et, avant tout, ceux des bains et du massage, combinés de magnétisme, de somnambulisme, et autres pratiques dont les prêtres possédaient et se transmettaient le secret; mais cela était fondé sur une profonde connaissance des hommes d'alors, et de cet empirisme sortit bientôt une remarquable et puissante médecine physique. — La merveilleuse puissance du dieu nous est attestée par les ruines de son temple à Pouzzole. C'est à trois lieues de Naples, sur la côte de Campanie; — maintenant encore trois gigantesques colonnes, toutes rongées qu'elles sont par les plantes grimpantes, du sein d'un monceau de ruines, proclament l'antique renommée du dieu, qui, dans ce populeux port de mer, sous le nom de Sérapis Dusar, donnait refuge et guérison. Une magnifique colonnade qui, dans les temps modernes, a été appropriée au palais de Caserte, entourait les salles et les galeries. — On y trouvait un grand nombre de chambres de malades et d'étuves entre les logements des prêtres et des gardiens. Le long de la côte de Campanie, depuis le volupteux golfe de Nettuno jusqu'aux souterrains de Trirergola, il y avait une série de lieux d'asile et de guérison sous la protection du père universel Sérapis.

III

Mais, si puissant et si séduisant que fût le culte égyptien pour les hommes énervés de cette époque, il agissait principalement sur les femmes. — Tout ce que les étranges cérémonies et mystères des Cabires et des dieux d'Éleusis, de

la Grèce, tout ce que les orgies et les bacchanales du *Liber Pater* et de l'*Hebon* de la Campanie et de la Grande Grèce, tout ce que même la fête de la bonne déesse de Rome avaient offert séparément à la passion du merveilleux et à la superstition même se trouvait, par un religieux artifice, rassemblé dans le culte secret de la déesse égyptienne, comme en un canal souterrain qui reçoit les eaux d'une foule d'affluents.

Il était de bon ton à Rome qu'une dame visitât au moins deux fois par mois, avec toute la grâce d'une belle pénitente, l'*Iseum* ou les salles du temple de la déesse Isis, au champ de Mars, dans le quartier neuf de la ville, — car le culte de la bienfaisante déesse, en dépit de plusieurs ordonnances de police de l'empereur Auguste, qui éloigna le temple égyptien d'au moins mille pas de la banlieue de la ville; en dépit de l'effrayante menace que Tibère publia contre les prêtres d'Isis et leur idole, s'était rétabli, sous son successeur immédiat, et s'était approprié un vaste temple avec un vestibule et toutes ses dépendances.

Outre les fêtes particulières mensuelles et les grandes solennités, il y avait, deux fois par jour, assemblée et office publics pour les croyants des deux sexes. Dès la première heure du jour, la déesse était sur pied, et celui qui voulait mériter ses grâces particulières devait se présenter à son lever pour la prière du matin. — Le temple était ouvert avec grande pompe. Le grand-prêtre sortait du sanctaire accompagné de ses ministres. L'encens odorant fumait sur l'autel; — de doux sons de flûte se faisaient entendre. — Cependant la communauté s'était partagée en deux rangs, dans le vestibule, jusqu'au premier degré du temple. — La voix du prêtre invite à la prière, — une sorte de litanie est psalmodiée; — puis on entend retentir dans les mains de quelques adorateurs les sons éclatants du sistre d'Isis. Souvent une partie de l'histoire de la déesse est représentée au moyen de pantomimes et de danses symboliques. Les éléments de son culte sont présentés avec des invocations au peuple agenouillé, qui chante ou qui murmure toutes sortes d'oraisons. Une pénitente, en présence d'une personne de distinction de l'un ou de l'autre sexe, vient, dans sa confession au grand-prêtre, d'adresser une demande particulière; — elle sort aussitôt, officie, fait claquer le sistre. Le peuple se joint à elle dans une fervente prière à la grande déesse, à la consolatrice des affligés. — L'office est alors terminé, et la foule des fidèles congédiée au moyen d'une formule particulière. Celui qui assiste à cette bénédiction s'acquiert les bonnes grâces de la déesse, et ressent les effets de sa bonté dans tout ce qu'il entreprend durant le jour. — Ainsi se terminait cette salutation et cette prière à la déesse trois fois grande, par lesquelles on pouvait se ménager une favorable audience et obtenir pour un jour la réalisation de ses vœux.

Mais si l'on avait, au lever du soleil, célébré les matines de la déesse, on ne devait pas négliger de lui offrir ses salutations du soir et de lui souhaiter une nuit heureuse, formule particulière qui constituait une des parties importantes de la liturgie. On commençait par annoncer à la déesse elle-même l'*heure du soir*. Les anciens ne possédaient pas, il est vrai, la commodité de l'horloge sonnante ni même de l'horloge muette; mais ils suppléaient, autant qu'ils le pouvaient,

à nos machines d'acier et de cuivre par des machines vivantes, par des esclaves chargés de crier l'heure d'après la clepsydre et le cadran solaire ; — il y avait même des hommes qui, rien qu'à la longueur de leur ombre, qu'ils savaient estimer à vue d'œil, pouvaient dire l'heure exacte du jour ou du soir. — Cet usage de crier les déterminations du temps était également admis dans les temples. Il y avait des gens pieux à Rome qui remplissaient auprès du Jupiter capitolin ce singulier office de lui dire les heures. — Mais cette coutume était principalement observée aux matines et aux vêpres de la grande Isis, et c'est de cela que dépendait la détermination du temps de toute la liturgie du jour. —Les prêtres et ministres du culte d'Isis nous sont représentés comme exerçant deux sortes de fonctions distinctes, et désignés sous les noms caractéristiques d'*horoscopes* et d'*horloges*. Sans doute un de ces serviteurs du temple faisait l'annonce à la déesse même, après quoi commençaient les chants réglés au bruit du sistre ; la communauté se partageait en deux rangs et faisait entendre un antiphone ou une formule adaptée sur la musique dans un vigoureux unisson.

IV

Cela se faisait dans l'après-midi, au moment de la fermeture solennelle du temple, vers quatre heures, selon la division moderne du temps, ou, selon la division antique, après la huitième heure du jour. — C'était ce que l'on pourrait proprement appeler le petit coucher de la déesse. De tous temps, les dieux durent se conformer aux us et coutumes des hommes. — Sur son Olympe, le *Zeus* d'Homère mène l'existence patriarchale, avec ses femmes, ses fils et ses filles, et vit absolument comme Priam et Alcinoüs aux pays troyen et phéacien. — Il fallut également que les deux grandes divinités du Nil, Isis et Sérapis, du moment qu'elles s'établirent à Rome et sur les rivages d'Italie, s'accommodassent à la manière de vivre des Romains. — Même du temps des derniers empereurs, on se levait de bon matin à Rome, et vers la première ou la deuxième heure du jour, tout était en mouvement sur les places, dans les cours de justice et sur les marchés. — C'est pour cela que vers la huitième heure de la journée ou la quatrième de l'après-midi, toute activité avait cessé. De la vie publique et à ciel ouvert on passait au repos domestique, aux bains et aux repas ; — car la huitième heure était alors, on le sait, le moment du dîner, non seulement à Rome, mais dans tout l'ancien monde. — De là vient qu'à ce moment tous les temples étaient fermés, et que la mère Isis, dans un office solennel du soir, était une dernière fois glorifiée, adorée et honorée des sons redoublés du sistre d'or.

Les autres parties de la liturgie étaient la plupart de celles qui s'exécutaient aux matines, avec cette différence toutefois que les litanies et les hymnes étaient entonnées et chantées, au bruit des sistres, des flûtes et des trompettes, par un psalmiste ou préchantre qui, dans l'ordre des prêtres, remplissait les fonctions d'hymnode. —Au moment le plus solennel, le grand-prêtre, debout sur le dernier degré, devant le tabernacle, accosté à droite et à gauche de deux diacres ou pastophores, élevait le principal élément du culte, le symbole du

Nil fertilisateur, l'*eau bénite*, et la présentait à la fervente adoration des fidèles. La cérémonie se terminait par la formule de congé ordinaire.

Les idées superstitieuses attachées à de certains jours, les ablutions, les jeûnes, les expiations, les macérations et les mortifications de la chair étaient le prélude de la consécration à la plus sainte des déesses de mille qualités et vertus, auxquels hommes et femmes, après maintes épreuves et mille sacrifices, s'élevaient par trois degrés. Toutefois l'introduction de ces mystères ouvrit la porte à quelques déportements. — A la faveur des préparations et des épreuves qui, souvent, duraient un grand nombre de jours et qu'aucun époux n'osait refuser à sa femme, aucun amant à sa maîtresse, dans la crainte du fouet d'Osiris ou des vipères d'Isis, se donnaient dans les sanctuaires des rendez-vous équivoques, recouverts par les voiles impénétrables de l'initiation. — Mais ce sont là des excès communs à tous les cultes dans leurs époques de décadence. Les mêmes accusations furent adressées aux pratiques mystérieuses et aux agapes des premiers chrétiens. — L'idée d'une *terre sainte* où devait se rattacher pour tous les peuples le souvenir des traditions premières et une sorte d'adoration filiale, — d'une eau sainte propre aux consécrations et purifications des fidèles, présente des rapports plus nobles à étudier entre ces deux cultes, dont l'un a pour ainsi dire servi de transition vers l'autre.

Toute eau était douce pour l'Égyptien, mais surtout celle qui avait été puisée au fleuve, émanation d'Osiris. — A la fête annuelle d'Osiris retrouvé, où, après de longues lamentations, on criait : *Nous l'avons trouvé et nous nous réjouissons tous !* tout le monde se jetait à terre devant la cruche remplie d'eau du Nil nouvellement puisée que portait le grand prêtre; on levait les mains vers le ciel, exaltant le miracle de la miséricorde divine.

La sainte eau du Nil, conservée dans la cruche sacrée, était aussi à la fête d'Isis le plus vivant symbole du père des vivants et des morts. Isis ne pouvait être honorée sans Osiris.—Le fidèle croyait même à la présence réelle d'Osiris dans l'eau du Nil, et, à chaque bénédiction du soir et du matin, le grand prêtre montrait au peuple l'*Hydria*, la sainte cruche, et l'offrait à son adoration. — On ne négligeait rien pour pénétrer profondément l'esprit des spectateurs du caractère de cette divine transsubstantiation. — Le prophète lui-même, quelque grande que fût la sainteté de ce personnage, ne pouvait saisir avec ses mains nues le vase dans lequel s'opérait le divin mystère. — Il portait sur son étole, de la plus fine toile, une sorte de pèlerine (piviale) également de lin ou de mousseline, qui lui couvrait les épaules et les bras, et dans laquelle il enveloppait son bras et sa main. — Ainsi ajusté, il prenait le saint vase, qu'il portait ensuite, au rapport de saint Clément d'Alexandrie, serré contre son sein. — La théorie des prêtres égyptiens qui présente l'eau comme principe de tous les êtres et en fait sortir la terre, l'air et le feu, peut assurément paraître pauvre et mesquine, à côté de l'hydrogène et de l'oxygène de Lavoisier; mais c'était peut-être la plus raisonnable qu'une cosmogonie et une géogonie atomistiques pussent enfanter.

Et d'ailleurs quelle était la vertu que le Nil ne possédât pas aux yeux du pieux Égyptien ? On en parlait partout comme d'une source de guérisons et

de miracles. — Il y avait des vases où son eau se conservait plusieurs années. — « J'ai dans ma cave de l'eau du Nil de quatre ans, » disait avec orgueil le marchand égyptien à l'habitant de Bizance ou de Naples qui lui vantait son vieux vin de Falerne ou de Chios. Même, après la mort, sous ses bandelettes et dans sa condition de momie, l'Égyptien espérait qu'Osiris lui permettrait encore d'étancher sa soif avec son onde vénérée. — Osiris te donne de l'eau fraîche ! disaient les épitaphes des morts. — C'est pour cela que les momies portaient une coupe peinte sur la poitrine.

V

A la droite du prophète qui portait l'hydria (hydriophoros), se tenait une femme représentant, par les attributs et par le costume, la déesse Isis elle-même. — Isis devait toujours en effet partager les hommages rendus à Osiris. — Elle ne portait pas les cheveux ras comme le reste du clergé, mais les avait au contraire longs et bouclés. Les boucles de cheveux de la déesse jouaient un rôle important dans les traditions des prêtres égyptiens. — A Memphis, on en montrait une comme la plus sainte relique, et plusieurs vieilles statues la représentent les cheveux bouclés.

Une chose également très-caractéristique pour la représentation d'Isis, c'est ce que la prêtresse tenait dans les mains. — De la droite elle soulevait ce fameux instrument que les Grecs nommaient *sistron* et les Égyptiens *kem-kem*. — La tristesse, à l'occasion de la mort d'Osiris, et la joie lorsqu'il était était retrouvé, tels étaient les deux principaux points de la religion égyptienne dans la période qui suivit la conquête des Perses. — Pour toutes les litanies de tristesse et de joie qui étaient chantées lors de ces grandes fêtes, c'était le sistre d'Isis qui marquait la mesure. — Un sistre bien fait devait, en mémoire des quatre éléments, avoir quatre petits bâtons. — On peut croire que jamais le sistre ne s'agitait sans rappeler le souvenir de la mort et de la résurrection d'Osiris. De la main gauche la prêtresse tenait un arrosoir, par lequel on voulait signifier la fécondité que le Nil procurait à la terre. — Isis y puisait de l'eau pour les besoins du culte et aussi pour la fécondation du sol. — Car si Osiris est la force des eaux, Isis est la force de la terre, et passe pour le principe de la fertilité.

Vis-à-vis d'Isis, à la gauche du prophète, se tenait un ministre ordinaire (lastophoros), qu'il était facile de reconnaître à son tablier, signe distinctif des prêtres de la classe inférieure. — Son office était d'indiquer à la foule, au moyen du sistre, les moments qui, comme l'élévation de l'hydria, réclamaient un redoublement de pieuse attention, et de lui donner le signal du bruit général. — Les personnes qui ont étudié les restes des temples égyptiens et les dessins qui s'y rapportent, n'ont pas besoin qu'on leur apprenne que, lorsqu'il s'agissait d'une représentation plus solennelle, à la place du ministre qui tient le sistre, il y avait le chien sacré, c'est-à-dire Anubis, l'inséparable compagnon et serviteur des deux grands dieux, dont un membre éminent du clergé symbolisait le rôle, au moyen d'un masque de chien.

Le prêtre qui chantait les hymnes et les prières, ou préchantre, jouissait d'une estime particulière. Il se tenait sur le degré inférieur du temple, au milieu de la double rangée du peuple, et dirigeait l'ensemble au moyen d'un bâton en forme de sceptre. Les Grecs nommaient ce liturge ou maître de chapelle du culte d'Isis, le *chanteur* ou le *chanteur d'hymnes* (odos, hymnodos). Il rappelle les rhabdodes et rhapsodes, qui chantaient un bâton de laurier à la main.

Apulée parle en plusieurs endroits des flûtes et cornets qui, dans les cérémonies d'Isis et d'Osiris, par des modulations lamentables ou joyeuses, mettaient les assistants dans des dispositions d'esprit convenables; cette musique provenait d'une sorte de flûte dont on attribuait l'invention à Osiris. — Un autre personnage qui terminait la rangée des fidèles de l'autre côté, et dont le costume s'accordait parfaitement avec celui des prêtres d'Isis d'un ordre inférieur, avait la tête tondue, et portait le tablier autour des reins. — Mais il tenait dans la main un des plus énigmatiques symboles égyptiens, la croix ansée (crux ansata), dont le savant Daunou a trouvé tout un soubassement couvert dans un temple de Philé. — Il l'a regardée comme une clef qui servait à ouvrir les canaux de la digue du Nil au moment de l'inondation, et s'est ainsi, sans le savoir, rencontré avec le savant Zoega de Rome, qui y découvrait également une clef du Nil et le signe de la puissance supérieure. — Mais un savant archéologue de notre temps, Ennio Visconti, a avancé depuis l'opinion que l'on devait y trouver symbolisée la force génératrice et créatrice, le Lingam et la Yonni des systèmes religieux de l'Inde.

Il va sans dire qu'ici aucune victime sanglante n'était immolée, et que jamais la flamme de l'autel ne consumait des chairs palpitantes. — Isis, le principe de vie et la mère de tous les êtres vivants, dédaignait les sacrifices sanglants.—De l'eau du fleuve sacré ou du lait étaient seulement répandus pour elle, pour elle brûlaient aussi de l'encens et d'autres parfums.

Dans le temple, tout était significatif et caractéristique : le nombre impair des degrés sur lesquels la chapelle est élevée avait aussi un sens mystique. — En général, le prêtre égyptien cherchait à s'entourer des souvenirs de la terre sacrée du Nil, et, au moyen des végétaux et des animaux de l'Égypte, à transporter les sectateurs de cette nouvelle religion dans le pays où elle avait pris naissance.— Ce n'était point par hasard qu'on avait planté deux palmiers à droite et à gauche du bosquet odoriférant qui entourait la chapelle; car le palmier, qui tous les mois pousse de nouveaux rameaux, était un symbole de la puissance des grands dieux. — De là les porteurs de palmiers qui figuraient aux processions, et dont il est fait mention dans la célèbre inscription de Rosette.

Une chose qui mérite aussi notre attention, c'est la présence des quatre ibis, serviteurs sacrés de la grande déesse, que l'on voyait posés çà et là sur la fontaine sacrée ou sur un sphinx du temple. — C'est un préjugé des vieilles et fabuleuses histoires naturelles que cet oiseau sacré ne puisse vivre hors de l'Égypte. — De même qu'autrefois, avec le culte de Junon, les paons vinrent de l'Asie, les fidèles ibis suivirent au-delà de la mer la déesse égyptienne par qui la vieille matrone Junon fut chassée de la plupart de ses tem-

ples et de ses autels. — Où le culte d'Isis s'établit, l'ibis-curli vint se loger. — Rarement il paraît dans les anciens monuments aussi clairement et avec des signes aussi caractéristiques que sur les deux peintures du culte d'Isis conservés à Naples.

A la fin de la cérémonie, selon un passage d'Apulée, un des prêtres prononçait la formule ordinaire : Congé au peuple ! qui est devenue la formule chrétienne : *Ite, missa est*, et à laquelle le peuple répondait par son adieu accoutumé à la déesse : Portez-vous bien, ou maintenez-vous en santé?

VI

Peut-être faut-il craindre, en voyage, de gâter par des lectures faites d'avance l'impression première des lieux célèbres. J'avais visité l'Orient avec les seuls souvenirs, déjà vagues, de mon éducation classique. — Au retour de l'Égypte, Naples était pour moi un lieu de repos et d'étude, et les précieux dépôts de ses bibliothèques et de ses musées me servaient à justifier ou à combattre les hypothèses que mon esprit s'était formées à l'aspect de tant de ruines inexpliquées ou muettes. — Peut-être ai-je dû au souvenir éclatant d'Alexandrie, de Thèbes et des Pyramides l'impression presque religieuse que me causa la vue du temple d'Isis de Pompéi. J'avais laissé mes compagnons de voyage admirer dans tous ses détails la maison de Diomède, et, me dérobant à l'attention des gardiens, je m'étais jeté au hasard dans les rues de la ville antique, évitant çà et là quelque invalide qui me demandait de loin où j'allais, et, m'inquiétant peu de savoir le nom que la science avait retrouvé pour tel ou tel édifice, pour un temple, pour une maison, pour une boutique. N'était-ce pas assez que les drogmans et les Arabes m'eussent gâté les pyramides, sans subir encore la tyrannie des *ciceroni* napolitains? J'étais entré par la rue des tombeaux; il était clair qu'en suivant cette voie pavée de lave, où se dessine encore l'ornière profonde des roues antiques, j'arriverais au temple de la déesse égyptienne, situé à l'extrémité de la ville, auprès du théâtre tragique. — Cependant, des temples consacrés aux dieux grecs et romains frappaient mes yeux par leur masse imposante et leurs nombreuses colonnes, et l'*Iseum* semblait perdu dans les maisons particulières. Enfin, pénétrant çà et là dans les bâtiments, j'entrai dans une enceinte par une porte basse, et là, il n'y avait plus à douter, le souvenir des deux tableaux antiques que j'avais vus au *Musée des études*, et qui représentent les cérémonies décrites plus haut du culte d'Isis s'accordait avec l'architecture du monument que j'avais devant les yeux. — C'était bien là l'étroite cour autrefois fermée d'une grille, les colonnes encore debout, les deux autels à droite et à gauche, dont le dernier est d'une conservation parfaite, et au fond l'antique *cella* s'élevant sur sept marches autrefois revêtues de marbre de Paros.

Huit colonnes d'ordre dorique, sans base, soutiennent les côtés, et dix autres le fronton; l'enceinte est découverte, selon le genre d'architecture dit *hypœtron*, mais un portique couvert règnait à l'entour. Le sanctuaire a la forme d'un petit temple carré, voûté, couvert en tuiles, et présente trois niches des-

tinées aux images de la Trinité égyptienne ; — deux autels placés au fond du sanctuaire portaient les tables isiaques, dont l'une a été conservée, et sur la base de la principale statue de la déesse, placée au centre de la nef intérieure, on a pu lire que *L. C. Phœbus* l'avait érigée dans ce lieu par décret des décurions.

Près de l'autel de gauche, dans la cour, était une petite loge destinée aux purifications; quelques bas-reliefs en décoraient les murailles. Deux vases contenant l'eau lustrale se trouvaient en outre placés à l'entrée de la porte intérieure, comme le sont nos bénitiers. Des peintures sur stuc décoraient l'intérieur du temple, et représentaient des tableaux de la campagne, des plantes et des animaux de l'Égypte, — la terre sacrée.

J'avais admiré au Musée les richesses qu'on a retirées de ce temple, les lampes, les coupes, les encensoirs, les burettes, les goupillons, les mîtres et les crosses brillantes des prêtres, les sistres, les clairons et les cymbales, une Vénus dorée, un Bacchus, des Hermès, des sièges d'argent et d'ivoire, des idoles de basalte et des pavés de mosaïque ornés d'inscription et d'emblèmes. La plupart de ces objets dont la matière et le travail précieux indiquent la richesse du temple, ont été découverts dans le lieu saint le plus retiré, situé derrière le sanctuaire, et où l'on arrive en passant sous cinq arcades. Là, une petite cour oblongue conduit à une chambre qui contenait des ornements sacrés. L'habitation des ministres isiaques, située à gauche du temple, se composait de trois pièces, et l'on trouva dans l'enceinte plusieurs cadavres de ces prêtres à qui l'on suppose que leur religion fit un devoir de ne pas abandonner le sanctuaire.

Ce temple est la ruine la mieux conservée de Pompéi, parce qu'à l'époque où la ville fut ensevelie il en était le monument le plus nouveau. L'ancien temple avait été renversé quelques années auparavant par un tremblement de terre, et nous voyons là celui qu'on avait rebâti à sa place. — J'ignore si quelqu'une des trois statues d'Isis du Musée de Naples aura été retrouvée dans ce lieu même, mais je les avais admirées la veille, et rien ne m'empêchait, en y joignant le souvenir des deux tableaux, de reconstruire dans ma pensée toute la scène de la cérémonie du soir.

Justement, le soleil commençait à s'abaisser vers Caprée, et la lune montait lentement du côté du Vésuve, couvert de son léger dais de fumée. — Je m'assis sur une pierre, en contemplant ces deux astres qu'on avait long-temps adorés dans ce temple sous les noms d'Osiris et d'Isis, et sous des attributs mystiques faisant allusion à leurs diverses phases, et je me sentis pris d'une vive émotion. Enfant d'un siècle sceptique plutôt qu'incrédule, flottant entre deux éducations contraires, celle de la révolution, qui niait tout, et celle de la réaction sociale, qui prétend ramener l'ensemble des croyances chrétiennes, me verrais-je entraîné à tout croire, comme nos pères les philosophes l'avaient été à tout nier ? — Je songeais à ce magnifique préambule des Ruines de Volney, qui fait apparaître le Génie du passé sur les ruines de Palmyre, et qui n'emprunte à des inspirations si hautes que la puissance de détruire pièce à pièce tout l'ensemble des traditions religieuses du genre humain ! Ainsi périssait, sous l'effort de la raison moderne, le Christ lui-même, ce dernier des révéla-

teurs, qui, au nom d'une raison plus haute, avait autrefois dépeuplé les cieux. O nature ! ô mère éternelle ! Était-ce là vraiment le sort réservé au dernier de tes fils célestes ? Les mortels en sont-ils venus à repousser toute espérance et tout prestige, et, levant ton voile sacré, déesse de Saïs ! le plus hardi de tes adeptes s'est-il donc trouvé face à face avec l'image de la Mort ?

Si la chute successive des croyances conduisait à ce résultat, ne serait-il pas plus consolant de tomber dans l'excès contraire et d'essayer de se reprendre aux illusions du passé !

VII

Il est évident que dans les derniers temps le paganisme s'était retrempé dans son origine égyptienne, et tendait de plus en plus à ramener au principe de l'unité les diverses conceptions mythologiques. Cette éternelle Nature, que Lucrèce, le matérialiste, invoquait lui-même sous le nom de Vénus céleste, a été préférablement nommée Cybèle par Julien, Uranie ou Cérès par Plotin, Proclus et Porphyre ;—Apulée, lui donnant tous ces noms, l'appelle plus volontiers Isis ; c'est le nom qui, pour lui, résume tous les autres ; c'est l'identité primitive de cette reine du ciel, aux attributs divers, au masque changeant ! Aussi lui apparaît-elle vêtue à l'égyptienne, mais dégagée des allures raides, des bandelettes et des formes naïves du premier temps.

Ses cheveux épais et longs, terminés en boucles , inondent en flottant ses divines épaules ; une couronne multiforme et multiflore pare sa tête, et la lune argentée brille sur son front ; des deux côtés se tordent des serpents parmi de blonds épis, et sa robe aux reflets indécis passe, selon le mouvement de ses plis, de la blancheur la plus pure au jaune de safran, ou semble emprunter sa rougeur à la flamme ; son manteau, d'un noir foncé, est semé d'étoiles et bordé d'une frange lumineuse ; sa main droite tient le sistre, qui rend un son clair, sa main gauche un vase d'or en forme de gondole.

Telle, exhalant les plus délicieux parfums de l'Arabie-Heureuse, elle apparaît à Lucius, et lui dit : « Tes prières m'ont touchée ; moi, la mère de la nature, la maîtresse des éléments, la source première des siècles, la plus grande des divinités, la reine des mânes ; moi, qui confonds en moi-même et les dieux et les déesses ; moi, dont l'univers a adoré sous mille formes l'unique et toute puissante divinité. Ainsi, l'on me nomme en Phrygie, Cybèle ; à Athènes, Minerve ; en Chypre, Vénus paphienne ; en Crète, Diane dictynne ; en Sicile, Proserpine stygienne ; à Éleusis, l'antique Cérès ; ailleurs, Junon, Bellone, Hécate ou Némésis, tandis que l'Égyptien qui, dans les sciences précéda tous les autres peuples, me rend hommage sous mon vrai nom de la déesse Isis.

« Qu'il te souvienne, dit-elle à Lucius après lui avoir indiqué les moyens d'échapper à l'enchantement dont il est victime, que tu dois me consacrer le reste de ta vie, et dès que tu auras franchi le sombre bord, tu ne cesseras encore de m'adorer, soit dans les ténèbres de l'Achéron ou dans les Champs-Élysées ; et si par l'observation de mon culte et par une inviolable chasteté tu mérites bien de moi, tu sauras que je puis seule prolonger ta vie spirituelle

au-delà des bornes marquées. » — Ayant prononcé ces adorables paroles, l'invincible déesse disparaît et se recueille *dans sa propre immensité*.

Certes, si le paganisme avait toujours manifesté une conception aussi pure de la divinité, les principes religieux issus de la vieille terre d'Égypte régneraient encore selon cette forme sur la civilisation moderne. — Mais n'est-il pas à remarquer que c'est aussi de l'Égypte que nous viennent les premiers fondements de la foi chrétienne. Orphée et Moïse, initiés tous deux aux mystères Isiaques, ont simplement annoncé à des races diverses des vérités sublimes', — que la différence des mœurs, des langages et l'espace des temps a ensuite peu à peu altérées ou transformées entièrement. — Aujourd'hui, il semble que le catholicisme lui-même ait subi, selon les pays, une réaction analogue à celle qui avait lieu dans les dernières années du polythéisme. En Italie, en Pologne, en Grèce, en Espagne, chez tous les peuples les plus sincèrement attachés à l'Église romaine, la dévotion à la Vierge n'est-elle pas devenue une sorte de culte exclusif? N'est-ce pas toujours la Mère sainte, tenant dans ses bras l'enfant sauveur et médiateur, qui domine les esprits, — et dont l'apparition produit encore des conversions comparables à celle du héros d'Apulée? Isis n'a pas seulement ou l'enfant dans les bras, ou la croix à la main comme la Vierge : le même signe zodiacal leur est consacré, la lune est sous leurs pieds; le même nimbe brille autour de leur tête; nous avons rapporté plus haut mille détails analogues dans les cérémonies; — même sentiment de chasteté dans le culte isiaque, tant que la doctrine est restée pure; institutions pareilles d'associations et de confréries. Je me garderai certes de tirer de tous ces rapprochements les mêmes conclusions que Volney et Dupuis. Au contraire, aux yeux du philosophe, sinon du théologien, — ne peut-il pas sembler qu'il y ait eu, dans tous les cultes intelligents, une certaine part de révélation divine. Le christianisme primitif a invoqué la parole des sybilles et n'a point repoussé le témoignage des derniers oracles de Delphes. Une évolution nouvelle des dogmes pourrait faire concorder sur certains points les témoignages religieux des divers temps! Il serait si beau d'absoudre et d'arracher aux malédictions éternelles les héros et les sages de l'Antiquité.

Loin de moi, certes, la pensée d'avoir réuni les détails qui précèdent en vue seulement de prouver que la religion chrétienne a fait de nombreux emprunts aux dernières formules du paganisme : ce point n'est nié de personne. Toute religion qui succède à une autre respecte long-temps certaines pratiques et formes de culte, qu'elle se borne à harmoniser avec ses propres dogmes. Ainsi la vieille théogonie des Égyptiens et des Pélasges s'était seulement modifiée et traduite chez les Grecs, parée de noms et d'attributs nouveaux; — plus tard encore, dans la phase religieuse que nous venons de dépeindre, Sérapis, qui était déjà une transformation d'Osiris, en devenait une de Jupiter; Isis, qui n'avait, pour entrer dans le mythe grec, qu'à reprendre son nom d'Io, fille d'Inachus, — le fondateur des mystères d'Éleusis, — repoussait désormais le masque bestial, symbole d'une époque de lutte et de servitude. Mais voyez combien d'assimilations aisées le christianisme allait trouver dans ces rapides transformations des dogmes les plus divers! — Laissons de côté la *croix* de Sérapis et le séjour aux enfers de ce dieu *qui*

juge les âmes; — le *Rédempteur* promis à la terre, et que pressentaient depuis long-temps les poètes et les oracles, est-ce l'enfant Horus allaité par la mère divine, et qui sera le *Verbe* (logos) des âges futurs ? — est-ce l'Iacchus-Iésus des mystères d'Éleusis, plus grand déjà, et s'élançant des bras de Déméter, la déesse *panthée*? Ou plutôt n'est-il pas vrai qu'il faut réunir tous ces modes divers d'une même idée, et que ce fut toujours une admirable pensée théogonique de présenter à l'adoration des hommes une Mère céleste dont l'enfant est l'espoir du monde.

Et maintenant, pourquoi ces cris d'ivresse et de joie, ces chants du ciel, ces palmes qu'on agite, ces gâteaux sacrés qu'on se partage à de certains jours de l'année? c'est que l'enfant sauveur est né jadis en ce même temps. — Pourquoi ces autres jours de pleurs et de chants lugubres où l'on cherche le corps d'un dieu meurtri et sanglant, — où les gémissements retentissent des bords du Nil aux rives de la Phénicie, des hauteurs du Liban aux plaines où fut Troie? Pourquoi celui qu'on cherche et qu'on pleure s'appelle-t-il ici Osiris, plus loin Adonis, plus loin Atys? et pourquoi une autre clameur qui vient du fond de l'Asie cherche-t-elle aussi dans les grottes mystérieuses les restes d'un dieu immolé ? — Une femme divinisée, mère, épouse ou amante baigne de ses larmes ce corps saignant et défiguré, victime d'un principe hostile qui triomphe par sa mort, mais qui sera vaincu un jour ! La victime céleste est représentée par le marbre ou la cire, avec ses chairs ensanglantées, avec ses plaies vives, que les fidèles viennent toucher et baiser pieusement. Mais le troisième jour tout change : le corps a disparu, l'immortel s'est révélé; la joie succède aux pleurs, l'espérance renaît sur la terre; c'est la fête renouvelée de la jeunesse et du printemps.

Voilà le culte oriental, primitif et postérieur à la fois aux fables de la Grèce, qui avait fini par envahir et absorber peu à peu le domaine des dieux d'Homère. Le ciel mythologique rayonnait d'un trop pur éclat, il était d'une beauté trop précise et trop nette, il respirait trop le bonheur, l'abondance et la sérénité; il était en un mot trop bien conçu au point de vue des gens heureux, des peuples riches et vainqueurs, pour s'imposer longtemps au monde agité et souffrant. — Les Grecs l'avaient fait triompher par la victoire dans cette lutte presque cosmogonique qu'Homère a chantée, et depuis encore la force et la gloire des dieux s'était incarnée dans les destinées de Rome; — mais la douleur et l'esprit de vengeance agissaient sur le reste du monde, qui ne voulait plus s'abandonner qu'aux religions du désespoir.—La philosophie accomplissait d'autre part un travail d'assimilation et d'unité morale; la chose attendue dans les esprits se réalisa dans l'ordre des faits. Cette Mère divine, ce Sauveur, qu'une sorte de mirage prophètique avait annoncés çà et là d'un bout à à l'autre du monde, apparurent enfin comme le grand jour qui succède aux vagues clartés de l'aurore.

Gérard de Nerval.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

UN HOMME DE BIEN, comédie par M. Émile Augier.—Le TARTUFFE.—MORALITÉ DU THÉATRE DE MOLIÈRE.

Peut-on refaire aujourd'hui la comédie du XVIIe siècle? Faut-il imposer aux écrivains vivants le culte exclusif et l'imitation servile des types admirables du passé? Quelle doit être la comédie de notre époque? La critique devrait se poser quelquefois ces questions et les étudier, afin de mieux comprendre son rôle actuel, afin d'être plus sûrement bienveillante et juste envers les poètes nouveaux.

On a dit très-peu sensément que le Véline de M. Émile Augier « n'est qu'une copie de Tartuffe. » Nous verrons, en analysant ce caractère, combien il diffère de la puissante figure retracée par le génie de Molière. Ce qui est vrai, sans doute, c'est qu'un lien quelconque de filiation unit l'un de ces personnage à l'autre, et M. Augier aurait pu intituler son œuvre : *Un Petit-Neveu de M. Tartuffe.* Quoi qu'il en soit, puisqu'on a tant parlé du chef-d'œuvre de notre plus grand poète à propos de *l'Homme de bien*, voyons si le *Tartuffe* serait une œuvre possible de notre temps.

Il est entendu que nous nous occuperons ici des passions, des mœurs, des caractères, du fond même de la comédie, et non de la forme et du mécanisme dramatique.

L'état de la société au XVIIe siècle offrait en abondance au poète comique des sujets de vifs contrastes. La distinction des castes créait des figures variées, opposées jusque dans le langage et le costume. En même temps qu'une forte et oppressive hiérarchie séparait les classes, des liens affectueux subsistaient cependant entre le supérieur et l'inférieur. Ainsi, les rapports de serviteur à maître donnaient au génie de Molière l'une de ses plus heureuses figures, la Toinette, la Dorine, la servante

amie, presque membre de la famille, la fille au cœur simple et droit, au parler net et rude,

Un peu trop forte en gueule et fort impertinente,

mais dévouée, et écoutée, parce qu'elle est aimée.

Oui, dans le peuple, à quelques égards plus qu'ailleurs, l'âme est naïve encore et généreuse, et de cette source obscure peut monter une féconde leçon. Mais, de nos jours, qui écouterait le conseil venu de si bas? Oh! nous savons mieux, comme on dit, respecter la dignité humaine dans nos serviteurs; nous ne prenons pas même la liberté de leur adresser une parole familière; en Angleterre, toute cuisinière porte chapeau, et les domestiques ont l'avantage de s'entendre appeler: *monsieur*, *madame*. Mais comme on les tient à distance, et surtout en dehors du cœur! Ce ne sont rien que des machines, que certaines lois et conventions progressives défendent de maltraiter. Un semblant d'égalité couvre la surface des choses, et l'on s'imagine avoir achevé l'œuvre de l'émancipation chrétienne. Madame Pernelle ne frotte plus les oreilles à Flipote; mais si Flipote vient à tomber malade, madame l'envoie à l'hôpital. Et savons-nous ce que peut devenir la foule des domestiques dans l'extrême vieillesse, puisque tous, passé cinquante ans, ils sont réputés impropres au service, et remerciés? Orgon n'adresse plus à sa servante ces vertes épithètes dont Molière est prodigue; nous n'aurons plus le trait: *Certes, je t'y guettais!...* Mais si Dorine veut se marier, on lui donne son congé, et si, ne se mariant pas, il lui vient par malheur un enfant, on la chasse avec ignominie. Pauvre Dorine! quel sort ils t'ont fait! Dorine, où donc es-tu? Où retrouver ton cœur? Hélas! si le franc parler t'était rendu, saurais-tu encore intervenir généreusement dans la famille? N'as-tu point perdu toute naïveté de l'esprit et toute probité du cœur? Partout je te rencontre aigre, grossière, envieuse jusqu'à la haine, et ton activité tout entière, dans la famille, au XIXe siècle, s'épuise à faire danser l'anse du panier!

Trouvez-vous aisément parmi nous les amoureux de Molière? Valère ne fait la cour qu'aux femmes mariées, réservant pour l'âge déclinant les amours à fin conjugale. Quand vient le moment de faire un *établissement*, Valère suppute ce que son entrée dans la famille d'Orgon lui vaudra écus sonnants.

Damis est si bien occupé à convoiter la femme du prochain; il est tellement à ses dissipations ou aux affaires de Bourse, qu'il n'a pas le loisir de surveiller ce qui se fait chez sa belle-mère. Le type original de madame Pernelle disparaît de plus en plus dans la tombe. Le rôle de moraliste est à ce point exploité par des roués, que les Cléantes sincères y ont renoncé. Un profond observateur disait à son neveu en l'envoyant

à Paris chercher fortune : « Mon enfant, n'oublie jamais de terminer tous tes livres et tes articles par les mots : Dieu ! ciel ! vertu ! » Après quelques années de ce régime, le neveu touchait déjà aux marches de l'Académie des sciences morales et politiques.

Orgon n'a plus de scènes avec Dorine. Orgon est devenu voltairien, et ne se laisse plus prendre aux soupirs et aux génuflexions. Il a appris à se méfier de tous et de chacun ; son éducation pratique le préserve volontiers des duperies. Il n'a de crédulité que sur le chapitre conjugal, et, à cet égard, la belle Elmire ne s'emploie plus « à faire voir les choses avec pleine lumière. » On dira peut-être à sa louange que, n'ayant le fanatisme d'aucune grande idée, réduit aux affections de la famille, Orgon ne songerait plus à violenter Marianne, à déshériter ses enfants. Il est vrai ; mais ce père, moins tyrannique, s'il n'impose plus à sa fille un mari au gré de sa fantaisie, ou par des considérations d'intérêt matériel, ce père (chose plus triste encore) a fait lentement passer dans l'âme de Marianne le poison de ses raisons positives, de ses calculs sordides. En toute conscience, au nom même de la morale, il a semé les désirs bas et les germes de corruption dans ce cœur, où il n'y avait qu'impressions naïves, pures et loyales tendresses. Les enseignements des pères, de nos jours, et, faut-il le dire, aussi les conseils des mères apaisent l'élan des passions nobles, éteignent les sentiments les plus élevés. L'éducation de la famille n'entretient plus que de prudence, de prévoyance ; il n'est plus question, pour les enfants, que de se bien caser, de faire son chemin. Tel est le rôle paternel dont Orgon s'acquitte aujourd'hui à la satisfaction générale.

Quant à Tartuffe, l'indifférence très-générale en matière de religion ne lui laisse pas beaucoup de chances. Madame Pernelle seule tient encore pour lui. Admettons que, se transformant suivant les besoins des temps, l'hypocrite se soit introduit sous un masque quelconque dans la famille, et qu'il y ait pris pied, que se passera-t-il ? Dorine n'est guère plus qu'autrefois tentée de la peau de Tartuffe ; mais pour un peu d'argent elle est à ses ordres. Damis n'aime pas l'intrus ; mais il le sait capable, doué de volonté, ayant de bonnes relations ; il lui fait donc accueil pour obtenir, par son canal, un emploi dans les finances. Elmire le ménage, parce qu'il a pénétré quelque secret délicat, surpris quelque lettre dans « certaine cassette », où l'amitié et la politique n'ont rien à faire. Marianne ne le rebute pas ; elle fait à ses répugnances l'objection que l'habile homme peut bien quelque jour devenir député. Marianne ! Marianne, elle-même, découronnée et laissant s'échapper les parfums de son âme. O douleur ! Enfin, Tartuffe s'aperçoit qu'il doit la tendresse de l'honnête bourgeois à son zèle pour la correspondance et à ses talents pour la tenue des livres de la maison Orgon et Cie. Voilà

donc l'embarras où se trouve ce bon M. Tartuffe : venu pour duper, il s'aperçoit qu'il a affaire à des égoïstes comme lui, et que chacun tient soigneusement fermés et sa bourse et son cœur. Il y aurait là un bon sujet de comédie. Mais l'attention de M. Augier ne s'est pas arrêtée à ce point.

Le jeune poète, déjà savant observateur, a contemplé le mal général qui ronge notre société. Il n'a trouvé autour de lui ni le bon sens, la probité et la hardiesse de Dorine, ni l'honnêteté si digne d'Elmire, ni l'ardeur généreuse de Damis, ni le dévouement sincère de Valère, ni l'âme confiante et naïvement emportée d'Orgon. Il n'a vu qu'effacement universel des types et, dans la confusion égalitaire, développement excessif de la personnalité. Comment voulez-vous que, de ce monde effacé, sans couleur, le poète fasse jaillir des contrastes éclatants ? Où voulez-vous, dans ce monde égoïste, sans chaleur, que le poète saisisse des éléments nombreux d'intérêt et de sympathie ? Ne voyez-vous pas que les gens auxquels on s'intéresse, et que l'on peut aimer, deviennent de plus en plus rares ? L'intelligence humaine s'est ouverte, la science a enfanté des prodiges; mais le fond de notre cœur est plus desséché qu'au temps de Molière, et à cet appauvrissement moral vient s'ajouter encore une façon d'ennui universel. Notre génération n'est pas gaie ! Époque malheureuse, où la comédie tourne au triste dès qu'elle cesse d'être superficielle, tant le fond des choses est bas et malsain ! Critiques, tenez compte au poète des difficultés des temps.

Donc, en ce siècle d'égoïsme, où la concurrence, chaque jour plus nombreuse et plus acharnée, multiplie incessamment les obstacles devant les ambitions grandissantes, il fallait bien qu'on en vînt à d'abusives tolérances sur les moyens de parvenir. Aussi jamais l'élasticité de conscience ne fut poussée à de pareilles limites. La théorie des accommodements de Tartuffe a pris d'autant plus de faveur, que nous n'avons plus l'habitude de compter avec le ciel. Généralement, chacun répond de lui-même à lui seul ; les passions n'ont plus d'affaire qu'avec la raison individuelle, avec la conscience, et cette conscience ayant cessé depuis longtemps d'être éclairée et ranimée par le rayon divin, on en arrive à de faciles capitulations. Une lutte intérieure s'établit encore dans notre âme ; mais, à l'issue de cette lutte, ce sont les raisons particulières qui triomphent des générales. Un trait, signe des corruptions définitives, caractérise ce triste travail de la conscience : nous faisons effort pour nous tromper nous-mêmes, et nous y parvenons. L'homme tourne naïvement son esprit contre son cœur, et se dupe et se fait illusion sur ses désirs impurs et sur ses trames mauvaises. La notion du bien et du mal s'éteint dans la bataille des intérêts. C'est le suprême degré de décomposition, c'est le moment où l'âme va échapper à Dieu, puisqu'elle ne le connaît plus.

Tel est l'état moral particulier à notre âge, que M. Émile Augier a voulu peindre, qu'il a voulu flétrir. Ce n'est pas sa faute si la figure de Véline n'a même plus l'espèce de grandeur du Tartuffe. Tartuffe sait son égoïsme et sa bassesse; il a par-devant lui-même, du moins, la franchise du crime; il livre résolument combat à autrui; pour s'emparer de sa proie, il dédaigne le devoir supérieur, il se rit de Dieu. Certes, mieux vaut braver ouvertement le ciel comme don Juan; mais ce duel, par les voies souterraines où rampe le Tartuffe, offre encore plus d'intérêt que le jeu misérable d'un Véline. Eh! mon Dieu! faut-il le dire? en ce temps diabolique, suivant l'heureuse expression du poète, tous, plus ou moins, nous sommes des Véline. Les âmes les meilleures ont bu à la source empoisonnée. Et vous, moralistes des papiers publics, qui criez au scandale, aristarques pudiques, abaissez votre regard sur votre propre cœur, et voyez si votre sang rouge n'emporte aucune tache noire et fétide dans le torrent circulatoire!

Quelques citations de l'ouvrage feront connaître au lecteur le caractère de Véline. La comédie s'ouvre par un monologue. (Disons-le en passant, les monologues, dont on a tant reproché l'emploi au poète, étaient une nécessité de son sujet. Ici la pièce se joue surtout dans la conscience du principal personnage.)

Ah! qu'une conscience est un grand embarras,
Et qu'on serait heureux si l'on n'en avait pas!
Un autre ne verrait ici rien que d'honnête:
Moi, je suis tellement scrupuleux, ou si bête,
Que, pour effaroucher mon honneur, il suffit
Qu'aux méfaits du voisin je trouve du profit.
Car quelle est autrement ma part dans cette affaire?
Sauf le gain que j'en tire, elle m'est étrangère.
Que Juliette aime Octave, est-ce ma faute? en rien;
Qu'Octave, d'autre part, soit un fieffé vaurien,
Qui se rit de l'honneur des femmes et des filles,
Et traite ses noirceurs d'aimables peccadilles,
Je n'en suis pas coupable. . . . .
Si donc il perd Juliette et ne l'épouse pas,
Je ne suis nullement responsable du cas.
— Oui; mais comme Juliette, une fois mal notée,
Par notre oncle commun serait déshéritée,
Et que j'y gagnerais cinquante mille écus,
Ma conscience prend la mouche là-dessus,
Et m'objecte qu'on est le complice hypocrite
Du mal qu'on laisse faire, alors qu'on en profite.
— A l'héritage entier j'ai cependant bien droit!
L'honneur veut-il, — je dis l'honneur le plus étroit, —

Veut-il donc que dix ans de constance exemplaire
Aux humeurs d'un vieillard restent sans un salaire?
Et quel vieillard encor ! si rogue, si quinteux,
Si bourru, si taquin et si sententieux !
Ce que j'ai supporté de l'aigre personnage
Eût été peu payé par tout son héritage;
Et parce qu'une nièce, où l'on ne songeait pas,
Vient tout à coup tomber orpheline en ses bras,
Parce qu'elle est mignarde et qu'elle le caresse,
L'ingrat vieillard l'égale à moi dans sa tendresse,
Et mettant à néant mon dévoûment ancien,
Comme son amitié veut partager son bien !...
Par la corbleu ! mon oncle, est-ce ainsi que l'on triche?
— Mais, baste ! au demeurant je me trouve assez riche
Pour relâcher un peu mon droit de sa rigueur,
Et d'un trait généreux me donner la douceur.
Ce n'est pas un argent mal placé dont j'achète
L'orgueil de me sentir et de me dire honnête,
Et nul n'aura payé d'un tel prix, j'en réponds,
Le beau droit de crier haro sur les fripons !
Allons, tandis que rien n'est encore bien grave,
Allons ouvrir les yeux à l'oncle sur Octave.
Ouf ! je suis tout gaillard de ma belle action,
Et j'en refuserais, je crois, un million...
Car, outre la fierté dont elle m'emplit l'âme,
Elle me remettra dans l'esprit de ma femme.

Ce début, en posant le personnage, indique en même temps le sujet de la pièce. Véline convoite la succession du vieux Bridaine, son oncle. Celui-ci, type d'égoïsme brutal, a fait venir auprès de lui, pour se faire soigner, une nièce, Juliette. Véline serait enchanté qu'un évènement quelconque pût enlever à la nièce l'affection du vieillard. Dès-lors commence une lutte dans la conscience de notre homme de bien. Juliette est-elle gravement menacée du déshonneur par les poursuites d'un jeune roué, Véline s'agite, il se reproche de ne pas intervenir pour la sauver. Juliette paraît-elle échapper au danger, Véline s'irrite et fait des vœux pour le malheur de l'innocente fille. L'oncle Bridaine témoigne-t-il trop de penchant pour sa nièce, l'honnête neveu injurie et maudit le vieillard. Bien plus, au besoin, Véline, par des avis perfidement insinués, s'emploie lui-même à la perte de sa rivale en héritage; et il faut voir, au milieu de ces combats, de quels raisonnements captieux le pauvre homme essaie de se payer lui-même. L'oncle Bridaine vient d'annoncer à Véline son projet d'adoption.

(Véline seul.) Ouf ! je suis seul et puis me dégonfler un peu !
J'en ai les bras cassés et l'âme anéantie.

Quoi ! dix ans employés à faire sa partie,
A lire ses journaux, à lui donner le bras,
Et d'excellents dîners qu'il ne me rendait pas !....
Oui, viens dîner chez moi maintenant, vieux corsaire,
Tu verras les repas que je te ferai faire !
Ah ! tu veux enrichir Juliette à mes dépens !
Ah ! tu m'as attiré dans un tel guet-apens !
Hé bien ! soit, nous verrons ta chère favorite,
Quel honneur te fera son honnête conduite !
Qu'Octave, maintenant, la prenne dans ses lacs;
Je ne veux pas aider, mais je n'empêche pas.
— C'est le favoriser, pourtant, que de me taire;
Car de pareils desseins ont besoin de mystère,
Et l'on est leur complice en étant leur témoin.
— Bah ! l'affaire d'autrui ne me regarde point:
Je ne suis pas chargé de rendre la justice.
D'ailleurs, il n'est pas sûr qu'Octave réussisse.
Juliette est vertueuse. — Oui, mais s'il réussit,
Je me connais, je sais ma faiblesse d'esprit;
J'aurai tout le remords de Juliette perdue,
Comme si je l'avais en plein marché vendue.
Ma conscience est là, pédagogue taquin,
Qui, sans entendre à rien, m'appellera coquin !...
Perdons cent mille écus plutôt que d'être en guerre
Avec cette revêche et criarde mégère;
C'est un de ces voisins contre qui je crois bon
De ne plaider jamais, qu'on ait tort ou raison.
Sauvons Juliette, hélas ! pour assurer mon somme...
Mais qu'il est dur parfois d'être trop honnête homme.
Contre ma femme au moins par-là je me défends...
— Ma femme ! J'oubliais ma femme !... et mes enfants !
Car le ciel quelque jour m'en enverra, j'espère,
Et je dois avant tout me conduire en bon père.
Ah ! mon aveuglement était grand, j'en conviens.
Sauver Juliette, c'est sacrifier les miens;
Et je n'ai pas le droit, quelqu'appât qui me tente,
De faire à leurs dépens une chose éclatante.
Ils me reprocheraient avec sévérité
De les avoir aimés moins que ma vanité;
Car, j'en dois convenir, c'est par orgueil extrême,
Et pour avoir le droit de m'admirer moi-même,
Que je m'abandonnais follement à l'attrait
D'agir mieux qu'à ma place un autre n'agirait;
Et cette extrémité, pour être généreuse,
Au véritable honneur n'est que plus dangereuse.
J'ouvre les yeux à temps pour éviter l'écueil,

Grâce au ciel ! Si quelqu'un souffre de mon orgueil,
Que ce soit moi, non pas mes enfants et ma femme,
Cette chair de ma chair, cette âme de mon âme.
Abandonnons Juliette ; il faut bien le vouloir :
Ce n'est pas seulement un droit, c'est un devoir....
Mon Dieu ! pourquoi faut-il qu'elle soit une entrave ?

Mais écoutez le dernier trait, c'est Véline analysant dans autrui son propre vice.

Voilà pourtant, voilà comme des cœurs bien nés
Au mal, à leur insu, se trouvent entraînés !
Voilà comme chacun dupe sa conscience,
Et la met au besoin de son intelligence :
L'un par l'extérieur regardant l'action,
Lorsque la honte en gît dans son intention ;
L'autre des motifs seuls sachant se rendre compte,
Quand c'est dans les effets que réside la honte.
Mais le plus étonnant, c'est que jamais remords
Ne fait à ces gens-là reconnaître leurs torts.
Octave, par exemple, est un vaurien en somme,
Et je suis sûr pourtant qu'il se croit honnête homme.
Tant pis pour lui, ma foi ! qu'il prenne son parti ;
Je m'en lave les mains ! Je l'ai bien averti ;
Je l'ai même tancé d'un ton un peu sévère,
Et si j'ai là-dessus un reproche à me faire,
C'est d'avoir mal tenu ma résolution
D'abandonner Juliette à la séduction.
Je n'ai pu m'empêcher de plaindre la victime
Et de dissuader Octave de son crime,
Et je crois que jamais je n'aurai la vigueur
De fermer mon oreille aux conseils de mon cœur.
C'est ma faiblesse : hélas ! nous avons tous la nôtre,
Et cet excès, en somme, est préférable à l'autre.

Certes voilà de la haute comédie ? voilà une analyse profonde du cœur humain dégénéré (1) ?

---

(1) Ce caractère très-vrai et excellemment tracé de Véline n'a pas été bien compris par la faute de l'acteur chargé du rôle. M. Geffroy est un artiste d'un vrai mérite ; mais la nature de son talent ne lui permet d'aborder que les rôles tout d'une pièce, les figures franches, droites, énergiques. Le Véline appartenait de droit à M. Provost ; et s'il plaisait à cet artiste éminent de s'en tenir à représenter admirablement le personnage de Bridaine, cousin-germain des Trufaldin et des Sganarelle, on pouvait confier l'interprétation de *l'Homme de bien* aux talents éprouvés de M. Samson ou de M. Régnier. La pièce y eût gagné en vérité et en gaîté. La Comédie-Française a eu encore une singulière idée en donnant le rôle effacé et difficile de Rose à mademoiselle Brohan. L'*Homme de bien* est un ouvrage qu'il faudra mieux monter et reprendre dans quelques années.

Dès ce moment, toujours en se payant, pour poursuivre son but, des excellentes raisons qu'on vient de voir, l'homme de bien prend l'apparence de défendre sa cousine pour mieux travailler à la perdre; et dans l'accomplissement calculé de ce crime, il parvient à la fois et à garder intacte sa réputation de vertu et à donner le change même à sa conscience. Nous signalons à cet égard, comme une bonne analyse, la scène 2e du 3e acte.

Le dénouement a été fort critiqué; il est, sans doute, assez mal amené au point de vue de la mécanique dramatique, mais comme il complète admirablement la peinture du caractère! Véline, croyant Juliette chez Octave, y conduit l'oncle Bridaine, afin d'en finir par un éclat : c'est sa femme, Rose, qu'il trouve. Ici l'habile homme a le beau rôle et s'en acquitte avec une dignité glorieuse. Il refuse d'accepter la réparation offerte par Octave, *parce que le duel est immoral :* il se venge *par le mépris*. Il étale l'énormité du crime de Rose en face de ses vertus sans nombre; il fait constater, par les aveux d'Octave abusé, qu'il a défendu Juliette comme sa propre fille; puis il pardonne à sa femme repentante. Enfin, pour achever, le vieux Bridaine ayant, avec force malédictions, renoncé au mariage et à l'adoption, l'homme de bien, désormais assuré de l'héritage, se fait généreux et tendre, et marie Octave à Juliette. Il se trouve donc, au dénouement, que Véline ne recueille que marques de respect et bénédictions.

— Bon Véline ! homme honnête!...
— Et j'ai pu mépriser cet homme honnête et bon !...
— L'antiquité n'a rien qui soit plus magnanime !

Et Véline lui-même, parvenu à ses fins, se rend témoignage à lui-même.

— Juliette, grâce à moi, fait un beau mariage,
Je puis donc sans scrupule accepter l'héritage.....
Parbleu ! j'étais bien sûr que je suis honnête homme !

Il y a d'ailleurs dans ce Véline bien des traits de la bourgeoisie égoïste de notre temps.

Je vis tranquillement, par le monde oublié,
En bon bourgeois, sans faste, avec économie. . . .
Je prends de l'intérêt au beau temps, à la pluie,
A l'heure du dîner, et jamais ne m'ennuie.
Je vivrai de la sorte, en modérant mes goûts,
Et mourrai satisfait d'avoir joint les deux bouts. . . .
Je vous engage fort à suivre mon exemple !

Véline dit en parlant du galantin Octave : Ajoutez, pour complète un trait de délicatesse :

Certes, ce n'est point
Mon exemple qui l'a corrompu sur ce point,
Moi qui n'ai jamais eu d'aventure galante
Qu'en sortant du collége... avec une servante.

Ce détail de mœurs a fort effarouché l'âme candide de M. J. Janin. « Tout de suite le mot *servante* vous cause un sentiment de dégoût; » cela sent le graillon, le tablier sale, le torchon, toutes les mauvaises » odeurs. »

Quelle susceptibilité ! Les délicats sont malheureux..... Mais voyez l'hypocrisie de notre siècle, et comme un chacun n'a qu'une idée, cacher sous un joli mot la chose vilaine. « Il y a, » continue le criti- » que du *Journal des Débats* (journal de la Cour), il y a des mots » plus doux que cela pour exprimer la même idée. Horace a même écrit » une ode charmante pour prouver que l'on pouvait aimer sa servante : » *Ne sit ancillæ pudor*, etc. » Ainsi vous n'auriez pas honte de votre servante, pour peu qu'on l'appelât *ancilla* ! Tablier sale, torchon, odeur de graillon, tout pour vous disparaîtrait; et, le vilain nom supprimé, la chose vous semble bonne !

Voilà pour la morale, pour le goût, pour la délicatesse des organes; voici maintenant jusqu'où va la science et le sens historique chez le critique du *Journal des Débats*. « *Ancilla* est le mot; mais je mets au » défi que l'on m'apporte une traduction où le mot *servante* soit appli- » qué à la jeune Briséis, charmante et mélancolique invocation par la- » quelle l'*Iliade* a commencé. » Ne voilà-t-il pas nos Jannette et nos Françoise, nos filles de cuisine comparées à Briséis!... Si M. J. Janin avait, je ne dis pas compris l'état social décrit dans l'Iliade, dans la Bible, mais voyagé au-delà des Bouches-du-Rhône et de la principauté de Lucques; s'il avait vu quelque part le barbare héroïque ou le chef patriarcal au milieu de ses esclaves, il n'eût pas certainement produit cette assimilation saugrenue, dont nous ne nous arrêterons pas, pour lui tout seul, à démontrer la folie.

Quoi qu'il en soit, M. Augier a dit *servante* (et je regrette qu'il n'ait pas bravement mis *cuisinière*), parce qu'il a voulu précisément nous inspirer un sentiment de dégoût pour ces mœurs grossières, pour tous ces hommes, bruts et de l'âme et des sens, qui osent encore se féliciter de leur brutalité, au nom de la morale. Est-ce la faute du poète, si l'amour pur et raffiné voit de plus en plus ses autels désertés? Est-ce la faute du poète si nous sommes aussi sur ce point des Vélines, et si tel de nos maris civilisés, caressant dans l'ombre honteuse de l'office sa Maritorne, s'imagine avoir entre les bras une mélancolique Briséis ?

Auprès de *l'Homme de bien*, l'homme mûr de notre siècle, M. Em. Augier, a placé le vieillard Bridaine. Celui-ci calcule de moins haut et

ne s'engage pas en mille voies détournées et mauvaises; il va moins malhonnêtement, peut-être, mais assurément plus droit au même but, la satisfaction de ses désirs égoïstes. Ses actions les meilleures en apparence n'ont d'objet que son unique personne.

Citons une scène d'un style de comédie que ne désavoueraient pas les maîtres, et dans laquelle se place en relief la figure du vieux Bridaine. Véline met dans la tête à son oncle d'épouser Juliette. Il sait et l'entêtement despotique de l'un et la fierté de l'autre : possible que les exigences brutalement exprimées du vieillard conduisent à une rupture.

— J'ai besoin, mon neveu, qu'un bon conseil m'éclaire;
Vous arrivez à point.
— Qu'est-ce?
— Voici l'affaire :
Octave veut ma nièce, et d'elle il est voulu;
Mais il ne l'aura pas, c'est un point résolu.
Reste à voir, maintenant, pour rompre l'amourette!
Si par crainte ou douceur je dois prendre Juliette.
— Il me vient une idée. . . . .
. . . . . Juliette est dans l'âge d'attente
Où de se marier toute fille est contente,
N'importe à quel mari, pourvu que c'en soit un.
— Oui, tous morceaux sont bons pour estomac à jeun. (Il rit.)
— (Riant aussi.) Ah! toujours de l'esprit!
— J'en fais parfois encore.
— Or donc, pour faire suite à votre métaphore,
Ce cœur à jeun qui prend le premier plat venu,
Consent facilement qu'on change le menu.
— Parlez plus clairement, mon neveu.
— Sans figure,
Octave vous déplaît par sa désinvolture;
C'est un mauvais sujet, et vous avez raison,
Mais donnez à Juliette un honnête garçon...
— Qui me l'enlèvera? Ce n'est pas mon affaire :
J'aime trop cette enfant pour jamais *m'en défaire*.
— Hé! si vous l'aimez tant que d'en être jaloux,
Au lieu de l'adopter, que ne l'épousez-vous?
— Vous vous moquez de moi!
— Non, je vous le conseille.
— Épouser une enfant?
— Vaut-il mieux une vieille?
— A mon âge!
— Parbleu! c'est la bonne saison.
Voyez le roi David et le roi Salomon.
N'est-il pas raisonnable, en froideur de vieillesse,

De se ragaillardir au feu de la jeunesse?
David et Salomon le crurent sagement,
Et Caton le censeur fut de leur sentiment,
Qui, sur ses derniers jours, honora de sa couche
Une jeune servante, et vertement fit souche.
— Il fit souche?
— Oui, mon oncle, et Plutarque en fait foi,
A quatre-vingt-dix ans.
— C'était plus vieux que moi!
Mais n'en mourut-il pas?
— Il toucha la centaine.
— Il faut que ces Romains fussent en cœur de chêne.
— Mon Dieu! pas plus que vous.
— Ce n'est pas l'embarras,
Je suis d'une famille où l'on ne vieillit pas,
Et mon père, dit-on, passait la soixantaine
Qu'en jeune homme il courait encor la pretentaine.
— Pour moi, je gagerais, si vous vous mariez,
Que vous aurez bientôt deux ou trois héritiers,
— Deux ou trois? Vous croyez?
— Peut-être même quatre.
— Quatre, ce serait trop.
. . . . Trois garçons, point de fille.
Les filles ne sont pas d'un facile débit;
Tandis que les garçons, lorsqu'on ne sait qu'en faire,
On les fait avocats, et vogue la galère!
— C'est juste. Mais voyez l'heureux arrangement:
Ce que vous redoutiez, c'était l'isolement,
Et voilà que Juliette, à votre sort unie,
Vous prête nuit et jour sa douce compagnie;
Vous avez des enfants à qui laisser vos biens...
— C'est charmant, mon ami; j'en conviens;
Mais, comme dit Panurge, il me reste un scrupule
Au seul penser duquel malgré moi je recule;
Me mariant si tard, suis-je bien assuré
De n'avoir pas d'enfants plus que je n'en... voudrai.
— A quoi pensez-vous donc?
— A ce qu'en bon langage
Nos pères tout crûment appelaient cocuage.
— C'est un terme aboli chez les gens comme il faut.
— Tant pis, mon cher; tant pis! je regrette ce mot.
A mon sens, il est bon, et pour plus d'une cause,
Que le mot soit vilain quand vilaine est la chose.
Comme on en trompe aussi de ces pauvres maris!
Et des gens encor bien, des gens à peine gris!
Que sera-ce de moi?

— Mais c'est ce qui vous sauve;
On trompe volontiers un mari gris ou chauve;
Mais un front de vieillard, imposant à l'aspect,
Des moins respectueux commande le respect.
Souiller des cheveux blancs passe pour sacrilége.
— En êtes-vous bien sûr?. . . . .
Ah! l'honnête garçon de neveu que j'ai là!
Au gré de vos désirs comme il vous persuade!
Pour la peine je veux vous donner l'accolade....
De mon premier enfant vous serez le parrain.
— D'abord, mon oncle, il faut que Juliette consente.
— Bon, bon! nous saurons bien la rendre obéissante.
— Quoi! la violenter?...
— N'est-ce pas pour son bien?
Vaut-il mieux lui laisser épouser un vaurien
Comme Octave?
— Il est vrai, pourtant...
— Un jour, je pense,
Qu'elle me saura gré de cette violence.
Je vais la préparer à faire son devoir.

Au Véline est opposé comme contraste le caractère d'Octave. « Déployons un aplomb au-dessus de mon âge, » dit ce petit Don Juan manqué de notre âge, et, sur ce trait charmant, le voilà qui joue la comédie amoureuse aux pieds de Rose, la femme de Véline. Rose est prise au piége aisément, car elle méprise son mari. Puis, dans une scène d'une impertinence chargée, Octave se fait refuser la main de Juliette. C'est une idée insinuée par Véline; la jeune fille, passionnée, exaspérée par les refus de son oncle, pourra se laisser entraîner à quelque extravagance. Bientôt le vaurien s'attaque à la vertueuse enfant.

La voici... du maintien... Mademoiselle,
Demeurez, par pitié! cette heure est solennelle...
Oh! demeurez! C'est la dernière fois
Qu'il me sera donné d'entendre votre voix;
Vous m'êtes sans ressource et pour jamais ravie.
— Que dites-vous? Mon oncle...
— Il a brisé ma vie:
J'ai prié, j'ai pleuré, j'ai serré ses genoux...
— Du courage.
— A quoi bon? ne suis-je pas maudit?
Contre l'arrêt du sort bien fou qui se raidit.
J'ai, depuis le berceau, trouvé la vie amère;
La tristesse m'a pris sur le sein de ma mère,
Et la mélancolie a creusé dans mon cœur

Des gouffres qu'eût seul pu combler un grand bonheur.
Je l'attendais de vous ; mais un oncle barbare
De ma seule espérance à jamais me sépare.
Heureusement pour moi, cet oncle ne peut pas,
Ainsi que votre cœur me fermer le trépas.
— Que dites vous ?
— Je dis que j'ai mal fait de naître
Et que je veux mourir.
— En êtes-vous le maître?
— Je n'ai pas de parents, pas d'amis !
— Pas d'amis !
— Et, sauf quelques maisons où mon couvert est mis,
Ma place nulle part ne demeurera vide.
— Nulle part, dites-vous?
— (A part.) Elle en a l'œil humide.
Vous pleurez !
— Oui, je pleure !
Malheureuse ! à quoi bon me contraindre à cette heure !
Tout m'abandonne ! Ainsi, coulez, coulez mes pleurs,
Seuls et derniers amis fidèles aux douleurs...
Non, c'en est trop, je n'ai plus de courage.
Ma mère m'a quittée au milieu de son âge ;
On m'a conduite ici, loin de mes chers vergers ;
Étrangère parmi des parents étrangers,
Leur pitié n'allait pas jusques à la tendresse ;
Et près d'eux tristement j'ai grandi sans caresse,
Comparant au ton sec et froid de leur bienfait,
La douceur dont ma mère autrefois me grondait !
— (A part.) Ceci passe la raillerie. . . . .
. . . . Pauvre enfant ! Baste ! elle m'oublîra !
C'est égal, je voudrais n'avoir pas fait cela.

Quel triste tableau ! la jeunesse dupant la jeunesse ! la loyauté d'une âme tendre indignement abusée ! la fausseté se servant d'un langage si près de la vérité, que parfois le vrai et le faux se confondent dans le charme presque égal de l'expression. O beauté ! Ainsi donc ta parure peut couvrir et dissimuler la corruption ! Amour, céleste amour, tes arômes peuvent, d'une lèvre menteuse, descendre pour pénétrer et parfumer le cœur ! Non ! Dieu n'a pas permis que toute puissance fût égale entre le bien et le mal ; car la parole sincère et tendre de Juliette frappe le jeune fou, l'arrête et lui laisse un remords dans le cœur : « Je voudrais n'avoir pas fait cela. »

Octave, s'il est secouru et guidé, peut revenir au bien, il peut être sauvé ; Juliette seule a toute sa pureté. C'est observé justement, et si les germes divins ont gardé leur fécondité, c'est surtout dans le cœur des

jeunes filles qu'on les trouvera recueillis. M. E. Augier fait bien de compter sur la jeunesse. Ceux que le monde n'a pas long-temps éprouvés se souviennent encore du ciel, et c'est seulement parmi les tout petits enfants que bientôt il nous faudra chercher des âmes dignes du royaume de Dieu.

Il est à regretter que l'auteur de *l'Homme de bien* n'ait pas donné plus d'importance à la figure de Juliette. C'est le vice capital de l'ouvrage. Plus vous nous montrez l'égoïsme et l'immoralité généralisées dans le monde, plus il est nécessaire qu'une exception vive et saisissante nous rappelle que le germe du bien subsiste toujours indestructible. Il faut la foi et l'espérance pour engendrer la charité, pour qu'un effort puissant fasse cesser le règne du mal. Nous aurions voulu voir dans Juliette une autre Hippolyte, cette gracieuse héroïne de la première comédie de M. Augier (1).

Nous aurions voulu entendre Octave, ramené au bien par l'influence secrète de la femme et par l'amour, s'écrier, comme Clinias :

Je vous dois... un instant de fierté qui m'enivre ;
Je vous dois de mourir tel que j'aurais dû vivre !
Dans un dédain haineux mon cœur s'était serré
Au spectacle des gens dont j'étais entouré,
Et j'avais, méprisant compagnons et maîtresses,
Laissé tarir en moi la source des tendresses.
Enfin, de ces méchants j'étais presque l'égal,
Et n'avais plus de bon que la haine du mal ;
Quand vous êtes venue en mon orgueil aride
Épancher la fraîcheur de votre âme limpide,
Et mettre dans mon cœur, aux portes du tombeau,
La douceur d'admirer quelque chose de beau...
Mais vous, dont l'âme encor n'a pas de flétrissure,
Vivez long-temps, vivez tranquille autant que pure ;
Soyez mère féconde aux bras d'un autre époux ;
Et que puissent les dieux, plus cléments envers vous,
Unir à votre part d'heureuse destinée
La part qu'ils me devaient et ne m'ont pas donnée !
Dites-vous quelquefois, au milieu du bonheur,
Qu'en vous voyant plus tôt j'aurais été meilleur ;
Que... mais je perds courage en cet adieu suprême.
Conservez ma mémoire...

Nous aurions voulu que Juliette ne pût répondre avec Hippolyte : « Arrêtez, je vous aime ! » Nous aurions voulu qu'elle retournât, or-

(1) La *Ciguë*, jouée à l'Odéon, en 1844. Il en a été rendu compte dans la *Démocratie pacifique* des 15 et 22 mai 1844.

pheline et indigente, dans sa province ; — non pas simplement dans le but de punir le roué de ses torts injurieux, mais afin que le tableau plus fidèle de nos mœurs laissât dans l'âme des spectateurs une impression plus profonde. Les filles pauvres et honnêtes, en notre temps, quand elles ne deviennent pas la proie de quelque riche vieux, végètent dans l'isolement et s'épuisent, sans fruits, dans l'ennui d'un travail monotone et répugnant.

La critique s'est montrée fort sévère envers le jeune auteur de l'*Homme de bien* ; elle lui a voulu reprendre le succès unanime de la *Ciguë*. M. Théophile Gauthier (nous sommes heureux de nous rencontrer avec cet esprit libre) a seul rendu pleine justice à la comédie nouvelle, parce que seul il a compris l'idée du poète. Nous ne songeons pas, pour notre compte, à défendre l'*Homme de bien* au point de vue de la charpente dramatique; on peut trouver que les incidents de la pièce manquent de nouveauté et ne se lient pas en une assez forte unité ; on peut souhaiter dans l'ensemble un peu plus d'animation et de chaleur. Quant au style, le lecteur a pu en juger ; c'est celui d'un disciple habile d'André Chénier, qu'inspireraient d'un souffle paternel l'auteur du *Menteur* et l'auteur du *Misanthrope*. Le jeune poète a donc choisi, pour abreuver et féconder son âme, les sources les plus pures et les plus généreuses. Parti de si bon lieu et avec tant de bonheur, il aura bientôt, n'en doutons pas, son allure propre, leste, hardie, déliée, ferme et bien vivante. Du reste, il n'y a qu'une voix pour louer les qualités de style de l'*Homme de bien*. Un critique lui a cependant reproché de ne pas parler la langue de tout le monde. La question est délicate. M. Scribe parle la langue de tout le monde : est-ce là le modèle de style sur lequel les poètes doivent se régler?

Nous voulons plus particulièrement nous arrêter aux questions morales agitées dans la presse à propos de cette comédie. Sous ce rapport, M. Augier a soulevé une protestation presque unanime, comme il était arrivé à M. Harel, l'auteur des *Grands et des Petits*. Triste preuve de l'intelligence générale des feuilletons ! Inconséquence étrange chez les critiques dits libéraux, lesquels s'accordent avec les rétrogrades pour défendre le vieux monde, pour en voiler et conserver les impuretés ! Pauvres têtes qui ne croient la liberté intéressée que sur le terrain de la réforme électorale !

Il faut que le sens critique soit bien appauvri de nos jours pour que les feuilletons dramatiques aient trouvé invraisemblable, faux, inconvenant le langage de l'honnête homme dans la bouche de Véline. L'un de ces feuilletons, d'ailleurs plein de louanges pour la comédie nouvelle, prononce que « M. Augier s'est certainement trompé lorsqu'il a fait de » Véline l'honnête homme obligé de la comédie, le censeur de mœurs,

» le docteur de la vertu. (1) » Où donc est l'erreur? N'est-ce pas un trait frappant de nos mœurs, et faut-il aussi dissimuler cette hypocrisie?

Un critique célèbre, naturellement sagace, devenu grondeur, appuie de son autorité le jugement vulgaire. « Veline, s'écrie-t-il, avec une » intention de blâme, c'est Tartuffe et Cléante mis en un. » Eh! c'est bien là le mal de notre civilisation en ruines : la confusion des choses bonnes et des méchantes, à tel point que l'homme de bien, comme l'entendait Molière, est un type épuisé et disparu. « Véline, a-t-on ajouté, est d'un » ordre inférieur, il est bas; il n'intéresse ni ne fait rire à aucun moment... » On l'a entendu à peine qu'on se prend à désirer (Dieu me pardonne!) » que la menace de sa femme à son égard s'accomplisse, et qu'il soit » trompé par elle comme il le mérite, et il le sera, j'en réponds, le jour » où elle trouvera quelqu'un d'un peu plus consistant qu'Octave. » Vous l'avez dit, chantre des *Consolations* et de *Volupté*, il le sera et il mérite de l'être, et l'auteur entend qu'il le soit... Vous constatez ainsi et le mérite et le succès réel de l'œuvre. M. Augier a voulu, faisant appel aux générosités survivantes dans notre âme, il a voulu nous inspirer le dédain et le dégoût pour cet homme de bien du pays légal au XIXe siècle. Auprès de vous, au moins, il a atteint son but; d'ou viennent donc vos querelles? Est-ce parce que la leçon échapperait encore à la masse des esprits troublés et corrompus, et que cette foule aveugle aurait davantage besoin que vous lui signaliez la valeur de la leçon précieuse et nécessaire? Ah! juge, vous dont les paroles guidaient autrefois la jeunesse enthousiaste, pourquoi vous défier d'elle aujourd'hui? Pourquoi lui refuser votre aide, quand, d'une voix sonore et choisie, elle proteste contre les misères immenses du monde moral? Misères que vous compreniez si bien, et qui vous indignaient, dans votre premier âge littéraire, longtemps avant les jours de lassitude et de découragement, avant l'ère de l'optimisme et des repos académiques?

« Mais (objectent d'autres critiques, jeunes pourtant) où est la mora- » lité? où est le châtiment?.. » — « Où est la morale de la fable, si Vé- » line en est venu à s'abuser lui-même, si sa femme croit s'être trompée, » si elle admire son mari, et si le fourbe peut jouir à son aise d'une » fortune usurpée, de la bonne opinion des hommes, de l'assentiment » enfin de sa conscience satisfaite? » — « Or, je vous prie, où est la » conclusion de tout ceci? Où se cache la logique, et quelle leçon pou- » vons-nous retirer de cette comédie? La femme à demi adultère rentre » chez elle comme si de rien n'était; le bonhomme d'oncle plante là une

(1) M. Albert Aubert. *National*.

» nièce charmante pour adopter un indigne neveu ; seul, l'hypocrite » triomphe ; il est le maître, il règne, il réunit, à notre barbe mécon- » tente, les avantages du vice et les honneurs de la vertu. »

» — Quel dénouement déplorable ! et avec quelle colère Jean-Jacques » Rousseau le jugerait, s'il pouvait écrire une suite à son admirable » *Lettre sur les spectacles !* Un misérable à froid comme ce Véline, » réussir par les moyens les plus honteux, par les procédés les plus in- » dignement lâches ! arriver à ses fins par les voies les plus tortueuses et » les plus abjectes ! Quel tableau pour un public honnête et intelligent ! » En faussant ainsi la morale imposée aux poètes comiques, est-ce que » M. Émile Augier n'a pas senti qu'il donnait un exemple funeste, et qu'il » tentait une fatale innovation ? Notre siècle est sceptique, me dira l'au- » teur ; notre siècle aime les mauvaises passions, les actions sinistres, » le scandale. En est-il vraiment ainsi ? Tant mieux pour vous ! Vous » n'en aurez que plus de gloire à le faire rougir et à le corriger, si vous » pouvez. La tâche est belle et vaut la peine pu'on l'entreprenne, au lieu » de s'en aller donner tête baissée dans les saturnales du vice, et de » glorifier la corruption (1). »

Glorifier la corruption !... Ah ! malheur à vous, si vous avez pensé que le poète prenait parti pour Veline ! ou plutôt malheur à notre époque, où ceux-là mêmes qui ont mission d'enseigner, qui ont « charge d'âmes », en viennent à se tromper sur Véline comme Véline se trompe sur lui-même, et s'écrient devant ce frappant portrait : « On ne sait trop, » à tout prendre, si c'est un homme de bien ou un Tartuffe... (2) » Malheur ! malheur ! nul ne peut plus démêler le faux du vrai, et chacun se demande : Où est le mal, où est le bien ?... Poète, vous avez trop espéré de l'intelligence du cœur en votre siècle. Vous avez cru que le public, avec cet instinct du bien qui n'a jamais fait défaut aux hommes réunis, saisirait lui-même la morale de votre pièce. Cet instinct n'existe plus peut-être. Il vous fallait un Ariste des anciens temps pour dire au monde, pour dire aux juges : Ceci est un faux homme de bien. Mais Ariste, où l'auriez-vous trouvé ?

La comédie de M. Augier a particulièrement fait le malheur du critique du *Siècle*. M. Hippolyte Lucas pousse une grande lamentation.

« Si l'excellent Riccoboni, qui a fait un ouvrage intitulé de la *Réfor-* » *mation du théâtre*, où il reprend beaucoup de choses du côté de la » morale dans les meilleurs ouvrages de Corneille, de Racine et de Mo- » lière, si cet honnête homme eût assisté à la représentation de l'*Homme*

---

(1) MM. Amédée Achard, Édouard Thierry, J. Janin (celui ci n'est plus jeune), Chaudes-Aigues ; *Courrier Français*, *Messager*, *Débats*, *Epoque*.

(2) M. Merle, *Quotidienne*. — Le *Charivari* lui aussi fait chorus.

» *de bien*, il eût été à coup sûr étrangement choqué. La liberté qu'ont » les poètes de tout oser, liberté qui, de notre temps, s'applique trop » souvent aux mœurs, a rarement été plus largement exercée. L'auteur » semble s'être fait un jeu de sauter par-dessus les convenances que » ses devanciers les plus lestes n'ont jamais osé complètement franchir; » il a étalé des doctrines qu'il croit au fond de notre société, et qui, » heureusement, n'y sont pas; il a posé en principe des théories peu » consolantes, contre lesquelles nous croyons devoir protester pour » l'honneur de l'humanité. Il n'est pas permis, même à un poète comi- » que, de voir tout en mal, de dérouler avec sang-froid des tableaux » d'égoïsme et de dépravation, de donner à entendre enfin qu'un » homme puisse se croire homme de bien lorsque, Tartuffe au petit pied, » il entre sans cesse en composition avec sa conscience et qu'il peut » être poussé aux plus odieuses entreprises par son intérêt personnel. »

De deux choses l'une : ou bien M. H. Lucas n'a pas compris Molière, n'est pas doué du sens critique, ou bien il ambitionne de faire concurrence à M. Buloz au poste de commissaire royal, et il se met, pour cela, en mesure de mériter la sympathie de M. Tanneguy-Duchâtel, ce ministre des beaux-arts à la fois insouciant des lettres jusqu'au dédain et illibéral jusqu'à la passion, digne héritier de M. de Corbière. Nous croyons M. Lucas honorable et sincère; mais, pour Dieu ! qu'il tâche de mieux apprécier l'œuvre des maîtres, et qu'il dépouille la perruque du faux moralisme !

M. Augier a répondu lui-même aux critiques soulevées par son dénouement.

« On a fort taxé le dénouement d'immoralité, dit-il. Le vice qui triom- » phe ! Voilà de ces phénomènes dont il faut faire mystère au public, » comme on se tait de certaines choses devant les enfants ! Il ne s'en » doute pas, ce bon public; prenons garde de l'affriander au mal, etc. » A ce compte, Tartuffe et le Misanthrope sont des œuvres bien dange- » reuses, dont l'une montre la vertu réduite à fuir la société des hom- » mes, et l'autre l'hypocrisie triomphant, sauf une intervention mer- » veilleuse. Et Don Juan? et Turcaret? et toutes les tragédies? En quoi consiste donc la morale au théâtre? Dans un châtiment du vice amené » par les incidents de la pièce, c'est-à-dire par le caprice de l'auteur? » Non, à mon avis. Les incidents sont la partie arbitraire de la pièce, » celle qui ne prouve rien; la partie réelle, c'est la peinture des mœurs. » On aura donc fait une œuvre morale quand on aura rendu le vice » haïssable, et pour cela il suffit de le montrer à découvert. Qu'il soit » puni ou non, peu importe; je crois même que la leçon sera d'autant » plus efficace si le public reste sur sa colère. »

Eh ! non, poète, vous avez tort; ces gens, moralistes anodins, veulent

qu'on les berce éternellement de cette illusion bonace de *la vertu trouvant tôt ou tard sa récompense*... Désespérant, dans leur ignorance enfantine, de changer ce vieux monde tombé en pourriture, ils tiennent à se consoler du mal vivant par des promesses fallacieuses; ils ne demandent qu'à s'endormir pour rêver à leur aise et piteusement... Ah! vous le savez, vous, vous qui avez reçu d'en haut un rayon de chaude lumière, vous le savez, il faut les secouer de cette léthargie qui conduit à la mort. Il faut leur faire rudement sentir que c'est d'ordinaire au vice habile, au calcul égoïste et au mensonge, que la société assure une récompense; et que tel est le triomphe des habiles et des misérables, corrupteurs et corrompus, qu'il n'y a plus de place dans le monde pour les cœurs droits et pour les généreux. Ils nomment « innovation fatale » l'arrêt rigoureux et juste que vous portez sur la société; ils protestent contre votre parole acérée, contre cette ironie sanglante par laquelle s'exprime votre désespoir : quel autre dénouement veulent-ils donc, dans ce temps maudit, où le poète dramatique n'a même plus la ressource de l'expédient fameux de Molière :

> Nous vivons sous un prince, etc.;

où ce vers malencontreux n'est jamais prononcé par l'acteur embarrassé (nous le disons avec douleur!) sans exciter au parterre des rires insolents, dans les loges d'imperceptibles sourires plus cruels encore?...

Messieurs les critiques en sont encore à invoquer les vieilles doctrines de Riccoboni, de Geoffroy, voire de J.-J. Rousseau, sur la moralité du théâtre (1). En toutes choses, c'est toujours même défroque : vieux habits! vieux galons! On devrait bien s'en défaire; on devrait chercher à s'éclairer de principes propres à notre temps. La société marche et se transforme, et les doctrines de philosophie littéraire resteraient immobiles! Allons donc! ces invocations superstitieuses sont jeux d'enfants ou de vieillards en enfance. Mais que M. Emile Augier doit être fier de s'entendre adresser les reproches mêmes dirigé autrefois contre Molière! Que disait Rousseau dans sa *Lettre sur les spectacles?*

« On convient, et on le sentira chaque jour davantage, que Molière » est le plus parfait auteur comique dont les ouvrages nous soient con- » nus; mais qui peut disconvenir aussi que le théâtre de ce même Mo- » lière, du talent duquel je suis plus l'admirateur que personne, ne soit » une école de vices et de mauvaises mœurs, plus dangereuse que les » livres mêmes où l'on fait profession de les enseigner? Voyez com- » ment, pour multiplier ses plaisanteries, cet homme trouble tout l'or-

---

(1) MM. Théodore Anne (la *France*), Chaudes-Aigues, Lucas (*Epoque*, *Siècle*).

» dre de la société; avec quel scandale il renverse tous les rapports les » plus sacrés sur lesquels elle est fondée; comment il tourne en dérision les respectables droits des pères sur les enfants, des maris sur » leurs femmes, des maîtres sur leurs serviteurs; il fait rire, il est vrai, » et n'en devient que plus coupable en forçant, par un charme invincible, les sages mêmes à se prêter à des railleries qui devraient exciter leur indignation. »

Jean-Jacques a-t-il raison? cette querelle est-elle fondée? N'est-il pas, pour le moins, étrange que de pareilles doctrines viennent de celui qui écrivit le *Discours sur l'Inégalité*? Déplorable inconséquence des meilleurs esprits! La question est de savoir si les droits que Molière tourne en dérision sont en effet respectables, si les rapports qu'il renverse sont sacrés, si l'ordre dans la société, tel qu'il était, tel qu'il est encore, est l'ordre véritable et divin. Si cet ordre était de nature diabolique, le faudrait-il conserver? Étaient-ils immoraux ceux qui, dans l'antiquité, protestaient par la raillerie ou par l'indignation contre le droit de vie et de mort que les pères avaient sur leurs enfants? Ainsi, du plus au moins, presque tous les rapports qui ont constitué les sociétés sauvages, patriarcales, barbares et même civilisées, presque tous sont faux. L'humanité travaille à transformer successivement ses dogmes, à dépouiller ses formes usées, ses institutions épuisées; elle détruit les droits injustes et tyranniques, elle modifie les droits excessifs des pères sur leurs enfants, des maris sur leurs femmes, des maîtres sur leurs serviteurs. Il est dans sa destinée de trouver la loi des rapports libres, d'équilibrer dans une harmonie parfaite les droits de tous, de fonder enfin sur la terre ce règne de Dieu, où la liberté résultera de l'ordre, où la liberté elle-même enfantera l'ordre éclatant.

Molière est l'un des plus puissants ouvriers de cette œuvre suprême. Votre société est méchante: il l'a battue en brèche. Dieu bénit ce travail sacré du génie. Que d'abus ont disparu sous le sarcasme vengeur du poète! Molière a fait, autant que J.-J. Rousseau, la révolution de 89, et de l'auteur du *Misanthrope* et de l'*École des femmes* nous vient encore un souffle de vie qui aidera fortement aux transformations définitives. Et vous vous imaginez que cette âme sublime, dans ses attaques contre le vieux monde, n'avait d'autre mission que de nous faire rire, d'autre souci que de multiplier ses plaisanteries et de prêcher l'immoralité? Nous en appelons de vos sentences irréfléchies et absurdes à ce jugement si digne de M. Villemain: « Molière, ce grand poète, ce » grand philosophe, ce grand honnête homme! »

Molière s'attaque-t-il jamais à l'amitié, à l'amour? A-t-il ridiculisé les tendresses de la famille? Il livre aux risées, dites-vous, les vieillards et les pères. Oui, il raille l'avarice, le despotisme, l'égoïsme, sous les

traits de la vieillesse ; oui, il flétrit les pères qui veulent étouffer dans le cœur de leurs enfants l'amour qui vient de Dieu. Ah ! cherchez dans toute son œuvre s'il raille et s'il insulte les mères... (1) Non, et il prend soin de les mettre du parti de la jeunesse et de la liberté. C'est que dans le cœur des mères s'était réfugié le sentiment vrai des rapports de la famille, alors que les pères exerçaient contre leurs fils des droits monstrueux. Il faudrait donc, à votre compte, que les Géronte, les Argante et les Gorgibus continuassent à violenter leurs filles et leurs fils sur la question du mariage ! Il vous plairait de voir l'aimable Julie *angée* de monsieur de Pourceaugnac, la vertueuse Angélique mêlée à Thomas Diafoirus, et la douce Marianne tartuffiée ! Vous voudriez qu'on prît parti contre les Horace, les Valère, les Éraste, les Léandre, pour les Trufaldin, les Sganarelle et les Arnolphe ; nous laisserions, comme au bon temps des sottises humaines, les Célie, les Agnès, les Isabelle, devenir la proie de ces vieux bélîtres ! Et vous, qui osez en appeler à Rousseau pour condamner Molière, avez-vous donc oublié les raisons qu'Argan donne à Toinette pour le mariage forcé de sa fille avec le fils de monsieur Diafoirus ? Avez-vous oublié la première scène de *Sganarelle*, où le père maltraite d'une façon si ignoble sa propre fille ? N'avez-vous plus en mémoire les magnifiques discours d'Arnolphe sur les devoirs des femmes envers leurs époux ?... Et vous ne voulez pas que Molière ridiculise toutes ces platitudes, stigmatise toutes ces infamies ! Ce sont là les rapports sacrés, les droits respectables, l'ordre merveilleux qu'il aurait dû consacrer par son culte ou par un lâche silence ! Oh ! gloire à lui, car il n'a pas voulu être complice de tous les asservissements, de tous les esclavages, déguisés sous de vieux noms honorables ; car il a noblement travaillé à la rédemption du monde ! Gloire à lui, car il a consacré par l'autorité immortelle du génie, les droits imprescriptibles de la passion ; car il a démonétisé la vieille médaille à l'effigie de la civilisation et de la barbarie ; car, protestant contre l'ordre faux où nous vivons, il a pressenti une destinée nouvelle conforme aux attractions du cœur ! Gloire à lui, qui n'eut jamais que raillerie sanglante pour les oppresseurs, haine pour la tyrannie ; à lui, qui eut toujours aide pieuse pour les faibles et les martyrs, amour pour la liberté !

Poètes, jeunes poètes, voilà par quel côté il faut ressembler à Molière ; voilà surtout ce qu'il faut chercher, distinguer, étudier dans son œuvre, l'amour de la vraie liberté, la sympathie profonde pour tous les

---

(1) Il y a une exception, c'est Philaminthe, qu'un travers d'esprit égare. Mais qu'il y a loin de Philaminthe à Gorgibus, à Argante, à tous ces pères détestables, tels que les ont faits nos institutions sociales.



martyrs de notre société, femmes, enfants, serviteurs. En puisant à cette source brûlante et sainte, en relisant tous ces chefs-d'œuvre, à commencer par le *Bourgeois gentilhomme*, vous pourrez aussi découvrir des sujets toujours vivants d'impitoyable et joyeuse moquerie.

Nous croyons M. Emile Augier dans la bonne voie, et c'est pourquoi nous parlons de lui avec affection. L'auteur de l'*Homme de bien* a sondé le mal profond dont la gangrène envahit monde. Dégagé de préjugés sur les prétendus *droits respectables et rapports sacrés*, libre de toute illusion sur les vieux moyens anodins de conservation et de perfectionnement moral, il ne pense pas qu'il faille tromper la société, lui cacher l'étendue de ses plaies, ni l'endormir avec des promesses menteuses et avec des dénouements fantastiques. Il croit de son devoir religieux de montrer ce vieux monde dans sa nudité, et il n'imagine pas qu'on rendra la verdeur et la pureté à ce corps décomposé en brûlant à l'entour quelques parfums vulgaires. Il a le juste sentiment que les sermons ne suffiront pas à ramener l'homme au vrai et au bien, aujourd'hui surtout que les meilleures phrases sur la vertu ont passé dans la bouche des Véline et des Tartuffe.

Quel sera le remède à tant de misères, à l'égoïsme grandissant, à la corruption croissante ? L'inspiration l'indique au poète. Il y a, dans le rôle de Veline, un trait qui mérite d'être noté.

Mon Dieu ! pourquoi faut-il qu'elle soit une entrave !

Ce mot constate que le Véline est mal à son aise dans la lutte entre le bien et le mal où il succombe. Pourquoi faut-il que les intérêts soient opposés les uns aux autres et que l'antagonisme soit le fait fondamental de nos rapports sociaux? Là est le mal. Voilà la question posée : il reste à la voir, à la considérer dans sa lumineuse profondeur; il reste à pénétrer le secret du salut universel et à prononcer le mot *Association*.

Que M. Augier ne s'inquiète pas des arrêts d'une critique inexpérimentée ou essoufflée. Parmi ses juges, il en est qui doivent bientôt être mis à la retraite, d'autres éclaireront peu à peu leur sincérité et leur bienveillance. Si le feuilletonniste joufflu, dans les colonnes de son journal chaque jour plus déconsidéré, ne craint pas d'insulter à la jeunesse, s'il dénie au poète la mission de corriger l'homme et de réformer les sociétés humaines, qu'importe son injure ! Critique ignorant et improbe, n'a-t-il pas successivement essayé de ternir nos plus belles gloires du théâtre, Hugo, Dumas, Rachel!... La jeunesse sera pour le poète nouveau. C'est à l'effort de notre génération, à cette heure déclinante, que les auteurs illustres de *Henri III* et de *Hernani* durent leurs premiers succès. Nous les jeunes de ce temps-là, nous, applaudissions dans leurs œuvres, bien plus que la forme, l'inspiration toute

libérale et généreuse. Les jeunes de ce temps-ci, attirés par les mêmes nobles désirs, feront à M. Émile Augier le même succès, et tous ceux qui, depuis les belles luttes littéraires et sociales d'autrefois, ont gardé le souffle de vie dans leur âme, l'entoureront de leurs sympathies religieuses. Sa gloire sera durable si, plus que ses devanciers, il persiste dans le libéralisme de son temps; s'il garde toujours ce sentiment qu'il ne suffit pas d'amuser ou de surprendre le monde, mais qu'il faut, avant tout, l'enseigner et le guider dans l'œuvre difficile, mais glorieuse du progrès. La mission du poète comique est d'irriter les hommes par l'aiguillon de la raillerie, par le fouet sanglant de la satire, et de les arracher au respect des faux droits, au culte des faux rapports, à l'adoration des morales fossiles, au fétichisme social; la mission du poète est de révéler à l'humanité sa destinée prochaine de liberté, d'amour et de bonheur. Puisse M. Augier, qui débute si brillamment, accomplir avec fermeté et constance ce devoir sacré, et puisse-t-il un jour, pour récompense, voir son nom associé à celui du maître immortel, Molière!

D. Laverdant.

— Une petite comédie en vers, *la Famille Poisson*, a été jouée, ces jours passés, au Théâtre-Français, et fort applaudie. L'auteur est notre excellent comique, M. Samson, auquel le théâtre doit déjà la *Belle-mère et le gendre* et le *Veuvage*. La pièce nouvelle est gaie et facilement versifiée; elle est parfaitement jouée par mademoiselle Brohan, MM. Samson, Provost, Régnier et Michaud. Elle offre un caractère bien tracé, celui du plus vieux Poisson, figure admirablement exprimée par M. Provost. M. Provost est, selon nous, le plus grand artiste de Paris, après M. Frédérick-Lemaître et mademoiselle Rachel.



BIBLIOGRAPHIE.

SYSTÈME SOCIAL

Et resposabilité de l'homme, par A. BARBET, ancien receveur-général, 1 vol. in-8°. 1845.

La nécessité de réorganiser la société est une chose universellement sentie par les esprits chercheurs, et ils se rallient tous autour du principe de l'Association; mais comment réaliser cette Association, et même qu'est-ce que l'Association, réelle, complète, intégrale? Beaucoup échouent devant ce problème, et de même que Syeyès, dans son cabinet, faisait une constitution à sa guise, et croyait produire quelque chose de positif en ajoutant, raturant et alignant des mots, en plaçant avec une merveilleuse symétrie des *pouvoirs* à droite et à gauche, en haut et en bas d'un tableau synoptique, ainsi les inventeurs de systèmes sociaux pensent qu'il suffit de rêver pendant quelque temps et de mettre en ordre quelques idées abstraites pour former une société nouvelle. Quoi! vraiment, la société est si facile à ordonner, qu'il suffit que vous y ayez songé pendant quelques jours, et les dispositions imaginées *arbitrairement* par vous vont nous régir éternellement! Mais vous êtes un Dieu; car quel autre qu'un Dieu peut régler les sociétés humaines? Oui, Dieu a fait et composé lui-même le *code humain*, le seul code suivant lequel nous puissions accomplir avec succès, avec bonheur, notre rôle sur cette terre; mais ce code est un code mathématique, c'est-à-dire rigoureusement déduit de notre propre nature, de nos penchants, de nos passions, de nos forces, de notre destination, de tout notre être, enfin. C'est assez dire que la découverte de ce code ne peut être due qu'à une étude approfondie de la nature humaine, et ne dérive jamais de combinaisons imaginaires, et qui varient d'après chaque individu.

M. Barbert a cru qu'en imaginant à peu près arbitrairement certaines dispositions et certains mécanismes, il inaugurait un système social; mais dans son système social (qu'il est inutile d'analyser), pourquoi ceci plutôt que cela? L'auteur n'en pourrait donner aucune autre raison que ces mots : « Ça m'a paru plus convenable. » — Mais d'après quoi? Était-il possible d'imaginer d'autres combinaisons? En quoi les vôtres sont-elles meilleures? — Et alors nous entrerions avec l'auteur dans une argumentation sans fin, qui prouverait qu'il s'appuie sur sa propre raison, mais que sa raison ne s'appuie pas sur la nature, et que par suite ce que sa raison individuelle accepte, les autres raisons individuelles ne l'accepteront pas, le corrigeront, le modifieront, le bouleverseront de fond en comble; de sorte que chacune de ces raisons aura un système distinct, mais dont elle sera seule disciple, pour avoir préféré bâtir en l'air que suivre la nature.

Cependant le livre de M. Barbet reflète quelques-unes des tendances naturelles de la société. Fourier, qui a eu l'avantage de ne jamais chercher dans sa propre imagination, mais qui s'est efforcé d'étudier la nature telle qu'elle

était, à la manière de ceux qui étudient les mathématiques et les sciences positives, Fourier a pu déterminer à l'avance la marche naturelle que doit suivre notre *Civilisation*, la décrépitude de celle-ci et la féodalité industrielle, qui mènent peu à peu à une autre phase du mouvement social, le *Garantisme*, qui, lui-même, ne sera que transitoire. Eh bien ! les institutions proposées par M. Barbet se rapprochent de celles que le Garantisme pourra établir.

Elles pivotent autour d'une banque d'État, avec immixtion des Communes dans la gestion de cette banque. Un meilleur emploi des forces sociales, une existence plus régulière, un bien-être plus généralement réparti, voilà quels seraient les beaux côtés de cet ordre de choses; mais une supériorité trop marquée en faveur des hautes classes serait un des vices qu'il laisserait subsister, et, en outre, un travail encore dur et fatigant pour les masses.

Plus près du bien que la Civilisation, le Garantisme, ne conduirait que d'une manière très-lente vers l'Harmonie. Il est toutefois naturel qu'étant plus rapproché de nous que cette dernière, ce soit vers lui que tendent les esprits les plus avancés et les plus généreux, qui en font leur idéal, par opposition aux gens blasés, corrompus et faux-savants, qui vont mettre en honneur la 4ᵉ phase de féodalité industrielle, ou fausse association, par la régularisation des forces du capital et de l'exploitation du travailleur.

M. Barbet étant, à ce qu'il nous paraît, animé d'un sincère amour pour les classes pauvres, ne devait pas tomber dans cette direction que prend l'Économie politique au profit du capital seul; il devait faire un pas de plus dans la carrière sociale, et reporter son idéal plus loin; mais il ne l'a pas encore assez loin, nous l'en prévenons.

En veut-on une preuve ? — N'ayant pu parvenir à se dépouiller complètement des préjugés de la vieille économie politique, M. Barbet, admire la division du travail jusqu'en ses excès; il ne comprend pas la diversité de fonctions, et condamne le travailleur à ne jamais faire qu'une seule chose durant toute sa vie. Il s'extasie devant une fabrique d'épingles, et en voyant un ouvrier créer continuellement les mêmes têtes d'épingles, il ne lui est pas encore venu à l'esprit que cet ouvrier est réduit à un rôle de machine indigne d'un homme, son système social ne présente aucune combinaison pour relever cet ouvrier, développer ses facultés et en faire un homme véritable.

Le livre de M. Barbet contient quelques critiques du Phalanstère; mais l'auteur ne semble pas assez le connaître; ce qui nous dispense d'entrer ici dans une réfutation qui ne serait qu'un éclaircissement des points mal compris ou tout-à-fait ignorés par le critique, qui, au surplus, a montré envers nous une bienveillance dont nous nous empressons de le remercier.

E.

PUBLICATION DES MANUSCRITS DE FOURIER.

Nous avons publié dans cette première année de la *Phalange* les manuscrits de Fourier ci-après :

1° Le cahier des *Trois Unités externes* (lustré argent, 20ᵉ pièce de la cote 9).

2° Le cahier de *Cosmogonie* (jaune, 19e pièce, cote 9).

3° Le cahier des *Crimes du Commerce* (orangé à pois rouges, 17e pièce, cote 9).

4° Le commencement du cahier des *Séries mesurées* (deuxième rosat, 27e pièce, cote 9).

Nota. Le cahier du *Libre arbitre* (orangé, 40e de la cote 9) a été imprimé dans le premier volume de la 2e édition du grand traité.

Nous publierons en janvier 1846 la fin des *Séries mesurées*, et dans les livraisons suivantes :

1° Les divers chapitres sur différents sujets formant le surplus de ce cahier *deuxième rosat*, et intitulés :

Système sur le mécanisme d'harmonie.

Système bicomposé des approvisionnements.

Des noyaux passionnels.

Accord de la morale des droits naturels.

2° **Quatrième cahier souci** (11e, cote 9).

Des transitions et désordres apparents de l'univers.

Parallèle des vices apparents du mouvement avec les vices réels du génie ; exemples tirés de la diffraction.

Même parallèle appliqué aux transitions et sous-transitions.

Même parallèle appliqué aux subversions.

Échelle parallèle des Attractions sociales.

Application à la période civilisée.

Conclusion.

3° **Vert piqueté** (43e, cote 9).

Classement méthodique des hiéroglyphes passionnels.

Des créations provenant d'un seul clavier planétaire.

Application au règne animal.

Distribution du clavier polyversel, ou série des touches d'harmonie générale.

De l'accord entre les les Sérivers ou touches du Polyvers.

4° **Cahier rose** (3e, cote 9).

Mosaïque du règne végétal. Analogies.

5° **Cahier vert piqueté** (42e, cote 9).

Des Lymbes obscures.—Antienne.

Relations et affinités des périodes lymbiques.

Décadence de la société primitive par la population, la pauvreté et le mariage.

Des quatre phases de période primitive.

De la Phanérogamie simple ou société otahitienne.

Du Sauvagisme. Ses phases.

Période neutre du Sauvagisme et du Patriarchat.

Du Patriarchat. Ses phases.

Période entre le Sauvagisme et la Barbarie.
De la Barbarie. Ses phases.
Des Sociétés mixtes et polymixtes.
Préparatifs de Dieu pour la naissance de la Civilisation.
De la Diffraction passionnelle.

6° **Cahier bleu marbré** (34°, cote 9).

De la Sérigermie composée.
Des sérigermes binisexes.
Du séristère et des préparatifs.
Des accords de haute Sérisimplie,
Règlements spéciaux de haute Sérigermie.
Moralité essentielle et transitoire du Sérigerme.
De la réduction intégrale des séries et des groupes.
Dispositions et accords des Sérigermes binisexes en bas degré.
Économie du Sérigerme.
Équilibre de répartitton et conclusion. Introduction.

7° **Cahier rouge** (7°, cote 9).

A une académie d'arrondissement.
Analyse des trois genres d'entraves connues.
— Entrave radicale par le manque de fonds.
— Entrave directe par le préjugé, la routine, l'indigence des cultivateurs et l'ignorance des guides politiques.
— Entraves mixtes par la distraction.
Analyse des entraves inconnues.
Principes d'unité et d'équilibre composées et d'impôt convergents en industrie et manufacture.

8° Premier **Rosat piqueté** (16°, cote 9).

Du groupe hypermajeur. Ambition.
Du groupe hypermineur. Amour,
Du groupe hypomineur. Familisme.
Propriétés contractées des groupes en Harmonie.
Des dominantes et toniques passionnelles.
Des deux passions distributives.
Du jeu subversif des trois distributives.
Nomenclature de la gamme subversive.

V. Considerant.

TABLE

DU TOME DEUXIÈME DE LA PHALANGE

